

3 1 7 6 1 0 4 7 6 5 5 3 5













ÉTAT  
DES COURS  
DE L'EUROPE,  
OU  
TABLEAU

DES GOUVERNEMENTS, RÉPUBLIQUES  
ET PRINCIPALES SOUVERAINETÉS DE  
CETTE PARTIE DU MONDE.

Ouvrage qui comprend l'état actuel de chaque Gouvernement, les noms des Rois, des Princes & Princesses, celui des Chefs de chaque République, des Ministres d'Etat, des Grands Officiers des Couronnes, des Ambassadeurs, des Consuls & des Députés pour le Commerce; le Tableau des Ordres de Chevalerie, celui des Archevêques & Evêques de l'Europe, des Chapitres Nobles de l'un & l'autre sexe, & des Cours Souveraines de France; la valeur des Monnoies & l'état du change dans les principales Villes de l'Europe.

Par M. PONCELIN DE LA ROCHE-TILHAC, Conseiller du  
Roi à la Table de Marbre.

---

*Publico viget ordine.*

---

—  
PRIX 4 s. broché.  
—



A PARIS,

Chez { l'AUTEUR, rue Garancieres.  
LAMY, Libraire, quai des Augustins;  
Et chez les principaux Libraires de l'Europe.

---

M. DCC. LXXXIII.

*Avec Approbation, & Privilège du Roi.*

On prie ceux qui auront quelques observations à faire sur cet Ouvrage, de s'adresser, franc de port, à M. DE LA ROCHE-TAURELLE, Conseiller du Roi à la Table de Marbre, rue Garancière. On fera scrupuleusement usage de toutes les instructions que l'on recevra, pourvu qu'elles soient signées par des personnes en place, & qu'on ait le soin de les faire passer à l'Auteur, avant le premier Septembre, époque à laquelle on commencera, tous les ans, l'impression de cet Ouvrage.



## AVERTISSEMENT.

UN Ouvrage, qui comprend à la fois, & le tableau des Cours de l'Europe, & les ressources politiques de chaque Gouvernement, ne peut manquer d'inspirer le plus vif intérêt. Aussi avons-nous vu avec satisfaction la plupart des personnes en place, s'empressez à se le procurer, dès qu'il a été annoncé dans les Papiers publics.

Nous ne dissimulerons pourtant pas que cette première édition n'est pas toute aussi parfaite qu'elle pourrait l'être : car telles sont les bornes de l'esprit humain, que ses productions n'arrivent jamais que successivement à une maturité parfaite. Mais les efforts que nous avons faits pour remplir le dessein important que nous avons conçu, les frais considérables dont nous nous sommes chargés, les travaux pénibles auxquels nous nous sommes livrés, annoncent assez ce que l'on doit espérer de notre travail, lorsque le Public aura donné la sanction à cet Ouvrage.

Des obstacles, qui ne subsistent plus, nous ont empêché de donner à l'article de France toute l'étendue dont il est susceptible; & l'on n'aura pas de peine à s'apercevoir qu'il est, en effet, le plus stérile & le moins instructif de tout l'Ouvrage. Des vues neuves qu'on nous a suscitées, pendant le cours de l'impression,

jointes aux réflexions que nous avons pu faire, nous mettront à portee de donner, l'année prochaine, à cet article, tout l'intérêt qu'une pareille matière inspire naturellement aux Français.

Notre intention étoit d'abord de mettre les noms de tous ceux qui appartiennent aux divers Ordres de Chevalerie institués en Europe; mais quelques personnes nous ont représenté que la plupart de ces Corps, n'intéressant en aucune manière ceux pour lesquels notre Ouvrage étoit destiné, ce seroit grossir inutilement le volume. C'est au Public à prononcer sur ce point.

On reprochera peut être d'avoir omis à la tête de chaque Chapitre noble, certains détails propres à instruire le Public des Privilèges de ces Compagnies, & de l'époque de leur Fondation. Les retards que cet Ouvrage a éprouvés à l'impression, & la promesse que nous avons faite de le publier au premier Décembre, n'ont pas permis de donner ce tableau; & nous avons préféré la satisfaction de remplir notre promesse, à celle d'enrichir notre ouvrage de quelques faits que nous pourrions tracer dans les Almanachs suivans.

On s'est contenté, pour cette année, de placer ici les Présidens & les Gens du Roi établis dans les Cours Souveraines de France. On se propose d'y ajouter déformais les Conseillers; & ce Tableau de la haute Magistrature ne paraîtra pas indifférent aux familles qui font l'usage par cette profession vraiment importante.

D'ailleurs, les discours qui précèdent chaque article, essentiels pour cette première édition, étant inutiles pour les suivantes, y seront remplacés par divers objets, qui donneront encore à notre travail un nouveau degré d'importance & d'utilité.

Nous promettons ici avec confiance au Public, qu'on n'omettra ni soins, ni travaux, ni sollicitudes, ni dépenses pour rendre cet Ouvrage digne de son attention. Indépendamment des correspondances que nous nous

ſommes procurés avec diverſes perſonnes laborieufes & éclairées répandues dans toute l'Europe, nous nous ſommes mis à même de conſulter tous les livres que l'on publie dans cette partie du monde, & qui peuvent contribuer à enrichir le nôtre; nous devons d'ailleurs les plus vives actions de grâces à MM. les Ambaſſadeurs des Couronnes étrangères, auprès de la Cour de France: tous pénétrés de l'utilité d'un tel ouvrage, ſe ſont empreſſés de fournir les inſtructions dont nous pouvions avoir beſoin, & les livres étrangers analogues aux divers objets que nous traitons; & nous goûtons ici un plaifir vraiment délicieux à témoigner authentiquement la reconnoiſſance dont nous ſommes pénétrés, à cet égard, envers leurs Excellences.

Cet Ouvrage ayant un utilité peut-être plus réelle & plus étendue, qu'aucun autre de ceux que l'on imprime tous les jours, nous ne ſaurions trop le recommander au Public, & prier ceux qui ſont à portée de nous faire quelques obſervations à ce ſujet, de nous les communiquer avec le plus de précision & de netteté qu'il leur ſera poſſible; nous avouerons ſans peine les fautes qui ſ'y feront gliffées, & nous ſaiſirons avec le plus grand empreſſement, les moyens de les corriger. En traitant l'importante & délicate matière dont nous nous ſommes chargés, nous proteſtons d'avance que jamais nous ne compromettrons perſonne. Le ſeul but que nous nous ſoyons propoſé, en compoſant cet Ouvrage, eſt de nous rendre utile à nos ſemblables; & nos vœux ſeront d'autant mieux remplis, que le Public ſera plus ſatisfait de notre travail.

Notre intention étoit d'abord de faire paraître annuellement cet *Almanach* au premier Novembre; mais les changemens fréquens qui ſurviennent en peu de tems, dans les différens ſujets dont il eſt compoſé, & ſur-tout l'impoſſibilité où nous ſerions de donner l'état de la plûpart des Cours Souveraines de France, dont la

distribution des Chambres ne se fait qu'à la Saint-Martin, nous forcent à en retarder la publication jusqu'au premier Décembre ; mais nous promettons bien positivement qu'à cette époque l'impression de cet Ouvrage sera toujours entièrement achevée.

*T A B L E A U des Articles contenus dans cet Ouvrage.*

|  |        |
|--|--------|
| ARTICLE I. Etat des Royaumes de l'Europe ,                       | page 3 |
| ART. II. Tableau des Républiques de l'Europe ,                   | 165    |
| ART. III. Tableau des principales Principautés de l'Europe ,     | 228    |
| ART. IV. Tableau des Electeurs d'Allemagne ,                     | 253    |
| ART. V. Collège des Princes & des Comtes de l'Empire ,           | 279    |
| ART. VI. Ordre de Chevalerie établis en Europe ,                 | 302    |
| ART. VII. Europe Ecclesiastique.                                 | 349    |
| ART. VIII. Tableau des principaux Chapitres nobles de l'Europe , | 370    |
| ART. IX. Tableau des Cours Souveraines de France ,               | 416    |





---

## LES QUATRE SAISONS

**L**E Printemps commencera cette année le 20 Mars ;  
à 5 heures 13 minutes du soir.

L'Été, le 21 Juin, à 3 heures 21 minutes du soir.

L'Automne le 22 Septembre, à 4 heures 58 minutes  
du matin.

L'Hiver, le 21 Décembre, à 9 heures 22 minutes  
du soir.

### LES SIGNES DU ZODIAQUE.

Le Verseau.

Les Poissons.

Le Bélier.

Le Taureau.

Les Gémeaux.

L'Écrevisse.

Le Lion.

La Vierge.

La Balance.

Le Scorpion.

Le Sagittaire.

Le Capricorne.

### LES QUATRE-TEMPS.

Les 12, 14 & 15 Mars.

Les 11, 13 & 14 Juin.

les 17, 19 & 20 Septembre.

Les 17, 19 & 20 Décembre.

### COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.

NOMBRE d'or.

Épacte, 26

Cycle solaire, 28

Indiction Romaine, 1

Lettre Dominicale, E

## FÊTES MOBILES.

- L**A Septuagésime, le 16 Fév.  
Les Cendres, le 5 Mars.  
PASQUES, le 20 Avril.  
Les Rogations, les 26, 27 & 28 Mai.  
L'Ascension, le 26 Mai.  
La Pentecôte, le 8 Juin.  
La Trinité, le 15 Juin.  
La Fete-Dieu, le 19 Juin.  
Le 1<sup>er</sup> Dimanche de l'Avent, le 30 Novembre.  
De l'Épiphanie à la Septuagésime 5 Dimanches.  
De la Pentecôte à l'Avent, 24 Dimanches.

## ÉCLIPSES.

Il y aura cette année quatre Eclipses de Soleil, & deux de Lune ; il n'y aura de visible à Paris que les deux de Lune.

La première de Soleil, le 3 Mars ; la seconde, le 2 Avril ; la troisième le 26 Août, & la quatrième le 26 Septembre.

La première de Lune, le 18 Mars, à sept heures 40 minutes du soir ; la seconde, le 10 Septembre à 9 heures 54 minutes 25 sec. du soir.

## JANVIER.

- ☉ *Nouv. Lune le 3.*  
 ☾ *Prem. Quart. le 10.*  
 ☀ *Pleine Lune le 18.*  
 ☾ *Dern. Quart. le 26.*

|              |    |                        |
|--------------|----|------------------------|
| merc         | 1  | <i>La Circoncif.</i>   |
| jeudi        | 2  | s. Bafile.             |
| vend         | 3  | <i>ste. Genevieve.</i> |
| same         | 4  | s. Rigobert.           |
| <i>Di.</i>   | 5  | s. Simeon.             |
| lundi        | 6  | <i>Les Rois.</i>       |
| mard         | 7  | <i>Nôces.</i>          |
| merc         | 8  | s. Lucien.             |
| jeudi        | 9  | s. Pierre, Ev.         |
| vend         | 10 | s. Paul, Her.          |
| same         | 11 | s. Théodofe.           |
| <i>1 Di.</i> | 12 | s. Ferjus.             |
| lundi        | 13 | s. Hilaire.            |
| mard         | 14 | Nom de J.              |
| merc         | 15 | s. Maur.               |
| jeudi        | 16 | s. Guillaume.          |
| vend         | 17 | s. Antoine.            |
| same         | 18 | Ch. s. Pierre.         |
| <i>2 Di.</i> | 19 | s. Sulpice.            |
| lundi        | 20 | S. Séb. s. Fab.        |
| mard         | 21 | <i>ste. Agrès.</i>     |
| merc         | 22 | s. Vincent.            |
| jeudi        | 23 | <i>ste. Emerent.</i>   |
| vend         | 24 | s. Babylas.            |
| same         | 25 | Conv. s. Paul.         |
| <i>3 Di.</i> | 26 | <i>ste. Paule.</i>     |
| lundi        | 27 | s. Julien.             |
| mard         | 28 | s. Charlemag.          |
| merc         | 29 | s. Fr. de Sales.       |
| jeudi        | 30 | <i>ste. Barthilde.</i> |
| vend         | 31 | s. Pierre N.           |

## FÉVRIER.

- ☉ *Nouv. Lune le 1.*  
 ☾ *Prem. Quart. le 9.*  
 ☀ *Pleine Lune le 17.*  
 ☾ *Dern. Quart. le 24.*

|              |    |                         |
|--------------|----|-------------------------|
| same         | 1  | s. Ignace.              |
| <i>4 Di.</i> | 2  | <i>Purification.</i>    |
| lundi        | 3  | s. Blaise.              |
| mard         | 4  | s. Gilbert.             |
| merc         | 5  | <i>ste. Agathe.</i>     |
| jeudi        | 6  | s. Vaatt.               |
| vend         | 7  | s. Romuald.             |
| same         | 8  | s. Jean de M.           |
| <i>5 Di.</i> | 9  | <i>ste. Apolline.</i>   |
| lundi        | 10 | <i>ste. Scholastiq.</i> |
| mard         | 11 | s. Severin.             |
| merc         | 12 | s. Siméon.              |
| jeudi        | 13 | s. Melece.              |
| vend         | 14 | s. Valentin.            |
| same         | 15 | s. Faustin.             |
| <i>Di.</i>   | 16 | <i>Septuagésime.</i>    |
| lundi        | 17 | s. Océume               |
| mard         | 18 | s. Gilbert.             |
| merc         | 19 | s. Barbat.              |
| jeudi        | 20 | s. Romuald.             |
| vend         | 21 | s. Meaault.             |
| same         | 22 | s. Alexandre.           |
| <i>Di.</i>   | 23 | <i>Sexagésime.</i>      |
| lundi        | 24 | s. Matthias.            |
| mard         | 25 | s. Flavien.             |
| merc         | 26 | <i>ste. Ifabelle.</i>   |
| jeudi        | 27 | <i>ste. Honorine.</i>   |
| vend         | 28 | s. Romain.              |

## M A R S.

- ☉ *Nouv. Lune* le 3.  
 ☾ *Prem. Quart.* le 11.  
 ● *Pleine Lune* le 18.  
 ☽ *Dern. Quart.* le 25.

|              |    |                          |
|--------------|----|--------------------------|
| same         | 1  | s. Aubin.                |
| <i>Di.</i>   | 2  | <i>Quinquag.</i>         |
| lundi        | 3  | s. Simplic.              |
| mard         | 4  | <i>Marai gras.</i>       |
| merc         | 5  | <i>Cendres.</i>          |
| jeudi        | 6  | ste. Colette.            |
| vend         | 7  | s. Th. d'Aq.             |
| same         | 8  | s. Jean de D.            |
| <i>1 Di.</i> | 9  | <i>Quadragesime.</i>     |
| lundi        | 10 | ste. Françoisse.         |
| mard         | 11 | s. Marc.                 |
| merc         | 12 | 4 <i>Temps.</i>          |
| jeudi        | 13 | s. Léandre.              |
| vend         | 14 | s. Lubin.                |
| same         | 15 | s. Abraham.              |
| <i>2 Di.</i> | 16 | <i>Reminiscere.</i>      |
| lundi        | 17 | s. Longin.               |
| mard         | 18 | s. Eusebe.               |
| merc         | 19 | s. Joseph.               |
| jeudi        | 20 | s. Vul [ <i>Print.</i> ] |
| vend         | 21 | s. Benoit.               |
| same         | 22 | s. Paul, Evêq.           |
| <i>3 Di.</i> | 23 | <i>Oculi.</i>            |
| lundi        | 24 | s. Gabriel.              |
| mard         | 25 | <i>Annonciation.</i>     |
| merc         | 26 | s. Rupert.               |
| jeudi        | 27 | s. Jean, H.              |
| vend         | 28 | s. Gontran.              |
| same         | 29 | s. Guy.                  |
| <i>4 Di.</i> | 30 | <i>Latere.</i>           |
| lundi        | 31 | s. Rieule.               |

## A V R I L.

- ☉ *Nouv. Lune* le 1.  
 ☾ *Prem. Quart.* le 9.  
 ● *Pleine Lune* le 17.  
 ☽ *Dern. Quart.* le 24.

|              |    |                       |
|--------------|----|-----------------------|
| mard         | 1  | s. Hugues.            |
| merc         | 2  | s. Franç. de P.       |
| jeudi        | 3  | s. Richard.           |
| vend         | 4  | s. Ambroise.          |
| same         | 5  | s. Vincent.           |
| <i>5 Di.</i> | 6  | <i>Judica.</i>        |
| lundi        | 7  | s. Paterne.           |
| mard         | 8  | s. Hégésip.           |
| merc         | 9  | ste. M. Egypt.        |
| jeudi        | 10 | s. Fulbert.           |
| vend         | 11 | s. Léon, Pape.        |
| same         | 12 | s. Jules, P.          |
| <i>6 Di.</i> | 13 | <i>Rameaux.</i>       |
| lundi        | 14 | s. Tiburce.           |
| mard         | 15 | s. Paterne.           |
| merc         | 16 | s. Druon.             |
| jeudi        | 17 | s. Anicet.            |
| vend         | 18 | <i>Vend. S.</i>       |
| same         | 19 | s. Timon.             |
| <i>Di.</i>   | 20 | <i>PASQUES.</i>       |
| <i>lundi</i> | 21 | s. Antelme.           |
| <i>mard</i>  | 22 | s. Opportune.         |
| merc         | 23 | s. George.            |
| jeudi        | 24 | s. Robert.            |
| vend         | 25 | s. Marc. <i>abst.</i> |
| same         | 26 | s. Cler, Pape.        |
| <i>1 Di.</i> | 27 | <i>Quasimodo.</i>     |
| lundi        | 28 | s. Vital, Mart.       |
| mard         | 29 | ste. Cath. de S.      |
| merc         | 30 | s. Eutrope.           |

M A I.

☉ *Nouv. Lune* le 1.  
 ☽ *Prem. Quart.* le 9.  
 ☼ *Pleine Lune* le 16.  
 ☾ *D. Q.* 23. ☉ *N.* 31.

jeudi 1 s. Jacq. s. Phil.  
 vend 2 s. Arhanase.  
 fame 3 Inv. de ste. Cr.  
 2 *Di.* 4 ste. Monique.  
 lundi 5 C. s. Augustin.  
 mardi 6 s. Jean P. L.  
 merc 7 s. Stanillas.  
 jeudi 8 Ap. s. Michel.  
 vend 9 s. Grégoire N.  
 fame 10 s. Antonin.  
 3 *Di.* 11 s. Mamert.  
 lundi 12 s. Netée.  
 mardi 13 s. Servais.  
 merc 14 s. Pacôme.  
 jeudi 15 s. Victorin.  
 vend 16 s. Honoré.  
 fame 17 s. Pascal.  
 4 *Di.* 18 40 Martyrs.  
 lundi 19 s. Yves, Pr.  
 mardi 20 s. Bernardin.  
 merc 21 ste. Julie.  
 jeu li 22 s. Gonttan.  
 vend 23 s. Didier, Ev.  
 fame 24 ste. Jeanne.  
 5 *Di.* 25 s. Ubin.  
 lundi 26 *Rogations.*  
 mardi 27 s. Hildevert.  
 merc 28 s. Germain.  
 jeudi 29 *Ascension.*  
 vend 30 s. Maxime.  
 fame 31 ste. Petronille.

J U I N.

☽ *Prem. Quart.* le 8.  
 ☼ *Pleine Lune* le 15.  
 ☾ *Dern. Quart.* le 21.  
 ☉ *Nouv. Lune* le 29.

6 *Di.* 1 s. Probat.  
 lundi 2 s. Pothin.  
 mardi 3 ste. Clotilde.  
 merc 4 s. Opat.  
 jeudi 5 s. Boniface.  
 vend 6 s. Claude.  
 fame 7 *Vig. jeûne.*  
*Dim.* 8 **PËNTEC.**  
*lundi* 9 s. Liboire.  
*mardi* 10 s. Landry.  
 merc 11 4 *temps.*  
 jeudi 12 s. Bithilde.  
 vend 13 s. Farggau.  
 fame 14 s. Rufin.  
 1 *Di.* 15 *La Trinité.*  
 lundi 16 Aurelien.  
 mardi 17 s. Avit.  
 merc 18 ste. Marine.  
 jeudi 19 *FÊTE-DIEU.*  
 vend 20 s. Silvere.  
 fame 21 s. Leuf. [*Eccé.*]  
 2 *Di.* 22 s. Paulin.  
 lundi 23 *Vig. jeûne.*  
 mardi 24 *Nat. de s. J.B.*  
 merc 25 s. Eloy.  
 jeudi 26 *Ô. Fête. D.*  
 vend 27 s. Irénée.  
 fame 28 *Vig. jeûne.*  
 3 *Di.* 29 s. Pierre s. P.  
 lundi 30 Com. s. Paul.

## JUILLET.

☾ *Prem. Quart. le 7.*

☉ *Pleine Lune le 14.*

☾ *Dern. Quart. le 21.*

☽ *Nouv. Lune le 29.*

mard 1 s. Martial.  
 merc 2 Visit. N. D.  
 jeudi 3 s. Anatole.  
 vend 4 Tr. s. Martin.  
 fame 5 s. Abel.  
 4 *Di.* 6 s. Tranquil.  
 lundi 7 s. Thom. Ev.  
 mard 8 s. Thibauld.  
 merc 9 s. Cyrille.  
 jeudi 10 7 Freres.  
 vend 11 Tr. s. Benoît.  
 fame 12 s. Prix.  
 5 *Di.* 13 s. Turiaf.  
 lundi 14 s. Bonaventur.  
 mard 15 s. Henri.  
 merc 16 N. D. du C.  
 jeudi 17 s. Alexis.  
 vend 18 s. Clair.  
 fame 19 s. Vinc. Paul.  
 6 *Di.* 20 ste. Marguer.  
 lundi 21 s. Victor.  
 mard 22 ste. Madelein.  
 merc 23 s. Apollinaire.  
 jeudi 24 *Jours Canicul.*  
 vend 25 s. Jacq. s. Ch.  
 fame 26 Tr. s. Marcel.  
 7 *Di.* 27 s. Georges.  
 lundi 28 ste. Anne.  
 mard 29 ste Marthe.  
 merc 30 s. Abdon.  
 jeudi 31 s. Germ. Aux.

## A O U T.

☾ *Prem. Quart. le 6.*

☉ *Pleine Lune le 12.*

☾ *Dern. Quart. le 19.*

☽ *Nouv. Lune le 27.*

vend 1 s. Pierre ès-li.  
 fame 2 s. Etienne P.  
 8 *Di.* 3 Inv. s. Etien.  
 lundi 4 s. Dominique.  
 mard 5 s. Yon.  
 merc 6 Tra. N. Seign.  
 jeudi 7 s. Gaëtan.  
 vend 8 s. Justin.  
 fame 9 s. Doinitien.  
 9 *Di.* 10 s. Laurent.  
 lundi 11 Sufc. ste. Cou.  
 mard 12 ste Claire.  
 merc 13 s. Hyppolite.  
 jeudi 14 *Vig. jeûne.*  
 vend 15 *ASSOMPT.*  
 fame 16 s. Roch.  
 10 *D.* 17 s. Anastase.  
 lundi 18 ste. Helene.  
 mard 19 s. Agapite.  
 merc 20 s. Bernard.  
 jeudi 21 s. Privat.  
 vend 22 s. Symphor.  
 fame 23 s. Timothée.  
 11 *D.* 24 s. Barthélemi.  
 lundi 25 s. Louis.  
 mard 26 *Fin des J. Can.*  
 merc 27 s. Céfaire.  
 jeudi 28 s. Augustin.  
 vend 29 s. Médéric.  
 fame 30 s. Fiacre.  
 12 *D.* 31 s. Ovide.

## SEPTEMBRE.

☾ *Prem. Quart. le 4.*

☉ *Pleine Lune le 11.*

☾ *Dern. Quart. le 18.*

☉ *Nouv. Lune le 26.*

lundi 1 s. Leu s. Gilles.  
 mardi 2 s. Lazare.  
 mercredi 3 s. Grég. Pape.  
 jeudi 4 ste. Rosalie.  
 vendredi 5 s. Victorin.  
 samedi 6 s. Zacharie.  
 13 *D.* 7 s. Cloud.  
 lundi 8 *Nativ. N. D.*  
 mardi 9 ste. Reine.  
 mercredi 10 s. Nic. Tol.  
 jeudi 11 s. Patient E.  
 vendredi 12 s. Raphaël.  
 samedi 13 s. Marthe.  
 14 *D.* 14 Ex. ste. Croix.  
 lundi 15 s. Nicod.  
 mardi 16 s. Cyprien.  
 mercredi 17 s. Lambert.  
 jeudi 18 4 *Temps.*  
 vendredi 19 s. Th. de V.  
 samedi 20 s. Eustache.  
 15 *D.* 21 s. Marthe.  
 lundi 22 s. Mut [*Aut.*]  
 mardi 23 ste. Thecle.  
 mercredi 24 s. Andoche.  
 jeudi 25 s. Firmin.  
 vendredi 26 ste Justine.  
 samedi 27 s. Come, s. D.  
 16 *D.* 28 s. Ceran.  
 lundi 29 s. Michel.  
 mardi 30 s. Jérôme.

## OCTOBRE.

☾ *Prem. Quart. le 3.*

☉ *Pleine Lune le 10.*

☾ *Dern. Quart. le 18.*

☉ *Nouv. Lune le 29.*

mercredi 1 s. Remi.  
 jeudi 2 l'Ange Gard.  
 vendredi 3 s. Denis Aréo.  
 samedi 4 s. François  
 17 *D.* 5 ste. Aure.  
 lundi 6 ste. Foy  
 mardi 7 s. Serge.  
 mercredi 8 ste. Brigide.  
 jeudi 9 s. Denis.  
 vendredi 10 s. Paulin.  
 samedi 11 s. Agilbert.  
 18 *D.* 12 s. Venant.  
 lundi 13 s. Geraut.  
 mardi 14 s. Caliste.  
 mercredi 15 ste. Thérèse.  
 jeudi 16 s. Gal.  
 vendredi 17 s. Carboney.  
 samedi 18 s. Luc, Ev.  
 19 *D.* 19 s. Loup, Ev.  
 lundi 20 s. Caprais.  
 mardi 21 ste Ursule.  
 mercredi 22 s. Mellon.  
 jeudi 23 s. Romain.  
 vendredi 24 s. Magloir.  
 samedi 25 s. Cresp. s. C.  
 20 *D.* 26 s. Rustique.  
 Lundi 27 s. Caprais.  
 mardi 28 s. Sim. s. Jud.  
 mercredi 29 s. Narcisse.  
 jeudi 30 s. Quentin.  
 vendredi 31 *Vig. jeûne.*

## NOVEMBRE.

- ☾ *Prem. Quart. le 1.*  
 ☾ *Pleine Lune le 9.*  
 ☾ *Dern. Quart. le 17.*  
 ☾ *Nouv. Lune le 24.*

|        |    |                       |
|--------|----|-----------------------|
| samedi | 1  | T. SAINTS.            |
| 21 D.  | 2  | s. Marcel.            |
| lundi  | 3  | <i>Les Trépassés.</i> |
| mard   | 4  | s. Charles.           |
| merc   | 5  | s. Hubert.            |
| jeudi  | 6  | s. Léonard.           |
| vend   | 7  | s. Baudin.            |
| samedi | 8  | stes. Reliques.       |
| 22 D.  | 9  | s. Mathurin.          |
| lundi  | 10 | s. Léon I, P.         |
| mard   | 11 | s. Martin.            |
| merc   | 12 | s. René.              |
| jeudi  | 13 | s. Brice, Ev.         |
| vend   | 14 | s. Emilien.           |
| samedi | 15 | s. Eugene.            |
| 23 D.  | 16 | s. Edme.              |
| lundi  | 17 | s. Agnan.             |
| mard   | 18 | s. Odon.              |
| merc   | 19 | ste. Elisabeth.       |
| jeudi  | 20 | s. Edmond.            |
| vend   | 21 | Pr. N. Dame.          |
| samedi | 22 | ste. Cécile.          |
| 24 D.  | 23 | s. Clément.           |
| lundi  | 24 | s. Severin. Sol.      |
| mard   | 25 | ste. Catherine.       |
| merc   | 26 | ste. Gen. Ard.        |
| jeudi  | 27 | s. Maxime.            |
| vend   | 28 | s. Sosthene.          |
| samedi | 29 | s. Saturnin.          |
| 1 D.   | 30 | <i>Avent.</i>         |

## DÉCEMBRE.

- ☾ *Prem. Quart. le 1.*  
 ☾ *Pleine Lune le 9.*  
 ☾ *Dern. Quart. le 17.*  
 ☾ *N.L. 24. ☾ P. Q. 31.*

|        |    |                        |
|--------|----|------------------------|
| lundi  | 1  | s. André.              |
| mard   | 2  | s. Eloy.               |
| merc   | 3  | s. Anême.              |
| jeudi  | 4  | ste. Barbe.            |
| vend   | 5  | } <i>Jeûne.</i>        |
| samedi | 6  |                        |
| 2 Di.  | 7  | s. Gorgone.            |
| lundi  | 8  | <i>Conc. N. D.</i>     |
| mard   | 9  | s. Melch.              |
| merc   | 10 | ste. Valere.           |
| jeudi  | 11 | s. Damase.             |
| vend   | 12 | } <i>Jeûne.</i>        |
| samedi | 13 |                        |
| 3 Di.  | 14 | ste. Adélaïde.         |
| lundi  | 15 | s. Melmin.             |
| mard   | 16 | s. Adélaïde.           |
| merc   | 17 | 4 <i>Temps.</i>        |
| jeudi  | 18 | s. Gatian.             |
| vend   | 19 | s. Nemesse.            |
| samedi | 20 | s. Hildebert.          |
| 4 Di.  | 21 | s. Th. [ <i>Hiv.</i> ] |
| lundi  | 22 | s. Flavien.            |
| mard   | 23 | ste. Victoire.         |
| merc   | 24 | <i>Vig. jeûne.</i>     |
| jeudi  | 25 | <i>NOËL.</i>           |
| vend   | 26 | <i>s. Etienne.</i>     |
| samedi | 27 | <i>s. Jean, Ev.</i>    |
| Dim.   | 28 | ss. Innocens.          |
| lundi  | 29 | s. Tho. Can.           |
| mard   | 30 | s. Roger.              |
| merc   | 31 | s. Silvestre.          |





ETAT  
DES COURS  
DE L'EUROPE.

---

DE LA TERRE.

**O**N divise communément la Terre en quatre parties , qui comprennent l'Europe , l'Asie , l'Afrique & l'Amérique ; leur grandeur respective est en rapport l'une de l'autre , comme 1 , 4 , 5 , 7 ; c'est-à-dire , que l'Europe est comme 1 , l'Afrique comme 4 , l'Asie comme 5 , & l'Amérique comme 7. Cet Ouvrage n'a pour objet que l'Europe : on développera les différents Gouvernemens qui sont établis au Nouveau-Monde , dans *l'Almanach Américain*.

L'Europe , la plus petite par son étendue , est aujourd'hui la plus importante par la fertilité de son sol , par l'industrie de ses habitans , & par l'étude des Belles-Lettres qui y fleurissent , depuis plusieurs siècles , d'une manière très-avantageuse. Elle comprend la Suede , le Danemarck , une partie de la Moscovie , la France , l'Allemagne , la Suisse , la Pologne , l'Espagne , le Portugal , l'Italie , la Turquie européenne , les Isles britanniques , & plusieurs autres Isles , qui , à différentes

époques , se sont détachées du continent. L'Europe a onze cents lieues de longueur , & neuf cents dans sa plus grande largeur.

Cette partie du monde peut se diviser en méridionale & en septentrionale.

La première comprend la France , l'Espagne , le Portugal , l'Etat Ecclésiastique , le Royaume des deux Siciles , Venise , Raguse , la Toscane , Plaisance , Modene , Lucques , Malthe , Milan , Gènes , la Savoie , Geneve , la Suisse , les Provinces-Unies , la principale partie de la Turquie européenne , &c.

La seconde , beaucoup moins importante & moins peuplée , contient l'Angleterre , la Suede , le Danemarck , la Russie , la Pologne , la Bohême , la Hongrie , la Prusse , l'Empire d'Allemagne , & les différents Etats indépendans , qui sont membres du Corps Germanique.



## ARTICLE PREMIER.

## ÉTAT DES ROYAUMES DE L'EUROPE.

## F R A N C E.

## G O U V E R N E M E N T.

**L**A France, l'un des plus beaux & des plus florissans Royaumes de l'Europe, a environ 240 lieues de long sur 225 de large. On fait communément monter sa population à 20 millions d'ames. Paris, qui comprend 800 mille habitans, en est la capitale. Depuis Clovis, fondateur de la Monarchie Française, la Religion Catholique a toujours été celle de l'Etat. Long-tems les Protestans y eurent le libre exercice de leur culte; mais depuis la révocation de l'Edit de Nantes, toutes les sectes ne sont qu'étrangères dans ce Royaume. Le nombre de ceux qui sont employés à l'Eglise monte en France à environ 170 mille ames, & jouissent de 90 millions de revenus.

La France est distribuée en 32 Gouvernemens. On en compte huit au Nord; savoir: la Flandre Française, l'Artois, la Picardie, la Normandie, l'Isle de France, la Champagne, la Lorraine & l'Alsace; treize dans le milieu d'Occident en Orient, qui sont: la Bretagne, le Maine, l'Anjou, la Touraine, l'Orléanais; le Berry, le Nivernais, la Bourgogne, la Franche Comté, le Poitou, l'Aunis, la Marche & le Bourbonnais; & onze vers le Midi, savoir: la Saintonge avec l'Angoumois, le Limousin, l'Auvergne, le Lyonnais, le Dauphiné, la Guienne, le Béarn, le Comté de Foix, le Roussillon, le Languedoc & la Provence.

On pourrait ajouter à ces 32 Gouvernemens sept autres, dont les Gouverneurs ne reçoivent leurs ordres que du Roi; mais ces Gouvernemens sont très-petits, & la plupart ne renferment qu'une Ville; savoir, Paris, le Boulonnais, le Havre-de-Grace, Saumur & le Sant-

maurois, Metz & le pays Messin, Verdun & le Verdunois, Toul & le Toullois.

Le Gouvernement est purement monarchique ; l'autorité est tempérée par les lois constitutives de l'Etat, auxquelles les Rois se font un devoir de se soumettre. On y compte 13 Parlements & cinq autres Cours souveraines, dont les fonctions consistent à enregistrer les Ordonnances, pour leur donner force de loi, & à rendre la justice aux peuples ; neuf Chambres des Comptes, cinq Cours des Aides, & six Cours des Monnoies.

Le Roi de France porte le titre de Roi Très-chrétien, & de fils aîné de l'Eglise. Le successeur présomptif de la couronne porte le nom & les armes du Dauphin de Viennois ; & c'est sous ces conditions que Humbert Dauphin céda, en 1343, ses Etats au Prince Philippe, fils puîné du Roi Philippe de Valois.

Toutes les branches de Sciences & de Littérature sont cultivées avec succès dans ce Royaume. Vingt-quatre Universités & une foule d'Académies entretiennent l'émulation, & offrent au génie une carrière glorieuse à parcourir. Les beaux-arts ne s'y montrent pas avec moins d'avantage. Quant au Commerce, il n'est aucun Etat en Europe où il soit aussi florissant. La richesse du terroir, la population nombreuse qui distingue ce beau Royaume de ses voisins, l'activité de ceux qui l'habitent, leurs lumières, leur industrie, la douceur du Gouvernement, tout favorise l'ambition du Négociant, & l'invite à développer ses talents. La France offre dix-sept Ports de mer, dont 14 sur l'Océan & 3 sur la Méditerranée, où les vaisseaux peuvent aborder en sûreté.

Il y a 5 Ordres de Chevalerie en France. De Saint-Lazare, réuni à Notre-Dame du Mont-Carmel, de Saint-Michel, du Saint-Esprit, de Saint-Louis & du Mérite. (*Voyez l'article des Ordres de Chevalerie.*)



## MONNOIES DE FRANCE.

## MONNOIS D'OR.

|                             |         |
|-----------------------------|---------|
| Le double Louis d'or , pour | 48 liv. |
| Le Louis simple ,           | 24.     |
| Le demi ,                   | 12.     |

*Monnoies d'Argent.*

|                            |        |
|----------------------------|--------|
| Le gros Ecu , ou l'écu de  | 6 liv. |
| Le petit Ecu , ou l'écu de | 3      |
| Les pieces de              | 1 4 s. |
| Les pieces de              | 12     |
| Et les piéces de           | 6      |

*Les menues Monnoies consistent*

|                      |        |
|----------------------|--------|
| En pieces de         | 2 s.   |
| En pieces de         | 1 6 d. |
| En petites pieces de | 1      |

De ces dernieres on n'en voit que très-rarement , leur petitesse les ayant fait mépriser.

*Celles de Cuivre sont :*

|                                |         |
|--------------------------------|---------|
| Les gros sols de 4 liards , ou | 12 den. |
| Les pieces de 2 liards , ou    | 6       |
| Les liards ,                   | 3       |

Et enfin le denier , mais qu'on ne voit plus que dans quelques Provinces au-delà de la Loire.

Les especes étrangères n'ont aucun cours en France ; elles ne sont reçues qu'aux Hôtels des Monnoies & aux Changes ; il y a néanmoins les guinées qui sont reçues , principalement dans les Ports de mer , sur le pied de 24 livres , comme le louis d'or.

Les Monnoies , tant celles d'or que d'argent , dont le cours est présentement fixé en France , ont été fabriquées en conséquence de l'Édit de Janvier 1726 ; elles

furent d'abord fixées, savoir le double louis à 40 liv. le louis simple à 20 livres, & le demi-louis à 10 liv. sur ce pied le marc d'or monnoyé revenait à 600 livres. Ce cours a duré jusqu'au 26 de Mars suivant, où il fut rendu un Arrêt par lequel le même double louis, qui n'était qu'à 40 livres, fut porté à 48 livres; le simple & le demi à proportion; de cette augmentation, il résulte que le marc d'or monnoyé revient à 720 liv.

Il en a été de même pour les espèces d'argent, qui étaient fixées par le même Édit de Janvier 1726, savoir, le gros écu à 5 livres; le petit écu à 50 sols ou 2 liv. 10 sols; les cinquiesmes, les dixiesmes & vingtiesmes à proportion; sur ce pied, le marc d'argent monnoyé revenait à 41 livres 10 sols: il revient présentement, par l'augmentation de 5 à 6, à 49 livres 10 s.

Les mêmes Monnoies, dont le cours est fixé en France, ont également cours, pour le même prix, dans toute la Flandre française; la seule différence consiste en ce que dans la Flandre française, il y a les monnoies imaginaires, qui sont le florin & la livre de gros; le florin se divise en 20 patars, & le patar en 15 den. Pour un florin, on compte toujours 25 sols de France; c'est-à-dire, que 4 florins évalent 5 livres ou 100 sols de France; la livre se divise aussi en 20 sols; l'écouleur vaut 6 patars; ainsi la livre d'argent vaut 6 florins & par conséquent 7 livres 10 sols de France; c'est ainsi qu'on compte à Lille.

### M A I S O N R O Y A L E.

LE ROI XVI, n. 1. Versé le 10 Mars 1764, nommé Duc de Berry, par l'Assemblée le 22 Mars 1765, marié le 10 Mai 1770, Roi de France & de Navarre le 10 Mai 1774, sacre & couronné à Reims le 11 Juin 1775.

Marie Antoinette-Josèphe-Jeanne de Lorraine, Archiduchesse d'Autriche, Sœur de l'Empereur, née à

Vienna le 2 Novembre 1755, Reine de France & de Navarre.

Louis-Joseph-Xavier-François, Dauphin de France, né à Versailles le 22 Octobre 1781.

Marie-Thérèse-Charlotte de France, Madame, fille du Roi, née à Versailles le 19 Décembre 1778.

Louis-Stanislas-Xavier de France, Comte de Provence, (Monsieur,) Frere du Roi, né à Versailles le 17 Novembre 1755, marié 14 Mai 1771, à

Marie-Josephine-Louise de Savoie, Comtesse de Provence, (Madame,) née le 2 Septembre 1753.

Charles-Philippe de France, Comte d'Artois, Frere du Roi, né à Versailles 9 Octobre 1757, marié 16 Novembre 1773, à

Marie-Thérèse de Savoie, Comtesse d'Artois, née 31 Janvier 1756.

Elisabeth-Philippine Marie-Hélène de France, Sœur du Roi, née à Versailles 3 Mai 1764.

Victoire-Louise-Marie-Thérèse de France, Tante du Roi, née à Versailles 11 Mai 1733.

Louise Marie de France, Tante du Roi, née à Versailles 15 Juillet 1737, Religieuse Carmélite premier Octobre 1771, élue Prieure le 25 Novembre 1773.

N. de France, Duc d'Angoulême, Fils de M. le Comte d'Artois, né à Versailles 6 Août 1775, Grand-Prieur de France en 1776.

N. de France, Duc de Berri, Fils de M. le Comte d'Artois, né à Versailles 24 Janvier 1773.

N. de France, Fille de M. le Comte d'Artois, Mademoiselle, née à Versailles 5 Août 1776.

## P R I N C E S D U S A N G R O Y A L.

### *Branche d'Orléans.*

Louis-Philippe d'Orléans, Duc d'Orléans, né à Versailles 12 Mai 1725, marié 17 Décembre 1743, à Louise-Henriette de Bourbon-Conti, veuf 9 Fév. 1759.

Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, Duc de Chartres, né à Saint-Cloud 13 Avril 1747, marié 5 Avril 1769, à

Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon, Fille de M. le Duc de Penthièvre, Duchesse de Chartres, née 13 Mars 1753.

N. d'Orléans, Duc de Valois, né 6 Octobre 1773.

N. d'Orléans, Duc de Montpensier, né 3 Juillet 1775.

N. d'Orléans, Comte de Beaujolois, né 7 Octobre 1779.

N. Mademoiselle de Chartres, née 23 Août 1777.

*Branche de Bourbon-Condé.*

Louis-Joseph de Bourbon, Prince de Condé, né à Paris 9 Août 1736, marié 3 Mai 1753, à Charlotte-Godefride-Elisabeth de Rohan-Soubise, veuf 4 Mars 1760.

Louis-Henri Joseph de Bourbon-Condé, Duc de Bourbon, né 13 Avril 1756, marié 24 Avril 1770, à

Louise-Marie-Thérèse-Batilde d'Orléans, née à Saint-Cloud 9 Juillet 1750, Duchesse de Bourbon.

N. de Bourbon-Condé, Duc d'Enguien, né à Chantilly 2 Août 1772.

Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé, Fille du Prince de Condé, née 5 Octobre 1757.

*Branche de Bourbon-Conti.*

Louis-François-Joseph de Bourbon, Prince de Conti, né à Paris premier Septembre 1734, marié 7 Février 1759, à

Fortunée-Marie d'Est, Princesse de Conti, née 24 Novembre 1731.

*Princes légitimés.*

Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, né à Rambouillet 16 Novembre 1725, marié 29 Décembre 1744, à Marie-Thérèse-Félicité d'Est, veuf 30 Avril 1754.

Marie-Thérèse-Louise de Savoie-Carignan, née 8 Septembre 1749, mariée 17 Janvier 1767, à Louis-Alexandre-Joseph-Stanislas de Bourbon, Prince de Lamballe, veuve le 6 Mai 1768.



## MINISTRES ET SECRÉTAIRES D'ÉTAT.

*Messieurs.*

- 1774 le Comte de Vergennes. *les Affaires étrangères.*  
 1780 le Marquis de Ségur, *la Guerre.*  
 1780 le Marquis de Castries, *la Marine.*  
 1776 Amelot, *la Maison du Roi.*  
 1781 Joly de Fleury, *le Département des Finances.*

## CHANCELLERIE DE FRANCE.

- 1768 M. R. N. Ch. Aug. de Maupeou, Chevalier ;  
*Chancelier de France.*  
 1774 M. Ar. Th. Hue de Miromesnil, Chevalier,  
*Garde des Sceaux.*

## CONSEILS DU ROI.

## CONSEIL D'ÉTAT.

*Ce Conseil se tient le Dimanche & le Mercredi.*

## LE ROI.

*Messieurs*

- le Maréchal Prince de Soubise.  
 Joly de Fleury, Ministre d'Etat.  
 le Marquis d'Ossun, Ministre d'Etat.  
 le Comte de Vergennes, Ministre & Secrétaire d'Etat.  
 le Marquis de Castries, Ministre & Secrétaire d'Etat.  
 le Marquis de Ségur, Ministre & Secrétaire d'Etat.

## CONSEIL DES DÉPÊCHES.

*Ce Conseil se tient le Samedi.*

## LE ROI.

*Messieurs*

- le Garde des Sceaux.  
 le Maréchal Prince de Soubise.  
 d'Aguesseau, *Doyen du Conseil.*  
 Moreau de Beaumont, Conseiller d'Etat ordinaire.  
 Bertier de Sauvigny, Conseiller d'Etat ordinaire.  
 Joly de Fleury, Ministre des Finances.  
 le Marquis d'Ossun, Ministre d'Etat.  
 le Comte de Vergennes, Min. des Affaires étrangères.  
 Amelot, Secrétaire d'Etat.  
 le Marquis de Castries, Ministre de la Marine.  
 le Marquis de Ségur, Ministre de la Guerre. \*

## CONSEIL ROYAL DES FINANCES.

*Ce Conseil se tient le Mardi.*

LE ROI.

*Messieurs*

le Garde des Sceaux.

Chamont de la Galaisière, Conseiller d'Etat ordinaire.

Moreau de Marville, Conseiller d'Etat ordinaire.

Moreau de Beaumont, Conseiller d'Etat ordinaire.

de Boulogne, Conseiller d'Etat ordinaire.

Joly de Fleury, Ministre des Finances.

Lentin, Conseiller d'Etat.

## CONSEIL ROYAL DU COMMERCE.

*Ce Conseil se tient tous les quinze jours.*

LE ROI.

*Messieurs.*

le Garde des Sceaux.

d'Apocikau, *Doyen du Conseil.*

Chamont de la Galaisière.

Moreau de Beaumont.

de Boulogne.

Joly de Fleury, Ministre des Finances.

Bouvard de Fourqueux, Conseiller d'Etat ordinaire.

Amiot, Secrétaire d'Etat.

de Monthion, Conseiller d'Etat.

le Marquis de Castries, Ministre de la Marine.

## CONSEIL D'ETAT PRIVÉ.

M. le Chancelier.

M. le Garde des Sceaux.

*Ce Conseil est d'ailleurs composé de trente-six Conseillers, savoir, trente Conseillers d'Etat, tirés de la Magistrature, dont dix-huit ordinaires; trois d'Eglise, & trois d'épée, aussi ordinaires.**Quatre-vingt-huit Maîtres des Requêtes, dont le Doyen est Conseiller d'Etat né.*

## AMBASSADEURS DE FRANCE

*près les Cours Etrangères.**Trois Etats-Unis de l'Amérique. M. le Ch. de la Luzerne.*

- Basse-Saxe.* M. de Viviers, *Ministre Plénipotentiaire.*  
*Bruxelles.* M. le Marquis d'Adhemar, *Ministre Plénip.*  
*Cologne.* M. le Comte de Châlons, *Ministre Plénip.*  
*Danemarck.* M. le Baron de la Houze, *Ministre Plén.*  
*Deux-Ponts.* M. le Chevalier de Corberon, *Ministre Plén.*  
*Diette générale de l'Empire.* M. le Marquis de Bombelles.  
*Dantzick.* M. Depons, *résident.*  
*Espagne.* M. le Comte de Montmorin, *Ambassadeur ex-*  
*traordinaire & Plénipotentiaire.*  
*Franconie.* M. Menard de Choufy, *Ministre Plénip.*  
*Francfort-sur-le-Mein.* M. Bazo'i, *Résident.*  
*Gènes.* M. le Marquis de Monteil, *Ministre Plénip.*  
*Geneve.* M. le Baron de Caste'nau, *Résident à Geneve.*  
*Hongrie & Boheme.* M. le Baron de Breteuil, *Ambassa-*  
*deur extraord. auprès de l'Empereur.*  
*Hesse-Cassel.* M. le Comte de Grais, *Ministre Plénip.*  
*Haut-Rhin.* M. le Baron de Groschaly, *Ministre Plénip.*  
*Liege.* Le Marquis de Sainte-Croix, *Ministre Plénip.*  
*Lignes Grises.* M. le Baron de Salis de Marschlins,  
*chargé des affaires du Roi.*  
*Mayence.* M. le Comte O-Kelly, *Ministre Plénip.*  
*Malte.* M. de Sigtres de Caumont, *chargé des affaires*  
*du Roi.*  
*La Porte.* M. le Comte de Saint-Priest.  
*Portugal.* M. O-Dinne.  
*Provinces-Unies.* M. le Duc de la Vauguyon.  
*Prusse.* M. le Comte d'Esterno, *Ministre Plénip.*  
*Parme.* M. le Comte de Flavigny, *Ministre Plénip. près*  
*l'Infant d'Espagne Don Ferdinand.*  
*Rome.* M. le Cardinal de Bernis.  
*Russie.* M. le Marquis de Verac, *Ministre Plénip.*  
*Deux Siciles.* M. le Marquis de Clermont-d'Amboise,  
*Ambassadeur extraord.*  
*Sardaigne.* M. le Baron de Choiseuil.  
*Suede.* . . . . .  
*Suisse.* M. le Vicomte de Polignac.  
*Saxe.* M. le Marquis d'Entraigues-Latis, *Ministre Plénip.*  
*Treyes.* M. le Comte de Mouttier, *Ministre Plénip.*

*Toscane.* M. le Marquis de Barbantane , *Ministre Plénip.*  
*près l'Archiduc Léopold.*

*Venise.* M. le Marquis de Vergennes.

*Witemberg.* M. le Comte de Vibraye , *Ministre Plénip.*  
*& Ministre près du Cercle de Suabe.*

*Valais.* M. de Chaignon , *chargé des affaires du Roi.*

---

*Introduc̄teurs des Ambassadeurs.*

M. de la Live de la Briche , *semestre de Janvier.*

M. Tolosan , *semestre de Juillet,*

M. Fontaine de Cramayel , *en survivance.*

---

C O N S U L S F R A N Ç A I S

*dans les Pays Etrangers.*

Les Consuls sont des Officiers établis par commission du Roi , dans les divers Ports étrangers où l'on fait un commerce très-considérable. Les fonctions de ces Consuls sont de maintenir les Commerçans Français dans les privilèges qui leur ont été accordés, suivant les traités faits avec les Souverains du Pays ; & d'exercer une pleine juridiction , tant au civil qu'au criminel , sur tous les sujets de la Nation Française qui se trouvent dans leur département , & spécialement sur ceux qui exercent le commerce.

Les Consuls levoient autrefois des droits sur les Marchandises & sur les Bâtimens ; mais ils furent tous supprimés par Arrêt du Conseil de l'an 1691. On leur permit seulement de faire payer ces droits par les étrangers qui feraient commerce au Levant sous la bannière de France ; non pas à leur profit , mais à celui de la Chambre du Commerce de Marseille. Et pour dédommager les Consuls de la perte de ces droits , il fut ordonné que , du premier Janvier 1692 , ils seraient levés sur les Marchandises venant du Levant , Candie , Archipel , Morée , Barbarie , à leur arrivée au port

de Marseille, pour les Batiments qui y termineraient leur voyage; & a l'égard de ceux qui le termineraient en Italie & ailleurs, ès mains des Deputes de la Nation residents sur les échelles.

## E N E S P A G N E.

*Messieurs.*

|                                     |   |
|-------------------------------------|---|
| <i>Madrid.</i>                      | { Boyetet, chargé des affaires de la Marine<br>& du commerce de France. |
|                                     | { Aillaud, Chancelier-Secrétaire.                                       |
| <i>Cadix.</i>                       | { Duplessis de Mongelas, Consul-général.                                |
|                                     | { Poiret, Vice-Consul.  |
|                                     | { Dirandatz, Chancelier.  |
| <i>Séville &amp;<br/>San-Lucar.</i> | { D'Annery, Vice-Consul.  |
| <i>Malaga.</i>                      | Humbourg, Consul.   |
| <i>Cartagene.</i>                   | De Bertellet, Consul.   |
|                                     | { De Puyabry, Consul.   |
| <i>Alicante.</i>                    | { Du Tours de Puyabry, Vice-Consul.                                     |
| <i>Valence.</i>                     | Faure, Vice-Consul.   |
| <i>Gijon.</i>                       | L'Espardaj, Vice-Consul.  |
| <i>La Corogne.</i>                  | Destournelle, Consul.   |
| <i>Barcelone.</i>                   | Aubert, Consul.   |
| <i>Saint-Ander.</i>                 | D'Holaberiagu, Consul.  |
| <i>Oran.</i>                        | Prat, Consul.   |
| <i>Majorque.</i>                    | Oyon, Consul.   |
| <i>IlesCanaries.</i>                | Lecomte, Consul.  |

## E N P O R T U G A L.

|                  |   |
|------------------|---|
| <i>Lisbonne.</i> | { Meyronnet de Saint-Marc, Lieutenant de<br>Vaisseau, Consul-général. |
|                  | { D'Hermant, Vice-Consul.   |
| <i>Madere.</i>   | De la Tuellerie, Consul.  |

## E N I T A L I E.

|                  |                    |
|------------------|--------------------|
| <i>Nice.</i>     | Le Seurre, Consul. |
| <i>Caillery.</i> | Durand, Consul.    |

*Messieurs.*

|                                     |   |
|-------------------------------------|---|
| <i>Gênes.</i>                       | { Raulin , Consul.<br>} Ribiés , Chancelier.  |
| <i>Savone.</i>                      | Garibaldo , Vice Consul.  |
| <i>Port-Maurice.</i>                | Imbert , Vice-Consul.   |
| <i>Livourne.</i>                    | Le Chevalier de Bertellet , Consul.   |
| <i>Porto - Fer-<br/>rayo.</i>       | { Lambardi , Vice-Consul.   |
| <i>Ancône.</i>                      | Le Marquis de Benincasa , Consul.   |
| <i>Port-Fano.</i>                   | Giunti , Vice-Consul.   |
| <i>Pezaro.</i>                      | Billi , Vice-Consul.  |
| <i>Rome.</i>                        | { Digne , Consul.<br>} Moutte , Agent du Commerce.                                  |
| <i>L'Etat Ecclé-<br/>siastique.</i> | { Dominique Pietro , Agent du Com-<br>} merce ,                                     |
| <i>Civita-<br/>Vecchia.</i>         | { Vidau , Consul.<br>} Vidau fils , en survivance.                                  |
| <i>Sinigaglia.</i>                  | Le Comte de Béliardi , Consul.  |
| <i>Naples.</i>                      | { Le Chevalier de Saint-Didier , Consul-<br>} général.<br>} Marianne , Vice-Consul. |
| <i>Messine.</i>                     | L'Allemand , Vice-Consul.   |
| <i>Palerme.</i>                     | Gamelin , Vice-Consul.  |
| <i>Venise.</i>                      | Le Blond , Consul.  |
| <i>Isls Vénitien-<br/>nes.</i>      | { Saint-Sauveur , Consul-général.   |
| <i>Raguse.</i>                      | { Desfrivaux , Consul-général & chargé des<br>} affaires du Roi.                    |

## PAYS DE LA DOMINATION DE L'EMPEREUR.

|                 |                    |
|-----------------|--------------------|
| <i>Trieste.</i> | Bertrand , Consul. |
| <i>Ostende.</i> | Garnier , Consul   |

## P A Y S D U N O R D .

|                   |  |
|-------------------|--|
| <i>Amsterdam.</i> | { Le Chevalier de Lironcourt , Lieutenant<br>} de Vaisseau , Commissaire du Roi pour<br>} la Marine & le Commerce. |
|-------------------|--|

*Messieurs.*

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| <i>Rotterdam.</i>           | Castagny , Agent de la Marine de France. |
| <i>Hambourg.</i>            | Coquebert de Montbret , Consul-général.  |
| <i>Rostock.</i>             | Lagau , Vice-Consul.                     |
| <i>Dantzick.</i>            | De Pons , Consul-général.                |
| <i>Stockelm.</i>            | De l'Isle , Consul.                      |
| <i>Berghen.</i>             | De Chezaulx , Consul.                    |
| <i>Christian-<br/>sand.</i> | { De Chezaulx des Prés , Vice-Consul.    |
| <i>Elféneur.</i>            | De Brosferonde , Consul.                 |
| <i>Drontheim.</i>           | Frammery , Consul.                       |
| <i>S. Pétersbourg.</i>      | De Lelleps , Consul-général.             |
| <i>Mofcou.</i>              | Raimbert , Vice-Consul.                  |

## EN BARBARIE ET AU LEVANT.

*Dans l'Empire de Maroc.*

|                                     |   |   |
|-------------------------------------|---|---|
| <i>Maroc.</i>                       | { | Chenier , Consul-général , & chargé des affaires du Roi auprès de l'Empereur.           |
|                                     |   | Mure , Vice-Consul.   |
|                                     |   | Perille , Drogman.  |
| <i>Alger.</i>                       | { | Langoisfeur de la Vallée , Consul-général , & chargé des affaires du Roi auprès du Dey. |
|                                     |   | Bouville , Vice-Consul.   |
|                                     |   | Ferrier , Drogman.  |
| <i>Tunis.</i>                       | { | Durocher , Consul-général , & chargé des affaires du Roi , auprès du Bey.               |
|                                     |   | Desparron , Vice-Consul.  |
|                                     |   | Venture , Drogman.  |
| <i>Tripoli<br/>de<br/>Barbarie.</i> | { | D'André , Consul-général , & chargé des affaires du Roi auprès du Pacha-Bey.            |
|                                     |   | Valliere , Vice-Consul.   |
|                                     |   | Collet , Drogman.   |
| <i>Constan-<br/>tinople.</i>        | { | Antoine Fonton , premier Drogman.   |
|                                     |   | Dominique Fornetty , second Drogman.  |
|                                     |   | Pierre Fornetty , troisieme Drogman.  |
|                                     |   | Joseph Fonton , Drogman du Palais.  |
|                                     |   | Charles Tessa , Drogman de l'Échelle.   |

|                          |   |
|--------------------------|---|
| <i>Dardanelles.</i>      | { Roussel , Vice-Consul , sous les ordres directement de l'Ambassadeur de la Porte. |
|                          | { Amoureux , Consul-général.  |
|                          | { Cousinery , Vice-Consul.  |
| <i>Smirne.</i>           | { Charles Fonton , premier Drogman.   |
|                          | { Pierre Roboly , second Drogman.   |
|                          | { Chistophi d'Amirat , troisieme Drogman.   |
| <i>Scio.</i>             | { Dumenil , Vice-Consul.  |
|                          | { Alexandre Digeon , Drogman.   |
| <i>Rhodes.</i>           | { Mille , Vice-Consul.  |
|                          | { Simian , Drogman.   |
|                          | { Kersey , Consul-général.  |
| <i>Morée.</i>            | { Butet , Vice-Consul.  |
|                          | { Jean-Baptiste Fornetty , premier Drogm.   |
|                          | { Mertrude , second Drogman.  |
| <i>Coron.</i>            | Jhari Cadet , Drogman.  |
| <i>Patras.</i>           | Beauffier , Vice-Consul.  |
| <i>Tripoliffa.</i>       | De Chateau-Neuf , Vice-Consul,  |
|                          | { Mure , Consul-général.  |
| <i>Alexandrie.</i>       | { Du Trouy , Vice-Consul.   |
|                          | { Digeon , premier Drogman.   |
|                          | { Venture , second Drogman.   |
|                          | { De Jonville , Vice-Consul.  |
| <i>Rosette.</i>          | { Chabert , Drogman.  |
|                          | { Arazy , Consul-général.   |
| <i>Seyde.</i>            | { Isnard , Vice-Consul.   |
|                          | { Wiet , premier Drogman.   |
|                          | { Renard , second Drogman.  |
| <i>St. Jean-d'Acree.</i> | { Renaudot , Vice-Consul.   |
|                          | { Gaspard Testa , Drogman.  |
|                          | { Amé , Consul-général.   |
| <i>Alep.</i>             | { Bremond de Vault , Vice Consul.   |
|                          | { Luc Fonton , premier Drogman.   |
|                          | { Mathieu Deval , second Drogman.   |
|                          | { De Saint-Marcel , Consul.   |
| <i>Salonique.</i>        | { Bauné du Pavillon , Vice-Consul.  |
|                          | { Roboly , premier Drogman.   |
|                          | { D'Antan , second Drogman.   |



|               |   |  |
|---------------|---|--|
| La Canée.     | { | Pellegrin, Consul.                                 |
|               |   | Guy de Villeneuve, Vice-Consul.                    |
| Candie.       | { | Gaspard Fonton, Drogman.                           |
|               |   | Le Chevalier de Laydet, Vice-Consul.               |
| Cypre.        | { | Sielve, Drogman.                                   |
|               |   | Astier, Consul.                                    |
| Tripoly<br>de | { | D'Authier, Vice-Consul.                            |
|               |   | Louis Fornetty, Drogman.                           |
| Syrie.        | { | Taitbout, Consul.                                  |
|               |   | Burles de Jarfal, Vice-Consul.                     |
| Lataquit.     | { | L'Homâça, Drogman.                                 |
|               |   | De Voige, Vice Consul.                             |
| Bagdat.       | { | Pierre de Vai, Drogman.                            |
|               |   | Miroudot, Evêque de Babylone, Con-<br>sul-général. |
| Bassora.      | { | Roufféau, Consul.                                  |

## AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

|               |   |                                 |
|---------------|---|---------------------------------|
| Philadelphie. | { | . . . . ., Consul-général.      |
|               |   | Oster, Vice-Consul.             |
| Boston.       | { | L'Etombe, Consul-général.       |
|               |   | Toscan, Vice-Consul.            |
| Baltimore.    | { | Le Chevalier Danemours, Consul. |
|               |   | Bertin, Vice-Consul.            |

DÉPUTÉS DU COMMERCE DES VILLES  
ET COLONIES, RÉSIDANS A PARIS.*Messieurs*

|             |            |            |   |                            |
|-------------|------------|------------|---|----------------------------|
| Amiens.     | Cannet.    | Languedoc. | { | Dejoubert.                 |
| Bayonne.    | Du Livier. |            |   | M. Rome, en<br>survivance. |
| Bordeaux.   | Dubergier. |            |   | De la Fage.                |
| Guadeloupe. | Deshayes.  |            |   | De Montfer-<br>rier.       |

*Messieurs*

|                     |                          |                       |                               |
|---------------------|--------------------------|-----------------------|-------------------------------|
| <i>La Rochelle.</i> | Rasteau.                 | <i>Nantes.</i>        | Drouet.                       |
| <i>Lille.</i>       | De Lescluse.             | <i>Paris &amp; S.</i> | } Marion.                     |
| <i>Lyon.</i>        | Tournachon.              | <i>Malô.</i>          |                               |
| <i>Marseille.</i>   | Rostagny.                | <i>Rouen.</i>         | Deschamps.                    |
| <i>Martinique.</i>  | } Dubucq du<br>} Ferret. | <i>S. Domingue.</i>   | } Lhéritier de<br>} Brutelle. |

Deux de Messieurs les Fermiers-Généraux assistent au Conseil que tiennent ces Députés, tous les Mardis & les Vendredis.

*AMIRAUTÉS ÉTABLIES EN FRANCE.*

L'établissement des Amirautés a pour objet le Commerce maritime ; aussi les Officiers qui les composent connaissent-ils de toutes les contestations qui naissent à ce sujet, soit au civil, soit au criminel. Ils exercent une pleine juridiction sur tous les Ports & Havres du Royaume. Tous les armemens faits pour Commerce maritime, les Compagnies d'Assurance, les Sociétés de Commerce de Mer, en un mot tout ce qui peut avoir quelque trait à la Marine marchande, est de leur ressort. C'est aux Amirautés seules qu'il appartient de connaître des causes des étrangers

*Amirauté générale de France - Table-de-Marbre.*

## AMIRAL DE FRANCE.

1737 Monseigneur le duc de Penthièvre.

## PRÉSIDENTS.

*Messieurs*1778 De la Haye de Cormenin, *Lieutenant-Général-Civil.*1781 Tronquet de Saint-Michel, *Lieutenant-Général-Criminel.*1777 Mantel, *Lieutenant-Particulier.*

*Messieurs*

- 1751 Maignan de Savigny, *Doyen.*
- 1761 Gaigne.
- 1765 Pleney.
- 1769 Marguet.
- 1781 L'Abbé Poncelin de la Roche-Tilhac.
- 1782 Jourdain de Muizon.

G E N S D U R O I,

- ....., *Avocat-Général.*
- 1758 Poncet de la Grave, *Procureur-Général.*
- 1761 De la Roue, *Substitut.*
- 1776 Bottée, *Greffier en chef.*
- 1778 Richard, *Commis-Greffier.*

Sept Huissiers audienciers, Commissaires visiteurs:

*Amirautés de Provinces.*

La Table de Marbre est la seule des Amirautés qui jouisse du droit de juger des causes d'appel. Toutes les autres ne sont, à son égard, que des Amirautés particulières ; & leur juridiction ne s'étend pas au-delà des affaires qui se présentent à juger en première instance.

Abbeville,  
Agde.  
Aigues-mortes,  
Antibes.  
Arles.  
Bordeaux.  
Bayeux.  
Boulogne-sur-mer.  
Bayonne.  
Brest.  
Calais.  
Cherbourg.  
Collioure.  
Cette.  
Coutances;

Caen.  
Caudebec.  
Carentan.  
Dieppe.  
Dives.  
Dunkerque.  
Eu & Tréport.  
Fécamp.  
Fréjus.  
Grand-Camp.  
Grandville.  
Harfleur.  
Honfleur.  
Havre (le) de Grace.  
La Ciotta.

La Hogue.  
 La Rochelle.  
 Marennes.  
 Marseilles.  
 Martigues.  
 Morlaix.  
 Nantes.  
 Port-Bait.  
 Quimper.  
 Rouen.  
 Sables d'Ollonne.  
 Saint-Brieux.

Saint-Malo.  
 Saint-Valery en Caux.  
 Saint-Vallery-sur-Somme.  
 Saint-Tropès.  
 Toulon.  
 Touques.  
 Vannes.  
 L'Isle de Rhé.  
 L'Isle d'Oléron.  
 L'Isle-Dieu.  
 L'Orient.

*Ports obliques ; au nombre d'environ 60*



## ESPAGNE.

**L**E Royaume d'Espagne, qui contient environ 8500 milles géographiques quarrés, comprend, au Portugal près, cette belle presqu'Isle connue chez les anciens sous le nom d'Ibérie. Cet Etat, l'un des plus importants & des plus considérables de l'Europe, contient aujourd'hui 8 Archevêchés, & 48 Evêchés, 16427 Villes & Villages; 18106 Paroisses, 2004 Couvents de Religieux, & 1026 Couvents de Religieuses. Avant la découverte du Nouveau-Monde, l'Espagne nourriait 20 millions d'habitans. En 1747, elle n'avait que 7 millions 423 mille 590 ames, en y comprenant 180 mille 46 Ecclésiastiques. Depuis cette époque, les émigrations au Nouveau-Monde, ne sont ni si fréquentes, ni si nombreuses. Ainsi la population a dû s'y rétablir; en effet, on y compte aujourd'hui neuf à dix millions d'habitans. M. Raynal nous a conservé une Table, dressée en 1768 par M. le Comte d'Aranda, alors Président du Conseil de Castille, qui offre des détails intéressans sur cette matière.

Le revenu net de cette Couronne est de 124 millions, monnoie de France; & ses dépenses ordinaires n'en absorbent que 96; d'où il résulte qu'elle forme l'une des plus riches Monarchies de l'Europe.

La Religion de ce Pays est entièrement Catholique; & depuis la dernière expulsion des Maures, en 1609, l'Inquisition, tribunal le plus redoutable de l'univers, n'a souffert aucun autre culte.

Les Espagnols sont très-spirituels, fort laborieux, & propres aux Sciences. Si l'Inquisition s'est opposée jusqu'à présent au progrès des Belles-Lettres en Espagne, jamais peuple ne porta la morale, la dialectique, la métaphysique & la théologie au point de perfection & de solidité où les Espagnols sont parvenus sur ce sujet: il paraît d'ailleurs que l'Inquisition, forcée enfin dans ses retranchemens, va permettre un libre

effor au génie des peuples de cette belle région. Tous les papiers publics nous annoncent avec quel zèle D. Santiago Thevin, Libraire, vient de publier la traduction espagnole du grand prospectus de l'Encyclopédie, par ordre de matières. On y ajoute qu'à la tête des Souscripteurs qui se sont présentés pour cet ouvrage, est S. E. D. Philippe Beltran, Evêque de Salamanque, Inquisiteur-général.

Le Commerce est assez florissant dans ce Royaume: on assure qu'il vend tous les ans à l'étranger pour plus de 6 millions de piastres de laine, de soie, vin, fer & de soufre. Cependant cette branche d'industrie y est susceptible d'une beaucoup plus grande activité: mais la facilité qu'ont les Espagnols de puiser dans les mines du Potosi, énerve leurs talents, & rend communément la multitude présomptueuse & négligente. Il est certain que, depuis 1492, époque de la découverte du Nouveau-Monde, jusqu'à nos jours, l'Espagne a retiré de cette région près de 10 milliards de piastres. On dit que les seuls Galions de l'année 1781, lui ont rapporté 178 millions cinq cent mille livres tournois.

Le Gouvernement d'Espagne, assez semblable à celui de France, est entièrement monarchique, & le pouvoir royal y est illimité. Les lois fondamentales de l'Etat, celles qui comprennent les obligations du Prince envers ses Sujets, & les devoirs de ceux-ci envers le Monarque, sont les seuls obstacles qui s'opposeraient aux volontés arbitraires d'un Roi qui voudrait introduire le despotisme. Ce qu'on appelle en France la loi Salique, n'est point connue en Espagne; & les femmes succèdent à la Couronne, à défaut de mâles.



## MONNOIES COURANTES D'ESPAGNE.

*Valeur de l'Or, selon l'Ordonnance du 17 Juin 1779.*

| <i>Pieces.</i>              | <i>réaux.</i>       | <i>maravedis.</i> |
|-----------------------------|---------------------|-------------------|
| Le Doublon, { ancien,       | 321                 | 6                 |
| à 8 écus d'or. { nouveau,   | 320                 | »                 |
| Le Doublon { ancien,        | 160                 | 20                |
| de 4 écus d'or. { nouveau,  | 160                 | »                 |
| Le Doublon { ancien,        | 80                  | 10                |
| de 2 écus d'or. { nouveau,  | 80                  | »                 |
| L'Ecu d'or. { ancien,       | 40                  | 5                 |
| { nouveau,                  | 40                  | »                 |
| Le demi écu d'or. { ancien, | 21, & un quartillo. |                   |
| { & moderne,                |                     |                   |

*Valeur de l'Argent, tant ancien que moderne.*

| <i>Pieces.</i>                 | <i>réaux de vellon.</i> | <i>maravedis.</i> |
|--------------------------------|-------------------------|-------------------|
| Le réal à 8,                   | 20                      | ».                |
| Le réal à 8 sevillane de 1718, | 16                      | ».                |
| Le réal à 4,                   | 10                      | ».                |
| Le réal à 4 sevillane de 1718, | 8                       | ».                |
| Le réal à 2, ou la piccette,   | 4                       | ».                |
| Le réal de plata columnario,   | 2                       | 17.               |
| Le réal de plata,              | 2                       | ».                |
| Le demi-réal de plata colum.   | 1                       | $\frac{1}{4}$ .   |
| Le demi-réal de plata,         | 1                       | ».                |

*Valeur des monnoies de cuivre, tant anciennes que modernes.*

| <i>Pieces.</i>               | <i>maravedis.</i> |
|------------------------------|-------------------|
| La piccette de deux quartos, | 8.                |
| Le quarto,                   | 4.                |
| L'ochavo,                    | 2.                |

Le maravedis est la plus petite monnoie d'Espagne.

*Monnoies imaginaires.*

Le doublon d'or cabesa, vaut 14 réaux 9 maravedis de vellon.

Le ducat d'argent, ou la double pistole ancienne, vaut 40 réaux d'argent courant, & 25 marvedis de vellon.

Le ducat neuf d'argent vaut 16 réaux 17 maravedis de vellon.

Le ducat de vellon vaut 11 réaux & 1 maravedis de vellon.

L'écu de vellon vaut 10 réaux.

*Valeur du Doublon d'or d'Espagne, dans les principales Cours de l'Europe.*

| <i>Etats.</i>                     | <i>valeur.</i>  |
|-----------------------------------|---|
| Portugal,                         | 3200 raix.  |
| France,                           | 18 l. tournois 14 s. 7 d.   |
| Turin,                            | 16 l. $\frac{5}{8}$ .   |
| Gênes,                            | 20 l. 10 s. 5 d.  |
| Venise,                           | 27 l. $\frac{1}{2}$ . d'une monnoie<br>appellée piccoli.  |
| Florence & dans toute la Toscane, | 23 l.   |
| Rome,                             | 35 jules $\frac{1}{2}$ .  |
| Naples,                           | 45 carlins.   |
| Sicile,                           | 45 tarins.  |
| Malthe,                           | 8 écus de cuivre à 12<br>tarins chacun.   |
| Sardaigne,                        | 10 l. $\frac{1}{4}$   |
| Angleterre & Ecoffe,              | 200 penis.  |
| Irlande,                          | 216 penis.  |
| Hollande & Zelande,               | 8 florins $\frac{1}{4}$ de banque;<br>ou 12 flor. $\frac{1}{2}$ de monnoie courante.  |
| Hambourg,                         | 10 marcs & 40 de ban-<br>que.   |
| Francfort,                        | 7 florins $\frac{1}{2}$ , monnoie<br>courante; dans tous les autres Etats d'Allemagne,<br>sept florins, & dix sept kreutzers de la monnoie<br>courante. |



|                    |                                  |
|--------------------|----------------------------------|
| <i>Danemarck</i> , | 4 rixdalers monnoie<br>courante. |
| <i>Suede</i> ,     | 36 dalhers de cuivre.            |
| <i>Pologne</i> ,   | 14 florins $\frac{1}{2}$ .       |
| <i>Moscovie</i> ,  | 4 roubles.                       |

## M A I S O N R O Y A L E.

CHARLES III , né 20 Janvier 1716 , Roi des deux Siciles 15 Mai 1734 , marié 19 Juin 1738 , à Marie-Amélie de Saxe , puis Roi d'Espagne & des Indes 10 Août 1759 , veuf 27 Septembre 1760.

Charles-Antoine-Pascal-François-Xavier Jean Népomucene-Joseph-Janvier-Seraphin-Diegue , Prince des Asturies , Fils du Roi , né le 11 Novembre 1748 , marié 4 Septembre 1765 , à

Louise - Marie - Thérèse de Parme , Princesse des Asturies , née 9 Décembre 1751.

Charles-Dominique-Eusebe-Raphaël-Jacob-Antoine-Jean-Népomucene , Fils du Prince des Asturies , né le 6 Mars 1780.

Charlotte-Joachime , Fille du Prince des Asturies , née 25 Avril 1775.

Marie-Louise-Charlotte , seconde Fille du Prince des Asturies , née 11 Septembre 1777.

Marie-Amélie , troisième Fille du Prince des Asturies , née le 9 Janvier 1779.

Gabriel-Antoine-François-Xavier-Jean-Népomucene-Joseph-Seraphin-Pascal-Sauveur , Fils du Roi , né 12 Mai 1752.

Antoine - Pascal - François - Jean - Népomucene - Ancello-Raimond-Silvestre , Fils du Roi , né 31 Décembre 1755.

Marie-Josephe , Fille du Roi , née 16 Juillet 1774.

Louis-Antoine-Jacques , Frere du Roi , né 25 Juillet 1727.



---

**C O N S E I L D' É T A T.**

*Messieurs*

- Le Prince d'Yachi, *absent.*  
 Le Duc de Grimaldi, *absent.*  
 Le Marquis de Esquilace, *absent.*  
 Le Comte de Florida - Blanca.  
 Dom Emanuel de Roda.  
 Dom Joseph de Galvez.  
 Dom Michel de Muzquiz.  
 Le Marquis de Blanco, *Secrétaire, avec les honneurs  
 du Conseil.*  
 Dom Bernard del Campo, *Secrétaire en survivance,  
 avec les honneurs de cette Charge.*
- 

**MINISTRES ET SECRETAIRES D'ÉTAT.**

*Messieurs*

*Ministre des affaires étrangères.*

- Le Comte de Florida-Blanca, premier Secrétaire d'Etat.

*Des Graces & de la Justice.*

- Dom Emanuel de Roda.

*Des Finances & de la Guerre.*

- Dom Michel de Muzquiz, *par interim.*

*De la Marine.*

- Le Marquis de Gonzales Castejon.

*Des Indes.*

- Dom Joseph de Galvez.

*CAPITAINES Généraux des Armées d'Espagne.*

*Messieurs*

1763. Le Comte d'Aranda.  
 1770. Le Marquis de Croix.

*DIRECTEUR général de la Marine , remplissant les fonctions d'Amiral.*

Don Louis de Cordova.

MINISTRES ENVOYÉS DANS LES COURS ÉTRANGÈRES.

*Messieurs*

|                       |  |
|-----------------------|--|
| <i>A Copenhague ,</i> | { Le Chevalier de Coral , <i>Ministre Plén.</i><br>Don Melchior de Pernia , <i>Secrétaire.</i> |
| <i>Dresde.</i>        | Le Chevalier d'Onis , <i>Ministre Plénip.</i>  |
| <i>Florence.</i>      | { Dom Joseph Monino , <i>Envoyé extr.</i><br>Dom François Vernacini , <i>Secrétaire.</i>       |
| <i>Gênes ,</i>        | { Le Chevalier Cornejo , <i>Ministre.</i><br>Don Bazilio Ortiz de Velasco , <i>Sec.</i>        |
| <i>La Haie.</i>       | { Le Comte de Sanafé , <i>Ministre Pl.</i><br>Don Eugene de Renovales , <i>Secrét.</i>         |
| <i>Lisbonne.</i>      | { Le Comte de Fernannuñez , <i>M. P.</i><br>Don Joseph Caamanno , <i>Chargé d'aff.</i>         |
| <i>Naples.</i>        | { Le Vicomte de la Herreria , <i>Min. Pl.</i><br>Don Anget Trigueros , <i>Chargé d'aff.</i>    |
| <i>Paris.</i>         | { Le Comte d'Aranda , <i>Ambassadeur.</i><br>Don Ignace de Héredia , <i>Secrétaire.</i>        |
| <i>Parme.</i>         | { Le Chevalier de Magallon , <i>Ministre.</i><br>Le Chevalier Aguera , <i>Chargé d'aff.</i>    |
| <i>Petersbourg.</i>   | { Le Marquis de la Torrè , <i>Ministre Pl.</i><br>Normand , <i>Chargé d'affaires.</i>          |
| <i>Rome.</i>          | { Le Duc de Grimaldi , <i>Ambassadeur.</i><br>Le Chevalier d'Azara , <i>Ministre.</i>          |
| <i>Stockolm.</i>      | { Le Comte Guemes , <i>Ministre Plénip.</i><br>Don Joseph Mas , <i>Secrétaire.</i>             |

*Messieurs*

|                |   |
|----------------|---|
| <i>Turin.</i>  | { Le Duc de Villahermosa , <i>Ambassad.</i><br>Don Joseph de Ocaris , <i>Chargé d'aff.</i>  |
| <i>Venise.</i> | { Le Marquis de Squilace , <i>Ambassad.</i><br>Don Hidore Martin , <i>Secrétaire.</i>   |
| <i>Vienne.</i> | { Le Comte d'Aguilar , <i>Ambassadeur.</i><br>M. d'Iriarte , <i>Secrétaire d'Ambassad.</i><br>De Lellis , <i>Off. de la Secr. d'Ambassad.</i> |
| <i>Berlin.</i> | { Don Simon de Las Casas , <i>Minist. Pl.</i><br>Don Joseph Bermudez de Castro ,<br><i>Secrétaire.</i>  |

*INTRODUCTEURS DES AMBASSADEURS.**Messieurs*

Le Marquis d'Ovieco.  
Le Marquis de Manca.

*C O N S U L S D' E S P A G N E*  
*dans les divers Ports de l'Europe.*

*Algarve.* Don Juan-Antonio Villaro.

*Ses Vice-Consuls.*

D. Joseph de Torrès , *Castro-Maria.*  
D. Juan-Dominique Sanchez , *Faro.*  
D. Benito de Acevedo , *Lagos.*  
D. Joseph-Joachin de Andrade , *Tavira.*  
D. Joseph Nuñez , *Villa-nova.*  
D. Antonio Salarique Mestre , *Villa-real.*  
*Amsterdam.* D. Ignace de Afo.

*Antibes.* D. Justo de Beauregard.  
*Son Vice-Consul.*

D. Juan-Carlos Hivert , *Canes.*

*Bayonne.* D. Estevan Gazan.

*Ses Vice-Consuls.*

D. Raphaël Florensa , *Bayonne.*

D. Martin Pagès , *Saint-Jean de-Luz.*

*Bordeaux.* D. Manuel de Las-Heras.

*Ses Vice-Consuls.*

D. Hugues Pedesciaux , *Bordeaux.*

D. Pedre Carrel , *Rochelle.*

*Sardaigne.* D. Juan-Cesar Baille.

*Ses Vice-Consuls.*

D. Seraphin de Candie , *Alger.*

D. Juan-Baptiste Frédéric , *Castillo-Sardo.*

D. Augustin Raphaël , *Isla de San-Pedro.*

D. Juan-Antiogo Piftis , *Orient.*

D. Estevan Milanta , *Sacer.*

*Cette.* D. Antonio Marqués.

*Ses Vice-Consuls.*

D. Cayetano Maragas , *Narbonne.*

D. Andres Arnoud , *Agde.*

D. Juan Romea , *Cette.*

*Corse.* D. Oliverio de Cardi.

*Ses Vice-Consuls.*

D. Domingo Forcioli , *Ajaccio.*

D. Juan-Brando Agostini , *Aleria.*

D. Juan Fraticelli , *Bonifacio.*

D. Joseph-Antonio Matei , *Ersa.*

D. Antoine Arena , *Ifola-rosa.*

D. Oracio Guenza , *Porto-vecchio.*

D. François Giovaneti , *Maginezo.*

D. Joseph Piarza , *S. Fiorenzo.*

D. Vincent Colonna , *Vico.*

*Dunkerque.* D. Juan de la Plaza-y-Graciat.

*Ses Vice-Consuls.*

D. N. Belle , *Boulogne.*

D. N. Tellier , *Calais.*

D. Geronimo de Clerck , *Dunkerque.*

D. Bernard-Alberic Greinque , *Lille.*

*Elfeneur.* Don Louis-Miguel Badin.

*Gênes.* D. Joseph de Vriondo.

*Ses Vice-Consuls.*

D. Balthasar Durante , *Alasio.*

D. Domingo Sicardi , *Cervo.*

D. Juan Domingo Ceretti , *Especia.*

D. Joseph Sanquineti , *Final.*

D. Marcos Flores , *Lerici.*

D. Antonio Rambaldi , *Puerto-Mauricio.*

D. Juan Salucio , *Puerto-Venere.*

D. Joseph Sachero , *San-Remo.*

D. Balthasar Jordan , *Savone.*

*Hambourg.* D. Manuel de Urcullu.

*Son Vice-Consul.*

D. Mariano de Arechaga , *Hambourg.*

*Livourne.* D. Manuel de Silva.

*Son Vice-Consul.*

D. Fortunato Mazzari , *Puerto-Ferrago.*

*Lisbonne.* D. Joseph del Rio.

*Ses Vice-Consuls.*

D. Pablo de Costa-Ferreira , *Allandra.*

D. Victor Grazaon , *Alentejo.*

D. François Texeyra , *Angra.*

D. Juan-Rodriguez de Colta , *Arcos-de-Valdevez.*

D. Philippe Nuñez Bogas , *Beira.*

D. Santiago de la Tulliere , *Belen.*

D. Sebastien Rodriguez , *Lascaes.*

D. Joseph de Faria , *Figueira.*

- D. François Solha , *Guimaraeno.*  
 D. Manuel de Soufa , *Isla-del-Fayal.*  
 D. Joseph Pereyra , *île de Madere.*  
 D. Bartolomé Betancour , *île Gratiouse.*  
 D. Joseph de Costa , *île de Saint-George.*  
 D. Juan-Ignace de Soufa , *île de Sainte-Marie.*  
 D. Juan de Soufa , *île de Saint-Michel.*  
 D. François de Mezquita , *île de Fleurs.*  
 D. Antoine Ruiz Toranzo , *Lisbonne.*  
 D. Luis Gayoso , *Oporto.*  
 D. Gonzalo Barbofa , *Province del Mino.*  
 D. Antonio de Acuña Texeira , *Province des trois Montagnes.*

- D. Antonio Martinez Dinis , *Peniche.*  
 D. Francisco Macedo , *Saint-Mastinro.*

*Marseille.* D. Juan de la Rosa.

*Ses Vice-Consuls.*

- D. Francisco Bremond , *Cassis.*  
 D. Louis Julien , *Toulon.*  
 D. Narcisse Montener , *Vannes.*

*Naples.* D. Narcisso Mestra.

*Ses Vices-Consuls:*

- D. Aniclo del Giudice , *Castelamar.*  
 D. Alexandre Orequiasales , *Gaete.*  
 D. Edouart de Sians , *Isquia.*  
 D. Ignace Luciniano , *Pouzzole.*  
 Conde Bonarelli , *Ortonasfare.*  
 D. Joseph Salcedo , *Otronto.*  
 D. Andres de Genaro , *Vigolquense.*

*Nice.* D. Antonio de San-Pedro.

*Ses Vice-Consuls.*

- D. Cayetano Icardi , *Limpia.*  
 D. Joseph Ricardi , *Onella.*  
 D. Angel Negte , *Ville-Franche.*

*Palerme.* Don Guillermo Dotto:

*Ses Vice-Consuls.*

- D. Juan Grafo , *Aci.*  
 D. Pedro Moscara , *Alarcala.*  
 D. Joseph Meli , *Augusta.*  
 D. Juan-Baptista Ponte , *Castelvetrano.*  
 D. Joseph Alcalá , *Catane.*  
 D. Rosario Gubernati , *Girgenti.*  
 D. Estevan Macaluso , *Jusa.*  
 D. Juan Martínez , *Sicata.*  
 D. Maranio Barbo-Gallo , *Mascali.*  
 D. Balthazar Ferro , *Mazzara.*  
 D. Santiago Leporino , *Melazzo.*  
 D. Vincent Agello , *Messine.*  
 D. Joseph Dellotto , *Palerme.*  
 D. Francisco Pellegrino , *Patti.*  
 D. Calogero Garigliani , *Sciacca.*  
 D. Joseph Gorica , *Syracuse.*  
 D. Joseph de Luca , *Tropani.*  
 D. Salvador de la China , *Victoria.*  
*Portlongane.* D. Antonio Messina.  
*Rouen.* D. Joseph Paulo.

*Ses Vice-Consuls.*

- D. N. Collet Duval , *Caen.*  
 D. N. Liais , *Cherbourg.*  
 D. N. Cavilhier , *Fécamp.*  
 D. N. Lalanne , *Havre.*  
 D. N. Bermon , *Honfleur.*  
 D. N. Havet , *Montreuil.*  
 D. Pedro Planter , *Rouen.*  
*Saint-Malo.* D. Antonio Vergér.

*Ses Vice-Consuls.*

- D. Louis Chaumot , *Brest.*  
 D. Gaspar Lannox , *Morlaix.*  
 D. Louis Landaluce , *Nantes.*  
 D. Pedro Monthleger , *Port-Louis.*  
 D. N. Rongel de Maison-neuve , *Saint-Brieux.*  
 D. Julien Malo Millet , *Saint-Malo.*  
*Venise.* Don Pedro Rombenchi.



# P O R T U G A L.

## G O U V E R N E M E N T.

**L**E Portugal, Royaume le plus occidental de l'Europe, est borné au Nord par la Galice, au Midi & au Couchant par l'Océan; au Levant par l'Andalousie, la nouvelle Castille & le Royaume de Léon.

Cet Etat comprend environ 125 lieues du Midi au Nord, & 60 du Levant au Couchant. On y compte 2 millions 800 mille ames; 22 grandes Villes, 53 Villes communes, 200 Bourgs & 4 mille Paroisses; 3 Archevêchés, 17 Evêchés, 3 Universités & 3 Tribunaux d'Inquisition.

La Religion Catholique est la seule dont l'exercice y soit permis. On y trouve cependant un grand nombre de Juifs, qui y sont tolerés à cause du commerce. L'Inquisition y est établie; mais ce Tribunal n'y est pas si formidable depuis que le Roi Jean V s'en est déclaré le chef, & que les Juges sont obligés de suivre les regles ordinaires de la procédure criminelle.

Lisbonne, située sur le Tage, qui comprend une population d'environ 250 mille ames, en est la Capitale. On assure que cette Ville, l'une des plus régulièrement bâtie de l'Europe, a deux lieues de longueur sur une de large.

Le Gouvernement de Portugal est monarchique & absolu; cependant lorsqu'il est question d'ordonner de nouvelles impolitions, & de statuer sur l'ordre de la succession au Trône, il faut obtenir le consentement des Etats, composés du Clergé, de la haute Noblesse & du Tiers-état. Le Clergé est représenté par les Archevêques & les Evêques; la haute Noblesse est composée des Ducs, Marquis, Comtes, Vicomtes & Barons; & le Tiers-état, qui comprend la Bourgeoisie, la Noblesse inférieure & les Grands-Maitres

des Ordres de Chevalerie, est représenté par les Députés des Villes & des Bourgs. Ces Etats ne s'assemblent que lorsque le Roi les convoque, & depuis 1697 il ne s'est point fait de convocation.

Quoique la Couronne de Portugal soit héréditaire, les enfans des Freres du Roi ne peuvent succéder sans obtenir le consentement des Etats. La loi Salique n'est pas admise en Portugal; mais les Princeïsses perdent leur droit à la Couronne si elles se marient hors du Pays.

Le Manifeste publié en 1641, par les Etats du Royaume, a confirmé le droit de représentation à l'égard de la succession au Trône; mais il ne s'étend qu'aux Freres & à leurs enfans, au défaut desquels la succession passe au plus proche parent. Les lois fondamentales de ce Royaume sont les Cortés de Lamego.

Benoît XIV, par une Bulle de 1749, a donné au Roi de Portugal le titre de Très-fidèle; & le Fils aîné de ce Prince porte toujours le nom de Prince du Brésil.

Il est impossible de donner un tableau exact des revenus du Portugal, parce que tel est l'ordre qui est établi dans le trésor royal, que l'Ecrivain, le Grand-Trésorier & le Président du Conseil des Finances, ont seuls connoissance des fonds qui y sont versés. Cependant, si l'on considère que cette Couronne possède un patrimoine immense dans trois parties du Monde, qu'elle possède une grande quantité de mines d'or & de diamans, & que les Portugais font un commerce considérable de tabac, de cuivre, de sucre, de coton, de cochenille, de café, de cacao, de fruits, de sel, d'huile & d'ivoire, on ne pourra se dispenser de croire qu'ils sont très-importans.

Les forces de l'Etat sont assez intéressantes. Celles de terre consistent en 32 Régimens d'infanterie, quatre Régimens d'artillerie & 12 Régimens de cavalerie. Il y a aussi des Compagnies détachées d'artillerie & de cavalerie, qui sont répandues dans les principales places du Royaume.

Toutes les troupes sont habillées à la Prussienne, exercées comme celles du Roi de Prusse, & commandées indifféremment par des Officiers de toutes les Nations. Ce qu'il y a de plus précieux dans la Constitution du Portugal, c'est que le mérite seul conduit un soldat au premier grade militaire.

Il y a aussi dans le Royaume 2 Régiments de milice, qui montent à 5 mille hommes, & auxquels on ne donne aucune paie. Les Officiers seuls reçoivent les honoraires dont jouissent ceux des autres Régiments. Cependant ces troupes provinciales sont habillées pour la plus grande partie, & sont sujettes à un certain exercice.

Le Portugal peut armer 25 vaisseaux de guerre, depuis 50 jusqu'à 92 canons, & 10 frégates de 30 jusqu'à quarante. Il y a actuellement dans le port de Lisbonne une escadre de 12 vaisseaux & de quatre frégates.

Long-temps ici comme en Espagne, l'Inquisition & les préjugés étouffèrent toutes les Sciences, & ne permirent que faiblement aux Beaux-Arts de prendre l'essor. On s'apperçoit depuis plusieurs années, que la lumière philosophique, qui éclaire aujourd'hui la plus grande partie de l'Europe, étend aussi sa bienfaisance sur ces deux Royaumes. Un préjugé avantageux pour le Portugal, c'est l'établissement qui s'est formé au mois d'Avril 1781, à Coimbre, d'une Société littéraire. Cette Compagnie, composée de 24 membres, y compris le Président, 4 Directeurs, un Secrétaire & un Archiviste, a pour objet l'Histoire naturelle, la Chimie, l'Agriculture, le progrès des Manufactures & du Commerce.

Il y a aussi à Lisbonne une Académie des Sciences, une belle Bibliothèque, & un Collège destiné à servir d'asyle à la grande Noblesse, & où l'on apprend les langues étrangères, le latin, la philosophie, la dialectique, la géométrie, le grec, la danse & l'équitation. On y a même établi depuis peu une chaire d'hydrographie & de navigation.

Il y a une autre Académie de cette espece à Mafra; près de Lisbonne, pour la Noblesse du second ordre; & dans toutes les Provinces on trouve aujourd'hui des Colleges, où l'on apprend la langue latine, la poésie, l'agriculture & les mathématiques.

## D E S M O N N O I E S.

### E S P E C E S D' O R.

|  |               |
|--|---------------|
| Des pieces du poids d'une once, valant | 120,800 Rais. |
| Autres du poids d'une demi-once,       | 60,400        |
| Idem. du poids d'un quart,             | 30,400.       |
| Idem. d'un huitieme,                   | 10,600.       |
| Idem. d'un seizieme,                   | 800.          |
| Idem. d'un trente-deuxieme d'once,     | 400.          |

### E S P E C E S D' A R G E N T.

|                                   |           |
|-----------------------------------|-----------|
| Des pieces du poids de demi-once, | 480 Rais. |
| Celles du poids d'un quart,       | 240.      |
| Celles d'un huitieme,             | 120.      |
| Celles d'un seizieme,             | 60.       |
| Et celles d'un trente-deuxieme,   | 20.       |

Les écritures s'y tiennent en rais.

On remarquera que les rais ne se subdivisent point; l'usage veut seulement qu'on les sépare, les centaines par zéro barré, & les millions des milliers, par un petit trait, &c.

## M A I S O N R O Y A L E.

MARIE-FRANÇOISE-ÉLISABETH, de Portugal, née 21 Décembre 1734, Reine de Portugal & des Algarves 24 Février 1777, mariée 6 Juin 1760, à

Don PIERRE, Roi de Portugal, né 5 Juillet 1717.

Joseph-François Xavier, Prince du Brésil, né 21 Août 1761, marié 21 Février 1777, à

Marie-Françoise Bénédicte, Niece du Roi, Princesse du Brésil, née 25 Juillet 1746.

## I N F A N T S D E P O R T U G A L .

Jean-Marie-Louis-Joseph-François-Xavier de-Paul-Antoine-Dominique Raphaël, Frere du Prince du Brésil, né 13 Mai 1767.

Marie-Anne-Victoire Joseph-Françoise Xaviere-de-Paul-Antoinette-Jeanne-Dominique-Gabrielle, Sœur du Prince du Brésil, née 15 Décembre 1768.

Marie-Anne-Françoise Joseph-Rite-Jeanne de Portugal, Niece du Roi, née 8 Octobre 1736.

## C O N S E I L S G É N É R A U X .

Il y a plusieurs Conseils en Portugal, où se traitent les affaires de l'Etat. Les principaux sont, le Conseil d'Etat proprement dit, le Conseil de Guerre, le Conseil des Finances, le Conseil des Colonies, le Conseil de la Marine & celui de la Justice. Tous les autres ne sont qu'une émanation de ces quatre Tribunaux, & ils leur sont subordonnés.

## C O N S E I L D' É T A T .

La Reine préside à ce Conseil, ensuite vient le Roi; son Epoux, puis le Cardinal de Cunha, Archevêque d'Evora, le Marquis d'Anjeja, Don Antoine d'Andrade de Enderrabedes, Grand-Chancelier du Royaume, le Vicomte Ponte de Lima, & trois Secrétaires d'Etat, qui sont :

*Messieurs*

1770 D. Martin de Mello à Castro, pour le département de la Marine, de la Guerre, du Domaine royal & des Conquêtes.

*Messieurs*

1774 D. Agrès de Saa à Mello , pour le département des affaires étrangères.

1777 Le Vicomte Villanova de Cerveira , pour le département des affaires intérieures du Royaume.

## C O N S E I L D E G U E R R E.

Ce Conseil est composé de 4 Conseillers d'Etat , d'un Secrétaire , qui pour l'ordinaire est en même tems Secrétaire d'Etat au département de la guerre.

## D E S E M B A R G O D E P A C A , O U C O N S E I L D U P A L A I S.

Ce Conseil , semblable à celui de Castille établi en Espagne , est le Tribunal suprême , auquel ressortissent tous les autres Tribunaux du Royaume. Il consiste en un Président , 20 Conseillers , qu'on appelle *Desambargadores* , de 5 Secrétaires de la Chambre , d'un Trésorier & de plusieurs Huissiers. Le Président est en même tems Juge souverain de la Police.

1777 Le Comte de Valdereis , *Président*.

1776 D. Antoine d'Andrade de Enderrabedes *Grand-Chancelier*.

## C O N S E I L D ' É T A T I N T I M E.

Dans les causes civiles & criminelles , ce Conseil se distribue en deux Chambres ; en celle *da supplicação* ou Conseil des Requêtes , & en celle appelée *la casa da civil Relação* , ou Conseil de la Justice. Ces deux Cours jugent en dernier ressort , & par appel des Tribunaux des Provinces , toutes les causes qui excèdent la somme de 250,000 rais en biens-immeubles , & 300,000 en biens meubles. Chacune de ces Chambres est encore subdivisée en deux Juridictions. L'une , pour les requêtes , comprend 39 Conseillers , & l'autre , qui a pour objet les affaires civiles , est composée de 24 Conseillers.

Le Cardinal de Cunha , *Président de la Relação*.

## C O N S E I L D E S F I N A N C E S.

Ce Conseil a l'administration des revenus du Roi ; selon les divers départements qui le composent. Ces

départemens font celui de Portugal & du Royaume d'Algarve, celui d'Afrique, celui des Indes & des fio tes. A ce Conseil ressortissent trois autres Tribunaux; favoir : la Chambre des Comptes, celle des Douanes & celle du Commerce.

*Messieurs*

1777 Le Comte d'Arambuja, *Président.*

1777 Le Marquis d'Anjeja, *Surintendant des Finances.*

1777 Le Comte da Cruz, *Chancelier du Conseil des Finances.*

C O N S E I L D E S C O L O N I E S.

1777 M. le Comte d'Acunha, *autrefois Vice-Roi du Brésil, Président.*

MINISTRES ET SECRÉTAIRES D'ÉTAT.

*Messieurs.*

Le Cardinal de Cunha, *Conseiller d'Etat & du Cabinet.*

Le Vicomte de Villanova d'Acerviera, *pour le département des affaires intérieures.*

D. de Saa è Mello, *pour la Guerre & les affaires étrangères.*

D. Emello è Castro, *pour la Marine & les Colonies.*

GRANDS OFFICIERS DE LA COURONNE.

*Messieurs*

1779 Le Comte de Sambuja, *Gouverneur de Lisbonne: & de la Province d'Esramadoure.*

1774 Barthelemi da Costa, *Surintendant & Inspecteur-général de la fonderie des canons.*

1781 Le Marquis d'Anjeja, *Grand-Amiral du Royaume.*

1777 Le Général Lian, *Surintendant des Ports & de la Marine.*

*Messieurs*

1779 D. Louis de Vasconcellos di Castellmelhor,  
*Gouverneur du Brésil.*

1779 D. Frédéric de Souza Calharis, *Gouverneur  
de Goa.*

**MINISTRES RESIDENTS PRÈS LES COURS  
ÉTRANGERES.**

*Messieurs*

|                     |  |
|---------------------|--|
| <i>Copenhague.</i>  | Guedes de Miranda, <i>Envoyé Extraord.</i>   |
| <i>La Haie.</i>     | D. Jean Almedaneja y Noronha, <i>M. P.</i>   |
| <i>Londres.</i>     | Le Chevalier Pinto, <i>Envoyé Extraord.</i>  |
| <i>Madrid.</i>      | Le Marquis de Lourical, <i>Ambassadeur.</i>  |
| <i>Naples.</i>      | De Sâ, <i>Ministre Plénipotentiaire.</i>     |
| <i>Paris.</i>       | Le Comte de Souza de Cotinho, <i>Amb.</i>    |
| <i>Petersbourg.</i> | D'Horta-Machado, <i>Envoyé Extraord.</i>     |
| <i>Rome.</i>        | Narounha, <i>Ministre Plénipotentiaire.</i>  |
| <i>Turin.</i>       | D. Rodrigues de Souza Continho, <i>M. P.</i> |
| <i>Vienne.</i>      | Le Comte d'Ocynhausen, <i>Minist. Pl.</i>    |





## ROME ou ÉTAT DE L'ÉGLISE.

### G O U V E R N E M E N T .

L'Etat Ecclésiastique peut avoir 90 lieues d'étendue du Sud-est au Nord-ouest, & 40 de largeur.

Rome, l'une des plus anciennes & des plus fameuses Villes de l'Univers, en est la Capitale. Ce pays, autrefois le plus peuplé de l'Europe, n'est plus aujourd'hui qu'un désert ; & le Pape compte à peine 15 cent mille sujets. Rome qui renferma autrefois plus d'un million de Citoyens, n'en comprend pas aujourd'hui plus de 200 mille.

Le Gouvernement Ecclésiastique est fort doux, & les peuples y vivent peut-être plus librement qu'ils ne feraient dans une démocratie. Les impositions y sont très-modiques ; les tributs immenses que les Papes retirent de la plupart des Etats Catholiques, les dédommagent de la perte que font leurs finances à cet égard. Si jamais les Souverains, à l'exemple de l'Empereur d'Allemagne, secouent le joug de cette espèce de servitude, les Pontifes Romains seront forcés sans doute d'augmenter les impôts ; mais il faut espérer que la nécessité rendra alors les peuples cultivateurs, & réveillera l'industrie, assoupie dans cette région depuis long-tems.

Le Pape, Souverain de cet Etat, fut long-tems élu par les suffrages du peuple ; le Clergé rempli dans la suite cette fonction, & enfin les Cardinaux s'en sont arrogé le droit, qu'ils conservent encore. Quoique les principales dignités de l'Etat Ecclésiastique soient remplies par le Clergé, il y est expressement ordonné aux Juges de régler leur Jugement non sur le droit Canon, mais sur le droit Civil. En effet, le premier, étranger à nos mœurs dans la plupart de ses dispositions, ne pourrait guere convenir qu'à

des Moines, ou à des peuples tels qu'on en voyait en Europe au dixieme siecle.

La Rote est l'un des plus importants Tribunaux de Rome. C'est une Juridiction composée de 12 Prélats, qu'on appelle Auditeurs de Rote, & qui sont pris dans les quatre Nations, d'Italie, de France, d'Espagne & d'Allemagne. Il y a trois Romains, un Toscan, un Milanais, un Bolonais, un Ferrarais, un Vénitien, un Français, deux Espagnols & un Allemand. On voit dans ces dispositions les restes de cette pompe vraiment majestueuse & imposante, qui régnait à Rome dans les derniers siècles. Ces Magistrats jugent en dernier ressort de toutes les causes bénéficiales & civiles, tant de Rome & des Provinces Ecclésiastiques, que de la plupart des Pays Catholiques, en cas d'appel. Ils connaissent aussi de tous les procès des Etats du Pape, où il s'agit de plus de 500 ecus.

Rome est le centre de la Religion Catholique, & la résidence de son Chef; cependant toutes les Religions y sont tolérées; les Juifs mêmes y ont des Synagogues. L'Inquisition, ailleurs si formidable, y est sans aucune activité.

Le Commerce des Etats du Pape est fort borné; & les Romains, tout spirituels qu'ils soient, ne pensent gueres qu'à se procurer des bénéfices pour s'enrichir. Les Sciences n'y font pas de grands progrès. L'étude du Droit y occupe presque tous les Savans. On y aime cependant les bons livres; & les grands hommes sont toujours assurés d'y trouver un asyle honorable.

Les Arts qui, sous le pontificat des Médicis, furent si florissans en Italie, sont aujourd'hui fort languissans, malgré les chef-d'œuvres que cette belle région offre aux Amateurs. La peinture, la musique & la poésie y ont cependant encore un très-grand nombre de partisans; mais il ne paraît pas qu'on les cultive avec autant de succès qu'autrefois.

L'*Eperon d'or* est le seul Ordre de Chevalerie laïque établi dans les Etats du Pape. (*Voyez l'Article des Ordres de Chevalerie.*)

## DES MONNOIES.

## MONNOIES D'OR.

|  |        |            |
|--|--------|------------|
| Le sequin Romain de deux écus & cinq bajocs , vaut | Bajocs | Quatrains. |
|  | 205    | ”.         |
| Le quartini d'oro ,                                | 50     | ”.         |

*Monnoies d'argent & autres.*

|                               | Bajocs.           | Quatrains         |
|-------------------------------|-------------------|-------------------|
| L'écu d'argent du Pape , vaut | 100               | ”.                |
| Le demi-écu ,                 | 50                | ”.                |
| Les pieces de trois paules ;  | 30                | ”.                |
| Les pieces de deux paules ,   | 20                | ”.                |
| Les pieces d'un paule ,       | 10                | ”.                |
| Le demi-paule ,               | 5                 | ”.                |
| Le quart de paule ;           | 7 $\frac{1}{2}$ . | ”.                |
| Le carolin de composition ;   | 15                | ”.                |
| Le demi-carolin ,             | 7 $\frac{1}{2}$ . | ”.                |
| Le double bajoquelle ,        | 4                 | ”.                |
| Le bajoquelle simple ,        | 2                 | ”.                |
| Le bajoc de cuivre ,          | ”                 | 5.                |
| Le demi-bajoc ,               | ”                 | 2 $\frac{1}{2}$ . |
| Et le quattrin ,              | ”                 | 1.                |

## SOUVERAIN.

PIE VI. (JEAN-ANTOINE BRASCHI) né à Césene, ville de la Romagne , 27 Décembre 1717 , Cardinal 26 Avril 1773 , élu Pape 15 Février 1775 , sacré & couronné 22 Février 1775.

## CONSEIL D'ÉTAT.

Le Pape a pour Conseil le sacré Collège , composé , suivant la Bulle de Sixte V du 3 Décembre 1586 , de 70 Cardinaux , partagés en trois ordres ; six Cardinaux

Evêques, 50 Cardinaux Prêtres, & 14 Cardinaux Diacres. Les Cardinaux Evêques ont chacun un Evêché voisin de Rome ; les Cardinaux Prêtres & les Cardinaux Diacres ont chacun une Eglise de cette Métropole.

---

## SACRÉ COLLEGE.

### CARDINAUX ÉVÊQUES.

#### *Création de Benoît XIV.*

- 1747 Jean-François A bani d'Urbin, né à Rome, 26  
Février 1720, *Doyen*.  
1747 Henri-Benoît-Marie-Cément, Duc d'York, né à  
Rome, le 6 Mars 1725.

#### *Création de Clément XIII.*

- 1758 Charles Rezzonico, *Vénitien*, né le 25 Avril 1724.  
1758 François-Joachim de Pierre de Bernis, *Français*,  
né 22 Mai 1715.  
1759 Jérôme Spinola, *Génois*, né le 15 Octobre 1713.  
1759 André Corsini, né à Rome, 11 Juin 1735.

### CARDINAUX PRÊTRES.

#### *Création de Benoît XIV.*

- 1703 Joseph Pozzobonelli, *Milanois*, né le 11 Août  
1696, *Doyen*.  
1747 Charles-Victor-Amédée des Lances, *de Turin*, né  
premier Septembre 1712.  
1756 Paul d'Albert de Luynes, né à Versailles, 5 Jan-  
vier 1703.

#### *Création de Clément XIII.*

- 1759 Marc-Antoine Colonna, *Romain*, né 16 Août  
1724.  
1761 Christophe de Migazzi de Valle & de Solenhiern,  
*de Trente*, né 20 Octobre 1714.

- 1766 Jean-Octave Bufalini , né à *Citta de Castello*, dans l'*Etat Ecclesiastique*, 17 Janvier 1709.  
 1766 Jean-Charles Bolchi , né à *Tuense*, 9 Avril 1715.  
 1766 Louis Calini , né à *Calino*, Diocèse de *Brescia*, 18 Janvier 1696.  
 1766 Antoine Branciforte , né à *Palerme*, 28 Janvier 1711.  
 1766 Lazare Opitius Pallavicini , *Génois*, né 30 Octobre 1719.  
 1766 Vitaliane Borromeo , *Milanzis*, né 3 Mars 1720.

## Création de Clément XIV.

- 1770 Jean-Côme de Cunha , né à *Lisbonne*, 27 Septembre 1715.  
 1770 Scipion Borghese , né à *Rome*, premier Avril 1734.  
 1771 Antoine-Eugene Visconti , né à *Milan*, 28 Décembre 1713.  
 1771 Innocent Conti , né à *Rome*, premier Fév. 1731.  
 1772 L'opold-Ernest de Firmian , né à *Trente*, 22 Septembre 1708.  
 1773 François Caraffa , *Napolitain*, né 29 Avril 1722.  
 1773 François-Xavier de Zelada , né à *Rome*, 27 Août 1717.

## Création de Pie VI.

- 1775 Léonard Antonelli , né à *Senigaglia*, 6 Nov. 1730.  
 1775 Jean-Charles Bandi , né à *Césène*, le 17 Juillet 1709.  
 1775 François-Marie Banditi , *Théatin*, né à *Rimini*, le 9 Septembre 1706.  
 1776 Louis Vaenti Gonzaga , né à *Revere*, dans le Diocèse de *Mantoue*, 9 Octobre 1725.  
 1776 Jean Archinto , né à *Milan*, 10 Août 1736.  
 1776 Guide Calcagnini , né à *Ferrare*, 25 Avril 1725.  
 1776 Ange-Marie Durini , né à *Milan*, 24 Mai 1727.  
 1777 Bernardin Honorati , né à *Jesù*, 17 Juillet 1724.  
 1777 Marc Antoine Marcolini , né à *Fano*, 22 Novembre 1721.  
 1777 André Giovanetti , *Camaldule*, de *Bologne*, né 6 Janvier 1722.

- 1777 Sigismond-Hyacinthe Gerdil , Barnabite ; né à *Samo* , Diocèse de *Genève* , 23 Juin 1718.
- 1777 Guillaume Pallotta , né à *Macerata* , 13 Nov. 1727.
- 1778 Dominique de la Rochefoucaud , Français , né en 1713.
- 1778 Jean-Henri de Frankenberg , né à *Gloskau* , 18 Septembre 1726.
- 1778 Joseph de Bathiani , né à *Vienne* , 30 Janv. 1727.
- 1778 Thomas-Marie Ghilini , d'*Alexandrie* , né 5 Août 1718.
- 1778 Charles-Joseph-Philippe de Martiniana , né à *Turin* , 19 Juin 1724.
- 1778 Louis-René-Edouard de Rohan , Français , né 25 Septembre 1734.
- 1778 Ferdinand Sofa de Sylva-y-Pereira , né à *Lisbonne* , 5 Décembre 1722.
- 1779 François-Herzan d'Harras , né 25 Avril 1735.
- 1780 Paul-François Antamori , né à *Rome* , 14 Novembre 1712.

## CARDINAUX DIACRES.

*Création de Benoît XIV.*

- 1743 Dominique Orsini d'Aragon , *Napolitain* , né le 5 Juin 1719.

*Création de Clément XIII.*

- 1763 André Négroni , *Romain* , né 2 Novembre 1710.

*Création de Clément XIV.*

- 1770 Jean-Baptiste Rezzonico , *Vénitien* , né le premier Juin 1740.
- 1770 Antoine Cafali , *Romain* , né 25 Mai 1715.
- 1770 Pascal Aquaviva , *Napolitain* , né en 1719.
- 1773 François Delci , né à *Sienna* , 6 Octobre 1707.

*Création de Pie VI.*

- 1775 Ignace Boncompagni Ludovisi , né à *Rome* , 18 Juin 1743.

- 1777 Grégoire Salviati , né à Rome , le 12 Décembre 1722.  
 1778 Jean Cornaro , Vénitien , né 30 Juin 1720.  
 1780 Vincent-Marie Altieri , né à Rome , 27 Novembre 1724.  
 1782 Franco Firmian , né à Naples , en 1717.  
 1782 Jean Bathiany , né à Prague , en 1720.  
 1782 Benoit Incontri , né à Viterbe , en 1704.

*Cardinaux réservés in petto.*

Deux du 23 Juin 1777.

Un du 12 Juillet 1779.

Huit Chapaux vacans.

## MINISTRES ET SECRÉTAIRES D'ÉTAT.

*Premier Ministre & Secrétaire d'Etat.*

Le Cardinal Pallavicini.

*Pro-Auditeur.*

Le Cardinal . . . . .

*Secrétaire des Brefs.*

Le Cardinal Conti.

*Pro-Dataire.*

Le Cardinal Negroni.

*Pro-Secrétaire des Mémoires.*

Le Cardinal Jean-Baptiste Rezzonico.

## GRANDS OFFICIERS DU PALAIS PONTIFICAL.

*Majordome.*

Le Prélat Onesti , neveu de Sa Sainteté.

*Maître de la Chambre.*

Le Prélat Antoine-Marie Doria.

*Secrétaire de la Chiffre.*

Le Prélat Federici.

*Camerlingue de la Sainte Eglise.*

Le Cardinal Charles Rezzonico.  
*Vice-Chancelier*, le Cardinal Duc d'York.  
*Préfet de la signature de Justice*, le Cardinal Corfini.  
*Idem. de Grace*, le Cardinal Salviati.  
*Préfet du Concile*, le Cardinal des Lances.  
*Idem. des Evêques & Réguliers*, le Cardinal Caraffa.  
*Idem. de la Propagande*, le Cardinal Antonelly.  
*Idem. du bon Gouvernement*, le Cardinal Cafali.  
*Pénitencier Majeur*, le Cardinal Boschi.  
*Vicaire de Sa Sainteté*, le Cardinal Colonna.  
*Pro-Trésorier-général*, le Cardinal Pallotta.  
*Gouverneur de Rome*, le Prêlat Spinelly.  
*Audit.-gén. de la Chambre Apostolique*, le Prêlat Grégory.  
*Commissaire-général des Armées*, le Prêlat Maffei.  
*Commissaire-général de la Mer*, le Prêlat Mariscotti.

## L É G A T S.

*A Bologne*, le Cardinal Buoncompagnio.  
*Ferrare*, le Cardinal Caraffa.  
*Ravenne ou Romagne*, le Cardinal Valenti Gonzaga.  
*Président d'Urbain*, le Prêlat Livizzani.  
*Vice-Légat d'Avignon*, le Prêlat Filomarino.  
*Recteur de Carpentras*, le Comte Zolio.

## NONCES APOSTOLIQUES.

*Messieurs*

*A Bruxelles*, de Busca, *Archevêque d'Emessa.*  
*Cologne*, de Bellisomi, *Archevêque de Tiane.*  
*Florence*, Crivelli, *Archevêque de Patrasse.*  
*Lucene*, Caprara, *Archevêque d'Iconis.*  
*Naples*,  
*Paris*, le Prince Doria Pamphily, *Arch. de Selcuci.*  
*Pologne*, Archetti, *Archevêque de Calcedonie.*  
*Portugal*, Ranuzzi, *Archevêque de Tyr.*  
*Espagne*, Collona de Stigliane, *Archev. de Sébaste.*  
*Turin.*



*Messieurs*

|  |         |           |                             |   |   |   |
|--|---------|-----------|-----------------------------|---|---|---|
| Turin ,                                      | .       | .         | .                           | . | . | . |
| Venise ,                                     | Firau , |           |                             |   |   |   |
| Vienne ,                                     | {       | Garampi , | Archevêque & Evêque de Mon- |   |   |   |
|  |         |           | téfiastone , & Cornette.    |   |   |   |
| Inquisiteur de Malthe , le Prêlat Zondadari. |         |           |                             |   |   |   |

**PRÉLATS AUDITEURS DE LA SACRÉE  
ROTE.**

*Messieurs*

|             |                         |
|-------------|-------------------------|
| Boulogne ,  | Ratta , Doyen.          |
| Ferrare ,   | Riminaldi.              |
| Florence ,  | Manelli.                |
| Rome ,      | Origo.                  |
| France ,    | de Lattier de Bayanne.  |
| Rome ,      | Soderini.               |
| Arragon ,   | Sent-Manat.             |
| Castille ,  | de Arcio y Jorres.      |
| Venise ,    | Flangini.               |
| Rome ,      | Lancellotti.            |
| Allemagne , | de Salma Reifferscheid. |
| Milan ,     | Resta.                  |



---

## D E U X S I C I L E S.

### G O U V E R N E M E N T.

**O**N comprend sous le titre de Royaume des deux Siciles, celui de Naples & de Sicile. Le premier peut avoir 124 lieues dans sa plus grande longueur, & 54 dans sa plus grande largeur. Quant au Royaume de Sicile, il est situé dans une Isle de la Méditerranée, qui, séparée du Royaume de Naples par le détroit de Messine, comprend 60 lieues de long sur 40 de large.

Ces deux Royaumes, comme tout le reste de l'Italie, offrent un vaste désert, sur lequel errent deux ou trois millions d'habitans. Il ne faut rien moins que l'administration sage & éclairée de la Maison qui gouverne ces deux beaux Etats, pour faire revivre leur ancienne population. Naples, peuplée de 272 mille ames, est la Capitale du Royaume de ce nom. Cette Ville, Archevêché, Port de mer, située dans la terre de Labour, est surnommée *la Noble*. Aussi est-elle l'une des plus grandes & des plus magnifiquement bâties de l'Europe. Palerme & Messine, dont l'une contient 100 mille ames, & l'autre seulement 25 mille, se disputent l'honneur d'être la Capitale de la Sicile.

Le Gouvernement des deux Siciles est purement monarchique; & la Couronne est héréditaire en faveur même des Filles, à défaut d'enfans mâles, dans la Maison d'Espagne. On estime que le Roi ne pourrait mettre sur pied que 30 mille hommes en cas de besoin. Delà les révolutions fréquentes que ce Pays a éprouvées, & dont il ressent encore les funestes effets. Les forces de la Sicile seule montent à dix mille hommes d'infanterie & deux mille chevaux. En cas d'un besoin pressant, le Pays doit fournir dix mille miliciens à ses frais, & les Barons sont obligés au service militaire. Les revenus que la Couronne perçoit de ces deux Royaumes sont assez considérables, & ils le seront beau-

coup plus encore, lorsque le Pays aura repris son ancien éclat. Ceux que le Roi retire de la Sicile seule, montent à un million d'écus siciliens, ou 5,250,000 livres de notre monnoie.

Le Royaume des deux Siciles comprend le terroir le plus fertile de l'Europe; mais les richesses considérables qui en proviennent, sont partagées par des milliers d'Ecclésiastiques, qui vivent dans la plus grande opulence. On trouve dans le seul Royaume de Naples 147 Evêchés, dont les revenus sont excessifs.

Ces richesses prodigieuses du Clergé n'ont pas peu contribué à empêcher les Sciences d'y faire autant de progrès que dans les autres parties de l'Italie. Quoique les Napolitains soient propres à toutes les connaissances par l'heureuse fécondité de leur génie, il paraît que depuis long-tems ils ne cultivent guere que l'éloquence; en effet ce genre d'exercice est infiniment lucratif dans ce Pays: car telle est la fureur qu'on y a généralement pour les procès, qu'on y voit un grand nombre d'Avocats qui se font cinquante mille livres de rente de leur cabinet. Dans le Royaume de Naples on compte près de 50 mille hommes de Loi, dont la profession fait le bonheur.

Jamais l'Inquisition n'a été reçue par les Napolitains. Il n'en est pas ainsi de la Sicile, où ce Tribunal formidable a subsisté jusqu'à nos jours. Le Roi, vivement persuadé que cette juridiction clandestine nuisait à la Religion même qu'il devait protéger, vient de substituer les lois publiques aux regles secrètes qui faisaient la base de ses procédures. Par un Edit du mois de Mars 1782, le Roi a aboli entièrement le Tribunal de l'Inquisition dans le Royaume de Sicile, en laissant cependant aux évêques l'exercice de leur ancienne juridiction en matière de foi, pourvu qu'ils suivent la forme usitée dans tous les Tribunaux de Justice criminelle du Royaume. Ce Prince les assujettit aussi à divers réglemens propres à éviter l'injustice dans les condamnations, & à procurer aux accusés une défense légitime.

Les Papes ont le droit de l'investiture des Royaumes

de Naples & de Sicile, parce qu'ils contribuèrent, dit-on, le plus à délivrer ces Etats de la tyrannie des Barbares. Les Espagnols ont toujours reconnu cette espece de dépendance féodale; & c'est pour cela que les Rois de Naples présentent tous les ans au pape 7000 ducats, la veille de S. Pierre, & une haquenée blanche le lendemain.

On ne connaît dans ce Royaume d'autre Ordre que celui de Saint-Janvier. (*Voyez l'Article des Ordres de Chevalerie.*)

## D E S M O N N O I E S.

*Des Monnoies qui y ont cours.*

|                                 | Ducats. | Carlins. | Grains. |
|---------------------------------|---------|----------|---------|
| Des pieces d'argent, qui valent | 1       | ou 10    | ou 100. |
| <i>Idem.</i> de deux carlins,   | "       | 2        | ou 20.  |
| Des écus de Sicile,             | "       | 12       | ou 120. |
| Des demi-écus,                  | "       | 6        | ou 60.  |
| Des pieces de                   | "       | "        | 26.     |
| De ces demi-pieces,             | "       | "        | 13.     |
| Des onces de Sicile,            | 3       | ou 30    | ou 300. |

*Il y a aussi des especes étrangères d'or.*

|                                    |                 |                  |         |
|------------------------------------|-----------------|------------------|---------|
| Les sequins de Venise, qui valent, | "               | 26 $\frac{1}{2}$ | ou 265. |
| <i>Idem.</i> de Florence,          | "               | 26               | ou 260. |
| <i>Idem.</i> de Rome,              | "               | 25               | ou 250. |
| Les pistoles d'Espagne,            | 4 $\frac{1}{2}$ | ou 45            | ou 450. |
| Les Portugaises,                   | 9               | & 60             | ou 960. |
| Autres,                            | 7               | & 20             | ou 720. |
| Le ducat vaut,                     | "               | 10               | ou 100. |
| Et le carlin,                      | "               | "                | 10.     |

## M A I S O N R O Y A L E.

FEDINAND IV, Infant & Fils du Roi d'Espagne, né 12 Janvier 1751, Roi de Naples & des Siciles 5 Octobre 1759, marié 7 Avril 1768, à

MARIE-CHARLOTTE-LOUISE DE LORRAINE, Archiduchesse d'Autriche, Reine de Naples & des Siciles, Sœur de l'Empereur, née 13 Août 1752.

François-Janvier-Joseph, Prince de Naples & des Siciles, Fils du Roi, né 19 Août 1777.

Charles-Janvier-François, Prince de Naples & des Siciles, né 25 Avril 1780.

Joseph-Charles-Janvier, Prince de Naples & des Siciles, né 18 Juin 1781.

Marie-Thérèse, Princesse de Naples & des Siciles, née 6 Juin 1772.

Marie-Anne-Joséphine-Antoinette-Françoise-Gaëtanne-Thérèse-Amélie-Clémentine, Princesse de Naples & des Siciles, née 23 Novembre 1775.

Marie-Christine, Princesse de Naples & des Siciles, née 17 Janvier 1779.

Marie-Amélie, Princesse de Naples, née 26 Avril 1782.

### C O N S E I L D' É T A T.

Ce Conseil se tient trois fois chaque semaine, en présence du Roi. La Reine même a le droit d'y assister, aussitôt qu'elle a accouché d'un Prince.

#### *Messieurs*

Dominique, Prince de Saint-Nicandro, *Emérite.*

Etienne Reggio, Prince Yaci de Campofiorito, *Capitaine-général.*

Le Marquis della Sambucca, *premier Secrétaire d'Etat.*

Bernard, Marquis de Tanucci.

Antoine, Duc de Sainte-Elizabeth, *Président du Conseil de Palerme en Sicile.*

Charles, Marquis de Marco, *Secrétaire d'Etat.*

Jean, Marquis de Goyzueta, *Secrétaire d'Etat.*



*MINISTRES ET SECRÉTAIRES D'ÉTAT.**Département des Affaires étrangères.*

1776 M. le Marquis de la Sambucca.

*Département du Clergé.*

1776 M. le Marquis del Marco.

*Département des Finances.*

1761 M. le Marquis de Goyzueta.

*Département de la Guerre & de la Marine.*

1779 M. le Général Acton.

*GRANDS OFFICIERS DE LA COURONNE.**Messieurs*1781 Le Marquis de Caracciolo, *Vice-Roi de Sicile.*....., *Gouverneur de Naples.*1779 Le Marquis de Balthazar Cito, *Procureur-général du Conseil de Justice.*1780 D. Maximilien Morena, *Président de la Chambre.*1780 D. Antonio Spinelli, *Président de la Chambre du Commerce.*Le Prince Yaci de Campofiorito, *Capitaine-général des forces de terre.**Il y a ensuite 20 Lieutenans-généraux & 25 Maréchaux de Camp.*1772 Le Chevalier D. Pascal Borrás, *Commandant-général des forces de mer.*D. Maximilien Morena, *Intendant de la Marine.*1776 Le Prince de Stigliano, *Général des Galeres.*

4 Chefs-d'escadres &amp; 4 Brigadiers de Marine.



---

 MINISTRES RÉSIDENTS PRÈS DES  
COURS ÉTRANGÈRES.

Messieurs

|                     |  |
|---------------------|--|
| <i>A Madrid.</i>    | Le Duc de Sainte-Elisabeth , <i>Ambassad. Ex.</i>  |
| <i>France.</i>      | Le Comte Pignatelli , <i>Ambassadeur Ex.</i>       |
| <i>Londres.</i>     | Le Prince de Caramanico , <i>Envoyé Ext.</i>       |
| <i>La Porte.</i>    | De Ludolf , <i>Envoyé Extraordinaire.</i>          |
| <i>Turin.</i>       | Capesse Gatoeta , <i>Envoyé Extraordinaire.</i>    |
| <i>Rome.</i>        | Le Prince Simitille , <i>Ministre Plénipotent.</i> |
| <i>Vienne.</i>      | Le Chevalier de Somina , <i>Ministre Plénip.</i>   |
| <i>Pétersbourg.</i> | Le Duc de Saint-Nicolas , <i>Ministre Plén.</i>    |
| <i>Lisbonne.</i>    | Le Prince de Raffadali , <i>Minist. Plénip.</i>    |
| <i>Copenhague.</i>  | Le Chevalier Luccheri , <i>Minist. Plénipot.</i>   |
| <i>Venise.</i>      | Le Comte de Finoquetty , <i>Minist. Plénip.</i>    |
| <i>Milan.</i>       | De Cantelli , <i>Agent.</i>                        |
| <i>Florence.</i>    | De Vernaccini , <i>Agent.</i>                      |
| <i>Gênes ,</i>      | De Rati , <i>Agent.</i>                            |



---

## S A R D A I G N E.

**L**E Roi de Sardaigne est beaucoup plus puissant comme Duc de Savoie, que comme propriétaire de l'Isle de Sardaigne, à laquelle il doit sa Couronne. Ce Duché, patrimoine primitif de l'auguste Maison qui le gouverne, n'était autrefois qu'une très-petite Principauté. Les divers accroissemens qu'il a successivement reçus, & la politique éclairée de ses Souverains, l'ont rendu peu-à-peu beaucoup plus important. Il est borné aujourd'hui au Nord par le Lac de Geneve, qui le sépare de la Suisse; au Midi par le Dauphiné; au Couchant par le Bugey & la Bresse, dont il est séparé par le Rhône. Il a environ 40 lieues du Midi au Nord, & 30 de l'Orient à l'Occident.

Ce Pays quoique fertile dans les plaines & les Vallées, est coupé en tout sens par plusieurs chaînes de hautes montagnes qui partent des Alpes, & qui le rendent en grande partie désert & stérile. Suivant le dénombrement fait en 1776, il contient 347 mille ames. Chambéry, Ville médiocrement grande, & peuplée seulement de 20 mille, en est la Capitale.

Les circonstances ont ajouté à ce patrimoine primitif du Duché de Savoie, plusieurs domaines beaucoup plus importans, tels que le Piémont, la Sardaigne, le Montferrat, le Comté de Nice & la Principauté d'Onelle.

Le Piémont a 75 lieues d'étendue du Nord au Sud, & 50 de l'Est à l'Ouest, y compris les Provinces détachées du Duché de Milan, & cédées au Roi de Sardaigne. Autant la Savoie est défigurée par ses montagnes, autant le Piémont est fertile & agréable. Il est aussi très-peuplé, & l'on y compte environ 1500 mille habitans. Turin, qui comprend dans ses murs 22 mille ames, en est la Capitale.

La Sardaigne, grande Isle de la Méditerranée, a



environ 58 lieues de long sur 30 de large. Cette Ile allée fertile en grains , en olives , & en oranges , comprend à peine 200 mille ames. C'est comme Souverain de cette Ile , que le Duc de Savoie prend le titre de Roi.

Le Roi de Sardaigne exerce une autorité absolue sur tous ses Etats. Son Duché de Savoie est héréditaire , mais aux seuls enfans mâles. Ce Prince entretient en tems de paix 20 mille hommes sur pied , outre 10 mille hommes de milice , dont 5 mille sont habillés & ont un sol par jour , & 5 mille autres qui ne sont que désignés , & à qui il ne donne rien.

Tous les Etats du Roi de Sardaigne lui rapportent environ 30 millions tournois : il retire deux ou trois millions de la Savoie ; la Sardaigne lui en rapporte à-peu-près autant , & le Piémont seul lui vaut plus de 24 millions.

Charles-Emanuel disait à ce sujet , qu'il tirait de la Savoie ce qu'il pouvait , & du Piémont ce qu'il voulait.

La Religion Catholique est la seule qui soit tolérée dans les Etats du Roi de Sardaigne ; il y a néanmoins quelques Protestans établis dans les quatre Vallées de Luzerne , à qui l'on permet d'exercer publiquement leur culte.

Le commerce que l'on y fait n'est pas bien considérable , si l'on en excepte celui de la soie , qui passe pour être la plus belle de l'Italie. Les Arts & les Sciences commencent à y fleurir un peu plus qu'autrefois. Indépendamment de l'Académie des Sciences qu'on a établie à Turin , il y a environ 30 ans , on y a érigé une Académie de Peinture & Sculpture depuis cinq ou six ans.

Il y a deux ordres de Chevalerie en Savoie , de l'Annonciade & de Saint-Maurice , & de Saint-Lazare. (*Voyez l'article des Ordres de Chevalerie.*)



## D E S M O N N O I E S .

## M O N N O I E S D' O R .

*Monnaie de Piémont.*

|   | livres. | fol. | deniers. |
|---|---------|------|----------|
| La pistole neuve de Savoie, vaut  | 24      | »    | »        |
| La demie,   | 12      | »    | ».       |
| Le quart,   | 6       | »    | ».       |
| Les Louis vieux de France,  | 16      | 12   | 6.       |
| Idem. dits aux 4 écussons,  | 29      | 17   | 2.       |
| Idem. à la croix de Saint Louis,  | 23      | 14   | 8.       |
| Idem. aux deux LL,  | 23      | 14   | 8.       |
| Idem. au soleil,  | 19      | 16   | 6.       |
| Idem. neufs, aux deux écussons,   | 19      | 16   | 6.       |
| Idem. dits mirlitons,   | 15      | 15   | 6.       |
| La pistole de Gènes,  | 16      | 12   | 6.       |
| Le sequin dito,   | 9       | 9    | ».       |
| Le ducat d'Hollande, dit hongre,  | 9       | 6    | 8.       |
| La pistole vieille de Portugal,   | 26      | 14   | 4.       |
| La pistole neuve dito,  | 71      | 5    | ».       |
| La demie,   | 35      | 12   | 6.       |
| Le quart,   | 17      | 16   | 3.       |
| La pistole d'Espagne au moulin,<br>cordonnée & battue en 1730<br>inclusivement, | 16      | 12   | 6.       |
| Le sequin de Toscane,   | 9       | 9    | 4.       |
| Le ducat d'Autriche & de Cologne,<br>dit hongre,                                | 9       | 7    | ».       |
| Le ducat d'Hongrie, dit hongre<br>kremnitz,                                     | 9       | 7    | 8.       |
| Le sequin de Venise,  | 9       | 9    | 8.       |

*Monnoies d'Argent.*

|                       | livres. | fol. | deniers. |
|-----------------------|---------|------|----------|
| L'écu neuf de Savoie, | 6       | »    | ».       |
| Le demi,              | 3       | »    | ».       |
| Le quart,             | 1       | 10   | ».       |

|   | livres. | fol. | deniers. |
|---|---------|------|----------|
| Le huitieme ,   | »       | 15   | ».       |
| L'écu vieux de France ;                               | 4       | 10   | 6.       |
| L'écu dit au poupon                                   | 4       | 2    | ».       |
| L'écu dit aux 3 couronnes ,                           | 5       | 2    | 6.       |
| L'écu neuf ,  | 4       | 18   | 10.      |
| Le croifat ou creuzat de Geneve ,                     | 6       | 16   | 10.      |
| L'écu de Saint Jean-Baptiste dito ,                   | 3       | 11   | ».       |
| Le ducaton de Milan ,                                 | 5       | 12   | 6.       |
| Le Philippe dito ,                                    | 4       | 18   | 10.      |
| La piaſtre d'Espagne au moulin ,                      | 4       | 10   | 2.       |
| La piaſtre neuve , dite francheſquine<br>de Toſcane , | 4       | 12   | 10.      |
| Le ducaton de Veniſe ,                                | 5       | 12   | 6.       |
| Juſtine , ſoit Philippe dito ,                        | 4       | 18   | 10.      |

*Cours proviſionnel des Monnoies du Pays.*

## M O N N O I E S D' O R.

|   | livres. | fol. | deniers. |
|---|---------|------|----------|
| La piſtole , dite vieille , du poids de<br>5 den. 5 grains 8 granotins ,                | 16      | 7    | 6.       |
| La piſtole battue en 1741 & 1742 ,<br>du poids de 5 deniers 14 grains<br>20 granotins , | 18      | »    | ».       |
| Le ſequin du poids de 2 den. 17 grains ,  | 9       | 15   | ».       |

*Monnoies d'argent.*

|   |   |    |    |
|---|---|----|----|
| Le ducaton , du poids de 24 den.<br>20 grains ,                       | 5 | 10 | ». |
| L'écu vieux , du poids de 21 den.                                     | 4 | 10 | ». |
| L'écu de 1733 à 1735 , du poids de<br>23 den. 6 grains 13 granotins , | 5 | »  | ». |
| Livres effectives ,   | 1 | »  | ». |
| Les pieces de   | » | 5  | ». |
| Et les pieces de  | » | 2  | 6. |

---

**M A I S O N R O Y A L E .**

VICTOR-AMÉDÉE III, né 26 Juin 1726, Roi de Sardaigne 20 Février 1773, marié 31 Mai 1750, à

MARIE-ANTOINETTE-FERDINANDE D'ESPAGNE, Reine de Sardaigne, née 17 Novembre 1729.

Charles-Emanuel-Ferdinand-Marie, Prince de Piémont, né 24 Mai 1751, marié 27 Août 1775, à

Marie-Adélaïde-Clotilde-Xaviere de France, Princesse de Piémont, née à Versailles 33 Septembre 1759.

Victor-Emanuel de Savoie ; Duc d'Aost, son Frere, né 24 Juillet 1759.

Maurice-Joseph-Marie, son Frere, Duc de Montferrat, né 13 Septembre 1762.

Charles Felix-Joseph-Marie, Duc de Genevois, son Frere, né 6 Avril 1765.

Joseph-Benoît-Marie-Placide, Comte de Maurienne, son Frere, né 5 Octobre 1766.

Benoît-Marie-Maurice, Duc de Chablais, Frere du Roi, né 21 Juin 1741, marié 19 Mars 1775, à

Marie-Anne-Charlotte de Savoie, Duchesse de Chablais, née 17 Décembre 1757.

Marie-Félicité, Sœur du Roi, née 20 Mars 1730.

*Maison de Carignan, issue du Duc Charles-Emanuel, premier du nom.*

Charles-Emanuel-Ferdinand, Prince de Carignan, né 24 Octobre 1770.

Joséph-Thérèse de Lorraine, Princesse douairiere de Carignan, sa Mere, née 26 Août 1753, mariée 18 Octobre 1768, à Victor-Amédée, Prince de Carignan, veuve en Septembre 1780.

Eugene-Marie Louis-Hilarion, Oncle du Prince de Carignan, né 21 Octobre 1753.

Charlotte-Marie-Louise, Tante du Prince de Carignan, née 17 Août 1742.

Léopoldine-Marie, Tante du Prince de Carignan, née 21 Déc. 1744, mariée au Prince Doria Pamphili.

Gabrielle-Marie, Tante du Prince de Carignan, né

17 Mars 1748 , mariée en Juin 1769 , au Prince de Lobkowitz.

Catherine-Marie-Louise , Tante du Prince de Carignan , née 4 Avril 1762.

## C O N S E I L D' É T A T.

### *Messieurs*

Jean-Baptiste-Laurent Bogino , Comte de Migliandolo & de Vinadio , Chevalier Grand-Croix & Commandeur de l'Ordre de Saint-Maurice.

Charles-Philippe-Victor Morozzo , grand Conservateur de l'Ordre de Saint-Maurice.

Joseph Lascaris , Comte de Castellar , Baron de Boion , Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade.

Ange-Marie Carron , Marquis d'Aige-blanche , Chevalier-Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Maurice.

Joseph-Ignace de Corte , Comte de Bonvoisin , Chevalier Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Maurice.

Charles-François-Balthazar , Comte de Perron , Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade , & Lieutenant-général de la Cavalerie.

Charles-François Demorri de Castelmagno , Chevalier Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Maurice , & Grand-Trésorier.

## MINISTRES ET SECRÉTAIRES D'ÉTAT.

### *Département des affaires étrangères.*

M. le Comte de Perron.

### *Département des affaires internes.*

M. le Comte Corte de Bonvoisin.

### *Département de la Guerre.*

M. le Chevalier de Coconito.

### *Secrétaire du Cabinet de Sa Majesté.*

M. le Président Comte de Melina.

### *Vice-Roi de Sardaigne.*

M. Charles-François Valperga , Comte de Masin ; Chevalier , Grand-Croix de l'Ordre de S. Maurice.

M. le Comte Clément Croweli di Gorbio.

MINISTRES RÉSIDENTS  
dans les Cours étrangères.

Messieurs

|           |   |
|-----------|---|
| France.   | Le Comte de Scarnafis, <i>Ambassadeur.</i>    |
| Espagne.  | Le Chevalier Mofside Moran, <i>Ambassad.</i>  |
| Londres.  | Le Marquis de Cordon, <i>Envoyé Extraord.</i> |
| Vienne.   | Le Comte Graneri, <i>Envoyé Extraordin.</i>   |
| Dresde.   | M. de Salomon, <i>Résident.</i>               |
| Naples.   | Le Comte de Satirana,                         |
| Rome.     | Le Comte Valperga Dimaglione, <i>M. P.</i>    |
| Lisbonne. | Le Chevalier Nomis de Pollon, <i>Min. Pl.</i> |
| La Haie.  | Le Comte de Mirabel, <i>Ministre.</i>         |
| Venise.   | Le Chevalier de Bagneul. . . . .              |

AGENTS ET CONSULS DE SARDAIGNE  
dans des Cours étrangères.

Messieurs

|                     |                                      |
|---------------------|--------------------------------------|
| A Vienne.           | Negelin de Blumenfeld, <i>Agent.</i> |
| Lyon.               | Viollet, <i>Agent.</i>               |
| La Haye.            | Gosse le jeune, <i>Agent.</i>        |
| Amsterdam.          | Friquet, <i>Consul.</i>              |
| Londres.            | Boyer, <i>Consul.</i>                |
| Cartagene.          | Bourbon, <i>Consul.</i>              |
| Marseille.          | Righini, <i>Consul.</i>              |
| Gènes.              | Volm, <i>Consul.</i>                 |
| Livourne.           | Baretti, <i>Consul.</i>              |
| Ancône.             | Le Marquis Millo, <i>Consul.</i>     |
| Civita-<br>Vecchia. | } Piana, <i>Consul.</i>              |
| Naples.             | Le Marquis de Brem, <i>Consul.</i>   |
| Palerme.            | Raibaud, <i>Consul.</i>              |
| Rome.               | Brina, <i>Consul.</i>                |
| Sinigaglia.         | Benedetti, <i>Consul.</i>            |
| Maroc.              | Audibert de Caille, <i>Consul.</i>   |

# A N G L E T E R R E.

## G O U V E R N E M E N T.

**L'**ANGLETERRE, nommée plus proprement la Grande-Bretagne, comprend trois Royaumes importants ; l'Angleterre proprement dite, l'Ecosse, & l'Irlande. Ces trois Etats, irrévocablement unis au commencement de ce siècle par la Reine Anne, comprend une surface d'environ six mille lieues quarrées, sur lesquelles se trouvent six millions d'habitans. Londres, peuplée de 954 mille ames, & située sur la Tamise, en est la Capitale.

Le Gouvernement d'Angleterre, assez semblable à celui de Lacédémone, est, sinon le plus parfait, au moins le plus analogue à la liberté parmi ceux qui sont établis en Europe. Il n'est peut-être pas de région où l'esprit de patriotisme & de désintéressement national se montre avec autant de chaleur & d'énergie qu'en celle-ci : tel est le témoignage que nous croyons devoir donner ici à l'un des plus généreux & des plus respectables Peuples de l'univers.

L'Etat est composé de trois ordres ; le Roi, la Noblesse & le Tiers-Etat.

Le Parlement, qui est le vrai Législateur & le Souverain d'Angleterre, est composé du Roi, & des représentans des deux autres ordres : ce sont ces trois corps réunis qui font les lois, & qui ordonnent la levée des impôts.

La Couronne d'Angleterre est héréditaire ; le fils aîné du Roi est toujours son successeur : les filles même ont droit de prétendre au Trône, mais ce n'est qu'à défaut d'enfans mâles & légitimes. On a observé que l'Angleterre n'a jamais été mieux gouvernée que quand la Couronne a été sur la tête d'une femme. Ce qui se passe aujourd'hui en Russie, semble prouver que cette observation conviendrait peut-être à bien d'autres Etats.

La guerre que soutient depuis plusieurs années l'Angleterre contre ses Colonies, a tellement obéré cette Ile, que la dette nationale montait, le 5 Juillet 1781, à 177,206,000 livres sterling; & l'intérêt levé annuellement sur le Public, y est de 6,812,000 livres sterling. Les ressources que le commerce offre de toutes parts aux Anglais, rempliraient bientôt ce vuide immense, si une paix bien cimentée leur permettait de jouir pendant quelques années des douceurs du repos.

Les Anglais ont emprunté plusieurs dogmes des Communions Chrétiennes, dont ils ont formé une Religion qui leur est particulière, & qu'on appelle l'*Eglise Anglicane*; ils ont la plupart des Rites de l'Eglise Romaine; & leur croyance est mêlée de Luthéranisme, de Calvinisme, d'Anabaptisme, &c. Le Roi est le Chef de l'Eglise, pour ce qui concerne le bon ordre; mais c'est aux Prélats qu'il appartient de prononcer sur le dogme, & de statuer sur la discipline.

Il existe des loix sévères en Angleterre contre les non-conformistes; & souvent ces loix ont été mises rigoureusement en exécution contre les Catholiques Romains. Mais les besoins de la guerre actuelle, les représentations du Ministère, & sur-tout cet esprit philosophique qui commence à éclairer toute l'Europe, a fait tomber le glaive des mains du fanatisme, & l'on vient d'arborer une pleine & entière tolérance.

Les Anglais cultivent avec le plus grand succès les sciences abstraites. Jamais aucune contrée de l'Europe ne vit naître un mathématicien tel que Newton, ni un philosophe aussi profond & aussi méthodique que Locke. Il semble que la dureté du climat s'oppose à ce que cette Nation fasse les mêmes progrès dans la belle Littérature, quoique la forme de son gouvernement, en donnant à l'ame plus d'énergie, invite davantage l'esprit à se développer. Les Beaux-Arts n'y ont pas acquis non plus une grande réputation, & l'on ne connaît parmi les Anglais qu'un très-petit nombre de Peintres, de Sculpteurs & d'Architectes, dont les noms méritent de passer à la postérité.



Le commerce est peut-être plus florissant dans la Grande-Bretagne qu'en aucune autre partie du Monde. Les forces maritimes des Anglais sont immenses, eu égard à la médiocre étendue de l'Etat & à la faiblesse respectivement de sa population. Ils ont actuellement sur mer plus de 460 Vaisseaux de toutes les grandeurs; & il est certain que, depuis le commencement de la guerre qui les afflige, ils en ont perdu 250, qui ont péri, ou qui ont été pris, brûlés ou coulés bas. Au 24 Juin 1781, cette Isle avait 142 mille hommes à sa solde. Les Anglais ont des Comptoirs dans les quatre parties de l'Univers; & Londres est un riche entrepôt de toutes les denrées que fournit le Globe. En 1773, époque qui a précédé la guerre actuelle, toutes les branches de commerce avaient pour eux une valeur inexprimable. Le commerce d'Afrique, disent leurs papiers, était évalué à

|  |                     |
|--|---------------------|
|  | 464,873 liv. sterl. |
| Celui des Canaries,                      | 31,867              |
| De la Baltique,                          | 528,168             |
| De la Flandre, Hollande & Amé-<br>rique, | 852,559             |
| De la France,                            | 208,765             |
| D'Italie,                                | 764,393             |
| D'Espagne,                               | 1,318,345           |
| De la Méditerranée;                      | 100,374             |
| Du Levant,                               | 70,000              |
| De l'Amérique Septentrionale,            | 2,617,987           |

Si l'ambition de ce Peuple actif n'eût pas forcé ses Colonies Américaines à secouer le joug, il se fût asservi les plus belles portions de la Terre par son industrie.

Il y a trois Ordres de Chevalerie en Angleterre, ceux de la Jarretière, du Bain & du Chardon. (*Voyez l'Article des Ordres de Chevalerie.*)

## MONNOIES COURANTES D'ANGLETERRE.

## MONNOIES D'OR.

|   | Schelings.         | Den. |
|---|--------------------|------|
| Les pieces de 5 guinées, qui font   | 105                | ”.   |
| Les pieces de 2 quinées,  | 42                 | ”.   |
| Les guinées,  | 21.                |      |
| Les demi-guinées,   | 10 $\frac{1}{2}$ . |      |
| La guinée vaut 13 livres 13 fols 8 deniers de France,<br>à 27 livres le marc. |                    |      |

*Monnoies d'Argent.*

|                                 | Schellings.       | Den. |
|---------------------------------|-------------------|------|
| L'écu ou crown, qui vaut        | 5.                |      |
| Le demi-crown,                  | 2 $\frac{1}{2}$ . |      |
| Le schelling,                   |                   | 12.  |
| Le demi-schelling,              |                   | 6.   |
| Des tiers de schelling,         |                   | 4.   |
| Des quarts de schelling,        |                   | 3.   |
| Des sixiemes de schelling,      |                   | 2.   |
| Et des douziemes de schelling ; |                   | 1.   |

*Monnoies de cuivre.*

Des pieces de demi-sol, petite monnoie, appelée half-peni, qui valent aussi demi-denier sterling; des farthings ou liards, qui valent demi-sol, petite monnoie, ou un quart de denier sterling.

## I L F A U T N O T E R

|                      |    |                         |
|----------------------|----|-------------------------|
| Qu'un schelling vaut | 12 | } fols, petite monnoie. |
| Le demi,             | 6  |                         |
| Le tiers,            | 4  |                         |
| Le quart,            | 3  |                         |
| Le sixieme,          | 2  |                         |
| Et le douzieme,      | 1  |                         |

Il y a aussi les monnoies de Portugal suivantes, qui ont cours ; sçavoir :

|                          | Livres. | fol. | den. | ster. |
|--------------------------|---------|------|------|-------|
| La double Portugaise,    | 3       | 12   | ''.  |       |
| La Portugaise,           | 1       | 16   | ''.  |       |
| Le quart de Portugaise,  | ''      | 18   | ''.  |       |
| Le huitieme <i>idem.</i> | ''      | 9    | ''.  |       |
| Et le seizieme,          | ''      | 4    | ''.  |       |

Cette dernière n'est point reçue en paiement des lettres-de-change.

|                         | Livres. | Schellings | Ponce.                        |
|-------------------------|---------|------------|-------------------------------|
| Moidore,                | 1       | 7          | ''.                           |
| Demi-moidore,           | ''      | 13         | 6.                            |
| Le quart du moidore,    | ''      | 6          | 9.                            |
| Le huitieme du moidore, | ''      | 3          | 4 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> |

En Angleterre, la livre sterling est imaginaire ; on la compte pour 20 schellings, & le schelling ou fol, pour 12 deniers. Il résulte delà, que la même livre est composée de 240 deniers.

M A I S O N R O Y A L E.

GEORGES III, né 4 Juin 1738, proclamé Roi d'Angleterre & Electeur de Hanovre, 26 Octobre 1760, marié 8 Septembre 1761, à

SOPHIE-CHARLOTTE, Princesse de Mecklembourg-Strelitz, Reine d'Angleterre, née 16 Mai 1744, couronnée 22 Septembre 1761.

George-Frédéric-Auguste, Prince de Galles, né 12 Août 1762.

Frédéric, né 16 Août 1763, Prince-Evêque d'Os-nabruck.

Guillaume-Henri, né 21 Août 1765.

Edouard d'Angleterre, né 2 Novembre 1767.

Ernest-Auguste d'Angleterre, né 5 Juin 1771.

Auguste-Edouard d'Angleterre, né 27 Janvier 1773.

Adolphe-Frédéric d'Angleterre, né 24 Février 1774.

Octavius d'Angleterre, né 23 Février 1779.

Alfred d'Angleterre, né 22 Septembre 1780.

Charlotte-Auguste-Mathilde, Princesse d'Angleterre,  
née 29 Septembre 1766.

Auguste-Sophie, Princesse d'Angleterre, née 8 No-  
vembre 1768.

Elisabeth, Princesse d'Angleterre, née 22 Mai 1770.

Marie, Princesse d'Angleterre, née 25 Avril 1776.

Sophie, Princesse d'Angleterre, née 3 Novemb. 1777.

Guillaume-Henri, Frere du Roi, né 25 Novembre  
1743, Duc de Gloucester & d'Edimbourg 1764, ma-  
rié à

Marie Delvalpole, veuve du Comte de Waldegrave,  
née 3 Juillet 1739.

Guillaume-Frédéric, Fils du Duc de Gloucester, né  
25 Janvier 1776.

Sophie-Mathilde, Fille du Duc de Gloucester, née  
29 Mai 1773.

Henri-Frédéric, Frere du Roi, Duc de Cumberland,  
né 7 Novembre 1745, marié à

Anne, Fille du Lord Irnham.

Amélie-Sophie-Eléonore, Tante du Roi, née 16  
Juin 1711.

## PRINCIPAUX SECRÉTAIRES D'ÉTAT.

*Messieurs*

Le Comte de Schelburn, *premier Lord de la Trésorerie.*

William Pitt, *Chancelier de l'Echiquier.*

Lord Grantham.

Thomas Townshend.

Le Chevalier Younge, *Secrétaire de la Guerre.*

*Grand-Maitre de l'Artillerie.*

M. le Duc de Richemond.

*Trésorier de la Marine.*

M. Ifaak Barré.

*Receveur & Trésorier général des Gardes , Garnifons & Forts d'Angleterre.*

M. Edmond Burck.

C O N S E I L P R I V É.

*(Les Membres du Parlement font désignés par une étoile \*.)*

*Messieurs*

|                          |  |                                 |
|--------------------------|--|---------------------------------|
| Duc de Gloucester.       |  | Lord Charles 'Camden ,          |
| Duc de Cumberland.       |  | <i>Président.</i>               |
| L'Archev. de Cantorbéry. |  | Le Duc de Grafton, <i>Garde</i> |
| Lord Chancelier.         |  | <i>du Sceau privé.</i>          |
| L'Archevêque d'York.     |  |                                 |

D U C S.

*Messieurs*

|                |  |                                |
|----------------|--|--------------------------------|
| De Sommerfet.  |  | De Newcastle.                  |
| De Richemont.  |  | De Northumberland.             |
| De Grafton.    |  | De Montagu.                    |
| De Bolton.     |  | Marquis de Carmarthen.         |
| De Leeds.      |  | Comte de Talbot , <i>Lord</i>  |
| De Marborough. |  | <i>Stewart.</i>                |
| De Portland.   |  | Comte de Hertford, <i>Lord</i> |
| De Chandos.    |  | <i>Chambellan.</i>             |

C O M T E S.

*Messieurs*

|                 |  |                     |
|-----------------|--|---------------------|
| D'Huntingdon.   |  | De Bréadalbane.     |
| De Salisbury.   |  | De Marchmont.       |
| De Denbigh.     |  | De Bute.            |
| De Sandwich.    |  | De Pomfret.         |
| De Carlisle.    |  | De Ashburnham.      |
| De Scarborough. |  | De Gower.           |
| De Jersey.      |  | De Buckinghamshire. |
| De Kinnoul.     |  | De Cornwallis.      |

*Messieurs.*

|                  |                |
|------------------|----------------|
| De Hardwick.     | De Besborough. |
| De Hillsborough. | De Verney. *   |
| D'Avlesbury.     | De Schelburne. |
| De Clarendon.    | De Nugent. *   |
| De Mansfield.    |                |

## L O R D S .

*Messieurs*

|                     |                      |
|---------------------|----------------------|
| George Cavendish. * | Frédéric Campbell. * |
| Charles Spenser. *  |                      |

## V I C O M T E S .

*Messieurs*

|             |                       |
|-------------|-----------------------|
| Towshend.   | Bateman. *            |
| Weymouth.   | Monstuard.            |
| Stormont.   | Beauchamp.            |
| Falmouth.   | Lord Hinchin Brook. * |
| Howe. *     | North.                |
| Barrington. | L'Evêque de Londres.  |

## L O R D S .

*Messieurs*

|               |                  |
|---------------|------------------|
| Le Despencer. | Amherst.         |
| Onslow.       | Wallingham.      |
| Edgecumbe.    | Charles Wolfran. |
| Grandham.     | Sir Worsley. *   |
| Pelham.       | George Germaine. |
| Cambden.      |                  |

O R A T E U R S D E L A C H A M E R E D E S  
C O M M U N E S .*Messieurs*

Jacques Stuart Mackenzie. \*  
 Thomas Harley , *Ecuyer.* \*  
 James Greneville , *Ecuyer.*

*Messieurs*

Sir Joseph Yorck , *Chevalier.* \*  
 Henri Seymour Conway , *Ecuyer.* \*  
 Welbore Ellis , *Ecuyer.* \*  
 Humphry Morice , *Ecuyer.* \*  
 Rich. Rigby , *Ecuyer.* \*  
 Sir Thomas Sewel.  
 Sir J. Lardley Wilmot.  
 Isaac Barré , *Ecuyer.* \*  
 Sir Jean Shelley , *Baronnet.* \*  
 Thomas Towshend , *junior.* \*  
 Henri - F. Carteret.  
 Sir Lawr. Dudas , *Baronnet.* \*  
 Sir Thomas Parker , *Chevalier.* \*  
 Comte Jenkinson , *Ecuyer.* \*  
 Sir Guillaume Linch , *Baronnet.* \*  
 Sir J. Goodrike , *Baronnet.* \*  
 Sir Guillaume Meredith , *Baronnet.* \*  
 Henri Flood , *Ecuyer.* \*  
 Charles Towshend , *Ecuyer.* \*  
 Charles - James Fox.  
 Augustin Keppel.  
 John Dunning.  
 Edmond Burke.

---

COMMISSAIRES POUR REMPLIR LES FONCTIONS DU  
 TRÉSORIER DE L'ÉCHIQUIER.

*Messieurs*

Le Cte. de Schelburn, *Chanc.* | James Grenville:  
 Georges-John Spencer. | Frédéric Montagu:

*Commissaires pour remplir les fonctions de Lord , Grand-  
 Amiral du Royaume de la Grande - Bretagne & de  
 l'Irlande.*

*Messieurs*

L'Amiral Keppel. | Le Vice - Amiral Hughes  
 Le Chevalier Hartland. | Pigot.

*Messieurs*

William Ponsonby.  
John Towshend.

Charles Brett.  
Richard Hopkins.

*Commissaires pour l'administration des Douanes.*

*Messieurs*

Edouard Hooper.  
Henri Pelham.  
Le Chevalier William Mulgrave.  
James Geffrey.

Thomas Boone.  
Welbore Ellis Agar.  
William Hey.  
Thomas A. an.  
Le Chev. Stanier Porten.

*MINISTRES RÉSIDENTS*

*dans les Cours Etrangères.*

*Messieurs*

*Vienne.*

Sir R. Murray Keith, *Baronnet.*

*Bruxelles.*

Allyn Felzherbert, *Ecuyer.*

*Russie.*

Sir Jacques Harris, *Baronnet.*

*Suede.*

Thomas Wrington, *Ecuyer.*

*Copenhague.*

Morton Eden, *Ecuyer.*

*Pologne.*

Jacques Hare.

*Dantzic.*

Gibson.

*Prusse.*

Hugh Elliot, *Ecuyer.*

*Saxe.*

Sir Jean Stepney, *Baronnet.*

*Baviere &*

*Diette de Ratisbonne.*

Alexandre Gibson.

*Cologne, Maïence,*

R. Heathcove.

*Treves, Westphalie.*

*Villes Anseatiques.*

Emanuel Mathias, *Ecuyer.*

*Portugal.*

Hon. Robert Walpole.

*Constantinople.*

Sir Robert Anstie, *Chevalier.*

*Sardaigne.*

Le Vicomte de Mounstuart.

*Naples.*

Sir Guillaume Hamilton, *Baronnet.*

*Florence.*

Sir Horace Mann, *Baronnet.*

*Venise.*

Jean Strange, *Ecuyer.*

*Suisse.*

Guillaume Norton, *Ecuyer.*



C O N S U L S D' A N G L E T E R R E  
en Pays étrangers.

## E N P O R T U G A L .

*Messieurs*

|                  |                                  |
|------------------|----------------------------------|
| <i>Lisbonne.</i> | Sir Jean Hort , <i>Baronnet.</i> |
| <i>Porto.</i>    | Jean Whitehend , <i>Ecuyer.</i>  |
| <i>Faro.</i>     | Jean Lempriere , <i>Ecuyer.</i>  |
| <i>Madere.</i>   | Charles Murray , <i>Ecuyer.</i>  |

## E N I T A L I E .

|                             |                                     |
|-----------------------------|-------------------------------------|
| <i>Caillerie.</i>           | Clément Richardson , <i>Ecuyer.</i> |
| <i>Gènes.</i>               | Jean Collet , <i>Ecuyer.</i>        |
| <i>Livourne.</i>            | Jean Udney , <i>Ecuyer.</i>         |
| <i>Naples.</i>              | Jacques Douglas , <i>Ecuyer.</i>    |
| <i>Nice.</i>                | Jean Binkbeck , <i>Ecuyer.</i>      |
| <i>Malthe &amp; Sicile.</i> | Daniel Boometter , <i>Ecuyer.</i>   |
| <i>Venise.</i>              | Robert Richie , <i>Ecuyer.</i>      |
| <i>Zante.</i>               | Jean Sargent , <i>Ecuyer.</i>       |

## M A R O C .

*Consul-général* , Charles Logic , *Ecuyer.*

## R O Y A U M E S D E B A R B A R I E .

|                 |                                    |
|-----------------|------------------------------------|
| <i>Alger.</i>   | Nathaniel Davison , <i>Ecuyer.</i> |
| <i>Tripoli.</i> | George Cooke , <i>Ecuyer.</i>      |
| <i>Tunis.</i>   | Jacques Trail , <i>Ecuyer.</i>     |

## P R U S S E , R U S S I E , &amp; D A N E M A R C K .

|                                  |                                    |
|----------------------------------|------------------------------------|
| <i>Prusse.</i>                   | J. Durbe , <i>Ecuyer.</i>          |
| <i>Russe.</i>                    | Waltershairp , <i>Ecuyer.</i>      |
| <i>Elféneur &amp; Danemarck.</i> | } Nicolas Senwick , <i>Ecuyer.</i> |

## N O R V E G E .

|                   |                                  |
|-------------------|----------------------------------|
| <i>Berghem.</i>   | Jean Wallace , <i>Ecuyer.</i>    |
| <i>Drontheim.</i> | Alexandre Brown , <i>Ecuyer.</i> |

## S U E D E .

*Messieurs.*

|                             |                                  |
|-----------------------------|----------------------------------|
| <i>Suede.</i>               | Thomas Erskine , <i>Ecuyer.</i>  |
| <i>Ostende.</i>             | } Jean Peter , <i>Ecuyer.</i>    |
| <i>Nieuport.</i>            |                                  |
| <i>Bruges.</i>              |                                  |
| <i>Trieste &amp; Fiume.</i> | Nathaniel Orzen , <i>Ecuyer.</i> |

## C O N S U L S A U L E V A N T .

|                          |                                      |
|--------------------------|--------------------------------------|
| <i>Alep.</i>             | Jean Abot , <i>Ecuyer.</i>           |
| <i>Smyrne.</i>           | Antoine Hayes , <i>Ecuyer.</i>       |
| <i>Chypre.</i>           | Jean Baldwin , <i>Ecuyer.</i>        |
| <i>Tripoli de Syrie.</i> | Th. Philippe Vernon , <i>Ecuyer.</i> |
| <i>Latichea.</i>         | Jean Murrat , <i>Ecuyer.</i>         |
| <i>Salonique.</i>        | Jean Ollifer , <i>Ecuyer.</i>        |
| <i>Paris.</i>            | Daniel Paul , <i>Ecuyer.</i>         |



## I R L A N D E.

## G O U V E R N E M E N T.

**L**IRLANDE, l'une des Isles Britanniques, est la plus grande après celle d'Angleterre. Elle est bornée à l'Est, par une mer dangereuse, appelée la mer d'Irlande, ou le canal Saint-George, qui la sépare de l'Angleterre, dont elle n'est éloignée que de 15 lieues, & de l'Ecosse, dont elle est à 5 lieues. Cette Isle, sous la figure d'un œuf, a environ 95 lieues de long sur 63 de large, & 465 de tour.

Long-temps l'Irlande fut gouvernée par des Rois particuliers; mais, sur la fin du XII<sup>e</sup>. siècle, Henri II, Roi d'Angleterre, s'en empara, d'après une donation qui lui en avait été faite par une Bulle d'Adrien IV.

Les Rois d'Angleterre se contenterent d'abord du titre de Seigneurs d'Irlande: bientôt cette qualification leur parut trop modeste. Henri VIII la quitta pour prendre le titre de Roi.

L'Irlande a son Parlement particulier, dont les privilèges sont à-peu-près les mêmes que ceux dont jouit le Parlement d'Angleterre. Cette Isle est gouvernée par un Vice-Roi, au nom du Roi de la Grande-Bretagne.

La Religion dominante est l'Episcopale. On y trouve cependant un grand nombre de Catholiques, de Presbytériens, & différents autres Sectaires. Les loix contre les non-conformistes ne sont pas si rigoureuses qu'en Angleterre.

Par un dénombrement fait en 1776 de tous les habitans d'Irlande, il a été trouvé que la Province de Connaught comprenait 23,718 Protestans, & 246,142 Catholiques Romains; celle de Leincester 214,173 Protestans, & 474,863 Catholiques Romains; celle de Munster 134,061 Protestans, & 194,602 Catholiques; de sorte que le nombre total des habitans monte à 2,158,514.

Le terroir d'Irlande est très-fertile ; il abonde en toutes sortes de denrées, & surtout en excellents pâturages. Le bétail en fait la principale richesse ; mais cette belle région est presque entièrement privée de commerce. Elle fournit seulement à nos Négocians une petite quantité d'étain, de plomb, de fer, de cuirs, de suifs, de beurre & de bœuf salé.

La monnoie réelle & de change est la même en Irlande qu'en Angleterre ; & le change s'y fait de même en deniers sterling.

### M A I S O N   R O Y A L E.

GEORGES III, Roi de la Grande-Bretagne, proclamé  
26 Octobre 1760. (*Voyez l'Angleterre.*)

*Officiers chargés du Gouvernement.*

Lord Temple, Duc de Buckingham, *Vice-Roi.*

Le Comte de Carlisle, *Lieut.-général & Gouverneur.*

### C O N S E I L   P R I V É.

*Messieurs*

|                         |                          |
|-------------------------|--------------------------|
| Lord Primat.            | L'Archevêque de Cashell. |
| Lord Chancelier.        | L'Archevêque de Tuam.    |
| L'Archevêque de Dublin. | Duc de Leinster.         |

### C O M T E S.

|                  |                   |
|------------------|-------------------|
| De Westmeath.    | De Sligo.         |
| De Donegall.     | De Carrickfergus. |
| De Monrath.      | De Mornington.    |
| De Drogheda.     | D'Arran.          |
| De Bersborough.  | De Courtown.      |
| De Tyrond.       | De Melton.        |
| De Hillsborough. | De Hoth.          |

*Messieurs.*

|               |               |
|---------------|---------------|
| De Bellamont. | De Hertford.  |
| De Roden.     | De Bristol.   |
| D'Ely.        | De Clermont.  |
| De Nugent.    | D'Inchignin.  |
| D'Abercorn.   | De Conynghan. |

## V I C O M T E S.

*Messieurs*

|               |                    |
|---------------|--------------------|
| Valentia.     | Lord F. Campbell.  |
| De Beauchamp. | L'Evêque de Meath. |

## B A R O N S.

*Messieurs*

|                                    |                 |
|------------------------------------|-----------------|
| De Milton.                         | T. Conolly.     |
| D'Annaly.                          | W. Brownlow.    |
| De Macartney.                      | O. Wynne.       |
| De Gosford.                        | T. Jones.       |
| De Clonmore.                       | H. King.        |
| De Tracton.                        | J. Fortescue.   |
| De Muskergh.                       | E. Cari.        |
| E. S. Perry.                       | J. Olivier.     |
| J. Ponfondy.                       | G. A. Elliot.   |
| J. Béresford.                      | H. Flood.       |
| S. H. Hutchinſon.                  | C. Dillon.      |
| W. G. Hamilton.                    | A. Veſey.       |
| R. Rigby.                          | J. Oneil.       |
| M. Patterſon.                      | L. Gardiner.    |
| H. S. Conway.                      | J. Cooper.      |
| Sir W. Osborne , <i>Baronn.</i>    | R. Jackſon.     |
| Sir C. Molineux , <i>Baronnet.</i> | J. Pomeroy.     |
| Sir A. Brooke , <i>Baronnet.</i>   | W. Burton.      |
| Sir H. Cavendiſh , <i>Barronn.</i> | H. T. Cléments. |
| Sir R. Héron , <i>Baronnet.</i>    | J. Scott.       |
| Sir E. Walpole , <i>Baronnet.</i>  | W. H. Burgh.    |
| Sir J. Blaquire , <i>Baronnet.</i> | J. Forſter.     |
| Sir J. Irwine , <i>Baronnet.</i>   | W. Edon.        |

---

 C H A N C E L L E R I E.

*Messieurs*

*Chancelier*, le Lord Lifford.

*Cour du Banc du Roi.*

*Lord Grand-Justicier*, le Lord Annaly.

*Cour des Causes communes*

*Lord Grand-Justicier*, H. M. Patterson.

*Cour de l'Échiquier.*

*Grand-Trésorier*, le Duc de Devonshire.

---

## O F F I C I E R S D' É T A T.

*Grand-Aumônier.* Le Primat d'Irlande.

*Secrétaire d'Etat.* Hon. H. Hutchinson.

*Premier Secrétaire du Gouverneur.* Sackville.

*Clerc du Conseil.* Le Lord Germain.

*Athlone, poursuivant.* G. Winstanley, *Ecuyer.*

*Ulster Roi-d'Armes.* W. Hawkins, *Ecuyer.*

*Connét. du Château de Dublin.* H. S. Conway, *Ecuyer.*



## EMPIRE D'ALLEMAGNE.

**L'**ALLEMAGNE, située au milieu de l'Europe, avec le titre d'Empire, est bornée à l'Est par la Hongrie & la Pologne; au Nord, par la mer Baltique & le Danemarck; à l'Ouest, par les Pays-bas & la France; au Sud, par les Alpes. Ce Pays a environ 240 lieues de la mer Baltique aux Alpes, & 200 depuis le Rhin jusqu'à la Hongrie.

Maximilien premier divisa l'Empire d'Allemagne en dix Cercles, qui sont l'Autriche, la Bourgogne, le Bas-Rhin, la Baviere, la Haute-Saxe, la Franconie, la Souabe, le Haut-Rhin, la Westphalie, & la Basse-Saxe. Cette distribution, à la Bourgogne près, a subsisté depuis le regne de ce Prince jusqu'à nos jours.

L'Allemagne, ou le Corps Germanique, est composée d'un grand nombre de Souverainetés & de Républiques réunies sous un même Chef, qui porte le titre d'Empereur des Romains. La Couronne de ce Prince est élective. Neuf Princes de l'Empire, réduits à huit, depuis la mort du dernier Duc de Baviere, & qu'on nomme *Electeurs*, ont seuls le droit de faire ce choix par les constitutions de l'Empire; trois de ces Electeurs sont Ecclésiastiques & les autres sont séculiers: ceux-là sont l'Archevêque de Maïence, l'Archevêque de Treves, & l'Archevêque de Cologne; & ceux-ci, le Roi de Boheme, le Duc régnant de Baviere, l'aîné des Ducs de Saxe, de la branche Albertine; l'aîné des Margraves de Brandebourg, de la plus ancienne ligne; & l'aîné des Ducs de Brunswick-Lunébourg, de la branche d'Hanovre. La forme de l'Élection de l'Empereur est prescrite par la Bulle d'or, ouvrage de Charles IV, & qui fait aujourd'hui la loi fondamentale de l'Empire.

L'autorité souveraine réside dans la Diète, assemblée générale des Députés des Princes & des Villes de l'Empire; mais ses décisions n'ont force de loi que lorsque

l'Empereur y a consenti. Cette Diète est perpétuelle ; & se tient à Ratisbonne en Bavière : elle est distribuée en trois Collèges , celui des Electeurs , celui des Princes & des Comtes de l'Empire , & celui des Villes Impériales. Ces dernières sont des Villes qui se gouvernent en forme de Républiques , & qui dépendent immédiatement de l'Empire.

Les divers Etats d'Allemagne sont indépendans les uns des autres , & de l'Empereur même ; mais ils sont soumis aux lois de l'Empire , & aux décisions de la Diète.

Long-tems la cérémonie de l'élection & du couronnement de l'Empereur se firent à Aix-la-Chapelle ; mais on célèbre aujourd'hui ces deux cérémonies à Francfort-sur-le-Mein.

Souvent on nomme à ce Prince un successeur pendant sa vie ; l'Empereur désigné porte alors le titre de Roi des Romains , & il succede , sans aucune autre formalité , à la Couronne des Césars , après la mort de son prédécesseur.

L'Allemagne n'est pas tout aussi peuplée qu'elle devrait l'être : on n'y compte gueres plus de 25 millions d'ames. Vienne , située sur les bords du Danube , & qu'on en peut considérer comme la Capitale , quoiqu'elle appartienne à l'Autriche , ne comprend que 200 mille habitans.

Les forces de l'Empire , telles que nous devons les considérer sous l'Empereur actuel , sont de deux especes ; elles proviennent ou du contingent de troupes que chaque Membre du Corps Germanique est obligé de fournir , lorsque l'Empire est attaqué , ou des armées propres à l'Empereur , & enrôlées dans ses Etats héréditaires. Dans le dernier cas , les troupes Impériales pourraient monter au-delà de 200 mille hommes ; & dans le premier , l'Empereur ne pourrait , dit-on , sans des efforts extraordinaires , mettre plus de 30 mille hommes sur pied ; de sorte que ce sont les Etats héréditaires d'Autriche , tels que la Bohême , la Hongrie , l'Autriche , les Pays-bas Autrichiens , le Duché de  
Luxembourg ,



Luxembourg, &c. qui rendent la puiffance de cette Maifon fi formidable.

Il y a trois Religions profeflées en Allemagne, & dont chacune eft dominante dans quelques uns des Etats de l'Empire; la Catholique, la Luthérienne, & la Calvinifte. Il existe a ce fujet des Réglemens dans les traités d'Augsbourg, de Weftphalie, de Munfter & d'Osnabruck, dont les Princes de l'Empire, l'Empereur meme, ne peuvent fe departir.

Les Moines furchargent depuis long-tems les plus belles régions de l'Empire; mais il eft vraifemblable que les fages Réglemens que vient de publier l'Empereur régnant pour fes Etats héréditaires, porteront les autres Membres du Corps Germanique à faire, chacun chez eux, fur ce fujet, quelques reformes propres à diminuer le nombre des Cloîtres, & à prévenir les abus qui naiffent de cette foule de celibataires que les Etats Catholiques d'Allemagne entretiennent.

Le commerce n'a pas en Allemagne tout l'éclat qu'il devrait avoir. Les Villes Anféatiques, telles que Lubeck, Hambourg, Brême, quelques autres des plus confidérables, comme Francfort, Maïence, Dantzick, & la plupart des Capitales des Etats Germaniques, font les feuls endroits où l'on cultive avec fuccès cette branche précieufe de l'induftrie. Il parait que le Miniftre actuel de l'Empereur fixe aujourd'hui fes regards de ce côté-là, & que les Membres de l'Empire font difpofés à marcher fur fes traces.

La Marine ne fe montre pas non plus en Allemagne fous une face bien brillante; la fituation de cette vaiffe contrée, fa population, fes besoins, tout invite cependant des Peuples actifs à ne pas négliger un objet auffi effentiel, & qui fait la force, l'opulence & la sûreté des Etats. Ce n'eft qu'en tournant fes vues de ce côté-là; que le Chef de l'Empire peut acquérir des richelfes égales à celles que les autres Princes de l'Europe retirent de l'Amérique ou des mines qu'ils ont dans leurs Etats; auffi remarquez-t-on par les vues que Jofeph II parait avoir fur Oftende & fur Triefte, que ce Prince eft

dans l'intention de s'occuper sérieusement du commerce maritime.

Les Sciences sont assez généralement cultivées dans l'Allemagne, & communément elles conduisent ceux qui s'y distinguent, aux dignités les plus éminentes. On y trouve des Savans du plus rare mérite, & qui prouvent manifestement que le Pere Bouhours se trompait, lorsqu'il assurait que les Allemands n'étaient pas faits pour les Sciences. Il faut pourtant avouer que les grands hommes ne sont pas en aussi grand nombre que pourrait le comporter l'étendue prodigieuse du Pays dont nous parlons.

Quant aux Beaux-Arts, il ne paraît pas qu'ils y aient jamais été en grande réputation. L'esprit réfléchi des Allemands, leur application sérieuse au travail, leur éloignement pour toutes les frivolités sur lesquelles les Français s'exaltent, les portent beaucoup plus vers l'utile que vers l'agréable; & de nos jours, on a vu avec autant de surprise que d'admiration, M. Gluck, Allemand d'origine, développer une Musique aussi parfaite qu'elle est touchante & pathétique.

La plupart des beaux monuments que l'on voit dans les principales Villes d'Allemagne, doivent leur naissance aux Artistes de France ou d'Italie. Il en était ainsi dès le siècle de Charlemagne. Tout nous porte à croire que les voyages de l'Empereur, où ce Prince faisoit avec tant d'empressement tout ce qui peut contribuer à l'instruire, serviront à déchirer le voile qui couvre encore la belle nature aux yeux des observateurs Allemands.

Long-tems on reprocha aux Allemands d'être de grands buveurs : ce vice crapuleux n'est plus que celui de la populace; & les honnêtes gens, sans dédaigner la délicatesse de la table, se font honneur d'en connaître les bienséances.

DES MONNOIES

Reçues en Allemagne.

MONNOIES D'OR.

|   | <i>fl rins.</i> |                     |
|---|-----------------|---------------------|
| Les ducats d'or de Kremnitz, pour   | 4               | 12 X.               |
| Les sequins de Florence,  | 4               | 12.                 |
| Les sequins de Venise,  | 4               | 12.                 |
| Les ducats Impériaux,   | 4               | 10.                 |
| Les ducats de l'Impératrice-Reine,  | 4               | 10.                 |
| Les ducats de Baviere,  | 4               | 10.                 |
| Les ducats del Archev. de Saltzbourg,   | 4               | 10.                 |
| Et généralement tous les autres ducats, pourvu qu'ils soient au moins au titre de 23 karats 7 grains, | 4               | 7 $\frac{1}{2}$ .   |
| Les louis neufs de France,  | 8               | 44.                 |
| Les louis au soleil,  | 8               | 40.                 |
| Les louis vieux de France,  | 7               | 13.                 |
| Le demi-louis vieux,  | 3               | 36 $\frac{1}{2}$ .  |
| Les vieux doubles louis   | 14              | 37. $\frac{1}{2}$ . |
| Les pistoles d'Espagne,   | 7               | 17 $\frac{1}{2}$ .  |
| Les demi-pistoles dito,   | 3               | 38 $\frac{3}{4}$ .  |
| Les doubles pistoles,   | 14              | 35.                 |
| Les quadruples pistoles,  | 29              | 10.                 |
| Les max de l'Electeur de Baviere,   | 6               | 8.                  |
| Le demi-max,  | 3               | 4.                  |
| Le Frédéric de Prusse,  | 7               | 12.                 |
| Le demi.  | 3               | 36.                 |
| Les doubles Frédéric d'or,  | 14              | 24.                 |
| Les carolins de l'Electorat de Baviere,   | 9               | 12.                 |
| Les carolins de Palatinat,  | 9               | 12.                 |
| Les carolins du Duc de Wittemberg,  | 9               | 12.                 |
| Les doubles souverains,   | 12              | 18.                 |
| Les simples,  | 6               | 9.                  |
| Les doubles testons, avec le coin du Roi d'un côté & ses armes de l'autre,                            | 31              | 16.                 |

|  | <i>florins.</i> |        |
|--|-----------------|--------|
| Les simples ,  | 15              | 40. X. |
| Les demis ,  | 7               | 50.    |
| Le quart ,   | 3               | 56.    |
| Le huitieme ,  | 1               | 58.    |
| Une piece de Portugal , avec l'empreinte<br>de la Grande-Croix Portugaise d'un<br>côté, & de l'autre les armes du Roi, | 29              | 19.    |
| Une dite de  | 11              | 46.    |
| Autre de   | 5               | 50.    |
| Autre de   | 2               | 58.    |
| Autre de   | 1               | 11.    |
| Le poids d'un ducat , sur lequel celui<br>des especes d'or & d'argent est réglé,<br>est fixé à 60 grains.              |                 |        |

## M O N N O I E S D' A R G E N T.

|  | <i>florins.</i> |                   |
|--|-----------------|-------------------|
| En pieces de   | 1               | ”.                |
| Pieces de  | ”               | 30 X.             |
| Piece de   | ”               | 17.               |
| Pieces de  | ”               | 7.                |
| Piece de   | ”               | 3.                |
| Pieces du dernier regne , de                                       | ”               | 20.               |
| Pieces de  | ”               | 10.               |
| Louis blanc ,  | 2               | ”.                |
| Le demi ,  | 1               | ”.                |
| Les écus neufs de France , & ceux aux<br>deux couronnes ,          | 2               | 16.               |
| Les demis ,  | 1               | 8.                |
| Les ducaton des Pays-Bas ,   | 2               | 29.               |
| Les demis ,  | 1               | 14.               |
| Les vieux patagons , dits écus de Bour-<br>gogne ,                 | 2               | ”.                |
| Les demis ,  | 1               | ”.                |
| Les pieces de 3 florins 3 sols des Pays-<br>Bas ou de 9 escalins , | 2               | 11.               |
| Les demis ,  | 1               | 5 $\frac{1}{2}$ . |

|   | <i>florins.</i> |       |
|---|-----------------|-------|
| Les piaſtres de Toſcane ,                     | 2               | 28 X. |
| Les livournines ,                             | 2               | 4.    |
| Les juſtines de Veniſe ,                      | 2               | 12.   |
| Les ducavons de Veniſe ,                      | 2               | 28.   |
| Les ducats dito ,                             | 1               | 33.   |
| Les génoines ,                                | 2               | 58.   |
| Les piaſtres Papales ou <i>Scudi Romani</i> , | 2               | 26.   |
| Les philippes de Milan ,                      | 2               | 12.   |
| Les écus de Mantoue ,                         | 1               | 54.   |
| Les piaſtres Colonnaires & Mexicaines ,       | 2               | 4.    |
| Les demi-écus de Mantoue ,                    | "               | 57.   |
| Les roubles de Ruſſie ,                       | 1               | 41.   |
| Les pieces de 2 tiers de Saxe ,               | "               | 28.   |
| Les fixiemes ,                                | "               | 14.   |
| Les douziemes ou doubles bons-gros ,          | "               | 7.    |
| Les bons-gros ,                               | "               | 3.    |
| Les pieces de 90 X de Pruſſe ,                | 1               | 25.   |
| Et celles de 45 ,                             | "               | 40.   |

Les écritures ſe tiennent à Vienne , en florins , kreutzers & penings ; le florin eſt compté pour 60 kreutzers , & le kreutzer pour quatre penings.

### M A I S O N I M P É R I A L E.

JOSEPH II DE LORRAINE , Archiduc d'Autriche , né 13 Mars 1741 , marié 6 Octobre 1760 à Isabelle de Parme , veuf 28 Novembre 1763 , élu Roi des Romains 27 Mars 1764 , couronné 3 Avril ſuivant , Empereur , 18 Août 1765 Archiduc & Co-Régent des Etats d'Autriche , remarié 23 Janvier 1765 , à Marie-Joſeph-Antoinette de Baviere , veuf 28 Mai 1767.

Ferdinand-Charles-Antoine Joſeph Jean-Staniſlas de Lorraine , Frere de l'Empereur , Gouverneur de la Lombardie Autrichienne , né premier Juin 1754 , marié 15 Octobre 1771 , a

Marie-Béatrix d'Eſt , Fille du Duc de Modene , née 7 Avril 1750.

Joseph Charles, leur Fils, né 6 Octobre 1779.

Ferdinand, son Frere, né 25 Avril 1781.

Marie Thérèse Jeanne Joseph, leur Fille, née premier Novembre 1773.

Marie Leopoldine, leur Fille, née 10 Décembre 1776.

Maximilien François-Xavier-Joseph Jean-Antoine-Vincent de Lorraine, Archiduc d'Autriche, Frere de l'Empereur, né 8 Decembre 1756, Grand Maître de l'Ordre Teutonique en 1785, Coadjuteur-Electeur-Archeveque de Cologne, & Eveque de Munster.

Marie-Anne-Joseph Jeanne-Antoinette de Lorraine, Sœur de l'Empereur, née 6 Octobre 1738, Abbesse du noble Chapitre de Prague en 1765.

Marie Elisabeth Joseph-Jeanne-Antoinette de Lorraine, Sœur de l'Empereur, née 13 Août 1743.

### CONSEILS SUPRÊMES IMPÉRIAUX, *etablis à Vienne.*

Conseil d'Etat pour les affaires intérieures, qui se tient au Palais Impérial, en présence de l'Empereur.

#### CONSEILLERS D'ÉTAT.

##### *Messieurs*

Le Prince de Kaunitz-Rietberg, Conseiller d'Etat intime actuel, & Ministre des Conférences & d'Etat, Chancelier d'Etat pour les affaires étrangères.

Le Prince de Starhemberg, Conseiller d'Etat intime actuel, & Ministre des Conférences & d'Etat.

Le Comte de Hatzfeld, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, & Conseiller d'Etat intime actuel, premier Ministre d'Etat pour les affaires intérieures.

François Charles de Krestle, Baron de Quattenberg, Conseiller d'Etat intime actuel, & Chambellan de Sa Majesté Impériale.

Le Baron de Gebler, Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne.

Le Baron de Loehr , Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne.

CHANCELLERIE DU CONSEIL D'ÉTAT IMP. ROY.

Ce Tribunal est composé de 2 Secrétaires, qui sont des Conseillers Auliques, 2 autres Secrétaires, un Régistrateur, un Expéditionnaire & 3 Greffiers.

CHANCELLERIE DE LA COUR ET D'ÉTAT POUR LES AFFAIRES ÉTRANG. DANS LES PAYS-BAS ET EN ITALIE.

*Messieurs*

Le Prince de Kaunitz-Rietberg, *Chancelier.*

Le Comte de Cobenzel, *Vice-Chancelier, Conseiller d'Etat intime actuel.*

Le Baron de Binder, *Conseiller d'Etat intime actuel dans le département des affaires étrangères.*

CONSEILLERS AULIQUES ACTUELS ET MINISTRES D'ÉTAT INTIMES.

*Messieurs*

Le Baron de Collenbach, Trésorier de l'Ordre de Marie-Thérèse.

Le Baron de Spagesel, Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne, *ayant le département des affaires d'Italie.*

Le Baron de Gejerer, Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne, *ayant le département des affaires des Pays-bas.*

André-Adolphe de Krufft.

Antoine de Spielmann.

Il y a de plus dans ce Conseil un Conseiller Impérial actuel, 7 Secrétaires Auliques, un Régistrateur, un Expéditionnaire, & 9 Greffiers.

CONSEIL AULIQUE ROYAL ET CHANCELLERIE DE HONGRIE.

*Messieurs*

Le Comte d'Esterhazy, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, Conseiller intime actuel, *Chancelier Aulique.*

Le Comte Palli d'Erdoel , Conseiller intime actuel ,  
*Vice-Chancelier.*

*Il assiste de plus à ce Conseil un Conseiller Aulique ,  
en qualité de Barons ; & cinq comme Chevaliers.*

#### CONSEIL AULIQUE ET CHANCELLERIE DE TRANSYLVANIE.

Le Baron de Reischack , Conseiller d'Etat intime  
actuel , *Président.*

Six Conseillers Auliques & deux Secrétaires.

#### CHANCELLERIE AULIQUE DE BOHEME ET D'AUTRICHE.

Ce Conseil a l'administration de tout ce qui con-  
cerne les Pays héréditaires d'Allemagne. Il a été établi  
en 1762.

##### *Messieurs*

Henri Cajétan , Comte de Blumegen , Grand-  
Croix de l'Ordre de Saint-Etienne , Conseiller d'Etat  
intime actuel , *premier Chancelier de Bohême & d'Aut-  
riche.*

Henri , Comte d'Auesperg , Grand-Croix de l'Or-  
dre royal de Saint-Etienne , Conseiller intime actuel ,  
*Chancelier Aulique.*

Émile Incein , Comte d'Auesperg , Conseiller Im-  
périal actuel , *Vice-Chancelier.*

De plus 16 Conseillers , dont onze sont des Ré-  
férendaires intimes ; & douze Secrétaires du Conseil  
Aulique.

Les Officiers des trois Chancelleries dont on vient  
de parler , président aussi à la Commission établie pour  
les censure : quant à celle qui a la censure des livres  
permissibles , elle est présidée par le Comte de Chotek ,  
Chancelier actuel , Conseiller Aulique , qui rapporte  
à la Chancellerie de Bohême & d'Autriche , tout ce  
qui regarde les affaires de la Pologne Autrichienne.





TRIBUNAL SUPRÊME POUR LES AFFAIRES DES PAYS  
HÉRÉDITAIRES D'ALLEMAGNE.

*Messieurs.*

Christian-Auguste, Comte de Sâtern, Conseiller d'Etat intime actuel, Grand Croix de l'Ordre de Saint-Etienne, *premier Président.*

Léopold, Comte de Clary & Aldringen, Conseiller d'Etat intime actuel, *Président.*

Deux Conseillers Auliques actuels, comme Barons, 17 de l'Ordre des Chevaliers, & six Secrétaires.

CHAMBRE IMPÉRIALE DES FINANCES.

*Messieurs*

Léopold Krakowski, Comte de Kollowrath, Conseiller d'Etat intime actuel, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Etienne, *Président.*

Le Comte de Bathyan, Conseiller d'Etat intime actuel, *Vice-Président.*

17 Conseillers Auliques actuels, & 13 Secrétaires de la Cour.

CHAMBRE DES MONNOIES.

M. le Comte de Kollowrath, *Président.*

A la Chambre des Finances Impériale-Royale, préside aussi, pour les affaires qui regardent les Monnoies & les Mines, le Comte de Kollowrath, Conseiller d'Etat intime.

CHAMBRE DES COMPTES.

M. le Comte de Kheven Haller-Metsch, Conseiller intime actuel, *Président.*

Neuf Conseillers Auliques.

DÉPUTATION IMPÉRIALE DE LA BANQUE MINISTÉRIELLE.

*Messieurs.*

Krakowski, Comte de Kollowrath, *Président.*

Le Comte de Bathyan, *Vice-Président.*

Onze Conseillers Auliques actuels, & 14 Secrétaires de la Cour.

## CONSEIL DE GUERRE.

*Messieurs.*

Le Comte de Hadik, Commandeur de l'Ordre de Marie-Thérèse, Conseiller Impérial intime, Maréchal-de-Camp, & Colonel d'un Régiment des Hussards, *Président.*

Le Comte de Listowich, *Conseiller.*

Le Comte Caramelli, *Conseiller.*

Dominotti de Fabris, ancien Général-Major, *Conseiller.*

Le Comte Georges de Prown, *Conseiller.*

Neuf autres Conseillers Auliques actuels, & 14 Secrétaires Auliques de Guerre.

Chaque Province a aussi un *Judicium delegatum militare mixtum*, où préside le Lieutenant de la Province.

Indépendamment de tous les Collèges dont on vient de faire mention, il y a encore la Députation Aulique *in Illyricis*, le Conseil établi pour les fondations pieuses, & celui qu'on appelle *Commission de Santé.*

MINISTRES RESIDENTS PRÈS LES COURS  
ÉTRANGÈRES.

*Messieurs*

|   |  |
|---|--|
| Berlin.   | } Le Baron Rewitzky, <i>Envoyé Extr.</i><br>} De Rottenbourg, <i>Secrét. de Légat.</i>                                       |
| Bordeaux.   |  |
| Bruxelles.  | Le Prince Starhemberg, <i>Minist. Pl.</i>  |
| Cologne, aux Cer-<br>cles du Bas-Rhin<br>& de Westphalie. | } Le Comte de Metternech-Winne-<br>bourg, <i>Amb.</i><br>} De Boilart, <i>Résident.</i>                                      |
|   |  |
| Constantinople.   | } Le Baron d'Herbert de Rathkeal,<br>} <i>Interrone. &amp; Ministre Plénipotent.</i><br>} Talfara, <i>chargé d'affaires.</i> |
|   |  |
| Copenhague.   | } Le Comte de Kageneck, <i>Env. Extr.</i><br>} Le Baron de Collenbach, <i>Secrét.</i><br>} <i>de Lég.</i>                    |
|   |  |

*Messieurs.*

|  |   |
|--|---|
| <i>Florence.</i>   | Veigel, chargé d'affaires.  |
| <i>Francfort.</i>  | De Roetlein, Résident.  |
| <i>Grifons.</i>  | Le Baron de Buol, Envoyé Extraord.  |
| <i>La Haie.</i>  | { Le Baron de Reischak, Envoyé<br>Extraord. & Ministre Plénip.<br>{ Doringen, Secrétaire de Lég.  |
| <i>Italie.</i>   | { Le Prince d. Khevenhuller-Matsch,<br>{ Commiss. Plénip. de S. M. l'Emp.   |
| <i>Lisbonne.</i>   | De Lebzeltern, Ministre Plénipotent.  |
| <i>Londres.</i>  | { Le Comte de Be'giojoso, Env. Ext.<br>{ Le Baron de Reigersfeld, Secré.<br>de Lég.   |
| <i>Madrid.</i>   | { Le Comte de Kaunitz-Rietberg-<br>Gueitenberg, Ambassadeur.<br>{ De Guiltz, Secré. d'Ambass. Conf.   |
| <i>Maïence &amp; aux di-<br/>verses Cours dans<br/>les Cercles du Haut<br/>&amp; Bas-Rhin.</i> | { Le Comte de Metternich-Winne-<br>bourg, Ministre Plénipotent.<br>{ Kornrumpf, Secrétaire de Lég.  |
| <i>Malthe.</i>   | Le Baron de Hompesch, Min. Pl.  |
| <i>Manheim.</i>  | { Le Baron de Lehrbach, Minist. Pl.<br>{ Tautphaens, Secrétaire de Lég.   |
| <i>Munich.</i>   | Les mêmes.  |
| <i>Naples.</i>   | { Le Comte de Lamberg-Sprinzen-<br>stein, Envoyé Ext. & Minist. Pl.<br>{ Hadrava, Secrétaire de Leg.<br>{ Le Comte de Merci, Ambassad.<br>{ Le Baron de Barré, Conseill. &<br>Secrétaire d'Ambassade.<br>{ De Blumendorf, Official de Chan-<br>celleri. |
| <i>Paris.</i>  | { Le Comte de Cobenzel, Minist. P.<br>{ De Caché, Secrétaire de Lég.  |
| <i>Petersbourg.</i>  | { Le Comte de Cobenzel, Minist. P.<br>{ De Caché, Secrétaire de Lég.  |
| <i>Pologne</i>   | Le Baron de Thergut.  |

*Messieurs*

|   |   |   |   |
|---|---|---|---|
|   | } | Le Prince de Latour & Tassis ;<br><i>Commiss. principal de l'Emp.</i>     |   |
| <i>Ratisbonne.</i>                                    |   | Le Baron d'Erthal , <i>Commiss. Imp.</i>                                  |   |
|   |   | Schmid , <i>Secrétaire de Lég.</i>  |   |
|   |   | }   | Le Comte Frantmannsdorf , <i>Minist.</i><br><i>Pl. p ur le Royaume de Boheme.</i> |
|   |   |   | Jugen , <i>Secrétaire de Lég.</i>   |
| <i>Rome.</i>  | } | Le Cardinal Albani , <i>Protecteur</i><br><i>d'Allemagne.</i>             |   |
|   |   | Brunati , <i>Secrétaire de Légat.</i>                                     |   |
| <i>Au Cercle de la</i>                                | } | Le Baron Binder de Kriegellstein ,  |   |
| <i>Basse-Saxe.</i>                                    |   | <i>Ministre Plénipotentiaire.</i>   |   |
| <i>Stockholm.</i>                                     |   | Preindle.   |   |
| <i>Suisse.</i>  |   | De Nagel , <i>Résident.</i>   |   |
| <i>Au Cercle de Souabe</i><br><i>&amp; Franconie.</i> | } | Le Baron de Ried , <i>Général d'Ar-</i><br><i>tillerie.</i>               |   |
|   |   | Hermann , <i>Secrétaire de Lég.</i>                                       |   |
| <i>Treves.</i>  | } | Le Comte Metternich - Winne-<br>bourg , <i>Ministre Plénipotentiaire.</i> |   |
|   |   | Kornrumpf , <i>Secrétaire de Lég.</i>                                     |   |
| <i>Turin.</i>   | } | <i>Vacat.</i>   |   |
|   |   | De Ben , <i>Secrétaire de Lég.</i>  |   |
| <i>Venise.</i>  | } | Le Comte de Durazzo , <i>Ambass.</i>                                      |   |
|   |   | Corradini , <i>Secrétaire d'Ambass.</i>                                   |   |



## R U S S I E.

**L**A Russie, l'un des plus vastes Empires de la Terre, s'étend sur l'Europe & sur l'Asie; elle est bornée au Nord, par la Mer blanche; à l'Ouest, par les États Danois, Suédois, Polonais, & la Mer Baltique; au Sud, par la Tartarie, le Mont-Caucase, la Perse, la Mer Caspienne, la Chine, &c.; & à l'Est, par l'Océan. On lui donne plus de deux mille 200 lieues d'Occident à l'Orient, & plus de 850 du Midi au Nord.

On divise cet Empire en Russie Européenne & en Russie Asiatique. La Russie Européenne est bornée au Nord, par la Mer glaciale; à l'Orient, par la Russie Asiatique; au Midi, par la petite Tartarie; & à l'Occident par la Pologne & la Suede.

La partie septentrionale est froide & remplie de lacs & de forêts; mais la meridionale est fertile, & produit en général beaucoup de grains.

L'Empire de Russie n'est pas tout aussi peuplé qu'il pourra l'être, lorsque le tems aura muri les loix sages que l'on publie chaque jour pour augmenter sa population; & sur une surface aussi prodigieuse, on ne compte que 24 à 25 millions d'habitans. Le Souverain de ces vastes États s'appelait autrefois Czar, titre dont on ignore absolument l'origine. Depuis Pierre I, il se qualifie d'Empereur de toutes les Russies.

Moscow, qui comprend 120 mille ames, fut long-tems la Capitale de la Russie; mais le Czar Pierre I ayant bâti Pétersbourg, au commencement de ce siecle, cette dernière Ville est devenue le séjour de la Cour, & par conséquent la Capitale des États Moscovites. On a compté dans Pétersbourg, pendant le cours de l'année 1781, 5540 naissances, 4873 morts, & 1207 mariages; ainsi cette Ville est peuplée d'environ quatre-vingt mille ames.

Le Gouvernement Russe est absolument despotique; & il l'est au point que la succession au Trône n'y est pas

même réglée, & qu'elle dépend de la volonté du Prince régnant. Long-tems les peuples asservis sous le joug d'une obéissance passive, furent plus les esclaves des Czars que leurs sujets. Depuis un siècle, la Maison Romanow fait tous ses efforts pour relâcher les liens de l'esclavage; & toute l'Europe voit aujourd'hui avec la plus vive satisfaction, les loix qu'elle publie journellement pour donner une nouvelle forme à son Gouvernement.

Le revenu de la Couronne de Russie a reçu des accroissemens considérables, depuis la mort du Czar Pierre I; en 1720, on les portait à 2,000,000 de livres sterling; en 1740, à 3,600,000 livres sterling; en 1760, à 4,100,000 livres sterling; & en 1780, à 5,020,000 livres sterling; ce qui forme une somme de 114,742,856 livres tournois. Ce revenu provient de trois sources, savoir du service personnel, de la livraison des denrées & des impôts pécuniaires.

Les forces terrestres de la Russie consistent en deux cent 50 mille hommes, ou environ, de troupes disciplinées. En 1767 ses armées navales, en comptant ses matelots, étaient de 12 mille hommes, distribués sur 24 Vaisseaux de ligne, 7 frégates, trois brûlots & une centaine de galeres & d'autres batimens à l'usage de la flotte. Depuis cette époque, la Marine Russe est devenue beaucoup plus nombreuse & plus formidable.

Il existe une loi dans cet Empire, la seule à laquelle le Prince soit assujetti, qui ordonne au Souverain de professer la Religion Grecque: ce culte n'est pourtant pas le seul qui soit reçu en Russie; on y trouve des Catholiques Romains, des Réformés, des Juifs, des Idolâtres, & une foule d'autres Sectaires. Par une Ordonnance adressée au Sénat dirigeant, le 17 Janvier 1782, la Ville de Mohilow, Capitale du Gouvernement de ce nom, a été érigée en Archevêché de la croyance Romaine, avec juridiction sur toutes les Eglises & Monastères de cette Religion, qui se trouvent, tant dans les Gouvernemens de Mohilow & de Polotki, que dans Pétersbourg, Moskow, & dans toutes les autres parties de la Russie.

Le commerce n'est pas aussi florissant en Russie qu'il devrait l'être ; & malgré les différens Comptoirs qui ont été établis depuis un siècle en différens endroits de l'Empire , les Russes préfèrent le séjour de leurs cabanes aux longs voyages dans lesquels les entraînerait un commerce éloigné.

Pétersbourg , Novogorod & Moscow sont presque les seules Villes où le commerce ait quelque activité. C'est delà que les Européens tirent des fourrures précieuses , telles que l'hermine & la martre zibeline , des cuirs , du lin , & des mâts de Vaisseaux.

Depuis long-tems la Russie s'efforce à établir une correspondance entre elle & la Chine ; mais la difficulté des voyages dans un pays qui n'est peuplé que de bêtes féroces , & l'éloignement qu'à la Chine de toute espee de communication avec les Européens , multiplieront les obstacles & rendront ces efforts impuissans.

Il faut néanmoins espérer que la population prendra peu-à-peu de nouveaux accroissemens dans ce Royaume , & que la bienfaisance des Souverains y multipliera l'espece humaine. Les Journaux nous apprennent que l'on a fait depuis peu à Pétersbourg , un relevé des Villes & des Bourgs qui ont été bâtis dans cet Empire , depuis le regne de l'Impératrice actuellement régnante ; on les porte à 132. On ajoute que cette Souveraine a donné des ordres pour en construire encore 144 , & qu'elle a pris les arrangements nécessaires pour fournir aux frais des constructions , & sur-tout pour leur donner des habitans , sans nuire à la population des districts voisins. De tels lauriers valent bien ceux que Catherine aurait pu acquérir dans cent batailles.

Les Sciences fleurissent à Pétersbourg d'une manière très - distinguée. Pierre I & ses successeurs y ont fondé plusieurs Académies , dont les membres s'occupent continuellement à faire refluer les lumieres sur toutes les parties de l'Empire. D'ailleurs il est assez vraisemblable que le desir que montrent , depuis quelques années , les Seigneurs de cet Empire , de faire voyager leurs enfans dans les Cours de l'Europe ,

contribuera à la révolution avantageuse qu'éprouvent peu-à-peu les Sciences & les Arts. Peut-etre aussi la sagesse des Réglements que l'on se propose de donner à la nouvelle Académie que l'Impératrice fonde à Pétersbourg, développera-t-elle l'esprit des Russes sur une foule de sujets qu'ils ignorent encore, & qu'ils ont le plus grand intérêt de connaître. Un Edit qu'a publié l'année dernière l'Impératrice, servira vraisemblablement aussi à fixer les Arts dans la Russie. Cet Edit qui a paru au mois de Juin 1781, défend à tous les Artistes & Ouvriers de quelques métiers qu'ils soient, particulièrement ceux qui sont employés à la construction des Vaisseaux, de s'engager pour les Pays étrangers, sous peine d'emprisonnement perpétuel. En rendant hommage à l'importance de cette loi, nous sommes forcés de dire qu'il est fâcheux qu'elle soit aussi contraire à la liberté.

L'Impératrice s'occupe aussi actuellement des arrangements nécessaires à l'établissement des Ecoles, dans toutes les parties de l'Empire où il n'y en a point. On travaille par ses ordres à un nouvel Alphabet & à un Catéchisme, dans lequel on réunira les premiers éléments des connaissances nécessaires au peuple.

Il y a cinq Ordres de Chevalerie en Russie; ceux de Saint-André, de Sainte-Catherine, de Saint-Alexandre Newsky, de Saint-George & de Sainte-Anne. (*Voyez l'Article des Ordres de Chevalerie.*)

## D E S M O N N O I E S.

### M O N N O I E S D' O R D E P É T E R S B O U R G.

|                            |              |
|----------------------------|--------------|
| Les impériales, qui valent | 10 roubles.  |
| Les ducats, environ        | 225 copecks. |
| On divise le rouble en     | 100 copecks. |
| Le Copeck ou Sol, en       | 2 mosquées.  |



---

 M A I S O N R O Y A L E .

CATHERINE ALEXIEWNA II, née 2 Mai 1729, mariée premier Septembre 1745, à Pierre III, Empereur; Impératrice & Autocratice de toutes les Russies 28 Juin 1762, veuve 28 Juillet 1762, couronnée à Moscow 3 Octobre 1762.

Paul Petrowitz, Fils de l'Impératrice, Grand-Duc de Russie & de Holstein-Gottorp, né premier Octobre 1754, marié 10 Octobre 1773, à Natalie Alexiewna de Hesse-Darmstadt, veuf 26 Avril 1776, remarié la même année, à

Marie Fœderowna de Wurtemberg, née 25 Octobre 1759.

Alexandre Pawolowich, né 23 Décembre 1777, Fils du Grand-Duc de Russie.

Constantin Paulowitz, né 8 Mai 1779, Fils du Grand-Duc de Russie.

---

## M I N I S T R E S .

CHEFS DES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS DE L'EMPIRE.

COLLÈGE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

*Messieurs*

Le Comte de Panin.

Le Comte d'Osternann, *Vice-Chancelier.*

COLLÈGE DE LA GUERRE.

. . . . ., *Président.*

Le Prince de Potemkin, *Vice-Président.*

COLLÈGE DE L'AMIRAUTÉ.

Le Grand-Duc, *Président.*

Le Comte Jean de Czernischew, *Vice-Président.*

## COLLÈGE DES FINANCES.

*Messieurs*

Le Prince de Stfcherbatowo, *Conseiller privé, Président.*  
 De Bakounin, *Conseiller d'Etat actuel, Vice-Président.*

## COLLEGE DE JUSTICE.

*Pour les affaires de Livonie, d'Esthonie & de Finlande.*

....., *Président.*  
 De Kreydemann, *Conseiller de la Chancellerie, Vice-Président.*

## COLLÈGE DES BIENS-IMMEUBLES.

....., *Président.*  
 De Wyfotzky, *Vice-Président.*

## COLLÈGE DE RÉVISION.

Le Prince de Goritzin, *Maréchal-général, Président.*  
 De Kheraskow, *Lieutenant-général, Vice-Président.*  
 De Potapow, *Conseiller privé.*

## COLLÈGE DU COMMERCE.

Le Comte Alexandre de Worontzow, *Conseiller privé, Président.*  
 ....., *Vice-Président.*

## COLLÈGE DES MINES.

De Soyemonow, *Conseiller privé, Président.*  
 De Nartow, *Conseiller d'Etat actuel, Vice-Président.*

## COLLÈGE D'ÉCONOMIE.

....., *Président.*  
 De Stfcherbatschew, *Vice-Président.*

## ACADÉMIE DES SCIENCES.

Le Comte de Rasoumofsky, *Maréchal-général, Président.*  
 De Domaschnew, *Chambellan actuel, Directeur.*

## COLLÈGE DE MÉDECINE.

*Messieurs*De Rîschewsky, *Chambellan actuel, Président.*

## UNIVERSITÉ DE MOSCOW.

De Schouwaloff, *Grand-Chambellan,*De Mellilino, *Conseiller privé,*De Kheraskow, *Conseiller d'Etat actuel,*De Priklonsky, *Conseiller d'Etat, Directeur.*} *Curateurs.*

## GOUVERNEUR DE MOSCOW.

Le Comte Czagart Tscherrhischew.

## ACADÉMIE DES ARTS.

De Schouwaloff, *premier Fondateur.*De Betzky, *Conseiller privé actuel, Président.*De Sakzewsky, *Conseiller d'Etat, Directeur.*CONSEIL A LA COUR DE SA MAJESTÉ  
IMPÉRIALE.*Messieurs*Le Comte de Razoumofsky, *Maréchal général.*Le Prince de Golitzin, *Maréchal général.*Le Comte de Roumantzow-Zadunaisky, *Maréchal-général.*Le Comte de Panin, *Maréchal-général.*Le Comte Zacharie de Czernisheff, *Maréchal-général.*Le Prince d'Orloff, *Grand-Maitre de l'Artillerie.*Le Comte Jean de Czernisheff, *Vice Président.*Le Prince de Vafemsky, *Conseiller privé actuel.*Le Prince de Poterkin, *Général en Chef.*Le Comte d'Ostermann, *Vice-Chancelier.*De Samoelow, *Major-général, & Gentilhomme de la  
Chambre de S. M. I. Directeur de la Chancellerie.*

## GRAND-AMIRAL DE RUSSIE.

Le Grand-Duc.

A M I R A U X.

*Messieurs*

Jean, Comte de Tschernischeff.  
Alexis Naumowitsch Senawin.

V I C E S - A M I R A U X.

*Messieurs*

Basile Jakowlewitsch Tschitschagow.  
Samuel Carlowitsch Greich.  
Jean Jakowlewitsch Barsch.  
Jean Antonowitsch Borissow.

C O N T R E - A M I R A U X.

*Messieurs*

Alexis Jwanowitsch de Cruys.  
Jacob Philippowitsch de Suchotin.  
De Pustschin.

TRÉSORIER-GÉNÉRAL ET DIRECTEUR DU CORPS  
DES CADETS.

M. Jean Loginowitsch Golenistchew Kutusoff, *Vice-Amiral.*

GRAND-MAÎTRE DE L'ARTILLERIE.

M. Jean Abrahamowitsch Hannibal, *Lieutenant-gén.*

COMMISSAIRE DE LA MARINE.

M. le Baron Jean Jwanowitsch de Tscherkassow.



MINISTRES RÉSIDENTS PRÉS LES  
COURS ÉTRANGÈRES.

*Messieurs*

|                      |   |
|----------------------|---|
| Berlin.              | { Le Prince Dolgoroukew , <i>Ministre Plén.</i><br>{ Maltzow , <i>Conf. d'Ambassade.</i>            |
| Constantino-<br>ple. | { De Bulgakow , <i>Envoyé Ext. Min. Pl.</i><br>{ De Séverin , <i>Secrétaire d'Ambassade.</i>        |
| Copenhague.          | { D'Osten-Sacken , <i>Ministre Plénipoten.</i><br>{ De Krock , <i>Conf. d'Ambassade.</i>            |
| Dantzick.            | { De Péterfen , <i>Résident.</i><br>{ De Wolesskow , <i>Conseiller honoraire.</i>                   |
| Dresde.              | { Le Prince Belofelsky , <i>Ministre Plénipot.</i><br>{ De Lifakewicz <i>Conseiller d'Ambassad.</i> |
| Suede.               | { De Mest-Macher , <i>Ministre.</i><br>{ De Beresin , <i>Conseiller honoraire.</i>                  |
| Hambourg.            | { De Gros , <i>Envoyé Extraordinaire.</i><br>{ De Buhler , <i>Conseiller honoraire.</i>             |
| La Haie.             | { Le Prince de Golitzin , <i>Env. Extr.</i><br>{ De Sthelin , <i>Conseiller d'Ambassade.</i>        |
| Lisbonne.            | { Le Comte Neifelrodt , <i>Env. Ex. Min. Pl.</i><br>{ De Keldermann , <i>Conseiller d'Ambassad.</i> |
| Londres.             | { De Simolin , <i>Env. Extr. Min. Plénip.</i><br>{ De Lifakewitsch , <i>Conseiller d'Ambass.</i>    |
| Lubeck.              | Le Baron de Mestmacher , <i>Ministre.</i>   |
| Madrid.              | { Zinowiew , <i>Ministre Plénipotentiaire.</i><br>{ De Kolyezow , <i>Conseiller d'Ambassad.</i>     |
| Milan.               | De Kriedener , <i>Ministre.</i>   |
| Naples.              | { De Rasoumowsky , <i>Ministre Plénipot.</i><br>{ Le Comte de Gica , <i>Conseill. d'Amb.</i>        |

*Messieurs*

|                    |   |  |
|--------------------|---|--|
| <i>Paris.</i>      | { | Le Comte de Bariatinsky , <i>Minist. Pl.</i>     |
|                    |   | De Cotinski , <i>Conseiller des Chanc.</i>       |
| <i>Ratisbonne.</i> | { | Le Baron d'Assebourg , <i>Min. Plénip.</i>       |
|                    |   | D'Estruve , <i>Conseiller d'Ambassade.</i>       |
| <i>Stockholm.</i>  | { | De Mouffin-Pouschkin , <i>Env. Ex. M. Pl.</i>    |
|                    |   | De Ruckmann , <i>Conf. d'Ambassad.</i>           |
| <i>Warsovie.</i>   | { | Le Cte. de Strackelberg , <i>Amb. Ex. M. Pl.</i> |
|                    |   | Le Baron d'Asch , <i>Résident.</i>               |
|                    |   | De Vanow , <i>Conf. d'Ambassad.</i>              |
| <i>Venise.</i>     |   | Le Marquis de Maruzzi , <i>Charge' d'aff.</i>    |
| <i>Hollande.</i>   | { | Le Prince de Go'itzin , <i>Min. Plénip.</i>      |
|                    |   | Marcow , <i>Adjoint , Conf. des Chancel.</i>     |
|                    |   | Le Chevalier de Koch , <i>Conf. d'Ambass.</i>    |
| <i>Vienne.</i>     |   | Le Prince de Golitzin , <i>Minist. Plénip.</i>   |
| <i>Italie.</i>     | { | Le Comte de Moncenigo , <i>Lieut. Col. en</i>    |
|                    |   | <i>qualité de Lieut.-général de la Marine.</i>   |
| <i>Moldavie ,</i>  | { | Lofchikarew , <i>Consul-général.</i>             |
| <i>Valachie</i>    |   |  |
| <i>Bessarabie.</i> |   |  |
| <i>Archip.l.</i>   |   | Le Comte de Voinowicz , <i>Consul-général.</i>   |
| <i>Crimée.</i>     |   | De Constantinow , <i>Résident.</i>               |
| <i>Helsingor.</i>  |   | Hofmann , <i>Consul.</i>                         |
| <i>Amsterdam.</i>  |   | Oldekop , <i>Agent.</i>                          |



## T U R Q U I E.

**L'**EMPIRE de Turquie, qui a pour objet une partie de l'Europe & de l'Asie, s'étend sur une surface de 800 lieues d'Orient en Occident, & de 700 du Midi au Nord. La Turquie Européenne comprend au Nord, la Valachie, la Moldavie, la Bessarabie, la Croatie, la Bosnie, la Dalmatie, la Servie, la Bulgarie, & la Roumanie. Au Midi, elle embrasse toute l'ancienne Grèce. La Turquie Asiatique comprend la Natolie, la Géorgie, la Turcomanie, le Diarbeck & la Syrie. Dans l'Afrique, le Sultan possède l'Égypte, quelque chose dans l'Abyssinie & dans la Barbarie. Cet Empire se divise en vingt-quatre grands Gouvernemens, dont il y en a cinq en Europe, dix-huit en Asie, & un en Afrique.

Ces vastes Provinces, autrefois chargées d'une population nombreuse, n'offrent plus pour la plupart que l'image d'un désert. On compte à peine 20 millions d'âmes dans toute l'étendue de l'Empire Musulman. Constantinople, Ville située sur la Mer noire, & qui comprend 515 mille habitans, en est la Capitale : les Musulmans la nomment *Stamboul*. Son Port passé pour le plus beau & le plus sûr de l'Univers.

Le Gouvernement de Turquie est absolu : il subsiste néanmoins des règles, prises pour la plupart dans l'Alcoran, auxquelles les Souverains sont obligés de s'affujettir dans l'administration des affaires. La succession au Trône n'y est pas fixée : les Turcs n'ont guère égard qu'au sang d'Ottoman, dans le choix d'un successeur ; on craint que cet usage ne contribue un jour à faire éteindre la Maison Ottomane, malgré la facilité que donne la Religion de se donner des héritiers.

Les revenus publics forment deux trésors, celui de

l'Empire & celui du Sultan. L'un doit servir à faire face à toutes les charges de l'Etat, & l'autre appartient entièrement au Souverain, qui peut en disposer comme il le juge à propos. Il entre annuellement plus de 150 millions dans chacun de ces deux trésors.

Les forces de terre du Sultan montent au-delà de 300 mille hommes ; & ce Prince pourrait, en cas de besoin, lever une armée encore plus formidable. Ses forces de mer autrefois très-puissantes, n'ont pas aujourd'hui en Europe le même ascendant, dont elles jouirent sous Mahomet II. Mais la position avantageuse de sa Capitale, l'étendue prodigieuse de son Empire, & les ressources immenses qu'il fournit, le mettent toujours en état d'occuper une place importante parmi les Puissances maritimes.

La Religion des Turcs est le mahométisme : le Grand-Pontife de cette Religion s'appelle Muphti. Tel est l'esprit de tolérance de ce peuple autrefois si fougueux, qu'il a su se faire subsister dans ses Etats toutes les Religions du monde ; & loin de s'occuper à faire des prosélytes, il méprise souverainement ceux qui abandonnent la Religion de leurs peres, pour embrasser celle des Musulmans. Le Muphti, Chef de la Religion, a une influence considérable sur l'administration de l'Etat.

Les Sciences & les Beaux-Arts sont presque entièrement inconnus en Turquie ; & la patrie d'Homere, de Thucydide & de Xénophon gémît aujourd'hui dans la barbarie la plus sombre. On y a cependant élevé une Imprimerie depuis quelques années ; mais un tel encouragement ne peut suffire pour détruire les préjugés, qui tiennent à la Religion & à la constitution même de l'Etat. Les Théologiens Musulmans sont les seuls savans parmi les Turcs ; & les signes caractéristiques qui les font distinguer du peuple, consistent dans de pointus vêtements, & en turban garni de moalléine noire, ou de ancienne loi émanée du Divan, les oblige à porter.



Le commerce est un peu plus florissant en Turquie que les Lettres ; mais il doit le peu d'activité qu'il montre , à l'industrie des Nations étrangères , qui se répandent dans l'Empire Ottoman. En d'autres mains que celles des Turcs , Constantinople serait l'entrepôt de l'Univers , & le centre de l'opulence de la Nation. Aucune contrée du Monde n'offre une position plus avantageuse pour le commerce.

### M O N N O I E S C O U R A N T E S E N T U R Q U I E.

Dans tous les Etats du Grand-Seigneur il y a le sequin & le scherif , qui ne sont qu'une même Monnoie sous trois noms différens ; c'est la seule espece d'or qui s'y fabrique.

Le pari , parati ou parate , qu'on nomme aussi meidin , & l'aspre , sont les menues Monnoies d'argent qui ont cours dans ce vaste Empire.

La forme de cette petite Monnoie d'argent est ronde , grande environ comme un double de cuivre , mais très-mince ; elle a quelques inscriptions Arabes , assez mal gravées. On donne 8 forles ou bulbas pour un meidin ; ces Monnoies sont de cuivre semblables aux doubles de France , mais plus épaisses , aussi valent-elles près de trois deniers ; à l'égard des meidins , les 33 font la piastre , suivant le cours qu'elle a en Egypte ; il n'en faut que 30 pour la bouquelle ou aboukels : le meidin peut valoir environ 2 sols de France.

Le *pari* , *parati* ou *parate* est aussi une petite Monnoie d'argent altérée , qui vaut en Turquie 18 deniers de France ; les 36 pèsent autant que la piastre d'Espagne , dont on en donne pourtant jusqu'à 50 , à cause de l'altération plus ou moins , suivant que les piastres sont recherchées pour la Perse & pour les Indes.

*Roups* , est aussi une Monnoie d'argent qui se fabri-

que, & qui a cours dans quelques Provinces de l'Empire du Grand-Seigneur, particulièrement à Erzerum en Arménie; ce *roups* vaut environ un quart de piaſtre, va ant 15 ſols de France.

L'Empire Turc, ſoit en Europe, ſoit en Aſie, ſoit en Afrique, a pour maniere de compter ce qu'on appelle des *bourſes*; les unes d'argent, qui ſont les plus communes; les autres d'or, dont on ne ſe fert que dans l. Serail; & des deniers bourſes d'or, qu'on nomme *ſſis*: les Marchands ont outre cela pour la Monnoie de compte, les piaſtres ou abouquets, les meidins & les aſſes.

Le *riſe* ou *riſe*, Monnoie de compte dont on ſe fert dans les Etats du Grand-Seigneur; il contient un ſac de 15000 ducats, ce qui peut paſſer comme Monnoie numeraire, telle qu'eſt la tonne d'or en Hollande & le million en France.

*Sultanin*, Monnoie d'or qui ſe fabrique au Caire, & qui a cours dans tous les Etats du Turc; c'eſt la ſeule eſpece d'or qui ſe faſſe au coin du Grand-Seigneur; on l'appelle auſſi ſcherif ou ſequin: il vaut à-peu-près le ducat d'or, c'eſt-à-dire, environ 6 livres de France, à 27 livres le marc d'argent.

### M A I S O N O T T O M A N E.

ABDUL-HAMET, né le 20 Mars 1725, proclamé Grand-Sultan 21 Janvier 1774, couronné le 27 du même mois.

Sultan Selim, né 17 Mars 1775.

Sultane Hefma, née 2 Août 1778.

Sultane Rebia, née 21 Mars 1730.

Sultane N. N. née 10 Juillet 1730.

Sultane Melek, née 27 Janvier 1781.

Sultane N. N. née 8 Août 1781.

---

M I N I S T R E S.

G R A N D - V I S I R.

Ised-Méhemet.

G R A N D - A M I R A L.

Hairi-Méhemet Beikéchi-Effendi.

A G A D E S J A N I S S A I R E S.

Osman Effendi.

K I A I A - D E Y.

Ahmed - Effendi.



## S U E D E.

**L**A Suede a pour bornes à l'Orient , la partie de la Laponie , & celle de la Finlande , qui appartiennent à la Russie ; au Septentrion , la Laponie Norvégienné ; à l'Occident , la Norvége proprement dite , & la mer du Nord ; & au Midi , la mer Baltique & le golfe de Finlande. Cet Etat est le plus étendu de la Scandinavie : on lui donne environ 200 milles Suédois de longueur , 130 de largeur , & 12 milles 800 de quarré. Le mille Suédois est de 30 mille pieds ; c'est le plus long de l'Europe.

L'air de ce Pays est froid , mais fort sain , & le terroir assez fertile. On y nourrit beaucoup de bestiaux. Il n'y a que deux saisons , un hiver de neuf mois , & un été de trois mois.

Le Royaume de Suede , que nos anciens Auteurs appellent la fabrique du genre humain , *Officina gentium* , est aujourd'hui l'un des moins peuplés de l'Europe. On n'y compte que 101 Villes , especes de Bourgades , dont la plupart sont moins importantes que nos Villages de France , & un peu plus de deux millions d'habitans. Depuis 5 à 600 ans , Stockholm , qui comprend environ 75 mille ames , en est la Capitale. Cette Ville est grande , assez commerçante , & batie sur pilotis.

Le Nortland & la Finlande sont les Provinces les moins peuplées de l'Etat. Il est certaines parties de la premiere où l'on ne trouve pas une seule Ville ; telles sont l'Herdalie & la Jemotie. Il est des Paroisses dans la seconde , dont la monstrueuse enceinte présentent à la fois l'image de la dépopulation & celle de la dévotion. La partie de la Laponie soumise à la Suede , n'a pas de Villes. Dans la Norvégienné est le château de Wardhes , où l'on fait payer un tribut aux vaisseaux destinés pour la mer Blanche.

Il y a dans la Nation Suédoise quatre classes de Citoyens , que la Constitution de l'Etat autorise , que

son administration consulte , & que sa liberté politique adopte sans aucune réserve. C'est celle des Nobles, celle du Clergé, celle des Bourgeois , & celle des Paysans.

La Suede était autrefois un Royaume électif. Il fut rendu héréditaire en faveur de Gustave Vasa, qui délivra la Suede de la tyrannie de Christiern II, Roi de Danemarck. Les filles mêmes peuvent succéder à la Couronne , à défaut de mâles. La Constitution de cette Monarchie , l'une des plus anciennes de l'Europe , a été réglée en 1772 ; & les statuts qui furent alors signés par les Etats , rendirent au Roi l'autorité suprême que ses successeurs avoient laissé échapper. Une clause essentielle de ce Règlement , & qui doit assurer la liberté des Sédois , c'est que les Rois ni les Etats ne peuvent , sans y avoir mutuellement consenti , abroger aucunes anciennes loix , ni en faire de nouvelles , & que le Roi ne peut lever aucun nouvel impôt sans le consentement des Etats. La révolution qui s'opéra en 1772 , dans le Gouvernement Suédois , est l'un des plus importans dont les fastes de la Nation fassent mention ; & , ce qui a étonné toute l'Europe , cette opération délicate s'est faite sans verser une seule goutte de sang.

Les revenus publics de ce Royaume sont de deux espèces. Les uns , extraordinaires , consistent dans les impôts momentanés que met la Diette sur les salaires , les pensions , les cens , les rentes , &c. & les autres coulent de huit sources constamment ouvertes ; sçavoir , les Domaines Royaux , les mines , les péages , l'accise , le papier timbré , la capitation du Bourgeois & du Paysan , le profit de la banque , & la portion des dîmes que le Clergé ne tiré pas. La somme totale de ces revenus monte à environ 70 millions de notre monnoie.

Depuis le regne de Gustave Vasa , la Religion Luthérienne est celle de l'Etat ; mais toutes les autres branches du Christianisme y sont tolérées. On peut lire , sur cette tolérance universelle admise en Suede , la Déclaration du Roi du 24 Janvier 1781 , rendue d'après la délibération des Etats assemblés en Diette , le

29 Janvier 1779 , & qui fera un monument éternel de la sagesse, des lumieres & de la sage politique qui éclaire Gustave III dans le gouvernement de ses Etats.

Tous les Suédois étaient autrefois soldats ; & leur Prince peut encore au besoin former parmi eux une armée de 80 mille hommes. Leur commerce n'a pas toute l'activité dont il pourrait être susceptible ; les principales marchandises que les Peuples de l'Europe méridionale en retirent , consistent en cuivre , en fer , en mâts de vaisseaux & en fourrures. Le Pays est presque entièrement privé de manufactures ; c'est ce qui a déterminé le Roi a publier des loix somptuaires, dont la sagesse a été admirée de toute l'Europe , & auxquelles lui-même s'est assujetti le premier avec toute sa Cour. La Marine de Suede n'est pas en aussi bon état qu'elle l'a été autrefois ; les Sciences n'y sont pas non plus très-florissantes. Cependant le Roi établit, le premier Novembre 1778 , une Société littéraire, qui a déjà publié, dit-on , d'assez bons livres élémentaires , à l'usage des Colléges , & qui travaille à présent à une Encyclopédie Suédoise , & à un Dictionnaire Français & Suédois.

Il y a trois Ordres de Chevalerie en Suede ; des Chérubins & des Séraphins , de l'Etoile polaire , & de Wafa. (*Voyez l'Art. des Ordres de Chevalerie.*)

## MONNOIES COURANTES DE STOCKHOLM.

L E S M O N N O I E S D' O R S O N T :

|  | dallers. | ors. |
|--|----------|------|
| Le ducat , qui vaut                    | 20       | 16.  |
| Le carolin de 25 doubles sols,         | 2        | 11.  |
| Le double carolin de 50 sols ,         | 4        | 22.  |
| Les pieces de 4 carolins de 100 sols , | 9        | 12.  |

*Especies d'argent.*

|               | sols | ou ors. |
|---------------|------|---------|
| Les pieces de | 6.   | 18.     |
| Les pieces de | 4    | 12.     |
| Les pieces de | 2    | 6.      |
| Les pieces de | 1    | 3.      |

*Especies de cuivre.*

|                         | dallers. | ors. |
|-------------------------|----------|------|
| La double plotte y vaut | 12       | ».   |
| La plotte ou écu ,      | 6        | ».   |
| La demi-plotte ,        | 3        | ».   |
| Le quart de plotte ,    | 1        | 16.  |
| Le double fol ,         | »        | 6.   |
| Le fol ,                | »        | 3.   |
| L'or ,                  | »        | 1.   |

*Les Monnoies imaginaires sont*

|                                |                        |
|--------------------------------|------------------------|
| Le daller de cuivre , qui vaut | 4 marcs.               |
| Le marc de cuivre ,            | 8 fo's <i>ou</i> ors.  |
| Le daller d'argent , qui vaut  | 3 dall. de cuiv.       |
| Et le daller de cuivre ,       | 32 fols <i>ou</i> ors. |

*M A I S O N R O Y A L E.*

GUSTAVE III DE HOLSTEIN-EUTIN, né 24 Janvier 1746 ;  
Roi de Suede 12 Février 1771, marié en Octob. 1766, à  
SOPHIE-MADELEINE DE DANEMARCK, Reine de  
Suede, née 3 Juillet 1746.

Gustave-Adolphe, fils du Roi, Prince Royal héréditaire, né le premier Novembre 1778.

Charles, Prince de Suede, frere du Roi, Duc de Sudermanie, né 7 Octobre 1748, marié 7 Juillet 1774, à

Hedwige-Elisabeth-Charlotte de Holstein-Eutin, fille de l'Evêque de Lubeck, née le 22 Mars 1759.

Frédéric-Adolphe, Prince de Suede, frere du Roi, Duc d'Ostrogothie, né 18 Juillet 1750.

Sophie-Albertine, Princesse de Suede, sœur du Roi, née 8 Octobre 1753, Coadjuatrice de l'Abbaye de Quedlinbourg, en 1767.



## C O N S E I L S G É N É R A U X.

## D E S U E D E.

*Messieurs*Le Baron de Rosir , *Président*Le Baron de Fredensterna , *Vice-Président.*

## D E G O T H I E.

Le Baron de Silfverschold , *Président.*Le Baron de Klingtor , *Vice-Président.*

## D' A B O.

Le Baron de Leyonhufund , *Président.*Jean Ignatius , *Vice-Président.*

## D E W A S A.

Le Comte de Bondé , *Président.*Silfverspare , *Vice-Président.*

## C O L L E G E R O Y A L D E L A G U E R R E.

M. le Baron de Horn , *Président.*

A ce Conseil assistent le Comte de Postze , Lieutenant-général & premier Aide-de-Camp , trois Majors-généraux , parmi lesquels est le Général d'Artillerie ; le Maréchal-général des Logis , le Directeur-général des Fortifications , & le Grand-Amiral.

## D E L' A M I R A U T É.

Le Baron Falkengreen , *Président.*

Ce Conseil , qui , depuis 1777 , s'assemble à Stockholm ; est de plus composé de deux Amiraux , d'un Commissaire de la Marine , & de deux Conseillers du Conseil des Finances.



## D E L A C H A N C E L E R I E.

*Messieurs*Le Comte de Scheffer , *Président.*Le Comte de Falkenberg , *Vice-Président.*Le Comte Axch , *Chancelier de Justice.*. . . . . , *Chancelier du Palais.*

## S É N A T E U R S.

*Messieurs*Benzelstulina , *premier Directeur de la Poste.*Waldenstierna , *Commissaire des Guerres.*Lilickrang , *Ministre des Finances & du Commerce.*Heland , *chargé des affaires de Courlande.*Rosenadler , *chargé des affaires étrangères.*

Quatre Conseillers de Chancellerie , &amp; sept Secrétaires.

## D E S F I N A N C E S.

Le Comte de Hermanson , *Président.*Philippe-Frédéric Rothlieb , *Vice-Président.*

## D E S M I N E S.

Le Comte de Lilljemberg , *Président.*Jean Olof Rudbeck , *Vice-Président.*

## D E S C O M P T E S.

Le Comte de Liljencrantz , *Président.*

## D E C O M M E R C E.

Le Baron Celsing , *Président.*Jules Silfverschild , *Vice-Président.*

## C O M P T O I R R O Y A L D E L'É T A T.

Le Baron de Liljencrantz , *Président.*

## C H A M B R E R O Y A L E D E R É V I S I O N.

Le Comte de Düben , *Président.*

## G O U V E R N E M E N T D E P O M É R A N I E.

Le Prince de Heflenstein , *Sénateur , Gouverneur-gén.*

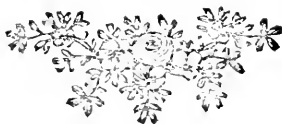
CONSEIL SUPÉRIEUR DE POMERANIE.  
Le Comte Pretbus, *Président*.

TRIBUNAL ROYAL, ÉTABLI A WISMAR.  
Le Baron d. Has kin, *Président*.  
Le Baron de Bathazar, *Vice-Président*.

MINISTRES RÉSIDENTS  
*près les Cours Étrangères.*

*Messieurs*

|                        |   |
|------------------------|---|
| <i>A Berlin.</i>       | Le Baron d'Ehrenward, <i>Minist. plénip.</i>                        |
| <i>Constantinople.</i> | De Celling, <i>Envoyé Extraordinaire.</i>                           |
| <i>Copenhague.</i>     | Le Baron de Sprengporten, <i>Env. Ext.</i>                          |
| <i>Dresde.</i>         | Le Comte de Læwenhielm, <i>Env. Ext.</i>                            |
| <i>La Haie.</i>        | • • • • •   |
| <i>Hambourg.</i>       | De Faxel, <i>Ministre accrédité.</i>                                |
| <i>Londres.</i>        | Le Baron de Nolken, <i>Envoyé Ext.</i>                              |
| <i>Madrid.</i>         | Le Baron de Læwenhielm, <i>Env. Ext.</i>                            |
| <i>Paris.</i>          | Le Comte de Creutz, <i>Ambassd. Ext.</i>                            |
| <i>Pétersbourg.</i>    | Le Baron de Nolken, <i>Envoyé Extr.</i>                             |
| <i>Ratisbonne.</i>     | { De Greiffenheim, { <i>Envoyés Extraor.</i><br>{ D. Bjornstærna, { |
| <i>Vienne.</i>         | Le Comte de Bark, <i>Env. Ext. &amp; M. pl.</i>                     |



## D A N E M A R K.

L'ÉTAT du Danemarck comprend le Danemarck propre, la Norvege, & l'île d'Ilande. Ces trois Provinces ont environ 75 lieues du Midi au Nord, & 125 du Levant au Couchant.

L'air y est froid, & le terroir assez fertile. Le Pays est montueux & rempli de lacs. On y nourrit une grande quantité de chevaux & de bœufs, dont on emmene tous les ans un grand nombre en Allemagne & en Hollande. Ce Royaume n'offre pas une population beaucoup plus nombreuse que celle de Suede. On n'y compte pas plus de 3 millions d'habitans. Par un dénombrement fait en 1732, il paraît que dans tous les Etats Danois le nombre des naissances ne s'est monté, pendant le cours de l'année 1781, qu'à 67 mille 817 personnes; celui des morts, à 53 mille 202; & celui des mariages, à 17 mille 541.

La Norvege a été réunie à la Couronne du Danemarck en 1387, époque de la mort d'Olavus V, dernier Roi de cette région. Elle est bornée au Levant, par la riviere de Glama, & par une longue chaîne de montagnes, appellées *Savo*, qui la séparent de la Suede; au Midi & au Couchant, par la Mer Baltique; & au Nord, par l'Océan septentrional.

Cette contrée est tres-froide, & remplie de montagnes couvertes de forêts. Les vallées y sont pleines de cailloux & de sable; ce qui rend le terroir tres-stérile. Aussi tout son commerce consiste en fourrures, suif, poix, résines, goudron, graisse de baleine, poissons secs, mats & autres bois propres à la construction des Vaisseaux.

Le mariage d'Aquin VI, Roi de Norvege, avec Marguerite, fille de Valdemar III, Roi de Danemarck, qui donna naissance à la réunion de ces deux Royaumes, procura aussi l'Ilande aux Danois. C'est

une grande Ile du Nord , d'environ 160 lieues de long sur 60 de large. Pendant deux mois de l'année , vers le solstice d'été , le soleil ne se couche pas tout entier sur son horizon , & au solstice d'hiver , il ne se lève pas tout entier. On n'en voit la moitié que jusqu'à deux heures après midi , qu'il se couche tout-à-fait.

Cette Ile est par-tout hérillée de montagnes pierreuses & fort stériles. Les paturages y sont cependant excellents , & l'herbe y a une odeur très-agréable. Il y a de fort bons chevaux , quantité de sources chaudes & salutaires , & un grand nombre de rivières & de lacs poissonneux. Le mont Hécla , la plus célèbre de ses montagnes , jette perpétuellement des torrens de fumées.

Indépendamment de la Norvege & de l'Islande , la Couronne de Danemarck possède encore en Allemagne le Duché de Holstein & le Comté de Ranzau ; en Afrique , le Fort de Christiansbourg ; en Asie , sur la côte de Coromandel , la Ville de Tranguebar & son territoire , ainsi que les Colonies qu'elle a établies aux îles de Nicobar ; en Amérique , les îles Saint-Thomas , Saint-Jean & Sainte-Croix.

Copenhague est la Capitale du Danemarck , & Christiania celle de Norvege ; l'une peut contenir environ 80 mille âmes , & l'autre 12 à 15 mille. Il n'y a pas de Villes en Islande ; on n'y voit que des Bourgs , dont les principaux sont Skalhott , où réside le Gouverneur Danois , & Hols.

La Couronne de Danemarck , autrefois élective , est aujourd'hui héréditaire , même aux filles. La constitution de l'Etat , réglée par la loi royale , publiée le 14 Novembre 1665 , donne un pouvoir presque absolu au Roi.

La Justice est rendue dans ce Royaume par plusieurs Tribunaux , dont les Membres sont nommés par le Roi ; tels sont le Conseil privé d'Etat , érigé en 1676 ; la Chancellerie Danoise , dont la compétence a été réglée en 1660 ; la Chancellerie Allemande , créée en 1688 ; le Conseil suprême de Guerre , créé

en 1766 ; la Chancellerie de Marine , d'Etat & de Guerre ; la Chambre Royale des Finances ; la Chambre chargée de l'administration des péages & des revenus de Guinée & d'Amérique , établie en 1760 ; le Conseil-général d'Economie & de Commerce , établi en 1735 ; le Conseil chargé de l'inspection générale des Eglises , érigé en 1737 ; celui qui a pour objet la direction générale des Postes ; & le dernier , créé en 1782 , pour l'administration des affaires de la Compagnie du Canal & du Commerce.

Les forces de terre de ce Royaume sont de 70 mille hommes. Suivant un état dressé en 1743 , la flotte Danoise était alors composée de 28 Vaisseaux de guerre de 40 jusqu'à 90 canons , & de 13 Frégates de 8 jusqu'à 36 canons. En 1762 on y comptait 26 Vaisseaux de guerre de 40 jusqu'à 96 canons , & 7 Frégates ; on y a ajouté , depuis , un certain nombre de Galeres. La Commission nommée pour quelque tems par le Roi , pour s'occuper des améliorations de la Marine , a statué qu'à l'avenir le nombre des Vaisseaux de ligne ne sera jamais , en tems de paix , moindre de trente , & qu'il y aura toujours 20 Frégates prêtes à mettre à la voile. Elle se propose aussi de ne plus faire construire de Vaisseaux au-dessous de 60 canons , & de Frégates au-dessous de 30. Les peuples de Norvege s'occupent aussi à se former une Marine , pour établir un commerce important sur les débris de celui d'Angleterre. Les Négocians de Drammen formerent , en 1731 , un établissement de cent mille rixdalers , dont l'objet est de construire des Navires de sapin. Les Matelots que l'on entretient continuellement à Copenhague , montent à 4 mille 400 hommes. Ceux que l'on destine en cas de besoin , à l'équipement des Vaisseaux & des Frégates , sont répartis en six départemens en Danemarck , & autant en Norvege ; on en porte le nombre inscrit sur les rôles à 30,560.

C'est à Frédéric IV que le Danemarck doit l'ordre actuellement établi dans ses Finances ; ordre si sage ,

que le Souverain de ce Royaume est peut être de tous les princes , celui qui est servi avec le plus d'économie , & dont les revenus entrent avec le moins de frais dans ses coffres. La Chambre des Finances , chargée de l'administration de tous les revenus du Roi , & des droits utiles de la souveraineté , est composée de trois Seigneurs députés , qui exercent les fonctions de Grand-Trésorier , & de six ou sept Conseillers. Ces différents Membres se réunissent dans toutes les délibérations qui regardent la recette ; mais les trois Seigneurs députés disposent seuls des sommes qui appartiennent au Roi , & ont seuls le rapport au Monarque , sous les yeux duquel ils sont cependant obligés de mettre l'avis de la Chambre.

Les revenus du Roi de Danemarck sont très-considérables. De tous les droits régaliens , les péages sont les plus importans : celui que l'on paie en passant de la Mer du Nord dans la Mer Baltique , ainsi que pour le retour , est acquité dans les trois détroits du Sund , de Nyborg , & de Fridericia : mais celui du Sand mérite plus de considération que les deux autres réunis ; & il passe par ce détroit annuellement environ 3 mille Vaisseaux.

Le Luthéranisme de la Confession d'Augsbourg est la Religion du Danemarck ; mais on y tolere volontiers toutes les autres croyances , pourvu qu'elles se conforment aux principes constitutifs de l'Etat. Jamais le Commerce n'y a été si florissant qu'à présent , aussi ne s'y entretient-on , depuis quelques années , que de nouvelles spéculations. Les profits immenses que les Négocians Danois y ont déjà faits , sont si engageans , qu'on ne cesse de faire de nouveaux efforts pour porter le commerce maritime au plus haut degré d'élévation. Tous les Journaux de cette année nous apprennent que la Maison de Sorren-Lykke a ouvert depuis peu , une souscription pour trois tonnes d'or , à 300 actions de 1000 rixdalers chacune. On se servira de ces fonds pour équiper quatre Vaisseaux , qui feront le commerce des Indes Occidentales. On établit aussi

à Randers, en Jotland, une Société de commerce, dont le fonds sera de 1000 actions de 100 rixdalers, mais la plus importante de ces Compagnies est celle pour laquelle le College de l'Amirauté a fait publier l'Octroi du Roi, le 10 du mois de Mai dernier, établie sous le nom de Compagnie du Canal & du Commerce réuni des Royaumes de Danemarck, de Norvege, & des Etats Danois en Allemagne; les fonds sont de 15,000 actions de 100 rixdalers chacune.

Le même Prince, dans la vue de faire fleurir de plus en plus dans ses Etats les Manufactures de toiles, a ordonné depuis peu, de réunir dans les Villages des Ecoles de filature à celles d'instruction. Une Commission nommée à cet effet, en aura l'inspection.

Il y a trois Ordres de Chevalerie en Danemarck; de Danebrog, de l'Eléphant, & de l'Union parfaite. (*Voyez l'Article des Ordres de Chevalerie.*)

## D E S M O N N O I E S.

### M O N N O I E S D' O R.

Les ducats, fixés à 12 *marcs* Danois.

Il y a d'autres ducats qui sont au titre  
de ceux de Hollande, qui valent 15 *marcs*.

Leur prix cependant varie, suivant qu'ils sont plus ou moins recherchés. Aucune autre espèce d'or n'y a cours.

### *Monnoies d'argent.*

Les couronnes, qui valent 68 *schellings*.

Les demi-couronnes, 34.

De pieces de 24.

de 10.

de 8.

de 4.

de 2.

Et des liards de cuivre, dont les deux font 1.

## M A I S O N R O Y A L E.

CHRISTIAN VII , né 29 Janvier 1749 , Roi de Danemarck & de Norvege 13 Janvier 1766 ; marié 8 Octobre 1766 à Caroline-Matilde d'Angleterre , veuf 10 Mai 1775.

Frédéric , Prince Royal de Danemarck , né 28 Janvier 1768.

Louise-Auguste , Princesse de Danemarck , née 7 Juillet 1771.

Frédéric , Prince de Danemarck , Frere du Roi , né 11 Octobre 1753 , marié 11 Octobre 1774 , à

Sophie-Frédérique de Mecklembourg-Schwerin , née 24 Août 1758.

Charlotte-Amélie , Grande-Tante du Roi , née 6 Octobre 1706.

Julie-Marie de Brunswick-Wolfembutel , Reine douairiere , née 4 Septembre 1729 , mariée 26 Juin 1752 à Frédéric V , veuve 13 Janvier 1766.

## C O N S E I L S D'É T A T D E D A N E M A R C K.

## C O N S E I L D'É T A T I N T I M E.

Le Roi préside en personne à ce Conseil ; & le Prince héréditaire de Danemarck a le droit d'y assister.

## C O N S E I L L E R S D'É T A T.

*Messieurs*

Otton , Comte de Thott , Chevalier de l'Eléphant.

Otton de Chakrathlon , Chevalier de l'Eléphant.

Jean-Henri de Eichette , Chevalier de l'Eléphant.

Jean Gotsched , Comte de Moltke , Chevalier de l'Eléphant.

Le Baron de Rosenkrone , *Ministre des affaires étranger.*



## CONSEIL SUPRÊME DE COPENHAGUE.

Le Roi y préside en personne ; après lui, viennent tous les Ministres d'Etat , les Conseillers intimes de Conférence & de Justice.

M. Pierre Rosenoern, Chevalier de l'Eléphant , *Grand-Justicier.*

## CHANCELERIE DE DANEMARCK.

Elle comprend quatre Départemens , dont les deux premiers ont le Danemarck propre pour objet , le troisieme les Pays du Nord , & le quatrieme les Colonies.

*Messieurs*

Henri Stampe , Conseiller d'Etat intime , *Procureur-général.*

Le Baron de Ludorph , Conseiller d'Etat intime.

Pierre Aagard , Conseiller de Conférence.

Christian Schow , Conseiller d'Etat.

Oluff Lundbang , Conseiller d'Etat.

## CHANCELERIE ALLEMANDE.

*Messieurs*

Adolphe Gothard Carstens , *Directeur.*

Christian-Louis Schuz , Conseiller de Conférence.

Le Comte de Baudissin , Surintendant des Finances.

Kruk , Conseiller d'Etat.

Muller , Conseiller de Justice.

## DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGERES.

M. le Baron de Rosenkrone , Conseiller d'Etat intime , & Chevalier de l'Ordre de Danebrog , *Ministre.*

## S É C R É T A I R E S .

*Messieurs*

Andre Hoyer , Conseiller de Chancellerie.

Charles-Chrétien Claudwiz.

## C O L L È G E D E D É P U T A T I O N .

*Messieurs*

Guillaume de Huth , Capitaine-général d'Infanterie,  
& Chef de l'Artillerie.

Jean-Adolphe d Othlefeld , Général-Major de la Ca-  
valerie.

Jean Schulze , Conseiller intime.

Godefroi de Penz , Général-Major d'Infanterie.

Frédéric de Stange , Général-Major de Cavalerie.

## C O L L È G E D E D É P U T A T I O N P O U R L A N O R W E G E .

*Messieurs*

Olaüs de Schæll , Lieutenant-général d'Infanterie.

Pierre de Pommeroy , Lieutenant-général d'Infanterie.

Auguste Frédéric de Wakenitz , Commissaire général  
de Guerre.

## C O N S E I L D E S F I N A N C E S .

*Messieurs*

Chrétien-Louis de Steeman , Conseiller d'Etat intime.

Chrétien-Frédéric de Nounmsen , Conseiller d'Etat  
intime.

Chrétien Agerskow , Conseiller de Conférence.

## C H A M B R E D E S C O M P T E S .

*Messieurs*

De Steeman.

De Schilden , Chambellan.

Berner , Conseiller de Conférence.

Euhfen , Conseiller de Conférence.

Le Comte de Reventlan , Chambellan.

Deux Conseillers de Justice , & 5 du Conseil des  
Finances.

## C H A M B R E D E S D O U A N E S .

*Messieurs*

De Numsen , Conseiller d'Etat intime.

Delleschleth , Conseiller de Conférence.

De Rosencrone , Chambellan.

## COLLEGE D'ECONOMIE ET DE COMMERCE.

*Messieurs*.....  
Clarfen, Conseiller de Conférence.

Hennings, Conseiller d'Etat.

Le College établi à Copenhague, pour la nouvelle Compagnie de la Mer Baltique & de Guinée, formée en 1782, n'a rien de commun avec celui-ci. Ce dernier a trois Directeurs; savoir:

M. le Comte de Moltke, Ministre d'Etat.

M. le Comte de Reventlau, Chambellan.

La mort du Comte de Schimmelman, a laissé la troisième place vacante.

## DIRECTION DES MINES.

*Messieurs*De Numfen, *Conseiller intime.*

Hoeck, Conseiller d'Etat.

Harstenancker, Conseiller d'Etat.

## CONSEIL DES SUBSIDES.

*Messieurs*Le Comte de Thott, Ministre d'Etat, *Directeur.*....., *Tresorier.*

Le Comte de Schackrathlou, Ministre d'Etat.

Le Comte de Moltke, Ministre d'Etat.

De Stampe, *Procureur général.*

De Steman, Conseiller d'Etat intime.

Pretorius, Conseiller de Conférence.

## COLLEGE DE L'AMIRAUTÉ.

*Messieurs*Kas, Amiral & Chambellan, *chargé du rapport des affaires de ce College, au Roi & au Conseil d'Etat intime.*De Schindel, *Vice-Amiral.*

Le Comte de Moltke.

## COMMISSION POUR LA MARINE.

*Messieurs*

Krabbe , Conseiller d'Etat intime.

Le Comte de Reventlau , Conseiller d'Etat intime &  
*Assesseur.*

De Bettouch , Chambellan.

Gorne , *Procurateur-général.*

## DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES DU DANEMARCK.

*Messieurs*Holm de Holmikiold , Conseiller de Conférence , *Dir-*  
*recteur.*Pauli , Conseiller d'Etat , *Directeur en survivance.*

Lange , Conseiller d'Etat.

Koföed , Conseiller d'Etat.

Linstou , Conseiller d'Etat.

## COMMISSION ECCLÉSIASTIQUE.

*Messieurs*Harboë , Evêque de Zéelande , *Directeur-général.*Gersén , Conseiller d'Etat , & Secrétaire de la Chancel-  
lerie de Danemarck.

Hound , Prévôt du Chapitre de Zéelande.

Bartholin , Conseiller de Justice.

## BANQUE DE COPENHAGUE.

*Directeurs , Messieurs.*

Le Comte de Thott , Ministre d'Etat.

Stampe , Conseiller d'Etat intime.

. . . . .

## CONSEIL SOUVERAIN DE CHRISTIANIA EN NORWEGE.

. . . . ., *Président.*M. de Lewzau , Administrateur du Chapitre de  
Aggerhang , *Vice-Président.*

CONSEIL SOUVERAIN DE SLESWICK ET DE HOLSTEIN,  
ÉTABLI A GOTTORP.

*Messieurs*

Le Prince de Heyencastel, Gouverneur de ces deux Duchés, *Président*.

De Jugert, Conseiller Provincial, *Chancelier*.

Carlstens, Conseiller de Conférence, *Vice-Chancelier*.

Huit Conseillers.

MINISTRES RÉSIDENTS

*près les Cours étrangères.*

*Messieurs*

|                          |  |
|--------------------------|--|
| Berlin.                  | } De Juel, <i>Envoyé Extraordinaire</i> .<br>} Rudinger, <i>Secrétaire de Légation</i> . |
| Amsterdam.               |  |
| Cercle de la Basse-Saxe. | } Le Comte de Schimmelman, <i>Minist.</i>  |
| Cercle du Haut-Rhin.     |  |
| Constantinople.          | Borman, <i>Agent</i> .   |
| Dantzick.                | Texier, <i>Résident</i> .  |
| Dresde.                  | De Berger, <i>Résident</i> .   |
| Suede.                   | Le Comte de Moltke, <i>Ministre</i> .  |
| La Haie.                 | De Saint-Saphorin, <i>Envoyé Extraord.</i>   |
| Lisbonne.                | De John, <i>Envoyé Extraordinaire</i> .  |
| Londres.                 | De Dreyer, <i>Envoyé Extraordinaire</i> .  |
| Lubeck.                  | } Rolphs, <i>Agent</i> .<br>} Gerstenberg, <i>Résident</i>                               |
| Madrid.                  |  |
| Naples.                  | Le Comte de Wedel.   |
| Pétersbourg.             | Schumacher, <i>Ministre Résident</i> .   |
| Stockholm.               | Le Comte de Reventlau, <i>Envoyé Extr.</i>   |
| Vienne.                  | De Viereck, <i>Envoyé Extraordinaire</i> .   |



---

P R U S S E.

**L**A Prusse, située entre les 34 & 42° degré de longitude, & les 53 & 55° degré de latitude, est bornée au Nord, par la Mer Baltique & la Samogitie; à l'Orient, par cette dernière Province, la Lithuanie, & la Podelachie; au Midi, par la Mazovie & la Pologne; & à l'Occident, par le Brandebourg & la Poméranie.

Le Royaume de Prusse, dans cette étendue qu'il n'a acquise que depuis deux ans, contient environ 5 millions d'ames. Kœnisberg, qui renferme dans ses murs 56 mille citoyens, en est la Capitale; mais le Roi préfère le séjour de Berlin, Capitale de son Electorat de Brandebourg, & qui comprend 68 mille habitans.

Cet Electorat de Brandebourg forme une Principauté très-considérable. Il est borné au Nord, par la Poméranie & le Meckembourg; à l'Est, par la Pologne; au Sud, par la Silésie, la Lusace, la Haute-Saxe & Magdebourg; & à l'Ouest, par le Pays de Luxembourg. On le divise en cinq parties principales qui sont la vieille Marche, la Preignitz, l'Akermark, & la nouvelle Marche. Ce Pays a souvent changé de Maître; mais il a été définitivement cédé en 1417, à Frédéric, Burgrave de Nuremberg, de la Maison de Hohen-Zollern, dont les descendans en jouent encore aujourd'hui dans la personne du Roi de Prusse.

Ce Prince, qui ne portait autrefois que le titre de Marquis, & qui en 1525 n'était encore que Grand-Maître des Chevaliers Teutoniques, est aujourd'hui au rang des premières Puissances de l'Europe. Son Electorat de Brandebourg lui donne une prepondérance considérable dans l'Empire.

Quelque bornés que soient les Etats du Roi de Prusse, on l'a vu tenir jusqu'à 200 mille hommes sur pied. Les seules troupes de la Prusse orientale & occidentale,

dont le Roi fit la revue le 6 Juin 1781, montoient alors à 50 mille hommes. Voici le tableau actuel du nombre & de la répartition des troupes de ce Prince dans tous ses Etats.

## I N F A N T E R I E.

|   |                |
|---|----------------|
| Dans les Marches de Brandebourg,          | 38,823 hommes. |
| Dans le Magdebourg,                       | 14,916         |
| Dans la Poméranie,                        | 10,555         |
| Dans la Prusse orientale & occident.      | 27,087         |
| Dans la Province du Cercle de Westphalie, | 10,530         |
| Dans la Silésie,                          | 32,832         |
| <i>Total de l'Infanterie,</i>             | <u>134,743</u> |

## C A V A L E R I E.

|  |               |
|--|---------------|
| Dans les Marches de Brandebourg & dans la Poméranie, | 11,456        |
| Dans le Magdebourg,                                  | 3,450         |
| Dans la Prusse orientale & occident.                 | 11,228        |
| Dans la Silésie,                                     | 12,082        |
| <i>Total de la Cavalerie,</i>                        | <u>38,216</u> |

Si vous ajoutez à ce nombre 10,260 hommes d'Artillerie, l'armée du Roi de Prusse sera forte de 183,209

La savante discipline qu'il a su introduire parmi ses troupes, & que les plus grands Militaires de l'Europe vont admirer tous les ans, aux revues de Postdam, ajoute encore aux forces réelles de ce Prince.

Les Pays soumis au Roi de Prusse sont assez fertiles en bled & en chanvre. Il y a beaucoup de lacs & de forêts; depuis une cinquantaine d'années, on a beaucoup défriché, on a bâti plusieurs Villes, & la population y a pris des accroissements considérables. Il y a quantité de poissons, de gibier & de bêtes féroces. L'une de ses plus remarquables productions consiste dans l'ambre jaune, que la Mer jette de tems en tems sur le sable.

Le commerce de Prusse devient de jour en jour plus florissant ; les Manufactures s'y multiplient , & les Sciences & les Arts semblent vouloir y fixer leur séjour , sous le gouvernement d'un Prince assez éclairé pour les protéger. Les personnes les plus industrieuses & les plus éclairées qui soient dans ce Pays , sont pour la plupart des Français , qu'un faux zele a chassés de leur Patrie.

Le Luthéranisme est la Religion de Prusse ; cependant toutes les Religions y sont tolérées ; & telle est la sage politique du Monarque régnant , qu'il a su laisser aux peuples nouvellement conquis , les loix religieuses sous lesquelles ils vivaient avant de devenir ses sujets.

Il y a deux Ordres de Chevalerie en Prusse ; de l'Aigle Noir , & du Mérite. (*Voyez l'Article des Ordres de Chevalerie.*)

## D E S M O N N O I E S.

### M O N N O I E S D' O R.

|                                  |                 |
|----------------------------------|-----------------|
| Le Frédéric y vaut               | 5 rixdales.     |
| Le ducat d'Empire & de Hollande, | 2 $\frac{3}{4}$ |
| Le louis d'or vieux de France,   | 5               |
| Le carlos d'or de Brunswick,     | 5               |

### Monnoies d'argent.

|                        |              |
|------------------------|--------------|
| L'écu ou la rixdale,   | 24 bon-gros. |
| Le demi-écu,           | 12           |
| Le quart,              | 6            |
| Les pieces de          | 8            |
| <i>Idem</i> de         | 4            |
| <i>Idem</i> de         | 2            |
| <i>Idem</i> de         | 1            |
| Les pieces de deniers, | 6            |
| Et celles de           | 3            |

Il y a encore les bons  $\frac{2}{3}$  de Brandebourg , de Lunébourg & de Saxe , de même que les écus , especes de ces



ces trois Principautés; ainsi que les écus d'Empereurs, d'Empire, & Villes libres, & les vieux écus de Louis XIV, y ont cours pour une rixdale &  $\frac{1}{3}$  la piece, c'est-à-dire, pour 32 bon-gros.

Les écritures se tiennent en rixdales, bon-gros & deniers, qui sont des monnoies imaginaires: la rixdale se divise en 24 bon-gros, & le bon-gros en 12 deniers.

### M A I S O N R O Y A L E.

FRÉDÉRIC II, né 24 Janvier 1712, Electeur de Brandebourg & Roi de Prusse 31 Mai 1740, marié 12 Juin 1733, à

ELISABETH-CHRISTINE DE BRUNSWICK-WOLFEMBU-  
TEL, Electrice de Brandebourg & Reine de Prusse, née 8 Novembre 1715.

Frédéric-Guillaume, Prince de Prusse, né 25 Septem-  
bre 1744, marié 12 Juillet 1765 à Elisabeth-Christiane  
de Brunswick-Wolfembutel, remarié le 15 Juillet  
1769, à

Frédéric-Louise de Hesse-Darmstadt, Princesse de  
Prusse, née 16 Octobre 1751.

Frédéric Guillaume, Fils du Prince de Prusse, né  
3 Août 1770.

Frédéric-Henri, son Frere, né 4 Novembre 1773.

Frédérique-Charlotte-Ulrique-Catherine, Fille du  
Prince de Prusse, née 7 Mai 1767.

Frédérique-Louise, Fille du Prince de Prusse, née 18  
Novembre 1774.

Frédérique-Christiane, Fille du Prince de Prusse,  
née 2 Mai 1780.

Frédéric-Henri-Louis, Frere du Roi, né 18 Janvier  
1726, marié 15 Juin 1752, à

Guillemine de Hesse-Cassel, née 23 Février 1726.

Auguste-Ferdinand, Frere du Roi, né 23 Mai 1730,  
marié 27 Septembre 1755, à

Anne-Elisabeth-Louise de Brandebourg-Schwedt;  
née 22 Avril 1738.

Frédéric-Christian, Fils du Prince Auguste Ferdinand, né 11 Novembre 1771.

Louis-Christian, second Fils, né 18 Novembre 1772.

Frédéric-Guillaume, troisième Fils, né 19 Septembre 1779.

Frédéric-Elisabeth, fille du Prince Ferdinand, née premier Novembre 1761.

Frédéric-Louise-Dorothee-Philippe, fille du Prince Ferdinand, née 24 Mai 1770.

Frédéric-Louise, sœur du Roi, née 28 Septembre 1714, mariée 30 Mai 1729, à Charles-Frédéric, Margrave de Brandebourg-Anspach, veuve 3 Août 1757.

Anne-Amélie, sœur du Roi, née 9 Novembre 1723, Abbesse de Quedlinbourg.

Henri-Frédéric, Margrave de Brandebourg-Schwedt, né 21 Août 1709, marié 13 Mars 1739, à

Léopoldine-Marie d'Anhalt-Dessau, née 18 Décembre 1716.

Frédérique-Charlotte Léopoldine-Louise, leur fille, Abbesse d'Herforden, née le 18 Août 1745.

## CONSEIL D'ÉTAT DE PRUSSE.

### CONSEIL DU CABINET.

Ce Conseil discute, sous les yeux du Roi, toutes les affaires qui peuvent être relatives à l'État; il ressemble assez au Conseil privé de France.

#### Messieurs

Le Comte de Finckenstein, Chevalier de l'Aigle noir, *premier Ministre d'Etat & du Cabinet.*

Le Comte de Hatzfeldt, *second Ministre d'Etat & du Cabinet.*

Marcompte, *Conseiller intime, chargé des affaires relatives au Domaine de l'Etat.*

De Suck, *Comptroller de Guerre intime, chargé des Requisitions.*

M. Diistel, *Conseiller de Guerre, Garde des Archives du Cabinet.*

C O N S E I L L E R S D E L É G A T I O N.

*Messieurs.*

Le Baron de Walbrun.

Le Baron de Ende,

Le Baron de Rhode.

Dohn, *Conseiller de Guerre, Garde des Archives, & Secrétaire.*

Il assiste de plus à ce Conseil un Secrétaire de Légation & un Secrétaire intime.

C O N S E I L D'É T A T P R I V É.

Ce Conseil se tient régulièrement tous les lundis, au Palais Royal.

*Messieurs*

Le Comte de Finkenstem.

Le Baron de Rhode.

Le Baron de Heltzberg.

Le Baron de Furst & Rusferberg.

Le Baron de Pumenthal, Chef du département de la Poméranie & de Neumarck, Directeur de la Cour Feodale, Président du Grand Tribunal, & Chanoine de Magdebourg.

Le Baron de Carmer, Grand Chancelier du Royaume de Prusse, premier Magistrat de la Justice, & Ministre d'Etat intime.

De Stoyrn, *actuellement en Silésie.*

Le Baron de Hedliz, Chef de la Commission établie pour les Eglises & les Ecoles Evangéliques Luthériennes, pour les Chapitres, Couvents, & affaires de Catholicité; premier Président du Consistoire Supérieur Luthérien, Curateur des Universités, Directeur de la Bibliothèque Royale, de la Salle des Curiosités, du Cabinet des Medailles, & Chef des Tribunaux de Douane & de Commerce.

*Messieurs*

Le Baron de Schulenburg , Capitaine-général d'Infanterie , *Chef du Département de la Guerre.*

Le Baron de Doernberg , premier Président des trois Chambres Supérieures de Justice , Chef du département Ecclésiastique , & Président du Directoire Ecclésiastique réformé.

De Goerne , Chanoine de Magdebourg , Directeur-général des Douanes , Accises , Fabriques , Manufactures , Commerce , de la Société établie pour le Commerce de mer , & de celle qui a le sel pour objet.

Léopold Otton de Gaudi , *Chef du Département des affaires de la Prusse & de la Lithuanie orientale & occidentale.*

Le Comte de Schulenburg , Maréchal de Cour.

Le Comte de Sacken , Grand-Chambellan.

Le Baron de Heggiz , *Surintendant des mines.*

Le Comte de Goerz , Grand-Maitre de la Garderobe , & Ministre plénipotentiaire en Russie.

Le Baron de Danckelmann , *actuellement en Silésie.*

## G A R D E S D E S A R C H I V E S.

*Messieurs.*

Reimari.

Schlutter.

Düffel.

| Faïsch.

| Dohm.

| Deux Secrétaires intimes.

## C H A N C E L E R I E D ' E T A T I N T I M E .

*Messieurs*

Podevils , Conseiller d'Etat , *chargé de l'expédition des affaires relatives à la Marche de Brandebourg.*

Le Baron de Danckelmann , Conseiller d'Etat intime , *chargé de l'expédition des affaires de Poméranie.*

De Sellenthin , Conseiller de Guerre , & Secrétaire intime , *chargé de l'expédition des affaires de Magdebourg , d'Halberstadt , de Minden , de Ravensberg , & de Cleves.*

De Marconnaye , Conseiller de Légation , & Secrétaire intime , *chargé de l'expédition des affaires de France.*

*Messieurs.*

Reimari, Conseiller de Guerre, & Secrétaire intime, chargé de l'expédition des affaires des Provinces de la succession d'Orange, comme Lingen, Mœurs, Gueldres & Neufchatel, & du Toggenbourg.

De Keith, Conseiller de Légation, & Chambellan Royal.

Spicker, Conseiller de Guerre, & Secrétaire intime, chargé de l'expédition des affaires de Prusse & de la Frise orientale.

Quatre Secrétaires intimes.

CONSEIL DES FINANCES, DE GUERRE ET DES  
D O M A I N E S.

Ce Conseil, partagé en six principaux Départements, se tient ordinairement le Mardi, le Mercredi, & le Jeudi matin.

P R É S I D E N T.

Le Roi.

V I C E - P R É S I D E N T.

Le Baron de Blumenthal, Chef du Département de la Poméranie & de Neumarck.

D I R E C T E U R S.

*Messieurs*

Le Baron de Schulenbourg, Chef du Département de Magdebourg, Cleves, Marche Electorale, Gueldres, Neufchatel, Minden, Halberstadt, Mœurs, Frise orientale, Ravensberg, Toggenbourg, Lugen, des revenus de la succession d'Orange, Chef du Département des Forêts dans toutes les Provinces Royales, & Directeur-général de la Commission établie pour le soulagement des Veuves.

Le Baron de Goerne.

Le Baron de Gaudi.

Le Baron de Heinitz.

Le Baron de Schulenbourg, Capitaine-général d'Infanterie.

## C O N S E I L L E R S.

*Messieurs*

Werder.  
Grothe.

} Stouver.

Ces trois Conseillers exercent par *interim* dans le second Département de la Marche Electorale & de la Société pour le sel.

Le Baron de Goldbeck, Directeur par *interim* des affaires des Postes du Royaume.

Le Baron de Tarrach, Conseiller intime des Finances, Directeur de la Commission relative aux Manufactures & au Magasin de soie.

Wlomes, Conseiller intime & des Finances, de la Guerre & des Domaines, *Avocat-général du Conseil*.

C'est à ce Ministre qu'il appartient de proposer les affaires au Conseil, dans les divers Départements qui le composent.

Beger, Conseiller intime des Finances, & Président du Conseil de Révision.

## T R I B U N A L S U P R Ê M E D E J U S T I C E.

*Messieurs*

De Munchlaufen, Chanoine de Magdebourg, Directeur de la Cour féodale, *Président*.

De Carmer, Grand-Chancelier du Royaume de Prusse & de toutes les Provinces Royales, Chef de la Justice, & Ministre d'Etat.

Le Baron de Zedliz.

Le Baron de Dœrnberg.

Douze autres Conseillers.

## G R A N D T R I B U N A L P R I V É.

Ce Tribunal, composé d'un Président & de dix Conseillers, se tient tous les Mardis & les Jeudis.

M. Feriedman de Munchlaufen, Chanoine de Magdebourg, *Président*.

## C H A M B R E D E J U S T I C E.

Ce Sénat, dont les assemblées se tiennent les LUNDIS, MERCREDIS & VENDREDIS, à huit heures du matin, est distribué en trois Chambres.

*Messieurs*

Le Baron de Doernberg, *Chef des trois Chambres.*

Keller, *Président de la première.*

Rebeur, premier Directeur du Collège Royal de Médecine, *Président de la seconde.*

Le Baron de Doernberg, *Président de la troisième.*

## C O U R F É O D A L E.

*Messieurs*

De Munchausen, Chanoine de Magdebourg, *Directeur.*

Cherer, Conseiller & Garde des Archives.

COMMISSION ÉTABLIE POUR CONNAÎTRE DES AFFAIRES  
ECCLÉSIASTIQUES DE LA RELIGION RÉFORMÉE.

M. le Baron Doernberg, *Président.*

## GRAND CONSISTOIRE DE LA MARCHE ELECTORALE.

*Messieurs*

Le Baron de Zedliz, *premier Président.*

De Hayen, Chanoine de Brandebourg, *Président.*

## D I R E C T O I R E D E S A R M É E S.

*Messieurs*

Le Baron de Zedliz, *Directeur.*

Le Président de Hayen, *Sous-Directeur*

## D I R E C T I O N G É N É R A L E D E S P O S T E S.

M. le Baron de Goldbech, *Directeur par interim.*

## B A N Q U E R O Y A L E.

*Directeurs. Messieurs*

Le Comte de Schulenberg , Ministre d'État intime.  
 Rose , Conseiller des Finances intime , & *Commissaire*  
*de la Banque.*

Arend.

Kopken.

Wlemer.

 ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES ACCISES ET DES  
 D O U A N E S.
*Messieurs*De Goerne , *Directeur.*De la Haye de Launay , *Régisseur & Président.*

## GRAND TRIBUNAL DES ACCISES ET DES DOUANES.

M. le Baron de Zedlitz , *Président.*

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE DU TABAC.

*Messieurs*Nagusch , Conseiller des Finances , *Président.*Le Baron de Taubenhein , *Directeur.*

## C H A M B R E D E S C O M P T E S.

M. Kummer , Conseiller intime des Finances , *Pré-*  
*sident.*

## C H A N C E L E R I E P R I V É E D E G U E R R E.

M. de la Mothe , Conseiller d'Etat intime , *Secré-*  
*taire de la Guerre intime actuel.*

## D I R E C T I O N G É N É R A L E D E S V I V R E S.

*Messieurs*

Le Baron de Schulenburg , Capitaine - général *Di-*  
*recteur.*

Tlesch , Conseiller intime des Finances , de Guerre  
 & des Domaines , *Sous-Directeur.*



## C O L L E G E D E M É D E C I N E.

*Messieurs*De Hayen , *Chef.*De Rebener , *Directeur.*Cothenius , *Conseiller intime , Médecin ordinaire de  
Roi & des Armées.*C O L L E G E D E G U E R R E , D E S D O M A I N E S E T D E S F I N A N C E S  
D E L A M A R C H E E L E C T O R A L E.*Messieurs*De Strigrotte , *Président.*De Maufwitz , *Directeur.*C O M M I S S I O N É T A B L I E D A N S L A M A R C H E D E B R A N D E -  
B O U R G , P O U R L E S O U L A G E M E N T D E S V E U V E S.M. de Thos , *Doyen du Chapitre de Havelberg , Di-  
recteur.*C O M M I S S I O N É T A B L I E P O U R L E S O U L A G E M E N T D E S  
O R P H E L I N S.M. Théodore de Clermont , *Président.*

## G O U V E R N E U R D E B R A N D E B O U R G .

M. d'Arnim , *Conseiller de Justice intime , & Doyen  
du Chapitre de Brandebourg.*

## G O U V E R N E U R D E L A M A R C H E E L E C T O R A L E.

M. de Hayen , *Président du grand Consistoire de  
cette Province.*

---

 MINISTRES RESIDENTS PRÈS LES COURS  
ÉTRANGÈRES.

|  | <i>Messieurs</i>   |
|--|--|
| Paris.                                 | { Le Baron de Golz , <i>Ministre Plénipotent.</i><br>Sandos de Rollin , <i>Secrétaire de Lég.</i><br>Denis de Montellieu , <i>Agent.</i> |
| Rome.                                  | Cicfani , <i>Agent.</i>  |
| Madrid.                                | { Le Comte de Nostiz , <i>Ministre Plénip.</i><br>Bilfinger , <i>Secrétaire de Légation.</i>   |
| Sardaigne.                             | { Le Baron de Chambrier d'Alleyas ,<br><i>Envoyé Extraordinaire.</i>   |
| Vienne.                                | { Le Baron Jean Sterman de Riedesl' , <i>Env.</i><br><i>Extraordinaire.</i>  |
| Ratisbonne.                            | { Le Comte de Schwarzenau , <i>Minist. Pl.</i><br>Canz , <i>Secrétaire de Légat.</i>   |
| Cercle du<br>Haut Rhin.                | { Godefroi Alam de Stochstetter , <i>Minist.</i><br><i>Plénipotentiaire.</i>   |
| Cercle de<br>Franconie<br>& Saabe.     | { Le Baron Pfeil , <i>Minist. Plénipot.</i>  |
| Cercle de<br>Basse Saxe<br>& Hambourg. | { De Hecht , <i>Ministre Plénipotentiaire.</i><br>Pierre Greve , <i>Agent.</i>   |
| Venise.                                | Le Comte Cataneo , <i>chargé d'affaires.</i>   |
| Cercle de<br>Westphalie<br>ou Cologne. | { Henri-Théodore d'Emminghaus , <i>M. Pl.</i>  |
| Dresde.                                | Philippe-Charles Alvensleben , <i>Env. Ex.</i>   |
| Danemarck.                             | Auguste-Guillaume de Bismack , <i>Env. Ex.</i>   |
| Suede.                                 | { Le Baron de Keller , <i>Envoyé Extraord.</i><br>Menké , <i>Secrétaire de Légat.</i>  |

*Messieurs*

|                  |   |   |
|------------------|---|---|
| <i>Russe.</i>    | } | Le Comte Charles Frédéric-Adam de<br>Goerz, <i>Envoyé Extraord.</i> |
|                  |   | Hutel, <i>Secrétaire de Légation.</i>                               |
| <i>Londres.</i>  | } | Le Comte de Lulin, <i>Envoyé Extr.</i>                              |
|                  |   | Sébastien Fridach, <i>Consul.</i>                                   |
| <i>La Haye.</i>  | } | Frédéric Guillaume de Thulmeyer,<br><i>Envoyé Extraordinaire.</i>   |
| <i>Lisbonne.</i> |   | Louis Clément Bramkamp, <i>Résident.</i>                            |



## P O L O G N E.

**L**A Pologne, l'un des plus vastes Royaumes de l'Europe, malgré le démembrement qu'il vient d'éprouver, est bornée au Nord, par la Mer Baltique, qui la sépare de la Suède; à l'Orient, par la Tartarie & la Moscovie; au Midi, par le Pont-Euxin, la Valachie, la Moldavie, la Transilvanie & la Hongrie; à l'Occident, par la Poméranie, le Brandebourg, la Silésie & la Moravie. Sa longueur depuis l'extrémité du Margraviat de Brandebourg jusqu'aux frontières de Moscovie, est de 210 lieues polonoises. Sa largeur depuis le fond de la Pokucie jusqu'au Parnau en Livoie, est de près de 200 lieues du même pays.

L'air y est assez tempéré; le pays est plat, & présente de vastes plaines fertiles en bleds, & abondantes en pâturages.

Dans son état actuel, la Pologne ne comprend gueres plus de 5 millions d'ames; & c'est à l'administration féodale que les déserts immenses, dont ce pays est rempli, doivent leur naissance. Les Juifs, qui s'y sont emparés de la plus grande partie du Commerce, y montent à 800 mille. Il n'y a pas de pays où cette Nation fugitive se soit autant propagée.

Warsovie, que l'on peut considérer comme la Capitale de la Pologne, contient 60 mille citoyens. Cette Ville n'offre rien de remarquable que ses Fauxbourgs. C'est à Cracovie que se fait la cérémonie du Couronnement des Rois.

Le Royaume de Pologne est le seul électif qu'il y ait en Europe. Son Gouvernement, qu'on ne peut non plus comparer à aucun de ceux qui subsistent sur la Terre, est partie monarchique & partie aristocratique; mais l'autorité de la Noblesse l'emporte infiniment sur le pouvoir du Roi. Il n'y a, à proprement parler, qu'un seul ordre de Citoyens, qui est composé

des Nobles ; tous les autres sont des esclaves attachés à la glebe. La Noblesse a seule le droit de donner ses suffrages à celui qui se présente pour monter sur le Trône.

Les titres que prend le Roi de Pologne à la tête de ses Universaux, sont ainsi conçus : « Par la grace » de Dieu, Roi de Pologne, Grand-Duc de Lithua- » nie, de Rullic, de Prusse, de Masovie, de Samo- » gitie, de Kiovie, de Volhynie, de Podolie de Pol- » dachie, de Livonie, de Smolensk, de Severie, & » de Czernikovie. »

La puissance législative réside essentiellement dans la Diète, qui se tient dans l'ancien Château de Warsovie. C'est au Roi qu'il appartient de convoquer tous les deux ans cette Assemblée ; & si ce Prince y manquait, la République a le pouvoir de s'assembler elle-même. Les Diétines de chaque Palatinat précèdent toujours la Diète générale, & on y choisit les représentans de l'Ordre Equestre : c'est ce qui forme la Chambre des Nonces. Un vice radical dans ces Diètes, & qui renversera tôt ou tard la Monarchie Polonoise, c'est qu'une décision, pour avoir force de loi, doit être approuvée par les trois Ordres d'un consentement unanime. L'opposition d'un seul Nonce arrête tout : tel est le privilège que donne à ces Palatins le *Liberum veto*.

L'Archevêque de Gnesne, Primat du Royaume, a l'administration de l'Etat pendant l'interregne. C'est ce Prélat qui convoque la Diète, & qui nomme le Roi, après qu'il a été élu à la pluralité des voix.

Selon des états rendus publics, il est certain que l'armée de la Couronne de Pologne consiste en 11,438 hommes effectifs, savoir 2,963 de Cavalerie, 733 de troupes legeres, 1,039 Dragons, 827 d'Artillerie, & 5,876 d'Infanterie. Dans ce nombre on comprend les Officiers & les Bas-Officiers. L'armée du Grand-Duché de Lithuanie est composée de 2,497 hommes de Cavalerie, 1,945 d'Infanterie, auxquels il faut joindre 25 Officiers de l'Etat Major ; ce qui fait 4,465 hom-

mes pour l'armée de Lithuanie. On évalue les revenus de la République à quinze millions de livres de France.

La grande Province de Lithuanie est située à l'Orient de la Pologne. Elle est presque entièrement couverte de lacs & de forêts ; delà vient qu'elle n'est ni fertile ni peuplée.

Cette Région avait autrefois ses Souverains particuliers ; mais l'un des Jagellons ayant épousé Hedwige, Princesse de Pologne, ce Prince fut élu Roi des Polonais ; & les deux Etats se réunirent alors pour toujours ; à condition que la Lithuanie serait considérée comme Province alliée & indépendante de la Pologne, sous le gouvernement du même Souverain.

La Capitale de ce Pays est Wilhna, Ville grande, mais mal bâtie. On y trouve aussi Grodno, où la Diète se tient tous les six ans.

La nature a donné à la Pologne tout ce qu'il faut pour vivre, grains, miel, cire, poissons, gibier ; & tout ce qu'il faut pour l'enrichir, bleds, pâturages, bestiaux, laines, cuirs, salines, métaux, minéraux, &c. Cependant l'Europe n'a pas de peuples plus pauvres ; la terre & l'eau tout y appelle un commerce avantageux ; & cette branche importante de l'industrie ne s'y montre qu'en tremblant. L'Etat qui a été insulté plusieurs fois par des flottes, n'a pas même pensé jusqu'à présent à se former une petite Marine guerrière. Tel est le fruit de l'anarchie féodale qui ruine ce beau Royaume. On apprend cependant avec satisfaction, que le Prince Stanislas Poniatowski, neveu du Roi, attire journellement sur la terre de Nowodwor, une grande quantité de Laboureurs & d'Ouvriers, auxquels il fait les avances dont ils peuvent avoir besoin pour la culture des terres, ou l'exercice de leur profession : mais l'annonce d'une liberté générale produirait beaucoup plus de fruit que tous ces efforts pallâgeres, que le sentiment de l'esclavage étouffe des leur naissance.

La Religion Romaine est celle de Pologne ; on y reçoit cependant des Calvinistes, des Luthériens, des

Grecs schismatiques, des Mahométans & des Juifs. Ceux-ci y jouissent de fort grands privilèges, que leur accorda autrefois Casimir le Grand, en faveur de la Juive Esther, sa concubine. Ces peuples ont en Pologne près de 300 Synagogues. D'ailleurs les Polonais se piquent d'observer les rites Romains dans toutes leurs austérités, & à l'abstinence ordinaire du Vendredi & du Samedi, ils ont ajouté celle du Mercredi.

Les Confréries sanglantes des Flagellans sont aussi communes dans cette partie du Nord, que vers le Midi; & c'est vraisemblablement de là que le Roi de France Henri III en rapporta le goût.

L'histoire de Pologne est un tissu de miracles, plus invraisemblables les uns que les autres. La plupart des faits les plus importans y sont tellement dénaturés, qu'ils ne sont plus reconnaissables. Si l'on en croit ses fastes, Popiel II, Prince de Pologne, au IX<sup>e</sup> siècle, fut poursuivi avec un tel acharnement par les rats, que ces animaux le dévorèrent lui & toute sa famille. Le pouvoir des Papes a toujours été fort étendu en Pologne; cependant malgré toute la bigoterie des Polonais, ils ne font aucune difficulté de changer d'épouse lorsque la première ne leur plaît pas.

Les Polonais sont naturellement vifs & spirituels. S'ils n'ont pas fait autant de progrès dans les Sciences & les Arts que leur esprit pouvait le leur permettre, c'est vraisemblablement à la nature de leur Gouvernement qu'ils doivent reprocher cette espèce d'engourdissement dans lequel ils gémissent à cet égard. On voit cependant par ce qui s'est passé dans les dernières Diètes, que la philosophie commence à darder ses rayons sur ce peuple respectable. Les papiers publics nous disent qu'un Marchand de la Basse-Saxe vient d'ériger dans ce Royaume une Imprimerie en caractères hébreux, & que l'on va incessamment élever à Cracovie, une Chaire grecque; mais les Critiques préféreraient à cet établissement celui d'une Chaire de Philosophie polonoise.

L'Aigle Blanc est le seul Ordre de Chevalerie de Pologne. (*Voyez l'Article des Ordres de Chevalerie.*)

## M O N N O I E S.

|                              |  |
|------------------------------|--|
| Le ducat, qui y vaut fixe    | 16 florins $\frac{1}{4}$ ou 2 rixdalers<br>19 gros polonais. |
| Le rixdaler, qu'on divise en | 90 gros.   |
| Le florin en                 | 30 gros.   |
| Et le gros en                | 18 pennings.   |

Les monnoies étrangères qui peuvent y avoir cours, ne nous font point connues.

## M A I S O N R O Y A L E.

STANISLAS AUGUSTE DE PONIATOWSKI, né 17 Janvier 1732, élu Roi de Pologne & Grand-Duc de Lithuanie 7 Septembre 1764, couronné 25 Novembre de la même année.

Casimir, Prince de Poniatowsky, Oncle du Roi, né 15 Septembre 1721, marié à

Appollonie, Fille de Basile Ustarxiky, Castellan de Prefsniel:

N. N. Poniatowsky, Fille du Prince Casimir, née 17 Janvier 1736, mariée 20 Janvier 1751.

Stanislas Poniatowsky, Lieutenant-général des Armées de Pologne, Fils de la Princesse précédente, né 23 Novembre 1754.

Constance Poniatowsky, Sœur du Prince Stanislas, née 2 Mars 1759, mariée 4 Avril 1775, au Comte Stanislas de Tyskiwicz.

Louise, Fille du Prince Casimir, née 21 Mars 1728, mariée au Comte Jean Xamoisky, Vaivode de Podolie.

Isabelle, Fille du Prince Casimir, née 10 Février 1730, mariée 19 Novembre 1748, au Comte Branicky, Castellan de Cracovie, veuve 9 Octobre 1771.

Thérèse, Fille de Léopold, Comte de Kinsky, mariée 3 Mai 1761, à André Poniatowsky, Fils du Prince Casimir, veuve 3 Mars 1773.

Joseph



Joseph Poniatowsky, Fils du Prince André, né 10 Janvier 1763.

N. N. Poniatowsky, Fille du Prince André, née 15 Mai 1765.

Michel Poniatowsky, Fils du Prince Casimir, né 12 Octobre 1736, Evêque de Plocsko en 1773, & Coadjuteur de l'Evêché de Cracovie en 1775.

#### D U C D E C O U R L A N D E.

Charles-Auguste, Prince de Pologne & de Saxe, né 13 Juillet 1733, créé Duc héréditaire de Courlande en 1758, & investi de cette Principauté le 8 Janvier 1759, marié à Françoisse, Princesse de Corvin Krasinski 25 Mars 1760.

Marie-Christe-Albertine-Charlotte-Marguerite, leur Fille, née 7 Décembre 1779.

### SÉNATEURS DE POLOGNE ET DU GRAND-DUCHÉ DE LITHUANIE.

#### A R C H E V Ê Q U E S , 2.

##### *Messieurs*

- 1777 Le Prince Antoine-Casimir Ostrowsky, Archevêque de Gnesne, Primat de Pologne & de Lithuanie.  
1780 Ferdinand Kiky, Archevêque de Lemberg.

#### È V Ê Q U E S , 15.

- 1759 Le Prince de Severien, Evêque de Cracovie.  
1777 Joseph Rybinsky, Evêque de Cujavie.  
1780 Antoine Okensky, Evêque de Polnanie.  
1762 Le Prince Ignace Massalsky, Evêque de Wilna.  
*Ces deux derniers Prélats ont alternativement la préséance l'un sur l'autre.*  
1773 Le Prince Michel Poniatowsky, Evêque de Plocsko, Coadjuteur de l'Evêché de Cracovie & Prince de Poltusk. Son Coadj. à Plocsko est, depuis 1775, le Prince de Sielun, Evêq. d'Uranople.

*Messieurs*

- 1766 Le Prince Ignace Krafsiki, Evêque d'Ermland.  
 1770 Félix Turski, Evêque de Luzk & Brefszc en Lithuanie.  
*Ces deux derniers Prélats ont alternativement la préséance l'un sur l'autre.*  
 1768 Joseph Kierski, Evêque de Przemyfle. Son Coadjuteur est le Chanoine Betaniski de Boleslau.  
 1778 Etienne Gedroic, Evêque de Samaite.  
 1759 André Bayer, Evêque de Culm. Son Coadjuteur est, depuis 1778, Jean-Charles, Comte de Stahenzollern, Evêque de Dibonia.  
 1780 Jean-Aloïse Alexandrowicz, Evêque de Chelm.  
 1774 Comte François de Tencin Ossolinski: son Coadjuteur est Gaspar Ciczowski, Evêq. de Tebasta.  
 1759 Adam Krasinski, Evêque de Kaminiéc. Son Coadjuteur est Jean Dembowski.  
 1781 Joseph Kosakowski, Evêq. de Liefland en Livonie.  
 1763 Gabriel Wodzinski, Evêque de Smolenski: son Coadjuteur est Adam Naruszewicz, Evêque d'Emais.

## W A I V O D E S, 38.

*Messieurs*

- |   | <i>Provinces.</i> |
|---|-------------------|
| Le Prince Antoine Lubomirski, Castellan de                                  | <i>Cracovie.</i>  |
| 1780 Stanislas Dembinski,   | <i>Cracovie.</i>  |
| 1760 Le Prince Antoine Jablonowski,   | <i>Pofnanie.</i>  |
| <i>Ces deux derniers ont alternativement la préséance l'un sur l'autre.</i> |                   |
| 1767 Le Prince Charles Radzivil,  | <i>Vilna.</i>     |
| 1774 Mathias Soltik,  | <i>Sendomir.</i>  |
| 1775 Le Prince Michel Radzivil,   | <i>Vilna.</i>     |
| 1775 Le Prince Auguste Sulkowski,   | <i>Kalisch.</i>   |
| 1770 Thadeus Oginski,   | <i>Trök.</i>      |
| 1775 Nicolas Malachawski,   | <i>Siradie.</i>   |
| 1778 André Oginski,   | <i>Troki.</i>     |

*Messieurs*

|  | Provinces.                    |
|--|-------------------------------|
| 1775 Simon Ozierzbiki, Castellan de<br><i>Le Gouvernement de Samogitie est vacant.</i> | <i>Lencici.</i>               |
| 1770 Louis Donski,   | <i>Brzescie en Cujavie.</i>   |
| 1772 Le Prince Stanislas Lubomirski,   | <i>Kiovie.</i>                |
| 1764 André Mofzczenski,  | <i>Immowroclavie.</i>         |
| 1731 Le Prince Anguste-Alexand. Czartoriski,   | <i>Russie.</i>                |
| 1775 Le Prince Jérôme Sangutzko,   | <i>Pohonie.</i>               |
| 1770 Jean Zamoi-ski,   | <i>Podolie.</i>               |
| 1776 Joseph Skumin Tifzkiviz,  | <i>Smolensko.</i>             |
| 1779 Le Comte Ignace Twardowski,   | <i>Lublin.</i>                |
| 1775 Joseph Sosnowski,   | <i>Pelozek.</i>               |
| 1763 Ignace Cetner,  | <i>Belzig.</i>                |
| 1773 Joseph Nisiolowski,   | <i>Novograd.</i>              |
| 1779 Théod. Szidlowski,  | <i>Plocsko.</i>               |
| 1781 Joseph Prozor,  | <i>Witepski.</i>              |
| 1781 Le Comte Louis Makronowski,   | <i>Majovie.</i>               |
| 1780 Le Comte Joseph Ollolinski,   | <i>Podlachie.</i>             |
| 1774 Basil Walicki,  | <i>Rava.</i>                  |
| 1780 Jean Ziberg,  | <i>Brzescie en Lithuanie.</i> |
| 1766 François Czapski,   | <i>Culm.</i>                  |
| 1770 Joseph Hulsen,  | <i>Mscislau.</i>              |
| 1798 Michael Czapski,  | <i>Mariembourg.</i>           |
| 1772 Mathias Lanckoronski,   | <i>Braclau.</i>               |
| 1779 Felix-Antoine Los,  | <i>Poméranie.</i>             |
| 1773 Le Prince Joseph Radzivil,  | <i>Minski.</i>                |
| 1780 Gaspar Rogalinski,  | <i>Lithuanie.</i>             |
| 1780 François Leduchowski,   | <i>Czernikor.</i>             |
| 1775 Le Prince Antoine Suikowski,  | <i>Gnesne.</i>                |

## M I N I S T R E S D' É T A T.

*Messieurs*

- 1776 Le Prince Lubomirski, *Grand-Maréchal de la Couronne.*  
 1781 Joseph Vladiflas Gurowski, *Grand-Maréchal de Lithuanie.*

*Messieurs*

- 1774 Le Comte François-Xavier Braniki , *Général de la Couronne.*  
 1768 Le Comte Michel Oginski , *Général de Lithuanie.*  
 1780 L'Evêque Antoine Okenski de Pozen , *Grand-Chancelier de la Couronne.*  
 1775 Le Prince Alexandre Sapicha , *Grand-Chancelier de Lithuanie.*  
 1780 Hyacinthe Malachowski , *Sous-Chancelier de la Couronne.*  
 1773 Joachim Litawor Ereptowiz , *Sous-Chancelier de Lithuanie.*  
 1774 Le Prince Adam Poninski , *Grand-Trésorier de la Couronne.*  
 1764 Michel Brzostowski , *Grand-Trésorier de Lithuanie.*  
 1775 Le Comte François Rzewuski , *Maréchal de la Couronne.*  
 1781 Michel Comte Mniszech , *Maréchal de Lithuanie.*  
 1774 Le Comte Severin Rzewuski , *Lieutenant-général de la Couronne.*  
 1780 Le Comte Louis Skumie Tiskiwiiz , *Lieutenant-général de Lithuanie.*  
 1763 Roch Kokowski , *Trésorier de la Couronne.*  
 1765 Antoine Tizenhaus , *Trésorier de Lithuanie.*

## CASTELLANS DU PREMIER RANG, 34.

*Messieurs*

- 1763 Joseph Mielzinski , *de Posen.*  
 1774 Adam Lonki , *de Sendomir.*  
 1763 Roch Zbiiewski , *de Kalisz.*  
 1780 Pierre Malachowski , *de Woynicz.*  
 1763 Joseph Sterzinski , *de Gnesne.*  
 1780 Uladislas Biernacki , *de Siradie.*  
 1763 Thadés Lipski , *de Lencici.*  
 1776 Antoine Gulgud , *de Samogitie.*  
 175 Paul Dombaki , *de Brzescie en Cujavie.*  
 1772 Joseph Stempkowski , *de Kiovie.*  
 1772 Théod. Mofzczenski , *d'Innowroclau.*

*Messieurs*

- 1757 Michel Leduchowski, *de Volhinie.*  
 1777 Joseph Popiel, *de Lemberg.*  
 1768 Cajétan Thriniewiecki, *de Kaminiéck.*  
 1770 André Zienkowiz, *de Smolensko.*  
 1773 Cajetan Szeptyki, *de Lublin.*  
 1778 Thadés Zaba, *de Polocski.*  
 1780 André Kucopatniki, *de Belsk.*  
 1773 Raphael Jelenski, *de Novogrod.*  
 . . . . ., *Blocsko.*  
 1777 Thomas Ostrowski, *de Cztersko.*  
 1779 Thomas Alexandrowicz, *de Podlachie.*  
 1774 Math. Luszczewski, *de Rawa.*  
 1775 Joseph Bistri, *Brzeście en Lithuanie.*  
 1772 Constantin Bninski, *de Culm.*  
 1778 Stanislas Tifzkiewiz, *de Mscislau.*  
 1772 Jacques Brzebendowski, *d Elbing.*  
 1774 Martin Grocholski, *de Braclowie.*  
 1775 Thomas de Brus Zack, *de Danzig.*  
 1779 Adam Chmara, *de Minski.*  
 1778 Le Comte François Mir, *de Livonie.*  
 1766 Joseph Bozidar Padhorski, *de Czernichovie.*  
 1778 François Podoski, *de Masuren.*

## CASTELLANS DU SECOND RANG, 53.

*Messieurs*

- 1771 Stanislas Anckwicz, *de Sandecz.*  
 1781 Stanislas Rogolinski, *de Mescriz.*  
 1780 François-Xavier Kachanowski, *de Wilisca.*  
 1780 François Zielniski, *de Biecz.*  
 1780 Joseph Potoki, *de Rogogno.*  
 1774 Michel Schwidzinski, *de Radom.*  
 1780 Thomas Soltik, *de Zbarow.*  
 1780 Joseph Mofzcenski, *de Lenda.*  
 1770 Charles Kodzutski, *de Srzem.*  
 1772 Siméon-Casimir Szidowski, *de Zarnovie.*  
 1777 Paul Papiel, *de Malagofcz.*  
 1780 Louis Karfniki, *de Vielun.*  
 1770 Simeon Szeptiki, *de Przemistla.*

*Messieurs*

- 1778 Antoine Lepinski , de Halicz.  
 1780 Albert Marchoki , de Sandeck.  
 1766 Albert Weglinski , de Chelm.  
 1778 Michel Padoski , de Dobrzyń.  
 1775 André Schwienciki , de Polaniecz.  
 1773 Raph. Gurowski , de Przement.  
 1780 Thad. Zakrzewski , de Krzywín.  
 1774 Etienne Dembowski , d'Épichovie.  
 1775 Louis Madzejowski , de Nakel.  
 1756 Eduard Garcinski , de Rospier.  
 1778 Jean Kwilecki , de Biechowie.  
 1770 Ignace Koscielski , de Bromberg.  
 1775 Michel Radozewski , de Brzeźcie.  
 1780 Joseph Brzezinski , de Kruszwik.  
 1780 Michel Grodzicki , d'Osvieczin.  
 1778 Casimir Kierski , de Kamienieck.  
 1778 Stanislas Richlowski , de Spizimirz.  
 1772 Boguslas Ustzeiki , d'Innowlodz.  
 1780 Pierre Suminski , de Koval.  
 1772 Jacques Komorowski , de Santok.  
 1775 A lam Lazaki , de Sochaczow.  
 1779 Chrétien Opaki , de Wisk.  
 1780 Mathias Sobolewski , de Warschau.  
 1771 Antoine Lafoki , de Goslin.  
 1777 François Zboinski , de Racionz.  
 1777 François Rosciszenwski , de Sierpsk.  
 1778 François Klanigarskri , de Wiszogrod.  
 1780 Thomas Rokitniki , de Ripin.  
 1778 Leo Korzeniewski , de Zakrocim.  
 1780 Joseph Oborski , de Ciechanovie.  
 1778 Ignace Cieskowski , de Liw.  
 1778 Stanislas Sicronkowski , de Slonsk.  
 1767 Martin Didinski , de Lubaczerie.  
 1771 Mathias Zbiiewski , de Konarie en Sieradie.  
 1757 Le Comte J. Tarnowski , de Konarie en Iencici.  
 1766 François Mieczowski , de Konarie en Cujavie.  
 1778 Albert Ritzewski , de Dusak.

*Messieurs*

- 1775 Hiacinthe Jezierski , de Iukovie.  
 1775 Onuphr. Bierzinski , de Zitomir.  
 1775 Stanislas Prufinski , d'Owrneꝝ.
- 

MINISTRES RÉSIDENTS PRÈS LES  
 COURS ÉTRANGERES.

*Messieurs*

- |                     |   |
|---------------------|---|
| <i>Rome.</i>        | Thomas de Marcheze , <i>Ministre Plén.</i>      |
| <i>Pétersbourg.</i> | Auguste de Delbold , <i>Ministre Plénip.</i>    |
| <i>Prusse.</i>      | { Le Comte Kivilecki , <i>Envoyé Extr.</i>      |
|                     | { Constantin Pilestin , <i>chargé d'affair.</i> |
| <i>Vienne.</i>      | Vincent Zavisa , <i>Secrétaire de Légation.</i> |



---

## L A H O N G R I E E T L A T R A N S I L V A N I E.

**L**A Hongrie, qui forme un Royaume de 120 lieues du Midi au Nord, & de 140 du Levant au Couchant, est bornée au Midi, par la Drave, qui la sépare de l'Esclavonie, & par la Servie; à l'Orient, par la Valachie & la Transylvanie; au Nord, par les monts Crapacks; & à l'Occident, par la Moravie, l'Autriche & la Styrie.

L'air de cette région est assez mal-sain, surtout dans la partie méridionale; mais son terroir est extrêmement fertile. Il produit les vins les plus estimés de l'Europe. On connaît sur-tout celui de Tokai, qu'on ne sert communément qu'à la table des Souverains. On fait monter la population de ce Royaume à 6 millions d'ames.

La Hongrie se divise en haute & en basse. Bude est la Capitale de la Basse-Hongrie, & Presbourg de la haute; l'une comprend environ 80 mille ames, & l'autre seulement 60 mille. Les autres Villes de la Hongrie sont fort peu considérables. Elles ne contiennent pour la plupart que deux ou trois cents maisons, & se ressentent encore des ravages occasionnés par les Turcs & par les guerres civiles. C'est à Presbourg que l'on couronne les Rois, & que les Etats du Royaume tiennent leur assemblée.

Le Gouvernement de Hongrie est purement monarchique. Le pouvoir du Prince est cependant tempéré par les Etats du Royaume, qui ont une influence assez importante dans l'administration des affaires. Le Roi porte le surnom d'*Apostolique*; & ce titre a été confirmé en 1758, par le Pape Clément XIII, à l'Impératrice Marie-Thérèse.

Long-tems la Couronne de Hongrie fut élective.



Depuis 1687 elle est héréditaire dans la Maison d'Autriche ; & en vertu de la Constitution de Presbourg , de l'an 1723 , elle peut être possédée par les femmes.

Les Nobles de Hongrie jouissent de plusieurs privilèges très-importans , & spécialement de celui d'exemption de toutes redevances au Roi pour leurs terres ; les Paysans , sans être serfs comme ceux de Pologne & de Russie , ne sont pas moins misérables. Ils ne sont que les fermiers des Nobles , qui peuvent les congédier à leur gré. Les derniers Réglemens de l'Empereur ont un peu soulagé leur sort.

Les revenus publics consistent en contributions , dont on a dit que la Noblesse est exempte , en péages , produits des mines & des salines qui appartiennent à la Couronne , & dans ce que le Prince retire du Fisc & du Domaine Royal. Depuis 1754, la contribution de la Hongrie a été fixée à 4 millions 70 mille florins. Les mines rapportent environ 2 millions de florins par an.

La Religion Catholique y est la dominante ; cependant on y tolere les Sectes réformées , & les Juifs y ont quelques Synagogues. Les différens Edits que l'Empereur a publiés sur la tolérance , ont fait tomber dans ces régions les armes des mains du fanatisme.

La langue Hongroise est une dialecte de la langue Esclavonne. On y parle latin dans tous les Tribunaux ; le peuple même parle encore assez généralement cette langue.

La fertilité du terroir & la richesse du pays semblent inviter les Hongrois à se livrer au commerce ; mais il paraît que cette branche essentielle de l'industrie des Nations policées , n'y est pas tout aussi cultivée qu'elle devrait l'être. On observe seulement que le commerce du tabac y augmente considérablement depuis la guerre d'Amérique avec l'Angleterre. En 1780 , on en a fait passer de ce Royaume par Trieste , 100,759 livres en poudre , & 3,278,137 livres en feuilles ; ce qui a produit plus d'un million de livres de notre monnoie. La Hongrie a fourni aussi une grande quantité de cuivre , pendant le cours de l'année 1781 ; il en a

été transporté 40 mille quintaux de Trieste en Espagne, pour doubler les Vaisseaux & les Frégates de la marine de ce Royaume. Il paraît que ces deux branches importantes de commerce ne se montrent pas avec moins d'activité pendant l'année qui s'écoule.

Il ne paraît pas que les Sciences aient jetté jusqu'à présent un grand éclat en Hongrie; mais on voit avec plaisir que tous les esprits s'y occupent actuellement de cet objet. Le Baron de Zay a établi, cette année 1782, à Presbourg, une Société littéraire de douze Savans, qui, sous les auspices de l'Empereur, publieront des Mémoires propres à jeter quelques lumières sur l'histoire générale & particulière, ainsi que sur les productions de la Littérature hongroise. L'attention principale de ces Savans se portera de préférence, relativement à l'histoire, sur ce qui s'est passé sous le regne du fameux Mathias Corvin. On s'occupe aussi actuellement de convenir d'un plan général d'études dans un College, où les Hongrois pourront faire élever leurs enfans. Les Luthériens, les Réformés, les Grecs, ont envoyé leurs Députés pour assister à la rédaction de ce plan, également avantageux pour ces différentes Communions.

Les Arts n'ont pas encore fait en Hongrie tous les progrès qu'on aurait lieu d'attendre d'une Nation aussi sensée que le sont les Hongrois. La distance énorme qui sépare les différens ordres de l'Etat, s'est vraisemblablement opposée jusqu'à présent au développement du génie de ce Peuple. Il faut espérer que les efforts que fait l'Empereur pour briser ces barrières, vraiment honteuses pour l'humanité, feront germer en Hongrie les Beaux-Arts, & rendront à ce sujet, un jour, les habitans de ce beau Royaume, les rivaux des autres Peuples de l'Europe.

L'Ordre de Saint-Etienne est le seul établi en Hongrie. (*Voyez l'Article des Ordres de Chevalerie.*)

A l'Orient de la Hongrie est la Transylvanie, ainsi nommée des forêts qui l'environnent de tous côtés. Son terroir est très-fertile en bled & en vin : on y

nourrit quantité de bestiaux ; & l'on trouve dans ses montagnes des minéraux & des métaux.

Cette Principauté eut long tems les Souverains particuliers , qui portaient le titre de Vayvodes ; Michel Abaffi , le dernier de ces Princes , s'étant mis sous la protection de la Maison d'Autriche, elle en est devenue propriétaire incommutable, par le traité de Carlowitz , signé en 1699. L'Empereur y tient aujourd'hui un Gouverneur.

La Capitale de cette Province est Hermanstadt , grande Ville, assez peuplée, résidence du Gouverneur Autrichien.

### M A I S O N R O Y A L E.

JOSEPH II , Empereur d'Allemagne, Roi de Hongrie & Prince de Transylvanie. (*Voyez l'Empire d'Allemagne.*)

### C O N S E I L S R O Y A U X établis en Hongrie.

CONSEIL ROYAL DE GOUVERNEMENT ; APPELLÉ  
L O C U M - T E N E N T I A L E.

Le Prince de Wirtemberg, Gouverneur de Hongrie ;  
*Président.*

CONSEIL PROVINCIAL, APPELLÉ *COMMISSARIUS*  
*PROVINCIALIS.*

M. le Comte Csaky de Kereszreg, *Directeur.*

C O N S E I L D E S F I N A N C E S.

M. le Comte Erdeudi de Moniorokerek, *Président.*

M. le Comte de Fesztetick de Tolva, *Vice-Président.*

CONSEIL ROYAL DE DALMATIE , CROATIE ;  
ET ESCLAVONIE.

M. Le Comte de Nadaſd, Vice-Roi de la Croatie, en cette qualité , *Préſident.*

## TRIBUNAUX SUPÉRIEURS DE HONGRIE.

TRIBUNAL, *appellé Tabula Septemviralis, établi à Peſt.*

Le Préſident de ce Tribunal eſt toujours le Lieutenant-général du Royaume.

TRIBUNAL, *appellé Tabula Regia, établi à Peſt.*

M. Jacob Szvetics de Nemy-Sagody , *Préſident.*

GRANDS OFFICIERS DE LA COURONNE  
DE HONGRIE.*Mefſieurs*

- 1732 Le Prince de Wirtemberg , *Lieutenant-général.*  
 1762 Le Comte Fekete de Galantha , *Chancelier du Royaume.*  
 1756 Le Comte de Nadaſd , *Vice Roi de Croatie , de Dalmatie & d'Efclavonie.*  
 Le Prince Bathyan , *Grand-Tréſorier.*  
 Le Prince d'Eſterhazy de Galantha , *Capitaine-général des forces de Hongrie.*  
 Le Comte d'Eſterhazy de Galantha , *Grand-Maître de la Maifon du Roi.*  
 1772 Le Comte Cfaky de Kereſzezeg , *Grand-Maréchal du Royaume.*  
 1773 Le Comte Erdedy de Monyoröekrek , *Grand-Chambellan.*  
 1776 Le Comte de Karoly de Nagy-Karoly , *Grand-Bouteiller.*  
 1777 Le Comte Pallfy d'Erdeud , *Capitaine des Gardes.*  
 1778 Le Comte Koller de Nagymania , *Grand-Echanſ.*  
 GARDES-COURONNE , *Confervatores-Corona.*

*Mefſieurs.*

- 1772 Le Comte Graſſalkovie de Gyerack.  
 1772 Le Comte de Reglevies de Buzin.

## B O H E M E.

**L**E Royaume de Bohême, qui ne comprend que 900 milles quarrés d'Allemagne, est borné au Nord, par la Misnie, la Lusace & la Silésie; au Couchant, par l'Electorat de Saxe, la Principauté de Culmbach & le Haut-Palatinat; au Midi, par la Baviere & l'Autriche; & à l'Orient, par la Moravie, la Silésie & le Comté de Glatz.

Cet Etat offre par-tout l'image du désert & de la solitude. Telles seront toujours les contrées qui ne sont pas habitées par leurs Souverains. On n'en fait monter la population qu'à 2 millions d'habitans. Prague, située sur la Moldaw, qui contient 83 mille ames, en est la Capitale. Cette Ville, avec titre d'Archevêché, est l'une des plus belles, des plus grandes & des plus célèbres d'Allemagne. On y voit une Université, fondée en 1347, autrefois très-fameuse, & qui n'a plus aujourd'hui pour elle que son antiquité. On y remarque aussi beaucoup de bâtimens magnifiques, parmi lesquels les étrangers admirent le Palais des Rois, & la grande place de la Ville neuve, où l'on a élevé une superbe Maison-de-Ville.

La Couronne de Bohême, autrefois élective, est devenue héréditaire depuis 1547, époque de la révolte des Bohémiens contre Ferdinand leur Souverain. C'est à l'Archevêque de Prague qu'il appartient de couronner les Rois, en vertu d'une Bulle accordée par le Pape en 1345. Le Prince qui porte cette Couronne est Electeur de l'Empire, & tient le premier rang parmi les Electeurs laïcs.

La rébellion de 1547 fit perdre aux Bohémiens tous leurs privilèges; & depuis cet événement, occasionné par la superstition, les Rois de Bohême ont exercé une autorité absolue sur leurs sujets. Cependant les paysans de ce pays ont été affranchis de l'ancienne

fervitude, qui les rendait tous esclaves du Souverain; ou des Seigneurs particuliers.

Les contributions ordinaires de ce Royaume sont payées par 50 mille personnes domiciliées, dont chacune fournit 66 florins, ce qui forme une somme de 3 millions 300 mille florins.

Les contributions extraordinaires se levent sur les rentes seigneuriales. On met aussi des impôts sur la biere, la viande, le bétail, le tabac, &c.

Suivant les nouveaux arrangements militaires établis dans les Etats d'Autriche, la Boheme paye annuellement pour cet objet 5 millions 270 mille 488 florins 44 kreutzers; & pour l'entretien de la Milice perpétuelle au nombre de 24 mille hommes, établie en 1753 dans tous les Pays Autrichiens, ce Royaume fournit 9 mille hommes.

La Boheme est une région très-fertile en bled, en safran, & surtout en houblon, dont on fait d'excellente biere. Il y a des mines d'argent, d'étain & de plomb. On y trouve des diamans & d'autres pierres précieuses, & une grande quantité de bétail. La partie méridionale porte du vin d'une assez bonne qualité. Cependant le commerce y languit, & l'on n'y voit qu'un très-petit nombre de Manufactures, malgré les soins que s'est donnés l'Impératrice Marie-Thérese, pour y en établir.

La Maison d'Autriche, à laquelle ce Royaume appartient depuis plusieurs siècles, en a exclu long-tems tout autre Religion que la Catholique; l'esprit philosophique de l'Empereur régnant a rétabli les choses dans leur état primitif, & les Bohémiens ont eu la satisfaction de voir publier chez eux l'Edit respectable de la tolérance. On voit encore parmi eux une multitude de Réformés, restes des Hussites & des autres Sectaires, dont les fureurs penserent embraser la Boheme dans le seizieme siècle. La maniere avec laquelle ils se comportent aujourd'hui, fait présumer qu'ils détestent autant le fanatisme qui souleva leurs ancêtres, que leur Souverain hait la contrainte en matiere de Religion.

L'Etoile Rouge est le seul Ordre de Chevalerie en Boheme. (*Voyez l'Article des Ordres de Chevalerie.*)

---

## DES MONNOIES.

### MONNOIES D'OR.

- Le ducat de cremnitz , à 4 florins 12 krs.  
 Le ducat Impérial & Royal , à 4 florins 10 krs.  
 Le ducat souverain de 3 ducats , ou à 12 fl. 22  $\frac{1}{2}$  krs.  
 Le souverain de 1  $\frac{1}{2}$  ducat , à 6 florins 11  $\frac{1}{4}$  krs.

### *Monnoies d'argent.*

- Le rixdaler espee , à 2 florins.  
 Le demi-rixdaler espee , ou le florin , à 60 krs.  
 Le demi-florin , à 30 krs.  
 Des pieces de 20 , 17 , 10 , 7 , 3 & 1  $\frac{1}{2}$  krs.

### *En cuivre.*

- Des gröschels de 3 pen. , des pieces de 2 & 1 pen.
- 

## MAISON ROYALE.

JOSEPH II, Empereur , Roi de Boheme. (*Voyez l'Empire d'Allemagne.*)

---

## CONSEILS ROYAUX ÉTABLIS EN BOHEME.

(*Voyez l'article de l'Empire.*)

CONSEIL ROYAL , POUR L'ADMINISTRATION DE LA  
BOHEME.

M. le Prince de Furstenberg , *Président.*  
 Quinze Conseillers , nommés *Affesseurs.*

COMMISSION RELATIVE AUX AFFAIRES QUI CONCERNENT  
LA COUR DE ROME.

M. le Comte de Pachta , *Président.*  
 Six Affesseurs en qualité de Barons , & huit comme  
 Chevaliers.

CONSEIL SUPÉRIEUR , ÉTABLI A PRAGUE  
pour rendre la Justice en dernier ressort.

M. le Comte de Pachta , *Directeur*.

Treize Assesseurs comme Comtes & Barons , un Greffier , un Sous-Trésorier , le Gouverneur du Cercle de Konigsgratz , & six autres Assesseurs comme Chevaliers & Savans.

Ce Conseil s'assemble trois fois par an , & dure dix-huit jours. Les quatre derniers jours sont destinés aux affaires où les Veuves & les Orphelins sont intéressés.

P E T I T C O N S E I L .

Ce petit Conseil est composé du Vice-Gouverneur de Prague , & de cinq Conseillers. Il se tient toujours en même tems que le Conseil supérieur. Les affaires de peu conséquence sont de son ressort.

C O N S E I L D E S F I N A N C E S .

M. le Comte de Nostitz , *Directeur*.

Après lui sont vingt Assesseurs Barons , & neuf de l'Ordre des Chevaliers.

Ce Conseil se tient quatre fois par an.

C O N S E I L D E S D R O I T S F É O D A U X .

. . . . . , *Directeur & Président*.

Les Assesseurs sont les mêmes que ceux du Conseil des Finances. Ce Conseil se tient quatre fois l'année ; & il cesse toujours ses séances quatre jours avant celui des Finances.

T R I B U N A L D E S A P P E L L A T I O N S .

M. le Comte de Wieselshid , *Président*.

M. le Comte de Wallis , *Vice Président*.

Ce Conseil comprend 35 Conseillers , dont 17 sont pris



pris parmi les Barons , neuf parmi les Chevaliers , & neuf dans l'ordre des Savans.

---

### CONSEILS ÉTABLIS DANS LA MORAVIE.

Ils sont au même nombre & au même état que ceux de Prague. Les principaux Membres sont :

#### Messieurs

Le Comte de Blumegen , *Président du Conseil établi pour l'administration de la Moravie , de celui des Appellations , & Gouverneur de la Province.*

Le Comte de Tsirodin , *Grand-Trésorier.*

Le Comte de Mitrowky , *Procureur-général.*

Le Baron de Locella , *Président de la Commission Ecclésiastique.*

---

### COURS ÉTABLIES EN SILÉSIE.

M. Le Comte de Brigido , *Président des Conseils de Commerce , des Appellations & des Finances.*

Les autres Tribunaux sont , la Commission Ecclésiastique , la Juridiction inférieure du Commerce , &c. Il y en a aussi plusieurs dans les Principautés de Teschen , de Tropolaw & de Jegendorf.



## C R I M É E.

C'EST vraisemblablement pour la première fois que la Crimée figure parmi les Puissances de l'Europe. Si l'on calcule par ce qui s'est passé depuis quelques années dans cette presque Isle, ce qu'elle peut devenir, lorsque les Tartares qui l'habitent, seront entièrement civilisés, nous avons tout lieu de croire que de son sein sortira un jour quelque Prince Législateur & Guerrier qui lui donnera la même consistance dont jouissent aujourd'hui nos Monarchies. D'ailleurs, son Souverain, reconnu indépendant par le Traité de 1774, exerce déjà dans ses Etats la même autorité que les autres Têtes couronnées de l'Europe déploient dans les leurs ; & , s'il n'entretient encore avec elles aucune correspondance, c'est aux guerres civiles qui agitent son Royaume depuis sa naissance, & sur-tout au mépris des Musulmans pour les Chrétiens, que l'on doit imputer le silence du Khan. La Russie, à laquelle ce Prince doit sa Couronne, entretient déjà auprès de lui un Ministre, revêtu du titre d'Ambassadeur.

La presque Isle de Crimée, connue autrefois sous le nom de Cherfonnèse Taurique, est bornée au Sud, par la mer Noire, à l'Est par la Circassie, & au Nord par les Palus Méotides & la Tartarie Précopite. Les peuples qui l'habitent, sortis originellement de la Grande-Tartarie, s'appellent petits Tartares. Leur prince porte le titre de Roi, que la langue du pays appelle Khan. Long-tems ce Monarque fut tributaire du Sultan des Turcs ; & en effet, la région qu'il occupe, était comprise dans les vastes Etats de l'Empire Musulman, au moment de l'irruption des Tartares ; mais sa souveraineté a été reconnue absolument indépendante, par le Traité conclu en 1774 entre la Porte & la Russie.

Le Royaume de Crimée est électif ; & c'est à cette disposition, émanée de la liberté naturelle aux Tartares,

que l'on doit imputer ces troubles intestins , ces guerres cruelles qui le déchirent depuis plusieurs années. Il y a plus ; les Sujets du Khan ont le droit de le déposer , & de placer un autre sur son trône , lorsqu'ils ont quelques importans motifs de mécontentement à lui opposer. La convention faite entre le Sultan & la Russie , en 1779 , porte exprellément » qu'au cas qu'il » vînt à s'élever des troubles parmi les Tartares , ou » que ceux-ci , mécontents de leur Prince , en voulussent mettre un autre à sa place , on le laisserait jouir , à cet égard , d'une liberté entière , à moins que ces dissensions intestines ne montassent à un point qu'elles ne pussent être apaisées sans l'intervention des Puissances étrangères , & qu'alors la Porte & la Russie agiraient de concert. »

La Crimée n'est pas aussi peuplée qu'elle le deviendra , lorsque ses habitans , quittant la vie errante & vagabonde , se livreront au commerce & à la culture des campagnes. Les principales Villes de ce Royaume sont Bacha-Seraï , résidence ordinaire du Khan ; Cassa , qui donne son nom au détroit qui réunit la mer d'Azoph au Pont - Euxin ; Etim , Or ou Précope , bâtie sur l'Isthme de même nom , qui réunit la Crimée au reste de la petite Tartarie , habitée par les Nogais ; & Balvelava ou Jambel , chantier destiné à la construction des Vaisseaux. Le détroit de Cassa s'appellait autrefois Bosphore-Cimmérien.

La plupart des habitans qui peuplent les Villes , sont des Turcs que le commerce a appellés dans ces régions , ou qui y demeuraient déjà , quand les Tartares s'en sont emparés. En général , les petits Tartares n'ont pas de demeures fixes ; ces peuples vagabonds logent communément sous des tentes ou des cabanes qu'ils transportent sur des chariots , quand ils veulent changer de campement. Ils sont cruels , brutaux , livrés au brigandage , & très-poltrons. La chair de cheval , demi-crue , forme leur plus délicate nourriture. Le lait de leurs cavaliers fait leur boisson ordinaire ; & ils ont l'art de l'ap-

prêter dans des outres , de maniere qu'il se travestit en une liqueur spiritueuse qui les enivre , quand ils en boivent à l'excès. Leur religion est la Mahométane.

Le commerce d'un peuple aussi peu sédentaire doit être fort borné : il ne consiste en général , que dans les esclaves qu'il fait sur ses voisins , & spécialement aux environs de la Circassie. Cependant ceux qui se sont fixés dans les Villes , donnent beaucoup plus d'activité à ce genre d'industrie. Les Européans en tirent sur-tout diverses pelleteries , qui sont fort estimées.

### K H A N.

MAHOMET-SAHIM-GUERAÏ, né le 12 Janvier 1730, proclamé Khan de la Crimée & du Cuban le 15 Mars 1773.

### M I N I S T R E.

M. de Constantinoff , *Ministre Plénipotentiaire de Russie auprès du Khan.*



## A R T I C L E I I.

TABLEAU DES RÉPUBLIQUES DE  
L'EUROPE.

## V E N I S E.

VENISE est la plus ancienne des Républiques de l'Europe. Les Pays soumis à sa domination s'étendent d'Orient en Occident, sur une espace d'environ 100 lieues, à compter depuis l'extrémité du Bergamasque & les confins du Milanès, jusqu'au bord de l'Istrie, située dans la partie orientale de la mer Adriatique. La largeur moyenne de cet Etat n'est guere que de 25 lieues du Nord au Sud. On y compte environ 2 millions d'habitans; & Venise, l'une des plus belles, des plus riches, des plus célèbres & des plus considérables Villes du Monde, en comprend environ 180 mille.

Cette Ville est l'une des plus singulieres de l'Univers par sa construction. Elle est batie sur 72 îles, qui communiquent entre elles par un très-grand nombre de ponts. Les maisons sont toutes sur pilotis; des canaux forment les rues; on les traverse dans des bateaux appellés gondoles. Les étrangers y admirent l'Eglise & la place de Saint Marc, le Palais Ducal, l'Arsenal & le pont de Rialto, qui n'a qu'une arcade de 90 pieds de long.

Il n'y a point d'aristocratie dans le monde mieux caractérisée que celle de Venise. Deux cent six familles, qui comprennent 523 branches & environ 1500 Nobles, en âge de majorité, forment le Conseil général, dépositaire du pouvoir souverain, qui seul fait les loix, & qui choisit les principaux Officiers de la République. Indépendamment de ce Conseil, il en est encore quatre autres; tels que le Sénat ou le Conseil des Prégadis; le College des vingt-tix, qui donne audience aux Ambassadeurs; le Conseil des dix, qui

juges des crimes d'Etat, & le Conseil Spirituel, qui règle les affaires de Religion.

Le Doge est le Chef de la République. Ce Magistrat, qu'on élit pour la vie, a les honneurs de la souveraineté, sans en avoir le pouvoir. Son autorité se borne à présider à tous les Conseils qui forment l'essence de la République & du Gouvernement de Venise; c'est le Sénat qui gouverne en son nom. Placé dans une élévation apparente, il est plus véritablement sujet qu'aucun autre; il a pour son partage la dépendance, la solitude, une circonspection nécessaire, & souvent des oppositions mortifiantes pendant toute sa vie. Lorsqu'il marche en cérémonie, il est suivi d'un homme destiné à représenter celui qui coupa la tête au Doge Faillier; & le Lundi gras il est obligé de saluer les colonnes de la place, où cette exécution mémorable fut faite. Il ne peut quitter la Ville sans en avoir obtenu la permission de six Conseillers d'Etat; & lorsqu'il sort, il n'est décoré d'aucune marque extérieure, propre à le faire distinguer des autres Nobles. Il porte, comme celui de Gènes, le titre de Sérénissime.

La République pourrait aisément entretenir 25 mille hommes de troupes; mais comme il y a long-tems qu'elle n'a eu de guerre, elle n'entretient pas aujourd'hui plus de 10 mille hommes, destinés à garder les places frontières du côté de la Turquie & du Milanès. Elle n'a pas non plus d'armée navale réglée pendant la paix; mais elle peut armer vingt-cinq Galeres en peu de tems. Elle entretient seulement dans le golfe de Venise, une escadre de six Galeres avec plusieurs Galiotes & Brigantins, qui croisent incessamment contre les Corsaires. Le revenu réglé de cette République peut monter à vingt-cinq millions.

Le commerce de Venise est très-florissant: depuis long-tems cette République se croit souveraine de la mer Adriatique; & long-tems personne n'osa attaquer de front cette prétention importante. On y observe encore annuellement une cérémonie, qui retrace l'image de cette ancienne puissance maritime. Le jour de

L'Ascension, le Doge, accompagné du Sénat, & monte sur un Vaisseau que l'on appelle le *Bucentaure*, s'avance dans la rade de Venise, & épouse solennellement la Mer. La Banque de Venise, l'une des plus célèbres de l'Europe, est aussi la plus accréditée.

Les Sciences & les Arts n'y font aujourd'hui pas les mêmes progrès que le commerce. Les Nobles sont trop riches pour cultiver les Arts ou les Belles-Lettres; & le peuple est trop sérieusement occupé de son commerce & de ses intérêts, pour développer ses talents sur ce sujet. La ville de Venise offre cependant des morceaux si précieux d'architecture, qu'il suffit de les considérer sérieusement pour devenir artiste.

La Religion des Vénitiens est la Catholique-Romaine. L'Archevêque de Venise, nommé par le Sénat, porte le titre de Patriarche. L'Inquisition, qui a plutôt pour objet la politique que la Religion, n'a rien de cet appareil [imposant qui] fait frémir les citoyens en Espagne & en Portugal.

Les Gazettes du mois de Juillet dernier ont publié que « le Senat avait ordonné aux Docteurs & Professeurs en Droit Canon de l'Université de Padoue, de rechercher la cause des fréquents divorces qui arrivent dans ce siècle. Il y en a eu, ajoutent-elles, cent trente dans quatre mois, dans les seuls Etats que possède la République en terre-ferme; & l'on remarque que dans les 500 premières années de Rome payenne, il n'y en eut pas un seul ».

Il y a trois Ordres de Chevalerie à Venise; ceux du Doge, de Saint-Marc, & de l'Etoile. (*Voyez l'Article des Ordres de Chevalerie.*)

## M O N N O I E S .

### M O N N O I E S D' O R .

|                            | Livres. | Sols. |
|----------------------------|---------|-------|
| Le sequin d'or, qui y vaut | 22      | ».    |
| <i>Idem</i> de Florence,   | 21      | 10.   |
| <i>Idem</i> de Rome,       | 21      | ».    |
|                            | L iv    |       |

|                                  | <i>Livres.</i> | <i>Sols.</i> |
|----------------------------------|----------------|--------------|
| L'ongre d'Empire ,               | 21             | ».           |
| L'ongre de Hollande ,            | 21             | ».           |
| Le philippe de Milan ,           | 11             | ».           |
| La pistole d'Espagne ,           | 57             | 10.          |
| Les louis d'or vieux de France , | 37             | 10.          |
| Et le ducat effectif d'argent ,  | 8              | ».           |

Il y a encore un ducat courant, mais qui est imaginaire ; il est de 6 livres 4 sols, ou 224 marchetti.

La livre y est composée de 20 sols, & le sol de 12 deniers courans ou de picoli.

### D O G E .

PAUL RENIER, né 21 Novembre 1710, élu Doge  
14 Janvier 1779.

### MINISTRES RÉSIDENTS près les Cours étrangères.

#### Messieurs

|                      |   |
|----------------------|---|
| à Rom <sup>e</sup> . | { De Zuliani, <i>Ambassadeur.</i>               |
|                      | { De Zugcato, <i>Secrétaire d'Ambassade.</i>    |
| Vienne.              | { Le Chevalier Sebastien Foscarini, <i>Amb.</i> |
|                      | { Lavizzari, <i>Secrétaire d'Ambassade.</i>     |
| France.              | { Le Chevalier Delphino, <i>Ambassadeur.</i>    |
|                      | { De Gradenigo, <i>Secrétaire d'Ambassade.</i>  |
| La Porte.            | Garzani, <i>Bayle.</i>                          |
| Londres.             | Cavalli, <i>Ministre Résident.</i>              |
| Naples.              | Aiberti, <i>Ministre Résident.</i>              |
| Milan.               | Vignola, <i>Ministre Résident.</i>              |
| Madrid.              | Le Chevalier Capello, <i>Ambassadeur.</i>       |
| Turin.               | César Vignola, <i>Résident.</i>                 |
| Suisse.              | Jean Colombo, <i>Résident.</i>                  |

### CONSULS DE VENISE EN PAYS ÉTRANGERS.

#### Messieurs

|            |                    |
|------------|--------------------|
| Naples.    | Jacob Buonviccini. |
| Maroc.     | Jean Chiappe.      |
| Marseille. | Barthélemi Cornet. |
| Gènes.     | Cajétan Gervasoni. |



---

G <sup>À</sup> È N E S.

**G**ÈNES est une République dont le territoire comprend 55 lieues du Levant au Couchant, & 25 du Midi au Nord. Gènes, fondée depuis plus de deux mille ans, sur la rive septentrionale de la Méditerranée, en est la Capitale. Cette Ville contient une population d'environ 80 mille ames; & celle de l'État entier monte à 400 mille.

Long-tems le Gouvernement de cette République fut très-tumultueux & fort sanginaire. On observe que depuis 1494 jusqu'en 1528, elle fut gouvernée de plus de douze manières différentes; par des Comtes, des Consuls, des Proiestats, des Capitaines, des Gouverneurs, des Lieutenans, des Recteurs du Peuple, des Abbés du Peuple, des Réformateurs, des Ducs nobles & populaires. Il n'est aucun Etat en Italie qui ait essuyé autant de changements. Aujourd'hui son Gouvernement est aristocratique. Mais telle a été la sagesse d'André Doria, restaurateur de cette République, que l'aristocratie se montre avec les caractères doux & bienfaisans du Gouvernement populaire, sans en offrir les inconveniens.

Tous les deux ans on élit un Chef, sous le titre de *Doge*, qui représente la République dans les cérémonies d'éclat. L'autorité de ce Magistrat est très-bornée; & tout annonce qu'il a été plutôt établi pour la représentation, que pour donner du nerf à la République, ou pour y montrer son pouvoir. Il préside cependant à tous les Conseils, & lui seul a le droit de proposer dans les délibérations. On ne peut choisir après lui aucune personne de sa famille; & il ne peut être élu de nouveau que cinq ans après avoir quitté cette dignité.

L'Etat de Gènes, quoique l'un des plus bornés d'Italie, est l'un des plus importans, soit par les prin-

cipes constitutifs de la République, soit par l'industrie de ses habitans. Il entretient actuellement 2 mille 500 hommes de troupes réglées ; & il pourrait en lever au besoin 20 mille. Il y a même toujours 30 mille hommes de milice prêts à marcher. Chaque Canton a sa Compagnie ; & les différents Corps de la Ville ont les leurs : on les rassemble tous les mois pour les passer en revue, & faire un petit exercice militaire.

Quoique le Pays soumis à la République de Gènes soit plein de montagnes, la côte est très-agréable & fort fertile. Elle produit d'excellents vins, de très-bons fruits, & quantité d'olives, de citrons & d'oranges. Cependant les revenus de la République ne vont pas à 5 millions de France. Il est vrai que la Banque de Saint-George en a plus de 10 qui lui ont été engagés par l'Etat, & qui se perçoivent sur tous les Membres qui composent la République ; mais une grande partie de ces revenus est déjà aliénée. Au reste, l'opulence des particuliers tient lieu des trésors de l'Etat.

Long-tems les Génois ont partagé avec les Vénitiens l'empire de la Mer. La puissance maritime des premiers n'est pas aujourd'hui si formidable qu'elle l'était autrefois ; cependant leur commerce est encore fort étendu, & la Banque de Saint-George est l'une des plus accréditées de l'Europe ; au reste les Génois, uniquement occupés à s'enrichir, négligent communément la culture de leur esprit ; & les Sciences & les Arts sont presqu'entièrement ignorés parmi eux. Ce Peuple est cependant tout aussi spirituel qu'il est industrieux. Transporté au milieu des terres, il cultiverait les Sciences avec autant de succès, qu'il met de lumieres & d'activité dans son commerce.

### D E S M O N N O I E S.

*Les especes qui ont cours à Gènes, sont*

|                        | <i>Li. res.</i> | <i>Sols.</i> |
|------------------------|-----------------|--------------|
| Les pistoles de Gènes, | 23              | 12.          |
| <i>Idem</i> d'Espagne, | 23              | 12.          |
| <i>Idem</i> de Naples, | 23              | 12.          |

|                                    | Livres. | Sols. |
|------------------------------------|---------|-------|
| Les pistoles de Venise ,           | 23      | 12.   |
| <i>Idem</i> de Florence ,          | 23      | 12.   |
| Les louis d'or vieux de France ,   | 23      | 12.   |
| <i>Idem</i> dits mirlitons ,       | 22      | 12.   |
| <i>Idem</i> dits au soleil ,       | 29      | ”.    |
| Les louis neufs ,                  | 29      | ”.    |
| Les pistoles vieilles de Rome ,    | 22      | ”.    |
| <i>Idem</i> d'Avignon ,            | 22      | ”.    |
| <i>Idem</i> de Milan ,             | 22      | ”.    |
| <i>Idem</i> de Parme & Plaifance . | 22      | ”.    |
| <i>Idem</i> neuves de Rome ,       | 21      | 8.    |
| <i>Idem</i> de Savoie ,            | 21      | 8.    |
| <i>Idem</i> de Modene ;            | 21      | 8.    |
| <i>Idem</i> de Mantoue ,           | 21      | 8.    |
| <i>Idem</i> de Bologne ,           | 21      | 8.    |
| Les demi-pistoles de Sardaigne ;   | 10      | 12.   |
| Les lisbonines de Portugal ,       | 37      | 12.   |
| Les sequins de Venise ,            | 13      | 10.   |
| <i>Idem</i> de Gènes ,             | 13      | 10.   |
| <i>Idem</i> de Florence ,          | 13      | 10.   |
| <i>Idem</i> de Rome ,              | 13      | 2.    |

*Monnoies d'argent.*

|                                    | Livres | Sols. | Den. |
|------------------------------------|--------|-------|------|
| L'écu de 4 livres ou livres ,      | 5      | ”     | ”.   |
| Monnoie dite Giorgine de Gènes ;   | 1      | 6     | ”.   |
| La livre de banque ,               | 1      | 5     | ”.   |
| Le ducaton de Milan ;              | 7      | 6     | ”.   |
| <i>Idem</i> de Venise ,            | 7      | 6     | ”.   |
| <i>Idem</i> de Parme ,             | 7      | 6     | ”.   |
| <i>Idem</i> de Plaifance ;         | 7      | 6     | ”.   |
| <i>Idem</i> de Savoie ,            | 7      | 6     | ”.   |
| <i>Idem</i> de Mantoue ,           | 7      | 6     | ”.   |
| Le philippe de Milan ;             | 6      | 16    | ”.   |
| La piaſtre à la roſe de Livourne ; | 5      | 13    | 4.   |
| La lanternine de Livourne ,        | 6      | ”     | ”.   |
| La piaſtre florentine ,            | 7      | 8     | ”.   |
| L'écu neuf de Rome ,               | 6      | 14    | ”.   |
| L'écu vieux dito ,                 | 7      | 1     | ”.   |

|                                   | <i>En so.</i> | <i>Sols.</i> | <i>Den.</i> |
|-----------------------------------|---------------|--------------|-------------|
| Le teston vieux au moulin,        | 2             | 2            | ».          |
| Le teston neuf,                   | 1             | 18           | ».          |
| L'écu neuf de France,             | 6             | 12           | ».          |
| L'écu aux couronnes dito,         | 7             | 4            | ».          |
| L'écu de Savoie,                  | 6             | 12           | ».          |
| La livre dito,                    | 1             | 6            | ».          |
| L'Argentine,                      | 2             | 12           | ».          |
| La piastre neuve d'Espagne,       | 6             | 8            | ».          |
| La livre d'Espagne, dite patigno, | 1             | 5            | ».          |
| Et l'écu d'argent de juste poids, | 9             | 10           | ».          |

## D O G E.

MARC-ANTOINE GENTILE, élu Doge le 8 Mars 1781.

MINISTRES RÉSIDENTS  
près les Cours Étrangères.

Messieurs

|           |   |
|-----------|---|
| Londres.  | Dazeno, <i>Ministre.</i>  |
| Madrid.   | Pallavicini, <i>Ministre Plénipotentiaire.</i>  |
| Paris.    | Le Marquis Chrét. Spinola, <i>Min. Pl.</i>  |
| Turin.    | Caroggia, <i>Ministre.</i>  |
| Vienne.   | 1 Durazz, <i>Ministre Plénipotentiaire.</i><br>2 Avogatto, <i>Secrétaire de Légation.</i> |
| Naples.   | Campi, <i>charge d'affaires.</i>  |
| Rome.     | Seraphin Figari, <i>Agent.</i>  |
| Florence. | Corniglia, <i>Résident.</i>   |

CONSULS DE LA RÉPUBLIQUE,  
En Pays étrangers.

Messieurs

|   |                           |
|---|---------------------------|
| Roussillon, Langue-<br>doc & Perpignan. | } Joseph-Philippe Pagnon. |
| Toulon.                                 |                           |
| Marseille.                              | Louis Ju'ien.             |
| Bordeaux.                               | Nicolas Pagano.           |
|   | Pierre-Louis Ravina.      |

## L U C Q U E S.

**T**OUT le territoire de la République de Lucques n'a que 40 milles de long, sur 15 de large. Ce petit Etat ne comprend que 118 mille ames. La Capitale, située à cinq lieues de la mer de Toscane, & à 4 lieues au Nord de Pise, en contient 20 mille; les 98 mille restantes habitent les Villages & les Châteaux de l'Etat.

Le Gouvernement de Lucques est aristocratique; c'est-à-dire, que les Nobles seuls y ont part. La noblesse y est héréditaire; cependant on l'obtient quelquefois, ou par un mérite personnel, ou par le payement d'une somme d'argent, pourvu que l'on soit d'une bonne & ancienne famille. Il est à craindre que ce dernier moyen d'annoblissement, s'il n'est pas employé avec prudence, ne culbute un jour les principes fondamentaux de cette République.

Les Nobles sont distribués en deux Congrégations, dont chacune comprend 90 personnes, avec plus de 30 adjoints. Ces deux Congrégations forment alternativement le Conseil, chacune une année; & celle qui termine l'année de son gouvernement, choisit dans son corps 20 personnes, qui élisent ensuite les Membres de la nouvelle Congrégation pour l'année suivante, en les prenant par mi les Nobles qui n'étaient pas compris dans celle qui quitte; car on ne peut y entrer deux ans de suite.

La puissance législative & le pouvoir suprême résident dans un Conseil, composé des deux Congrégations réunies. La République a pour Chef un *Gonfalonnier*; ce Magistrat est le premier représentant & le premier proposant dans les délibérations; c'est à quoi se réduit tout son pouvoir. Il porte une robe de velours ou de damas cramoussi & une veste galonnée. On le qualifie de Prince de la République, & en lui parlant on lui donne le titre d'Excellence. Il loge dans le Palais

de la République, où il est nourri aux dépens de l'Etat; pendant les deux mois que dure sa magistrature. Il a tous les honneurs de la souveraineté, sans en avoir le pouvoir.

La République a toujours 20 mille hommes de milice exercés, & en état de prendre les armes au besoin; mais on se contente d'entretenir habituellement 6 mille hommes, pour servir au premier signal.

A Lucques les impositions sont très-modiques; elles ne vont pas à plus de 6 mille livres; aussi n'y voit-on ni pauvres, ni fainéans. Le luxe n'y a pas encore corrompu les mœurs, & l'égalité républicaine y est maintenue autant qu'il est possible. Tous les Nobles sont habillés de noir, à moins qu'ils ne soient à la campagne. Le Gonfalonnier est le seul qui ait du galon sur son habit. On n'y voit ni Marquis, ni Comtes, ni aucun autre titre de cette espece; & il est défendu, sous peine des galeres, de porter un fusil ou une épée dans la Ville.

La Religion est la Catholique-Romaine.

Le commerce y est tout aussi florissant qu'il peut l'être dans une République aussi bornée; l'huile d'olives seule vaut annuellement aux Lucquois cent mille écus. Les foyeries sont sur-tout un objet très-considérables de leur industrie. Leurs Manufactures, qui sont très-nombreuses, fournissent une grande quantité de velours, de taffetas, de damas & de satins. Le pays qui leur appartient est d'ailleurs très-fertile. Il produit en abondance des olives, des lupins, des fèves, des châtaignes, du millet, du lin & de la soie. La Ville de Lucques est connue dans les Ouvrages des Italiens, sous le nom de *Lucca industriosa*; & l'on peut comparer son territoire à un beau jardin.

Cependant les Sciences & les Arts ne s'y sont pas encore montrés avec tout l'éclat que l'esprit ingénieux & fécond des Lucquois aurait pu leur donner.



---

 DES MONNOIES.

L'écu ou ducado , vaut 7 livres.

La livre , monnoie imaginaire , vaut 20 sols.

Le sol , vaut 12 deniers.

Diverses petites pieces de différentes valeurs.

Toutes les monnoies de Florence y ont cours , avec dix pour cent de plus de valeur qu'à Florence.

---

## MINISTRES DE LA REPUBLIQUE

*Auprès des Cours étrangères.*

*Messieurs*

*A Florence.*

Le Marquis de Santini , *Envoyé Extr.*

*Rome.*

L'Abbé Paoli , *chargé d'affaires.*

*Vienne.*

Le Marquis Sbarra , *Envoyé Extraord.*



## R A G U S E.

**R**AGUSE est une fort petite République, située sur les côtes de la mer Adriatique ; elle fait partie de la Dalmatie , & ne contient qu'une population de 6000 ames.

Son Gouvernement , modélé sur celui de Venise , est entre les mains de la Noblesse. Le Chef de la République s'appelle *Recteur* , & il change tous les mois , soit par la voie du scrutin , ou de deux manieres différentes par le sort. Durant son administration , il demeure au Palais & porte la Robe ducale , c'est-à-dire , un long *habit de soie* à larges manches. Ses appointemens sont de 5 ducats par mois ; mais s'il est un des *Prégadis* qui jugent des affaires par appel , il reçoit un ducat par jour.

Comme la République de Raguse est trop faible pour se défendre par elle-même , elle s'est mise sous la protection du Sultan , & le tribut qu'elle lui paye à ce sujet , y compris les frais de l'Ambassade députée tous les trois ans à Constantinople , monte annuellement à 2000 sequins.

Le commerce est très-florissant dans cette petite République ; & jamais il ne se montra avec autant d'activité , que depuis le commencement de la guerre actuelle. Les Négocians Anglais , établis dans plusieurs Ports d'Italie , ayant équipé à leurs frais , & à l'insu du Gouvernement de la Lombardie , quantité de corsaires qui infestent la Méditerranée , le Pavillon Hollandais ne paraît plus avec sûreté sur cette Mer. Les Négocians des Provinces-Unies , qui ont des affaires dans les Echelles du Levant , se servent du Pavillon Ragusois ; ce qui a augmenté considérablement la navigation de cette République depuis un an , & inspiré à la Régence le desir d'une liaison entre elle & les Etats-généraux. Les habitans de l'état bourgeois sont presque tout le négoce ; & leurs Manufactures sont très-belles.



Il n'y a que les Recteurs , les Nobles & les Docteurs , qui puillent porter des étoffes de soie.

La Religion Romaine est celle de l'État ; on y permet cependant l'exercice public de celle des Arméniens & des Mahométans.

La langue vulgaire des Ragusains est l'Esclavone ; mais ils parlent presque tous aussi l'Italien.

## S A I N T - M A R I N .

**S**AINT-MARIN est une très - petite République enclavée dans le Duché d'Urbin , sur les confins de la Romagne. Indépendamment de Saint-Marin , l'une des plus fortes Villes d'Italie , la République a sept Villages sous sa dépendance ; cependant sa faiblesse l'a obligée d'avoir recours au Pape , qui l'a prise sous sa protection. Sa population monte à-peu-près à 20 mille ames.

Le gouvernement de cette République est purement démocratique. C'est le peuple qui choisit ses Chefs & ses Magistrats. Deux Capitaines qu'on élit tous les six mois , sont chargés de représenter la République ; mais leur autorité est si circonscrite & si sagement surveillée , qu'ils ne peuvent en abuser.

En nommant le Protecteur de cette République , nous avons indiqué la Religion qu'elle professe.

Le commerce n'y est pas sans vigueur ; mais les Sciences & les Arts n'y ont encore aucun domicile.



## I S L E D E M A L T H E.

L'ISLE de Malthe a à l'Orient, la mer Méditerranée ; qui regarde l'Isle de Candie ; au Midi, la ville de Tripoli en Barbarie ; & à l'Occident, les isles de Pantalawai, de Linofe & de Lampadoufe. Elle peut avoir 6 ou 7 lieues de longueur sur trois de large, & environ 20 de circuit. On y compte six à sept cents mille ames.

Cette Isle appartient aujourd'hui aux Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, connus parmi nous, depuis deux cents ans, sous le nom de *Chevaliers de Malthe*. Ces Chevaliers sont distribués en sept Nations, qu'on appelle *Langues* ; sçavoir, celles de Provence, d'Auvergne, de France, d'Italie, d'Arragon, d'Allemagne & de Castille. Il y en avait une huitieme, qui comprenait l'Angleterre ; mais depuis le schisme de cette Isle, sa langue ne subsiste plus. Le Chef que ces Chevaliers élisent pour les gouverner, est considéré comme le Souverain de l'Isle. Son autorité, qui ne finit qu'avec sa vie, est monarchique & aristocratique ; monarchique sur les habitans de Malthe & des petites Isles voisines qui appartiennent à l'Ordre, & sur les Chevaliers, en tout ce qui regarde la Regle & les Statuts de la Religion ; aristocratique, dans la décision des affaires importantes, qui ne se fait que par le Grand-Maître & le Chapitre. Il y a deux Conseils ; l'un ordinaire, composé du Grand-Maître, comme Chef des Grands Croix ; l'autre complet, composé des Grands-Croix, & des deux plus anciens Chevaliers de chaque Langue. Un abus dangereux dans le Gouvernement de cette Isle, c'est le pouvoir exorbitant dont y jouit le Clergé. Il suffit d'être dans les Ordres, pour n'avoir rien à craindre du bras séculier.

Du tems de Bosius, on ne comptait dans l'Isle de

Malthe que 25,000 ames, & 8000 à Goze. La population a si fort augmenté depuis environ deux siècles, que l'on compte aujourd'hui à Malthe & dans les Isles circonvoisines, entre 150 & 160 mille ames.

L'Isle de Malthe n'est qu'un rocher stérile, & ce n'est qu'au travail des Chevaliers que l'on doit le peu de denrées qu'on y ramasse. On y recueille du miel, du coton, du cumin & un peu de bled. La Sicile est, à proprement parler, sa mere nourrice. On remarque que l'Isle ne contient aucun animal venimeux.

Les forces de la Religion consistent, 1°. dans un Régiment de deux Bataillons de 600 hommes chacun, formant en tout dix Compagnies de Mousquetaires & deux de Grenadiers: 2°. dans un Bataillon de Vaisseaux, composé de 600 hommes, dont une partie s'embarque sur l'Escadre de la Religion, lorsqu'elle est en mer, & l'autre est dans l'Isle, destinée à la garde des fortifications extérieures & des magasins à poudre: 3°. dans un Bataillon des galeres de 350 hommes, qui, lorsqu'il est à terre, fait le service des galeres, & est obligé de monter la garde au Palais du Général: 4°. dans la garde du Grand-Maitre, composée de 200 hommes: 5°. dans les garnisons des Forts, qui peuvent monter à 200 hommes: 6°. dans la Milice, qui comprend dix Régiments de 8 à 900 hommes chacun, & dans un Régiment de Chasseurs, composé de 800 hommes, destinés à la garde des côtes. Ce Corps n'est payé que lorsque la Religion l'emploie. Le Grand-Maitre nomme à toutes les places militaires, soit dans la Milice, soit dans les Régiments régulièrement entretenus,

Les escadres de la Religion sont composées de trois vaisseaux de 64 pieces de canon, d'une frégate de 36, de quatre galeres, & de deux galiotes, destinées à la garde du Port. Les équipages sont payés toute l'année, & sont à peu près du nombre de 2400 hommes, sans y comprendre les soldats.

Les revenus du Grand-Maitre peuvent monter jusqu'à trois cents mille écus de Malthe, ou 720,000 li-

vres de France ; & ses dépenses se bornent à l'entretien de sa maison.

Le Religion de Malthe est la Catholique ; & l'établissement de l'Ordre de Saint-Jean dans cette Isle , n'a pour objet que la défense de cette Communion contre les Infideles.

Les Malthois sont spirituels , vifs , & très-enclins à l'amour ; mais on les accuse de porter le sentiment de la vengeance jusqu'à l'atrocité. Ils font un commerce très-médiocre. L'espoir qu'ils ont de s'enrichir aux dépens des Barbaresques , qu'ils pourchassent dans la Méditerranée , émousse leur esprit , & empêche leur industrie de faire aucun progrès.

Les Sciences & les Arts ne sont que faiblement connus dans cette Isle. Ceux des Chevaliers qui ont du penchant pour ces agréables délassements , repassent communément dans leur patrie , où ils trouvent , beaucoup mieux qu'à Malthe , tout ce qui peut contribuer à orner leur esprit & à charmer les ennuis du célibat.

(Voyez , sur la Constitution de l'Ordre , l'article des Ordres de Chevalerie.)

### M O N N O I E S.

Le ducat de 3 piastras , ou de 30 tarins de Malthe ,  
vaut 12 liv. 10 sols de France.

La piastra de 10 tarins , vaut 4 liv. 3 sols 4 den.

Le tarin de 20 grains , vaut 8 sols 4 den.

### GRAND-MAITRE DE MALTHE.

EMMANUEL DE ROHAN , né le 19 Avril 1725 , élu Grand-Maître le 12 Novembre 1775.

---

MINISTRES RESIDENTS PRÈS LES COURS  
ÉTRANGÈRES.

*Messieurs*

|            |   |
|------------|---|
| Rome.      | Le Bailli de Guiran de la Brianne, <i>Amb. Ex.</i>                                |
| Paris.     | Le Bailli de Breteuil, <i>Amb. Extraord.</i>                                      |
| Madrid.    | } Le Bailli de Lora, Don Pedro Mellien<br>} de la Cerda, <i>Ambassadeur Extr.</i> |
|            |   |
| Vienne.    | Le Bailli de Colloredo, <i>Ministre Plénip.</i>                                   |
| Naples.    | . . . . .   |
| Lisbonne.  | Le Commandeur de Guedes, <i>Min. de l'Ordre.</i>                                  |
| Turin.     | Le Comm. Afasco, <i>chargé des aff. de l'Ord.</i>                                 |
| Warsovie.  | Le Commandeur Sulkowsky, <i>chargé d'aff.</i>                                     |
| Florence.  | Le Commandeur Delcy, <i>chargé d'affaires.</i>                                    |
| Bruxelles. | Le Commandeur de Nieuport, <i>chargé d'aff.</i>                                   |



---

## RÉPUBLIQUES DES SUISSES.

LA Suisse est située entre l'Allemagne, qui la borne au Nord & à l'Orient ; la France , à l'Occident , & l'Italie au Midi.

Ce pays est hérissé de lacs & de montagnes ; il produit cependant en plusieurs endroits du bled & du vin. L'industrie des habitans supplée à ce que la nature leur a refusé.

La République des Suisses, qui doit sa naissance au courage & à l'intrépidité de Guillaume Tell, remonte à l'an 1315. C'est à cette époque, que les habitans de cette région, opprimés par le gouvernement Autrichien, se réunirent pour secouer le joug d'une autorité dont ils ne pouvaient plus supporter le poids. Cette ligue, telle qu'elle subsiste aujourd'hui, est une association politique, formée entre 13 petites Républiques, semblables à celles qui composent les Etats de Hollande. Cette alliance consiste essentiellement dans l'engagement réciproque de se protéger les uns les autres, par leurs forces réunies, contre tout ennemi du dehors, & de s'entr'aider pour prévenir les événemens qui pourraient troubler l'ordre & l'économie de chaque Corps en particulier. Cette confédération, dont le berceau fut teint du sang d'une multitude de gens courageux, est aujourd'hui respectée par ceux même qui avaient alors intérêt de la dissoudre ; & des sujets de la Maison d'Autriche, les Suisses sont devenus ses alliés.

Dans tout ce qui ne blesse point la liberté des autres Membres, que l'association a pour objet, chaque Canton jouit chez lui d'une autorité absolue, & forme un Etat souverain & indépendant. Souvent on voit les uns & les autres d'entre les Cantons, exercer cette indépendance par des prohibitions réciproques. Un Gouvernement proscrie les monnoies d'un autre, s'il les trouve de trop bas aloi ; il défend, à son gré, l'importation ou l'exportation des denrées ou des mar-

chandises, pourvu que le passage dans les autres Cantons demeure libre, & qu'à cet égard on ne hausse point les péages ; il fournit des troupes aux Puissances étrangères, & fait des alliances à son choix, sous la réserve des traités de la confédération Helvétique.

Le gouvernement de ces Provinces n'est pas uniforme. Dans les sept grands Cantons, Zurich, Berne, Lucerne, Fribourg, Soleure, Schaffouse & Bâle, le gouvernement est une aristocratie, mêlée d'un peu de démocratie ; mais il est purement populaire dans les petits Cantons.

Les Députés de toutes ces Républiques s'assembloient autrefois à Bade, Ville fameuse par ses bains chauds, pour y tenir la Diète générale ; mais, comme le sort de cette Ville a changé depuis la dernière guerre civile, arrivée en 1712, cette Diète se tient aujourd'hui à Frauenfeld.

On y traite des affaires qui intéressent tout le Corps Helvétique, telles que la guerre, la paix, les alliances, le gouvernement des Provinces communes ; on y donne aussi audience aux Ambassadeurs des Puissances étrangères.

La Diète ordinaire se tient une fois chaque année ; mais on en assemble d'extraordinaires, lorsque les affaires l'exigent.

Les Députés du Canton de Zurich y président ; mais ils n'ont aucune supériorité sur ceux des autres Cantons, qui y siéent chacun dans son rang.

Indépendamment des 13 Membres qui composent le Corps Helvétique, on trouve plusieurs Etats indépendans & détachés, qui confinent aux Cantons Suisses, & qui, à cause de leurs alliances particulières avec ces Cantons, ont été compris dans les traités des Suisses avec quelques Puissances étrangères, sous le titre d'alliés des Suisses.

La Ligue a aussi ses Sujets, qui appartiennent au Corps Helvétique, ces Provinces ayant été conquises depuis la confédération. On fait communément monter

la population de tous ces Etats à deux millions 500 mille ames.

La table qui suit, donnera une idée des forces relatives de chaque Etat du Corps Helvétique.

Pour former une armée de 13,400 hommes, les Cantons fourniront :

|                   |               |
|-------------------|---------------|
| I. Zurich ,       | 1400. hommes. |
| II. Berne ,       | 2000.         |
| III. Lucerne ,    | 1200.         |
| IV. Uri ,         | 400.          |
| V. Schwitz ;      | 600.          |
| VI. Unterwald ;   | 400.          |
| VII. Zug ,        | 400.          |
| VIII. Glaris ,    | 400.          |
| IX. Bâle ,        | 400.          |
| X. Fribourg ,     | 800.          |
| XI. Soleure ,     | 600.          |
| XII. Schaffouse , | 400.          |
| XIII. Appenzell . | 600.          |

Total . . . 9600.

Les trois Alliés, l'Abbaye de Saint-Gall, 1000; la ville de Saint-Gall, 200; celle de Bienn, 200; ensemble 1400, chaque Etat fournissant une piece de campagne de six livres; en tout seize canons.

Les Provinces sujettes fourniront :

|                         |             |
|-------------------------|-------------|
| Lugano ,                | 400 hommes. |
| Locarno ,               | 200.        |
| Mendris ,               | 100.        |
| Val Maggio ;            | 100.        |
| Les Bailliages libres ; | 300.        |
| Sargantz ,              | 300.        |
| Le Tourgaw ,            | 600.        |
| Baden ,                 | 200.        |
| Le Rhinthal ,           | 300.        |

Total . . . 2400.



La Religion n'est pas la même dans toute la Suisse. Il y a sept Cantons Catholiques , tel que Fribourg , Soleure , Zug , Lucerne , Underwald , Schwitz & Uri ; quatre Evangéliques , comme Berne , Bale , Schaffouse , & Zurich ; & deux mixtes , qui sont , Appenzel & Glaris. Il est des Cantons où les trois Religions sont également professées , souvent dans le même lieu & dans le même Temple.

Le pays étant aussi ingrat qu'il l'est , le commerce doit y être sans activité. Il est cependant quelques Cantons , tels que ceux de Bale , de Berne , de Zurich & de Fribourg , où l'on trouve beaucoup de Négocians fort riches & très-accrédités. Les Sciences y ont beaucoup moins de réputation encore que le commerce. La plupart des ouvrages qui sont sortis de la Suisse , ont eu pour Auteurs des Français réfugiés , auxquels la liberté de la presse , qui regne dans quelques-unes de ces Républiques , fournissait l'occasion de publier librement leurs idées. Aussi , les Suisses , plus braves que Savans , ne se piquent-ils pas d'exceller dans le genre d'écrire. Bale est la seule Ville de Suisse où il y ait Université. Les mœurs simples de ce Peuple respectable , sa franchise , sa bravoure , sa probité , tout cela remplace avantageusement en lui les qualités frivoles du bel-esprit.

On trouve dans les montagnes de la Suisse , des mines de fer & de plomb , des crystaux , des herbes médicinales très-estimées , & diverses curiosités naturelles , comme des coquilles & des corps marins de toutes les especes pétrifiés ; des eaux minérales de plusieurs sortes , & des bains chauds. Plusieurs Savans , tels que Messieurs Scheuchzer , Lang , Bourguel , & Bertrand , ont fait de riches collections de ces curiosités naturelles. M. l'Abbé de Surlavi , de son côté , après avoir parcouru , avec un courage infatigable , toutes les montagnes de ces régions , nous a tracé tout ce qu'elles offrent de plus important dans les trois regnes.

---

*ÉTAT DES XIII MEMBRES DU CORPS  
HELVÉTIQUE.*

---

## I.

## Z U R I C H.

**L**E Canton de Zurich est situé dans la partie orientale de la Suisse. Sa Capitale est Zurich, située à l'extrémité septentrionale du lac de ce nom, d'où sort la rivière du Limmat, qui divise cette Ville en deux parties

Zurich est une Ville grande, riche, peuplée & très-commerçante. C'est à son antiquité qu'elle doit le premier rang qu'elle occupe dans la confédération.

Cette Ville a deux Conseils, le grand & le petit. Le premier est souverain, & a pour Chef deux Bourgmestres. Les Membres de ces deux Corps se prennent dans les treize tribus qui partagent toute la Bourgeoisie.

Le Canton de Zurich, l'un des plus étendus de la Suisse, est divisé en trente-six Bailliages ou Gouvernements, dont il y en a dix-huit intérieurs, & dix-huit extérieurs.

Les premiers sont gouvernés par des Sénateurs ou des Membres du petit Conseil, qui demeurent dans la Capitale; mais tous les Baillis extérieurs sont obligés de résider dans leurs Gouvernements.

---

*M O N N O I E S.*

|                                       | Florins, | Creutzers. |
|---------------------------------------|----------|------------|
| Le ducat du poids de la demi-pistole, | 4        | 15.        |
| Le ducat du poids des deux têtes,     | 4        | 18.        |
| Les écus,                             | 4        | ”.         |
| Le demi-florin,                       | ”        | 30.        |

|                                 | florins. | creutzers | helkr s. |
|---------------------------------|----------|-----------|----------|
| Les quarts de florins,          | ”        | 15.       | ”.       |
| Les baches, dont les seize font | 1        | ”         | ”.       |
| Les demi-sous, qui valent       | ”        | ”         | 6.       |
| Les quarts de sou, qui valent   | ”        | ”         | 3.       |
| Les sixiemes de sou,            | ”        | ”         | 2.       |

B O U R G - M E S T R E S .

*Messieurs*

4 Mai 1778. Jean-Henri Orell, né en 1715.

20 Nov. 1780. Jean-Henri Ott, né en 1719.

II.

CANTON DE BERNE.

**L**E Canton de Berne est le plus grand de tous ; il occupe près du tiers de la Suisse, & il s'étend depuis le Rhin à l'Orient, jusqu'à la Ville de Genève à l'Occident.

Sa Capitale est bornée sur l'Aar, qui l'environne de tous côtés. Cette Ville est grande & très-bien bâtie ; ses rues sont belles, & les maisons ont des arcades sous lesquelles on marche à couvert.

Berne a un Conseil souverain, composé de 299 Membres, & un Sénat qui en a 27, avec les deux Chefs de la République, qui portent le titre d'Advoyers. La charge de ces derniers est à vie ; mais ils régnernt alternativement chacun une année.

Il y a encore dans le nombre des Sénateurs, ou Conseillers d'Etat, deux Trésoriers & quatre Bannerets. Les derniers gouvernent chacun une Juridiction dans les environs de la Capitale.

On divise le Canton de Berne en deux parties ; le pays Allemand, & le pays Roman ou Français, selon la langue que ses habitans parlent. Ce dernier s'appelle aussi le *pays de Vaud*.

La Ville la plus considérable de cette dernière Province, est Lausanne, autrefois Episcopale. L'Evêque, qui en porte le titre, réside à Fribourg, depuis la réformation. Elle a des terres & des Magistrats. Il y a aussi une Académie célèbre & une Imprimerie assez considérable.

### M O N N O I E S.

|                               | francs, ou<br>70 bacs. | sous. | deniers. |
|-------------------------------|------------------------|-------|----------|
| Le ducat vaut                 | 7                      | 6     | ».       |
| Les pieces de cinq baches,    | »                      | 10    | ».       |
| Les baches,                   | »                      | 2     | ».       |
| Les demi-baches,              | »                      | 1     | ».       |
| Les kreutzers,                | »                      | »     | 6.       |
| Les demi-kreutzers ou firers. | »                      | »     | 3.       |

On compte le florin du Canton de Berne pour quatre baches, qui font seize kreutzers, ou 8 sous courans.

### A D V O Y E R S.

*Messieurs*

28 Mars 1759. Albert d'Erlach, né en 1697.

14 Février 1771. Frédéric Sinner, né en 1713.

### I I I.

## CANTON DE LUCERNE.

**L**E Canton de Lucerne, le plus considérable des Cantons Catholiques, est borné à l'Orient par les Cantons de Zug & de Schwitz; au Midi par celui d'Underwald; & des deux autres côtés par celui de Berne.

Sa Capitale est Lucerne, située à l'extrémité du lac de ce nom, & à l'embouchure de la Reuss, qu'on y traverse sur trois ponts couverts. C'est-là que le Nonce

du Pape & l'Ambassadeur du Roi d'Espagne font ordinairement leur résidence.

Le gouvernement de Lucerne est à-peu-près le même que celui de Berne. Le Chef de la République porte aussi le titre d'Advoyer.

Son territoire est distribué en quinze Bailliages, dont il y en a douze intérieurs, & trois extérieurs.

Les lieux les plus considérables de ce Canton, sont les villes de Surfée & Sempach, & les Abbayes de Munster & de Saint Urbain.

Ces deux petites Villes se gouvernent par leurs propres loix, sous l'autorité de la Capitale. On célèbre chaque année à Sempach la bataille livrée en 1386, & qui assura la liberté à la Suisse.

Munster est une Abbaye de Chanoines réguliers, dont l'Abbé a la juridiction sur le Bourg de ce nom, & sur les environs; mais sous la souveraineté du Canton.

Saint-Urbain est une Abbaye fort riche de l'Ordre de Citeaux; l'Abbé, allié des Cantons de Berne & de Soleure, renouvelle le traité chaque fois que son Bénéfice change de Titulaire.

## A D V O Y E R S.

*Messieurs*

22 Mai 1762. Joseph-Léger-Antoine Keller, né en 1697.

27 Décembre 1772. Balthazar-Louis de Rhin, né en 1716.

## I V.

## C A N T O N D' U R I.

**L**E Canton d'Uri est situé dans la partie méridionale de la Suisse propre; c'est le premier des cinq, dans lesquels on ne trouve que des Bourgs & des Villages.

Son gouvernement est purement démocratique, & l'autorité souveraine appartient à l'Assemblée générale dans laquelle tous les habitans des Communau-

tés, âgés de quinze ans & au-dessus, ont voix délibérative.

Ces assemblées se tiennent toujours en pleine campagne ; & cet ancien usage semble être un garant de la liberté dont ces Peuples jouissent.

La Magistrature ordinaire, que l'on appelle *la Régence*, est composée de soixante personnes choisies par le Peuple dans toutes les Communautés. Le Chef porte le titre de *Land-Amman*, & conserve sa charge pendant deux ans.

Le Canton d'Uri se divise en trois parties ; le Canton propre, à qui la souveraineté appartient, & qui comprend dix Communautés ; la vallée d'Urseren, & la vallée de Livin.

La Capitale est Altorff, gros Bourg situé à peu de distance du lac de Lucerne & de la Reufs. C'est le lieu où réside la Régence du pays.

Dans la vallée de Livin est un pont extraordinaire ; nommé *le Pont du Diable*, parce qu'on a de la peine à comprendre comment les hommes ont pu le bâtir. Il n'a qu'une arcade, & porte sur deux pointes de rochers très-élevés.

### L A N D - A M M A N.

1780. Charles-Joseph Jauch, né en 1721

### V.

### CANTON DE SCHWITZ.

LE Canton de Schwitz est le plus étendu des premiers confédérés ; delà l'origine du privilège qu'il acquit dès l'origine, de donner son nom à toute l'association.

Son gouvernement est précisément le même que celui du Canton d'Uri. Sa Capitale est Schwitz, gros Bourg situé près la rivière de Mutta, & à quelque

distance du lac de Lucerne. C'est le lieu où se tiennent les Assemblées générales du peuple, & où réside la Régence du pays.

Ce Canton est divisé en six quartiers, dont tous les habitans ont part à la souveraineté, & fournissent des Membres dont la Magistrature ordinaire est composée.

Il possède encore quatre Bailliages, dont il y en a deux, ceux d'Einsidlen & de la Marche, qui sont seulement sous sa protection. Einsidlen est une très-riche Abbaye de Bénédictins, dont l'Abbé est Prince de l'Empire.

### L A N D - A M M A N.

1779. M. Michel-Antoine de Schorno, né en 1721.

### V I.

## CANTON D'UNDERWALD.

**L**E Canton d'Underwald est situé entre celui de Berne, celui de Lucerne, & le lac de ce nom. Il est l'un des trois premiers confédérés.

Ce Canton est distribué en deux Vallées, l'une supérieure & l'autre inférieure à la forêt. Elles ne contiennent que des Bourgs & des Villages. La supérieure comprend six Communautés, & l'inférieure en comprend quatre, qui toutes partagent la souveraineté.

Le gouvernement y est démocratique : chaque Vallée a son Land-Amman & sa Régence, pour ses affaires particulières ; mais il y a un Conseil de 58 Membres, pris dans les deux Régences, pour les affaires qui intéressent tout le Canton.

La Capitale du Canton d'Underwald est Stantz, Bourg considérable dans la Vallée inférieure, & où réside la Régence de ce quartier-là.

## L A N D - A M M A N S .

*Messieurs*

1780. Nicodème Flue , né en 1734.

1780. Le Baron de Wursch , né en 1737.

## V I I .

## C A N T O N D E Z U G .

**L**E Canton de Zug est divisé en deux parties principales ; l'une , dont les habitans ont seuls part à la Souveraineté ; & l'autre , dont les habitans sont sujets des premiers.

La partie souveraine comprend cinq quartiers. La Capitale est comptée pour deux , & les trois autres sont dans la campagne.

Le gouvernement est démocratique. L'Assemblée du peuple élit le Land-Amman , qui réside toujours dans la Capitale. Le Conseil est composé de quarante Sénateurs , dont il y en a treize de la Ville , & vingt-sept du dehors.

La Capitale est Zug , Ville médiocrement grande , située près du lac de ce nom , dans lequel une partie de cette Ville ayant été abîmée au XV<sup>e</sup>. siècle , les habitans ont bâti de nouvelles rues sur le côté opposé.

Les sujets de ce Canton forment cinq petits Bailliages. Chacun d'eux choisit son Bailli , qui doit toujours être un Bourgeois de la Capitale.

Ce Canton , comme les quatre précédents , dépend de l'Evêque de Constance.

## L A N D - A M M A N .

1779 M. Clément Faber-Weber de Menpिंगuen ,  
né en 1721.



## VIII.

## CANTON DE GLARIS.

**L**E terroir qui forme le Canton de Glaris, est l'un des plus fertiles de la Suisse. Il produit d'excellents pâturages, & il abonde en bestiaux & en gibier. On y fait une espèce de fromage vert, qui est fort estimé. On y trouve aussi des carrières de marbre & d'ardoises. Ces ardoises offrent souvent l'empreinte de poissons.

Ce Canton est distribué en quinze quartiers. Chacun d'eux fournit un nombre égal de Membres pour la Régence. Ce Conseil est composé de 60 Conseillers, du Land-Amman & du Stathalter, ou Lieutenant-général, les deux premiers Magistrats de la République.

Les Assemblées générales se tiennent une fois chaque année. Tous les habitans âgés de seize ans sont obligés de s'y trouver.

La Capitale du Canton est Glaris, Bourg considérable & bien bâti. Il est situé dans une Vallée, entourée de hautes montagnes. Ses habitans sont partie Protestans, partie Catholiques. Tel est la concorde qui regne entre eux, que souvent le même Temple sert pour les partisans des deux Religions.

Le Canton de Glaris possède la Seigneurie de Verdenbourg, qui a pour Capitale le Bourg de ce nom, situé près du Rhin. Ce quartier, dont les habitans sont Réformés, est toujours gouverné par un Bailli de la même Religion.

## LAND-AMMAN.

1779 Jean-Léonard Bernold, né en 1719.

## I X.

## CANTON DE BÂLE.

**L**E Canton de Bâle est vers le Nord, & hors des limites de l'ancienne Helvétie. Il est borné au Nord & à l'Orientation, par la Suabe; au Midi, par le Canton de Soleure; & à l'Occident, par l'Alsace. La Souveraineté du pays appartient aux Bourgeois de la Capitale. La Régence est composée de 285 Membres; & le petit Conseil de 60 Sénateurs. Ses Chefs sont deux Bourgmestres & deux Tribuns. La Capitale est Bâle, située sur le Rhin, qui la divise en deux parties inégales. Cette Ville est riche, commerçante, fort peuplée, & la plus grande de la Suisse.

Le Canton de Bâle est divisé en sept Bailliages, dont les terres ont été successivement conquises ou sur l'Evêque, ou sur quelques Seigneurs séculiers. C'est à Glanpade qu'il doit la Religion dont il fait aujourd'hui profession.

## M O N N O I E S.

|                 |                      |
|-----------------|----------------------|
| Le florin, vaut | 15 <i>bonsbats</i> . |
| Le bast,        | 4 <i>kreutzers</i> . |
| Le kreutzer,    | 5 <i>penins</i> .    |

Il y a d'autres petites monnoies qui consistent en bast, demi-bast & kreutzer d'argent d'Empire. On les appelle *bonsbast*.

|                                      |                               |
|--------------------------------------|-------------------------------|
| Les basts de Suisse y ont cours pour | 9 <i>raps</i> .               |
| Les schellings de Lucerne, pour      | 3 <i>raps</i> .               |
| Et ceux de Zurich, pour              | 3 <i>raps</i> $\frac{1}{2}$ . |

Indépendamment des bonsbasts, on y fabrique des plapers ou schellings, qui valent 6 *raps*.

Le rap y vaut 2 pennings.

Les 27 schellings de Bâle font un florin d'Empire.

## B O U R G - M E S T R E S.

17 Décembre 1767 Jean Debary, né en 1710.  
1777 Daniel Miez, né en 1724.

## X.

## C A N T O N D E F R I B O U R G.

**L**E Canton de Fribourg est dans la partie méridionale de la Suisse. Il est borné de tous côtés par celui de Berne, à l'exception d'une langue de terre, qui s'étend vers le Nord jusqu'au lac de Neuchâtel.

Le Gouvernement y est aristocratique. Il n'y a qu'un certain nombre de familles de la Capitale qui puissent posséder les emplois publics.

La Régence est composée de 200 Membres, qui forment le Conseil souverain, à la tête duquel sont deux Advoyés alternatifs. On en tire le petit Conseil, composé de 24 Sénateurs.

Sa Capitale est Fribourg, sur la Sale; cette Ville est assez grande, mais sa situation est très-irrégulière. Le Prélat, qui prend le titre d'Evêque de Lausanne, y fait sa résidence depuis la réformation. Ses habitans parlent allemand & français.

Le Canton de Fribourg comprend 19 Bailliages extérieurs, & quatre intérieurs. Ces derniers forment l'ancien Domaine de la Capitale.

## A D V O Y E R S.

*Messieurs*

Décembre 1753 Marie-Ignace Gady.  
1770 François-Romain Werro.

## X I.

## CANTON DE SOLEURE.

LE Canton de Soleure est borné, au Nord, par celui de Bale; a l'Orient & au Midi, par celui de Berne; & à l'Occident, par les terres de l'Evêque de Bâle.

Son gouvernement est aristocratique. Les seuls Bourgeois de la Capitale ont droit aux emplois publics. Il y a un grand Conseil composé de 100 Membres, & un Sénat qui en a 33. Les Chefs de la République sont deux Advoyés, qui alternent annuellement.

Ce Canton dépend pour le spirituel des Evêques de Constance, de Bale & de Lausanne. Sa Capitale est Soleure, sur l'Aar, qui la partage en deux portions inégales. Cette Ville est très-ancienne, médiocrement grande, fortifiée à la moderne, & située dans une agréable vallée au pied du mont Jura. C'est-là que l'Ambassadeur de France auprès des Cantons fait sa résidence.

Ce Canton est distribué en 12 Bailliages, dont il y en a huit extérieurs & quatre intérieurs. La plupart de ces terres appartenaient autrefois à divers Seigneurs, qui les ont vendues successivement à la Ville de Soleure.

## A D V O Y E R S.

*Messieurs*

1773 Jean-Charles-Etienne Gluz, né en 1731.

1778 Joseph L. Ben. Tugginer, né en 1726.



## XII.

## CANTON DE SCHAFFHOUSE.

**L**E Canton de Schaffhouse est situé au-delà du Rhin & dans l'Allemagne. Il a au Midi celui de Zurich ; & il est borné des trois autres côtés par la Suabe.

La souveraineté appartient à la Capitale, dont les Citoyens sont distribués en 12 Tribus, & dont une seule est noble. Sa Régence est composée de 84 Membres, qui forment un grand & un petit Conseil. Ils ont pour Chefs deux Bourgmestres.

La Capitale est Schaffhouse, Ville ancienne, grande & assez commerçante. Elle est sur le Rhin, & décorée d'un très-beau pont.

Ce Canton est distribué en dix petits Bailliages, qui n'ont de remarquable que Neukirch, Capitale du Bailliage de ce nom, petite Ville, bien bâtie, dont toutes les rues sont parallèles.

## B O U R G - M E S T R E S.

*Messieurs*

1763 Anselme-François de Meyenbourg, né en 1713.

1768 David Meyer, né en 1714.

## XIII.

## CANTON D'APPENZEL.

**L**E Canton d'Appenzell est dans la partie orientale de la Suisse. Il est divisé en deux Républiques indépendantes l'une de l'autre pour leurs affaires particulières, mais réunies pour leurs intérêts communs. Chacune d'elles comprend six Rhodes ou Communautés.

Le gouvernement de ces deux Républiques est purement démocratique. L'Assemblée générale de chacune se tient séparément une fois l'année. Chaque Rhode fournit six Conseillers, qui, réunis, forment le Conseil général du Pays, & régulent les affaires communes, comme celles du dehors.

Six de ces Communautés sont Catholiques, & six sont Réformées. Les unes dépendent pour le spirituel de l'Evêque de Constance, & les autres du Consistoire.

La Capitale du Canton est Appenzel, sur la rivière de Sitter, Bourg riche & assez bien peuplé.

### LAND-AMMANS

1780 M. Jean-Conrad Fezler, né en 1708, *Land-Amman du Rhode intérieur.*

1780 M. Laurent Watter, né en 1726, *Land-Amman du Rhode extérieur.*

## SUJETS DES SUISSES.

**L**ES Sujets des Suisses sont des peuples qui habitent des pays situés au-delà des limites de la Suisse propre, que les Suisses ont conquis dans leurs différentes guerres, ou qui leur ont été cédés par des traités. Ces Régions n'ayant pas été partagées entre les Cantons qui en avaient fait la conquête, ceux-ci les gouvernent en commun.

A l'Orient sont le Comté de Bade, les Provinces libres, le Tourgaw, le Rheinthal, le Comté de Sargans, le Gaster & la ville de Rapperswyl; au Midi, ceux de Mendrisio, de Lugano, Locarno, Valmadia, Bellinzone, Riviera & de Val-Brenna; & à l'Occident, ceux de Schwartzbourg, Grandson, d'Eschalens & de Morat.

### I.

#### COMTÉ DE BADE.

Le Comté de Bade, situé entre le Canton de Zu-

rich & celui de Berne , forme une pays d'une étendue assez considérable , fertile , peuplé , & arrosé par trois rivières , l'Aar , la Reufs & la Limmat.

Depuis le traité d'Arau , conclu en 1713 , cette Région appartient aux seuls Cantons de Zurich & de Berne , qui y envoient alternativement un Bailli pour deux ans. On a cependant conservé au Canton de Glaris la huitième partie de la souveraineté & des revenus du pays. L'Evêque de Constance y possède quelques terres , mais sous la souveraineté des Cantons.

Le plus grand nombre des habitans de ce Comté professent la Religion Catholique ; le reste est Réformé. La Capitale est Bade , sur la Limmat , Ville ancienne & médiocrement grande ; elle est fameuse par ses bains d'eaux minérales. C'est la résidence du Bailli du pays.

## I I.

### PROVINCES LIBRES.

Au Midi du Comté de Bade sont les Provinces libres ; pays long & fort étroit. On appelle ainsi cette Région , parce qu'elle comprenait autrefois trois Seigneuries indépendantes.

Depuis le traité d'Arau , le pays a été séparé en deux parties , par une ligne tirée d'Orient en Occident ; ainsi il forme aujourd'hui deux Provinces , l'une septentrionale , & l'autre méridionale. La première appartient à Zurich & à Berne , à l'exception d'une septième portion dans la souveraineté qui appartient au Canton de Glaris. La méridionale est soumise à ceux de Zurich , d'Uri , de Schwitz , d'Underwald , de Zug , de Glaris & de Berne.

Ces Provinces , qui professent toutes la Religion Catholique , sont gouvernées par des Baillis que les Cantons y envoient alternativement , & qui doivent rendre compte de leur conduite à tous les Cantons souverains.

## III.

## DU TOURGAW.

Le Tourgaw est un pays fort riche, très-peuplé, & le plus grand Bailliage de la Suisse. Chaque Canton y envoie à son tour un Bailli pour deux ans. Toutes les affaires du pays sont jugées par ce Magistrat; mais la Juridiction inférieure est partagée entre 73 Seigneurs, tant ecclésiastiques que séculiers.

Tous ces Seigneurs s'assemblent chaque année à Weisse den pour régler leurs affaires communes. Leur Président est le Capitaine du pays, que les Cantons souverains choisissent toujours parmi eux.

Les deux Religions sont librement professées dans le Tourgaw, dont la petite ville de Frauenfeld est la Capitale.

## IV.

## LE RHEINTHAL.

Le Rheinthal est un vallée longue & étroite, que le Rhin traverse dans toute sa longueur. Ce pays est riche & assez peuplé. On y fait un grand commerce en soie & en lin.

Cette Région est possédée par les sept anciens Cantons, qui ont associé à leur souveraineté ceux d'Appenzel & de Berne. Chacun de ces neuf Cantons y envoie à son tour un Bailli pour deux ans. La Juridiction intérieure est partagée entre ces Cantons & l'Abbé de Saint Gal, qui possède de grandes terres dans ce pays. La Capitale est Rheineck, Ville médiocre, située à l'entrée du Rhin, dans le lac de Constance.

## V.

## LE COMTÉ DE SARGANS.

Le Comté de Sargans appartient aux sept plus anciens Cantons, conjointement avec celui de Berne, qui y envoient un Bailli tour-à-tour.



La Sare le divise en deux parties, que l'on appelle le Haut & le Bas-Sargans. Ses habitans professent également les deux Religions. Sa Capitale est Sargans, Ville médiocre, & qui sert de demeure ordinaire au Bailli.

## V I.

## D U G A S T E R.

Le Gaster, pays d'une médiocre étendue, appartient aux Cantons de Schwitz & de Glaris. On le divise en deux Bailliages, qui sont gouvernés par les Cantons souverains; de maniere que lorsqu'il y a un Bailli de Schwitz dans l'un, il y a toujours un Bailli de Glaris dans l'autre.

## V I I.

## R A P P E R S W Y L.

Rapperswyl est une Ville médiocrement grande; bien bâtie, & située sur une langue de terre qui avance dans le lac de Zurich. Elle est sous la protection de Zurich & de Berne; & c'est pour cela qu'on la place ici parmi les Sujets des Suisses.

La Régence de cette Ville est composée de deux Conseils, à la tête desquels est un Advoyé. Ses habitans professent la Religion Catholique.

## V I I I.

## S U J E T S D E S S U I S S E S E N I T A L I E.

Les Cantons possèdent en commun des pays situés dans l'Italie, & qui faisaient autrefois partie du Duché de Milan. On en compte sept, qui sont distribués en deux classes. La premiere comprend 4 Gouvernemens, soumise au 12 plus anciens Cantons. Ce sont ceux de Mendrisio, Lugano, Laucarno & Valmadia. La seconde en comprend trois, dont la souveraineté appartient en commun aux seuls Cantons d'Uri, de Schwitz & d'Underwald. Ce sont ceux de Bellinzone, de Riviera & de Valbrenna. Les Cantons souverains éta-

blissent tour-à-tour des Baillis pour deux ans, dans les quatre premiers Gouvernements; & chacun d'eux y envoie tous les ans un Député, pour recevoir les comptes & régler les affaires les plus importantes. Les trois autres pays sont gouvernés par les Baillis des trois Cantons souverains; de manière que quand il y en a un d'Uri à Bellizoné, il s'en trouve un de Schwitz à Riviera, & un d'Underwald à Valbrenna, & ainsi toujours alternativement.

La Religion Catholique est professée dans toutes ces Régions.

### I X.

#### DES BAILLIAGES DE SCHWARTZBOURG, DE GRANDSON, D'ESCHALENS ET DE MORAT.

Les Cantons de Berne & de Fribourg possèdent en commun ces quatre Bailliages. Ils y envoient tour-à-tour des Baillis pour cinq ans, avec cette précaution que quand le Bailli est Bernois, les appels se portent à Fribourg, à qui ce dernier rend compte de sa conduite. L'obligation est la même pour le Bailli fribourgeois.

Les Bailliages de Schwartzbourg, de Morat & de Grandson sont Réformés; mais les deux Religions sont professées dans celui d'Eschalens: les mêmes Temples servent pour l'un & pour l'autre culte.



## DES ALLIÉS DES SUISSES.

**L**ES Alliés des Suisses habitent des pays situés dans le voisinage des terres des Cantons. Ces peuples se sont unis en différents tems au Corps Helvétique, ou à quelques-uns des Cantons, en conservant toujours leur liberté. On peut les partager en deux classes. Les uns sont alliés au Corps de la Nation, dont ils font partie, avec voix délibérative dans les Diètes; & les autres en sont seulement alliés, sans avoir ces privilèges.

Les pays alliés au Corps Helvétique sont l'Abbaye de Saint-Gal, la Ville du même nom, la ville de Mulhausen, & la ville de Bienne. Les pays simplement alliés sont les Grisons, le Vallais, la République de Geneve, la Principauté de Neuchâtel, & l'Evêché de Bâle.

### I.

#### ABBAYE DE SAINT-GAL.

L'Abbaye de Saint-Gal, l'une des plus riches de la Chrétienté, est située dans l'enceinte de la ville de Saint-Gal; son Abbé est Souverain de plusieurs Terres, dont les unes sont en Allemagne & les autres dans la Suisse. Il porte le titre de Prince de l'Empire, & il tient son Conseil de régence dans l'Abbaye.

Ce Prélat, qui est élu par les Religieux ses confreres, est le premier des alliés du Corps Helvétique. Il a encore une alliance particulière avec les Cantons de Zurich, de Lucerne, de Schwitz & de Glaris, qui sont les protecteurs-nés de l'Abbaye & des Terres qui en dépendent.

Les Sujets de l'Abbé de Saint-Gal se divisent en anciens & en nouveaux. Les premiers occupent le pays situé entre le Tourgaw & le lac de Constance. Les seconds sont les peuples du Comté de Toggenbourg.

## PRINCE-ABBÉ

BEDE, BARON DE HAGUENVIL, né 7 Décembre 1725 ; Religieux profès 20 Mai 1744, Prêtre en 1749, élu Prince-Abbé 11 Mars 1767, & a prêté serment entre les mains de l'Empereur, comme Prince de l'Empire, le 19 Décembre de la même année.

## I I.

## LA VILLE DE SAINT-GAL.

La ville de Saint-Gal est située à quelque distance du lac de Constance. Son gouvernement est aristocratique & absolument indépendant de l'Abbé de Saint-Gal, dont elle fut autrefois sujette. Il y a deux Conseils, dont les Membres sont choisis dans les sept Tribus, qui partagent la Ville. Les Chefs sont trois Bourgmestres qui président tour-à-tour, & qui sont élus par la Bourgeoisie.

Le domaine de cette Ville est borné à un territoire peu étendu autour de ses murs, & a un Bailliage qu'elle possède dans le Tourgaw. Ses habitans professent tous la Religion Reformée.

## BOURG-MESTRES.

*Messieurs*

1754 Daniel Hogger, né en 1706.

1760 J. Joachim Steinmann, née en 1703.

1764 Henri Schlumpf, né en 1702.

## I I I.

## MULHAUSEN.

La ville de Mulhausen est environnée de tous côtés par les terres de France. Son gouvernement est aristocratique. Le grand Conseil est composé de 78 Membres; & ses premiers Magistrats sont trois Bourg-mestres qui gouvernent chacun à leur tour. Cette Ville ne pos-

se de d'ailleurs qu'un petit territoire autour de ses murs, & tous ses habitans professent la Religion Réformée.

B O U R G - M E S T R E S.

*Messieurs*

1748 Jean Hofer, Docteur en Médecine, né en 1697.

1778 Jean-Henri Dollfus, né en 1731.

1780 Jean-Michel Sporlein, né en 1713.

I V.

B I E N N E.

La ville de Bienne & son territoire forment un petit Etat, situé entre le Canton de Soleure & la Principauté de Neuchâtel. La souveraineté de ce pays appartient, partie à l'Evêque de Bâle, & partie à la Capitale.

L'Evêque à son avènement reçoit l'hommage de la Ville sous certaines conditions. Une partie des amendes lui appartient. Il y établit un Maire qui assiste à tous les Conseils, mais sans avoir voix délibérative.

La Ville de son côté a le droit de Haute-Jurisdiction civile & criminelle; celui de barrière ou de port d'armes, le pouvoir législatif, & plusieurs droits utiles de la souveraineté. Ses habitans ont une con-bourgeoisie avec Berne, & ils sont Réformés.

P R I N C E - É V Ê Q U E D E B A S L E.

FRÉDÉRIC-LOUIS-FRANÇOIS, BARON DE WANGEN, de Geroldsegg & Waffichen, né 12 Mars 1727, élu 29 Mai 1775, consacré premier Mars 1776, & a prêté serment 20 Juillet de la même année, entre les mains de l'Empereur.

M A I R E.

26 Mars 1772 M. Jacob-Alex. Wilerdmatt, né en 1715.

B O U R G - M E S T R E.

1772 David Walker, né en 1727.

## V.

## LES GRISONS.

Le territoire des Grisons est situé dans la partie la plus orientale de la Suisse. C'est le pays le plus étendu de tous ceux qui portent le titre d'*Alliés des Suisses*. Il est assez peuplé, quoique hérissé de montagnes. Ses vallées produisent en quelques endroits des grains & du vin.

Le pays des Grisons forme une République divisée en trois Lignes, qui sont la ligue Grise à l'Occident, celle de la Caddée au Midi, & celle des dix Juridictions à l'Orient. Ces trois Corps s'unirent autrefois pour ne former qu'un seul Etat. Cependant chaque Ligue a conservé son indépendance pour ses affaires particulières.

Le gouvernement y est démocratique. La Souveraineté appartient à la Diète générale, où chaque Ligue envoie ses Députés, après leur avoir donné leurs instructions.

Ces trois Lignes sont composées d'un certain nombre de Communautés, dont chacune élit ses Magistrats, & se gouverne par ses propres loix. Les affaires générales sont communiquées à chaque Communauté qui s'assemble alors, & où tous les Citoyens de seize ans ont voix délibérative. Elles y sont proposées par les Magistrats, & décidées à la pluralité des suffrages.

Ces affaires sont ensuite portées à la Diète générale des Grisons, où chaque Ligue a un certain nombre de voix, qui ne dépend point de celui de ses Députés; & tout s'y décide aussi à la pluralité. Cette Diète générale s'assemble alternativement à Ilantz, à Coire & à Davos. On y traite des affaires étrangères, & de celles qui intéressent toute la Nation. On y examine les comptes des Administrateurs des deniers publics, & l'on y juge les appels.

Chacune des trois Lignes a aussi une Diète, que

On peut appeller *Provinciale*. Elle règle les affaires intérieures, & élit son Président.

La Religion Réformée est généralement professée parmi les Grisons. On y trouve cependant quelques Catholiques, dont le plus distingué est l'Evêque de Coire.

La Ville la plus considérable des Grisons, & qui passe pour en être la Capitale, est la ville de Coire, située dans la Caddée, à peu de distance du Rhin. Son Evêque est Prince de l'Empire, & a droit de battre monnoie. Ce Prélat était autrefois Souverain de la Ville; mais elle est aujourd'hui indépendante, & elle jouit comme lui du droit de battre monnoie.

Les Grisons possèdent en commun quatre Seigneuries; le Comté de Bormio, celui de Chiavenne, la Valteline & Magensfeld, qui tous ensemble forment neuf Bailliages.

## DÉPUTÉS DES TROIS LIGUES.

### Messieurs

1780 Jean-Théodore de Castelberg, *Député des Ligues Grises.*

1780 André Salis, *Député de la Caddée.*

1780 Rudolph Brofy, *Député des dix Juridictions.*

## V I.

### D U V A L L A I S.

Le Vallais, situé au Nord du Canton de Berne, est une vallée longue & étroite, que le Rhône traverse dans toute sa longueur d'Orient en Occident. La souveraineté de ce pays est partagée entre l'Evêque de Sion & les Députés de tous les dizains, qui composent le Haut-Vallais.

L'Evêque porte le titre de Prince de l'Empire, de Comte & de Préfet du Vallais. Ce Prélat, qui est élu par ses Chanoines & par les Députés des Dizains, fait battre monnoie à son coin, & les actes publics sont dressés en son nom.

Le Bailli occupe la seconde dignité de l'Etat, & le Capitaine-général la troisieme. Ces Officiers sont élus par l'Evêque & par les Députés. L'un juge les causes civiles que l'on porte à son Tribunal, & l'autre commande les forces de l'Etat.

L'Assemblée générale du Haut-Vallais se tient deux fois l'année dans la ville de Sion. L'Evêque y préside, & le Bailli y recueille les suffrages. Cette Compagnie nomme les Gouverneurs du Bas-Vallais, & décide souverainement toutes les affaires.

Chaque Dizain a aussi sa Jurisdiction particuliere, son Conseil & son Chef, qui porte le titre de Mayor ou de Châtelain. La Capitale de tout le pays est Sion, sise dans le Haut-Vallais, sur la riviere de Sitten, près le Rhône. La Religion Catholique est la seule qui soit admise dans ces Régions.

### PRINCE-ÉVÊQUE DE SION.

FRANÇOIS-MELCHIOR-JOSEPH ZEN-RUFFINEN, né 7 Janvier 1729, élu Prince-Evêque de Sion, Comte & Préfet du Vallais, 18 Septembre 1780.

#### BAILLI.

M. Morice Weginer.

#### CAPITAINE-GÉNÉRAL.

M. Jacob de Preux.

### V I I :

### G E N E V E .

La République de Geneve ne comprend que la Capitale & un territoire peu étendu. Elle est située à l'extrémité occidentale du lac de ce nom, & bornée de tous côtés par les terres de France & de Savoie. Cet Etat a été reçu, en 1588, dans la Confédération Helvétique, & il a une alliance particuliere avec Zurich & Berne. Sa situation le rend encore plus important

pour



pour le reste de la Suisse. Nous développerons dans des moments plus avantageux, les principes fondamentaux de cette République, trop long tems agitée par des discordes intestines.

S Y N D I C S D E L A R É P U B L I Q U E.

*Messieurs*

|                       |  |                 |
|-----------------------|--|-----------------|
| Jean-Jacques Bonnet.  |  | Gaspar Joiy.    |
| Jean-Antoine Grenier. |  | Julien Denhaud. |

V I I I.

P R I N C I P A U T É D E N E U F C H Â T E L.

La Principauté de Neuchâtel forme un petit État, borné au Nord par la Franche-Comté, & au Midi par le lac de Neuchâtel. Ce pays, quoique montueux, est fertile en bien des endroits; & fort peuplé. On y trouve de grands vignobles, qui produisent d'excellents vins rouges.

Le Roi de Prusse est Souverain de cette Principauté; & comme tel il est allié des Cantons de Berne, de Lucerne, de Fribourg & de Soleure. Il a une Conbourgeoisie particuliere avec Berne; & ce Canton est Juge des différens qui peuvent s'élever entre le Prince & les Bourgeois de Neuchâtel.

Le gouvernement du pays est monarchique, & le Prince y tient un Gouverneur, dont l'autorité est limitée par les droits des peuples, qui sont fort étendus. Cet Officier doit résider dans le pays.

Toutes les affaires civiles sont décidées en dernier ressort par le Tribunal des États. Les peuples sont exempts de toute espèce de charges, impôts, péages, &c. Ils ont même le droit de prendre part aux guerres étrangères, pourvu que leur Souverain n'y soit pas intéressé, comme Prince de Neuchâtel.

Le Tribunal des États a pour Président le Gouverneur du pays. Cette Compagnie est composée de douze Juges; qui sont quatre Nobles, quatre Châtelains,

& quatre Membres du Conseil de la Ville. La plus grande partie des habitans de cette Principauté sont Réformés.

FRÉDÉRIC II, Roi de Prusse, *Souverain de Neuchâtel.* (*Voyez La Prusse.*)

G O U V E R N E U R.

1779 M. Godefroi-Louis de Beville.

I X.

É V Ê C H É D E B A S L E.

Les Terres de l'Evêché de Bâle, sises à l'Occident du Comté de Montbéliard, forment une Principauté assez étendue. Le gouvernement de ce pays est monarchique : l'Evêque est Souverain pour le temporel comme pour le spirituel, & il a rang parmi les Princes de l'Empire, pour le Cercle du Haut-Rhin. Ce Prélat, autrefois Souverain de la Ville de Bâle, n'y exerce plus aucune autorité.

L'Evêque de Bâle n'est allié que des sept Cantons Catholiques, & ce Prince a aussi une alliance particulière avec la France. Sa Capitale est Porrentru, petite Ville sise sur la rivière de Halte, aux frontières de l'Alsace, où il réside depuis la réformation. Les deux Religions sont professées dans sa Principauté. Sa Cathédrale est composée de 18 Chanoines nobles.

P R I N C E - E V Ê Q U E D E B A S L E.

FRÉDÉRIC-LOUIS-FRANÇOIS DE WANGEN DE GEROLDSEGG-VASSICHEN, né 12 Mars 1727, élu 29 Mai 1775, consacré 1 Mars 1776.



## PROVINCES-UNIES.

**L'**UNION des 7 Provinces Beligiques, connues sous le nom de *Provinces-Unies des Pays-Bas*, remonte au mois de Janvier 1579, époque à laquelle elles formerent une confédération, propre à défendre leur liberté contre Philippe II, Roi d'Espagne, alors leur Souverain. Ces Provinces qui composent aujourd'hui une République florissante, sont le Duché de Gueldre, dans lequel est compris le Comté de Zutphen, les Comtés de Zélande & de Hollande, les Seigneuries d'Utrecht, de Frise, d'Overissel & de Groningue.

Le terroir des Provinces-Unies est en général mauvais & marécageux. L'air y est épais & mal-sain. Il n'y a presque que des pâturages; & l'on n'en tire que du fromage & du beurre. La culture, quoique susceptible d'augmentation dans le pays de Breda, de Bois-le-Duc, de Zutphen & dans la Gueldre, ne saurait jamais devenir fort considérable. Le territoire des Provinces-Unies est si borné, qu'un Sultan avait presque raison de dire, en voyant avec quel acharnement les Hollandais & les Espagnols se le disputaient, que s'il était à lui, il le ferait jeter à la mer par ses pionniers. Le sol n'en est bon que pour les poissons qui le couvraient avant les Hollandais. On a dit avec autant d'énergie que de vérité, que les quatre éléments n'y étaient qu'abauchés.

Indépendamment des 7 Provinces qui forment l'Etat, la République possède plusieurs Villes conquises depuis l'union, ou qui se sont incorporées dans les Provinces-Unies, & que l'on appelle *le Pays de la Généralité*, parce qu'elles dépendent immédiatement des Etats-Généraux, & non d'aucune Province particulière.

Les Provinces-Unies & les pays de leur domination sont contigus les uns aux autres. Ils ont pour bornes au Midi, la Flandre, le Brabant, l'Evêché de Liege,

& la Gueldre Prussienne & Autrichienne; au Levant, les Duchés de Cleves & de Juliers, l'Evêché de Munster, le Comté de Bentheim & le pays d'Ostfrise; la mer du Nord ou d'Allemagne les baigne au Septentrion & au Couchant. On donne à toutes ces Provinces environ 48 lieues de long, depuis l'extrémité du Limbourg Hollandais, jusqu'à celle de la Seigneurie de Groningue. Leur largeur depuis l'extrémité de la Hollande méridionale, jusqu'à celle de l'Overissel, est d'environ 40 lieues.

Chacune des Provinces qui composent la République des Pays-Bas, est souveraine dans son district. Les Etats-généraux, qui sont les représentans des sept Membres de ce Corps politique, forment une Diète générale, qui, semblable à celle de Ratisbonne, discute les intérêts de l'Etat. Ainsi chaque Province est indépendante de son associée, & a le droit de publier des loix pour sa conservation, sans pouvoir en imposer aux autres.

La souveraineté de ces Provinces réside dans l'Assemblée des Députés de la Noblesse, & de ceux de toutes les Provinces. Ces Députés composent les Etats-généraux; & on leur donne le titre de *Hautes-Puissances*.

L'Assemblée se tient toujours à la Haie. Ce Corps a la principale direction des affaires, & donne audience aux Ambassadeurs des Puissances étrangères.

Les affaires importantes, telles que la paix ou la guerre, demandent l'unanimité des suffrages; les autres se décident à la pluralité. Chaque Province n'a qu'une voix, quoiqu'elle envoie souvent plusieurs Députés.

Le Stadhouder, dont la dignité est aujourd'hui héréditaire, n'est, à proprement parler, que le Lieutenant des Etats-généraux; aussi est-ce à lui qu'il appartient de commander les armées, soit de terre, soit de mer, lorsque la République est en guerre: ce privilege varie néanmoins relativement à chacune des Provinces, selon qu'elles ont cru devoir lui donner plus ou moins d'autorité par leurs statuts. Les revenus attachés aux différentes charges qu'il occupe dans l'Etat, montent au-delà de 300 mille florins par an.

Le Calvinisme est la Religion dominante des Etats-généraux, mais toutes les croyances y sont tolérées; & c'est à cette tolérance que la République doit sa prospérité. Aussi les Provinces-Unies sont-elles la Région la plus peuplée de l'Europe; & sur une surface aussi modique, on trouve près de cinq millions d'ames; la Haie, qui n'est qu'un Bourg, comprend plus de 40 mille habitans, & Amsterdam 240 mille. L'Ecoisais Templemann a calculé que si toute la terre habitée, dont on porte la population à neuf cents millions, était peuplée comme la Hollande, elle contiendrait trente-quatre mille sept cent vingt millions d'habitans.

En 1780 on a fait le calcul suivant des revenus de la République. *Accises intérieures*, 3,860,000; *Donaux*, 470,000; *Capitation*, 230,000; *Districts conquis*, 95,500; *Compagnie des Indes orientales*, 126,000; *Banque d'Amsterdam*, 60,000; divers autres articles, 310,000; total 5,151,500 livres sterling.

Depuis la Confédération d'Utrecht, les Sciences & les Beaux-Arts ont toujours été très-florissans dans les Provinces-Unies. C'est encore à la tolérance que cette République doit sa réputation sur ce point. Tous ceux qui se livrent aux Belles-Lettres, en Hollande, sont communément des étrangers, que la Religion a chassés dans les Pays-Bas. La révocation de l'Edit de Nantes est, surtout pour elle comme pour la Prusse, une époque importante dans ses annales.

La Hollande ne le cede qu'à l'Angleterre pour le commerce maritime. Les Hollandais, qui ne furent autrefois que des pêcheurs, font respecter depuis long-tems leur Pavillon dans toutes les mers. Leurs forces maritimes consistent aujourd'hui en 12 Vaisseaux de 74, 23 de 64, 2 de 54; 4 Frégates de 44, 2 de 40, 12 de 36, 7 de 30, 9 de 24, 2 de 22, & en une trentaine de Cutters & de Sloops, de 16, de 14, de 32 canons & au-dessous. Le nombre des hommes qui en forment l'équipage est d'environ 1900. Tous les citoyens des Etats-généraux sont matelots; & telle est la frugalité de ce peuple républicain, que 100 de ces

matelots se trouveraient dans l'abondance, où 50 matelots Français ne pourraient pas vivre. En général la Hollande entretient sur pied environ quarante mille hommes, tant Allemands que Suisses, ou Français réfugiés. Les troupes de la République montent aujourd'hui à 53,300 hommes; savoir, 6,300 hommes de Cavalerie & de Dragons, 43,000 hommes d'Infanterie, & 4,000 d'Artillerie. Il existe dans cette République un usage que tout autre Etat ne permettrait peut-être pas; c'est que la Compagnie des Indes est souveraine dans le Nouveau-Monde. Elle entretient annuellement 25 à 30 mille hommes de troupes, & 160 Vaisseaux en mer; son Gouverneur, qui exerce une pleine autorité sur plus de 80 mille âmes, tient une Cour égale à celle des Rois.

## M O N N O I E S C O U R A N T E S D E H O L L A N D E .

*Monnoies qui ont cours dans la République des Provinces-Unies : savoir ,*

*Monnoies d'or.*

|                     | <i>Florins.</i> | <i>Sols.</i> |
|---------------------|-----------------|--------------|
| Le rider d'or, pour | 14              | ”            |
| Le demi-rider,      | 7               | ”            |
| Le ducat,           | 5               | 5.           |

*Monnoies d'argent.*

|  |   |      |
|--|---|------|
| Les pieces de  | 3 | ”    |
| Les rixdalders, ou écus,   | 2 | 10.  |
| Des rixdalders, ou écus frappés au coin de la Province de Zélande, fixés dans la dite Province à | ” | 54*. |
| Des pieces nommées dalders,  | 1 | 10.  |
| Des pieces nommées acht-en twintigen,  | 1 | 8.   |
| Des demi-rixdalders, ou demi-écus,   | 1 | 5.   |

\* On ne reçoit ces pieces dans les autres Provinces de la République que pour 52 sols.

|   | <i>Florins</i> |                    |
|---|----------------|--------------------|
| Des pieces nommées florins ,  | 1              | „                  |
| Des pieces nommées quarties ,   | „              | 12 $\frac{1}{2}$ . |
| Des pieces nommées demi-florins ,   | „              | 10.                |
| Des escalins ,  | „              | 6.                 |
| Des pieces nommées feshalven ,  | „              | 5 $\frac{1}{2}$ .  |
| Des pieces nommées dubbeltiens ,  | „              | 2.                 |
| Des pieces d'un fol, nommées stuyvers ,   | „              | 1.                 |
| Des pieces de cuivre, nommées duyten ,<br>dont les 8 font                                       | „              | 1.                 |
| On y voit aussi, mais très-rarement, des<br>pieces qu'on nomme <i>couronnes</i> ,<br>qui valent | 2              | „.                 |

*Les Monnoies étrangères ci-après y sont reçues : savoir ,*

*Monnoies d'or.*

|                                       | <i>Florin.</i> | <i>Sols.</i>      |
|---------------------------------------|----------------|-------------------|
| Les vieux louis d'or de France , pour | 9              | 2.                |
| Les louis d'or neufs ,                | 11             | 8.                |
| Les louis dits <i>au soleil</i> ,     | 11             | 1 $\frac{1}{2}$ . |
| Les louis dits <i>mirlitons</i> ,     | 8              | 13.               |
| Les pistoles d'Espagne ,              | 9              | 1.                |
| Les carolins ,                        | 11             | 9.                |
| Les guinées ,                         | 11             | 10 à 13.          |

*Monnoies d'argent.*

|                                   |   |     |
|-----------------------------------|---|-----|
| Les écus ou crowns d'Angleterre , | 2 | 16. |
| Les écus neufs de France ,        | 2 | 17. |
| Les demi-crowns d'Angleterre ,    | 1 | 8.  |
| Les schellings ,                  | „ | 11. |

Les écritures se tiennent à Amsterdam & Rotterdam en florins, sols, & demi-sols courans.

Il y a à Amsterdam les Monnoies de change, qui sont :

|                          | <i>Sols communs.</i> |                   | <i>Deniers d. gros.</i> |
|--------------------------|----------------------|-------------------|-------------------------|
| La rixdale, qui vaut     | 50                   | ou                | 100.                    |
| Le florin ou gulde ,     | 20                   | ou                | 40.                     |
| Le fol commun ou stuyver | 16 penings           | ou                | 2.                      |
| La livre de gros ,       | 20 scil.             | ou sols de gros   | ou 6 fl.                |
| L'escalin ,              | 12 deniers           | de gros           | ou 6 fl.                |
| Le denier de gros ,      | 8 penings            | ou demi-fol comm. |                         |

*La banque reçoit les especes ci-après ; savoir :*

|  |               |        |                    |
|--|---------------|--------|--------------------|
| Le ducaton, qui vaut fl. 3 3 sols courans, |               |        |                    |
| elle le reçoit pour                        | fl. 3         | 9.     |                    |
| Les pieces de                              | fl 3 pour     | fl. 2  | 17.                |
| Les rixdales de                            | fl 2. 10 pour | fl. 2  | 7. $\frac{1}{2}$ . |
| Et les piastras, à raison de               |               | fl. 22 | le marc.           |

On obtient les restitutions de ces especes qu'on a portées en banque, moyennant  $\frac{1}{2}$  pour cent, pour la garde de chaque trois mois.

### MAISON DU STADHOUDER.

GUILLAUME V, Prince de NASSAU-DIETZ ET DILLEMBOURG, né 8 Mars 1748, Stadhouder 22 October 7 1751, marié 4 October 1767, à

FREDÉRIQUE SOPHIE-GUILLELMINE DE PRUSSE, née Août 1751.

Guillaume-Frédéric, Fils du Prince Stadhouder, né 24 Août 1772.

Guillaume-Georges-Frédéric, second Fils du Prince Stadhouder, né 15 Février 1774.

Frédérique-Louise-Guillielmine, Fille du Prince Stadhouder, née 28 Février 1770.

### ASSEMBLÉE DES ÉTATS - GÉNÉRAUX.

Ce Conseil dans lequel réside la souveraineté des Etats, est composé du Stadhouder & des Députés des Provinces. Ceux-ci sont distribués en deux classes. Les uns sont ordinaires, & ont voix délibérative; les autres, qui n'y sont appellés que pour des affaires extraordinaires, se tiennent debout, & n'y ont que le droit de représentation.

Chaque Province donne alternativement un Président à cette assemblée, & ce Président change toutes les



semaines. La première semaine appartient à la Gueldre, la seconde à la Hollande, la troisième à la Zélande, la quatrième à Utrecht, la cinquième à la Frise, la sixième à Overissel, & la septième à Groningue. Chaque Province a le droit d'y envoyer plusieurs Députés; mais elle n'a cependant qu'un suffrage.

## OFFICIERS PERMANENTS.

*Messieurs*

1772 Pierre-Jean Bleyfwick, *Pensionnaire de Hollande & de la Frise occidentale, Garde de Sceau perpétuel de Hollande.*

1744 Henri Fayel, *Greffier.*

1773 Guillaume-Charles Dierskens, *Commissaire.*

1773 Guillaume Quarles, *Agent.*

## CONSEIL D'ÉTAT.

Le Prince Stadhouder & douze des Députés des Provinces, composent ce Conseil. Chacun de ces douze Députés remplit alternativement les fonctions de Président.

## OFFICIERS PERMANENTS.

*Messieurs*

1769 Paul-Abraham-Gilles, Baron de Wavern, *Conseiller & Trésorier-général.*

1779 Quirin de Stryen, Baron de Saint-Jean-Ten-Heen, *Receveur-général.*

1769 Ignace-Jean de Hees, Baron de Temple; *Secrétaire.*

## CONSEIL DE GUERRE.

M. Jean-Guillaume, Baron de Rengers, Lieutenant-général de Cavalerie, *Président.*

Les autres Conseils sont, la *Chambre générale des Comptes*, celle des *Finances*, celle des *Monnoies*, & les *Colleges de l'Amirauté.*

Le Prince Stathouder a un Conseil particulier , qui a pour objet ses revenus & les affaires de sa maison.  
1772 M. T. J. de Larrey , Conseiller intime , *Présid.*

Cet Officier est aussi chargé des affaires d'Allemagne.

#### GRANDS OFFICIERS DE LA MARINE ET DE LA GUERRE.

Guillaume V , Prince d'Orange & de Nassau , *Capitaine & Amiral-général.*

Le Prince de Brunswick-Wolfenbuttel , Capitaine des Gardes , Gouverneur de Herzogenbousch , *Maréchal-général des Camps & Armées.*

Arnold-Just. de Duin , Gouverneur de Breda , *Lieutenant-général de Cavalerie.*

Charles-Christien , Prince de Nassau-Weilbourg , Gouverneur de Maestricht , *Lieutenant-général d'Infant.*

Bertrand-Leve d'Aduard , Gouverneur de Sluis , de la Flandre Hollandaise , & des Forts dépendans , *Capitaine-général d'Infanterie.*

Le Comte d'Envie , *Capitaine-général d'Infanterie.*

L'Etat a de plus 36 *Lieutenants-généraux* , & 80 *Majors-généraux de Cavalerie & d'Infanterie.*

#### A M I R A U X .

*Messieurs*

Le Baron de Wassenaer. | Jean Hœuff.

#### V I C E - À M I R A U X

*Messieurs*

|                      |  |                       |
|----------------------|--|-----------------------|
| Adrien David de Gon. |  | Le Comte de Bylandt.  |
| André Haetsink.      |  | Jean-Arnold Zoutmann. |
| Daniel Pilhot.       |  |                       |

#### C O N T R E - À M I R A U X .

*Messieurs*

|               |  |                   |
|---------------|--|-------------------|
| Henri Reinst. |  | Martin Haringman. |
| Cornelle Vis. |  | Adrien de Doës.   |

*Messieurs*

|                                      |  |                     |
|--------------------------------------|--|---------------------|
| Salomon de Bel.                      |  | Henri Rictweld.     |
| Jean-Hendrick de Kingers-<br>bergen. |  | Guillaume de Braem. |
|                                      |  | Jean de Buine.      |

GOUVERNEUR - GÉNÉRAL DE L'INDE , RÉSIDENT  
A BATAVIA.

1778 M. Reinier Van - Kierck.

MINISTRES DE LA RÉPUBLIQUE  
*auprès les Cours Étrangères.*

*Messieurs*

|   |   |   |
|---|---|---|
| Berlin.   | } | Le Comte de Heyden , <i>Envoyé Extraordinaire &amp; Plénipotentiaire.</i> |
| Cercle de la Basse-Saxe & les Villes Anféatiques. |   | Le Baron van Hogguer.   |
| Bruzzelles.                                       |   | Hop , <i>Envoyé Extraord. &amp; Plénip.</i>                               |
| Constantinople.                                   |   | Le Baron de Haesten , <i>Ambassadeur.</i>                                 |
| Copenhague.                                       |   | De la Calmerie.   |
| Hambourg.   |   | Hognere , <i>Résident.</i>  |
| Liege.  |   | De Braconier , <i>Résident.</i>   |
| Lisbonne.   |   | Suiffan , <i>Ambassadeur.</i>   |
| Madrid.   |   | Le Comte de Rechtern , <i>Env. Extr.</i>                                  |
| Maïence.  |   | De Beckenroode , <i>Ambassadeur.</i>                                      |
| Paris.  |   | Le Baron de Wallener.   |
| Pétersbourg.                                      |   | De Gallieris , <i>Résident.</i>   |
| Ratisbonne.                                       |   | Le Baron van de Borch.  |
| Stockholm.  | } | ..... , <i>Envoyé Extr.</i>   |
|   |   | Zabtockî , <i>Secrétaire de Légation.</i>                                 |
| Turin.  |   | Tor , <i>Résident.</i>  |
| Venise.   | } | Le Comte de Vassenaer-Twickel ,   |
| Vienne.   |   | <i>Envoyé Extraordinaire.</i>   |



## VILLES ANSÉATIQUES.

**L**E commerce donna autrefois naissance à une association intéressante qui se forma entre plusieurs Villes maritimes, & qui prirent le titre des *Villes Anséatiques*. Cette Société se fit d'abord en 1241, entre **Hambourg** & **Lubeck**; bientôt plusieurs autres Villes, sentant l'importance d'une telle union, se joignirent à celles-ci; & sur la fin du 14<sup>e</sup> siècle, toutes ces petites Républiques réunies formaient un corps aussi formidable qu'il était opulent. Les discordes intestines qui commencerent à agiter l'Allemagne au 15<sup>e</sup> siècle, la réforme de **Luther**, d'**Ecolempade**, de **Zuingle** & des autres Sectaires, qui tranchaient insensiblement les liens qui unissaient les différents corps des Etats politiques; la découverte du **Nouveau-Monde**, & les progrès que cet événement fit faire au commerce & à la navigation; tout cela porta un coup mortel à l'Association Anséatique. Peu-à-peu les Villes qui la composaient, ont cessé d'avoir entre elles aucune correspondance; & son ancien Gouvernement ne subsiste plus aujourd'hui, qu'à **Hambourg**, **Brême** & **Lubeck**.

### I.

#### H A M B O U R G.

**Hambourg**, Ville de la **Basse-Saxe**, est enclavée dans le **Duché de Holstein**. Elle passe pour l'une des plus grandes, des plus riches & des mieux fortifiées d'Allemagne. Le 27 Mai 1768, les Princes de **Holstein** firent un traité avec elle, par lequel ils se désistèrent des droits qu'ils prétendaient y exercer; & c'est en conséquence de ce traité, qu'on lui rendit sa voix & sa séance à la **Diete de Ratisbonne**.

Le gouvernement de cette Ville est purement démocratique: son Sénat est composé de quatre **Bourgmestres** & de vingt **Conseillers**, dont dix sont lettrés.

& les dix autres tirés du corps des Négocians , avec trois Syndics & un Secrétaire. Le peuple seul a le droit de nommer à ces sortes de places ; & il ne peut y avoir qu'une seule personne dans chaque famille qui en soit revêtu. D'ailleurs ces charges ne sont pas héréditaires , mais à vie seulement. Le Sénat ne juge jamais que sur les statuts , les privilèges & les coutumes particulières de la Ville.

Tout ce qui est de police ou d'administration est du ressort des Bourg-mestres , des Prêteurs , & du vénérable Sénat. Quant aux contestations judiciaires , elles sont portées devant les Tribunaux , qui sont ceux de de la Basse-Justice , de l'Amirauté , & de la Haute-Justice.

Les petites causes dont l'objet n'excede pas quarante-cinq marcs , sont jugées par les Bourg-mestres & les Prêteurs , définitivement & sans appel. Toute autre cause doit être portée au Sénat , ou aux Cours de Justice. La *Basse-Cour de Justice* est composée des Prêteurs , de deux Jurisconsultes gradués , & de sept citoyens Marchands.

La *Cour de l'Amirauté* est composée d'un Bourg-mestre , de quatre Sénateurs , de six citoyens Marchands , & de deux Capitaines de Vaisseau. C'est le corps du vénérable Sénat qui constitue la *Haute-Cour de Justice*.

Les causes dont l'objet n'excede pas la somme de deux cents marcs , sont jugées par la Basse-Justice , définitivement & sans appel.

La Cour de l'Amirauté connaît en première instance , des contrats concernant les assurances & le commerce de mer ; & juge définitivement & sans appel , lorsque l'objet n'excede pas la somme de deux cents marcs.

Chaque cause au-dessus de deux cents marcs , ou celle qui n'appartient pas en première instance aux deux Cours dont nous avons parlé , peut - être plaidée tout de suite à la Cour de la Haute-Justice.

On peut se pourvoir contre les Sentences de la Haute-Justice , & contre les décrets du Sénat , par restitution , par révision ou par appel aux Hauts - Tribu-

naux de l'Empire, qui font la Chambre Impériale de Wetzlar, & le Conseil Aulique de Vienne.

Pour que l'appel aux Hauts-Tribunaux ait lieu, il faut que l'objet du grief monte au moins à trois mille marcs de Banque, & que la cause ne soit pas du nombre de celles qu'exceptent les privilèges accordés à la Ville, par les Empereurs Charles V & Ferdinand II. Telles sont, par exemple, les causes d'Assurances, celles de Bodmerie, les lettres-de-change, & quelques autres.

La Banque de Hambourg est l'une des plus importantes de l'Europe. Quoiqu'elle ne soit pas si riche que celles de Londres, d'Amsterdam & de Venise, elle est cependant aussi accréditée. Toutes les Nations sont dans cette Ville égales en privilèges pour le commerce; à l'exception des Anglais, qui sont exempts des droits d'entrée & des autres charges de la Ville, pour la bière & le vin qu'ils font venir pour leur compte.

Un Ouvrage imprimé à Hambourg, au commencement de cette année 1732, nous apprend que, depuis 1767 jusqu'en 1776, la France a exporté sur mer à Hambourg, une année portant l'autre, pour 25,291,811 livres de marchandises, dont la moitié venait de Bordeaux. Cette somme, ajoute l'Auteur de cet Ouvrage, peut être portée à quarante millions, parce que la vraie valeur des marchandises n'est jamais déclarée. Indépendamment de cette exportation sur mer, la France envoie encore par terre pour environ 5 millions de livres de marchandises.

Par un Traité de commerce, conclu le premier Avril 1769 entre la France & la ville de Hambourg, les citoyens de cette Ville ont été affranchis, en France, du droit d'aubaine. L'article IX de ce Traité, que les Négocians ont intérêt de connaître, porte :

« Sa Majesté ayant proposé d'établir un Tribunal particulier pour juger promptement toutes les affaires contentieuses de ses Sujets dans la Ville de Hambourg; »  
 « & le Sénat de ladite Ville ayant représenté que cet établissement exigerait beaucoup de tems, Sa Majesté »  
 « a bien voulu accepter provisionnellement l'offre qu'il

» lui a été faite , d'établir une Commission particu-  
 » liere pour la plus prompte instruction & décision  
 » des affaires de commerce , soit en accommodant les  
 » parties , soit en référant au Sénat ; ne suspendant qu'à  
 » cette condition les arrangements à prendre de part  
 » & d'autre pour l'établissement du fiddit Tribunal  
 » particulier ; & en attendant , le Sénat pourvoira aussi  
 » par un réglemeut , à ce que les procès des Sujets du  
 » Roi , autres que ceux qui sont relatifs au commerce ,  
 » soient terminés le plutôt qu'il sera possible , & au  
 » plus tard dans l'espace d'un an , à compter du jour  
 » de la premiere assignation , si la nature de l'instruc-  
 » tion ne s'y oppose pas évidemment ».

Ce réglemeut , dont on parle ici , n'a pas encore paru.

La ville de Hambourg était autrefois Archevêché ; mais l'Archevêché fut transféré à Brême en 850. La Ville & le Chapitre sont aujourd'hui de la Confession d'Ambourg.

## DES MONNOIES.

|  | LIVRES. | SOLS. | DENIERS.            |
|--|---------|-------|---------------------|
| La livre de gros de 240 deniers ,<br>vaut , argent de France , | 13      | 7     | ».                  |
| La rixdale à la croix , ou l'albertus ,                        | 5       | 15    | 8 $\frac{2}{3}$ .   |
| La rixdale ordinaire & l'écu blanc ,                           | 5       | 6     | 9 $\frac{1}{2}$ .   |
| La rixdale de Souabe , Ulm & de<br>Hollande ,                  | 5       | 3     | 5 $\frac{21}{20}$ . |
| Les couronnes de Danemarck &<br>les dalles de Hambourg ,       | 3       | 11    | 2 $\frac{1}{2}$ .   |
| Le marc lubz de Hambourg ,                                     | 1       | 15    | 7 $\frac{1}{2}$ .   |
| Le schelin & le sol de gros ,                                  | »       | 13    | 4 $\frac{1}{2}$ .   |
| Le sol de florin , le sol lubz ,                               | »       | 2     | 2 $\frac{7}{10}$ .  |
| Le denier de gros ,  | »       | 1     | 1 $\frac{7}{20}$ .  |



## II.

## BRÈME.

La ville de Brème, Capitale du Duché de même nom, est située sur le Weser, à 16 lieues de la mer du Nord, & dans le Cercle de la Basse-Saxe. Le Duché dont elle est la Capitale, fut cédé par le traité de Westphalie, à la Couronne de Suede, qui en jouit jusqu'en 1712 que les Danois s'en rendirent maîtres. Ceux-ci le cederent, en 1715, à l'Electeur de Hanovre; & la Suede fut forcée, en 1720, de consentir à cette cession par le traité de Stockholm. Ainsi le Duché de Brème appartient aujourd'hui au Roi d'Angleterre; comme Electeur de Hanovre; mais la ville de Brème est libre, Impériale & Anseatique.

Cette Ville ayant embrassé en 1584 la Confession d'Ausbourg, son Archevêché fut transféré à Hambourg; cette dernière Ville ayant marché sur ses traces, & reçu la même Confession, l'Evêque revint à son premier siege. Enfin il fut sécularisé au traité de Westphalie, en faveur des Suédois. La ville de Brème a depuis embrassé la Réforme de Genève.

Le gouvernement de cette Ville est absolument le même que celui de Hambourg. Son commerce, quoique très-important, n'est pourtant pas aussi considérable. Sa population ne monte pas au-delà de trente mille ames.

## DES MONNOIES.

|  | Liv. | Sols. | Den.              |
|--|------|-------|-------------------|
| Le ducat de 192 grains vaut, argent de France, | 10   | 12    | ».                |
| La rixdale de 27 gros,                         | 4    | »     | ».                |
| Le marc de cuivre de 24 gros,                  | 1    | 6     | 8.                |
| Le gros,                                       | »    | 1     | 1 $\frac{1}{7}$ . |



## III.

## L U B E C K.

La ville de Lubeck est située au confluent de la Drave, du Wackenitz & du Steckenitz, près de la mer Baltique, sur laquelle elle a un très-beau port. Elle appartient au Duché de Meckelbourg, dans le Cercle de la Balle-Saxe. On la considère comme la principale des Villes Anséatiques; & en effet elle est l'une des plus grandes, des plus riches, des plus belles & des plus fortes d'Allemagne. Elle forme une République indépendante, dont l'administration civile & politique est la même que celle de Hambourg. Son autorité s'étend même fort au-delà des murs de la Ville; & les Lubeckois exercent aussi les droits de souveraineté sur le port de Travemunde, la petite ville de Bergedorff, en commun avec les Hambourgeois, sur la terre appelée *les quatre Pays*, sur quelques Bailliages dans le Duché de Saxe-Lowembourg, & sur plusieurs beaux Domaines situés sur les frontières du Holstein.

Nous observerons ici que les édifices publics de Lubeck sont des plus beaux. La tour d'eau, qui eût passé dans l'antiquité pour une huitième merveille du Monde, est d'une construction singulière. La plupart des rues sont garnies de tilleuls.

Cette Ville épiscopale dès l'an 1262, suit la Confession d'Ansbourg depuis 1535. Cette réforme n'a pas empêché qu'elle n'ait conservé une Abbaye de Filles Protestantes, qu'on appelle l'*Abbaye de Saint-Jean*.

L'Evêque de Lubeck, qui n'exerce sur cette Ville aucune autorité souveraine, se qualifie de Prince de l'Empire, & dépend de l'Archevêque de Brême. Il fait sa résidence ordinaire à Eutin. Ce Prélat est élu alternativement par la ville de Lubeck & par son Chapitre. Cette dernière Compagnie est composée de vingt-six Chanoines, dont vingt-deux sont Protestans & quatre Catholiques. La Cathédrale & leurs maisons sont situées dans

l'enceinte de la Ville; & les biens de l'Evêché qui appartiennent au Chapitre, touchent à la Ville.

### DES MONNOIES.

Les Monnois de Lubeck sont les mêmes que celles de Hambourg; & les opérations du commerce s'y font de la même manière.

### PRINCE-EVÊQUE DE LUBECK.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE, Duc de Sleswig-Holstein, Duc régnant d'Oldenbourg, né 20 Septembre 1711, nommé Coadjuteur 30 Août 1743, élu sur la résignation du Roi de Suede, son Frere, 15 Décembre 1750, Chevalier de Saint-André, de Saint-Alexandre Newsky, & de Sainte-Anne.

### COADJUTEUR.

Pierre-Frédéric-Louis de Holstein-Gottorp, Neveu du Prince-Evêque, né 17 Janvier 1755, sur la résignation du Prince Pierre-Frédéric-Guillaume de Holstein-Oldenbourg, son Cousin, Coadjuteur 16 Sept. 1776.

### DÉPUTÉS DES VILLES ANSÉATIQUES Après des Cours de l'Europe.

#### Messieurs

|             |   |           |  |
|-------------|---|-----------|--|
| Anvers.     | } | . . . . . | Concierge de la Maison nationale des Villes Anséatiques.                                   |
| Hanovre.    |   | }         | J. Charles Alberti, Agent de la Ville libre & Impériale de Brême.                          |
| Londres.    | } |           | Paul Amfinck, Agent des Villes Anséatiques, & Intendant du Steelyard.                      |
| Ratisbonne. |   | }         | J. Christophe-Théodore Gemeiner, Représentant de la Ville de Brême à la Diète de l'Empire. |

*Messieurs*

|                     |   |
|---------------------|---|
| <i>Paris.</i>       | D'Hugier, Résident des Villes Anséat.                                       |
| <i>Madrid.</i>      | { J. François van - der Lepé, Agent des<br>Villes Anséatiques.              |
| <i>La Haye.</i>     | { Charles-Guillaume Martens, chargé d'af-<br>faires des Villes Anséatiques. |
| <i>Copenhague.</i>  | { Henri - Charles Meinig, Agent de la<br>Ville de Brême.                    |
| <i>Vienne.</i>      | André Merck, Agent de la Ville de Brême.                                    |
| <i>Malaga.</i>      | Henri Meyer, Consul des Villes Anséatiq.                                    |
| <i>Bergue.</i>      | { Christophe-Joachim Mohr, Concierge<br>des Villes Anséatiques.             |
| <i>Cadix.</i>       | François Rieke, Consul des Villes Anséat.                                   |
| <i>Lisbonné.</i>    | { Jean-Xavier Stoqueler, Consul des Villes<br>Anséatiques.                  |
| <i>Berlin.</i>      | { Jacques Never, Agent de la Ville de<br>Brême.                             |
| <i>Petersbourg.</i> | { J. Nicolas Willebrand, Agent de la Ville<br>de Brême.                     |
| <i>Wetzlar.</i>     | { Henri-Jacques de Zurierlein, Agent de<br>la Ville de Brême.               |



---

 A R T I C L E I I I .

 T A B L E A U D E S P R I N C I P A L E S  
 P R I N C I P A U T É S D ' E U R O P E .
 

---

## A R C H I D U C H É D ' A U T R I C H E .

L'ARCHIDUCHÉ d'Autriche est un pays considérable d'Allemagne, borné au Nord, par la Bohême & la Moravie; à l'Est, par la Hongrie; au Sud, par la Styrie; & à l'Ouest, par l'Archevêché de Saltzbourg. La rivière d'Enns, qui se décharge dans le Danube, la divise en haute & en basse. Vienne, située sur le Danube, & séjour ordinaire de l'Empereur, est la Capitale de la basse, & Lintz la Capitale de la haute.

L'Empereur Rodolphe de Habsbourg, Prince auquel la Maison d'Autriche doit l'origine de sa grandeur, revendiqua en 1279 l'Autriche sur Ottocare, Roi de Bohême, comme un Fief de l'Empire, devenu vacant. Ce Prince la donna à son fils Albert, avec le titre d'Archiduc, pour le distinguer des autres Ducs de l'Allemagne.

L'Autriche l'emporte sur toutes les autres Provinces d'Allemagne, par la fertilité du terroir, l'abondance des pâturages, la salubrité de l'air, & la beauté du pays. Les grains, le vin, les fruits, tout s'y trouve en abondance. Le safran y est meilleur que celui qui vient des Indes. On y trouve des salines, qui sont pour les Souverains la source d'un revenu considérable.

L'Archiduc d'Autriche jouit, comme tel, de plusieurs privilèges très-distingués. Il a le droit, par exemple, d'exercer la Justice sans appel; d'être censé avoir reçu de l'Empereur l'investiture de ses Etats, après la lui avoir demandée trois fois; & de pouvoir, comme l'Empereur, créer dans tout l'Empire des Gentilshommes, des Comtes & des Barons.

Vienne est un ville grande, belle, riche, & l'une des plus fortes places de l'Europe. Les maisons en sont extrêmement élevées; mais la plupart des rues sont fort étroites & mal percées. Il faut en excepter les Fauxbourgs nouvellement construits, qui sont très-beaux & bien alignés. Quoique la Maison d'Autriche l'ait rendue, depuis plusieurs siècles, comme la Capitale de l'Allemagne entière, elle n'y a pas encore fait construire un Palais digne de la grandeur & de la puissance du Souverain qui l'habite. On y en voit plusieurs appartenans à des particuliers, qui sont beaucoup plus beaux que celui de l'Empereur.

Cette Ville est le siege d'un Archevêque.

M O N N O I E S.

(Voyez l'Empire d'Allemagne.)

MAISON ARCHIDUCALE.

JOSEPH II DE LORRAINE, Archiduc d'Autriche, né 13 Mars 1741. (Voyez l'Empire d'Allemagne.)

OFFICIERS PRÉPOSÉS AU GOUVERNEMENT DE L'AUTRICHE,

*Messieurs*

*Gouverneur.*

Le Comte de Herberstein, *Vice-Gouverneur.*

Le Baron de Poëck, *Chancelier.*

CONSEIL DU GOUVERNEMENT, auquel on a réuni celui du Commerce.

Le Baron de Thanhausen, *Président.*

32 *Conseillers comme Barons*, 34 *en qualité de Chevaliers*, & 18 *comme Savans.*

C O N S E I L D' É T A T.

Le Comte de Thiercim, *Président.*

14 *Conseillers comme Savans*, un *Conseiller de la Chancellerie*, & 9 *Conseillers comme Chevaliers.*

## CONSEIL DES DÉPÊCHES.

M. Le Comte de Payen , Grand-Maréchal de la Province , *Président.*

*Après lui sont six Députés de la part des Prélats , des Comtes & des Chevaliers.*

## CONSEIL ET GRANDS OFFICIERS ÉTABLIS DANS LES PROVINCES.

*Sur l'Ens.*

Le Comte de Thiereim , *Lieutenant-général , & Président du Conseil de la Province.*

*En Stirie.*

Le Comte Aloise de Podstazki-Lichtenstein , *Président du Conseil du Gouvernement à Gratz.*

Le Comte Charles Thomas de Breunex , *Président du Conseil du pays.*

*Après lui sont 12 Conseillers comme Barons , 3 comme Chevaliers , & 11 des Savans.*

Le Comte de Herberstein , Charles-Léopold , *Lieutenant-général de Stirie.*

*En Carinthie.*

Le Comte Vincent-Ursin de Rosenberg , *Lieut. génér.*

*En Carniole.*

Le Comte François-Adam de Lamberg , *Lieutenant-en Tirol ou Haute-Autriche.*

*En Tirol , ou Haute Autriche.*

Le Comte Jean Godefroi de Heister , *Président du Conseil du Gouvernement.*

Le Comte de Kunigle , Léopold-François , *Vice-Président.*

Le Comte Ign. de Wolkenstein , *Prés. du Cons. du Pays.*

*A Trieste.*

Le Comte Charles de Zuizendorf & Pottendorf , *Gouverneur , Lieutenant-général & Commandant Militaire.*

*A Fiume.*

Joseph Maglath de Szekely , *Gouverneur , Lieutenant-général & Commandant Militaire.*

## PAYS-BAS AUTRICHIENS.

LES Pays-Bas Autrichiens, connus aussi sous le nom de *Flandre Autrichienne*, sont distribués en neuf Provinces, savoir : la Seigneurie de Malines, le Marquisat d'Anvers, le Brabant, le Comté de Flandre, le Hainaut, le Comté de Namur, le Duché Luxembourg, le Duché de Limbourg, & la Gueldre.

Il est peu des Régions en Europe, si l'on en excepte la Hollande, où il y ait un si grand nombre de Villes considérables, sur une surface aussi médiocre. Toutes sont bien bâties, très-fortifiées, & communiquent les unes aux autres par des chemins qui présentent le spectacle d'une promenade délicieuse & variée. La campagne est couverte de Bourgs & de Villages régulièrement bâtis. Mais un spectacle amusant, & dont on ne peut jouir dans aucune autre contrée de l'Europe, c'est d'y voir les Vaisseaux traverser les Villes & les Campagnes, pour aller dans l'intérieur des terres déposer à la porte du Négociant, les productions & les richesses des quatre parties du Monde.

Le Gouvernement Autrichien, dans les Pays-Bas, est extrêmement doux; plusieurs Villes y conservent encore quelques privilèges importans, qui y maintiennent une partie précieuse des avantages qui découlent de la liberté. On ne connaît pas dans cette Région ce qu'on appelle ailleurs le droit de chasse & de pêche. Chaque Citoyen jouit librement de ces droits qu'il tient de la nature. Dans plusieurs Provinces, telles que celle du Luxembourg, les forêts qui appartiennent ailleurs au Souverain ou aux Seigneurs, sont du domaine de la Communauté, qui y prend tous les bois nécessaires à son chauffage, à la construction de ses bâtimens, & qui vend l'excédent, à son profit, aux Directeurs des forges à fer. La Police y est exacte & sévère, & les routes très-sûres. Malheureusement le pays est surchargé de Couvents & d'Abbayes extrêmement riches, que toute la

sagesse de l'Empereur ne pourra peut-être pas encore réduire à un nombre moins déraisonnable. Ces Provinces sont toujours gouvernées par un Prince de la Maison d'Autriche, qui y exerce une autorité semblable à celle que les Vice-Rois déployoient ordinairement dans les Contrées soumises à leur domination.

On trouve dans les Flamands diverses qualités très-estimables, qui les font chérir des étrangers. Ils sont sincères, équitables, généreux, & passionnés pour la liberté. Sincèrement attachés à la Religion qu'ils professent, ils n'ont rien de ce bigotisme affecté qui déshonora leurs ancêtres. Leurs mœurs sont pleines de douceur & d'aménité; ils ont tous un penchant singulier à la joie, & tout chez eux respire le divertissement & la gaieté. Chaque Ville, chaque Bourg, chaque Village a ses fêtes particulières, qui durent plusieurs jours, & dont les plaisirs sont l'ame. Souvent cet esprit de frivolité se glisse dans les rites de la Religion, & il n'est pas rare d'y voir réunis les mascarades aux objets les plus importans du culte public. La plupart des fêtes commencent par une procession du Saint-Sacrement, où se présente l'étrange spectacle des représentations confondues, de diables, de Saints, de géans, de poissons & d'animaux monstrueux.

L'air de la Flandre, quoique épais, est fort sain. Il est en général plus froid que tempéré: aussi les hommes y vivent communément fort long-tems dans une santé parfaite. Le terroir, agréablement coupé par des canaux utiles pour le commerce & les voyageurs, produit abondamment du bled, & divers autres grains dont on fait usage en Europe. Ses pâturages sont excellents; & le chanvre & le lin qu'on y recueille, sont fort estimés. On n'est pas encore parvenu jusqu'à présent à y cultiver avantageusement la vigne; mais la liqueur qu'elle produit y est suppléée par la bière, l'une des meilleures de l'Europe.

Les huit Provinces de la Flandre Autrichienne comprennent environ quatre millions d'ames. Bruxelles, siège du Gouvernement & résidence de la principale



Noblesse du pays , en est considérée comme la Capitale. Cette Ville , peuplée d'environ quatre cents mille âmes , est grande , belle , riche & décorée de fort beaux édifices , tant publics que particuliers. Sa grande place est peut-être la plus belle de l'Europe , quoique formée par des bâtimens d'une structure & d'une grandeur inégales. L'un d'eux est surmonté d'une figure équestre dorée du Prince Charles de Louvaine , dernier Gouverneur des Pays-Bas , & frere de l'Empereur François. L'Hôtel-de-Ville est à l'un des côtés de cette place , & contribue beaucoup à son embellissement. Le campanile qui le domine , est d'une hauteur , d'une délicatesse & d'une beauté qui fixe les regards : il a trois cent soixante-quatre pieds d'élevation. C'est dans la Salle de l'Hôtel-de-Ville que l'Empereur Charles V fit en 1556 , l'abdication de ses Etats. On parle à Bruxelles les deux langues , flamande & française.

Le commerce des Pays-Bas Autrichiens est très-florissant ; & il paraît que l'Empereur s'occupe journellement à lui donner encore plus d'activité. Il consiste principalement en dentelles , tapisseries , très-belles serges , ratines , draps , couvertures de lit , callemannes , camelots , bouracans , molletons , velours & autres étoffes ; en toile , fil à coudre , rubans , galons , maroquins , cuirs , savon , bétail , tabac , & sur-tout en huile de colfat , espece de choux sauvage dont on fait un grand débit dans ce pays.

Depuis long-tems les Sciences sont en grande réputation dans les Pays-Bas. Il y a à Bruxelles une Académie des Sciences & Belles-Lettres , établie par Lettres-Patentes du 16 Décembre 1772 ; & la qualité d'Académicien y donne les privilèges accordés à la Noblesse. La ville de Louvain est célèbre par son Université , dont les Membres sont distribués dans les huit Provinces , où ils occupent les premiers places , soit dans l'Etat Ecclésiastique , soit dans la Magistrature. L'Impératrice Marie-Thérèse a fondé à Bruxelles un College pensionnat , sous le nom de *College Thé-*

*réfien*, où la jeunesse de tous les Pays-Bas reçoit une éducation conforme à ses goûts & à sa naissance.

On fait quelle foule de grands Peintres sont sortis de l'Ecole d'Anvers. C'était de cette Ville qu'étaient issus Rubens, van Dick, Teniers & Edelink. Aussi les Eglises sont-elles décorées d'une multitude de chefs-d'œuvre des plus célèbres Peintres de la Flandre. La Cathédrale surtout en possède un forti du pinceau de Rubens, & qui est connu de toute l'Europe : c'est une descente de Croix. L'invention, l'ordonnance, la correction du dessin, la noblesse de l'expression, la vérité des situations, les graces & la légèreté des draperies, l'entente des ombres & de la lumière, la finesse & la netteté du coloris, la beauté de l'ensemble, le portent, suivant quelques Connaisseurs, au-dessus des chefs-d'œuvre de Raphael, & le font passer pour le premier tableau de l'Europe. Les rideaux qui voilent cet admirable ouvrage, sont cadencés en plusieurs endroits, & ne se tirent qu'à prix d'argent. L'Artiste s'y est peint, ses trois femmes & sa fille.

### MAISON DU SOUVERAIN.

L'Empereur d'Allemagne, Souverain des Pays-Bas.  
(*Voyez l'Empire.*)

### G O U V E R N E M E N T,

MARIE-CHRISTINE, Princesse Royale de Hongrie & de Bohême, Archiduchesse d'Autriche, Sœur de l'Empereur, née 13 Mai 1742, *Gouvernante*.

ALBERT-CASIMIR-IGNACE-PIE-FRANÇOIS-XAVIER, Prince Royal de Pologne & de Lithuanie, Duc de Saxe-Teschén, né 11 Juillet 1738, marié 8 Avril 1766, à l'Archiduchesse Marie-Christine, *Gouverneur*.

### M I N I S T R E,

Le Prince Georges-Adam de Starhemberg, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, Grand-Croix de

l'Ordre Royal de Saint-Etienne, Conseiller d'Etat intime actuel, Ministre d'Etat & des Conférences de l'Empereur & Roi, *son Ministre Plénipotentiaire auprès de leurs Alteffes Royales les Sérénissimes Gouverneurs-généraux des Pays-Bas.*

CHANCELERIE DE COUR ET D'ÉTAT, établie à Vienne, pour les affaires des Pays-Bas.

*Messieurs*

Le Prince de Kaunitz, Comte de Rietberg, Chevalier de la Toison d'or, Grand-Croix de l'Ordre Royal de Saint-Etienne, Conseiller intime actuel, Ministre des Conférences & d'Etat pour les affaires internes, Chancelier de Cour & d'Etat pour les affaires étrangères, & *celles des Pays-Bas & d'Italie.*

Le Comte Philippe de Cobenzel, Conseiller d'Etat intime actuel, *Vice-Chancelier.*

Le Baron de Lederer, Conseiller Aulique actuel, Official d'Etat, *chargé des affaires du Département Aulique des Pays-Bas.*

*Un Official-Major, un Official en second, quatre Secrétaires, neuf Officiers ordinaires, un Caissier, un Contrôleur, trois Huissiers, un Chauffeur, trois Agents.*

CONSEIL D'ÉTAT DE L'EMPEREUR, AUX PAYS-BAS.

*Ce Conseil a été rétabli par une Ordonnance de l'Empereur Charles VI, du 19 Septembre 1725.*

*Le Ministre Plénipotentiaire de l'Empereur & le Commandant-général des armées, y assistent chaque fois que les circonstances l'exigent.*

*Les Conseillers, qui sont revêtus du caractère de Conseillers d'Etat intimes actuels, sont distribués en deux ordres, en Conseillers d'Etat d'Épée, & en Conseillers d'Etat de Robe.*

CONSEILLERS D'ÉTAT D'ÉPÉE.

*Messieurs*

Le Cardinal Migazzi, Prince de l'Empire.

Le Cardinal de Franckenberg, Archev. de Malines.

*Messieurs*

Le Baron de Reifschach, Envoyé extraordinaire auprès des Etats-généraux.

Le Comte de Neny, Chef & Président du Conseil Privé, ayant en cette qualité la préséance au Conseil d'Etat des Pays-Bas, & la direction des affaires qui s'y traitent.

Le Prince d'Ognies de Grimberghe, Chambellan de l'Empereur, Général-Major, &c.

Le Comte de Woestenraedt, Chambellan de l'Empereur, & Capitaine des Hallebardiers.

Le Baron de Gottignies, Chambellan actuel de l'Empereur.

Le Comte Philippe de Cobenzi, Chambellan de l'Empereur.

Le Marquis de Chastelet, Chambellan actuel, & Lieutenant des Archers, dits *Noble Garde*.

## CONSEILLERS D'ÉTAT DE ROBE.

*Messieurs*

Le Baron de Cazier, *Trésorier-général*.

Le Comte de Nobili.

De Wavrans, Président de la Chambre des Comptes;

L'Abbé de Saint-Pierre-lez-Gand.

Walkiers de Tronchiennes, Grand-Bailli de Texmonde.

Le Baron de Charvet de Vaudrecourt.

De Crumpipen, Chancelier de Brabant.

De Mullendorff, Président du Conseil Souverain de Hainaut.

De Witt, Conseiller au Conseil des Finances.

De Fierland, Président du grand Conseil de Malines.

De Staffart, Président du Conseil de Namur.

De Gerden, Président du Conseil de Luxembourg.

De Kulberg, Conseiller au Conseil Privé.

Le Comte Philippe de Neny, Président du Conseil de Tournai.

M. De Wavrans , Evêque d'Ypres.

*Un Secrétaire & un Huiſſier.*

C O N S E I L P R I V É.

M. le Comte de Neny , Commandeur de l'Ordre Royal de Saint-Etienne , Conſeiller d'Etat intime actuel , *Chef & Préſident.*

C O N S E I L E R S.

*Mefſieurs*

De Kulberg , Conſeil d'Etat.

Plubeau , Conſeiller-Commis aux cauſes Fiscales.

De Gryſperre.

Le Clerc.

Sanchez de Aguilar.

De Lippens.

Reuſs.

C O N S E I L L E R H O N O R A I R E.

M. le Vicomte de Patin.

*Trois Secrétares , un Receveur des Exploits , un Chapelain , & trois Huiſſiers.*

C O N S E I L D E S D O M A I N E S E T F I N A N C E S.

M. le Baron de Cazier , Commandeur de l'Ordre Royal de Saint-Etienne , Conſeiller d'Etat , *Tréſorier-général.*

C O N S E I L L E R S E T C O M M I S.

*Mefſieurs*

De Witt , Conſeiller d'Etat.

Weygand , Chef-Commiſſaire de Guerre.

Baudier.

Paradis.

Le Baron de Vos , Chevalier de l'Ordre Militaire de Marie-Théreſe , Général-Major & Directeur du Corps des Ingénieurs des Pays-Bas.

Cornet de Grez.

Deſplançq.

Gilbert.

De Limpens,

## S E C R É T A I R E S D E L' E M P E R E U R E T G R E F F I E R S :

*Messieurs*

Le Baron de Beelen. | De Weifs  
Ternois.

## C O N S E I L L E R S R E C E V E U R S - G É N É R A U X :

*Messieurs*

Le Comte de Proli. | Van Overstraeten.  
*Un Chapelain & deux Huissiers.*

## G R A N D S O F F I C I E R S D E L A C O U R D E B R U X E L L E S.

*Messieurs*

Henri-Otton, Prince d'Orngnyes de Grimberghe, Conseiller d'Etat intime actuel, Général-Major, Grand-Veneur de la Province & du Duché de Brabant, *Grand-Ecuyer, faisant les fonctions de Grand-Maitre.*

Le Prince François-Joseph Rase de Gavre, Conseiller d'Etat intime actuel, &c. *Grand-Maréchal, faisant les fonctions de Grand-Chambellan.*

Le Comte de Sart, Chambellan de l'Empereur, Grand-Bailli du Wallon-Brabant, *Grand-Maitre des Cuisines.*

## T R I B U N A U X.

## T R I B U N A L A U L I Q U E.

Le Prince François-Joseph Rase de Gavre, Conseiller d'Etat intime actuel, Général-Major, Gouverneur, Capitaine-général, Souverain-Bailli & Administrateur-général de la Ville & Province de Namur, Grand-Maréchal de la Cour de leurs Altessees Royales, *Président.*

## C O N S E I L L E R S A S S E S S E U R S.

*Messieurs*

Plubeau, Conseiller Privé.

Le Clerc, Conseiller Privé.

*Un Greffier, un Prévôt de la Cour, un Lieutenant-Prévôt, & deux Hallebardiers du Prévôt.*

*Il y a à Bruxelles deux Tribunaux, sous le nom de Chambres Suprêmes, qui connaissent en dernier ressort des affaires des Domaines, des droits d'entrée & de sortie, & des autres qui peuvent y être relatifs.*

C H A M B R E S U P R Ê M E.

*Pour les Provinces de Luxembourg, Gueldre, Frandre, Hainaut, Namur, & Malines.*

*Messieurs*

De Gryspere, Conseiller Privé, *Président.*

Le Clerc, Conseiller Privé.

Gornet de Grez, Conseiller des Finances.

*Un Greffier, 22 Avocats, 23 Procureurs & 3 Huiſſiers.*

*Cette Chambre connaît des appels des Sentences des 18 Tribunaux répandus dans les six Provinces de son ressort.*

C H A M B R E S U P R Ê M E.

*Pour les Provinces de Brabant, Limbourg, & Pays d'outre-Meuse.*

*Messieurs*

Cornet de Grez, Conseiller au Conseil des Finances, *Président.*

De Marmol, Conseiller au Conseil Souverain de Brabant.

Charlier, Conseiller au Conseil Souverain de Brabant.

*Un Greffier, un Huiſſier, & les mêmes Procureurs & Avocats que ceux de la première Chambre.*

*Sept Tribunaux sont de son ressort.*

C O N S E I L S O U V E R A I N D E B R A B A N T.

*Ce Conseil connaît en dernier ressort de toutes les contestations qui naissent dans les Provinces de Brabant & de Limbourg.*

M. de Crumpipen, Chevalier de l'Ordre Royal de Saint-Etienne, Conseiller d'Etat, *Chancelier.*

*Seize Conseillers, un Procureur-général, un Substitut,*

*deux Greffiers , six Secrétaires ; un Receveur des Exploits , un Huissier , un Notaire-général & un Chapelain.*

*377 Avocats & 48 Procureurs.*

### COUR FÉODALE SOUVERAINE DE BRABANT.

*Le Gouvernement a donné une nouvelle constitution à la Cour Féodale , par le Règlement du 30 Juin 1773. Le Lieutenant reçoit , comme autrefois , les hommages des Vassaux de l'Empereur , en qualité de Duc de Brabant ; & , en vertu de ce Règlement , l'administration de la Justice , en matière féodale , est exercée aujourd'hui par le Chancelier & les Conseillers du Conseil Souverain de Brabant , en qualité d'hommes de Fiefs.*

#### Messieurs

*Le Marquis de Wemmel & d'Assch , Chambellan actuel , Lieutenant.*

*Van Assche , Conseiller au Conseil Souverain de Brabant , Vice-Lieutenant.*

*Un Greffier & un Huissier.*

### CHAMBRE DES COMPTES.

*M. de Wavrans , Conseiller d'Etat , Président.*

*6 Conseillers ordinaires , 4 surnuméraires , 2 honoraires ; 6 Auditeurs ordinaires & 9 surnuméraires ; deux Greffiers & un Chapelain.*

### GRAND-CONSEIL , SÉANT A MALINES.

*Ce Conseil est le premier Tribunal de Justice des Pays-Bas. Il est Juge ordinaire des Chevaliers de la Toison d'or , des Membres des Conseils d'Etat , Privé , & des Finances , & de différents Officiers qui sont réputés Commensaux de la Maison du Souverain , qu'on nomme Comptés par les écroues. Il connaît par appel des Jugements rendus par les Conseils de Luxembourg , de Flandre , de Namur , de Tournai , & par le Magistrat de la Province de Malines.*

*M. de Fierlank , Conseiller d'Etat , Président.*

CONSEILLERS



## CONSEILLERS CLERCS.

*Messieurs*

De Partz.

| Van Velde.

## CONSEILLERS-LAÏCS.

*Messieurs*

De Waepenaert.

De Wirix.

Vrielen.

De Cocq.

Tackoen.

De Villers.

Lutovici.

| De Staffart de Noirmont ;

*Fiscal.*

Van der Fosse.

De le Virilleuze.

De Laing.

.....

M. Ditt , *Procureur-Général.**Un Substitut , un Greffier , un Receveur des Exploits ,  
& six Secrétaires.**93 Avocats & 16 Procureurs.*

## M I L A N È S.

**L**E Milanès forme un pays très-considérable de l'Italie. Il est borné, au Nord, par les Suisses & Grisons; à l'Est, par la République de Venise, & par les Duchés de Parme & de Mantoue; au Sud, par le Duché de Parme & par les États de Gênes; & à l'Ouest, par les États du Duc de Savoie & par le Montferat. Il a environ 27 lieues de long sur 20 de large.

Milan, Capitale de cette Région, & surnommée *la Grande*, est située entre le Tessin & l'Adda, qui sont joints ensemble par deux canaux. Elle comprend environ cent vingt mille âmes. Toute la population du pays, l'un des plus riches & des plus fertiles d'Italie, peut monter au double de celle de la Capitale.

La Maison d'Autriche, à laquelle la plus grande partie de ce pays appartient, en confie le Gouvernement à un Prince de son sang. Il y a dans Milan un Sénat qui rend la Justice, & des Officiers municipaux qui sont chargés des détails de la police, & de l'administration intérieure.

Le Sénat de Milan est composé d'un Président & de dix Sénateurs. Ce Tribunal juge en dernier ressort de toutes les causes civiles & criminelles; les Sentences même de mort s'exécutent sans appel.

En 1766, l'Impératrice Marie-Thérèse y établit un Conseil suprême de Commerce, où l'on décide en dernier ressort toutes les affaires majeures en matière de Finances, Fermes, Monnoies, & autres choses relatives à ces objets.

Il y a cependant un Tribunal ordinaire pour les Finances, composé de neuf personnes, y compris le Président.

Le Conseil de la Ville est composé de 60 Décurions, auxquels il appartient de régler tout ce qui intéresse le bien public. Ces Magistrats sont choisis parmi la plus haute Noblesse du Pays. Ils conservent leur di-

gnité pendant toute leur vie, & transmettent même communément cette prérogative à leur postérité.

La ville de Milan a le privilege de se garder elle-même, & jamais elle ne reçoit des troupes étrangères dans son enceinte. Cette prérogative est le plus sûr garant qu'elle puisse avoir de sa liberté.

La Religion du Milanès est la Catholique Romaine. Long tems le droit d'asyle y fut respecté en faveur des criminels; mais un Decret Imperial, publié le 9 Mai 1782, l'a supprimé, en abrogeant spécialement la loi du 9 Decembre 1757, qui l'avait favorisé.

Le Milanès vaut à l'Empereur environ 8 millions de notre monnoie. Les trois cinquiemes de cette somme sont imposés sur les terres, & le reste est le produit des Fermes. Le tout est employé à faire face aux charges de l'Etat. Ainsi cette riche Province, par un privilege dont jouissent rarement celles qui se trouvent éloignées de leur Souverain, n'a pas la douleur de voir passer son argent chez les étrangers.

A l'Orient du Milanès est le Duché de Mantoue. Il produit du bled, du vin & du riz. On y trouve aussi d'excellents pâturages, où l'on nourrit un grande quantité de chevaux.

Ce Duché a appartenu, pendant long-tems, à la Maison de Gonzague, comme un Fief relevant de l'Empire. Charles, le dernier de ses Ducs, étant mort sans enfans, cet Etat est retourné à l'Empereur Charles VI, & ensuite à l'Imperatrice, Reine de Hongrie, mere de l'Empereur regnant, qui l'a reuni au Duché de Milan.

La Capitale de ce Duché est Mantoue, Evêché, place très-forte, située dans un lac formé par le Mincio. Cette Ville est grande & bien peuplée.

## M O N N O I E S.

## E S P E C E S D' O R.

|                               | Li. res | Sols. | Den. |
|-------------------------------|---------|-------|------|
| La pistole de Milan, pour     | 25      | 5     | 10   |
| Idem. d'Espagne a la torchio, | 25      | 10    | 10   |

|   | <i>Liures.</i> | <i>Sols.</i> | <i>Deniers.</i> |
|---|----------------|--------------|-----------------|
| La pistole aux deux colonnes ,  | 25             | ”            | ”.              |
| Les louis vieux de France ,   | 25             | 10           | ”.              |
| <i>Idem</i> , dits <i>mirlitons</i> ,   | 24             | 12           | 6.              |
| <i>Idem</i> , dits <i>au soleil &amp; aux deux</i><br><i>couffens</i> ,                     | 31             | ”            | ”.              |
| <i>Idem</i> , dits <i>à la Croix de S. Louis</i> ,  | 37             | 2            | 6.              |
| <i>Idem</i> , dits <i>aux quatre armes</i> ,  | 46             | 2            | 6.              |
| Les sequins de Venise ,   | 14             | 10           | ”.              |
| La pistole de Genes ,   | 25             | 7            | 6.              |
| La pistole de Florence ,  | 25             | 15           | ”.              |
| Le sequin dito ,  | 14             | 10           | ”.              |
| La pistole de Rome , excepté celles<br>des Pontificats postérieurs à<br>à Clément XI ,      | 25             | ”            | ”.              |
| La pistole de Savoie ,  | 25             | ”            | ”.              |
| Le sequin dito ,  | 14             | 7            | 6.              |
| La pistole de Mantoue ,   | 25             | 5            | ”.              |
| La lisbonine vieille de Portugal ,  | 41             | ”            | ”.              |
| Les pistoles neuves , dites <i>avec</i><br><i>l'effigie</i> , & <i>celles contournées</i> , | 100            | ”            | ”.              |
| Les doubles pistoles , demi & quart<br>à proportion.  |                |              |                 |
| Les hongres de Hollande ,   | 14             | 5            | ”.              |
| Les ongres Kremnitz de Vienne ,   | 14             | 7            | 6.              |

*Monnoies d'argent.*

|                                     | <i>Liures.</i> | <i>Sols.</i> | <i>Deniers.</i> |
|-------------------------------------|----------------|--------------|-----------------|
| Le ducaton de Milan ,               | 8              | 12           | ”.              |
| Le philippe dito ,                  | 7              | 10           | ”.              |
| La piastra d'Espagne à la torchio , | 6              | 17           | 6.              |
| La demie dito ,                     | 3              | 8            | 6.              |
| La piastra aux deux colonnes dito , | 6              | 16           | ”.              |
| La demie ,                          | 3              | 8            | ”.              |
| Les écus vieux de France ,          | 6              | 19           | ”.              |
| Les écus aux trois lis ,            | —              | 11           | ”.              |
| Les écus à 3 LL ,                   | 6              | ”            | ”.              |
| Les écus à 2 couronnes ,            | 7              | 16           | ”.              |
| Les écus au pappeu ,                | 6              | 5            | ”.              |

|   | <i>Ins.</i> | <i>Sc.</i> | <i>Tr.</i> |
|---|-------------|------------|------------|
| Le ducaton de Venise ,  | 8           | 8          | ”.         |
| La justine dito ,   | 7           | 7          | 6.         |
| La genouine de Gènes ,  | 10          | 5          | ”.         |
| L'écu de Saint-Jean-Baptiste dito ,   | 5           | 6          | ”.         |
| Le ducaton de Florence ,  | 8           | 7          | 6.         |
| Livournines de la tour , &c.  | 6           | 19         | ”.         |
| Autres , à la rose ,  | 6           | 12         | 6.         |
| Les ducats de Rome , excepté<br>ceux des Pontificats postérieurs<br>à Clément XI. | 8           | 2          | 6.         |
| Les testons neufs dito ,  | 2           | 5          | ”.         |
| Les jules ou paolo neufs ,  | ”           | 15         | ”.         |
| Les demi-jules ou paolo neufs ,   | ”           | 7          | 6.         |
| Les ducats de Savoie ,  | 8           | 9          | ”.         |
| Les écus neufs dito ,   | 7           | 12         | 6.         |
| Les livres vieilles dito ,  | 1           | 10         | ”.         |
| Les ducats de Mantoue ,   | 8           | 9          | ”.         |
| <i>Idem</i> , de Bourgogne ,  | 8           | 7          | 6.         |
| <i>Idem</i> , d'Allemagne ,   | 8           | 5          | ”.         |
| Et les écus de Bologne ,  | 6           | 4          | ”.         |

## G O U V E R N E U R.

FERDINAND-CHARLES-ANTOINE-JOSEPH-JEAN-STANISLAS DE LORRAINE , Frere de l'Empereur , Gouverneur de la Lombardie Autrichienne , né premier Juin 1754 , marié 15 Octobre 1771 , à

MARIE-BÉATRIX D'EST , Fille du Duc de Modene , née 7 Avril 1750.

Marie-Thérèse-Jeanne-Joséphé , leur Fille , née premier Novembre 1773.

## M I N I S T R E.

M. Charles , Comte de Firmian , Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or , Conseiller intime actuel , Directeur des Postes dans les Pays héréditaires d'Italie , *Ministre Plénipotentiaire de l'Empereur.*

---

## T O S C A N E.

**L**E Grand Duché de Toscane est borné à l'Orient & au Midi, par la mer Méditerranée; & au Nord & à l'Occident, par l'Etat Ecclésiastique. Cette Principauté comprend environ 40 lieues de long sur 30 de large, & peut contenir 1200 mille anses. Florence, peuplée d'environ 70 mille habitans, en est la Capitale.

Cette Ville est l'une des plus belles de l'Italie, soit par son heureuse position, soit par les riches ornemens dont elle est décorée. On y compte 152 Eglises, 27 Places, 160 Statues publiques, & un grand nombre de Palais, dont le plus estimé est le Palais Pitti, où le Grand-Duc fait sa résidence. C'est-là qu'est la fameuse Venus de Médicis, le plus parfait chef-d'œuvre qui soit sorti du ciseau d'un artiste.

Le Grand Duché de Toscane est divisé en trois Provinces; le Florentin, le Pisân & le Siennois. Le premier est à l'Orient, & les deux autres sont à l'Occident, le long les côtes de la Méditerranée. La Capitale du Pisân est Pise, Archevêché, grande Ville, assez commerçante; & celle du Siennois est Sienne, Archevêché, l'une des places les mieux fortifiées de l'Italie.

Le gouvernement du Grand-Duché de Toscane est monarchique & absolu. La Couronne Ducale est héréditaire dans la Maison de Lorraine Autriche, qui l'a reçue en échange du Duché de Lorraine, cédé à la France en 1717; & les Filles ont droit d'y prétendre, à défaut des males.

Les Florentins sont très-spirituels, & fort propres à cultiver les Belles-Lettres. Les Sciences, les Arts & le Commerce prennent depuis quelque tems en Toscane une activité due à la sage administration du Souverain. Le Pais des Grands-Ducs contient une Bibliothèque très-nombreuse, & fort riche en manuscrits précieux. C'est dans cette Ville qu'on a vu autrefois des Négocians devenir les protecteurs de leurs concitoyens, pren-

de en main le timon du Gouvernement, donner des Pontifes au Siege de Rome, des Reines à la France, & montrer à l'Europe étonnée ce que peut l'industrielle activité d'un Marchand qui connaît toutes les ressources de son état.

Il n'y a qu'un Ordre de Chevalerie en Toscane; celui de Saint-Etienne. (*Voyez l'Article des Ordres de Chevalerie.*)

## D E S M O N N O I E S.

### M O N N O I E S D' O R E T D' A R G E N T.

Les sequins d'or de Florence de juste poids, c'est-à-dire, de 2 deniers 23 grains, qui valent 13 livres 6 sols 8 deniers, bonne monnoie, qui font deux piastres 6 sols 4 deniers.

Des especes d'argent au coin du Grand-Duc de Toscane, qui valent demi-sequin, c'est-à-dire, 6 livres 13 sols 4 deniers bonne monnoie.

|   | Liv. | Sols. | Den.           |
|---|------|-------|----------------|
| D'autres dito, qui valent le quart du sequin, c'est-à-dire, | 3    | 6     | 8 B. M.        |
| Des jules, qui valent                                       | "    | 13    | 4 B. M.        |
| Le jule vaut  | "    | 8     | crassies.      |
| La crassie,   | "    | 1     | 8 den.         |
| La piastre bonne monnoie,                                   | "    | 69    | crassies.      |
| <i>Idem</i> , bonne monnoie revient aussi à                 | "    | 8     | jul. 8 f. 4 d. |
| Le teston, vaut 3 jules ou 2 livres, bonne monnoie.         |      |       |                |

## G R A N D - D U C.

PIERRE-LÉOPOLD-JOSEPH DE LORRAINE, Archiduc d'Autriche, Frere de l'Empereur, né 5 Mai 1747, Grand-Duc de Toscane 23 Août 1765, marié 16 Février, à

MARIE-LOUISE, Infante d'Espagne, Grand-Duchesse de Toscane, née 24 Novembre 1745.

François-Joseph-Charles-Jean , Prince héréditaire ,  
né 12 Février 1758.

Ferdinand-Joseph-Jean , son Frere , né 6 Mai 1769.

Charles-Louis , son Frere , né 5 Septembre 1771.

Alexandr.-Leopold , son Frere , né 14 Août 1772.

Joseph-Antoine , son Frere , né 9 Mars 1776.

Antoine , son Frere , né 31 Aout 1779.

Jean-Baptiste-Fabien-Sebastien , son Frere , né 20  
Janvier 1782.

Marie Thérèse Joseph Charlotte , Fille du Grand-  
Duc , née 14 Janvier 1767.

Marie Anne-Ferdinande , sa Sœur , née 21 Avril  
1770.

Marie-Clémentine , sa Sœur , née 24 Avril 1777.

Marie-Amélie Joseph-Genevieve-Thérèse , sa Sœur ,  
née 14 Octobre 1780.





## PARME ET PLAISANCE.

L'ÉTAT de Parme & de Plaisance est borné au Nord, par le Pô, qui le sépare du Milanès; au Couchant, par le Pavezan; au Midi, par l'État de Genes; & à l'Orient, par le Duché de Modene. Ce Duché a environ 40 lieues d'étendue, du Levant au Couchant, & 14 du Midi au Nord.

Ce pays est fort peuplé & comprend 400 mille habitans. La Capitale du Duché de Parme est Parme, Evêché sur la Parma. Cette Ville est grande, peuplée d'environ 52 mille ames, & la résidence du Souverain. La Capitale du Duché de Plaisance est Plaisance, Evêché, sur le Pô, & peuplée de 35 mille ames.

Le Gouvernement de Parme & de Plaisance est absolu. Le Conseil du Duc est le Tribunal suprême de l'État. Il réforme les Sentences des Juges ordinaires, & il évoque même les causes dans certains cas.

La Couronne Ducale de Parme est héréditaire dans la Maison d'Espagne. Cette Principauté relevait autrefois du Pape, auquel elle payait annuellement dix mille écus; mais Clément XIV a fait cession de tous les droits que la Cour de Rome pouvait y prétendre.

Les revenus du Duc de Parme montent à environ 4 millions de notre monnaie. La moitié de ces revenus provient des Fermes, qui comprennent les Douanes, le tabac & le sel; l'autre moitié est produite par la taxe sur les terres, les contrôles, les milices & les droits sur les cuirs, qui ne sont point compris dans la Ferme.

Toute la sagesse du gouvernement du Duc régnant n'a pas encore pu donner au commerce de Parme, l'activité dont il pouvait être susceptible. Les productions du pays, l'un des plus riches & des plus délicieux de l'Europe, forment la principale source de l'opulence de ses habitans. Elles consistent en grains, vins, soies, bestiaux & fruits, que l'on y recueille en abondance.

## DES MONNOIES.

|   | Livres. | Sols. |
|---|---------|-------|
| Les ducats, qui y valent  | 24      | ».    |
| Les écus en piece,  | 8       | 8.    |
| Les testons,  | 6       | 6.    |
| Les pieces de   | 1       | ».    |
| Les pieces de   | »       | 10.   |
| Les pieces de   | »       | 5.    |
| Il y a aussi des écus qui sont imaginaires,<br>& qui valent                         | 7       | 6.    |
| On y voit, mais rarement, des pistoles d'or<br>des Ducs Farneses, qui sont fixées a | 72      | 12.   |
| La livre est composée de 20 sols, & le sol de 12 deniers.                           |         |       |

## D U C.

DON FERDINAND, Infant d'Espagne, né 20 Janvier 1751, Duc de Parme, de Plaisance & de Guastalla, 18 Juillet 1765, marié 27 Juin 1769, à

MARIE-AMÉLIE-JEANNE-ANTOINETTE DE LORRAINE, Archiduchesse d'Autriche, né 26 Février 1746.

Louis, Prince de Parme, né 5 Juillet 1773.

Caroline-Marie-Thérèse, Princesse de Parme, née 22 Novembre 1770.

Marie-Antoinette-Josèphe-Anne-Louise-Vincenze-Marguerite-Catherine, Princesse de Parme, née 28 Novembre 1774.

Charlotte-Marie-Ferdinande-Thérèse-Anne-Josèphe-Jeanne-Louise-Vincenze-Rosalie, Princesse de Parme, née premier Septembre 1777.

## M I N I S T R E.

M. le Marquis de Manara.

*Ministre résident dans les Cours étrangères.*

Paris. M. le Comte d'Argental.

---

## M O D E N E.

**L'**ÉTAT de Modene, érigé en Duché par l'Empereur Frédéric III, comprend environ 20 lieues de long sur 10 de large. On y compte 700 mille habitans. En 1771, la Diète de l'Empire en a assuré la succession & l'investiture, après l'extinction des males de la Maison d'Est, à l'Archiduc Ferdinand, troisième Frere de l'Empereur Joseph II.

Le Modenois est l'un des plus beaux pays de l'Italie; son terroir est très-fertile, & produit du bled en abondance. Quoique Souverain, le Duc relève de l'Empereur, à qui il paye quarante mille écus par an. Ses Etats rapportent annuellement six cents mille livres.

La Religion du pays est la Catholique, comme dans tout le reste de l'Italie.

Le commerce y est sans aucune activité, & les Arts & les Lettres n'y ont pas plus de réputation, On y trouve cependant quelques Poètes, dont la verve n'a rien de cette chaleur & de cet enthousiasme qu'avaient ceux qui se sont distingués, il y a 200 ans, dans la même Région.

---

## D U C.

**HERCULE-RÉNAUD D'EST**, né 22 Novembre 1727, Duc de Modene 23 Février 1780, marié 29 Septembre 1741, à

**MARIE-THÉRESE CIBO**, Duchesse de Massa, née 29 Juin 1725.

Marie-Béatrix, née 7 Avril 1750, mariée à Ferdinand, Archiduc d'Autriche, 19 Octobre 1771.

Maximilien-Joseph-Jean-Ambroise-Charles de Modene, leur Fils, né à Milan 14 Juillet 1782.

Mathilde d'Est, Sœur du Duc de Modene, née 7 Février 1729.

Fortunée Marie, née 24 Novembre 1731, mariée  
à Louis-François-Joseph de Bourbon, Prince de Conti,  
27 Février 1759.

---

*MINISTRES RESIDENTS PRÈS LES COURS  
ÉTRANGERES.*

*Messieurs*

|                 |  |
|-----------------|--|
| <i>Madrid.</i>  | De Mortier, <i>Secrétaire de Légation.</i>       |
| <i>Turin.</i>   | Le Chevalier Torry, <i>Ministre.</i>             |
| <i>Vienne.</i>  | { Le Marquis de Frosini, <i>Envoyé Extraord.</i> |
|                 | { Jean Baphains, <i>chargé d'affaires.</i>       |
| <i>Trieste.</i> | Jean Rozetti de Scander, <i>chargé d'aff.</i>    |



## ARTICLE IV.

TABLEAU DES ELECTORATS  
D'ALLEMAGNE.

ON appelle *Electeurs*, ceux des Princes qui ont feu's droit à l'élection de l'Empereur. Ils sont aujourd'hui au nombre de huit, dont trois ecclésiastiques & cinq séculiers. Les trois Electeurs ecclésiastiques sont l'Archevêque de Maïence, l'Archevêque de Treves & celui de Cologne; & les cinq séculiers sont le Roi de Bohême, le Duc de Saxe, le Marquis de Brandebourg, le Duc de Hanovre & le Duc de Bavière. Les trois premiers n'ont que voix active dans l'élection de l'Empereur, & leur privilège se borne à donner leurs suffrages, sans pouvoir être élus. Il n'en est pas ainsi des autres, parmi lesquels le College Electoral peut choisir un Empereur.

Les Electeurs jouissent de plusieurs prérogatives très-importantes : ils peuvent s'assembler en Diète électorale, & délibérer de leurs propres affaires ou de celles de l'Empire, sans le consentement de l'Empereur ; ils exercent dans leurs Electorats une pleine souveraineté, & leurs Vassaux ne peuvent appeller à aucun des Tribunaux de l'Empire. La Diète du Corps Germanique ne peut être convoquée sans leur consentement, & ils ne payent pas de droits à la Chancellerie Impériale pour l'investiture de leurs Etats.

Ce sont eux qui dressent les articles de la Capitulation Impériale, qui comprend les loix imposées à l'Empereur à son couronnement. Chacun d'eux nomme deux Assesseurs à la Chambre Impériale. Ces Princes prétendent aller de pair avec les Têtes couronnées ; & ils ont le droit d'entretenir des Ambassadeurs auprès des Cours étrangères. A la Cour de l'Empereur on donne le titre d'*Altesse Electorale*, aux Electeurs séculiers, & celui d'*Eminence Electorale*, aux Electeurs ecclésiastiques.

---

**ELECTEURS ECCLÉSIASTIQUES.**


---

**M A I E N C E.**

**L'**ARCHEVÊCHÉ de Maïence est borné par l'Evêché de Wurtzbourg, le Comté de Hohenloe, de Werteim & de Reineck, la Souabe, le Palatinat, & le Haut & le Bas-Comté de Carzenellenbogen. Les Provinces qui le composent, sont toutes situées dans le Cercle du Bas-Rhin, & renferment 41 Villes & 21 Bourgs. Il n'y a d'Etats-Provinciaux que dans Leichsfeld & à Eifort en Saxe; & les Nobles de l'Archevêché proprement dit, Membres de la Noblesse de l'Empire, ne relevent pas du Prince.

La Principauté de Maïence est une Prélatrice ecclésiastique. Son titulaire porte le titre d'*Archevêque du Saint-Siege de Maïence, Archi-Chancelier de Germanie, & Electeur du Saint-Empire*. Ce Prince a le droit de convoquer le College Electoral. C'est auprès de lui que tous les Députés doivent faire viser leurs pouvoirs, avant d'être admis aux Assemblées. Il parvient à cette dignité éminente, par la libre élection du grand Chapitre de sa Cathédrale, composé de 24 Chanoines.

Ce Prélat est le premier Métropolitain d'Allemagne, & la dignité Electorale est inseparablement affectée à son Siege. Il tient meme, en qualité d'Electeur, le premier rang parmi ses Collegues, tant ecclésiastiques que seculiers. Ses revenus montent à environ 1200 mille florins. L'Electeur de Maïence exerce sur ses sujets un pouvoir absolu; & son autorité est à cet égard si étendue, qu'ils ne peuvent se transplanter hors de ses Etats, pour devenir sujets des autres Electeurs, & encore moins d'aucun Etat d'Empire, ni se mettre sous la protection d'aucun d'eux, sans un exprès consentement émané de sa personne. Ce gouvernement retrace encore l'image de l'ancien système féodal. Les sujets

du Prince-Archevêque de Maïence ressemblent beaucoup à ces payfans qui, dans nos Coutumes, portent le titre de *main-mortables*, & dont toutes les facultés appartiennent, en quelque sorte, à leur Seigneur.

Le territoire soumis à l'Electorat de Maïence est assez peuplé ; on y compte environ deux millions d'ames ; & Maïence, qui en est la Métropole, en contient 150 mille. Une population si considérable sur une surface aussi bornée, décele assez la sagesse des ressorts qui font mouvoir le Gouvernement.

L'Electeur fait sa résidence ordinaire à Aschaffembourg, Ville assez grande, sur la rive droite du Mein, où ce Prince a un Château superbe.

## M O N N O I E S.

|                           | Livres. | Sol. | Li. ds. | Deniers. |
|---------------------------|---------|------|---------|----------|
| Le carolin,               | 23      | 10   | ''      | ''.      |
| Le ducat,                 | 12      | 6    | ''      | ''.      |
| Le thaler,                | 4       | ''   | ''      | ''.      |
| La piece de 24 kreutzers, | ''      | 18   | ''      | ''.      |
| La piece de 12 kreutzers, | ''      | 9    | ''      | ''.      |
| La piece de six,          | ''      | 4    | ''      | 6.       |
| Le kreutzer,              | ''      | ''   | 3       | ''.      |

## É L E C T E U R.

FRÉDÉRIC-CHARLES-JOSEPH, BâTON D'ERTHAL, né 3 Janvier 1719, élu 18 Juillet 1774, Prince-Evêque de Worms 26 du même mois, Chanoine capitulaire du Chapitre de Bamberg.

## FRÈRES DE L'ÉLECTEUR.

Le Chevalier Lothaire-François-Michel de Erthal, né 22 Novembre 1771, Conseiller d'Etat intime, & Grand-Maître de la Cour de Maïence.

François-Louis-Philippe-Charles-Antoine de Erthal, Prince-Evêque de Wirtsbourg & de Bamberg, né 15 Septembre 1730, élu Evêque en 1779.

---

 MINISTRES ET CONSEILLERS D'ÉTAT.

Messieurs

Godefroi-Augustin-Maximilien de Strans, *Conseiller à Etat intime.*

Philippe-Charles de Deel, *Conseiller d'Etat intime.*

Valentin de Heimes, *Conseiller d'Etat intime, Réservataire des affaires ecclésiastiques, & Coadjuteur de l'Evêché de Worms.*

Le Baron François-Christophe Charles de Franckenstein, *Président du Conseil d'Etat.*

Le Baron Charles-Adolphe de Ritter, *Procureur-Général.*

Le Baron Lothaire-François Michel d'Erthal, *Président du Conseil supérieur.*

Le Baron François-Louis Ignace de Bibra, *Président du Conseil de révision.*

Le Baron Christophe-Charles de Dientheim, *Président de la Chambre des Finances.*

Le Baron Charles-Théodore-Antoine-Marie de Dalberg, *Gouverneur d'Erford.*

Le Comte Jean-Jacques d'Eiz, *Vice-Président du Conseil d'Etat d'Erihsfeld.*

Le Baron Clémens Auguste de Gimmich, *Commandant de la ville d'Erihsfeld.*

---

 MINISTRES RÉSIDENTS

près les Cours Etrangères.

Messieurs

Cercle du Haut-  
Rhin. } Le Baron Georges Mansfuts de Bensel;  
                  } Envoyé.

Viènne.       Nicolas de Birkenstock, *Agent.*

Rome.         Jean-Baptiste Fargna, *Ministre & Agent.*

Patisbonne. } François-Georges de Haufer, *Envoyé*  
                  } à la Diète.

Cercle du Bas-  
Rhin.       } Philippe-Etienne Seiz, *Secrétaire de*  
                  } Légation.

TREVES



## T R E V E S.

L'ÉLECTORAT de Treves est d'une très-médiocre étendue. Il est borné, au Nord, par celui de Cologne; à l'Est, par la Vétéranie; au Sud, par le Palatinat du Rhin; & à l'Ouest, par le Luxembourg. Il est divisé en 37 Bailliages. Le Chef de cette Principauté est un Prélat, qui est élu par le grand Chapitre de l'Église Métropolitaine. L'élection est ordinairement confirmée par le Pape, qui commet un Evêque proposé par le nouveau Prélat pour la cérémonie du sacre. Le titre de cet Archevêque est: *Par la grace de Dieu, Archevêque de Treves, Archi-Chancelier des Gaules & du Royaume d'Arles, Electeur du Saint-Empire, Administrateur de Prum.*

L'Electeur de Treves est le second parmi les Ecclesiastiques. A l'Élection de l'Empereur, il présente à celui de Maïence, une copie de la formule du serment, & il donne le premier son suffrage. Sa qualité lui donne voix & séance aux Dietes de l'Empire. Ses revenus se montent aujourd'hui à 50 mille écus d'Empire.

Treves, Ville très-avantageusement située au milieu d'une grande plaine couronnée d'une chaîne de montagnes, est la Capitale de cette Principauté. Comme l'autorité y est partagée entre l'Abbé de Saint-Maximin, quelques autres grands Feudataires, & l'Electeur, ce Prélat ne s'y montre que très-rarement. Il fait toujours sa résidence à Coblentz, Ville riche & fort agréable, située à dix-huit lieues de Treves, au confluent de la Moselle & du Rhin. C'est-là qu'il tient sa Cour, & que résident le petit nombre de troupes que ce Prince entretient à sa solde.

Les impôts levés sur l'Electorat sont réglés par l'Assemblée des Etats, qui, en 1714, rédigerent un cadastre selon lequel chaque ordre doit y contribuer. Un ménage complet, par exemple, paye un florin de capitation annuelle; un veuf ou une veuve, un demi-florin.

Chaque espèce de Profession est taxée à un prix fixe ; & la somme qui en provient est prélevée sur l'ordre séculier en diminution de la contribution générale. L'Ordre Ecclésiastique est exempt des fourrages que le Prince peut être dans le cas d'exiger. D'ailleurs toutes les terres, dîmes, rentes & revenus quelconques, tant ecclésiastiques que séculiers, à l'exception des maisons, sont indistinctement taxés sur un pied uniforme.

Le grand Chapitre de Treves est composé de 40 Chanoines, dont 16 capitulans, & 24 domicellaires, tous Gentilshommes au moins & obligés de faire preuve de seize quartiers d'aïeux, *admissibles au tournois*.

La situation de la ville de Treves, sur la Moselle, par le moyen de laquelle elle peut entretenir une communication continuelle avec la France, la Hollande & la plupart des Provinces d'Allemagne, semble l'inviter à se livrer au commerce ; cependant ce genre d'industrie y est sans aucune activité. L'opulence excessive du Clergé ; l'aisance des particuliers, qui sont presque tous propriétaires ; le peu de nerf qu'à le Gouvernement ; tout cela entretient vraisemblablement ses citoyens dans l'indolence, & les invite à se passer de leurs propres ressources. On n'y trouve aucun Négociant dont la relation & les correspondances puissent engager ses compatriotes à se livrer à un commerce sérieux. Il n'y a pas de Villes en Europe où il y ait plus d'Eglises qu'à Treves.

### É L E C T E U R.

CLÉMENT-VINCESLAS, Prince de Pologne & de Saxe, né 28 Sept. 1739, élu 19 Févr. 1768, Evêque d'Ausbourg la même année, & Coadjuteur d'Elwangen en 1770.

### MINISTRES RÉSIDENTS DANS LES COURS É T R A N G E R E S.

*Messieurs*

Rome. } François Fargna, *Ministre & Agent.*  
 } Jean-Franç. Rochetani, *Expéditionnaire.*

*Messieurs*

|                        |  |
|------------------------|--|
| <i>Cercle du Rhin.</i> | Le Baron François de Kerpen, <i>Envoyé.</i>                                |
| <i>Vienne.</i>         | { Chretien-Guillaume de Clerff, <i>Agent au</i><br><i>Conseil Aulique.</i> |
| <i>Ratisbonne.</i>     | Le Baron Jean-François de Linker, <i>Envoyé.</i>                           |
| <i>Cologne.</i>        | Jean-Baptiste Quatta, <i>Agent.</i>  |
| <i>Paris.</i>          | Le Baron de Gerard, <i>Ministre.</i>                                       |
| <i>Dresde.</i>         | Le Comte Cajétan Xawo sky, <i>Envoyé Ex.</i>                               |

## C O L O G N E.

L'ÉLECTORAT de Cologne comprend l'Archevêché de Cologne, le Comté de Recklinhausen, & le Duché de Westphalie. Ces trois Etats, qui sont assez éloignés les uns des autres, contiennent 52 Villes, 17 Bourgs, 24 Bailliages & plusieurs Fondations monacales. La ville de Cologne n'est pas comprise dans les domaines de l'Électeur; elle ne connaît en aucune manière l'autorité princière de son Archevêque, & elle ne lui prête serment de fidélité, qu'autant qu'il promet par serment de maintenir son indépendance. Il ne peut y séjourner plus de trois jours, sans la permission du Magistrat.

Cologne est une Ville Impériale & Anféatique, & l'une des plus considérables de tout l'Empire. Comme l'ancienne Rome, elle est gouvernée par des Consuls, des Proconsuls, des Préteurs, des Censeurs, des Ediles, des Questeurs & des Tribuns du peuple. Le *Magistrat* est composé de quarante-huit personnes. Ses habitans sont divisés en vingt-deux Tribus. Personne, soit Gentilhomme, soit roturier, ne peut prétendre au droit de Bourgeoisie, à moins qu'il ne se fasse inscrire sur le registre de quelque-une de ces Tribus. C'est d'elles que l'on tire le *Magistrat* de la Ville, dont le gouvernement est populaire. Tous les ans, le jour de la Saint-Jean-Baptiste, les Tribus s'assemblent solennellement, & l'on élit, à la pluralité des voix, les Officiers, sans avoir

aucun égard, ni à la qualité des fujets, ni à leur rang, ni à leurs richesses, mais seulement à leur mérite & à leur probité.

Le ferment que la ville de Cologne prête à son Electeur, lorsqu'il vient prendre possession de son Archevêché, est conçu en ces termes :

« Nous Francs-Bourgeois de Cologne, aujourd'hui  
 » pour aujourd'hui, & pour tous les jours à venir, pro-  
 » mettons à . . . . . Archevêque de Cologne,  
 » de lui être fideles & favorables, tant qu'il nous con-  
 » servera en droit, en honneur & en nos anciens pri-  
 » vilèges, nous, nos femmes, nos enfans & notre ville  
 » de Cologne : ainsi, Dieu & ses Saints nous aient  
 » en aide ».

L'Archevêque leur répond ainsi : « Nous . . . . .  
 » par la grace de Dieu, Archevêque de la Sainte Eglise  
 » de Cologne, Electeur & Archi-Chancelier de l'Em-  
 » pire ; afin qu'entre nous & nos chers Bourg-mestres  
 » de la ville de Cologne, il y ait une aimable confé-  
 » dération, entiere confiance, paix sincere & inviola-  
 » ble, faisons sçavoir par ces présentes, que nous pro-  
 » mettons de bonne foi, & sans aucune fraude, la  
 » confirmation de tous leurs droits, franchises, écrits  
 » & non écrits, vieilles & nouvelles, dedans & au-  
 » dehors de la ville de Cologne, qui ont été accordés  
 » par les Papes, Empereurs, Rois, & Archevêques  
 » de Cologne, sans y jamais contrevenir. En foi de  
 » quoi &c. »

Au reste les privilèges de la ville de Cologne ne s'étendent pas au-delà de ses murs. Son territoire, jusques aux glacis de la place, dépend de l'Electeur.

Les Etats de Cologne, qui forment une étendue de 30 lieues de long sur 10 à 12 de large, comportent une population d'environ 300 mille ames. La Métropole peut en contenir 80 mille.

L'Electeur porte le titre d'*Archi-Chancelier du Saint-Empire*, d'*Electeur*, de *Légat né du Saint-Siege Apostolique*, & de *Duc d'Angrie & de Westphalie*. Ce Prélat est la troisieme personne de l'Empire après l'Empereur, & il est

alternativement avec l'Archevêque de Treves, le premier opinant dans le College Electoral. Il jouit du privilege de couronner l'Empereur, quand cette cérémonie est ordonnée dans le diocèse d'Aix-la Chapelle, ou dans quelque lieu du diocèse de Cologne. Ce Prince-Evêque entretient 7 à 8 mille hommes de troupes tant à pied qu'à cheval, avec un revenu d'environ 4 millions.

Le Chapitre de Cologne, dont l'Archevêque-Electeur doit être tiré, est composé de 24 Chanoines, & de 17 Domicellaires. Pour y avoir entrée, il faut faire preuve de Noblesse, comme dans tous les principaux Chapitres d'Allemagne.

L'Ordre de Saint-Michel est le seul Ordre de Chevalerie établi dans les Etats de Cologne. (*Voyez l'Article des Ordres de Chevalerie.*)

### M O N N O I E S R É E L L E S

& imaginaires.

Le ducat vaut 2 rixdalers.

La rixdale vaut 78 albus, ou 156 kreutzers.

Le florin vaut 56  $\frac{1}{2}$  albus, ou 112  $\frac{1}{2}$  kreutzers.

Il y a aussi le florin de change, de 40 deniers de gros, comme en Hollande.

Le sol vaut un albus, ou deux kreutzers.

Le kreutzer vaut 4 hellers.

Le heller ou pening vaut 3 deniers.

### E L E C T E U R.

MAXIMILIEN-FRÉDÉRIC DE KÆNIGSEGG-ROTHMENSEL, né 13 Mai 1708, Electeur & Archevêque de Cologne 6 Avril 1761, & Evêque-Prince de Munster 22 Décembre 1762.

### C O A D J U T E U R.

Maximilien, Archiduc d'Autriche, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, né 3 Decembre 1756, Coadjuteur de Cologne 7 Août 1780, & de Munster le 16 du même mois.

---

 M I N I S T R E E T S È C R È T A I R E D ' É T A T .

M. le Baron de Belderbusch , *Ministre des Conférences.*

## C O N S E I L D E S C O N F É R E N C E S .

*Messieurs*

Jean-Arno'd de Schoënheim , *Chancelier de Cologne.*

Le Baron de Guymnich.

Le Baron de Furstenberg.

## C O N S E I L A U L I Q U E .

*Messieurs*

Le Baron de Guymnich , *Président.*

Le Baron de Belderbusch , *Vice-Président.*

## C O N S E I L D E S A P P E L L A T I O N S .

Le même , *Président.*

## C O N S E I L D E R É V I S I O N .

Le même.

## C O N S E I L D E G U E R R E .

Le même.

## C O N S E I L D E S F I N A N C E S .

M. le Comte de Worfmetternich , *Président.*

## G R A N D S - O F F I C I E R S D E L ' É T A T .

*Messieurs*

Le Baron de Belderbusch , *Grand-Maître de la Maison de l'Electeur.*

Le Baron de Wicho , *Grand Veneur.*

Le Baron de Wallenaer , *Colonel des Gardes.*

Le Baron de Forst , *Grand Chambellan.*

Le Marquis de Trotti , *Grand-Maréchal-des Logis.*

Le Baron de Schell , *Grand-Panetier.*

Le Baron de Lambeck Cudenau , *Grand Trésorier.*

Le Baron de Forstmeister , *Grand-Connétable.*

Le R. P. Paulin , *Capucin, Confesseur.*

## GOUVERNEMENT DE LA VILLE DE BONN.

*Messieurs*Le Baron de Cher, Lieutenant-général, *Gouverneur.*Le Baron de Kleist, Lieutenant-général, *Vice-Gouverneur.*Athanasie de Barbotti, *Général-Major.*MINISTRES DE L'ÉLECTEUR  
près des Cours étrangères.*Messieurs*

|                    |  |
|--------------------|--|
| <i>Rome.</i>       | Le Marquis d'Antici, <i>Ministre.</i>          |
| <i>France.</i>     | Le Baron de Belderbusch, <i>Ministre Plén.</i> |
| <i>Hambourg.</i>   | Ferdinand de Blant, <i>Envoyé.</i>             |
| <i>La Haye.</i>    | Jacob-Olivier Cornet, <i>Envoyé.</i>           |
| <i>Vienne.</i>     | François de Ditterich, <i>Agent.</i>           |
| <i>Brême.</i>      | Jean-Frédéric Ertel, <i>Agent.</i>             |
| <i>Wetzlar.</i>    | { François Grefs, <i>Agent.</i>                |
|                    | { Jean Mainon, <i>Substitut.</i>               |
| <i>Hambourg.</i>   | Aug. Grote, <i>Ministre.</i>                   |
| <i>Ratisbonne.</i> | Karg de Bebenburg, <i>Ministre.</i>            |
| <i>Francfort.</i>  | { Georges Rosalino, <i>Resident.</i>           |
|                    | { Charles de Livonegg, <i>Adjoint.</i>         |



---

 ÉLECTEURS SÉCULIERS.
 

---

## B O H È M E.

(Voyez cet Electorat à l'article des Royaumes.)

---

## S A X E.

LES Etats de l'Electeur de Saxe sont fort étendus : ils comprennent le Duché de Saxe, la majeure partie du Margraviat de Misnie, une partie du Vogtland, & la moitié septentrionale du Landgraviat de Thuringe. Tous ces Etats joints ensemble contiennent à-peu-près 729 mille quarrés d'Allemagne.

Ce pays, coupé en deux parties inégales par l'Elbe, n'est pas tout aussi peuplé qu'il pourrait l'être ; cependant on y trouve 730 mille ames. Dresde, belle & grande Ville, Capitale de la Misnie & le séjour de l'Electeur, en comprend seule 60 mille. Wirtemberg, autrefois célèbre par son Université & par la réforme de Martin Luther, est la Capitale du Duché de Saxe.

Les titres de l'Electeur de Saxe sont : *Duc de Saxe, de Juliers, de Cleves & de Berg, comme aussi d'Engern & de Westphalie ; Grand-Maréchal & Electeur du Saint-Empire Romain ; Landgrave de Thuringe ; Margrave de Misnie & de la Haute & Basse-Lusace ; Burgrave de Magdebourg ; Comte princier de Henneberg, Comte de la Marche, de Ravensberg, de Barby & de Hanau ; Seigneur de Ravensstein.*

De tous les Electeurs celui de Saxe est le sixieme, mais il est le troisieme en ne comptant que les Electeurs séculiers. Ce Prince est Archi-Maréchal de l'Empire ; c'est par lui que les Comtes de Palapennheim sont investis de l'office de Maréchal. Il est Vicaire de l'Empire, lorsque l'Allemagne est privée de son Chef.



Ce Prince est Catholique depuis près d'un siècle ; il n'en est pas moins considéré comme le Chef des Protestans en Allemagne , & il représente comme tel dans les Diètes de l'Empire.

Les impôts qui se lèvent dans l'étendue des Etats de Saxe , sont très-considérables ; & les mines qui se trouvent dans ce pays rapportent des sommes immenses.

Les revenus de l'Electeur montent à 7 millions de rixdales , qui font 28 millions de France.

D'après un état imprimé , qui a paru au mois d'Octobre 1781 , les troupes électorales montent aujourd'hui à 24 mille 353 hommes effectifs. La Cavalerie est composée de 32 escadrons , ou de 5 mille 143 hommes , & l'Infanterie de 16 bataillons , ou de 16 mille 170 hommes. Les 3 mille 40 hommes restans composent des Corps légers & l'Artillerie.

La Saxe est un pays très-fertile en bled & en pâturages. Elle donne fort peu de vin : on y trouve des mines d'argent , dont le produit était beaucoup plus considérable autrefois qu'il ne l'est actuellement. Le commerce y est plus important qu'en aucune autre partie de l'Allemagne. Long-tems ses porcelaines furent recherchées en Europe , souvent même préférées à celles de la Chine & du Japon ; mais leur prix est beaucoup tombé depuis plusieurs années , soit à cause de la négligence ou l'impéritie des ouvriers , qui ne les travaillent pas avec autant d'attention qu'autrefois , soit plutôt à cause de la légèreté européenne , qui n'attache de prix aux choses qu'autant qu'elles sont rares.

Il n'y a qu'un Ordre de Chevalerie en Saxe , celui de Saint-Henri. (*Voyez l'Article des Ordres de Chevalerie.*)

### M O N N O I E S.

|                                 |                       |
|---------------------------------|-----------------------|
| Les augustes d'or, qui y valent | 5 rixdalers.          |
| Les ducats,                     | 2 $\frac{1}{2}$ idem. |
| Les tiers ordinaires,           | 8 bon-gros.           |

|   |                              |
|---|------------------------------|
| Les sixiemes , piéces de                        | 4 <i>bon-gros.</i>           |
| Les douziemes ,                                 | 2 <i>idem.</i>               |
| Les 24 <sup>c</sup> .                           | 1 <i>idem.</i>               |
| Les piéces de demi-bon-gros ,                   | 6 <i>penings.</i>            |
| Les piéces d'un quart de bon-gros ,             | 3 <i>idem.</i>               |
| Les louis d'or vieux de France , pour           | 5 <i>rixdalers.</i>          |
| Les pistoles d'or d'Espagne ,                   | 5 <i>idem.</i>               |
| Les frédéric de Prusse ,                        | 5 <i>idem.</i>               |
| Les ducats d'Hollande & d'Empire ,              | 2 $\frac{1}{4}$ <i>idem.</i> |
| Carolin de Baviere ,                            | 6 $\frac{1}{3}$ <i>idem.</i> |
| Louis d'or de France ,                          | 6 $\frac{1}{3}$ <i>idem.</i> |
| Max d'or de Baviere ,                           | 4 $\frac{1}{2}$ <i>idem.</i> |
| Carls d'or de Brunswick ,                       | 5 <i>idem.</i>               |
| La rixdale de Prusse ,                          | 1 <i>idem.</i>               |
| La piéce de                                     | 8 <i>gros.</i>               |
| La piéce de                                     | 4 <i>idem.</i>               |
| La piéce de                                     | 1 <i>idem.</i>               |
| Les piéces de 16 penings, appellées <i>batz</i> | 16 <i>penings.</i>           |
| Et celles de                                    | 8 <i>penings.</i>            |

### MAISON ÉLECTORALE.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE, né 23 Décembre 1750, Electeur de Saxe 17 Décembre 1763, marié 17 Janvier 1769, à MARIE-AMÉLIE, Electrice de Saxe, Fille de feu Frédéric, Prince de Deux-Ponts, née 10 Mai 1752.

Antoine-Clément, Frere de l'Electeur de Saxe, né 27 Décembre 1755, marié 29 Septembre 1781, à

Marie-Charlotte-Antoinette de Savoie, née 17 Janvier 1764.

Maximilien-Marie, Frere de l'Electeur de Saxe, né 13 Avril 1759.

Thérèse-Marie-Joséphe-Anne-Antoine-Walpurge-Ignace-Magdeleine-Xaviere-Auguste-Louise-Fortunée, Sœur de l'Electeur de Saxe, née 27 Février 1761.

François-Xavier-Auguste, Prince de Saxe, Oncle de l'Electeur, né 25 Août 1730.

Charles-Chrétien, Prince de Saxe, Duc de Courlande, né 13 Juillet 1733, marié à

Françoise de Corvin-Kratinska, Duchesse de Courlande, née 9 Mars 1742.

Albert-Calimir-Ignace-Pie-François-Xavier, Prince de Saxe-Teschen, né 11 Juillet 1738, marié 8 Avril 1766, à

Marie-Christine-Josèphe de Lorraine, Archiduchesse, Sœur de l'Empereur, Duchesse de Saxe-Teschen, née 13 Mai 1742.

Marie-Christine-Anne-Thérèse-Salomée-Eulalie-Xavierie, Princesse de Saxe, née 12 Février 1735, Abbessè de Remiremont en 1764, Tante de l'Electeur.

Marie-Elisabeth Apollonie-Calimire Françoise-Xavierie, Princesse de Saxe, née 9 Février 1735, Tante de l'Electeur.

Marie Cunegonde-Hedwige-Françoise-Xavierie-Florence, Princesse de Saxe, née 10 Novembre 1740, Abbessè-Princesse de Thorn & d'Ellen en 1776, Tante de l'Electeur.

## CONSEILS D'ÉTAT.

### CONSEIL DU CABINET INTIME.

#### *Ministres du Cabinet.*

#### *Messieurs*

Jean-Georges-Frédéric, Comte d'Einödel.

Le Baron Léopold-Nicolas d'Ende.

Le Baron Joseph-François de Forell.

Charles-Auguste de Gerßdorf.

Henri Godefroi de Stutterheim.

Le Comte Jean-Adolphe de Los.

Frédéric-Joachim, Baron de Kriff, *Conseiller & Assesseur intime.*

Frédéric-Auguste Schmidt, & Fréd Heeman, Charles de Languenau, *Secrétaires du Cabinet, chargés de l'expédition du Département domestique.*

*Messieurs*

Georges - Jud. Grosmann , *Secrétaire du Cabinet* , chargé de l'expédition du Département militaire.

Jean-Célestin Just , & August Wendt , *Secrétaires du Cabinet* , chargés de l'expédition du Département des affaires étrangères.

Jean-Jull. de Vieth , *Secrétaire du Cabinet* , & *Garde des Archives*.

## MINISTRES DES CONFÉRENCES.

*Messieurs*

Frédéric-Louis Wourmb.

Philippe - Charles de Wessenberg.

André , Comte de Riaucour.

Chrétien-Godefroi , Baron de Gouttschmidt.

Adolphe - Henri , Comte de Schoenberg.

Jean - Auguste - Henri Roeder.

## C O N S E I L I N T I M E .

## C O N S E I L L E R S O R D I N A I R E S .

*Messieurs*

Frédéric - Louis Wourmb.

Chrétien-Godefroi , Baron de Gouttschmidt.

Adolphe - Henri , Comte de Schoenberg.

Jean - Auguste Roeder.

## R É F É R E N D A I R E S .

C. A. Menius , *Garde des Archives*.

H. E. de Teubern.

W. G. Terber.

F. A. de Burgsdorf.

T. A. Reinhardt.

G. A. Baron de Gouttschmidt.

## C O N S E I L L E R S S U R N U M É R A I R E S .

*Messieurs*

André , Comte de Riaucour.

Joseph , Comte de Bolza.

Philippe - Charles Wergenberg.

Léopold Baron d'Ende.

*M. J. u. s.*

Joachim de Bergewiz.  
 Joseph Abbé Victor.  
 Joseph - François , Baron de Forell.  
 Henri - God. Comte de Lindenau.  
 Gotthelf - Adolphe Comte de Hoimb.  
 Adam - Rodolphe de Schoenberg.  
 Clément Comte de Lodron.  
 Camille Comte Marcolini.  
 Leo Comte Mofzinski.  
 Gustave - Georges de Voelkerfahm.  
 Georges Rheinhard Comte de Wallwiz.  
 Jean Moriz , Comte de Bruhl.  
 Jacob - Friedman , Comte de Werthern.  
 Christian-Frédéric Comte de Loefser.  
 Detlef - Charles , Comte d'Einstedel.

MINISTRES RÉSIDENTS DANS LES  
 COURS ÉTRANGERES.

*Messieurs*

|             |  |
|-------------|--|
| Danemarck.  | { Le Comte de Gortz , Env. Ext. Chamb.<br>{ Jean-Frédéric Merbitz , Secr. de Légat.  |
| France.     | { Le Baron de Schönfeld , Ministre Plén.<br>{ Chambellan.<br>{ Jean-Baptiste Riviere , Conf. de Légat.                         |
| Angleterre. | { Le Comte de Bruhl , Envoyé Extraord.<br>{ Conseiller intime actuel.<br>{ Jean-Auguste de Ernest , Conf. de Légat.            |
| Hambourg.   | Brentano , Résident , Conseiller de Légat.   |
| Hollande.   | Martens , chargé d'affair. Conf. de Légat.   |
| Rome.       |  |
| Palatinat.  | { Le Comte de Riaucour , Env. Ext. Mi-<br>{ nistre des Conf. & Conseiller int. aél.<br>{ Jean-David Zapffe , Secrét. de Légat. |
| La Porte.   | Hubsch , chargé d'affaires.  |
| Pologne.    | { D'Ellen , Résident.<br>{ Jean Jacob Paty , Secrétaire.   |

*Messieurs*

|              |  |
|--------------|--|
| Berlin.      | { Le Comte de Zinzendorff, <i>Env. Extr. Chambellan &amp; Colonel.</i>             |
|              | { Amadiou Frédéric Clément, <i>Sec. de L.</i>                                      |
| Ratisbonne.  | { Le Baron de Hohenthal, <i>Ministre Plén. Conseiller intime.</i>                  |
|              | { Ch. Godefroi Mirus, <i>Secrét. de Légat.</i>                                     |
| Vienne.      | { De Pezold, <i>Ministre Résident Conseiller intime de Légation.</i>               |
|              | { Jac. Reinhold, <i>Chancelliste.</i>  |
| Petersbourg. | { Le Baron de Sacken, <i>Ministre Plénip. Lieutenant général &amp; Chambellan.</i> |
|              | { Meisel, <i>Secrétaire de Légat</i>   |
| Suede.       | { Le Comte de Bose, <i>Env. Extr. Chamb.</i>                                       |
|              | { De Just, <i>Conseiller de Légation.</i>  |
| Madrid.      | { Le Comte de Gerstdorf, <i>Min. Pl. Chamb.</i>                                    |
|              | { Balcte, <i>Secrétaire de Légat.</i>  |
| Marschau.    | Jean Jacques de Patz, <i>Secrét. de Légat.</i>                                     |

## BRANDEBOURG.

( *Voyez cet Electorat à l'article de Prusse* )

## B A V I E R E.

L'ÉLECTORAT de Baviere peut avoir 75 lieues d'étendue du Midi au Nord, & autant dans sa plus grande largeur du Levant au Couchant. Il est borné au Nord, par la Boheme & le Haut-Palatinat; à l'Est, par l'Autriche, l'Archevêché de Saltzbourg & l'Evêché de Pallaw; au Sud, par l'Evêché de Brixen & le Tirol; & à l'Ouest, par le Leck. Ce pays, quoique pauvre, est très-peuplé, & l'on y compte plusieurs Villes fort anciennes. Munich, distante de Paris de 214 lieues, en est la Capitale.

A cette Principauté intéressante, le Duc de Bavière

réunit aujourd'hui le Palatinat du Rhin. Celui-ci est très-médiocre, & n'a pas plus de 22 milles d'Allemagne d'étendue.

Le Palais que l'Electeur occupe dans Munich est l'un des plus beaux & des plus grands qu'il y ait en Europe. Il y a des galeries qui traversent les maisons & même les rues, & qui, par le moyen des arcades, communiquent du Palais aux principales Eglises de la Ville; de sorte que la Cour peut y aller sans être apperçue. Manheim, Capitale du Palatinat, est une très-belle Ville & fort marchande. Les Juifs y ont une Synagogue.

Le Duché de Baviere est l'une des plus anciennes & des plus importantes Principautés de l'Allemagne; le Prince qui la possède tient le second rang parmi les Electeurs séculiers. Il est Grand-Maître-d'Hôtel de l'Empire, & à cette dignité éminente est attaché le privilege d'avoir un Sous-Grand-Maître héréditaire: c'est le Comte de Walbourg de Zeil, qui est actuellement revêtu de ce titre.

L'Electeur de Baviere a aussi le droit de porter le Globe Impérial dans les processions où l'Empereur assiste en forme publique.

C'est encore lui qui met sur la table de l'Empereur, après la cérémonie de son Couronnement, le premier service du Banquet Impérial, qui doit être composé de quatre plats d'argent du poids de 12 marcs. Il est enfin co-Directeur du Cercle de Baviere, & prétend avoir droit au Vicariat de l'Empire, lorsque le Trône Impérial est vacant.

On a fait à la fin de l'année 1781, un état de la population de la Baviere; il en résulte qu'elle renferme 815,185 habitans. On en compte 37,840 à Munich, 316,891 dans le grand Bailliage de Munich, 260,049 dans celui de Straubing, & 200,415 dans celui de Burghausen.

Les titres actuels de l'Electeur de Baviere sont: *Duc de la Haute & Basse-Baviere, Comte Palatin du Rhin, Grand-Maître de l'Hôtel, & Prince Electeur du Saint-Empire Romain; Landgrave de Leuchtenberg, Duc de*

*Juliers , de Cleves & de Berg ; Prince de Neurs , Marquis de Berg-op-Zoom , Comte de Veldens , de Spenheim , de la Mark & de Ravensberg ; Seigneur de Ravensberg.*

Ce Prince jouit de 13 à 20 millions de revenus , & entretient environ 15 à 16 mille hommes de troupes réglées. On assure qu'il pourrait augmenter sa puissance des deux tiers , s'il s'occupait à faire fleurir dans ses Etats le commerce , qui n'y a pas toute l'activité dont il pourrait être susceptible.

L'Électeur vient d'ordonner que l'on complétât ses Régiments , & que chacun de ceux qui composent l'Infanterie , fussent portés à mille hommes effectifs.

On trouve dans les Etats réunis de Baviere & du Palatinat , quatre Ordres de Chevalerie ; de Saint-Georges , de Saint-Hubert , de Sainte-Elizabeth , & du Lion. (*Voyez l'Article des Ordres de Chevalerie.*)

### M O N N O I E S.

Le carolin vaut 10 florins 42 kreutzers.

Le demi-max d'or , 7 flor. 8 kreutz.

Le ducat de l'Empire passe pour 4 flor. 48 kreutz.

Le ducat de Cremnitz pour 4 flor. 32 kreutz.

Le ducat de Hollande pour 4 flor. 45 kreutz.

Le rixdaler de convention , 2 flor. 24 kreutz.

Le kopfluk pour 24 kreutz.

### M A I S O N É L E G T O R A L E.

CHARLES-THÉODORE , né 11 Décembre 1724 , Prince de Sultzbach 20 Juillet 1733 , Electeur-Palatin 4 Janvier 1743 , hérite de la Baviere 30 Décembre 1777 , marié 17 Janvier 1742 , à

MARIE-ELISABETH-ALOÏSE DE SULTZBACH , Electrice-Palatine de Baviere , née 17 Janvier 1721.

Marie-Anne , Princesse de Saxe , Electrice-douairiere de Baviere , née 29 Août 1728 , mariée 8 Juillet 1747



à Maximilien-Joseph , Electeur de Baviere , veuve 30  
 Décembre 1777.

Marie-Anne-Josephe , Princesse Palatine de Sultz-  
 bach , née 22 Juin 1722 , veuve 6 Août 1770 de Clé-  
 ment-François de Paule , Duc de Baviere.

## C O N S E I L S D' É T A T.

### CONSEIL DE GUERRE.

*Messieurs*

Jean-Gaspar Comte de Rosée , *premier Président.*

Jean-Théodore Baron de Belderbusch , *Président.*

Ensuite 3 *Conseillers tirés du Corps de la Noblesse* , un  
*Directeur de Chancellerie* , 4 *Conseillers de Guerre & de*  
*Justice* , & 16 *Conseillers de Guerre & d'Economie.*

### PRÉSIDENTS DES DIFFÉRENTS CONSEILS ÉTABLIS DANS LES PAYS HERÉDITAIRES.

#### EN PALATINAT.

*Messieurs*

Charles-Philippe , Baron de Venninguen , *Président*  
*du Conseil du Gouvernement.*

Philippe-Antoine Baron de Dallwiz , *Vice-Présid.*

Le Baron de Venninguen , *Président du Conseil supér.*

Pierre-Joseph de Rosenegg , *Directeur du Conseil*  
*supérieur.*

Le Baron d'Obendorf , *Procureur-Général.*

Joseph-Antoine de Geiger , *Directeur du Conseil de*  
*la Chancellerie.*

Le Baron Antoine de Perglas , *Président de la Cham-*  
*bre des Finances.*

Le Baron Wolfg Heribert Tobias Otto de Dalberg ,  
*Vice-Président de la Chambre des Finances.*

François-Joseph Weber , *Directeur de la Chambre des*  
*Finances.*

*Messieurs*

Mathias - Gabriel de Klein , *premier Directeur des Monnoies.*

Le Baron d'Oberndorf , *Surintendant de la Commission établie pour le Sel.*

Maximilien-Henri Archenholz , *Directeur de la Commission des Mines.*

Philippe-Guillaume Flad , *Directeur du Conseil Ecclésiastique Réformé.*

Jean-Georges Kornacher , *Directeur du Consistoire Evangélique Luthérien.*

Jean Christophe Schwarz , *Directeur du Consistoire Evangélique.*

Jean-Frédéric Mieg , *Directeur du Consistoire matrimonial.*

Le Comte Ferdinand de Schull , *Président de la Commission établie pour l'administration des biens Ecclésiastiq.*

*Les quatre derniers Conseils ont leur séance à Heilderberg.*

## B A V I E R E .

*Messieurs*

Jean-Théodore Comte Tapor , *Président du Conseil du Gouvernement.*

Jérôme-Marie Comte de Ladron , *Président du Conseil supérieur.*

Le Comte Auguste de Toerring , *Président du Conseil de la Cour.*

C. Jean-Max. Comte de Preifing , *Vice-Président du Conseil de la Cour.*

Le Comte Sigismond de Spreti , *Président du Conseil Ecclésiastique.*

Le Comte de Seinsheim Maximilien-Joseph , *Vice-Président du Conseil Ecclésiastique.*

## CONSEILS DES FINANCES ET DU COMMERCE.

*Messieurs*

..... *Président.*

Le Comte Sigismond de Haimhausen , *Président du College des Mines.*

*Messieurs*

Joseph Herman de Piant, *Directeur de la Chambre des Finances, du Commerce & des Minis.*

Le Comte Sigismond de Sprei, *Président du College qui a pour objet la censure des Livres.*

Le Comte Jean Théodore Morawiski, *Président de la Commission relative aux Ecoles.*

MINISTRES RÉSIDENTS DANS LES COURS  
ÉTRANGERES.

*Messieurs*

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| Rome.                            | } Marchese-Thomas de Antici, <i>Min. Pl.</i><br>} Joseph Dechard, <i>Expéditionnaire.</i> |
| Vienne.                          |   |
| Berlin.                          | François-Charles de Polich, <i>Envoyé.</i>  |
| Londres.                         | Le Comte Joseph de Harlang, <i>Minist. Pl.</i>  |
| France.                          | } Le Comte Charles de Sickingen, <i>M. P.</i><br>} David, <i>Secrétaire de Légation.</i>  |
| Naples.                          |   |
| Dresde.                          | Le Baron Théodore d'Halberg, <i>Min. Pl.</i>  |
| Cologne ou Cercle de Westphalie. | } Jean-Henri Grein, <i>Ministre Plénipot.</i>   |
| Maïence.                         |   |
| Ulm.                             | Ernest de Kerndorf, <i>Ministre Plénipot.</i>   |
| Ratisbonne.                      | } Le Comte de Lerchenfeld-Koefering,<br>} <i>Ministre Plénipot.</i>                       |
| Francfort.                       |   |
| Augsbourg.                       | Jean Eitel-Wachter, <i>Agent.</i>   |
| Strasbourg.                      | Amadiou Trombert, <i>Agent.</i>   |
| Nuremberg.                       | De Toenis, <i>Agent.</i>  |
| Bruxelles.                       | } Eugene-Hyacinthe Charlier, <i>Agent.</i><br>} Lambaerz, <i>Commissaire.</i>             |
| La Haye                          |   |

---

## H A N O V R E.

**L**E pays d'Hanovre est une Principauté fort médiocre , avec le titre d'Electorat. Cette Souveraineté ne comprenait originairement que le Comté de Lawenrode. On y a ajouté , depuis , les Duchés de Zell , de Saxe-Lawembourg , de Brême & de Lunebourg , & les Principautés de Ferden , de Grubenhagen & d'Obervalde. Cet Electorat appartient à la Maison de Brunswick , dont le Chef est aujourd'hui Roi d'Angleterre.

L'Electeur d'Hanovre jouit , comme tel , de plusieurs privileges dans l'Empire. Il a , par exemple , le droit de ne pas appeller , comme les autres Electeurs , jusqu'à la concurrence de deux mille florins. Il a aussi celui d'empêcher qu'on ne fasse aucune digue pour détourner le cours de la riviere d'Elbe , au préjudice du Duché de Lunebourg , dont il est propriétaire. Il a encore la prérogative d'évoquer ses causes au Conseil Aulique , ou à la Chambre Impériale. Quelques Publicistes lui donnent le titre de Grand-Gonfanonier ou Porte-Etendard de l'Empire ; mais cette dignité n'est pas bien certaine. Il est , en qualité d'Electeur , Co-Directeur perpétuel de la Basse-Saxe.

Les Femmes de la Maison d'Hanovre ont droit de succéder au Duché de Brunswick.

L'Electorat d'Hanovre était autrefois très-peuplé ; mais les guerres que l'Angleterre soutient contre ses Colonies , ont dissipé la plupart de ses habitans. Une foule de ces malheureux ont été périr dans l'Amérique. Telles sont les suites de ce fléau destructeur & meurtrier , qui s'appesantit , de tems en tems , sur les peuples , assez aveugles sur leurs propres intérêts , pour préférer la guerre aux douceurs de la paix.

Cet Electorat est Protestant ; Hanovre , belle Ville , située dans une plaine sablonneuse , sur la Leyne , en est la Capitale , & comprend environ 60 mille ames.

Le commerce de cette Ville n'est pas d'ailleurs très-

florissant ; il est presque entièrement borné aux productions du pays. Comme le territoire fournit en abondance d'excellents paturages , on y élève un grand nombre de chevaux , que l'on vend , tous les ans , aux foires qui se tiennent dans cette Ville. Ses Manufactures fournissent quelques ouvrages qui ne jouissent pas d'une réputation fort brillante.

### E L E C T E U R.

GEORGES-GUILLAUME DE BRUNSWICK , Roi d'Angleterre. (*Voyez l'Angleterre.*)

### C O N S E I L E R S I N T I M E S.

#### *Messieurs*

Detlef - Alexandre de Wenckstern , *Président de la Chambre des Finances.*

Le Baron Louis Eberhard de Gemmingen.

Jean-Frédéric-Charles de Alvensleben.

Ernest-Auguste-Guillaume de Busche , *Lieutenant ou Administrateur de Celle.*

Charles-Rodolphe-Auguste Comte de Kielsmansegge , *Président du Consistoire.*

### S E C R É T A I R E S I N T I M E S.

#### *Messieurs*

Jean-Eberhard Mejer , *Conseiller intime de Justice.*

Charles Henri de Hunuber , *Conseiller intime de Just.*

D. Guillaume-Auguste Rudlof , *Conseiller & Garde des Archives.*

### PRÉSIDENTS DES DIFFÉRENTS TRIBUNAUX.

#### *Messieurs*

Detlef-Alexandre de Wenckstern , *Conseiller d'Etat intime , & Président de la Chambre des Finances.*

J. F. C. de Alvensleben , *Conseiller d'Etat intime , & Président de la Chancellerie.*

## CONSEIL DE GUERRE.

M. Chrétien-Louis de Hardenberg, *Président.*

## CONSEIL SUPÉRIEUR DE CELLI.

*Messieurs*Ernest-Auguste de Schleppegrell, *Conseiller d'Etat intime, & premier Président.*Thedel-Frédéric de Wallmoden, *Président.*Frédéric-Esaïas de Plefendorf, *Vice-Président.*

## CHAMBRE DE JUSTICE DE HANOVRE.

*Messieurs*Rodolphe Chrétien de Billerbek, *Directeur.*Dietrich-Henri-Louis d'Ompeda, *grand Juge & Procureur-général.*

## CONSISTOIRE DE HANOVRE.

M. Charles-Rodolphe Auguste Comte de Kielsmarnege, *Conseiller d'Etat intime, & Ministre d'Etat, Président.*MINISTRES RESIDENTS DANS LES COURS  
ETRANGERES.*Messieurs*

Francfort.

De Hugo, *Président.*

La Haye.

De Buteymelter, *Président.*

Ratisbonne.

|   |  |
|---|--|
| } | Le Baron de Fleu-witz, <i>Ministre Plén.</i> |
|   | De Reck, <i>Secrétaire de Légat.</i>         |

Stutgard.

De Mosheim, *Conseiller de Légat.*

Vienne.

|   |  |
|---|--|
| } | Le Baron de Walmoden, <i>Envoyé Ext.</i>   |
|   | De Mühl, <i>Conseiller de Légat.</i>       |
|   | Georges Fréd. Lagrage, <i>Conf. d'Amb.</i> |

Hanovre.

Le Baron d'Alvensleben.

---

 A R T I C L E V.

 COLLEGE DES PRINCES ET DES COMTES  
 DE L'EMPIRE.

**L**A Diète de Ratisbonne, l'une des plus importantes Assemblées de l'Europe, est composée des Députés des différens ordres qui composent le Corps Germanique; des Electeurs, des Princes, des Comtes, & des Villes Impériales. On vient de donner le tableau des Electeurs; celui des Princes & Comtes fera l'objet de cet Article. Quant aux Villes Impériales, on en compte cinquante-une; mais la plupart sont si médiocres, qu'elles ne méritent pas d'occuper une place ici.

---

## PRINCES ECCLÉSIASTIQUES.

## A R C H E V È Q U E.

## S A L T Z B O U R G.

L'Archevêché de Saltzbourg est borné, au Nord, par la Bavière; à l'Est, par l'Autriche; au Sud, par la Carinthie & le Tirol; & à l'Ouest, par la Bavière. Ce pays, qui est très-montagneux, s'étend vers la rivière de Saltzbourg. Il a environ 48 lieues de long sur 36 de large. Le Chapitre est composé de 24 Chanoines, qui sont tous, ou Comtes ou Barons, & qui doivent faire preuve de huit quartiers de noblesse.

L'Archevêque de Saltzbourg est Légat né du Saint-Siège pour toute l'Allemagne; & l'on ne peut appeler de lui au Nonce du Pape. Ses revenus sont de 3 millions deux cent mille livres, sans y comprendre trente mille florins qu'il tire des jeux, & 8 mille écus d'Empire, que lui valent trois Grand-Messes qu'il dit par an.

LE COMTE JÉRÔME DE COLLOREDO, né 31 Mai 1732, élu Chanoine de Saltzbourg, de Passaw & d'Olmutz 10 Octobre 1747, élu Prince-Evêque de Gurk 14 Avril 1762, Archevêque de Saltzbourg 14 Mars 1772, & investi de cette Prélatrice le 14 Mars 1775.

### ORDRE TEUTONIQUE.

(Voyez l'Article des Ordres de Chevalerie.)

## É V Ê Q U E S.

### B A N B E R G.

L'Evêché de Banberga 32 lieues de long sur 16 de large. Son titulaire possède encore en Carinthie 16 Bailliages, sur lesquels la Maison d'Autriche a le domaine direct. Ses revenus vont à 18 mille écus d'Empire; & ses sujets ont été exemptés du droit d'aubaine en France en 1773. Son Chapitre est composé de 20 Chanoines capitulaires, & de 14 Domicellaires.

FRANÇ. LO. CH. PH. ANT. BARON DE ERTHAL, Frere de l'Electeur de Bavière, né 15 Septembre 1730, élu Evêque de Wurzburg 18 Mars 1779, de Banberg 12 Avril de la même année, & consacré 19 Septemb. suivant.

### W U R Z B O U R G.

L'Evêché de Wurzburg comprend la principale partie de la Franconie. Il a 26 lieues de long sur 20 de large. Celui qui est élu Chanoine pour être placé sur le Siege Episcopal, doit passer nu jusqu'à la ceinture devant les Chanoines, qui lui donnent chacun plusieurs coups de verges. Le Chapitre est composé de 24 Chanoines & de 30 Domicellaires. Les sujets de cet Evêché ont été exemptés du droit d'aubaine en France, en 1773.

FRANÇ. LO. CH. PH. ANT. BARON DE ERTHAL, né 15 Septembre 1730. (Voyez Banberg.)

### W O R M S.

L'Evêché de Worms est enclavé dans le Palatinat; entre les Bailliages d'Oppenheim & Neustadt. Le Rhin



le partage en deux parties égales. Il a 10 lieues de long sur 6 de large. Son titulaire est, avec l'Electeur Palatin, Directeur du Cercle du Haut-Rhin. Son Chapitre est composé de treize Chanoines & de neuf Domicellaires.

FRÉD. CH. JOS. BARON DE ERTHAL, *Electeur de Maïence, né 3 Janvier 1719, élu Evêque 27 Juillet 1774, & installé 26 Mai 1776. (Voyez Maïence).*

E I C H S T A D T.

Cet Evêché est un Etat souverain, d'environ dix-huit lieues de long sur sept de large. Son titulaire est Chancelier de l'Eglise de Maïence, & son premier suffragant. La ville d'Eichstadt est sur la riviere Atmul, dans une vallée très-fertile & très-agréable.

Son Chapitre est composé de quinze Chanoines & de douze Domicellaires.

JEAN-ANT. ERNEST BARON DE ZEHMEN, *né 27 Novembre 1715, élu 31 Mars 1781, & consacré 25 Novembre de la même année.*

S P I R E.

L'Evêché de Spire est situé près du Rhin, qui le traverse. Il a 20 lieues de long sur 12 dans sa plus grande largeur. En 1769, les habitans de cet Evêché ont été déclarés exempts du droit d'aubaine en France. Le Chapitre est composé de 15 Chanoines & de 13 Domicellaires.

AUG. PH. CH. COMTE DE LIMPURG, *né 16 Mars 1721, élu 29 Mai 1770, consacré 16 Septembre suivant, & investi 22 Février 1771.*

S T R A S B O U R G.

Indépendamment des terres que l'Evêque de Strasbourg possède en France, ce Prélat a en Allemagne quelques Domaines, dont les habitans ont été affranchis, en 1767, du droit d'aubaine en France. Son Chapitre est composé de 12 Chanoines & de 12 Domicellaires.

LOUIS-RENÉ-EDOUARD DE ROHAN-GUEMENÉ, né 25 Septembre 1734, Coadjuteur de Strasbourg 22 Novembre 1759, Evêque de Canople 24 Mars 1760, consacré 18 Mai de la même année, Grand-Aumonier de France premier Novembre 1777, Cardinal Prêtre premier Juin 1778, Evêque de Strasbourg 11 Mars 1779, & investi à Vienne 16 Novembre de la même année.

### C O N S T A N C E.

L'Evêché de Constance est fort considérable. Son titulaire, qui est Souverain, est suffragant de Maïence. La ville de Constance s'est soustraite à son domaine temporel; & ce Prélat fait sa résidence ordinaire à Mersburg, Ville fort médiocre, située sur le lac de Constance. Son Chapitre est composé de 20 Chanoines & de quatre Expectans.

MAXIMILIEN-CHRISTOPHE DE RODT, né 10 Décembre 1717, élu Prince-Evêque 14 Décembre 1775, consacré 11 Août 1776, & investi à Vienne 10 Mars 1777.

### A U S B O U R G.

L'Evêque d'Ausbourg est suffragant de Maïence. La Ville du même nom est Impériale, & ne dépend pas de l'Evêque. Ce Prélat y a cependant un Palais, mais il fait sa résidence ordinaire à Dellingen en Souabé. Son Chapitre est composé de 40 Chanoines.

CLÉMENT-VINCESLAS, Prince de Saxe, Electeur de Treves. (*Voyez* Treves.)

### H I L D E S H E I M.

L'Evêché d'Hildesheim est un riche pays de 24 lieues de long sur 20 large. Il est situé sur la Leyne, entre Hanovre, Lunebourg & Brunswick, dans une contrée fertile & bien peuplée. Les Protestans ont six Eglises, une Ecole & un Surintendant dans la ville d'Hildesheim; & quoique cette Ville appartienne à l'Evêque, elle jouit du droit de protection héréditaire de la Maison de Brunswick-Lunebourg. Le Chapitre est composé de 35 Chanoines & de 7 Domicellaires.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME BARON DE WESTPHALIE ET DE FURSTEMBERG, né 5 Avril 1727, élu 7 Février 1763, consacré 13 Octobre de la même année, investi à Vienne premier Avril 1767, & nommé Coadjuteur de Paderborn 2 Mars 1773.

P A D E R B O R N.

L'Etat de cet Evêque est très-médiocre; il a environ 20 lieues en carré; & sur cette modique surface on compte 20 Villes, 20 Châteaux, 16 Couvents & 54 Eglises. Sa Capitale, située en Westphalie, est une Ville grande, ancienne & bien peuplée. Son Chapitre, dans lequel on ne peut être reçu sans avoir étudié dans une Université de France ou d'Italie, est composé de vingt-trois Chanoines.

GUILLAUME-ANTOINE BARON D'ASBOURG, né 16 Février 1707, élu 25 Janvier 1736, consacré 26 Juin suivant, & investi à Vienne 21 Avril 1767.

FRÉD. GUILL. PRINCE-EVÊQUE D'HILDESHEIM, né 5 Avril 1727, élu Coadjuteur 2 Mars 1773.

F R E Y S I N G E N.

Cet Evêché est dans la Haute-Bavière; il y a cependant plusieurs endroits en Autriche qui en dépendent. Son titulaire est suffragant de Saltzbourg. Le Chapitre est composé de 15 Chanoines & de six Dominicellaires.

LOUIS - JOSEPH BARON DE WELDEN, né 11 Mai 1727, élu 3 Janvier 1769, & investi 11 Juillet 1770.

R A T I S B O N N E.

Cet Evêché, l'un des plus étroits d'Allemagne; est placé sur les deux rives du Rhin, & enclavé dans la Bavière. Il a trois lieues de l'Est à l'Ouest, & une ou deux du Nord au Sud. Son titulaire possède aussi quelques terres en Autriche. Ce Prélat n'a aucun pouvoir dans la Ville, excepté dans son propre Palais. Il n'est suffragant d'aucun Archevêque, & il dépend immé-

diatement du Saint-Siege. Son Chapitre est composé de 14 Chanoines & de 11 Domicellanes.

ANTOINE-IGNACE JOSEPH COMTE DE FUGGER, né 3 Novembre 1711, reçu Prince-Prévôt d'Elwangen 29 Mars 1756, élu Prince-Evêque de Ratisbonne 18 Janvier 1769, consacré 16 Septembre de la même année, & investi à Vienne 6 Avril 1770.

#### P A S S A W.

L'Evêché de Passaw est très-considérable : Benoît XIII l'exempta de la juridiction de l'Archevêque de Saltzbourg, & Clément XII, en 1732, confirma ces dispositions. Son Chapitre est composé de 25 Chanoines.

LÉOPOLD-ERNEST COMTE DE FIRMIAN, né 22 Septembre 1708, Chanoine de Phalsbourg, Prince-Evêque de Seftau 13 Février 1739, élu Prince-Evêque de Passaw premier Septembre 1763, investi à Vienne 17 Avril 1765, & Cardinal-Prêtre 14 Décembre 1772.

#### T R E N T E.

L'Evêché de Trente, dont son titulaire est Souverain, est situé entre le Tirol, le Bellunese, le Vicentin, le Véronese, le Bressan & le lac de Garde. Cepays est très-fertile & abondant en vin & en huile. La ville de Trente est fameuse dans les annales du Christianisme, par le Concile qui y a été célébré dans le seizième siècle. Son Chapitre est composé de 18 Chanoines.

PIERRE-VIGILE COMTE DE THUN ET DE HOHENS-TEIN, né 13 Décembre 1724, élu 29 Mai 1776.

#### B R I X E N.

Cet Evêché est fort médiocre ; son titulaire est suffragant de Saltzbourg. Il est Souverain de ses Etats, sous la protection des Comtes du Tirol. Son Chapitre est composé de 18 Chanoines.

JOSEPH-PHILIPPE COMTE D'ESPAUR, né 23 Septembre 1718, élu Prince-Evêque de Seftau 18 Décembre 1753, Prince-Evêque de Brixen 26 Mai 1779, investi à Vienne 22 Octobre 1781.

## B A S L E.

L'Evêché de Bâle est une petite Province du Cercle du Haut Rhin, qui n'offre que deux Villes considérables, Porentru & Delmont. Le Prince-Evêque fait sa résidence dans la première. Le Chapitre de ce Diocèse est composé de 18 Chanoines.

FRÉDÉRIC-LOUIS-FRANÇOIS BARON DE WANGEN, né 12 Mars 1727, élu 29 Mai 1775, consacré premier Mars 1776, & investi à Vienne 20 Juillet de la même année.

## L I E G E.

L'Evêché de Liege, situé dans les Pays-bas, est borné au Nord par le Duché de Brabant; au Couchant, par le Comté de Namur & le Hainaut; au Midi, par la Champagne & le Duché de Luxembourg; au Levant, par le Duché de Limbourg & de Juliers. Sa longueur, du Midi au Nord, est d'environ 24 milles d'Allemagne, & sa largeur est fort inégale. Quelques petits Districts de sa dépendance sont enclavés dans le Duché de Brabant & de Luxembourg. Tout ce pays comprend une population d'environ 200 mille âmes.

Dans le Collège des Princes de l'Empire, Liege alterne avec Munster, de manière cependant qu'Osna-bruck s'y trouve toujours entre-deux. Ce Prince est élu par le Chapitre de la Cathédrale, composé de 60 Chanoines, y compris les Dignitaires.

Les titres de ce Prélat sont : *Par la grace de Dieu, Evêque & Prince de Liege, Duc de Bouillon, Marquis de Franchimont, Comte de Looz, Hourm, &c.*

L'Evêque de Liege est au troisième rang dans le Cercle de Westphalie : il exerce une souveraineté absolue sur tout le territoire dépendant de son Evêché. Suffragant de Cologne, l'Evêque de ce Diocèse jouit d'environ 800 mille livres de revenu.

Le commerce de Liege est assez florissant. L'objet le plus important consiste dans ses fabriques d'armes de tou-

tes especes, en fer, en clouterie, & en différents ouvrages de fer & d'acier. On y fait aussi de gros draps, des rubans de fil de toutes les couleurs, & des boutons de crin. Ses tanneries fournissent des cuirs fort estimés. Ses clincailleries jouissent aussi d'une fort bonne réputation. La Librairie est assez intéressante. On trouve aux environs de cette Ville des mines de charbon de terre & d'alun; & l'on y vend une grande quantité d'ardoises.

FRANÇOIS-CHARLES COMTE DE WELLBRUCK, *né le 11 Juin 1719, élu 16 Janvier 1772, consacré 4 Mai de la même année, & investi à Vienne le 31 Octobre 1775.*

#### O S N A B R U C K.

Cet Evêché, enclavé dans le Cercle de Westphalie, a 16 lieues de long sur 12 de large. A la paix de Westphalie, il fut convenu, à la requisiion des Ducs de Brunswick - Lunébourg, qu'il serait possédé alternativement par un Prince de cette Maison, qui est Luthérienne, & par un Prince Catholique; &, depuis cette époque, cette disposition a toujours été invariablement suivie. Quand l'Evêque est Protestant, ce Prélat n'a que l'administration du civil; & le gouvernement des affaires ecclésiastiques, qui regarde les Catholiques, appartient à l'Electeur de Cologne, comme Métropolitain. Ni l'Evêque Protestant, ni l'Evêque Catholique, n'ont le droit de rien changer dans les usages établis; & les statuts exigent que les choses restent sur le pied où elles étaient au premier Janvier 1624. Le Chapitre est composé de 24 Chanoines, dont 21 sont Catholiques & 3 Evangéliques.

FRÉDÉRIC DE BRUNSWICK-LUNEBOURG, *Prince d'Angleterre, fils de George III Roi de la Grande-Bretagne, né 16 Août 1763, élu 27 Février 1764; de la Religion Protestante.*

#### M U N S T E R.

L'Evêché de Munster est l'un des États les plus occi-

dentaires & des plus étendus du Cercle de Westphalie. Indépendamment de la ville de Munster, qui en est la Capitale, cet Evêché comprend 24 Villes & 12 Bourgs. Douze de ces Villes sont appelées aux Assemblées Provinciales; & les autres ne jouissent d'aucune Jurisdiction municipale. Toute la population de cet État peut monter à 250 mille âmes.

L'Evêque de Munster alterne, dans le College des Princes de l'Empire, avec l'Evêque de Liege; de manière que celui d'Osnabruck est toujours placé entre-deux. Ce Prélat est aussi Prince convoquant & Directeur du Cercle de Westphalie. Ses Domaines sont assez considérables, & il entretient toujours sur pied sept Régiments en bon ordre.

Cet Evêché est Catholique; cependant les Luthériens & les Réformés y ont des Eglises publiques.

Le Chapitre est composé de 40 Chanoines.

MAXIM. FRÉD. COMTE DE KOENIGSE & ROTHENFELS, né le 13 Mai 1708, élu Evêque de Munster le 16 Septembre 1762.

MAXIM. ARCHID. D'AUTRICHE, né 8 Décembre 1756, élu Coadjuteur 16 Août 1781.

### C O I R E.

Coire est une grande & belle Ville de Suisse. Son Evêché est très-ancien, & l'on croit qu'il remonte au commencement du IV<sup>e</sup>. siècle. Le Prélat qui l'occupe est Souverain.

FRANÇOIS-DENIS BARON DE BUCHENSTEIN, né 15 Janvier 1716, élu 13 Avril 1777, & consacré 14 Septembre de la même année.

### L U B E C K, Protestant.

(Voyez l'Art. des Villes Anféatiques.)

FRANÇOIS-AUGUSTE DUC DE SLESWICK-HOLSTEIN, né 20 Septembre 1711, élu Coadjuteur 13 Août 1743, Evêque 15 Décembre 1750, & investi 22 Mars 1777.

## F U L D E.

L'Évêché de Fulde est situé entre la Hesse & la Franconie. Il a trente lieues de long sur autant de large. Cette Prélature, très-ancienne, en qualité d'Abbaye, n'a été placée que depuis peu de tems, par Benoît XIV, au rang des Évêchés. Son titulaire est Chancelier perpétuel de l'Empereur; & c'est à lui qu'il appartient de couronner ce Prince. Le Chapitre est composé de 13 Chanoines & de quatre Domicellaires.

HENRI BARON DE BIBRA, né 22 Août 1711, élu 22 Octobre 1759, & investi à Vienne 15 Décembre 1764.

*Nota.* Il y a plusieurs autres Archevêques & Évêques qui prennent le titre de Princes de l'Empire; mais qui n'ont pas le droit d'envoyer des Députés à la Diète de Ratisbonne, & qui, par conséquent, ne sont pas considérés comme Membres du Corps Germanique.

## P R I N C E S - A B B É S E T P R É V O S T S.

KEMPTEN. Honorius, Baron de Roth de Schreckenfein, né 19 Septembre 1726, élu Prince-Abbé 16 Juin 1760, investi 20 Mars 1762.

ELWANGEN. Antoine-Ignace, Comte de Fugger de Gloet, né 3 Novembre 1711, élu Prince-Prévôt 29 Mars 1756, consacré 8 Septembre suivant, investi en 1757; il a l'Archevêque de Treves pour Coadjuteur.

ORDRE DE SAINT-JEAN DE HEITERSHEIM. Jean-Joseph-Benoît, Comte de Reinach, né 14 Fév. 1721, élu Grand-Maître 20 Août 1777, investi à Vienne 24 Mars 1780.

BERCHTOLDS. Joseph Conrad Baron de Schroffenberg, élu Prince-Prévôt le 6 Mai 1780.

WEISSEIMBURG. Le Prince-Évêque de Spire. (*Voyez Spire.*)

PRUM. L'Électeur de Treves. (*Voyez Treves.*)

STABLO.



**STABLO.** Jacob de Hubin, Comte de Logne, né en 1704, élu Prince-Abbé 27 Novembre 1766, consacré 27 Mai 1767, investi à Vienne le 25 Mars 1768.

**CORVEL.** Théodore, Comte de Brabeck, né 15 Juillet 1735, élu Prince-Abbé 18 Juillet 1776, investi à Vienne 29 Octobre 1781.

PRÉLATS ET ABBESSES.

Ces deux Ordres forment ensemble deux Colleges; celui de Souabe & celui du Rhin. Chaque College n'a qu'une voie à la Diète de l'Empire. Ils sont placés l'un & l'autre après les Princes; & ils donnent leurs voix alternativement avec les Colleges des Comtes.

COLLEGE DE SOUABE.

**MARCHANTALL.** *Prémontré.* Paul Baron de Ulterwiler & de Bremelau, né 8 Décembre 1729, élu Abbé 8 Avril 1772.

**ELCHINGEN.** *Saint-Benoît.* Robert Kolb, né 8 Novembre 1736, élu Abbé 6 Mars 1766.

**SALMANNSWEYL.** *Saint-Bernard.* Robert, né 28 Janvier 1740, élu Abbé 8 Juin 1778.

**WEINGARTEN.** *Saint-Benoît.* Dominique Schnitzer, Baron de Blumenegg, né 10 Septembre 1704, élu Abbé 9 Décembre 1745.

**OCHSENHAUSEN.** *Saint-Benoît.* Romuald Weldin; né 29 Janvier 1723, élu Abbé 22 Octobre 1767.

**YRSÉE.** *Saint-Benoît.* Émil. Mock de Sigmerizagen, né 4 Octobre 1712, élu Abbé 2 Décembre 1765.

**PETERSHAUSEN.** *Saint-Benoît.* Georges Strabel, né 29 Avril 1724, élu Abbé 12 Décembre 1745.

**URSPERG.** *Prémontré.* Guillaume Schoelhoen, né 16 Janvier 1739, élu Abbé 9 Février 1771.

- ROTH. *Prémontré*. Maurice Moriz, né 20 Novembre 1717, élu Abbé 4 Septembre 1760.
- ROGGENBOURG. *Prémontré*. Georges, né 29 Janvier 1717, élu Abbé 17 Juillet 1753.
- WEISSENAU. *Prémontré*. Antoine, né 26 Février 1736, élu Abbé 29 Novembre 1773.
- SCHUSSENRIED. *Prémontré*. Joseph, né 17 Février 1734, élu Abbé 9 Septembre 1775.
- WETTENHAUSEN. *Saint-Augustin*. Ambroise, né 19 Août 1714, élu Prévôt 29 Juillet 1776.
- ZUYFALDEN. *Saint-Benoît*. Nicolas Schmidler, né 19 Janvier 1713, élu Abbé 29 Juillet 1765.
- GENGENBACH. *Saint-Benoît*. Jacques Frautwein, né en 1729, élu Abbé en 1760.
- NERESHERIN. *Saint-Benoît*. Benoît-Marie de Erbca-plan, né 15 Juin 1720, élu Abbé 3 Juin 1755.

### PRINCESSES-ABBESES

- LINDAU. Marie-Josèphe-Agathe Baronne d'Ulm, née 5 Août 1712, élue 8 Octobre 1771.
- BUCHAU AU LAC DE PLUMES. Marie-Maximilienne Baronne de Stadian, née 22 Juillet 1736, élue 18 Janvier 1775.
- HEGGBACH. *De l'Ordre de Saint Bernard*. Marie-Julie, née 19 Janvier 1727, élue Abbelle 3 Décembre 1773.
- GUTHENZELL. *Saint-Bernard*. Marie-Justine Baronne d'Erolzheim, née 28 Février 1746, élue 27 Avril 1776.
- ROTHENMUNSTER. *Saint-Bernard*. Marie-Barbe, née 8 Février 1721, élue 29 Décembre 1777.
- BAINDT. *Saint-Benoît*. Marie Bernhard, née 23 Septembre 1728, élue 15 Février 1768.

COLLEGE DES PRELATS DU RHIN.

KAISERSHEIM. Célestin Angelspurger, né 2 Novembre 1726, élu Abbé 26 Janvier 1771. (*Cette Abbaye est réunie au Cercle du Rhin depuis 1757.*)

ODENHEIM EN BRUCHSAL. Le Baron de Hutten, Prévôt, élu Prévôt de Bamberg en 1777.

WERDEN & HELMSTEDT. *Saint-Benoît.* Jean de Hellersberg, élu Abbé 19 Décembre 1774, consacré 5 Février 1753.

AUGSBOURG DANS LES CHAPITRES DE SAINT-ULRIC ET DE SAINT-AFRE. *Saint-Benoît.* Joseph-Marie Langmantel de Weltheim, né 1 Février 1710, élu Abbé 2 Avril 1753.

ISNI A SAINT-GEORGES. *Saint-Benoît.* Alphonse Pfandler, né 9 Août 1727, élu Abbé 6 Juin 1777.

SAINTE-CORNEILLE DE MUNSTER. *Saint-Benoît.* Matthieu-Louis Baron de Piettenberg, né 2 Février 1727, élu Abbé 23 Octobre 1764.

A B B E S S E S.

ESSEN. Marie-Cunegonde, Princesse Royale de Pologne, Duchesse de Saxe, née 10 Novembre 1740, élue Abbesse 16 Juillet 1776.

QUEDLINBOURG. Anne-Amélie, Princesse de Prusse, née 9 Novembre 1723, élue 16 Juillet 1755. Elle a pour Coadjutrice Sophie-Albertine, Princesse de Suede, née 8 Octobre 1753, élue 20 Septemb. 1767.

HERFORDEN. Charlotte-Léopolde Louise, Princesse de Prusse, née 18 Août 1745, élue 13 Octobre 1764. Elle a pour Coadjutrice la Princesse de Hesse-Cassel, Chrétienne-Charlotte, née 11 Février 1725, élue 11 Novembre 1779.

- RATISBONNE A NIDERMUNSTER. Marie - Elisabeth, Baronne de Speth, élue 30 Janvier 1769.
- OBERMUNSTER. Marie-Josèphe Baronne de Neuenstem, née 10 Juillet 1739, élue 21 Novembre 1775.
- GONDERSHEIM. La Duchesse Auguste-Dorothée de Brunswick-Lunebourg, née 2 Octobre 1749, élue 3 Août 1778.
- BOURTSCHIED. Anne-Françoise Baronne de Avans, élue 15 Décembre 1775.
- THORN. Marie-Cunegonde, Princesse de Pologne & de Saxe, née 10 Novembre 1740, élue 16 Juillet 1776.

## P R I N C E S L A Ï C S.

- AUTRICHE. L'Archiduc Joseph II, Empereur. (*Voyez l'Empire.*)
- PALATIN. I. *De la ligne Electorale.* Charles-Théodore. (*Voyez la Maison de l'Electeur.*)
- II. *De la ligne des Deux-Ponts & Birkenfeld.* Le Duc des Deux-Ponts Charles II, né 29 Octobre 1746, succede 5 Novembre 1775, marié 12 Février 1774 à Marie-Amélie, Princesse aînée de Saxe, née 26 Septembre 1757: de ce mariage est issu Charles-Auguste-Frédéric, né 2 Mars 1776.
- SAXE. *De la ligne Electorale ou Albertine.* Frédéric-Auguste de Saxe. (*Voyez la Maison Electorale.*)
- De la ligne Ernestine.* I. Charles-Auguste Duc de Saxe-Weimar, né 3 Septembre 1757, succede à son pere 28 Mai 1758 étant mineur, & comme majeur 3 Septembre 1775, marié 3 Octobre 1775 à Louise, Princesse cadette du Landgrave de Hesse-Darmstadt, née 30 Janvier 1757: de ce mariage est issue Louise-Auguste-Amélie, née 6 Février 1779.
- II. Ernest Duc de Saxe-Gotha, né 30 Janvier 1745, succede 10 Mars 1769, marié à Marie-Charlotte-Amélie, Princesse de Saxe-Meinungen, 21 Mars

1769 : de ce mariage font illus Emile-Léopold-Auguste, né 25 Novembre 1772, & Frédéric, né 28 Novembre 1774.

III. Charles Duc de Saxe-Cobourg-Meinungen, né 19 Novembre 1754, succede 19 Novembre 1775, marié à Louise Princesse de Stolberg, née 13 Décembre 1764.

IV. Le Duc Frédéric de Saxe-Hildbourghausen, né 29 Avril 1763, succede en 1780.

V. Le Duc de Saxe-Cobourg-Saalfeld, Ernest-Frédéric, né 8 Mars 1724, succede 16 Septembre 1764, marié à Sophie-Antoinette Princesse de Brunswick-Lunebourg, dont il a eu François-Frédéric Prince héréditaire, né 13 Juillet 1750, marié en secondes noces à Auguste-Charlotte-Sophie Comtesse de Reust, 3 Juillet 1777.

BRANDEBOURG. Le Marquis Alexandre d'Anspach-Bayreuth en Franconie, né 24 Février 1736, succede 3 Août 1757, marié à Frédérique-Charlotte Princesse de Saxe-Cobourg-Saalfeld : ce Prince est sans enfans.

BRUNSWICK-LUNEBOURG. I. *De la ligne Electorale.* Georges III, Roi de la Grande-Bretagne. (*Voyez l'Angleterre.*)

*De la ligne Ducale*, ou Brunswick-Wolffenbittel. Charles-Guillaume, né 9 Octobre 1735, succede à son pere 26 Mars 1780, marié à Auguste, Princesse de la Grande-Bretagne, 16 Janvier 1764 ; de ce mariage font illus la Princesse Auguste-Charlotte, épouse du Prince de Wirtemberg, & Charles-Georges, Prince héréditaire, né en 1776.

WIRTEMBERG. Charles-Eugene Duc de Wirtemberg-Stutgard, né 11 Fév. 1728, succede en 1737 étant encore mineur, & en 1737 comme majeur. Les freres de ce Prince sont Louis-Eugene-Jean, né 6 Janvier 1731. Frédéric-Eugene, né 21 Janvier 1732.

II. *De la ligne d'Oels en Silésie.* Charles-Chrétien Erd-

mann, né 25 Octobre 1716, succede 15 Octobre 1744 à son oncle, & succede à Charles dernier Duc de Bernstadt en Silésie, 20 Décembre 1764, marié à Marie-Sophie Comtesse de Solms-Lauberg.

**HESSE. I. De la ligne de Cassel.** Le Landgrave Frédéric II, né 14 Août 1720, se fait Catholique en 1749, à condition de ne rien changer à l'égard des choses ecclésiastiques & civiles dans ses Etats; succede 31 Janvier 1760, marié à Marie Princesse de la Grande-Bretagne, 15 Mars 1733, & en secondes nocces à Philippine-Auguste-Amélie, Princesse de Brandebourg-Suede, 10 Janvier 1773. Le Prince héréditaire Guillaume, Comte de Hanan-Munzenberg, est né de la première femme 3 Juin 1743. Ce Prince est marié à Guilhelmine-Charlotte Princesse de Danemark, née 10 Juillet 1747.

**II.** Le Landgrave Charles-Emmanuel de Hesse-Rheinfels-Rothembourg, né 5 Juin 1746, succede 30 Décembre 1778, marié à la Princesse de Lichtenstem Marie-Leopolde, 1 Septembre 1771: elle a eu Victor Amédée, né 2 Septembre 1779.

*De la ligne de Hesse-Darmstadt.* **I.** Le Landgrave Louis, né 15 Décembre 1719, succede 17 Octobre 1768 au Comté de Lichtenberg.

Louis, Prince héréditaire, son fils, né 14 Juin 1753.

**II. Hesse-Hombourg.** Frédéric-Louis-Guillaume-Chrétien, né 30 Juin 1748, succede 7 Février 1751 étant mineur, 30 Juin 1765 comme majeur, marié à Charlotte Princesse de Hesse-Darmstadt, 27 Septemb. 1763.

Le Prince héréditaire est Frédéric-Louis, né 3 Octobre 1769.

**BADEN.** Le Marquis Charles-Frédéric de Baden-Durlach, né 22 Novembre 1728, succede 12 Mai 1738, & au Marquisat de Baden-Baden 21 Octobre 1771, après l'extinction de cette Branche; marié à Charlotte-Louise, Princesse de Hesse-Darmstadt.

Le Prince héréditaire est Charles-Louis, né 14 Février 1755.

**MECKLENBOURG. I. De la ligne de Schwerin.** Frédéric Duc de Mecklenbourg-Schwerin, né 9 Novembre 1717, succede 30 Mai 1756, marié à Louise Princesse de Wirtemberg-Stutgard. Ce Prince est sans enfans.

**II. De la ligne de Strelitz.** Le Duc Adolphe-Frédéric II, né 5 Mai 1738, succede à son oncle 11 Décembre étant mineur, & 4 Avril comme majeur.

**HOLSTEIN. I. La ligne Royale. 1<sup>o</sup>.** La ligne d'Auguste. Le Duc Frédéric-Christian, né 6 Avril 1721, succede 10 Janvier 1754, marié à feu Charlotte-Amélie-Guillielmine de Holstein : de ce mariage sont illus quatre enfans.

**II. De la ligne de Beck.** Le Duc Frédéric-Charles-Louis, né 30 Août 1757, succede en 1775, marié à Amélie Comtesse de Schliben 9 Mars 1780.

**II. De la ligne de Gottorp.** Le Duc Paul Pétrowitsch, Grand-Duc de Russie. (*Voyez Russie.*)

*La ligne Episcopale.* Le Duc Frédéric-Auguste d'Entin ou Holstein-Oldenbourg, Eveque de Lubeck, marié à Ulrique-Frédérique-Guillielmine, Princesse de Hesse-Cassel, 21 Novembre 1752. (*Voyez Lubeck.*)

**ANHALT. La ligne de Dessau.** Le Prince Léopold-Frédéric-François, né 10 Août 1740, succede comme mineur 16 Décembre 1751, comme majeur en 1752, marié à Louise-Henriette-Guillielmine, Princesse de Prusse ; de ce mariage est illu le Prince héréditaire Frédéric, né 27 Décembre 1769.

**II. De la ligne de Bernbourg.** Le Prince Frédéric-Albert, né 15 Août 1735, succede 18 Mai 1765.

**III. De la ligne de Coethen.** Le Prince Charles-Georges de Lebrucht, né 15 Août 1730, succede 6 Août 1755, marié à Charlotte-Frédérique, Princesse de Holstein-Gluckbourg.

Le Prince héréditaire est Auguste-Chrétien-Frédéric, né 18 Novembre 1769.

**IV. De la ligne de Zerbst.** Le Prince Frédéric-Auguste,

né 8 Août 1734, succede 16 Mai tant mineur, & comme majeur 2 Juillet 1751; marié a Charlotte-Sophie, Princesse cadette de Hesse-Cassel.

**AREMBERG.** *De la ligne d'Artemberg.* Le Duc Louis-Engelbert, né 3 Août 1750, succede 17 Août 1778, Chambellan Impérial. Les autres Ducs de la ligne des Princes de Ligne, n'ont pas voix a la Diète.

**HOHENZOLLERN. I.** *De la ligne Heching.* Le Prince Joseph-Guillaume, né 12 Octobre 1717, succede à son oncle 4 Juin 1750, Chambellan héréditaire de l'Empire; marié a feue Marie-Thérèse, Princesse de Cordona; & en secondes noces a Marie-Thérèse, Comtesse de Truchse-Zeil.

**II.** *De la ligne de Sigmaringen.* Le Prince Charles-Frédéric, né 9 Janvier 1724, succede 8 Décembre 1769, Chambellan héréditaire de l'Empire; marié a Jeanne-Josephine, Comtesse de Hohenzollern-Berg, 24 Février 1749.

Le Prince héréditaire est Antoine-Aloïse, né 20 Juin 1762.

**LOBKOWIZ** Le Prince Ferdinand-Philippe-Joseph, né 27 Octobre 1724, succede 22 Janvier 1739, investi à Berlin 9 Janvier 1749, Chambellan Impérial actuel, marié a Gabrielle Marie, Princesse de Carignan.

Le Prince héréditaire François-Joseph-Maximilien, né 17 Décembre 1772.

**SALM I.** *De la ligne de Salm-Salm.* Le Prince Constantin-Alexandre-Joseph-Jean-Népom., né 22 Novembre 1762, succede 29 Juillet 1778, étant mineur.

**II.** *De Salm-Kirbourg.* Le Prince Frédéric-Jean Otton-François-Chrétien-Philippe, né 13 Mai 1745, succede 7 Juin 1779, Prince de Hornes, Grand Veneur de l'Empire dans le Cercle de Bourgogne, Grand d'Espagne; marié a Jeanne-Françoise-Fidèle-Antoinette, Princesse de Hohenzollern Sigmaringen, 18 Novembre 1781.

**DIETRICHSTEIN** *De la ligne de Nicolsbourg.* Le Prince Maximilien-Philippe-François-Xavier, né 28 Avril



1702, succede en 1738. Ce Prince a pour fils Jean-Charles, Comte de Dietrichstein & Proskau; marié à Marie-Chrétienne, Comtesse de Thun & Teschen.

**NASSAU. I. Nassau Saarbruk.** Le Prince Louis, né 3 Janvier 1745, succede 24 Juillet 1768.

*Ulfingen.* Charles-Guillaume, né 9 Novembre 1735, succede en 1735; marié à Charlotte Félicité, Comtesse de Heidesheim, le 16 Avril 1760.

**II. Nassau-Weilbourg.** Le Prince Charles, né 16 Juin 1735, succede 9 Novembre 1753, & comme majeur en 1774; marié à Charlotte, Princesse de Nassau-Orange.

Le Prince héréditaire est Frédéric-Guillaume, né 25 Octobre 1768.

**III. Nassau-Dieÿ ou Orange.** Le Prince Guillaume, né 8 Mars 1748, succede 22 Octobre 1751, marié à Frédérique-Sophie, Princesse de Prulle. (*Ce Prince a deux voix à la Diète de Ratisbonne.*)

**AUERSPERG.** Le Prince Henri, né 24 Juin 1697, Duc de Munsterberg & Frankenstein, succede en 1713; marié en premières noces à Dominique-Madeleine, Princesse de Lichtenstein; remarié à Marie-Antoinette, Princesse de Trautson.

**FURSTENBERG. De la ligne de Stulingen.** Le Prince Joseph Venzel, né 21 Mars 1728, succede 19 Avril 1762, marié à Marie-Joséphé, Comtesse de Truchses-Feidberg.

Le Prince héréditaire est Joseph-Marie-Benoît, né 9 Janvier 1758, marié à Antoinette, Princesse de Hohenzollern-Hechingen. (*Par un privilege particulier à cette Maison, sa Principauté est héréditaire aux enfans mâles & femelles.*)

**SCHWARZENBERG.** Le Prince Joseph-Adam-Néron uen., né 11 Decembre 1722, succede 10 Juin 1732, marié à Marie-Thérèse, Princesse de Lichtenstein.

**LICHTENSTEIN.** Le Prince Aloïse-Joséph, né 14 Mai 1759, succede 18 Août 1781.

**THURN & TAXIS.** Le Prince Charles-Anselme, Général héréditaire & Grand-Maitre de Postes de l'Empire, en Bourgogne & dans les Pays-bas, Commissaire à la Diète de l'Empire, né 12 Juin 1733, succède 17 Mars 1773, marié à Auguste-Elisabeth, Princesse de Wirtemberg-Stuttgart.

Le Prince héréditaire est Charles-Alexandre, né 22 Février 1770.

**SCHWARZBOURG. I. De la ligne de Sonderhausen.** Le Prince Chrétien Gauthier, né 24 Juin 1736, succède en 1758, investi à Vienne 28 Mars 1770.

**II. De Rodolphstadt.** Le Prince Louis-Gauthier, né 22 Octobre 1708, succède 10 Juillet 1767, investi à Vienne en 1770.

Le Prince hérit. est Fréd.-Charl., né 7 Juin 1735.

**PICCOLOMINI.** Le Prince Joseph-Jean, né 7 Août 1749 Prince de Valle, succède à son pere 18 Avril 1765, marié à Marie-Chrétienne, fille du Prince de Rusio di Palazzolo. (*Ce Prince est sans enfans.*)

**WALDEK.** Le Prince Frédéric, né 29 Octobre 1764, succède 29 Août 1763, marié à Chrétienne, Princesse de Deux-Ponts.

**DETTINGEN. I. De la ligne Spielberg.** Le Prince Jean-Aloïse, né 16 Avril 1758, succède 14 Février 1780.

**II. De la ligne de Wallerstein.** Le Prince Ernest-Ped-Thad., né 3 Août 1748, succède 14 Avril 1766.

**LAMBERG.** Le Prince Jean-Frédéric-Joseph-Népomucène, né 24 Février 1737, succède 23 Août 1759; marié à Marie-Anne, Princesse de Trautson; famille éteinte aujourd'hui.

**WERTHEIM ou LOWENSTEIN - WERTHEIM.** Le Prince Charles-Thomas, né 7 Mars 1714, succède en 1735.

**STOLLBERG.** Le Prince Charles-Henri, né 24 Octobre 1761, succède 28 Septembre 1767.

**SOLMS.** Le Prince Ferdinand-Guillaume-Ernest, né 8 Février 1721, succède 24 Février 1761.

**YSENBOURG.** Le Prince Wolfgang Ernest II, né 7 Nov. 1735, succede, étant mineur, en 1754, & maj. en 1759.

Le Prince héréditaire est Charles-Frédéric-Louis-Maurice, né 29 Juin 1766.

**HOHENLOE.** *De la ligne Evangelique.* I. Le Prince Louis-Frédéric-Charles, né 23 Mai 1723, succede 24 Août 1765, marié à Sophie-Amélie-Charlotte, Princesse de Saxe-Houbourghausen, née 22 Janv. 1749.

II. Le Prince de *Langembourg*, Chrétien-Albert-Louis, né 27 Mars 1726, succede 16 Janvier 1765, marié à Charlotte Princesse de Stolberg, 13 Mai 1761.

III. Le Prince d'*Ingelfingen*, Henri-Auguste, né 11 Juillet 1715, succede en 1743; reçu Prince de l'Empire en 1764; Lieutenant Feld-Maréchal de l'Empire, marié à Guillemine-Eléonore, fille du Prince de Hohenloe Louis-Frédéric.

IV. Le Prince de *Kirchberg*, Chrétien Frédéric-Charles, né 19 Octobre 1729, succede 17 Mai 1767, remarié à Philippine-Sophie-Ernestine, 9 Septembre 1778.

*De la ligne Catholique* I. Le Prince Louis de *Bartenstein*, né 19 Février 1751, succede 1 Mars 1763, marié à Josephine-Frédérique-Polixene, Comtesse de Limpour-Styrum, 28 Octobre 1738.

II. Le Prince de *Schillingsfurst*, Charles-Albert, né 22 Septembre 1719, succede en 1733, remarié à Marie-Joséphe, Princesse de Salm-Salm.

Le Prince héréditaire, issu du premier mariage, est Charles-Albert, né 21 Février 1742.

**KINSKI.** Le Prince François Uldaric, né 23 Juillet 1726, succede 23 Septembre 1752, marié à Marie-Sidonie, Comtesse de Hohenzollern, 14 Août 1749.

**HAZFELD.** Le Prince Frédéric Charles-François-Cajétan, né 7 Août 1773, succede 5 Novembre 1779.

**COLLOREDO.** Le Prince Rodolphe-Joseph, né 6 Juillet 1706, élevé à la dignité de Prince de l'Empire par François I, marié à Marie-Gabrielle-Françoise, Comtesse de Starhemberg.

**KHEVENHULLER.** Le Prince Sigismond-Frédéric , né 2 Février 1732 , succede à son pere en qualité de Prince de l'Empire , 18 Avril 1776 ; marié à Marie-Amélie , Princesse de Lichtenstein.

**KAUNITZ RIETBERG.** Le Prince Vincelas-Antoine , né 2 Février 1711 , élevé à la dignité de Prince de l'Empire par l'Empereur François I.

**STARHEMBERG.** Le Prince Georges-Adam , né 10 Août 1724 , promu à la dignité de Prince de l'Empire par Joseph II , remarié à Marie-Françoise , Princesse de Salm-Salm , 14 Février 1761.

**ALDRINGEN.** Le Prince François-Vincelas , né 8 Mars 1706 , élevé à dignité de Prince l'Empire par Joseph II , 2 Février 1767 ; marié à Marie-Joséph , Princesse de Hohenzollern-Hechingen , 20 Juin 1728.

**PAAR.** Le Prince Jean-Vincelas , né 7 Août 1719 , créé Prince de l'Empire par Joseph II.

**REUS EN GREITZ.** Le Prince Henri II , né 18 Mars 1722 , créé Prince de l'Empire en 1778 , remarié à Chrétienne-Alexandrine-Catherine , Comtesse de Lemingen , 25 Octobre 1770.

**DACHSBOURG ou LEININGEN-DACHSBOURG.** Le Prince Charles-Frédéric-Guillaume , né 14 Avril 1724 , succede 28 Octobre 1756 , promu à la dignité de Prince de l'Empire 3 Juillet 1779.

### COMTES DE L'EMPIRE.

Les Comtes de l'Empire sont distribués en 4 Colleges ; savoir , ceux de *Bélaravie* , de *Souabe* , de *Franconie* , & de *Westphalie*. Ils donnent leurs 4 voix alternativement avec les Colleges des Princes , Abbés & Abbeïes.

#### COLLEGE DE WÉTÉRAVIE.

, Les Comtes d'Ysenbourg , les Comtes de Leinin-

gen, les Comtes d'Ortenbourg, les Comtes de Reuffen, les Comtes de Sain & Witgenstein, les Comtes de Schönbourg, les Comtes de Solms, les Comtes de Stolberg, les Comtes de Grumpach & de Stein.

COLLEGE DE SOUABE.

Les Comtes de Colloredo, les Comtes Fugger, les Comtes de Harrach, les Comtes de Khevenhüller à Aichelberg, les Comtes de Königseck, les Comtes de Kuffstein, les Comtes de Zeven & Hohengeroldsegg, les Comtes de Montfort, les Comtes de Neiperg, les Comtes d'Oetingen, les Comtes de Stadian, les Comtes de Sternberg, les Comtes d'Abensperg, les Comtes de Trautmannsdorf & Weinsberg, les Comtes de Waldbourg, qui sont S<sup>n</sup>échaux héréditaires de l'Empire, & les Comtes de Waldstein.

COLLEGE DE FRANCONIE.

Les Comtes de Castell, les Comtes<sup>de</sup> Erbach, les Comtes de Giech, les Comtes de Greveniz, les Comtes de Loewenstein, les Comtes de Noitz & Rhineck, les Comtes de Puckler, les Comtes de Rosenberg, les Comtes de Schoenborn, les Comtes de Stahrenberg, les Comtes de Windischgraz, les Comtes de Wourmbrand.

COLLEGE DE WESTPHALIE.

Les Comtes de Bentheim, les Comtes de Kaunitz, les Comtes de Kirchberg, les Comtes de Limpourg-Styrum, les Comtes de Lippe, les Comtes de Mark, les Comtes de Metternich, les Comtes de Nesselrad, les Comtes d'Ostern, les Comtes de Piaten à Hallermunde, les Comtes de Pleitenberg, les Comtes de Quadt & Wickradt, les Comtes d'Aspremont-Linden & Reckheim, les Comtes de Sam, les Comtes de Schaesberg, les Comtes de Sinzendorf, les Comtes de Toring, & les Comtes de Wied.

---

## ARTICLE VI.

### ORDRES DE CHEVALERIE, ÉTABLIS EN EUROPE.

---

#### 1099. ORDRE DE MALTHE.

##### TABLEAU DE SA NAISSANCE ET DE SES RÉVOLUTIONS.

**L'**ORDRE de Malthe est non-seulement le plus ancien des Ordres de Chevalerie reçus en Europe, mais il est encore le plus distingué, le plus riche & le plus éminent. Nous avons placé, à l'Article des Républiques, l'Isle où les Chevaliers sont fixés, depuis environ deux cents quarante ans. Nous avons fait le tableau de son gouvernement, de sa législation, de ses forces & de sa population. Ici, nous ne considérons l'Ordre de Malthe que sous le seul point de vue de Chevalerie, & en égard à son institution primitive.

Peu de tems avant le voyage que fit Godefroi de Bouillon en Palestine, des Marchands Napolitains, originaires de la ville de Melphi, & qui négociaient au Levant, eurent permission du Calife d'Egypte, de bâtir à Jérusalem une maison pour eux & pour ceux de leur nation qui viendraient en pèlerinage dans la Palestine. Quelque tems après, ils bâtirent encore deux Eglises, sous le nom de la Sainte-Vierge & de Sainte-Magdeleine, l'une pour les hommes, & l'autre pour les femmes, & ils y reçurent les Pèlerins avec autant de zèle que de charité. Ce dessein donna lieu à quelques autres de se consacrer aux memes exercices, & à fonder une Eglise en l'honneur de Saint-Jean, avec un Hôpital, où l'on avoit soin de traiter les malades, & de recevoir ceux qui allaient visiter la Palestine. Le B. Ge-

rard , que quelques-uns nomment *Tung*, natif de Martigues , Ville de Provence , était Directeur de cet Hôpital , lorsqu'en 1099 , les Chrétiens , conduits par le même Godefroi de Bouillon , prirent Jérusalem. La réputation dont jouissait ce Seigneur , fut causée que les Rois de Jérusalem travaillèrent avec soin à établir ceux qui s'étaient dévoués , sous lui , à de si bonnes œuvres : on les nomma *Hospitaliers*. On leur donna des habits noirs avec une croix à 8 pointes ou pattée ; & on leur fit faire les trois vœux de la Religion , auxquels on en ajouta un quatrième , par lequel ils s'engageaient de recevoir , de traiter & défendre les Pèlerins. La fondation est de l'an 1104 , sous le regne de Baudouin I. L'assistance qu'ils rendaient à ces Pèlerins , leur fit prendre soin de leurs voyages & de la liberté des chemins. Pour empêcher les courses des Sarrasins , il fallut prendre les armes & devenir hommes de guerre. Cet emploi attira quantité de Noblesse , & changea les Hospitaliers en Chevaliers. Leur but a toujours été , depuis cette époque , de faire une guerre irréconciliable aux ennemis de la Religion Chrétienne. Gérard leur donna des Statuts , & eut Raymond Dupuy pour successeur vers l'an 1118. La ruine des affaires des Chrétiens au Levant , obligea les Hospitaliers de sortir de Jérusalem , après la prise de cette Ville. Ils se retirèrent à Margat , puis à Acre qu'ils défendirent vaillamment l'an 1290. Ils suivirent Jean de Lusignan , qui leur donna , dans son Royaume de Chypre , Lemillon , où ils demeurèrent jusqu'en 1310. Cette même année ils prirent Rhodes , le jour de l'Assomption , sous la conduite de leur Grand-Maître , Fouques de Villaret , Français de nation. L'année suivante , ils la défendirent contre une armée de Sarrasins , avec le secours d'Amé IV , Comte de Savoie. On dit que c'est de lui que ses successeurs ont pris pour devise ces quatre lettres F. E. R. T. qui signifient : *fortitudo ejus rhodum tenuit*. Les Hospitaliers tirèrent de là le nom de Chevaliers de Rhodes. Mahomet II assiégea inutilement cette Ile l'an 1480. Le Grand-Maître Pierre d'Aubusson la défendit courageusement pendant un siége

de trois mois. Soliman, plus heureux, la prit l'an 1522, après une généreuse défense. Le Grand-Maître Philippe de Villiers-Isle-Adam, qui avait acquis beaucoup de réputation dans cette défense, ayant fait voile avec les Chevaliers & quatre mille habitans, tant de cette Isle que des autres qui en dépendaient, se retira en Candie, où il passa l'hiver. De là il alla en Sicile, & trois mois après à Rome. Le Pape Adrien VI l'accueillit très bien, & donna à l'Ordre la ville de Viterbe pour retraite. Six ans après, en 1530, les Chevaliers s'établirent dans l'Isle de Malthe, dont ils portent le nom. L'Empereur Charles V la leur accorda, pour mettre son Royaume de Sicile à couvert des incursions des Turcs; & ils l'accepterent du consentement des autres Princes Chrétiens, dans les terres desquels leur Ordre avait des possessions.

#### ÉTAT ACTUEL DE L'ORDRE DE MALTHE.

L'Ordre de Malthe comprend trois états : le premier est celui des Chevaliers ; le second celui des Chapelains ; & le troisième celui des Servans-d'Armes. Il y a des Prêtres d'obédience qui desservent dans les Eglises ; des Freres Servans-d'office, ou demi Croix ; mais ces derniers ne sont pas proprement du Corps de l'Ordre. Cette distribution fut faite en 1130, par le Grand-Maître Raimond Dupuy.

Les Chevaliers doivent être nobles de quatre races du côté paternel & maternel. Les Chapelains ou Prêtres conventuels sont nobles, ou du moins de famille considérable. Les dignités ecclésiastiques, comme l'Évêché de Malthe, le Prieuré de l'Eglise de Saint-Jean, & quelques autres Prieurés de l'Ordre, leur sont affectés. Les Servans-d'Armes sont nobles, ou du moins issus d'une famille distinguée.

Cet Ordre est distribué en sept Nations, appelées *Langues*, & qui sont celles de Provence, d'Auvergne, de France, d'Italie, d'Arragon, d'Allemagne, & de Castille. Chacune de ces Langues a un Chef que l'on nomme *Pilier*. Celui de la langue de Provence occupe  
la



la Charge de Grand-Commandeur. Le Pilier de la Langue d'Auvergne est Grand-Maréchal ; celui de France est Grand-Hospitalier. Le Chef de la Langue d'Italie a la Charge d'Amiral ; la Langue d'Arragon a pour Pilier le Grand-Conservateur , celle d'Allemagne le Grand-Bailli , & celle de Castille le Grand-Chancelier.

Chaque Langue a plusieurs Grands-Prieurés. Dans la Langue de France sont ceux de France , d'Aquitaine , & de Champagne ; dans la Langue de Provence , ceux de Saint-Gilles & de Toulouse ; dans celle d'Auvergne , le Grand-Prieuré d'Auvergne.

Chaque Langue a aussi des Baillis capitulaires : ces Officiers sont ainsi nommés du droit qu'ils ont de prendre séance après les Grands-Prieurs dans les Chapitres Provinciaux. La Langue de France a deux Bailliages , dont les titulaires sont le Bailli de la Morée ou Commandeur de Saint-Jean-de-Latran , à Paris ; & le Grand-Trésorier ou Commandeur de Saint-Jean-en-l'Isle , près Corbeil.

La Langue de Provence a le Bailliage de Manosque ; celle d'Auvergne , le Bailliage de Lyon. Chaque Grand-Prieuré a un nombre de Commanderies , dont les unes sont destinées aux Chevaliers , & les autres indifféremment aux Chapelains & aux Servans-d'Armes. Dans le Grand-Prieuré de France , il y a 36 Commanderies pour les Chevaliers , & 10 pour les Servans-d'Armes & les Chapelains. Le Grand-Maître peut aussi disposer de plusieurs Commanderies magistrales , en faveur de qui il lui plaît.

L'habit ordinaire du Grand-Maître est une espee de soutane de drap , ouverte par le devant & liée d'une ceinture , d'où pend une grosse bourse , symbole de la charité qu'il doit exercer envers les pauvres. Par-dessus ce vêtement il porte une espee de robe de velours , au lieu de laquelle il prend un manteau à bec fort long quand il va à l'Eglise dans les jours solennels. Sur la partie gauche de l'estomac est une croix de toile blanche à 8 pointes , semblable à celle que portent ceux de l'Ordre.

Tous les Chevaliers & Freres-Servans sont obligés ; aussi-tôt qu'ils ont fait leurs vœux , de porter sur le côté gauche de leur manteau une croix octogone de toile blanche cirée ; & la croix d'or que la plupart d'entr'eux portent en France & ailleurs , n'est que le fruit du relâchement que la succession des siècles a apporté dans l'Ordre. Lorsque les Chevaliers, tant Novices que Profets, vont combattre contre les Infideles, ils portent sur leur habit une soubreveſte rouge, en forme de dalmatique, ornée par-devant & par derriere d'une grande Croix blanche ſans pointe, qui déligne les armes de la Religion.

*Tableau chronologique des Grands-Mâtres de l'Ordre.*

| <i>Années de leur<br/>à l'illuſtr.</i> | <i>Durée de leur<br/>regne.</i> | <i>Années de leur<br/>inſtallation.</i> | <i>Durée de leur<br/>regne.</i> |
|--|---------------------------------|---|---------------------------------|
| 1099 Le B. Gerard,                     | 19 ans.                         | 1251 Guillaume de                       |                                 |
| 1118 Raimond Dupui,                    | 32.                             | Châteauneuf,                            | 9 ans.                          |
| 1160 Auger de Balden,                  | 3.                              | 1260 Hugues de Re-                      |                                 |
| 1163 Arnaud de Comps,                  | 4.                              | vel,                                    | 18                              |
| 1167 Gilbert Affailli,                 | 2.                              | 1278 Nicolas de Lorgu,                  | 10                              |
| 1169 Gaſton ou Gaſte,                  | 4mois.                          | 1288 Jean de Villiers,                  | 6                               |
| 1169 Joubert,                          | 10 ans.                         | 1294 Eudes de Pins,                     | 2                               |
| 1179 Roger de Mou-                     |                                 | 1296 Guillaume de                       |                                 |
| lins,                                  | 8                               | Villaret,                               | 12                              |
| 1187 Garnier de Syrie,                 | 10mois.                         | 1308 Foulques de Vil-                   |                                 |
| 1188 Ermangard d'Aps,                  | 4 ans.                          | laret,                                  | 12                              |
| 1192 Geoffroi de Duif-                 |                                 | 1310 <i>Etabliſſement</i>               |                                 |
| ſon,                                   | 2                               | <i>de l'Ordre à</i>                     |                                 |
| 1194 Alphonſe de Por-                  |                                 | <i>Rhodes.</i>                          |                                 |
| tugal, abdiqne                         |                                 | 1317 Maurice de Pa-                     |                                 |
| après quelques                         |                                 | gnac,                                   | 6                               |
| mois de gou-                           |                                 | 1323 Leon de Ville-                     |                                 |
| vernement.                             |                                 | neuve,                                  | 23                              |
| 1194 Geoffroi de Rat,                  | 12                              | 1346 Dieu-donné de                      |                                 |
| 1202 Guvin de Montai-                  |                                 | Gozon,                                  | 7                               |
| gu,                                    | 24                              | 1353 Pierre de Cornil-                  |                                 |
| 1230 Gerin,                            | 14                              | lan,                                    | 2                               |
| 1244 Bertrand de                       |                                 | 1355 Roger de Pins,                     | 10                              |
| Comps,                                 | 4                               | 1385 Raimond Béren-                     |                                 |
| 1248 Pierre de Ville-                  |                                 | ger,                                    | 8                               |
| bride,                                 | 3                               | 1386 Robert de Juliers,                 | 3                               |

| <i>Année de leur<br/>installation.</i> | <i>Age de leur<br/>installation.</i>            | <i>Age de leur<br/>mort.</i> | <i>Année de leur<br/>mort.</i>        |                                      |         |
|--|---|------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------------|---------|
| 1376                                   | J. Ferdinand de Heredia ,                       | 20 ans.                      | 1582 Hugues de Loubens de Verdables , |                                      |         |
| 1396                                   | Philibert de Nail-lac ,                         | 25                           | 1595                                  | Martin Garcias ,                     | 6       |
| 1421                                   | Antoine Fluviani ,                              | 10                           | 1601                                  | Adolphe de Vignai-lour ,             | 21      |
| 1457                                   | Jean de Lastic ,                                | 17                           | 1622                                  | Alouio Mendés Vasconellos ,          | 7 mois. |
| 1454                                   | Jacques de Milli ,                              | 17                           | 1623                                  | Ant. de Paule ,                      | 13 ans. |
| 1461                                   | Pierre Raimond Zacoſta ,                        | 7                            | 1636                                  | Jean-Paul Lafce-ris ,                | 21      |
| 1467                                   | Baptiſte Urſin ,                                | 9                            | 1657                                  | Martin de Redin ,                    | 3       |
| 1476                                   | Pierre d'Auſuſon ,                              | 27                           | 1660                                  | Anet de Chermont de Clattes-Gefſan , | 3 mois. |
| 1503                                   | Emeri d'Amboiſe ,                               | 9                            | 1663                                  | Raphaël Cotoner ,                    | 17 ans. |
| 1512                                   | Gui de Blanche-fort ,                           | 1                            | 1680                                  | Gregorio Caraffe ,                   | 11      |
| 1513                                   | Fabrice de Car-ret ,                            | 8                            | 1691                                  | Adrien de Vigna-court ,              | 6       |
| 1521                                   | Phil. de Villers de l'Iſle-Adam ,               | 8                            | 1697                                  | Raimond de Per-rellos de Roca-fuld , | 22 ans. |
| 1522                                   | <i>L'Ordre eſt chaffé de l'Iſle de Rhoades.</i> |                              | 1720                                  | Antoine Zondo-dari ,                 | 2       |
| 1530                                   | <i>Charles V leur cede l'Iſle de Malthe.</i>    |                              | 1722                                  | Antoine Manoel de Vithena ,          | 14      |
| 1534                                   | Perrin Dupont ,                                 | 22 jours.                    | 1736                                  | Raimond Def-puig ,                   | 5       |
| 1534                                   | Didier de S. Jaille ,                           | 2 ans.                       | 1741                                  | Emmanuel Pinto ,                     | 32      |
| 1536                                   | Jean de Homedez ,                               | 17                           | 1773                                  | Ximenés ,                            | 2       |
| 1553                                   | Claude de la San-gle ,                          | 4                            | 1775                                  | EMMANUEL DE ROHAN.                   |         |
| 1557                                   | Jean de laVallette Pariſſot ,                   | 11                           |                                       |                                      |         |
| 1568                                   | Pierre du Mont ,                                | 4                            |                                       |                                      |         |
| 1572                                   | Jean de la Caiſ-fiere ,                         | 9                            |                                       |                                      |         |

*Dignités & Commanderies des 3 vénérables Langues de Provence, d'Auvergne & de France.*

#### LANGUE DE PROVENCE.

*Nota.* Les Commanderies du Prieuré de Saint-Gilles ſont marquées par les lettres S. G.

Celles de Toulouſe , par la lettre T.

Celles qui ont été données de grace magistrale , par G. M.

Et les Prieurales , par G. P.

- 1775 Le Bailli de Galéan-Gadagne, *Grand-Commandeur.*  
 1775 Le B. de Rolland Reanville, *Grand-Prieur de Saint-Gilles.*  
 1773 Le B. de Leaumon, *Grand-Prieur de Toulouse.*  
 1776 Le B. de Baroncellis-Javon, *Bailli de Manosque.*

*Commanderies Magistrales.*

- |                                   |                                 |
|-----------------------------------|---------------------------------|
| 1768 Le B. de Rohan ,             | <i>Pezenas. S. G.</i>           |
| 1771 Le B. de Breteuil ,          | <i>Puiffoubran. T.</i>          |
| 1779 Le B. d'Eaulx ,              | <i>Aix. S. G.</i>               |
| 1771 Le B. de Leumont .           | <i>Argentins. T.</i>            |
| 1770 Le B. de Revel ,             | <i>Arcins. T.</i>               |
| 1773 De Puget-Barbantane ,        | <i>Astros. S. G.</i>            |
| 1774 D'Urre ,                     | <i>Argeance. S. G.</i>          |
| 1778 de Ventès des Pennes, G. P.  | <i>Avignon. S. G.</i>           |
| 1778 Le B. de Belmont, G. M.      | <i>Barbantane. S. G.</i>        |
| 1771 de Sade ,                    | <i>Béziers. S. G.</i>           |
| 1778 de Jarente ,                 | <i>La Bastie. S. G.</i>         |
| 1776 D'Argens ,                   | <i>Beaulieu. S. G.</i>          |
| 1771 Le B. de la Tour , G. M.     | <i>Bordeaux. T.</i>             |
| 1779 Le B. de la Brianne , G. M.  | <i>Borderes. T.</i>             |
| 1778 De Blacas ,                  | <i>Boudrac. T.</i>              |
| 1776 Le B. de Ligondez ,          | <i>Le Burgaud. T.</i>           |
| 1776 Joseph d'Eaulx ,             | <i>Cagnac. T.</i>               |
| 1774 Le B. de Carros ,            | <i>Canebieres. S. G.</i>        |
| 1759 Le B. de la Brillane , G. M. | <i>La Capelle. S. G.</i>        |
| 1770 De Villefranche ,            | <i>Capette. S. G.</i>           |
| 1771 Le B. de Leumont ,           | <i>Castel-Jaloux. T.</i>        |
| 1768 De Montazer , G. M.          | <i>La Cavalerie. T.</i>         |
| . . . . .                         | <i>Cavalez.</i>                 |
| 1776 De Parade ,                  | <i>Caubins &amp; Morlas. T.</i> |
| 1768 De Piolenc , G. P.           | <i>Comps. S. G.</i>             |
| 1768 Le B. de Mirabeau ,          | <i>Convertoirade. S. G.</i>     |
| 1768 Le B. de Belmont , G. M.     | <i>Condat. T.</i>               |
| 1771 Le B. de Leumont ,           | <i>Cours. T.</i>                |
| 1770 Le B. de Mirabeau ,          | <i>Douzens. S. G.</i>           |
| 1775 De Seyve ,                   | <i>Durbans. S. G.</i>           |
| 1762 De Lordat , G. M.            | <i>Espalions. S. G.</i>         |
| 1774 De Vintimille ,              | <i>La Favillane. S. G.</i>      |
| 1775 D'Olivaris ,                 | <i>Gap. S. G.</i>               |
| 1779 De Chabrillan ,              | <i>Cap-Français. S. G.</i>      |

|                                   |                                      |
|-----------------------------------|--------------------------------------|
| 1776 De Lopis ,                   | <i>Garidech. T.</i>                  |
| 1769 Le B. de Javon ,             | <i>Goulfech. T.</i>                  |
| 1773 Le B. de Guast ,             | <i>Gresans. S. G.</i>                |
| 1770 Le B. des Pennes ,           | <i>Homps. S. G.</i>                  |
| 1768 Le B. de Rolland Reauville , | <i>Jalés. S. G.</i>                  |
| 1773 Le B. de Leaumont ,          | <i>Larmond. T.</i>                   |
| 1775 D'Isnard ,                   | <i>Lugan. S. G.</i>                  |
| 1775 Le B. de Resseguier ,        | <i>Marseille. S. G.</i>              |
| 1776 De Prévillé ,                | <i>Millaud. S. G.</i>                |
| 1776 De Labarte ,                 | <i>Montsaurez. T.</i>                |
| 1757 De Piolené, G. P.            | <i>Montfrein. S. G.</i>              |
| 1778 Le B. de Charmail, G. M.     | <i>Montpellier. S. G.</i>            |
| 1773 De Catelan ,                 | <i>Nice. S. G.</i>                   |
| 1776 De Carros l'ainé ,           | <i>Paliers. S. G.</i>                |
| Peyruis. Voyez                    | <i>Béziers.</i>                      |
| 1776 De Châteauneuf ,             | <i>Plan de la Peyre. S. G.</i>       |
| 1744 De Gaillard , G. P.          | <i>Poetlaval. S. G.</i>              |
| 1774 De Mongey ,                  | <i>Pontcharmet. T.</i>               |
| 1779 De Valence ,                 | <i>Paymoisson. S. G.</i>             |
| 1775 D'Olomieu ,                  | <i>Raiffac. S. G.</i>                |
| 1776 Le B. de Galéan-Gadagne ,    | <i>Renneville. T.</i>                |
| 1776 De Pollastron ,              | <i>Saint-Blaise des Monts. S. G.</i> |
| 1772 De Suffren, G. M.            | <i>Saint-Christol. S. G.</i>         |
| 1768 Le B. de Mirbeau, G. M.      | <i>Sainte-Eulalie. S. G.</i>         |
| . . . . .                         | <i>Sainte-Félix. S. G.</i>           |
| 1776 Le B. de Chabrillan ,        | <i>Sainte-Luce. S. G.</i>            |
| 1776 De Cuebris ,                 | <i>Sainte-Marguerite. S. G.</i>      |
| 1775 Le B. des Pennes, G. M.      | <i>Salieres. S. G.</i>               |
| 1776 De Grille ,                  | <i>La Selve. S. G.</i>               |
| 1776 De Pollastron, G. P.         | <i>Le Temple d'Agent. T.</i>         |
| 1773 De Porcelet ,                | <i>Trinquetaille. S. G.</i>          |
| 1774 De Labatie ,                 | <i>La Tronquiere. S. G.</i>          |
| 1779 Le B. de Cabre ,             | <i>Vahours. S. G.</i>                |
| 1744 Le B. de Gaillard, G. P.     | <i>Valence. S. G.</i>                |
| 1773 Le B. de Leaumont ,          | <i>Verlaguet. T.</i>                 |
| 1778 De Montauroux ,              | <i>La Vernede. S. G.</i>             |
| 1768 Le B. de Mirabeau ,          | <i>Vialard. S. G.</i>                |
| 1756 De Valence ,                 | <i>La Ville-Dieu. T.</i>             |

*Commanderies de Juspatronat , fondées par des Commandeurs pour ceux de leurs descendants qui seront reçus dans l'Ordre.*

M. D'Eaulx l'ainé,  
Régie par le Trésor.

*Torene la Gaude. S. G.*  
*Plaignes. T.*

*Commanderies affectées à Messieurs les Chapelains conventuels & Servans-d'Armes de la Vénéralde Langue de Provence.*

|                             |                      |
|-----------------------------|----------------------|
| 1779 M. Rayberty ,          | Bayonne. T.          |
| 1765 Sigaud Brest ,         | Esfinas. G. S.       |
| 1768 Le Chevalier de Cauy , | Castelnau. T.        |
| 1765 Dou ,                  | Gabre & Capoulet. T. |
| 1779 Marian ,               | Gouts. T.            |
| 1774 Raibaud ,              | Joucas. S. G.        |
| 1767 Blain ,                | Narbonne. S. G.      |
| 1767 Ciraudenc ,            | Roquebrune. T.       |
| 1767 Brugiens ,             | Valdrome. S. G.      |

*Langue d'Auvergne.*

|                                     |                   |
|-------------------------------------|-------------------|
| 1755 Le Bailli de Soudeilles ,      | Maréchal.         |
| 1777 Le B. de Montaignac chauceau , | G. P. d'Auvergne. |
| 1767 Le B. de Margou ,              | Bailli de Lyon.   |

*Commanderies Magistrales.*

|                                |                |
|--------------------------------|----------------|
| 1772 D'Haunonville ,           | Salins.        |
| . . . . .                      | Bellecombe.    |
| 1777 De Fricon , G. P.         | Blauçais.      |
| 1762 De Lemps ,                | Chazelles.     |
| 1776 De Menon-de-Ville , G. P. | Carlat.        |
| 1771 De Ville-Voisin ,         | Crambéraud.    |
| 1777 De Seycelles ,            | Courteferre.   |
| 1773 De Fricon ,               | Chambéry.      |
| 1772 De Marcellange , G. M.    | Charrières.    |
| 1774 De Champdivers ,          | Dole.          |
| 1774 De Gain de Linais ,       | Leniers.       |
| 1764 De Villefranche , G. P.   | Genevois.      |
| 1777 Du Saillant ,             | Les Bordes.    |
| 1777 De Menon-de-Ville ,       | La Vaufranche. |
| 1766 De la Renaudie ,          | Limoges.       |
| 1762 De Lancosme , G. M.       | L'Ormeteaux.   |
| 1774 De Loras ,                | Les Feuillet.  |
| 1771 De Chalus ,               | L'Heurcil.     |
| 1771 De la Roche-Aymont-Men-   |                |
| sac ,                          | La Racherie.   |
| 1774 De Châteauevert ,         | Les Echelles.  |

|      |                             |                               |
|------|-----------------------------|-------------------------------|
| 1753 | Le B. de la Vilatte , G. M. | <i>La Ville-Dieu.</i>         |
| 1769 | De la Richardie , G. M.     | <i>L' Aumusse.</i>            |
| 1771 | Le B. de Soudeilles ,       | <i>Montferrand.</i>           |
| 1760 | Le B. de Margou ,           | <i>Montchamps.</i>            |
| 1777 | Du Saix ,                   | <i>Maissonnie.</i>            |
| 1771 | De Laubepin ,               | <i>Monterolle.</i>            |
| 1777 | De Loras , G. M.            | <i>Montbriffon.</i>           |
| 1769 | De Saint Chamant ,          | <i>Marche-Maye.</i>           |
| 1766 | De Bostedon ,               | <i>Masäieu.</i>               |
| 1770 | Duzech ,                    | <i>Macon.</i>                 |
| 1774 | De Saint-Julien ,           | <i>Poliac.</i>                |
| 1775 | De Belle ;                  | <i>Olloix.</i>                |
| 1774 | De Chäteauvert ,            | <i>Selles.</i>                |
| 1777 | Le B. de la Vilatte , G. M. | <i>Sales &amp; Monsengny.</i> |
| 1770 | Le B. de Montaignac-Chau-   |                               |
|      | vance ,                     | <i>Saint-Paul.</i>            |
| 1767 | De Lancosme ,               | <i>Les Beugnets.</i>          |
| 1774 | De Létrange ,               | <i>Saint-George.</i>          |
| 1772 | De Vallay ,                 | <i>Sainte-Anne.</i>           |
| 1771 | Du Peyroux ,                | <i>Tortebesse.</i>            |
| 1770 | De Belle ,                  | <i>Villefranche.</i>          |

*Commanderies affectées à Messieurs les Chapelains conventuels & Servans-d'Armes de la vénérable Langue d'Auvergne.*

|      |                           |                                |
|------|---------------------------|--------------------------------|
| 1757 | Le B. de Montaignac Chau- |                                |
|      | vance , G. P.             | <i>Arbois.</i>                 |
| 1762 | De Bournafau du Rateau ,  | <i>Chanonat.</i>               |
| 1763 | Dauphin ,                 | <i>Farges &amp; Viviers.</i>   |
| 1775 | Dufour ,                  | <i>Lieu-Dieu.</i>              |
| 1757 | Jean-Baptiste Joffet ,    | <i>Le Temple d'Ayen.</i>       |
| 1776 | Dubouchet ,               | <i>La Croix-aux-beaux.</i>     |
| 1767 | Ragon ,                   | <i>La Tourelle.</i>            |
| 1758 | Dou ,                     | <i>Pont-vieux.</i>             |
| 1778 | Claude-Gilbert Joffet ,   | <i>Puy-de-noix.</i>            |
| 1770 | Guerrier.                 | <i>Saint-Romain en Galles.</i> |
| 1765 | Royer.                    | <i>Ville-Jésus.</i>            |

*Langue de France.*

|      |                          |                                |
|------|--------------------------|--------------------------------|
| 1776 | Monseigneur le Duc d'An- |                                |
|      | goulême ,                | <i>Grand-Prieur de France.</i> |
| 1776 | Le B. d'Ormesson ,       | <i>Grand-Hospitalier.</i>      |

|  |                            |
|--|----------------------------|
| 1770 Le B. d'Hennin ,                    | <i>G. P. d'Aquitaine.</i>  |
| 1774 Le B. de Marbeuf ,                  | <i>G. P. de Champagne.</i> |
| 1778 Le B. d'Alsace ,                    | <i>Bailli de la Morée.</i> |
| 1769 Le B. de la Madeleine de<br>Ragny , | <i>G. Trésorier.</i>       |

## COMMANDERIES DU PRIEURÉ DE FRANCE.

*Commanderie Magistrale.*

|                                |                                     |
|--------------------------------|-------------------------------------|
| .....                          | <i>Pieton.</i>                      |
| 1769 Le B. d'Alsace ,          | <i>Abbeville.</i>                   |
| 1777 De Mallard ,              | <i>Auxerre.</i>                     |
| 1776 D'Hautefeuille ,          | <i>Beauvais en Gâtinois.</i>        |
| 1778 De Culant ,               | <i>Boncourt.</i>                    |
| 1779 De Mascaran ,             | <i>Boux &amp; Merlan.</i>           |
| 1773 De Geraldin ,             | <i>La Braque.</i>                   |
| 1767 Le B. de Rohan ,          | <i>Castres.</i>                     |
| 1774 Le B. de Bar ,            | <i>Chantraine.</i>                  |
| 1776 De Montiers ,             | <i>Chanut.</i>                      |
| 1776 De Saint-Simon ,          | <i>Coulomiers.</i>                  |
| 1779 De Savaillan ,            | <i>Coulours.</i>                    |
| 1763 Le B. de Bar , G. M.      | <i>La Croix en Brie.</i>            |
| 1774 D'Amfreville ,            | <i>Estrepigny.</i>                  |
| 1772 De Champignelles ,        | <i>Fieffes.</i>                     |
| 1778 Le B. d'Esnois ,          | <i>Fontaine-sous-Montaidier.</i>    |
| 1774 De la Rue ,               | <i>Haute-Avesne.</i>                |
| 1778 M. du Tillet , G. M.      | <i>Yvry-le-Temple.</i>              |
| 1776 Le B. des Barres , G. M.  | <i>Lagny-le-Sec.</i>                |
| 1752 Le B. d'Hennin , G. M.    | <i>Laon.</i>                        |
| 1772 Le B. d'Ormesson ,        | <i>Louviers &amp; Vaumion.</i>      |
| 1774 De Vion de Gayon ,        | <i>Loison.</i>                      |
| 1773 De Théville ,             | <i>Maupas &amp; Soissons.</i>       |
| 1778 De Nieuport ,             | <i>Moisy &amp; Magny.</i>           |
| 1778 D'Havincourt ,            | <i>Oisemont.</i>                    |
| 1774 De Baromesnil ,           | <i>Orléans.</i>                     |
| 1778 De Mesgrigny ,            | <i>Saint-Etienne de Renneville.</i> |
| 1767 Le B. d'Argenteuil ,      | <i>Saint-Mauvis.</i>                |
| 1778 Du Mottet ,               | <i>Sainte-Vaubourg.</i>             |
| 1779 Le B. de Champinelles ,   | <i>Sommereux.</i>                   |
| 1773 Du Roux de Varenne ,      | <i>Sours &amp; Arville.</i>         |
| 1763 Du Four ,                 | <i>Slype.</i>                       |
| 1774 De Boniface le cadet ,    | <i>Tirlemont.</i>                   |
| 1767 Le B. de Breteuil , G. M. | <i>Troyes.</i>                      |



|                                |                                |
|--------------------------------|--------------------------------|
| 1774 Le B. de Breteuil ,       | <i>Villamont.</i>              |
| 1774 De Vauquelin ,            | <i>Ville-Dieu en Drugefn.</i>  |
| 1779 De Calonne ,              | <i>Ville-Dieu la Montagne.</i> |
| 1774 De Boniface l'ainé ,      | <i>Ville-Dieu le Bailleul.</i> |
| 1757 La B. de Breteuil , G. M. | <i>Villers au Liege.</i>       |

## COMMANDERIES DU PRIEURÉ D'AQUITAINE.

*Commanderie Magistrale.*

|                                    |                             |
|------------------------------------|-----------------------------|
| 1776 Le Bailli de Tigné ,          | <i>La Rochelle.</i>         |
| 1762 M. de Bremond ,               | <i>Amboise.</i>             |
| 1734 Le B. de la Grostiere , G. M. | <i>Ansigny.</i>             |
| 1776 De Saint-Sulpice ,            | <i>Artheims.</i>            |
| 1755 Le B. de Chantilly ,          | <i>Balan.</i>               |
| 1753 Le B. de la Grostiere ,       | <i>Bliffon.</i>             |
| 1768 De Meaussé ,                  | <i>Bourgneuf.</i>           |
| 1764 De Brillhac ,                 | <i>Coudrie.</i>             |
| 1766 Le B. de Marbeuf ,            | <i>Les Epaux.</i>           |
| 1776 Des Perriers ,                | <i>La Feuillé.</i>          |
| 1763 De Saint-Sulpice , G. M.      | <i>Frettay.</i>             |
| 1775 Le B. de Tudert ,             | <i>Guélan.</i>              |
| 1779 Duchefne ,                    | <i>La Guerche.</i>          |
| 1766 De Concise ,                  | <i>L'Hôpital d' Angers.</i> |
| 1776 De Meaussé , G. M.            | <i>L'Isle-Bouchard.</i>     |
| 1775 Le B. de Tigné ,              | <i>Lalande-Verché.</i>      |
| 1760 De Saint-Simon , G. M.        | <i>Loudun.</i>              |
| 1766 Le Baron de Calan ,           | <i>Mauléon.</i>             |
| 1764 De Cumont ,                   | <i>Nantes.</i>              |
| 1751 M. de Beauveau ,              | <i>Ozon &amp; Prailles.</i> |
| 1774 De Cornulier , G. M.          | <i>Roche-Ville-Dieu.</i>    |
| 1755 De Savaillan , G. M.          | <i>Saint-Remy.</i>          |
| 1762 De Maillé.                    | <i>Le Temple d' Angers.</i> |
| 1776 De la Laurencie ,             | <i>Theval.</i>              |
| 1779 De Soulange ,                 | <i>Villegast.</i>           |

## COMMANDERIES DU PRIEURÉ DE CHAMPAGNE.

*Commanderie Magistrale.*

|                              |                     |
|------------------------------|---------------------|
| 1775 De Rosieres ,           | <i>Metz.</i>        |
| 1778 De Villecomte , G. M.   | <i>Arbigny.</i>     |
| 1754 Le B. de Tudert , G. M. | <i>Beaune.</i>      |
| 1776 Le B. de Marbeuf ,      | <i>Beauchemin.</i>  |
| 1776 De Clugny l'ainé ,      | <i>Belle-Croix.</i> |

|                              |                        |
|------------------------------|------------------------|
| 1776 De Clugny le cadet,     | Bonnevaux.             |
| 1759 De Montperoux,          | Châlons-sur Saone.     |
| 1756 Le B. de Lantage,       | Marbotte.              |
| 1758 Le B. des Barres, G. M. | Nancy.                 |
| 1769 De Dampierre,           | La Neuville au Temple. |
| 1776 Le B. des Salles,       | Pontaubert.            |
| 1753 Le B. d'Hennin,         | Robecourt.             |
| 1778 De Gaucourt, G. M.      | La Romagne.            |
| 1737 Le B. de Ragny,         | Ruetz.                 |
| 1776 De Lamerault, G. M.     | Thors.                 |
| 1754 De Fourenoy,            | Valeure.               |
| 1778 De la Madeleine,        | Vircourt.              |
| 1776 Le B. de Fontenoy,      | Xugny.                 |

*Commanderies affectées à MM. les Chapelains conventuels & Servans - d'armes de la vénérable Langue de France.*

#### PRIEURÉ DE FRANCE.

|                       |                       |
|-----------------------|-----------------------|
| 1760 M. de Boscheron, | Baugis.               |
| 1774 Crepel,          | Bertheville le Rabel. |
| 1768 Huet,            | Bourgoulx.            |
| 1779 Jourdain,        | Chevre.               |
| 1773 De Godeheu,      | Estampes.             |
| 1768 Esmangard,       | La Ferté Caucher.     |
| 1768 Anfrye,          | Laigneville.          |
| 1760 De la Poterie,   | Reims.                |
| 1779 Desmarais,       | Saussois & Biche.     |
| 1773 Le Moyné.        | Valcanyville.         |

#### PRIEURÉ D'AQUITAINE.

|                            |                 |
|----------------------------|-----------------|
| 1753 M. l'Abbé le Normand, | Carentoir.      |
| 1758 De la Griolais,       | Féollette.      |
| 1777 L'Abbé Frin,          | Fossés-Châlons. |
| 1753 Frin,                 | Launay.         |
| 1758 Le Normand,           | Quitay.         |

#### PRIEURÉ DE CHAMPAGNE.

|                    |              |
|--------------------|--------------|
| 1779 Green.        | Breaux.      |
| 1777 Varenne,      | Dijon.       |
| 1777 Jobert,       | Ennouveaux.  |
| 1779 Jornot,       | Gelaucourt.  |
| 1777 De Beuverand, | Saint-Amant. |
| 1779 Frin,         | Saint-Marc.  |

1119. DU SAUVEUR DE MONT-RÉAL. *Espagne.*

Cet Ordre a été institué, en 1118, par Alphonse I. Roi d'Arragon : la marque est une croix rouge ancrée sur le manteau.

Cet Ordre possède treize Commanderies en Espagne.

1119. DE SAINT-LAZARE. *France.*

L'Ordre de Saint-Lazare fut institué, en 1119, à Jérusalem, lorsque les Chrétiens d'Occident se furent rendus maîtres de la Palestine. Le Pape Alexandre IV le confirma par une Bulle de l'an 1255, & lui donna la Règle de Saint-Augustin. L'objet primitif de son institution était de protéger les pèlerins, contre les insultes des Musulmans; mais les Chrétiens ayant été chassés de l'Asie, la plupart des Chevaliers qui composaient l'Ordre de Saint-Lazare, se retirèrent en France, où Louis VII leur donna la terre de Boigni, près d'Orléans. Depuis cette époque, l'Ordre a toujours subsisté en France avec assez d'éclat; & le 16 Février 1608, il fut uni à celui de Notre-Dame du Mont-Carmel, institué par Henri IV.

L'Ordre de Saint-Lazare est à présent composé de 79 Chevaliers-Prieurs de l'Ordre, dont 71 Commandeurs; de 35 Chapelains, dont 3 sont Commandeurs; de 86 Freres Servans d'armes, dont 2 sont Commandeurs, qui jouissent des mêmes privileges & prérogatives que les Chevaliers: le tout monte à 77 Commanderies.

Ces Chevaliers & les Freres d'armes jouissent aussi des pensions sur les bénéfices, quoique mariés; & cet Ordre a été réuni par une bulle du Pape Clément XIII, à l'Ordre Royal & Hospitalier du Saint-Esprit de Montpellier.

MONSIEUR, Frere du Roi, aujourd'hui Grand-Maître, l'a remis dans son premier lustre, dont il avait beaucoup déchu, & a ordonné que pour y être admis, on ferait preuve de neuf degrés de Noblesse, y compris le présent. S'il est Militaire, il faut qu'il soit au moins

breveté Lieutenant-Colonel; & s'il est Ecclésiastique, il prouvera au moins les 20 ans de service du pere. Ce Prince les a divisés en trois classes; savoir, Commandeurs, Profès, & simples Chevaliers, & chaque classe avec sa marque distinctive.

La croix de cet Ordre est à huit pointes, d'un côté émaillée d'amarante, avec l'image de la Sainte-Vierge au milieu, environnée de rayons d'or, & de l'autre côté émaillée de sinople avec l'image de Saint-Lazare; les angles cantonnés de fleurs de lis d'or. La croix attachée à un grand ruban de couleur amarante, qui se porte au col ou en écharpe, ayant pour devise: *Dieu & mon Roi.*

La petite croix de cet Ordre est seulement la marque distinctive des jeunes Gentilshommes élèves de l'Ecole Royale Militaire, & que l'on appelle *la Croix de l'Ecole.* Ils la portent à la boutonniere, pendante à un ruban couleur de feu. Les simples Chevaliers ne font que des vœux simples, jusqu'à ce qu'il plaise au Grand-Maître de les recevoir au nombre des Chevaliers profès, lorsqu'ils ont l'âge de trente ans. Le Roi est Souverain, Chef, Fondateur & Instituteur de cet Ordre.

### Le ROI.

*Grand-Maître & Chef général.*

### MONSIEUR.

*Grands Officiers & Commandeurs composant le Conseil de l'Ordre.*

*Messieurs*

|                                     |                         |
|-------------------------------------|-------------------------|
| Le Marquis de Montefquiou.          | Mesnard de Choufzy.     |
| Le Comte de Bombelles.              | L'Evêque de Condom.     |
| De Lattaignant, Comte de Bainville. | Le Marquis de Timbrune. |
| Dorat de Chameulles.                | Le Comte d'Angiviller.  |
|                                     | L'Abbé de Lattaignant.  |

1147. D'AVIS ou D'AVIA. Portugal.

Cet Ordre, fondé en 1147, par Alphonse Henriques I, Roi de Portugal, fut confirmé en 1162, &

en 1385 le Roi Jean III en unit la Grande-Maîtrise à sa Couronne.

Les Chevaliers portent pour habit de cérémonie, un grand manteau blanc, chargé vers l'épaule gauche d'une croix de sinople fleurdelisée, affrontée de sable. Le ruban est verd.

#### 1158. DE CALATRAVA. *Espagne.*

L'Ordre de Calatrava a été institué, en 1158, par Sanche III, Roi de Castille.

Les Chevaliers portent une croix rouge sur l'estomac. On compte 56 Commanderies de cet Ordre en Espagne.

#### 1175. DE SAINT-JACQUES. *Espagne.*

Cet Ordre, fondé en 1175, eut Dom Pedro Fernandez pour premier Grand-Maître.

Le collier de cet Ordre est à trois chaînes d'or, au bout duquel pend une croix en forme d'épée, dont le pommeau est fait en cœur, & le bout de la garde en fleur de lis.

Les Chevaliers de Saint-Jacques ont le privilège de se couvrir au Chapitre, en présence du Roi, qui, depuis 1493, en est toujours le Grand-Maître. Les Dames peuvent entrer dans cet Ordre; mais elles n'ont point, comme les hommes, la permission de se marier.

On compte 87 Commanderies de cet Ordre en Espagne.

#### 1176. D'ALCANTARA. *Espagne.*

L'Ordre d'Alcantara, institué par Ferdinand II, Roi de Léon & de Galice, en 1176, fut confirmé l'année suivante par Alexandre III. La Grande-Maîtrise a été annexée à la Couronne d'Espagne, par le Pape Adrien VI: les Chevaliers, qui depuis 1540 peuvent se marier, ont pour habit de cérémonie un manteau blanc, chargé sur le côté gauche d'une croix verte fleurdelisée.

#### 1190. TEUTONIQUE. *Allemagne.*

L'Ordre Teutonique, fondé vers l'an 1190, eut pour

premier Grand-Maître Henri de Valpot. Pour être admis dans cet Ordre, l'un des plus illustres de l'Europe, il faut faire preuve de seize quartiers de Noblesse paternels & maternels.

La marque de l'Ordre est une croix potencée de sable, chargée d'une croix fleurdelisée d'or, surchargée en cœur d'un écusson d'or, à l'aigle éployé de sable, beccué, membré de gueules. La croix de sable fut donnée à l'Ordre par l'Empereur Henri VI; la croix d'or, par Jean, Roi de Jérusalem; l'aigle Impérial, par l'Empereur Frédéric II; & les fleurs de lis qui terminent la croix d'or, par le Roi Saint-Louis. Cette croix est attachée à une chaîne d'or.

L'Archiduc Maximilien, Coadjuteur de Cologne & de Munster, en est le Grand-Maître.

*Douze Commandeurs.*

#### 1217. L'ÉTOILE ROUGE. *Boheme.*

On trouve en Boheme l'Ordre de l'Etoile Rouge; qui y fut reçu en 1217. En 1697, le Grand-Maître de cet Ordre obtint de l'Empereur Léopold, le droit de séance parmi les Prélats du Royaume, de sorte qu'il fut immédiatement le Prévôt de Jung-Bunzlau. Il y a aussi un Grand-Prieuré de l'Ordre de Malthe, qui appartient à la Langue Allemande. Le siege du Grand-Prieur est à Strakonitz, dans le Cercle de Prachin.

#### 1219. D'ANEBROG. *Danemarck.*

Cet Ordre institué, en 1219, par Waldemar II, Roi de Danemarck, demeura long-tems en oubli, & fut rétabli, en 1672, par le Roi Christiern V.

La marque de cet Ordre est une croix pattee, émaillee de blanc, chargée de onze diamans avec ces lettres G. S. Dans les cérémonies, les Chevaliers prennent pour collier une chaîne composée des lettres W & C, entrelacées l'une dans l'autre, dont la premiere désigne le nom de l'Instituteur, & la seconde celui du Restaurateur. Dans les autres jours, ils portent la croix au bout d'un grand ruban blanc bordé de rouge, en écharpe de

droite à gauche ; & sur leur juste-au-corps une étoile brodée en argent , surmontée d'une croix d'argent bordée de gueules , avec ces mots *G. V. Restitutor.*

Le Roi est Grand-Maître de cet Ordre , actuellement composé de 188 Chevaliers.

### 1233. DE NOTRE-DAME DE GLOIRE. *Italie.*

Cet Ordre a été établi , en 1233 , par un Religieux Dominicain , qui le mit sous la Règle de Saint Dominique. Les Chevaliers possèdent plusieurs Chevaleries en Italie , où le peuple leur a donné le nom de *Fratres gaudentes* , de Freres de la joie.

### 1318. DE CHRIST. *Portugal.*

L'Ordre de Christ , fondé en 1318 , par le Roi Denis I. , fut confirmé , en 1320 , par le Pape Jean XXII. Les revenus de cet Ordre ont été composés des biens des Templiers. Il est le plus riche , parce qu'il a beaucoup de Commanderies ; il est le plus noble , parce que c'est le seul que le Roi de Portugal porte.

Il ne suffit pas d'avoir mérité d'entrer dans l'Ordre ; il faut de plus faire preuve de Noblesse de quatre générations.

La marque de l'Ordre est une croix patriarchale , chargée d'une autre croix d'argent attachée à un ruban rouge.

### 1320. SAINT-JACQUES DE L'ÉPÉE. *Portugal.*

Cet Ordre a été établi en Portugal en 1320. La marque est une croix formée en forme d'épée , dont le pommeau est fait en cœur , & le bout de la garde est fleurdelisé. Le ruban est rouge.

### 1325. AIGLE BLANC. *Pologne.*

L'Ordre de l'Aigle Blanc , institué en 1325 , par Vladislas V , Roi de Pologne , fut renouvelé , en 1705 , par Frédéric-Auguste.

Les Chevaliers portent une croix d'or à 8 pointes , émaillée de gueule , bordée d'argent , cantonnée de flammes de feu , chargée en cœur d'un Aigle Blanc ,

qui a sur l'estomac un autre croix de même, environnée des armes & des trophées de l'Electorat de Saxe; & de l'autre côté le nom du Roi en chiffres avec cette devise : *Pro Fide, Rege & Lege*; le tout surmonté d'une petite couronne de diamans. Le collier est composé d'aigles d'or couronnés & enchaînés. Hors les jours de cérémonie, les Chevaliers portent la croix attachée à un grand cordon bleu, passé en écharpe; ils portent aussi cette croix brodée sur le côté gauche de leurs habits & de leurs manteaux.

Le Roi est Grand-Maître de cet Ordre, composé aujourd'hui de 229 Chevaliers.

#### 1334. DES CHÉRUBINS ET DES SÉRAPHINS. *Suede.*

Le collier de cet Ordre, institué en Suede en 1334, est composé de Chérubins avec double chaînon, & de croix patriarchales & de sinoples, à cause de l'Archevêché d'Upsal. Au bas du collier est attaché un oval d'azur, où il y a un nom de Jésus, & en pointe quatre clous de la Passion, émaillés de blanc & de noir.

Le Roi est Grand-Maître de cet Ordre; il est composé de 24 Commandeurs, de 14 Chevaliers, d'un Hérault d'Armes, d'un Secrétaire, & d'un Maître des Cérémonies.

#### 1350. DE LA JARRETIERE. *Angleterre.*

L'Ordre de la Jarretiere en Angleterre, institué par Edouard III, en 1350, est composé de 26 Chevaliers, tous Pairs ou Princes, dont le Roi est le Grand-Maître.

Ils portent à la jambe gauche une jarretiere de velours bleu, garnie de perles & de pierres précieuses, avec cette devise brodée : *Honni soit qui mal y pense.*

Jacques VI, Roi d'Ecosse, parvenu à la Couronne d'Angleterre, réunit à l'Ordre de la Jarretiere celui du Chardon, qui était celui d'Ecosse; c'est ce qui fait que dans le collier, qui est d'or, composé de roses blanches & rouges, on voit aujourd'hui des Chardons.

Le Roi est toujours Chef de cet Ordre.

CHEVALIERS.



## CHEVALIERS.

*Messieurs*

|                            |                                   |
|----------------------------|-----------------------------------|
| Le Prince de Galles.       | Le Duc de Northumber-             |
| Le Prince de Gloucester.   | land.                             |
| Le Landgrave de Hesse-Cas- | Le Marq. de Rockingham.           |
| sel.                       | Le Duc de Marlborough.            |
| Le Prince Ferdinand.       | Le Comte de Gower.                |
| Le Prince d'Orange.        | L'Eveque de Winchester,           |
| L'Evêque d'Osnabruck.      | <i>Doyen.</i>                     |
| Le Duc de Cumberland.      | L'Evêque de Salisbury ;           |
| Le Duc de Mecklinbourg.    | <i>Chancelier.</i>                |
| Le Duc de Leeds.           | Ralph Bigland, <i>Ecuyer Roi-</i> |
| Le Duc de Montagu.         | <i>d'Armes.</i>                   |
| Le Comte de Hertford.      | Sir François Molineux ;           |
| Le Comte de Bute.          | <i>Gent. du bâton noir.</i>       |
| Le Duc de Grafton.         | Le Prince Guillaume-Henri         |
| Le Lord North.             | Le Duc de Richemond.              |
| Le Lord Weymouth.          | Le Duc de Devonshire.             |
| Le Prince de Brunswick.    | Le Comte de Shelburn.             |
| Le Duc de Newcastle.       |                                   |

1362. DE L'ANNONCIADE. *Espagne.*

Cet Ordre fut institué en Savoie, en 1362, par Amédée V, dit *le Comte Vert*, sous le nom de Saint-Maurice. En 1434, Amédée VIII, élevé à la Papauté sous le nom de Felix V, lui donna le nom de l'Annonciade, & substitua l'image de la Vierge à celle de Saint-Maurice, qui pendait au collier.

Les Chevaliers portent un collier formé de nœuds, entrelacés de ces quatre lettres F. E. R. T. qui veulent dire, *fortitudo ejus Rhodum tenuit* : c'est par sa valeur que Rhodes a été conservée. Cette légende fait allusion aux efforts prodigieux que fit Amédée le Grand, Duc de Savoie, pour défendre l'Isle de Rhodes contre les infideles.

Le Roi est Chef & Souverain de cet Ordre.

CHEVALIERS GRANDS-CROIX.

*Messieurs*

|                            |                   |                            |
|----------------------------|-------------------|----------------------------|
| Le Prince Duc d'Aoste.     |                   | Le Marquis de Saint Mar-   |
| Le Prince Duc de Mont      |                   | zano.                      |
| ferrat.                    |                   | Le Comte de Bruino.        |
| Le Prince Duc de Geneve.   |                   | Le Marquis Doria de Ciria. |
| Le Prince Comte de Mau-    |                   | Le Comte de Levne.         |
| riene.                     |                   | Le Comte du Perron de      |
| Le Prince Duc de Chablais. |                   | Saint Martin.              |
| Le Prince Eugene de Ca-    |                   | Le Comte de Montalt.       |
| rignan.                    |                   | Le Comte des Hayes.        |
| Le Comte di Bricherasin.   |                   | Le Comte de Castellar.     |
| Le Comte de Tana.          | Le Baron de Viry. |                            |
| Le Comte de Mazert.        |                   |                            |

SURNUMÉRAIRES.

*Messieurs*

Le Marq. d'Aigleblanche. | Le Marquis Maffei.

OFFICIERS DE L'ORDRE.

*Messieurs*

L'Archevêque de Novara, *Chancelier.*  
 Dom François Spinola di Garesio, *Maitre des Céré-*  
*monies.*

....., *Trésorier.*  
 Le Seigneur de Roquefeuille, *Roi d'Armes.*

1463. DE L'ÉLÉPHANT. *Danemarck.*

L'Ordre de l'Éléphant, institué vers l'an 1363, ne s'accorde qu'aux personnes de la plus grande qualité & du plus rare mérite; ceux qui aspirent à cet honneur, sont obligés de recevoir auparavant l'Ordre de d'Ansbrog.

La marque de cet Ordre est une chaîne d'or, à laquelle pend un Éléphant enaillé de blanc, le dos chargé d'un drapeau de gueules maçonné de sable, le tout posé sur une terrasse de sinople enaillée de fleurs. A

la droite de l'éléphant sont cinq diamans en croix, & à gauche le chiffre du Roi.

Les Chevaliers de cet Ordre ont, comme tous les autres, leurs habillemens de cérémonies; ailleurs ils portent l'éléphant au bout d'un grand cordon bleu en écharpe de droite à gauche.

Le Roi est Chef de cet Ordre, qui comprend aujourd'hui 41 Chevaliers.

1399. DU BAIN. *Angleterre.*

Cet Ordre, créé en 1399, tire son nom de l'obligation où les Chevaliers étaient autrefois de se baigner, la veille de leur réception.

La marque de cet Ordre est un cordon rouge porté en écharpe, au bout duquel est attaché un anneau d'or, renfermant trois couronnes royales en champ d'azur, avec la devise *tria in unum*, & une guirlande qui pend au bas.

Le Roi est Grand-Maître de cet Ordre.

CHEVALIERS.

*Messieurs*

|                          |                          |
|--------------------------|--------------------------|
| Le Comte de Breadalbane. | Sir Jean Mardaunt.       |
| Sir Edouard Walpole.     | Sir Joseph York.         |
| Le Comte de Bellamont.   | Lord Amherst.            |
| Sir Horace Mann.         | Sir Charles Frédéric.    |
| Sir Cur. Coote.          | Lord Beaulieu.           |
| Sir Guillaume Linck.     | Sir Georges Pococke.     |
| Sir Guillaume Hamilton.  | Sir Jean Griffin.        |
| Lord Macartney.          | Sir Georges Warren.      |
| Sir Robert Gunning.      | Sir Guillaume Drapper.   |
| Sir Jean Blaquiers.      | Sir Jean Lindsay.        |
| Sir Jean Irwin.          | Sir Ralph Payne.         |
| Sir Guillaume Howe.      | Sir Charles Thompsen.    |
| Sir Edouard Hughes.      | Sir Robert Murray Keith. |
| Sir Hector Monro.        | Sir Adolphe Oughton.     |
| L'Evêque d'Osabruck.     | Sir Georges Howard.      |
| Sir Henri Calthorpe.     | Sir Guillaume Gordon.    |
|                          | Sir Gui Carleton.        |

|                        |   | <i>Messieurs</i>                                |
|------------------------|---|---|
| Sir Henri Clinton.     | } | Th. Gery Cullum, <i>Roi d'Armes.</i>            |
| Sir Jacques Harris.    |   | Jean Suffield Brown, <i>Hérault.</i>            |
| Le Comte d'Antrim.     |   | Isaac Heard, <i>Gentilhomme du bâton rouge.</i> |
| Rodney.                |   |   |
| Wroughton.             |   |   |
| L'Evêque de Rochester, |   |   |
| <i>Doyen.</i>          |   |   |

1429. DE LA TOISON D'OR. *Espagne & Autriche.*

L'Ordre Militaire de la Toison d'or, institué, en 1429, par Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, a été porté en Espagne par Charles-Quint.

Le collier de cet Ordre est d'or émaillé de la devise de Bourgogne, & entrelacé de doubles fusils avec des pierres à feu qui jettent des flammes, avec ces mots : *Ante ferit, quam flamma micat.* Au bout du collier pend un mouton ou toison d'or, avec cette devise : *Præmium non vile laborum.*

Le Roi d'Espagne est Grand-Maître de cet Ordre.

### C H E V A L I E R S *En Espagne.*

|                     |        | <i>Messieurs</i>   |
|---------------------|--------|--|
| 24 <i>Octobre</i>   | 1735   | L'Infant Don Louis.                                      |
| 27 <i>Avril</i>     | } 1738 | { Le Duc de Penthièvre.<br>Le Prince Alberto de Saxonie. |
| 28 <i>Novembre</i>  |        |  |
| 19 <i>Juin</i>      | 1745   | Le Duc de Lauraguay.                                     |
| 26 <i>Mai</i>       | 1746   | Le Maréchal de Mouchy.                                   |
| 3 <i>Janvier</i>    | 1749   | Le Prince des Asturies.                                  |
| 2 <i>Février</i>    | } 1751 | { L'Infant Duc de Parme.<br>Le Roi de Naples.            |
|                     |        |  |
| 9 <i>Juin</i>       | } 1752 | { L'Infant Don Gabriel.<br>Le Duc d'Orléans.             |
| 22 <i>Septembre</i> |        |  |
| 16 <i>Janvier</i>   | } 1752 | { L'Infant Don Antonio.<br>Le Comte d'Aranda.            |
| 13 <i>Avril</i>     |        |  |
| 27 <i>Juillet</i>   | } 1761 | { Le Roi de France.<br>Le Comte d'Artois.                |
| 6 <i>Octobre</i>    |        |  |
| 23 <i>Décembre</i>  |        | Le Duc de Choiseul.                                      |

*Messieurs*

|                              |      |  |   |
|------------------------------|------|--|---|
| 16 Février                   | 1764 | {<br>Le Duc de Losada.<br>Le Duc de Santistévan.<br>Le Comte d'Egmont.<br>Le Comte de Priégo.<br>Le Comte de Bannos.<br>Le Prince de Franca-Villa. |   |
| 11 Décembre                  | 1765 |  | Le Duc de Grimaldy.                     |
| 22 Mai                       | 1767 |  | Le Comte de Provence, <i>Monsieur</i> ; |
| 24 Octobre                   | 1771 |  | Le Marquis de Santa-Cruz.               |
|                              |      |  | Le Duc de Uceda.                        |
|                              |      | Le Duc de Medina-Cœli.   |   |
| 18 Juillet                   | 1773 | Le Duc de Duras.   |   |
| 4 Septembre                  | 1777 | Le Prince de Parme.  |   |
| 23 Avril                     | 1780 | Le Prince héréditaire de Naples;   |   |
|                              |      | Le Duc d'Ayen.   |   |
|                              |      | L'Infant d'Espagne.  |   |
|                              |      | Le Duc d'Ossun.  |   |
|                              |      | Le Comte d'Aguilar.  |   |
|                              |      | Le Duc de Hajar.   |   |
|                              |      | Le Prince de la Riccia;  |   |
|                              |      | Le Marquis de Guevara;   |   |
| Le Marquis de Ariza.         |      |  |   |
| 28 Avril                     | 1781 | Le Marquis d'Ossun.  |   |
|                              |      | Le Connétable Colonna.   |   |
|                              |      | Le Prince Genaro de Naples;  |   |
| 6 Juillet                    |      | Le Prince Joseph de Naples.  |   |
| <i>Huit colliers vacant.</i> |      |  |   |

## OFFICIERS ET CONSEILLERS DE L'ORDRE.

*Chancelier*, le Marquis de Grimaldy.

*Greffier*, le Comte de Castelblanco.

*Roi d'Armes*, Don Eugene de Llaguno Amirola;

## ORDRE DE LA TOISON D'OR en Autriche.

JOSEPH II, Empereur, Chef & Souverain de l'Ordre;

## C H E V A L I E R S.

*Messieurs*

- 1732 Le Prince de Schwartzember.  
 { Le Duc de Wurtemberg-Stutgard.  
 1739 { Le Prince Joseph de Hilderbourghaufen.  
 { Le Prince d'Aversperg.  
 1744 Le Prince Colloredo.  
 1749 { L. Prince de Dietrichstein.  
 { Le Prince de Kaunitz-Rietberg.  
 1753 Le Duc de Modene.  
 1755 Le Grand-Duc de Toscane.  
 1758 Le Comte de Laschy.  
 1759 Le Prince de Staremborg.  
 { L'Archiduc Ferdinand-Charles.  
 { Le Prince d'Odescalchi.  
 1763 { Le Comte de Firmian.  
 { Le Comte de Sternberg.  
 { Le Comte de Rosenberg.  
 { Le Prince d'Estershazy.  
 1765 { Le Comte de Colloredo.  
 { Le Comte Trantmanusdorf.  
 { Le Comte de Dietrichstein.  
 1767 { Le Prince de Furstenberg.  
 1768 L'Archevêque François-Joseph.  
 1770 Le Comte de Merci Argenteau.  
 { L'Archiduc Joseph-Ferdinand.  
 1771 { Le Prince de Kinsky  
 { Le Prince de Lichtenstein.  
 { Le Prince de Lobkowitz.  
 1772 { Le Prince de Ligne.  
 { Le Comte Gundacre Colloredo.  
 { Le Comte Ernest Kaunitz-Rietberg.  
 { Le Prince de Corsini.  
 1773 { Le Prince de Latour & Taxis.  
 1778 L'Electeur Palatin.

## O F F I C I E R S D E L' O R D R E.

*Messieurs*

....., *Chancelier.*  
 Le Vicomte de Patin, *Conseiller Trésorier.*

*Messieurs*

. . . . ., *Conseiller Greffier.*  
 Le Conseiller Aulique Detdono, *Roi d'Armes.*  
 . . . . ., *Hérault d'Armes.*

1444. DE SAINT-HUBERT. *Baviere.*

Cet Ordre fut créé en Baviere, en 1444, par le Duc Gerard de Juliers, en mémoire d'une bataille gagnée le jour de Saint-Hubert, contre le Duc de Gueldres; & renouvelé, en 1708, par l'Electeur Jean-Guillaume du Palatinat.

Les marques en sont une croix tetragone, attachée à un cordon rouge, & un crachat sur l'habit. L'Electeur en est le Grand-Maitre. Tous les Chevaliers sont Princes, excepté un nombre déterminé de treize Comtes ou Barons; & ses Officiers consistent en un Grand-Aumônier, un Maître des Cérémonies, un Vice-Chancelier, un Secrétaire, un Trésorier, un Hérault, & un Maître de la Garde-robe. Il est aujourd'hui composé de 68 Chevaliers.

1469. DE SAINT-MICHEL. *France.*

Cet Ordre, institué en 1469 par Louis XI, a été toujours le plus distingué du Royaume, jusqu'au commencement de ce siècle; car, comme dit Mézeray, nos Rois ne le conféraient qu'à des personnes de très-ancienne Noblesse, de vie irréprochable, d'éminente vertu, & qui avaient fait quelque action qui méritât une récompense si glorieuse & si éclatante. Mais l'établissement de l'Ordre du Saint-Esprit, par Henri III, l'ayant un peu fait déchoir de sa première splendeur, Louis XIV a voulu le rétablir dans son ancien lustre; mais aujourd'hui l'Ordre de Saint-Michel sert principalement à récompenser ceux des Artistes qui se sont le mieux distingués dans leur profession; ce qui donne la Noblesse au moins de trois degrés. Cependant tous ceux que le Roi se propose d'élever à l'Ordre du Saint-Es-

prit, font encore obligés de se faire Chevalier de Saint-Michel, la veille de leur promotion.

La marque de cet Ordre est une croix d'or à huit pointes émaillées de blanc, cantonnées de quatre fleurs de lis d'or, chargée en cœur d'une médaille représentant Saint-Michel foulant aux pieds un dragon; le tout émaillé au naturel. Cette croix est attachée à un grand ruban noir que les Chevaliers portent en écharpe. Le grand collier est d'or fait à coquilles, entrelacées l'une en l'autre & posées sur une chaîne d'or, où pend une médaille représentant Saint-Michel. Le collier doit être du poids de 200 écus d'or, & ne peut être enrichi d'aucunes pierreries.

## CHEVALIERS DE L'ORDRE.

## Le ROI.

|      |                                      | <i>Messieurs</i> |                              |  |
|------|--------------------------------------|------------------|------------------------------|--|
| 1742 | Le Marq. de Roux.                    | 1761             | Cromot du Bourg.             |  |
| 1745 | { Coulon de la Grande aux-Bois.      |                  | { DeMaziere de Saint-Marcel. |  |
| 1745 | Perrotin de Barmont                  | 1762             | { Pierre.                    |  |
| 1749 | { Pichaut de la Martiniere.          |                  | { Faget.                     |  |
| 1756 | { Perier                             |                  | { Varenne.                   |  |
|      | { Collet.                            |                  | { Brochier.                  |  |
|      | { Balanda Sicard.                    | 1763             | { Mercier.                   |  |
| 1757 | { Cochin.                            |                  | { Babilie.                   |  |
|      | { Flachat de Saint-Bonnet.           |                  | { Perronnet.                 |  |
|      | { Maritz.                            |                  | { Berthier.                  |  |
| 1758 | { De l'Ecluse de Chauffee.           |                  | { Mique.                     |  |
|      | { Le Comte de Touffain-de Richebourg | 1765             | { Du Parc.                   |  |
|      | { Cochon Dupuis.                     |                  | { Francœur.                  |  |
| 1760 | Richard d'Uberhern                   |                  | { Roffignol.                 |  |
|      | { Jurdain.                           |                  | { Le Noir.                   |  |
| 1761 | { Daudé, Vicomte d'Alzen.            |                  | { Marion.                    |  |
|      | { De Boquenem de Meriendal.          | 1768             | { Brianciaux de Milleville.  |  |
|      |                                      |                  | { Guérin.                    |  |
|      |                                      |                  | { Coppens d'Herfins.         |  |
|      |                                      |                  | { Benoist.                   |  |
|      |                                      |                  | { Fabry.                     |  |



*Messieurs*

|      |  |      |   |
|------|--|------|---|
| 1768 | } Cliquot de Blervache<br>Roussel.                             | 1775 | } Berenger.<br>Boucher.<br>Sylvester.<br>Grignon.                 |
|      |  |      |   |
| 1769 | } Clairon des Lauriers<br>Pigal.<br>Jardin.                    | 1777 | } Moreau.<br>Pourfin de Grand-<br>Champ.                          |
|      |  |      |   |
| 1773 | } Tillet.<br>Gendrier.<br>Sorbet.<br>Desmaisons.<br>Lalouette. | 1781 | } Quatremere de l'E-<br>pine.<br>Pia.<br>Quatremere.<br>Le Clerc. |
|      |  |      |   |
| 1775 | } Beaugard.<br>Du Morey.<br>De la Salle.<br>Morat.             |      |   |

## CHEVALIERS ADMIS, ET NON REÇUS.

*Messieurs*

|                  |   |
|------------------|---|
| Le Baron d'Olne. | } Gatty.<br>Larchevêque.<br>Defornets d'Oroix.<br>Vien. |
| Petitot.         |   |
| Goudart.         |   |
| De Saizieux.     |   |

1523. DE L'ÉTOILE POLAIRE. *Suede.*

Cet Ordre, connu aussi sous le nom de l'*Ordre de l'Épée*, fut institué, en 1523, par Gustave I, Roi de Suede.

Les Chevaliers portent une croix à 8 pointes, accompagnée dans chaque angle d'une couronne de Duc; la croix surmontée d'une couronne fermée, soutenue par deux épées en sautoir, les pointes en bas, les gardes d'or, les lames émaillées d'azur; dans le milieu une médaille d'azur à une épée en pal, la pointe haute d'argent, montée d'or, accompagnée de trois couronnes

d'or, avec ces mots pour devise, *Pro Patria*: le collier composé d'épées en l'autoir, dont alternativement les pointes en haut & les pointes en bas.

1527. DE SAINT-MAURICE ET DE ST.-LAZARE. *Savoie.*

Emmanuel-Philibert, Duc de Savoie, créa cet Ordre en 1527.

La marque est une croix blanche pommelée, croisée dans les angles par celle de Saint-Lazare, couleur d'émeraude.

1540. DU CHARDON. *Angleterre.*

L'Ordre du Chardon a été créé en Angleterre en 1540. Les Chevaliers portent pour marque de leur dignité un ruban vert qu'ils mettent en écharpe, au bout duquel pend une médaille d'or avec l'image de Saint-André sur un chardon, & pour devise: *Nemo me injurè lacesset.*

Le Roi est Grand-Maître de cet Ordre.

### CHEVALIERS.

#### *Messeurs*

|                         |                                |
|-------------------------|--------------------------------|
| Le Comte de Portmore.   | Le Comte de Northington.       |
| Le Duc de Queensberry.  | Le Comte de Galloway.          |
| Le Duc de Buccleugh.    | Le Marquis de Lothian.         |
| Le Duc de Roxburgh.     | Le Docteur Hamilton,           |
| Le Comte de Rossberry.  | <i>Doyen.</i>                  |
| Le Duc de Gordon.       | Campbell Hooke, <i>Ecuyer,</i> |
| Le Prince C. Henri.     | <i>Roi d'Armes.</i>            |
| Le Vicomte de Carlisle. | Robert Quarne, <i>Ecuyer,</i>  |
| Le Vicomte de Stormont. | <i>Général du bâton vert.</i>  |

1559. DE L'ÉPERON D'OR. *Rome.*

Cet Ordre fut institué à Rome, en 1559, par le Pape Pie IV. Les Chevaliers qui le composent portent une croix d'or, émaillée de rouge à 3 pointes, & au bas un éperon d'or.

1562. DE SAINT-ÉTIENNE. *Toscane.*

L'Ordre de Saint-Etienne a été institué, en 1562,

par Côme I, Grand-Duc de Toscane. La marque est une croix rouge à 8 pointes, orlée d'or sur l'habit & sur le manteau. Il y a des Couvents de Filles agrégées à cet Ordre, dans lequel on doit faire preuve de Noblesse.

Le Grand-Duc est Grand-Maître de cet Ordre.

### 1588. DU SAINT-ESPRIT. France.

Cet Ordre, le plus distingué de tous ceux que l'on voit en France, a été établi par Henri III, le 31 Janvier 1578.

Les Chevaliers du Saint-Esprit sont Commandeurs des Ordres du Roi. Leur collier, qui doit être du poids de 200 écus d'or, est composé alternativement de la lettre H, d'une fleur de lis d'or, d'où sortent des flammes émaillées couleur de feu, & d'un chiffre que Henri IV changea depuis en un trophée d'armes : à ce collier pend une croix d'or émaillée de blanc, avec une fleur de lis d'or dans chacun des angles, & dans le milieu une colombe d'un côté, & de l'autre une médaille représentant l'image de Saint-Michel. Ceux qui sont décorés de cet Ordre, prennent, la veille, celui de Saint-Michel. Il n'y a que les Prélats qui n'observent pas cet usage. C'est pourquoi ils portent une colombe des deux côtés de la croix, pendue au col avec un ruban bleu. Lorsqu'un Evêque devient Commandeur, il quitte sa croix d'or, pour ne plus porter que celle du Saint-Esprit.

Sa Majesté est Chef & souverain Grand-Maître des Ordres de Saint-Michel & du Saint-Esprit.

Le ROI.

#### CHEVALIERS DE L'ORDRE.

##### *Messieurs*

|      |      |                     |                   |                      |
|------|------|---------------------|-------------------|----------------------|
| 1729 | {    | Le Duc de Richelieu | 1742              | Le D. de Penthièvre. |
|      |      | Le Roi d'Espagne.   | 1744              | Le Duc de Biron.     |
|      | 1740 | {                   | Le Duc d'Orléans. |                      |

*Messieurs*

- |      |   |                              |      |   |  |
|------|---|------------------------------|------|---|--|
| 1749 | { | Le M. D. de Noailles         | 1762 | { | Le Marquis de Grimaldi.                        |
|      |   | Le Duc d'Estillac.           |      |   | Le Duc de Chartres.                            |
|      |   | Le Baron de Montmorency.     |      |   | Le Marquis de Castries.                        |
| 1750 |   | Le Prince de Conti.          |      |   | Don Ferdinand, Infant d'Espagne, Duc de Parme. |
| 1752 | { | Le Prince de Condé.          |      |   | Le Comte de Saullx-Tavannes.                   |
|      |   | Le Duc de Nivernois          | 1764 | { | Le Duc du Châtelet.                            |
| 1753 |   | Le Duc de Fleury.            |      |   | Le Comte d'Estaing.                            |
|      |   | Le Duc de Harcourt.          |      |   | MONSIEUR, fr. du R.                            |
| 1756 | { | Le D. de Fitz-James.         |      |   | Le Duc de Duras.                               |
|      |   | Le Duc d'Aiguillon.          |      |   | Le Duc de Mouchy.                              |
|      |   | Le Prince de Beauvau.        |      |   | Le Comte de Perigord.                          |
|      |   | Le Duc de Gontaut.           | 1767 | { | Le Marquis de Brancas.                         |
| 1757 | { | Le Comte de Maillebois.      |      |   | Le Prince de Tingry.                           |
|      |   | Le Marquis de Berthune.      |      |   | Le Comte de Pons Saint-Maurice.                |
|      |   | Le Marquis d'Aubeterre.      |      |   | Le Marquis de Ségur                            |
|      |   | Le Duc de Choiseul.          |      |   | Le COMTE D'ARTOIS.                             |
| 1758 |   | Le Card. de Bernis.          |      |   | Le Duc de Bourbon.                             |
|      |   | Le Card. de Luynes.          |      |   | Le Duc de Villeroy.                            |
|      |   | Le Maréchal de Contades.     | 1771 | { | Le Marquis de Sourches.                        |
| 1759 | { | Le Comte de Rochecouart.     |      |   | Le Marquis de Montmorin.                       |
|      |   | Le Duc de Croi.              |      |   | De Coëtlosquet.                                |
|      |   | Le Prince des Asturies.      | 1773 | { | L'Archevêque de Narbonne.                      |
|      |   | Don Louis, Infant d'Espagne. |      |   | Le Comte de Roche-Aymon.                       |
| 1760 | { | Le Roi des deux Siciles.     | 1776 | { |  |
|      |   |                              |      |   |  |
| 1761 |   | L'Evêque d'Orléans           |      |   |  |
| 1762 | { | Le Duc de Praslin.           |      |   |  |
|      |   | Le Duc de Broglio.           |      |   |  |

*Messieurs*

|                      |      |                             |                                 |   |                           |   |                        |
|----------------------|------|-----------------------------|---------------------------------|---|---------------------------|---|------------------------|
| 1776                 | }    | Le Comte de Talleyrand.     | 1777                            | } | Le Pr. de Lambesc.        |   |                        |
|                      |      | Le Vicomte de Rochefoucaud. |                                 |   | Le Duc de Coigny.         |   |                        |
|                      |      | Le Vicomte de Talaru.       |                                 |   | Le Duc de Villequier      |   |                        |
|                      |      | Le Duc d'Uzès.              |                                 |   | Le Marq. de Polignac      |   |                        |
|                      |      | Le Duc de Coisè.            |                                 |   | Le Marquis de Berenger.   |   |                        |
|                      |      | Le Comte de Tessé.          |                                 |   | Le Card. de Rohan.        |   |                        |
|                      |      | Le Comte de Mailly.         |                                 |   | 1778                      | } | Le Marquis d'Ollun.    |
|                      |      | Le Comte de Montboissier.   |                                 |   | Le Marq. de Vogué.        |   |                        |
|                      |      | Le Marquis de Levis         |                                 |   | 1780                      | } | Le Pr. de Montbarrey   |
|                      |      | Le Marquis de Beauvron.     |                                 |   |                           |   | Le Comte de Boisgelin. |
| Le Baron de Breteuil | 1782 | }                           | L'Évêque de Senlis:             |   |                           |   |                        |
| Le Duc de Civrac.    |      |                             | Le Cardinal de la Rochefoucaud. |   |                           |   |                        |
|                      |      |                             | 1782                            | } | L'Archevêque de Touloufe. |   |                        |

CHEVALIERS ADMIS ET NON ENCORE REÇUS.

*Messieurs*

|      |   |                                |      |   |                                |
|------|---|--------------------------------|------|---|--------------------------------|
| 1756 | } | Le Prince Louis de Wirtemberg. | 1767 | } | Don Antoine, Infant d'Espagne. |
| 1761 |   | Don Gabriel, Infant d'Espagne. | 1768 |   | Le Pr. de Palestrine.          |
|      |   |                                | 1777 |   | Le Comte d'Aranda.             |
|      |   |                                | 1781 |   | Le Duc de Modene.              |

GRANDS OFFICIERS COMMANDEURS.

*Messieurs*

|      |   |                          |      |   |                        |
|------|---|--------------------------|------|---|------------------------|
| 1770 | } | L'Archevêque de Bourges. | 1781 | } | Le Comte de Vergennes. |
| 1772 |   | D'Agueléau.              |      |   | Amelot.                |

OFFICIER QUI N'EST PAS COMMANDEUR.

1758 M. Bertin.

1603. DU RÉDEMPTEUR. *Modene.*

Cet Ordre doit son origine à Vincent de Gonfagues, qui le créa en 1603. Les Chevaliers portent un

collier de plusieurs cartouches d'or; dans quelques-unes il y a des verges d'or dans des creufets sur le feu; dans les autres la devise : *Domine , probasti me* , qui signifie Seigneur, vous m'avez éprouvé : au bas une ovale ou médaille dans laquelle est un ciboire avec trois gouttes de sang, deux Anges à genoux & pour devise autour : *Nihil hoc triste recepto* , qui signifie, aucun malheur ne peut arriver à quiconque a reçu ce Sacrement.

#### 1693. DE SAINT-LOUIS. France.

Cet Ordre fut établi en Avril 1693, par Louis XIV, pour récompenser le mérite des Officiers des troupes de France.

La croix de cet Ordre est d'or à huit pointes, comme celle de l'Ordre du Saint-Esprit, émaillée de blanc, avec des fleurs de lis d'or dans les angles; au milieu est un cercle dans lequel est d'un côté l'image de Saint-Louis armé en cuirasse, ayant par-dessus le manteau royal, tenant de sa main droite une couronne d'épines & les clous de la Passion, avec cette légende tout autour : *Ludovicus magnus instituit 1693*; & de l'autre côté du cercle il y a une épée dont la pointe perce une couronne de laurier attachée avec un ruban blanc, avec cette légende autour : *Bellicæ virtutis præmium*.

Le revenu de cet Ordre est de 450,000.

Le Roi, par une Ordonnance du 12 Décembre 1781, a ordonné le rétablissement d'une pension de mille livres, en faveur du plus ancien Chevalier de cet Ordre, choisi parmi les troupes de terre, qui ne sera pas d'ailleurs Chevalier des Ordres du Roi, ni Grand-Croix de celui de Saint-Louis; pension dont cet Officier jouira sans altérer celles qui pourraient lui avoir été déjà accordées sur les fonds de l'Ordre.

#### GRANDS - CROIX DU SERVICE DE TERRE.

##### Messieurs

|                          |   |                               |
|--------------------------|---|-------------------------------|
| Lieutenans-<br>Généraux. | { | 1761 Le Marquis de Montmort.  |
|                          |   | 1764 Le Comte de Beauteville. |
|                          |   | 1766 Le Baron de Bezenval.    |

*Messieurs*

- |                                  |   |  |
|----------------------------------|---|--|
| <i>Lieutenans<br/>Généraux.</i>  | { | 1766 Le Marquis de Cornay.   |
|                                  |   | 1766 Le Comte de Coëtlogon.  |
|                                  |   | 1768 Le Comte de Vaux.   |
|                                  |   | 1769 De Castella.  |
|                                  |   | 1771 Le Marquis de Luceau.   |
|                                  |   | 1771 Le Comte de Rochambeau.                                       |
| <i>Lieutenans-<br/>Généraux.</i> | { | 1772 Le Comte Narbonne-Pelet - Fritzlard, <i>Maréchal-de-Camp.</i> |
|                                  |   | 1773 Pinon, Marquis de Saint-Georges.                              |
|                                  |   | 1774 Le Comte de la Cheze.   |
|                                  |   | 1774 Le Marquis Dauvet.  |
|                                  |   | 1775 De Gribeauval.  |
| <i>Maréchaux-<br/>de-Camp.</i>   | { | 1777 Le Marquis de Talaru.   |
|                                  |   | 1778 Le Marquis de Pontécoulant.                                   |
|                                  |   | 1778 Le Marquis du Sauzay.   |
| <i>Lieutenans-<br/>Généraux.</i> | { | 1778 Le Douz du Plessis, <i>Brigadier d'Infanterie.</i>            |
|                                  |   | 1779 Le Maréchal Prince de Soubise.                                |
|                                  |   | 1779 Le Marquis de Monteynard.                                     |
|                                  |   | 1779 Le Comte d'Affry.   |
|                                  |   | 1779 Le Duc de Laval.  |
|                                  |   | 1779 Le Comte de Marbeuf.  |
|                                  |   | 1779 Le Baron d'Espagnac.  |
|                                  |   | 1779 Le Comte de Flavigny.   |
|                                  |   | 1779 Le Comte de Montazer.   |
|                                  |   | 1779 Le Comte de Diesbach.   |
| <i>Maréchaux-<br/>d-Camp.</i>    | { | 1779 Le Comte d'Archiac.   |
|                                  |   | 1780 Le Comte de Puyféguir.  |
| <i>Lieutenans-<br/>Généraux.</i> | { | 1781 Le Marquis de Traisnel.                                       |
|                                  |   | 1781 Le Comte de Choiseul-Beaupré.                                 |
|                                  |   | 1781 Le Comte de Fumel.  |
| <i>Maréchaux-<br/>de-Camp</i>    | { | 1781 De Fourcroy.  |
|                                  |   | 1781 Le Baron de Viomenil.   |

## GRANDS-CROIX DU SERVICE DE MER:

*Messieurs*

- |                                  |   |                                     |
|----------------------------------|---|-------------------------------------|
| <i>Lieutenans-<br/>Généraux.</i> | { | 1775 Le Comte Duchaffault de Basné. |
|                                  |   | 1778 Le Comte d'Orvilliers.         |

*Messieurs*

- Lieutenans-  
Généraux.* { 1776 De la Rochefoucaud, C. de Coufage.  
1780 De Mauville.  
1778 Le Comte de Guychen.

## COMMANDEURS DU SERVICE DE TERRE.

*Messieurs*

- Maréchaux-  
de-Camp.* { 1752 Le Comte de Sparre.  
1753 Le Chevalier de Croismare.  
1761 Le Comte de Fumel, *Lieuten.-Génér.*
- Maréchaux-  
de-Camp.* { 1763 Le Comte de Dutfort.  
1766 Le Comte de Courten.  
1766 Le Marquis d'Héricourt.  
1766 Le Comte de Guibert.  
1766 Le Lort de Saint Victor, *Mar.-de-C.*  
1768 Le Marquis de Rostaing, *Lieut.-Gén.*  
1769 Le Comte de Nolvos, *Mar.-de-Camp.*  
1771 Le Comte d'Auger, *Lieutenant-Gén.*
- Maréchaux-  
de-Camp.* { 1771 Le Marquis de Ray.  
1771 Le Marquis de Tourny.
- Lieutenans-  
Généraux.* { 1771 Le Marquis Desfaïles.  
1771 Le Comte de Turpin de Crissé.  
1771 Baratier de Saint-Auban.  
1771 Le Bar. de Viomesnil, *Mar.-de-Camp.*
- Lieutenans-  
Généraux.* { 1771 Le Vicomte Valfons de Sebourg.  
1772 Le Comte de Verceil.  
1772 Le Marquis de Vizé.  
1774 Le Baron du Blaisel.  
1774 De Choisy, *Brigadier de Cavalerie.*
- Lieutenans-  
Généraux.* { 1775 De Saint-Sauveur.  
1775 Le Comte de Gayon.  
1775 Louis de Drummond de Melfort.  
1776 De Pfiffer de Wyher.  
1776 Le Comte de Thianges.
- Maréchaux-  
de-Camp.* { 1777 Du Rouzel de Beaumanor.  
1777 Le Marquis de la Grange.  
1777 Le Baron du Goulet.



## Meffieurs

- 1778 Le Comte de Vogué, *Lieutenant-Général*.
- Maréchaux-de-Camp.* { 1778 De Saint-Waft.  
1778 Le Baron de Bachmann.  
1778 Le Marquis de la Vaupalliere.  
1778 Le Marquis de Timbrune-Valence.
- Lieutenans-Généraux.* { 1779 Le Comte de Secy.  
1779 Le Marquis de Vaubecourt.  
1779 De Chaulieu, *Maréchal-de-Camp.*
- Lieutenans-Généraux.* { 1779 Le Marquis de Rochegude.  
1779 De Prylie.  
1779 D'Invilliers.  
1779 Le Comte de Caraman.  
1779 Le Comte de Melfort.  
1779 Le Comte de la Roque de Frugy,  
1779 Le Marquis de Molac.  
1779 Le Comte de Sommièvre.  
1779 Le Comte de Wall.  
1779 Le Comte de Langeron.
- Maréchaux-de-Camp.* { 1779 Le Comte de Mazancourt.  
1779 Le Chevalier de Panat.  
1779 De Poulhariez.  
1779 Le Chevalier de Balleroy.  
1779 Le Marquis d'Autichamp.  
1779 Le Marquis de Lambert.  
1780 Le Bar. de Zurlauben, *Lieut.-Général*.
- Maréchaux-de-Camp.* { 1780 Le Comte de Graves.  
1780 D'Aumont.  
1780 De Bellecombe.
- Lieutenans-Généraux.* { 1781 Le Comte de Gayon de Vaudurand.  
1781 Du Poral.  
1781 Le Comte de Blot.
- Maréchaux-de-Camp.* { 1781 Le Comte de Barrin.  
1781 Le Marquis d'Ambly.  
1781 d'Aubigny.  
1782 Le Marquis de Saint-Simon.  
1782 De Germaine.  
1782 De Busly.

## COMMANDEURS DU SERVICE DE MER.

*Messieurs*

|                                  |      |   |
|----------------------------------|------|---|
|                                  | 1771 | De Broves, <i>Lieutenant-Général.</i>             |
|                                  | 1771 | Le Cheval de Fabry, <i>Chef d'Escadre.</i>        |
| <i>Lieutenans-<br/>Généraux.</i> | {    | 1772 Le Marquis de Saint-Aignan.                  |
|                                  |      | 1776 Le Comte de Breugnon.                        |
|                                  |      | 1777 D'Abon.                                      |
| <i>Chef d'Es-<br/>cadres.</i>    | {    | 1779 De la Prévalaye.                             |
|                                  |      | 1780 La Motte Vernet.                             |
|                                  |      | 1780 Le Marquis de Vaudouil.                      |
|                                  |      | 1781 De la Roche-Tréville, <i>Lieut.-Général.</i> |
| <i>Chef d'Es-<br/>cadres.</i>    | {    | 1781 Barras de Saint-Laurent.                     |
|                                  |      | 1781 Le Comte de Grassé-Tilly.                    |
|                                  |      | 1781 Le Comte Hector.                             |
|                                  |      | 1782 Le Chevalier de Bauffet.                     |
|                                  | 1782 | Le Chevalier Destauché, <i>Brigadier.</i>         |

1698. DE SAINT-ANDRÉ. *Russie.*

L'Ordre de Saint-André, fondé en 1693, par le Czar Pierre I, a pour marque une croix de Saint-André, dans le milieu de laquelle est un ovale où sont ces mots : *Le Czar Pierre, Conservateur de la Russie.* La croix surmontée d'une couronne attachée au bout d'un grand cordon blanc; dans les autres angles, l'aigle de Russie éployé, celui de la pointe chargé d'un écusson, surchargé d'un Cavalier armé. Sur le revers est l'image de Saint-André avec les lettres S. A. Le grand collier est une chaîne d'or chargée de roses,

L'Impératrice est Grand-Maître de cet Ordre, partagé entre 66 Chevaliers.

1701. SAINT-RUPERT. *Salzbourg.*

Cet Ordre fondé en Allemagne, en 1701, par Ernest de Thurn, Archevêque de Salzbourg, fut confirmé par l'Empereur Léopold.

La marque des Chevaliers est une croix à 8 pointes émaillée de blanc, dans le milieu une médaille émail-

lée de rouge avec l'image de Saint Rupert ; sur le revers une croix rouge : le tout attache à une chaîne d'or.

1701. AIGLE NOIR. *Prusse.*

L'Ordre de l'Aigle noir, institué, en 1701, par Frédéric I, Roi de Prusse, la veille de son couronnement à Konisberg, a pour marque une croix d'or émaillée en bleu, & semblable à la croix de Malthe. D'un côté & au milieu de la croix est un chiffre qui représente les deux premières lettres du nom du Roi F. R. Les quatre angles du milieu sont occupés par autant d'aigles noirs éployés. Cette croix, suspendue à un large cordon de soie couleur d'orange, est portée par les Chevaliers de gauche à droite, sur la poitrine gauche. Ils ont une croix en forme d'étoile brodée en argent ; au milieu de cette étoile est un aigle noir éployé, tenant d'une griffe une couronne de laurier, & de l'autre un foudre avec cette légende : *Suum cuique.*

Le Roi est Grand-Maitre de cet Ordre, partagé aujourd'hui entre 49 Chevaliers.

1708. DE L'AMOUR DU PROCHAIN. *Autriche.*

Cet Ordre fut institué en Allemagne, en 1708, par l'Impératrice Elisabeth-Christine. Les Chevaliers portent à la boutonnière une croix d'or à 8 pointes émaillées de blanc, au milieu de laquelle sont ces mots : *Amor proximi.* Le ruban est rouge.

1715. SAINTE - CATHERINE. *Russie.*

L'Ordre de Sainte-Catherine fut institué par le Czar Pierre I, en 1715, pour les Dames seulement.

La marque est un ruban blanc en écharpe de droit à gauche, au bout duquel pend une médaille enrichie de diamans, chargée de l'image de Sainte-Catherine. Sur le côté gauche de l'habit est une étoile en broderie, au milieu de laquelle est une croix, avec cette devise : *Par l'amour & la fidélité envers la patrie.*

Cet Ordre, aujourd'hui composé de 22 Chevaliers, a pour Grande-Maitresse l'Impératrice de Russie.

1723. SAINT-MICHEL. *Cologne.*

L'Archevêque Joseph-Clement, mort en 1723, institua dans l'Electorat de Cologne un Ordre de Chevalerie, sous le nom de Saint-Michel Archevêque; & ses successeurs en doivent tous être Grands-Maitres. Il y a quelques Commanderies attachées à cet Ordre, mais tous les Grands-Croix sont gens d'Eglise.

1725. DE SAINT-ALEXANDRE-NEWSKI. *Russie.*

Cet Ordre fut institué, en 1725, par la Czarine Catherine, en faveur des Officiers d'un rang distingué. La marque est une croix rouge carrée, au milieu de laquelle est Saint-Alexandre, vêtu en guerrier à cheval & foulant à ses pieds un dragon. Les quatre angles sont remplis par quatre aigles d'argent éployés, & il n'y a rien au revers. L'étoile est un médaillon rond à fond d'argent, dans lequel est le chiffre en or du nom de Saint-Alexandre, surmonté d'une couronne Impériale d'argent fermée de rouge: sur la bordure rouge qui entoure le médaillon est écrit en russe, *Pour le service de la Patrie.* Le cordon est rouge, & se met de gauche à droite.

L'Impératrice de Russie est Grand Maître de cet Ordre, qui comprend aujourd'hui 94 Chevaliers.

1729. DE SAINT-GEORGES. *Bavière.*

En 1729 Charles-Albert, Electeur de Bavière, institua l'Ordre de Saint-Georges, défenseur de l'Immaculée Conception. La marque de cet Ordre est une croix à 8 pointes, chargée en cœur de l'image de Saint-Georges à cheval tuant un dragon. On lit sur le collier de l'Ordre ces mots: *Fid. Just. & Fort.*, qui y sont arrangés alternativement entre des colonnes surmontées d'un globe Impérial, ayant pour support deux lions armés d'un sabre. L'Electeur en est le Grand-Maitre. Cet Ordre est aujourd'hui composé de deux Grand-Prieurs, de six Grand-Commandeurs titulaires & de trois honoraires,

de douze Commandeurs titulaires & de trois honoraires, de cinquante Chevaliers titulaires & d'un honoraire, d'un Chapelain, d'un Secrétaire & d'un Tresorier.

1730. SAINT-GEORGES. *Russie.*

Les Chevaliers de l'Ordre de Saint-Georges en Russie, institué en 1730, sont divisés en quatre classes.

La marque est un ruban bleu qu'ils portent à la boutonniere, au bas duquel pend une croix à 8 pointes, sur laquelle est gravé Saint-Georges à cheval tenant en main une épée flamboyante.

Grand-Maître l'Impératrice de Russie.

1738. DE SAINT-HENRI. *Saxe.*

Le desir de récompenser le mérite de quantité de braves Officiers, & celui de faire naître une louable emulation entr'eux, ont engagé le Prince Xavier, en qualité d'Administrateur des Pays Electoraux, établi, en 1736, un Ordre Militaire, & d'en décorer les Officiers actuellement au service de Saxe : c'est l'Ordre Militaire de Saint-Henri de l'Electorat de Saxe.

L'Electeur en est constamment le Grand Maître. Les Chevaliers sont divisés en trois classes : savoir, celle des Grands-Croix, celle des Commandeurs, & celle des Petites-Croix. Les premiers sont au nombre de deux, les seconds de quatre, & les troisiemes de 36, qui tous jouissent d'une pension plus ou moins forte. Celle des Grands-Croix se monte à 800 rixdales, & celle des Commandeurs & des autres Chevaliers à 600, 300 & 200 rixdales. Il est libre au Grand-Maître de décorer de cet Ordre un plus grand nombre d'Officiers, mais ces sur-numéraires ne jouissent d'aucune pension. La croix est d'or, façonnée à l'instar de celle de Malthe, & est émaillée de blanc sur les bords. Au milieu de cette croix on voit un petit écusson rond d'une émaille jaune, représentant l'image de Saint-Henri debout cuirassé & orné de ses habits Impériaux, avec la légende de son nom : on lit ces mots dans la bordure bleue qui l'entoure : *Xaverius Princ. Polon. Dux & Administrator Saxo.*

nic le 21 Juin 1738. Au revers est un autre petit écusson parti de travers, de sable en chef & d'argent en pointe, sur lequel sont représentés les deux glaives des deux rois entourés d'une couronne de laurier. La bordure bleue qui regne autour de cet écusson, porte ces mots : *Virtuti in bello*. Aux quatre coins se trouvent des rameaux de rhue, qui, placés en couronne, forment les armes de l'Électorat de Saxe. Les Chevaliers de la première & de la seconde classe ont une grande croix, qu'ils portent en bandoulière de droite à gauche : elle est attachée à un ruban bleu cileste de la largeur d'une main, listés couleur de citron. Sur le côté gauche de leur habit est une étoile brodée, représentant ce qui se trouve sur le revers de la croix de l'Ordre. Les Commandeurs ont droit de porter le même ruban, mais leur habit n'est point orné de l'étoile. Les Chevaliers de la troisième classe ont une petite croix, qu'ils portent à un petit ruban à la troisième boutonnière de leur habit.

#### 1718. DE SAINT-JANVIER. *Deux Siciles.*

Ce fut le 2 Juillet 1713, que le Roi de Naples & des deux Siciles, aujourd'hui Roi d'Espagne, fonda l'Ordre de Saint-Janvier. Les Chevaliers, qui sont au nombre de 72, portent en écharpe de la droite à la gauche un large ruban ponceau, auquel est attaché une croix blanche épattée dérangulaire; au milieu est le buste de l'Évêque Saint-Janvier, croisé & mitré donnant la bénédiction; à l'envers ou sur l'étoile est une couronne de laurier au milieu de laquelle est un livre fermé, sur lequel sont deux phioles à moitié pleine de sang avec cette devise : *In sanguine factus*, qui signifie l'union est dans le sang.

#### 1739. DE SAINT-ANNE. *Russie.*

Cet Ordre a été créé par Charles-Frédéric Duc de Holstein-Gottorp, mort en 1739, père du dernier Empereur de Russie.

La marque de cet Ordre est une croix rouge carrée, portant Sainte-Anne au milieu, & dont quatre fleurons d'or remplissent les quatre angles. A l'envers est le chiffre du nom de Saint-Anne, surmonté d'une couronne fermée. L'étoile est un médaillon rond, fond d'or, au milieu une croix rouge. Autour du médaillon est écrit : *Amantibus pietatem, justitiam & fidem* : le cordon qui se met de gauche à droite, est rouge & liséré de jaune.

Le Grand-Duc de Russie en est Grand-Maître.

#### 1740. DU MÉRITE. Prusse.

Frédéric II, Roi de Prusse, en 1740, créa l'Ordre du Mérite, dont la marque distinctive est une étoile d'or de figure octogone, émaillée en bleu avec cette légende : *Pour le mérite*. On la porte au col attachée à un cordon noir bordé d'argent.

#### 1757. DES DAMES DE LA CROIX ÉTOILÉE. Autriche.

L'Ordre des Dames de la Croix étoilée a été institué, en 1757, par la feuë Impératrice-Reine. La marque de cet Ordre est une croix pattée & émaillée de blanc, portant d'un côté les armes de la Maison d'Autriche; autour est écrit : *Fortitudo*; au revers une couronne de laurier sur un fond blanc, où sont écrites les lettres F. M. T. Le cordon coloré en trois parties égales blanc au milieu, les deux côtés rouges. Le grand cordon se met de gauche à droite; & le collier est celui de la Toison d'or.

La Grande-Duchesse de Toscane est Grande-Maîtresse de l'Ordre.

*Six Grands-Croix, huit Commandeurs, quatre-vingt-dix-huit Chevaliers, un Trésorier, un Greffier & un Chanceliste.*

#### 1759. DU MÉRITE. France.

Les Chevaliers de Saint-Louis devant être tous Catholiques, Louis XV se détermina, le 10 Mars 1759,

à instituer un nouvel Ordre du Mérite Militaire , en faveur des Officiers des troupes Françaises nés en pays Protestans. Les rangs & les marques d'honneur de cet Ordre sont les mêmes que dans celui de Saint-Louis. Le cordon est bleu foncé; la croix est d'or émaillée de blanc , sur un des côtés, au milieu, est une épée en pal avec ces mots : *Pro virtute bellicâ* ; sur le revers une couronne de laurier avec cette légende : *Lud. XV instituit 1759.*

## G R A N D S - C R O I X.

*Messieurs*

- 1759 Le Comte de Waldner.  
 1763 Le Baron de Wurmsfer.  
 1770 Le Prince d'Anhalt-Coëthen.  
 1770 Le Baron d'Erlach de Riggisberg.

## C O M M A N D E U R S.

*Messieurs*

- 1759 Jenner.  
 1772 Le Baron de Stralenheim.  
 1772 Le Baron de Falkenhayn.  
 1777 Le Baron de Salis Mayenfeldt.  
 1779 Le Comte de Weilnau.

1764. DE SAINT-ETIENNE. *Autriche.*

Cet Ordre doit sa naissance à Marie-Thérèse. Les Chevaliers qui le composent , tinrent leur premier chapitre le 5 Mai 1764. Nous ignorons les marques qui le caractérisent.

## G R A N D - M A Î T R E.

L'Empereur.

*Trente-trois Grands-Croix , trente-un Commandeurs , cinquante-cinq Chevaliers , un Hérault-d'Armes , un Chancelier & un Huissier.*

1766. DE SAINTE-ÉLIZABETH. *Palatinat.*

Cet Ordre fut institué pour les Dames , en 1766 , par l'Electrice Elisabeth-Auguste du Palatinat.



1768. DU LION. *Palatinat.*

Cet Ordre a été fondé le premier jour de l'an 1768, par Charles-Théodore, alors Electeur Palatin, en mémoire des 25 années révolues de son regne.

La marque est un ruban blanc, large de quatre doigts, ondé & à listes bleues, mis en echarpe de la gauche à la droite, & au bout duquel pend une croix d'or émaillée d'azur à flammes d'or, ayant un lion d'or couronné & dehoar, avec l'inscription MERENTI. Au revers est le chiffre de l'auguste Fondateur, composé des lettres C. T. entrelacées, le chapeau Electoral au-dessus & la date de l'institution. L'Electeur en est Grand-Maitre, & c'est du nombre de ces Chevaliers que sont pris ceux de Saint-Hubert.

1771. DE SAINT-CHARLES, *Espagne.*

L'Ordre Royal de Saint-Charles, institué le 19 Septembre 1771, est distribué en deux classes, sous le titre de *Chevaliers Grands-Croix* & de *Chevaliers Pensionnaires*. Les premiers ne doivent être reçus qu'à l'âge de 25 ans accomplis, excepté les Princes de la Famille Royale & les Souverains, les Princes & autres personnes de la Maison Royale qu'il plaît au Roi d'admettre dans cet Ordre.

Ils portent un large ruban de couleur bleue céleste à listes blanches, lequel descend de l'épaule droite à la poche gauche, & dont les extrémités sont attachées par un nœud de ruban étroit de la même couleur. Ce nœud porte une croix semblable à celle du Saint-Esprit, avec cette différence qu'il y a d'un côté l'image de la Conception, & de l'autre le chiffre de Charles III, entouré de cette devise : *Virtuti & merito.*

Les Chevaliers Grands-Croix portent également sur le côté gauche de l'habit une plaque brodée en argent, sur laquelle est représentée l'image de la Conception, avec le chiffre & la devise dont on vient de parler. Les jours de cérémonies, ils portent sur leurs épaules un collier de chaînons d'or avec le chiffre du Roi, au

bas duquel pend l'image de la Conception. Les Prélats Ecclésiastiques reçus en qualité de Grands-Croix, portent les marques de l'Ordre comme ils portent en France celle du Saint-Esprit. Les Officiers séculiers de l'Ordre portent au col, comme les Ecclésiastiques, la croix suspendue au même ruban. Les Chevaliers pensionnaires portent à la boutonniere de l'habit une croix plus petite, attachée avec un ruban de la même couleur.

Le Roi est Chef & Souverain de cet Ordre.

### CHEVALIERS GRANDS-CROIX.

#### *Messieurs*

Le Prince des Asturies.

L'Infant Don Gabriel.

L'Infant Don Antonio.

L'Infant Don Louis.

. . . . . *Grand-Chancelier & principal  
Officier de l'Ordre.*

le Duc de Lofada.

le Duc de Santistevan.

le Comte de Bournonville.

le Comte de Priégo.

le Comte de Atarers.

le Marquis de Eilepa.

le Comte de Baños.

le Marquis de Villena.

le Duc d'Ollun.

le Duc d'Almodovar.

1771 { le Duc del Larco.

le Duc del Infantado.

le Marquis de Belamazan.

Don Emanuel Pacheco.

le Marquis de Guevara.

le Marquis de Valde Carzana.

le Comte de Miranda.

le Marquis de Castromonte.

le Duc de Hyjar.

le Marquis de San-Leonardo.

*Messieurs*

- 1772 { le Roi de Naples.  
l'Infant Duc de Parme.  
l'Archevêque de Tolède.
- 1773 Don Joseph Doria Pamphili.  
{ le Duc de Ucceda.  
le Marquis de Ariza.
- 1776 { le Comte de Sifuentes.  
le Comte de Fernan Nuñez.  
le Marquis de Cogolludo.  
{ Don Angel de Spinola.
- 1771 { le Prince héréditaire de Naples.  
le Marquis Gonzalez de Castejon.
- 1779 Don Manuel Ventura de Figueroa.  
{ l'Infant d'Espagne.  
le Prince Genaro de Naples.  
le Prince de Franca-Villa.  
l'Inquisiteur - Général.  
le Duc de Medina-Cœli.  
l'Archevêque de Sant-Yago.  
le Marquis de Casteldofrius.  
l'Archevêque de Valence.
- 1780 { le Duc d'Albuquerque.  
le Duc de Frias.  
le Comte d'Altamira.  
le Marquis de Croix.  
Don Louis de Cordova.  
le Marquis de Viance.  
le Duc de Crillon.  
le Comte de Lacy.
- 1781 le Prince Joseph de Naples.

## OFFICIERS DE L'ORDRE.

*Messieurs.*

*Secrétaire* , Don Bernard del Campo.

*Maitre des Cérémonies* , le Marquis d'Ovieco.

*Trésorier* , le Comte de Valdeparaiso.

1772. DE VASA. *Suede.*

Cet Ordre fut institué, en 1772, par Gustave III; Roi de Suede.

Les marques consistent en un épi d'or entouré d'un cercle du même métal, avec cette inscription : *Gustavius III, Fundator 1772.*

Les Chevaliers le portent autour du col, attaché à un ruban bleu de mer ondoyé; les Commandeurs ont un ruban de même couleur, mais beaucoup plus large, qu'ils portent de la droite à la gauche; & ils ont sur la poitrine une étoile d'argent, garnie d'un épi d'or.

.... DE SAINT-GEORGES. *Gènes.*

Les Génois ont chez eux l'Ordre de Saint-Georges, dont on ignore l'origine. Cet Ordre a pour marque une croix d'or, formée en tresse, chargée en cœur d'une couronne, attachée à trois chaînons d'or, avec le ruban d'or.

.... MILITAIRE DU DOGE. *Venise.*

L'origine de cet Ordre, ainsi que celle des deux suivantes, sont inconnues. La marque est une croix à douze pointes, comme celle de Malthe, émaillée de bleu, ornée d'or avec un ovale au milieu, où est représenté le lion de Saint-Jean. Le Doge est le Chef de cet Ordre.

.... SAINT-MARC. *Venise.*

La marque de l'Ordre de Saint-Marc est une médaille d'or, dans laquelle est le lion de Saint-Marc, avec sa légende : *Pax tibi Marce, Evangelista meus.*

.... DE L'ÉTOILE. *Venise.*

La marque est une étoile d'or, brodée sur l'épaule gauche.



## ARTICLE VII.

## EUROPE ECCLÉSIASTIQUE.

## ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES,

L'année de leur intronisation, le lieu de leur résidence, leur nom, l'année de leur naissance, & l'état de leur revenu.

## ÉTATS DU PAPE.

1775 **R**OME. JEAN-ANGE BRASCHY, né à Césène 27 Déc. 1717, créé Cardinal 26 Avril 1773, élu Pape 15 Février 1775, & couronné 22 du même mois.

|   | Revenu     |
|---|------------|
| 1763 <i>Aquapendente</i> . Cl.-Mart. Bardini, 1718,   | 3000 liv.  |
| 1777 <i>Alatri</i> . Pierre-Etienne Sperenza, 1737,   | 500 écus.  |
| 1774 <i>Albano</i> . Le Cardinal de Bernis, 1715,     | 150 écus.  |
| 1775 <i>Amelia</i> . Ange Jacoboni, 1730,             | 800 écus.  |
| 1766 <i>Anagni</i> . Jean-Baptiste Philipponi, 1726,  | 3000 liv.  |
| 1766 <i>Ancone</i> . Le Cardinal Bufalini, 1709,      | 4000 écus. |
| 1777 <i>S. Angelo-in-Vado</i> , 1710,                 | 1000 écus. |
| 1755 <i>Ascoli</i> . P.-Paul Léonardi, 1714,          | 2300 écus. |
| 1755 <i>Affisè</i> . Nic. Sermattei, 1701,            | 8000 liv.  |
| 1764 <i>Baguana</i> . Jos. Aluffi, 1708,              | 750 écus.  |
| 1768 <i>Camerino</i> . Louis Amici, 1735,             | 1500 liv.  |
| 1751 <i>Citta-Castellana</i> . Fr. M. Forlani, 1710.  | 1200 écus. |
| 1750 <i>Citta di Castello</i> . G. B. Lattanzi, 1699, | 6000 liv.  |
| 1775 <i>Citta di Pieve</i> . Th. Mancini, 1719,       | 1200 écus. |
| 1776 <i>Cornette</i> . Jos. Garampi, 1725,            | 12000 liv. |
| 1754 <i>Ferentino</i> . Pierre-Paul Tosi, 1714,       | 800 écus.  |
| 1777 <i>Ferrare</i> . Alexis Matteri, 1744,           | 40000 liv. |
| 1777 <i>Foligni</i> . Gaetan Ginnani 1726,            | 900 écus.  |
| 1761 <i>Frescati</i> . Cardinal d'Yorck,              | 300 écus.  |
| 1768 <i>Gubbio</i> . P. Orifici, 1721,                | 1000 écus. |
| 1764 <i>Gesi</i> . Ubaldassini, 1700,                 | 3500 écus. |
| 1711 <i>Lorette</i> . Ciriaque Vecchiani, 1767,       | 6000 liv.  |
| 1761 <i>Larni</i> . Prosp. Cel. Meloni, 1715,         | 1200 écus. |

|   | Revenus     |
|---|-------------|
| 1768 <i>Acerra</i> . Fr. Laur. Massajoli, 1732,                         | 4000 liv.   |
| 1762 <i>Avellate</i> . Antoine Ripanti, 1714,                           | 18000 liv.  |
| 1776 <i>Osimo</i> . Le Cardinal Calcagnini, 1725,                       | 6000 écus.  |
| 1775 <i>Ojia</i> . Le Cardinal Albani,                                  | 6000 écus.  |
| 1775 <i>Palestrine</i> . Le Cardinal Spinola,                           | 500 écus.   |
| 1776 <i>Pérouse</i> . Alexandre-M. Odoardi, 1732,                       | 3000 écus.  |
| 1776 <i>Porto</i> . Le Cardinal Rezzonico, 1740,                        | 4000 écus.  |
| 1775 <i>Rieti</i> . Vincent Ferretti, 1740,                             | 2000 écus.  |
| 1776 <i>Sabina</i> . Le Cardinal Corfini, 1735,                         | 300 ducats. |
| 1776 <i>Segni</i> . André Spana, 1719,                                  | 2000 liv.   |
| 1772 <i>Spolette</i> . F. M. Lacatelli, 1727,                           |             |
| 1754 <i>Sutry</i> . Phil. Mornati, 1704,                                | 1000 écus.  |
| 1768 <i>Terni</i> . Au r.-Fil. de Rolli, 1722,                          | 8000 liv.   |
| 1775 <i>Terracine</i> . Ben. Pucili, 1716,                              | 2500 écus.  |
| 1768 <i>Tivoli</i> . J. Mar. Natali, 1702,                              | 2000 écus.  |
| 1775 <i>Toai</i> . Th. Struzzi, 1706,                                   | 2500 écus.  |
| 1761 <i>Veroli</i> . Jean-Baptiste Jacobini, 1703,                      | 1000 écus.  |
| 1772 <i>Viterbe</i> . Ange Pastrovich, 1710,                            | 4000 écus.  |
| 1766 <b>URBIN</b> . Dom. Monti, 1713,                                   |             |
| 1754 <i>Cagli</i> . Louis Bertozzi, 1704,                               |             |
| 1775 <i>Fano</i> . Pelleg. Confalvi, 1729,                              | 2000 écus.  |
| 1775 <i>Iossimbrown</i> . Roch-Marie Barsanti, 1707,                    | 8000 liv.   |
| 1777 <i>Montefeltro</i> . Jos. M. Torzi, 1736,                          |             |
| 1775 <i>Perçaro</i> . Le Cardinal de Simone, 1714,                      |             |
| 1777 <i>Senigaglia</i> . Le Cardinal Onorati, 1721,                     | 24000 liv.  |
| 1777 <b>BOLOGNE</b> . Le Cardinal Gioanetti, 1722,                      |             |
| 1776 <i>B. S. Donnino</i> . (Lombardie.) Alexandre<br>Garimberti, 1732, | 5000 liv.   |
| 1751 <i>Crème</i> . (Venise.) Marc-Antoine Embardi,<br>1710,            | 10000 liv.  |
| 1760 <i>Parme</i> . Franç. Lallata, 1712,                               | 35000 liv.  |
| 1766 <i>Plaisance</i> . Alexandre Pifani, 1717,                         | 4000 écus.  |
| 1767 <b>RAVENNES</b> . Antoine Cantoni, 1709,                           | 12000 liv.  |
| 1766 <i>Adria</i> . Arn. Speroni, 1728,                                 | 6000 liv.   |
| 1747 <i>Bertinoro</i> . François M. Colombani, 1717,                    | 4000 liv.   |
| 1769 <i>Servia</i> . J. B. Donati, 1713,                                | 9000 liv.   |
| 1763 <i>Sezanne</i> . H. Agofelli, 1724,                                | 8000 liv.   |
| 1758 <i>Comachio</i> . Jean Rondinelli, 1717,                           | 1200 écus.  |
| 1767 <i>Fauza</i> . Vital, Jos. Buoi, 1732,                             | 8000 liv.   |
| 1776 <i>Forli</i> . Jos. Vignoli, 1710,                                 | 6000 liv.   |
| 1752 <i>Inola</i> . Le Cardinal Bandi, 1709,                            | 1000 liv.   |
| 1777 <i>Rimini</i> . And. Minucci, 1724,                                | 4000 écus.  |

|   | Revenus.   |
|---|------------|
| 1760 <i>Sarzine</i> . J. B. Mami de Cézena ,          | 800 écus.  |
| 1764 FERMO. le Card. Paracciani ,                     | 14000 liv. |
| 1777 <i>Macerata</i> . Dominique Spinucci , 1739 ,    | 6000 liv.  |
| 1770 <i>Montalte</i> . François-Ant. Marucci , 1717 , | 6000 liv.  |
| 1765 <i>Ripa-Tranzone</i> . Bart. Bitozzi , 1716 ,    | 3000 liv.  |
| 1766 <i>San - Severino</i> . Dom. J. Prosperi 1705 ,  | 3000 liv.  |
| 1776 FERRARE. Alex. Maltei , 1744 ,                   | 40000 liv. |
| 1757 <i>Moàene</i> . J. M. Fugliani , 1700 ,          | 18000 liv. |
| 1750 <i>Reggio</i> . J. Mar. Castelvetti , 1711 ,     |            |

## ROYAUME DES DEUX SICILES.

|   |               |
|---|---------------|
| 1776 NAPLES. Séraph. Filingeri , 1713 ,               | 40000 liv.    |
| 1761 <i>Acerra</i> . Ciro de Alteriis , 1694 ,        | 8000 liv.     |
| 1765 <i>Aversa</i> . Nic. Bergia , 1700 ,             | 3000 ducats.  |
| 1775 <i>Ijchia</i> . Sébastien de Rosa , 1729 ,       | 3000 liv.     |
| 1717 <i>Lucera</i> . Joseph Marie Isfchi , 1759 ,     | 12000 ducats. |
| 1768 <i>Noie</i> . Ph. Lopez-Yrroyo , 1728 ,          | 3000 liv.     |
| 1762 <i>Penna</i> . Joseph-M. de Leon , 1712 ,        |               |
| 1775 <i>Pouçole</i> . Jéro. Landolphe , 1722 ,        | 10000 liv.    |
| 1776 ACERENZA. Fr. Zunica , 1715 ,                    | 15000 liv.    |
| 1763 <i>Anglona</i> . J. B. Pignatelli , 1719 ,       | 10000 liv.    |
| 1758 <i>Gravina</i> . Nic. Cicirelli , 1709 ,         | 4000 liv.     |
| 1766 <i>Melfi</i> . Ferd. de Vicaris , 1726 ,         | 5000 écus.    |
| 1763 <i>Mont-Pelozo</i> . Th. Aug. de Simone , 1711 , | 3000 liv.     |
| 1768 <i>Potenza</i> . Dominique Ruffo , 1717 ,        | 80000 liv.    |
| 1760 <i>Tricarica</i> . Antoine-Fr. de Plato , 1703 , | 8000 liv.     |
| 1764 <i>Venosa</i> . Gasp. Barletta , 1716 ,          | 6000 liv.     |
| 1759 SALERNE. Isid. Sanches de Luna , 1705 ,          | 60000 liv.    |
| 1743 <i>Acerno</i> . Jér. de Laurentiis ,             | 4000 liv.     |
| 1773 <i>Campagna</i> . Marc de Leone , 1728 ,         | 15000 liv.    |
| 1768 <i>Capaccio</i> . Ange-Mar. Zuccari , 1726 ,     | 14000 liv.    |
| 1765 <i>Cava</i> . Prince de Gennaro , 1705 ,         | 3500 ducats.  |
| 1771 <i>Marfico</i> . Ch. Nicodemi , 1718 ,           | 5000 liv.     |
| 1768 <i>Nocera</i> . Ben.-Marie , 1731 ,              | 14000 ducats. |
| 1753 <i>Nusco</i> . Fr.-Ant. Bonaventura , 1711 ,     | 3000 liv.     |
| 1775 <i>Policastro</i> . Jos. de Rosa , 1727 ,        | 10000 liv.    |
| 1760 <i>Sarno</i> . Isid.-Xavier Pirelli , 1726 ,     | 4000 liv.     |
| 1767 OTRANTE. Jul. Pignatelli , 1732 ,                | 35000 ducats. |
| 1754 <i>Alessano</i> . Den. Latomo , 1703 ,           | 4000 liv.     |
| 1770 <i>Castro</i> . Aug. Gorgoni , 1712 ,            | 50000 liv.    |

REV. ANT.

|   |               |
|---|---------------|
| 1770 <i>Gelata</i> . Ig. Gervais, 1730,               | 5000 liv.     |
| 1781 <i>L. S. Maria</i> . S. Maria, 1704,             | 12000 liv.    |
| 1784 <i>L. S. Maria</i> . S. Maria, 1705,             | 8000 liv.     |
| 1788 <i>L. S. Maria</i> . S. Maria, 1707,             | 4000 liv.     |
| 1775 <i>FINIV. S. Maria</i> . S. Maria Banditi, 1706, | 2000 liv.     |
| 1776 <i>L. S. Maria</i> . S. Maria, 1733,             | 6000 liv.     |
| 1784 <i>Alano</i> . Dom. S. V. Delfi, 1699,           |               |
| 1781 <i>Alcoli</i> . Em. S. de Thomasi, 1721,         | 40000 liv.    |
| 1780 <i>Alcoli</i> . J. Chm. Maurer, 1708,            | 2800 ducats.  |
| 1760 <i>Boiano</i> . N. Roueri, 1734,                 | 4500 liv.     |
| 1752 <i>Boiano</i> . Thomas Paccelli, 1715,           | 4000 liv.     |
| 1775 <i>Garfano</i> . Francois de Lauria, 1740,       | 700 ducats.   |
| 1775 <i>Larina</i> . Ch. de Ambrojo, 1728,            | 3000 liv.     |
| 1759 <i>Lacina</i> . Jof. Mar. Fotchi, 1711,          | 12000 ducats. |
| 1771 <i>Lacina</i> . Mariano. Marie Annari, 1730,     | 2500 liv.     |
| 1775 <i>Sant Severo</i> . J. Ant. Farao, 1728,        | 1200 écus.    |
| 1771 <i>Tecoli</i> . J. Pascale, 1722,                | 6000 liv.     |
| 1769 <i>Tecoli</i> . J. Buccarelli, 1705,             | 5000 liv.     |
| 1774 <i>Tecoli</i> . J. Patc. Rogani, 1730,           | 3000 liv.     |
| 1771 <i>Trivento</i> . Joa. Paglioni, 1723,           | 27000 liv.    |
| 1760 <i>Vulturata</i> . Jean Coccoli, 1718,           | 5000 liv.     |
| 1788 <i>AMALFI</i> . Ant. Pueri, 1716,                | 800 écus.     |
| 1776 <i>Capri</i> . Nic. Xav. Gomboni, 1742,          | 300 écus.     |
| 1767 <i>Lettore</i> . Pasq. de Affitto, 1721,         | 1500 liv.     |
| 1762 <i>Moroli</i> . André Torre, 1713,               | 600 ducats.   |
| 1765 <i>Scala</i> . Michel Taffieri, 1712,            | 1500 liv.     |
| 1769 <i>FRANI</i> . Mare Capece, 1720,                | 6000 liv.     |
| 1773 <i>Amalfi</i> . Xav. Palica, 1714,               | 12000 liv.    |
| 1762 <i>Bjfiglia</i> . Ant. Gianelli, 1718,           | 2000 liv.     |
| 1776 <i>CONZA</i> . Ig. And. Sabiazi, 1713,           | 20000 liv.    |
| 1762 <i>S. Angelo</i> . Domin. Volpe, 1708,           | 4000 liv.     |
| 1749 <i>Lacina</i> . Nic. de Amato, 1701.             | 3000 liv.     |
| 1787 <i>Mare</i> . Ch. Gagliardi, 1710.               | 4000 liv.     |
| 1770 <i>CHILTI</i> . Louis de Juge, 1709,             | 5000 liv.     |
| 1777 <i>Aspina</i> . Ben. Ceivone, 1732,              | 700 écus.     |
| 1743 <i>Citta-Ducate</i> . M. Calcagnini, 1703,       | 500 écus.     |
| 1776 <i>Mardi</i> . Vin. Lajezza, 1732,               | 4000 liv.     |
| 1760 <i>Ortona</i> . Dem. de Dominici, 1711,          | 3000 liv.     |
| 1762 <i>Suonore</i> . Phil. Pagni, 1711,              |               |
| 1777 <i>Teramo</i> . L. Pirelli, 1740.                | 2000 écus.    |



|  | Revenus       |
|--|---------------|
| 1777 CAPOUE. Janv. Adel. Pignatelli , 1728 , | 40000 liv.    |
| 1751 Aquino. Hyac. Sardi , 1715 ,            | 700 écus.     |
| 1756 Calvi. Jof. Cap. Zurlo , 1711 ,         | 1500 ducats.  |
| 1766 Carinola. Th. Zarone , 1710 ,           | 700 ducats.   |
| 1767 Caserte. Nic. Philomatino , 1725 ,      | 3000 écus.    |
| 1776 Fonai. Raph. Toffi , 1724 ,             | 1000 écus.    |
| 1771 Gaete. Ch. Pergami , 1726 ,             | 9000 ducats.  |
| 1769 Isérnia. Mi.-Ange de Peruta , 1733 ,    | 3000 liv.     |
| 1773 Sessa. Ant. de Torres , 1727 ,          | 1200 écus.    |
| 1768 Sora. Jof. M. de Bitto , 1718 ,         | 4000 liv.     |
| 1777 Teano. Phi'. d'Aprile , 1732 ,          | 1000 ducats.  |
| 1754 Venafri. Fr. Xav. Stabile , 1706 ,      | 6000 liv.     |
| 1754 BARI. Louis d'Alessandro , 1693 ,       | 60000 ducats. |
| 1745 Bitetto Hyac. Mar. Barberio , 1706 ,    | 4000 liv.     |
| 1770 Bitonto. Hor. Berarducci , 1716 ,       | 8000 liv.     |
| 1772 Conversano. Fab. Polumbo , 1708 ,       | 4200 liv.     |
| 1776 Jovenazo. Mi. Contini , 1722 ,          | 2000 ducats   |
| 1776 Lavello. Dom. Arcaroli , 1731 ,         | 2000 liv.     |
| 1776 Minervino. P. Selv. de Janvier , 1707 , | 2000 liv.     |
| 1775 Molfetta. Jan. Antonucci , 1726 ,       | 3000 liv.     |
| 1761 Monopoli. Jof. Cacace , 1715 ,          | 18000 liv. ,  |
| 1775 Polignano. Mar. Santoro , 1736 ,        | 3000 liv.     |
| 1759 Ruvo. P. Ruggieri , 1721 ,              | 2400 liv.     |
| 1763 S. SEVERINE Ant. Ganini , 1710 ,        | 10000 liv.    |
| 1755 Belcastro. Thom. Fabiani , 1688 ,       | 4000 liv.     |
| 1764 Serenza. Franç.-Marc. Trombini , 1721 , | 1500 écus.    |
| 1766 Isola. Mic.-Ange Monticelli , 1722 ,    | 9000 liv.     |
| 1748 Strongoli. Dom. Morelli , 1714 ,        | 3000 liv.     |
| 1777 Umbriatico. Nic. de Neratii , 1727 ,    | 7000 liv.     |
| 1762 ROSSANO. Guill. Camaldari , 1705 ,      | 6000 liv.     |
| 1762 Bisignano. Bonav. Sculco , 1708 ,       | 2000 ducats.  |
| 1767 REGGIO. Alb. M. Capobianchi , 1715 ,    | 4000 écus.    |
| 1764 Bova. Ant. Spitalieri , 1704 ,          | 2500 liv.     |
| 1763 Catanzaro. Antoine de Cumio , 1704 ,    |               |
| 1774 Cotrone. Jof. Capocchiani , 1703 ,      | 6000 liv.     |
| 1756 Gieraci. P. Dom. Scopa , 1720 ,         | 9000 liv.     |
| 1756 Mileto Jof. Mar. Carafe , 1717 ,        | 18000 liv.    |
| 1773 Nicastro. Fr. P. Mandarani , 1728 ,     | 8000 liv.     |
| 1777 Nicottera Fr. Ant. Artassi 1706 ,       | 5000 liv.     |
| 1770 Oppido. Nic. Spedalieri , 1705 ,        | 7000 liv.     |
| 1763 Squillaci. Diego Genocci , 1725 ,       | 8000 liv.     |

|  | Revenus.      |
|--|---------------|
| 1751 <i>Tropea</i> . Felix de Pau , 1704 ,             | 20000 liv.    |
| 1764 <i>BRENDES</i> . Jof. de Rodi , 1714 ,            | 10000 liv.    |
| 1747 <i>Ostuni</i> . Fr. Ant. Scoppa , 1713 ,          | 5000 liv.     |
| 1772 <i>CONZENZE</i> Jean.-Clém. Franconié , 1728 ,    | 24000 liv.    |
| 1763 <i>Cassano</i> . J. B. Coppola , 1710 ,           | 18000 liv.    |
| 1768 <i>Saint-Marco</i> . Batt. de Moncada , 1725 ,    | 10000 liv.    |
| 1770 <i>Martorano</i> . Jac.-Mant. de Taina , 1710 ,   | 1800 ducats : |
| 1759 <i>SORENTO</i> . Sylv. Pepe , 1724 ,              | 4000 liv.     |
| 1768 <i>Castellamare</i> . Thoma. Morza , 1702 ,       | 3000 liv.     |
| 1757 <i>M.ffa</i> . Jof. P. Iloti , 1709 ,             | 3000 liv.     |
| 1773 <i>Vico-Aguense</i> . Paul Pace , 1717 ,          | 1200 liv.     |
| 1759 <i>TARANTE</i> . François Xav. Mastrilli , 1699 , | 35000 liv.    |
| 1764 <i>Castellmatta</i> . Léon Vitetta , 1703 ,       | 6000 liv.     |
| 1766 <i>Mozza</i> . Et. Ortiz-Cortez , 1723 ,          | 6000 liv.     |
| 1772 <i>Oria</i> . Henri Celaja , 1711 ,               | 1400 écus.    |
| 1776 <i>PALERME</i> . Franç. San-Severino , 1713 ,     | 3000 écus.    |
| 1773 <i>Catanne</i> . Dieud. de Moncada , 1736 ,       | 2500 écus.    |
| 1776 <i>Gergenti</i> . Le Card. Branciforte , 1711 ,   | 15000 ducats. |
| 1770 <i>Malte</i> . Carm. Giovanni , 1706 ,            |               |
| 1772 <i>Mazara</i> . Hug. Pape , 1724 ,                | 18000 liv.    |
| 1773 <i>Siracuse</i> . J. B. Alagona , 1726 ,          | 10000 écus.   |
| 1771 <i>MESSINE</i> Scip. Arloino , 1705 ,             | 1500 écus.    |
| 1735 <i>Cephala</i> . Joach. Castelli , 1708 ,         | 35000 écus.   |
| 1769 <i>Lipari</i> . Bon. Prestandrea , 1705 ,         | 15000 liv.    |
| 1772 <i>Patti</i> . Sauv. Pisano , 1713 ,              | 12000 écus.   |
| 1769 <i>LANCIANO</i> . Dom. Gervasoni , 1706 ,         | 12000 liv.    |
| 1777 <i>SIPONTE</i> . Th. M. Francone , 1732 ,         | 8000 écus.    |
| 1777 <i>Troja</i> . Jean-Jacques Onorati , 1721 ,      | 3000 liv.     |
| 1764 <i>Vesii</i> . Jof. Marucca , 1714 ,              | 1500 liv.     |

## ÉTATS DE VENISE.

|  |               |
|--|---------------|
| 1781 <i>VENISE</i> . And. Moronci , 1736 ,             | 14000 liv.    |
| 1756 <i>Belluno</i> . J. B. Sandi , 1704 ,             | 8000 liv.     |
| 1773 <i>Bressa</i> . Jean Nani , 1727 ,                | 20000 liv.    |
| 1776 <i>Caorle</i> . Fr. Dom. Scriman , 1729 ,         | 18000 liv.    |
| 1776 <i>Capo-d'Istria</i> . Bonif. d'Aponté 1726 ,     | 12000 liv.    |
| 1777 <i>Seneda</i> . Marc Zagui , 1738 ,               | 10000 liv.    |
| 1776 <i>Chioggia</i> . J. B. Ciariani Ballano , 1725 , | 3000 liv.     |
| 1776 <i>Cittanova</i> . J. Dom. Stratico , 1732 ,      | 12000 ducats. |

Rendu

|      |  |               |
|------|--|---------------|
| 1764 | <i>Côme</i> (Milanès.) J. B. Maggiafca, 1721,      | 15000 liv.    |
| 1761 | <i>Concorde</i> . L. M. Gabrielli, 1727,           | 20000 liv.    |
| 1777 | <i>Feltri</i> . Jéof. Berthramini, 1738,           | 12000 liv.    |
| 1772 | <i>Laubac</i> . Ch. Abheibestem, 1719,             |               |
| 1770 | <i>Mantoue</i> . J. B. de Bergeunne, 1720,         | 500 cens.     |
| 1772 | <i>Padoue</i> . Nic. Ant. Justiniani, 1772,        | 60000 liv.    |
| 1742 | <i>Parenzo</i> . Gasp. Negri, 1697,                | 20000 liv.    |
| 1706 | <i>Peaona</i> . Ant. de Liccardi, 1708,            | 500 cens.     |
| 1772 | <i>Pola</i> . Fr. Polteine, 1729,                  | 1500 cens.    |
| 1773 | <i>Torcello</i> . Fr. Paul d'Aponté, 1709,         | 10000 liv.    |
| 1776 | <i>Trente</i> . P. Vig. de Toun, 1724,             | 150000 liv.   |
| 1750 | <i>Trevize</i> . Fr. Justiniani, 1715,             | 15000 liv.    |
| 1775 | <i>Trieste</i> . Fr. Phil. Abinzaghi, 1731,        | 5000 liv.     |
| 1772 | <i>Vérone</i> . Jean Morocini, 1719,               | 6000 auncats. |
| 1767 | <i>Vicence</i> . Marc-Jof. Cornato, 1727,          | 30000 liv.    |
| 1766 | UDINE. J. Germ. Gradenigo, 1697,                   |               |
| 1749 | ANTIVARI. Laz. Ula lagni 1708.                     |               |
| 1765 | <i>Alifé</i> . George Guianchi, 1727.              |               |
| 1775 | <i>Belgrade</i> . (Hongrie.) Ant. Zlatarich, 1721, | 9000 liv.     |
| 1781 | <i>Bucova</i> . Jér. de Grantz, 1730.              |               |
| 1762 | <i>Cataro</i> . Eti. dell'Ogho, 1699,              | 1200 liv.     |
|      | .... <i>Drivasto</i> .                             |               |
|      | .... <i>Dulcigno</i> .                             |               |
| 1766 | <i>Pulati</i> . Alex. Bianchi, 1733.               |               |
| 1771 | <i>Scxtari</i> . Geor. Radovani, 1734.             |               |
| 1774 | ZARA. J. Carfana, 1718.                            |               |
| 1771 | <i>Arbo</i> . J. Marc-Antoine dell' Oflia, 1721.   |               |
| 1757 | <i>Offaro</i> . Bon. Bernardi, 1701.               |               |
| 1739 | <i>Veglia</i> . P. Ant. Zuccheri, 1697,            | 5000 liv.     |
| 1765 | SPALATRO. J. Luc Pataguini, 1722.                  |               |
| 1767 | <i>Lefina</i> . P. Riboh, 1777.                    |               |
| 1777 | <i>Macarska</i> . Séb. B. Lascovich, 1729.         |               |
|      | .... <i>Modruffe</i> .                             |               |
| 1771 | <i>Nona</i> . Jean-Bapt. Jurileo, 1721.            |               |
| 1767 | <i>Scarione</i> . Et. Trevizan, 1727.              |               |
| 1767 | <i>Sebenico</i> . Nic. Difnico, 1755.              |               |
| 1775 | <i>Segna</i> . J. B. Caballini d'Erhenburg, 1716.  |               |
| 1755 | <i>Tiniense</i> . J. Ch. Zboko, 1710.              |               |
| 1766 | <i>Trau</i> . J. Ant. Miocewick, 1731.             |               |
| 1773 | <i>Corfou</i> . And.-Ben. Ganassoni, 1713,         | 15000 liv.    |
| 1736 | <i>Cephalonic</i> . Balt. Remondini, 1698.         |               |

## T O S C A N E.

|  | Revenus.   |
|--|------------|
| 1741 FLORENCE. Fr. Incontri ,                      | 30000 liv. |
| 1775 Arczzo. Ange Franceschi , 1734 ,              | 7000 écus. |
| 1771 Bourg S. Sep. Nic. Marcacci , 1739 ,          | 700 écus.  |
| 1776 Colle. Louis Buonamici , 1737 ,               |            |
| 1776 Cortonc. Grég. Alexandri , 1729 ,             | 1200 écus. |
| 1776 Fiezol. Ranier Mancini , 1735 ,               | 5000 écus. |
| 1755 S. Miniato. Dom. Politi , 1707 ,              | 1000 écus. |
| 1757 Montepulciano. P. Franzezi , 1713 ,           | 1800 écus. |
| 1773 Pescia. Franç. Vicenti , 1737 ,               |            |
| 1776 Pistoie. Jos. Hyppoliti , 1717 ,              | 2000 écus. |
| 1748 Voltere. Jos. Damenil , 1716 ,                | 12000 liv. |
| 1772 SIENNE. Liber. Borghese , 1720 ,              |            |
| 1775 Chiuzi. Jos. Pannilini , 1742 ,               | 3000 liv.  |
| 1737 Grossetto. Ant. M. Franci , 1705 ,            | 1700 écus. |
| 1770 Massa. Pierre Vanucci , 1775 ,                | 7000 liv.  |
| 1774 Montalcino. Jos.-Ber. Pecci , 1724 ,          | 8000 écus. |
| 1776 Suana. Fr. Pie Santi , 1770 ,                 |            |
| 1734 PISE. Fr. Guidi , 1694 ,                      | 8000 écus. |
| 1773 Sagona (Corse.) Mat. Guaſco , 1720 ,          | 12000 liv. |
| 1759 Ajaccio. (Corse.) Ben.-Ant. Doria , 1722 .    | 2000 liv.  |
| 1770 Aleria. (Corse.) Franç.-Math. Guaſco , 1720 , | 12000 liv. |

## M I L A N È S.

|   |            |
|---|------------|
| 1543 MILAN. Le Card. Pozzobonelli , 1696 ,                    | 40000 liv. |
| 1757 Alexandrie. Jos. Th. de Rossi , 1708 ,                   | 7000 liv.  |
| 1777 Bergame. (Venise.) J. Paul Dolphin , 1736 ,              | 30000 liv. |
| 1749 Cremona. Ign.-Marie Fraganefchi , 1710 ,                 | 45000 liv. |
| 1705 Lodi. Sauv. Andréani , 1765 ,                            | 18000 liv. |
| 1757 Novare. Marc-Aurele de Berton , 1725 ,                   | 25000 liv. |
| 1769 Pavie. Bart. Olivazzi , 1704 ,                           | 6000 écus. |
| 1776 Savone. Dom. Gentile , 1732 ,                            | 5000 liv.  |
| 1743 Tortone. L. d'Andujar . 1693 ,                           | 6000 liv.  |
| 1757 Vigevano. Jos. M. Scarampi , 1726 ,                      | 5000 écus. |
| 1775 Vintimille. Marie Clavarini 1720 ,                       | 4000 liv.  |
| 1762 Asti. (Piémont.) Paul-Mor. Caillotti , 1726 ,            | 12000 liv. |
| 1779 Verceil. (Piémont.) Le Catd. de Mattinia-<br>na , 1724 , | 25000 liv. |
| 1773 Acqui. (Monferrat.) Jos.-Marie Corte , 1727 ,            | 3000 liv.  |
| 1779 Alba. (Monferrat.) Jos. Langosco , 1722 ,                | 8000 liv.  |
| 1759 Casal. (Monferrat.) Jos. L. Avogrado , 1708 ,            | 6000 liv.  |

## ÉTATS DE GÈNES.

|  | Revenus    |
|--|------------|
| 1767 GENES. J. Lercari , 1722 ,                  | 2000 écus. |
| 1664 Albenga. Jof. Fr. M. Torre , 1717 ,         | 1600 écus. |
| .... Bobio.                                      |            |
| 1767 Bruinetto. Fr. Mar. Gentile , 1720 ,        | 2000 liv.  |
| 1781 Mariana. (Corse) Peinau du Verdier , 1745 , | 25000 liv. |
| 1776 Nebio. (Corse.) Dom. de Santini , 1727 ,    | 5000 liv.  |
| 1746 Noli. Ant.-Marie Arduini , 1690 ,           | 25000 liv. |
| 1757 Sarfane. Jul.-Céf. Lomellino , 1701 ,       | 3000 liv.  |

## ÉTAT DE LUCQUES.

1770 LUCQUES. Mart. Bianchi , 1720 ,

## ÉTAT DE RAGUSE.

|   |           |
|---|-----------|
| 1777 RAGUSE. Grég. Lazzari , 1713 ,             |           |
| 1775 Curfola. (Venise.) Simon Spalatin , 1717 , |           |
| 1760 Marcana. Anf. de Raguze , 1715 ,           | 5000 duc. |
| .... Larenta.                                   |           |
| .... Rizano .                                   |           |
| 1772 Stagno. Fr. M. Sorgo , 1721 ,              |           |

## ÉTATS DU ROI DE SARDAIGNE.

## SARDAIGNE.

|   |                |
|---|----------------|
| 1780 CAGLIARI. Vict.-Phil. Melano , 1733 ,    | 35000 florins. |
| 1775 Iglefias. Fr. Deplano , 1712 ,           |                |
| 1781 Ampurias. J. Ant. Arras , 1717 ,         | 15000 flor.    |
| 1768 Bosa. J. B. Quafina , 1721 ,             | 12000 flor.    |
| 1781 ORISTANO. J. Fr. Th. Artesan , 1724 ,    | 20000 flor.    |
| 1761 Alez. Jof.-Mart. Pilo , 1717 ,           | 15000 flor.    |
| 1772 SASSARI. Jof.-M. Beccatia , 1726 ,       |                |
| 1772 Alghero. Franç.-Joach. Radicati , 1719 , | 15000 flor.    |
| 1779 Galtelli. J. Ant. Senaurras ,            | 18000 flor.    |

## SAVOIE.

|   |           |
|---|-----------|
| 1771 TARENTEISE. Fr. Gaf. Aug. Laurent ,            |           |
| 1725 ,  |           |
| 1779 Chambéri. Mich. Conseil , 1730 ,               |           |
| 1741 Aost. J. François de Sales , 1704 ,            | 3000 liv. |
| 1780 Sion. (Suisse.) Fr. Jof. Zen Ruffinen , 1729 , |           |

## PIÉMONT.

|  | Revenus.   |
|--|------------|
| 1779 TURIN. Vicé. Costa d'Arignano , 1737 ,      | 20000 liv. |
| 1769 Yvréa. Herc. Pochetino , 1735 ,             | 10000 liv. |
| 1754 Mondovi. Mich. Cafati , 1699 ,              | 12000 liv. |
| 1749 Pignerol. J. B. d'Olié , 1709 ,             | 18000 liv. |
| 1741 Saluces. Jof. Ph. Porporato , 1698 ,        | 4000 liv.  |
| 1772 Biella. Jul. Cef. della Torricella , 1726 , |            |
| 1780 Suze. Jof. Fr. Ferraris , 1745 ,            | 6000 liv.  |

## COMTAT D'AVIGNON.

|  |            |
|--|------------|
| 1775 AVIGNON. J. Ch. Vinc. Giovio , 1729 ,       | 50000 liv. |
| 1776 Carpentras. Jof. Beni , 1729 .              |            |
| 1761 Cavaillon. Jof. Crefp. de la Baume , 1721 , | 24000 liv. |

## FRANCE.

|  |             |
|--|-------------|
| 1781 PARIS. Ant. Eléo. Léon le Clerc de Juigné ,<br>1728 ,         | 400000 liv. |
| 1780 Chartres. J. B. Jof. de Luberfac , 1740 ,                     | 25000 liv.  |
| 1779 Meaux. Cam. L. Appol. de Polignac , 1745 ,                    | 25000 liv.  |
| 1758 Orléans. L. Sext. de Jarente de la Bruyere ,<br>1706 ,        | 50000 liv.  |
| 1780 . . . . De Jarente , <i>Coadjuteur.</i>                       |             |
| 1776 Blois. Alex. Franc. Amédée de Lauzières-<br>Themines , 1742 , | 24000 liv.  |
| 1758 LYON. Ant. de Malvin de Montazet , Comte<br>de Lyon , 1712 ,  | 50000 liv.  |
| 1767 Autun. Yves Alex. de Marbeuf , Comte de<br>Lyon , 1734 ,      | 22000 liv.  |
| 1770 Langres. Céf.-Guill. de la Luzerne , 1738 ,                   | 52000 liv.  |
| 1764 Mâcon. Gab.-Franç. Moreau , 1721 ,                            | 24000 liv.  |
| 1781 Châlons-sur-Saone. Jof. Franç. du Chil-<br>lau ,              | 40000 liv.  |
| 1776 Dijon. Jacq. Jof. Fr. de Vogué , 1740 ,                       | 30000 liv.  |
| 1741 Scint-Clauée. Jof. de Mellé de Fargues ,<br>1708 ,            | 36000 liv.  |
| 1766 Sarept. Jean de Vienne , 1739 ,                               |             |
| 1759 ROUEN. Dom. de la Rochefoucaud , Card.<br>1713 ,              | 120000 liv. |
| 1766 Bayeux. Jof. Dom. de Cheylus , 1719 ,                         | 100000 liv. |
| 1774 Avranches. P. Aug. Godard de Beibeuf ,<br>1730 ,              | 30000 liv.  |

REVENUS.

|      |  |             |
|------|--|-------------|
| 1773 | <i>Evreux.</i> Fr. de Naubonne Lara, 1720,           | 40000 liv.  |
| 1775 | <i>Seez.</i> J. B. Duplessis d'Argentré, 1720,       | 20000 liv.  |
| 1761 | <i>Lisieux.</i> J. Marr. d. Caritat de Condorcet,    |             |
|      | 1703,  | 60000 liv.  |
| 1764 | <i>Coutances.</i> Ange Tr. de Talaru de Chalmazel,   |             |
|      | 1725,  | 50000 liv.  |
| 1755 | SENS. Paul d'Albert de Luynes, Card. 1703,           | 80000 liv.  |
| 1761 | <i>Troies.</i> Cl. Math. de Barral, 1716,            | 24000 liv.  |
| 1751 | <i>Nevers.</i> J. Ant. Tinalau, 1697,                | 24000 liv.  |
| 1782 | De Seguran, <i>Coadjuteur.</i>                       |             |
| 1777 | <i>Bethléem.</i> Fr. Lam. de Duranti de Liron-       |             |
|      | court 1733,  | 1000 liv.   |
| 1777 | REIMS. Alex. Aug. de Taleyrand-Perigord,             |             |
|      | 1736,  | 80000 liv.  |
| 1764 | <i>Soissons.</i> Hen. Jos. Cl. de Bourdeilles, 1720, | 36000 liv.  |
| 1781 | <i>Chalons-sur-Marne.</i> De Clermont-Ton-           |             |
|      | nerre,   | 30000 liv.  |
| 1777 | <i>Laon.</i> Louis de Sabran, 1739,                  | 36000 liv.  |
| 1775 | <i>Les Termopyles.</i> Charles de Contrifson,        |             |
|      | <i>Suff. de Laon.</i>                                |             |
| 1754 | SENLIS. J. Arm. de Roquelaure, 1720,                 | 24000 liv.  |
| 1772 | <i>Beauvais.</i> Fr. Jos. de la Rochefoucaud,        |             |
|      | 1735,  | 100000 liv. |
| 1774 | <i>Amiens.</i> L. Ch. de Machault, 1737,             | 36000 liv.  |
| 1777 | <i>Noyon.</i> Louis-And. de Grimaldi, 1736,          | 40000 liv.  |
| 1743 | <i>Boulogne.</i> Fr. Jos. de Partz de Prieily, 1712, | 30000 liv.  |
| 1775 | TOURS. Joach. Fr. de Conzié, 1736,                   | 70000 liv.  |
| 1777 | <i>Le Mans.</i> Fr. Gasp. Jouffroy de Gouillans,     |             |
|      | 1723,  | 35000 liv.  |
| 1782 | <i>Angers.</i> M. Fr. Couet du Vivier de Lorty,      |             |
|      | 1728.  |             |
| 1769 | <i>Rennes.</i> Fr. Bareau de Girac, 1732,            | 40000 liv.  |
| 1775 | <i>Nantes.</i> J. Aug. de Fretat de Sarrat, 1726,    | 50000 liv.  |
| 1773 | <i>Quimper-Corentin.</i> Fr. Jos. Couen-de-Saint-    |             |
|      | Luc, 1724  | 20000 liv.  |
| 1775 | <i>Vannes.</i> Séb.-Mich. Amelot, 1741,              | 45000 liv.  |
| 1772 | <i>Saint-Pol-de-Leon.</i> J. Fr. de la Marche,       |             |
|      | 1722,  | 30000 liv.  |
| 1780 | <i>Tréguier.</i> Aug.-René le Mintier, 1729,         | 24000 liv.  |
| 1774 | <i>Saint-Brieux.</i> Hug.-Fr. de Bellefcife, 1732,   | 24000 liv.  |
| 1767 | <i>Saint-Malo.</i> Ant. Jos. de Laurentz, 1718,      | 40000 liv.  |

|  | Revenus.    |
|--|-------------|
| 1767 <i>Dol.</i> Urb.-Ren. de Hercé , 1767 ,                               | 24000 liv.  |
| 1767 BOURGES. George-L. Phelipeaux , 1729 ,                                | 55000 liv.  |
| 1776 <i>Clermont.</i> Fr. de Bonal , 1734 ,                                | 20000 liv.  |
| 1758 <i>Limoges.</i> L. Ch. Duplessis d'Argentré , 1723 ,                  | 25000 liv.  |
| 1774 <i>Le Pui-en-Velay.</i> M. J. de Galard de Ter-<br>raube , 1736 ,     | 40000 liv.  |
| 1764 <i>Tulles.</i> Ch. Jos. Mar. de Rafelis de Saint-<br>Sauveur , 1725 , | 40000 liv.  |
| 1780 <i>Saint-Flour.</i> Cl. Mar. Ruffo des Comtes<br>de Larie , 1746 ,    | 24000 liv.  |
| 1764 ALBY. Le Card. de Bernis , 1715 ,                                     | 130000 liv. |
| 1781 <i>Rhodes.</i> De Colbert , 1736 ,                                    | 55000 liv.  |
| 1773 <i>Castres.</i> J. Marc de Royere , 1727 ,                            | 78000 liv.  |
| 1776 <i>Cahors.</i> L. Mar. de Nicolay , 1729 ,                            | 70000 liv.  |
| 1764 <i>Vabres.</i> J. de la Croix de Castries , 1764 ,                    | 25000 liv.  |
| 1761 <i>Mende.</i> J. Arn. de Castellane , 1733 ,                          | 66000 liv.  |
| 1781 BORDEAUX. Jér. Mar. de Cicé , 1735 ,                                  | 60000 liv.  |
| 1761 <i>Agen.</i> J. L. Duffon de Bonnac , 1734 ,                          | 60000 liv.  |
| 1754 <i>Angoulême.</i> Jos. Améd. de Broglie , 1770 ,                      | 30000 liv.  |
| 1781 <i>Saintes.</i> . . . . . de la Rochefoucaud ,                        | 25000 liv.  |
| 1759 <i>Poitiers.</i> Mart. L. de Beaupoil de Saint-<br>Anlaire , 1720 ,   | 40000 liv.  |
| 1713 <i>Périgueux.</i> Em. L. de Grossolles de Flama-<br>rens , 1735 ,     | 40000 liv.  |
| 1763 <i>Condom.</i> Al. Cés. d'Anteroche , 1721 ,                          | 80000 liv.  |
| 1777 <i>Sarlat.</i> J. An. de Ponte d'Albaret , 1736 ,                     | 70000 liv.  |
| 1768 <i>La Rochelle.</i> Fr. J. de Cruisfol d'Usez , 1735 ,                | 70000 liv.  |
| 1715 <i>Luçon.</i> Mar. Ch. de Mercy , 1776 ,                              | 40000 liv.  |
| 1776 AUCH. Cl. Marc-Antoine d'Apchon , 1721 ,                              | 140000 liv. |
| 1771 <i>Acqs.</i> Ch. Aug. le Quien de la Neuville ,<br>1728 ,             | 40000 liv.  |
| 1772 <i>Leictoure.</i> L. Emm. de Cugnac , 1729 ,                          | 70000 liv.  |
| 1763 <i>Comminges.</i> Ch. Ant. Gab. d'Osmond de<br>Médavy , 1723 ,        | 70000 liv.  |
| 1780 <i>Couzerans.</i> Dom. de Lastic , 1742 ,                             | 36000 liv.  |
| 1758 <i>Aire.</i> Plaicard de Raigecourt , 1708 ,                          | 30000 liv.  |
| 1780 <i>De Caux.</i> <i>Coadjuteur.</i>                                    |             |
| 1746 <i>Bazas.</i> J. B. de Grégoire de Saint-Sauveur ,<br>1709 ,          | 20000 liv.  |
| 1782 <i>Tarbes.</i> . . . . . Gain de Montagnac . . .                      | 36000 liv.  |
| 1742 <i>Oleron.</i> Fr. de Revol , 1715 ,                                  | 18000 liv.  |
| 1763 <i>Lescar.</i> Marc-Ant. de Noé , 1724 ,                              | 30000 liv.  |



|  | Revenus    |
|--|------------|
| 1744 Bayonne. Jules Ferron de la Ferronnaye ,<br>1735 ,              | 40000 liv. |
| 1762 NARBONNE. Arr. Rich. de Dillon, 1721, 1                         | 80000 liv. |
| 1771 Béziers. Ann. Cl. de Nicolay , 1738 ,                           | 60000 liv. |
| 1759 Agde. Ch. Fr. de Saint Simon de Sandri-<br>court , 1723 ,       | 80000 liv. |
| 1778 Carcassonne J. Aug. de Chasteney de Puy-<br>ségur , 1740 ,      | 40000 liv. |
| 1737 Nîmes. Ch. Prud. de Bec-de-lievre , 1705 ,                      | 30000 liv. |
| 1774 Montpellier. Jos. Fr. de Malide, 1730 ,                         | 50000 liv. |
| 1750 Lodeve. J. Fél. H. de Funel , 1717 ,                            | 30000 liv. |
| 1780 Uzès. H. B. Jul. de Béthisy , 1744 ,                            | 30000 liv. |
| 1769 Saint-Pons de-Tomiens. L. H. de Bruyere<br>de Chalabre , 1731 , | 50000 liv. |
| 1763 Aleth. Ch. de la Cropte de Chanterac ,<br>1723 ,                | 35000 liv. |
| 1776 Alais. P. Cortois de Balore , 1736 ,                            | 20000 liv. |
| 1745 Perpignan. Ch. Fr. de Cardevac de Gouy<br>d'Avrincourt , 1698 , | 24000 liv. |
| 1779 Dagay. Ev. de Canope , <i>Coadjuteur.</i>                       |            |
| 1764 TOULOUSE. Er. Ch. de Lomenie de Brienne ,<br>1727 ,             | 12000 liv. |
| 1762 Montauban. An. Fr. le Tonnelier de Breteuil,<br>1726 ,          | 40000 liv. |
| 1768 Mirepoix. Fr. Tristan de Cambon , 1716 ,                        | 40000 liv. |
| 1771 Lavaur. J. Ant. de Castellane , 1732 ,                          | 70000 liv. |
| 1711 Rieux. P. Jos. de Lastic , 1726 ,                               | 50000 liv. |
| 1771 Lombès. Leon Fr. de Salignac de la Motte-<br>Fenelon , 1734 ,   | 60000 liv. |
| 1774 Saint-Papoul. Guill. Jos. d'Abzac de Mayac,<br>1731 ,           | 50000 liv. |
| 1741 Pamiers. Henri de Levis-Leran , 1713 ,                          | 30000 liv. |
| 1775 ARLES. Mar. Dulau , 1738 ,                                      | 50000 liv. |
| 1755 Marseille J. B. de Belloy , 1708 ,                              | 35000 liv. |
| 1743 Saint-Paul-trois-Châteaux. P. de Reboul<br>de Lambert , 1704 ,  | 12000 lev. |
| 1743 Toulon. Alex. Laz. de Vintimille , 1721 ,                       | 20000 liv. |
| 1770 Aix J. Raymond de Boisgelin , 1732 ,                            | 40000 liv. |
| 1778 Apt. Laur. Mich. Emm. de Cely , 1736 ,                          | 12000 liv. |
| 1772 Riez. Fr. de Clugny , 1728 ,                                    | 24000 liv. |
| 1766 Frejus. Emm. Fr. de Bauffet de Roquefort ,<br>1731 ,            | 30000 liv. |

|   | Revenus            |
|---|--------------------|
| 1777 <i>Gap</i> . J. B. Maillé de la Tour-Landry, 1743,           | 40000 <i>liv.</i>  |
| 1764 <i>Sisteron</i> . L. Jér. de Suffren de Saint-Tropez,        |                    |
| 1722 ,  | 20000 <i>liv.</i>  |
| 1774 <i>Orange</i> . Guill. L. du Tillet, 1730,                   | 22000 <i>liv.</i>  |
| 1774 VIENNE J. George le Franc de Pompi-                          |                    |
| gnan, 1715 ,  | 40000 <i>liv.</i>  |
| 1764 <i>Genève</i> . J. P. Biord, 1709,                           |                    |
| 1781 <i>Saint-Jean-de-Maurienne</i> . ( <i>Savoie</i> .) Ch. Jos. |                    |
| Compans de Brichanteaux . . . . .                                 |                    |
| 1779 GRENOBLE. Mar. An. Hyp. Hay de Bon-                          |                    |
| teville, 1741 ,   | 40000 <i>liv.</i>  |
| 1778 <i>Viviers</i> . Ch. de la Font-de-Savines, 1742,            | 40000 <i>liv.</i>  |
| 1771 <i>Valence</i> . Fiacre Fr. de Graye, 1724,                  | 20000 <i>liv.</i>  |
| 1741 <i>Die</i> . Geor. Al. de Plan des Augiers, 1709,            | 20000 <i>liv.</i>  |
| 1767 EMBRUN. P. L. de Leyssin, 1724,                              | 36000 <i>liv.</i>  |
| 1775 <i>Digne</i> . P. Paul de Chaylar, 1716,                     | 15000 <i>liv.</i>  |
| 1752 <i>Graffe</i> . Fr. de Saint-Jean de Prunier, 1718,          | 20000 <i>liv.</i>  |
| 1771 <i>Vence</i> . Ant. Ren. de Bardonnenche, 1721,              | 3000 <i>liv.</i>   |
| 1771 <i>Glandeves</i> . Henr. Hachette des Portes ,               |                    |
| 1712 ,  | 12000 <i>liv.</i>  |
| 1773 <i>Senes</i> . J. B. de Beauvais, 1731 ,                     | 12000 <i>liv.</i>  |
| 1781 <i>Nice</i> . ( <i>Savoie</i> .) Ch. Valperga, 1728 ,        | 18000 <i>liv.</i>  |
| 1774 BESANÇON. Raymond de Durfort, 1725 ,                         | 60000 <i>liv.</i>  |
| 1756 <i>Rhosy-en-Syrie</i> . Cl. Ign. de Franchet de              |                    |
| Ran, 1722 ,   |                    |
| 1751 <i>Belley</i> . Gab. Cortois de Quincey, 1714 ,              | 12000 <i>liv.</i>  |
| 1715 <i>Bâle</i> . Fréd. Del béri de Wilwisheim, 1728 ,           | 45000 <i>liv.</i>  |
| 1759 <i>Lausanne</i> . Jos. de Montenach, 1709 ,                  |                    |
| 1781 CAMBRAI. Ferd. Max. Meriadec de Rohan-                       |                    |
| Guémené, 1738 ,   | 250000 <i>liv.</i> |
| 1760 <i>Amycles</i> . Alb. Sim. d'Aigneville de Millon-           |                    |
| court ,   |                    |
| 1769 <i>Arras</i> Louis de Conzié, 1732 ,                         | 70000 <i>liv.</i>  |
| 1774 <i>Saint-Omer</i> . Jos. Alex. Bruyere de Chala-             |                    |
| bre, 1734 ,   | 60000 <i>liv.</i>  |
| 1776 <i>Tournay</i> . Guill. Flor. de Salm-Salm, 1745,            | 50000 <i>liv.</i>  |
| 1781 <i>Namur</i> . Alb. L. de Lichtervelde, 1742 ,               | 35000 <i>liv.</i>  |



*Membres de l'Assemblée du Clergé de France, séante  
à Paris, aujourd'hui premier Novembre 1782.*

## PROVINCE DE ROUEN.

M. le Cardinal de la Rochefoucauld, Archevêque  
de Rouen.

M. l'Abbe de Clercy.

## PROVINCE DE BOURGES.

M. l'Archevêque de Bourges.

M. l'Abbé de Concéyl.

## PROVINCE D'ARLES.

M. l'Archevêque d'Arles.

M. l'Abbe Chipelle.

## PROVINCE DE BORDEAUX.

M. l'Archevêque de Bordeaux.

M. l'Abbé de la Porte.

## PROVINCE DE SENS.

M. l'Evêque d'Auxerre.

M. l'Abbé de l'Île

## PROVINCE D'AUCH.

M. l'Evêque de Lescar.

M. l'Abbé de Colas.

## PROVINCE D'ALBI.

M. l'Evêque de Vabres.

M. l'Abbé de Cardaillac.

## PROVINCE DE NARBONNE.

M. l'Evêque de Saint-Pons.

M. l'Abbé de Puyfégur.

## PROVINCE DE TOULOUSE.

M. l'Evêque de Lombes.

M. l'Abbé de Faye.

## PROVINCE D'AIX.

M. l'Evêque de Riez.

M. l'Abbé de Beauvet.

## PROVINCE DE REIMS.

M. l'Evêque de Beauvais.

M. l'Abbé de Salmon.

## PROVINCE DE TOURS.

M. l'Evêque du Mans.

M. l'Abbé de Coetconton.

## PROVINCE D'EMBRUN.

M. l'Evêque de Senez.

M. l'Abbé du Colombier.

## PROVINCE DE PARIS.

M. l'Evêque de Chartres.

M. l'Abbé de Cambis.

## PROVINCE DE VIENNE.

M. l'Evêque de Viviers.

M. l'Abbé de Mons.

## PROVINCE DE LYON.

M. l'Evêque de Châlons-sur-Saone.

M. l'Abbé de la Fare.

## AGENTS-GÉNÉRAUX DU CLERGÉ DE FRANCE.

1780. M. l'Abbé de Talleyrand-Périgord.

1780. M. l'Abbé de Boisgelin.



E S P A G N E.

|  | Revenus.     |
|--|--------------|
| 1772 TOLEDE. Fr. de Lorenza, 1722,                                 | 1000000 liv. |
| 1777 Cordoue. Balt. Yuffa Navarro, 1718,                           | 150000 liv.  |
| 1780 Cuença. Ph. Ant. Solano, 1730,                                | 170000 liv.  |
| 1777 Siguença. J. Diaz de la Guerra, 1726,                         | 150000 liv.  |
| 1781 Jaen. Aug. Rubin de Cevallos, 1735,                           | 150000 liv.  |
| 1774 Ségovie. Al. M. de Llanès, 1732,                              | 60000 liv.   |
| 1773 Carthagene. Man. Rub. de Célis, 1712,                         | 80000 liv.   |
| 1764 Osma. Bern. Ant. Calderon, 1711,                              | 90000 liv.   |
| 1773 Valladolid. Ant. Joachim de Soria, 1712,                      | 55000 liv.   |
| 1776 Ev. tit. de l'Ordre de Saint-Jacques. Al. de Solis y Gragera. |              |
| 17 SÉVILLE . . . . .   | 400000 liv.  |
| 1776 Malaga. Jos. Molina, 1732,                                    | 160000 liv.  |
| 1777 Cadix. J. B. Severz, 1707,                                    | 45000 liv.   |
| 1780 Canaries. Fr. Joach. de Herrera, 1729,                        | 40000 liv.   |
| 1778 Zeuta. Fr. Diego Martin.                                      | 30000 liv.   |
| 1773 COMPOSTELLE. Fr. Al. Bocanegra, 1709,                         | 150000 liv.  |
| 1763 Salamanque. Phil. Bertran, 1704,                              | 80000 liv.   |
| 1775 Tuy. Dom Fer. de Angulo, 1736,                                | 40000 liv.   |
| 17 Avila. . . . .  | 10000 liv.   |
| 1750 Coria. Jos. Garc. Alvaro, 1701,                               | 90000 liv.   |
| 1766 Placentia. Jos. Gonz. Lafo, 1727,                             | 200000 liv.  |
| 1767 Astorga. J. Merino y Lumbreras, 1710,                         | 45000 liv.   |
| 1777 Zamora. Man. Ferrer, 1729,                                    | 60000 liv.   |
| 1776 Oren. Ped. de Gueveao y Quintano, 1736,                       | 46000 liv.   |
| 17 Badajox. . . . .  | 60000 liv.   |
| 1781 Mondonedo. Fr. Quadrillero,                                   | 18000 liv.   |
| 1768 Lugo. Fr. Armaña, 1718,                                       | 12000 liv.   |
| 17 Ciudad-Rodrigo. . . . .   | 45000 liv.   |
| EXEMPTS. { 1777 Leon. Caj. Quadrillero, 1724,                      | 46000 liv.   |
| { 1760 Oviedo. August. Gonz. Piffador,                             |              |
| { 1709   | 40000 liv.   |
| 1776 GRENADE. Ant. Geo. Galban, 1717,                              | 150000 liv.  |
| 1773 Guadix. Bern. Lorca, 1714,                                    | 36000 liv.   |
| 1779 Almería. Fr. Anf. Rodriguez, 1736,                            | 20000 liv.   |
| 1764 BURGOS. Jos. Rod. de Arellano, 1704,                          | 140000 liv.  |
| 1780 Pampelune. Aug. de Lezo Palomeque, 1739,                      | 100000 liv.  |
| 1764 Calahorra. J. Luelmo y Pinto, 1706,                           | 80000 liv.   |
| 1781 Palencia. Jos. L. de Mollinedo, 1737,                         | 82000 liv.   |
| 1779 Saint-André. Fr. Lafo Santos, 1734.                           |              |

Revenus.

|  |             |
|--|-------------|
| 1781 TARRAGONE. Joa. de Santiyan y Valdivi-                | 80000 liv.  |
| cifo , 1738 ,  |             |
| 1776 <i>Barcelone</i> . Gav. de Valladarés y Mesia, 1725 , | 35000 liv.  |
| 1775 <i>Gerona</i> . Th. de Lorenzana , 1727 ,             | 12000 liv.  |
| 1771 <i>Lerida</i> . Joach. Ant. Ferragude , 1716 ,        | 35000 liv.  |
| 1780 <i>Tortosa</i> . Ped. Cortès , 1736 ,                 | 60000 liv.  |
| 1777 <i>Vich</i> . Fr. de Hartalejo , 1713 ,               | 20000 liv.  |
| 1781 <i>Urgel</i> . J. Gar. Montenegro , 1735 ,            | 70000 liv.  |
| 1773 <i>Solsona</i> . Fr. Raph. de Lafala 1716 ,           | 15000 liv.  |
| 1781 SARRAGOSSE. Bern. Velarde , 1732 ,                    | 150000 liv. |
| 1776 <i>Huesca</i> . Paf. Lop. de Ettaun , 1707 ,          | 45000 liv.  |
| 1773 <i>Barbastro</i> . J. Min. Cornel , 1725 ,            | 30000 liv.  |
| 1772 <i>Xaca</i> . Fr. Jul. de Gascueña.                   |             |
| 1766 <i>Tarazona</i> . Jos. Lapiana y Castillon , 1717 ,   | 80000 liv.  |
| 1781 <i>Alberracin</i> . Jos. Const. de Audino , 1731 ,    | 42000 liv.  |
| 1779 <i>Terruel</i> . Roch Mart. Meino , 1725 ,            | 45000 liv.  |
| 1773 VALENCE. Fr. Fabian y Fuero , 1719 ,                  | 160000 liv. |
| 17 <i>Ségovie</i> .  | 80000 liv.  |
| 1767 <i>Horihuella</i> . Jos. Totmo , 1720 ,               | 40000 liv.  |
| 1781 <i>Majorca</i> . P. Rubio , 1735 ,                    | 50000 liv.  |

## P O R T U G A L .

|   |              |
|---|--------------|
| 1778 LISBONNE. Le Card. de Soza Sylva ,                   | 130000 écus. |
| 1771 <i>Angola</i> . ( en Afr. ) Fr. Louis Domin. , 1719. |              |
| 1773 <i>Angra</i> . J. Marcellin , 1719 ,                 | 12000 liv.   |
| 1774 <i>Aveiro</i> . Ant. de Souza 1727.                  |              |
| 1770 <i>Beja</i> Fr. Emman. dal Cenacolo , 1724.          |              |
| 1773 <i>Brugance</i> . Bern Pinto Ribeiro , 1717.         |              |
| 1771 <i>Castelbrance</i> . Jos. Gaetano , 1705.           |              |
| 1774 <i>Ceuta</i> . ( Afrique. ) Ph. Ant. Solano , 1724.  |              |
| 1740 <i>Coïmbre</i> . Mich. dell'Annuntiata , 1704 ,      | 100000 liv.  |
| 1756 <i>Funchal</i> . ( Afrique. ) Gasp. Alph. Brandao ,  |              |
| 1703.   |              |
| 1760 <i>Leiria</i> . Mich. de Balhoens , 1706 ,           | 70000 liv.   |
| 1771 <i>Penafiel</i> . Ig. de Saint-Gactan , 1718.        |              |
| 1760 EVORA. Le Card. de Cunha , 1715 ,                    | 160000 liv.  |
| 1781 <i>Algarve</i> . Ped. d'Albukerkue , 1730 ,          | 50000 liv.   |
| 1759 <i>Elvas</i> . Lau. de Lancastro , 1716 ,            | 75000 liv.   |
| 1752 <i>Faro</i> . Lau. de Sainte-Marie.                  |              |
| 1773 <i>Portalegre</i> . P. Demello , 1730 ,              | 40000 liv.   |

Revenus

|  |              |
|--|--------------|
| 1758 BRAGUES. Gasp. de Bragance, 1716,                   | 140000 liv.  |
| 1773 <i>Cuarda</i> . Jerof. Rogad de Carvalhal, 1720,    | 72000 liv.   |
| 1773 <i>Lamego</i> . Eman. de Vasconcellos, 1732,        | 60000 liv.   |
| 1776 <i>Miranda</i> . M. Ant. Barretto de Menezes, 1723, | 50000 liv.   |
| 1773 <i>Pinhel</i> . Ch. de Almeida, 1701.               |              |
| 1771 <i>Porto</i> . Jean-Raph. de Mendoça, 1717,         | 40000 liv.   |
| <i>Tanger</i> . ( <i>Afrique</i> .)                      |              |
| 1770 <i>Vesçu</i> . Fr. Mendo Trigozo, 1692,             | 20000 ducat. |

A L L E M A G N E.

|  |             |
|--|-------------|
| 1775 MAYENCE. Fr. J. de Erthal. 1719,  | 400000 liv. |
| 1768 <i>Augsbourg</i> . L'Archevêque de Treves, 1739,  | 80000 liv.  |
| 1757 <i>Bamberg</i> . Fréd. de Seimskeim, 1708,  | 200000 liv. |
| 1777 <i>Coire</i> . Den. de Rost, 1718,  | 400000 liv. |
| 1776 <i>Constance</i> . Max. Chr. de Rodt, 1717,   | 80000 liv.  |
| 1757 <i>Eichstet</i> . Raim. Ant. Strafolde, 1718,   | 130000 liv. |
| 1760 <i>Fulde</i> . H. de Bibra, 1711,   | 120000 liv. |
| 1763 <i>Hildesheim</i> . Fred. Guill. de Westphalem,   |             |
| 1727.  |             |
| 1763 <i>Paderborn</i> . Guill. Ant. de Assembourg, 1707,                                       | 80000 liv.  |
| 1770 <i>Spire</i> . Aug. de Limbourg-Styrun, 1721,   | 100000 liv. |
| 1779 <i>Strasbourg</i> . ( <i>France</i> .) Le Card. de Rohan<br>Guémené, 1734,                | 500000 liv. |
| 1777 <i>Worms</i> . L'Archevêque de Mayence.   |             |
| 1779 <i>Wursbourg</i> . L'Evêque de Bamberg,   | 400000 liv. |
| 1768 TREVES. Le Prince Clém. de Saxe, 1739.  |             |
| 1760 <i>Metz</i> . ( <i>France</i> .) L. Jos. de Montmorency-<br>Laval, 1724,                  | 140000 liv. |
| 1773 <i>Toul</i> . ( <i>France</i> .) Cl. Fr. des Micheles de<br>Champorcin, 1721,             | 40000 liv.  |
| 1770 <i>Verdun</i> . ( <i>France</i> .) Henri L. Desnos, 1716,                                 | 80000 liv.  |
| 1778 <i>Nanci</i> . ( <i>France</i> .) L. Apoll. de la Tour-du-Pin-<br>Montauban, 1744.        |             |
| 1777 <i>Saint-Diez</i> . ( <i>France</i> .) Barth. L. de Chau-<br>mont de la Galaisiere, 1737, | 36000 liv.  |
| 1761 COLOGNE. M. Fréd. de Koniglegg, 1708,   | 200000 liv. |
| 1772 <i>Liège</i> . Fr. Ch. de Valbruck, 1719,   | 200000 liv. |
| 1762 <i>Munster</i> . L'Electeur de Cologne.   | 150000 liv. |
| 1764 <i>Osnabruck</i> . Le Pr. Frédéric, 1763,   | 120000 liv. |
| 1772 SALTZBOURG. Jér. Collotedo, 1732,   | 300000 liv. |
| 1779 <i>Brixen</i> . ( <i>Tirol</i> .) Jos. Ph. de Spaur, 1718,                                | 130000 liv. |

|      |  |             |
|------|--|-------------|
| 1772 | <i>Schiemsée.</i> Ferd. Chr. de Zeil, 1719.  |             |
| 1768 | <i>Freyfingen.</i> L. J. de Welden 1727,     | 160000 liv. |
| 1772 | <i>Gurgk.</i> J. Fr. de Ausberg, 1734,       |             |
| 1777 | <i>Lavemonde.</i> V. de Schrathenbach, 1744. |             |
| 1763 | <i>Paffaw.</i> Le Card. Firmian, 1708,       | 150000 liv. |
| 1769 | <i>Ratisbonne.</i> Ant. de Fugger, 1711.     |             |
| 1780 | <i>Settow.</i> Jof. Adam de Arco, 1733.      |             |
| 1757 | VIENNE. Le Cardinal Migazzi, 1714.           |             |
| 1774 | GOERTZ. Rud. Jof. D. Eling, 1723.            |             |

## B O H È M È.

|      |  |  |
|------|--|--|
| 1763 | PRAGUE. Ant. de Przychowiski, 1707.              |  |
| 1777 | <i>Bruna</i> Fr. Kotinzy, 1720.                  |  |
| 1776 | <i>Kæniggratz.</i> Emm. Fr. de Waldestein, 1706. |  |
| 1775 | <i>Neustadt</i> H. J. Kerens, 1725.              |  |
| 1778 | OLMUTZ. Ant. Th. de Colloredo, 1726.             |  |

## H O N G R I E.

|      |   |             |
|------|---|-------------|
| 1776 | GRAN. Le Cardinal Bathiani, 1727,                     | 120000 liv. |
| 1762 | <i>Agria.</i> Ch. Ét. de Galantha, 1725               | 20000 liv.  |
| 1777 | <i>Albareale.</i> Nagy de Sellyé, 1733,               | 15000 liv.  |
| 1751 | <i>Cinq-Eglises.</i> George Olimo, 1710.              |             |
| 1744 | <i>Giavarino.</i> Fr. Zichy, 1702.                    |             |
| 1776 | <i>Newzoll.</i> Fr. Berthodt, 1730.                   |             |
| 1763 | <i>Nitria.</i> Jean Gustini, 1712.                    |             |
| .... | <i>Raab.</i> . . . . .                                | ?           |
| .... | <i>Vaccie</i> . . . . .                               | ?           |
| 1777 | <i>Vesperine.</i> Jof. Baifalh, 1720.                 |             |
| 1776 | COLOCZA. Adam de Zajesda, 1716.                       |             |
| 1774 | <i>Bosnie.</i> ( <i>Dalmatie</i> ) Fr. Kertifa, 1726. |             |
| 1777 | <i>Chonad</i> Emer Christovicz, 1711.                 |             |
| 1776 | <i>Rosnavie.</i> Ant. de Revai, 1718.                 |             |
| 1777 | <i>Sabaria.</i> Je. Szily, 1735,                      |             |
| 1776 | <i>Scepusio.</i> Ch. de Salbeck, 1723.                |             |
| 1775 | <i>Transilvanie.</i> Ladisl. de Kollonitz, 1736.      |             |
| 1760 | <i>Varadin.</i> Adam de Zajesda, 1717.                |             |
| 1772 | <i>Zagra.</i> Joseph Gallyuf, 1722.                   |             |

## P O L O G N E.

|      |   |             |
|------|---|-------------|
| 1777 | GNESNE. Ant. Caf. Ostrowski 1713,       | 140000 liv. |
| 1765 | <i>Livonie.</i> Etienne Giedroye, 1730. |             |



Revenus.

|      |   |            |
|------|---|------------|
| 1748 | <i>Breslau</i> ( <i>Silésie</i> . ) Phil. God. de Schaffgotzch. |            |
|      | 1706.   |            |
| 1759 | <i>Chelm</i> . Max. Rullo , 1719.                               |            |
| 1759 | <i>Cracovie</i> . Gaetan Solyk , 1715 ,                         | 40000 liv. |
| 1759 | <i>Cuim</i> . André Bajer , 1712 ,                              | 75000 liv. |
| 1771 | <i>Lubo</i> . Paul Turski , 1728 ,                              | 24000 liv. |
| 1774 | <i>Plocko</i> . Mich. Powiatowski , 1736 ,                      | 50000 liv. |
| 1768 | <i>Posnanie</i> . And. Mlozicowfeki , 1717 ,                    | 50000 liv. |
| 1762 | <i>Samogitie</i> . Jé. Lopaxinski , 1708 ,                      | 30000 liv. |
| 1772 | <i>Smolensko</i> . Gib Wodzinski , 1727 ,                       |            |
| 1766 | <i>Varmie</i> . Ign. Krafski , 1735.                            |            |
| 1762 | <i>Vilna</i> . Ign. Mallalicki , 1729 ,                         | 40000 liv. |
| .... | <i>Uladzista v.</i>   |            |
| 1752 | LÉOPOL. ( <i>Rit Grec.</i> ) Jacques Agostinowicz,              |            |
|      | 1709.   |            |
| 1768 | <i>Premislaw</i> . Jof. Kerski , 1706 ,                         | 35000 liv. |
| 1759 | <i>Kaminiec</i> . Adam Krafski , 1714 ,                         | 3000 écus. |
| 1771 | <i>Chelm</i> . Ant. Onuf. Okecki , 1719 ,                       | 18000 liv. |
| 1774 | <i>Kiow</i> . Land. Oilolinski , 1732 ,                         |            |

## É T A T S D U S U L T A N.

|      |  |  |
|------|--|--|
| 1758 | SCOPIA. ( <i>Servie.</i> ) Math. Malferech , 1726. |  |
| 1754 | SOPHIE. ( <i>Bulgarie.</i> ) Ben. Zugleri , 1775.  |  |
| 1773 | NOXIA. ( <i>Archipel.</i> ) J. B. Crispi , 1717.   |  |
| 17   | <i>Milet.</i>                                      |  |
| 1774 | <i>Santerini</i> . P. Delenda , 1745.              |  |
| 1773 | <i>Scio</i> . S. Ant. Wriela , 1701.               |  |
| 1752 | <i>Siro</i> . Hyac. Giustiniani , 1708.            |  |
| 1763 | <i>Tine</i> . Vinc. de Via , 1723.                 |  |
| 1774 | DURAZZO. T. Mariagni , 1736.                       |  |
| 1765 | <i>Sappa</i> . Nic. Liadi , 1722.                  |  |

## R U S S I E.

|      |                                   |  |
|------|-----------------------------------|--|
| 1771 | SMOLENSKO. Jof. Lepkowski , 1726. |  |
|------|-----------------------------------|--|

## P A Y S - B A S A U T R I C H I E N S I.

|      |   |            |
|------|---|------------|
| 1759 | MALINES. Le Card. de Frankenberg , 1726 ,           | 40000 liv. |
| 1776 | <i>Anvers</i> . J. Th. Wellens , 1726.              |            |
| 1780 | <i>Gand</i> Th. M. Pr. de Lobkowitz.                |            |
| 1777 | <i>Bruges</i> . Fél. G. Ant. Brenart , 1720.        |            |
| 1762 | <i>Ypres</i> . Fél. Jof. de Wavrans , 1719.         | 40000 liv. |
| 1775 | <i>Ruremonde</i> . Ph. Dam. de Hohensbroeck , 1724. |            |

---

ARTICLE VIII.  
TABLEAU DES PRINCIPAUX CHAPITRES  
NOBLES DE L'EUROPE.

---

ALLEMAGNE.

CHAPITRES D'HOMMES.

AUSBOURG.

CHANOINES. *Messieurs.*

- 1 J. Néponcine Baron de Deiffenhausens, Evêque de  
Ratis, *Archidiaque.*
- 2 J. Antoine Baron de Besternach.
- 3 Loth. François Comte de Dettingen Baldern.
- 4 Max.-Fé. Baron de Xnielfalten.
- 5 J. Rup. Comte de Trauner.
- 6 Max. Christ. Prince de Roët, Evêque de Constance.
- 7 François Ber. Baron de Hornstein, *Ecolâtre.*
- 8 Ch. Amb. Comte de Dietrichstein.
- 9 Alex.-J. Comte de Werden.
- 10 Charles-Ignace Baron de Bade.
- 11 François-Xavier Comte de Breuner.
- 12 François-Guillaume Baron de Greiffentlau.
- 13 Christ. François Baron de Kœpfling.
- 14 Clément-Ferdinand Comte de Lodron.
- 15 Ferdinand-Christ. Prince de Bisch.
- 16 Ferdinand-Mar. Prince de Lobkowitz.
- 17 Antoine Weib. Comte de Truchsess-Wolfegg.
- 18 François-Eust. Baron de Hornstein.
- 19 Joseph-Néponcine Baron de Riedheim.
- 20 Joseph Eust. Baron de Um-auf-Eibach.
- 21 Joseph-François Baron de Stauffenberg.
- 22 Joseph-Mar. Baron de Xuyfalten.

- 23 Sigifmond-Mart. Baron de Reifchach.
- 24 Guillaume-Joseph Baron de Bade, Evêque de Melz.
- 25 Mart. de Binder, *Official*.
- 26 Cafimir François Comte de Castell.
- 27 Henri-Edm. de Castell.
- 28 Nic.-François Baron de Adelmansfelden.
- 29 J. Ad. de Herreltorf.
- 30 J. Fied. Comte de Baldstein.
- 31 François-Xavier Baron de Speth.
- 32 Théodore François Baron de Reibeld.
- 33 François-Xavier Baron de Thurn.
- 34 Bernard Baron de Hornstein.
- 35 Marq. Baron de Riedheim.
- 36 . . . . .
- 37 Ferdinand de Brentano.
- 38 J. Gab. de France.
- 39 Max. Baron de Waldtirch.
- 40 . . . . .

B A S L E.

C H A N O I N E S. *Messieurs.*

- 1 Contr. Seb. Baron de Bardenstein, *Prévôt.*
- 2 Charles-Joseph-Sig. Baron de Rott, *Doyen.*
- 3 François-Contr.-Rud. Baron de Blarer.
- 4 François-Chrift. Baron de Eberstein.
- 5 J. François Baron de Baldestein.
- 6 François-Joseph Sig. de Roggenbach.
- 7 François-Sig. Comte de Froberg.
- 8 François-Sig. Comte Blarer de Martenfec.
- 9 J. Jof. Gober, Evêque de Lidda, *Vic. Général.*
- 10 J. Henri de Liegertz.
- 11 François-Xavier de Schnorf.
- 12 Narciffe-Ignace Mantelin.
- 13 Philippe-Hartman de And'au.
- 14 Philippe Guillaume Comte de Reven.
- 15 François-Ignace de Multerberg.
- 16 Joseph-Guillaume Baron de Baldestein.
- 17 François-Antoine Comte de Steinach.
- 18 Philippe-Val. de Reibelt.

## BRIXEN.

CHANOINES. *Messieurs.*

- 1 Felix-Antoine Baron de Taxis.
- 2 Ignace Antoine Baron de Enzenberg.
- 3 J. Vincent de Astenbourg, *Ecolâtre.*
- 4 Egid.-Colou. Baron de Bols.
- 5 Charles-Max. Comte de Woltenstein.
- 6 Philippe-J. Baron de Sternbach.
- 7 Joseph-J. Baron de Enzenberg.
- 8 Maximilien Sep. Comte de Lodron.
- 9 F. Antoine de Buol.
- 10 Hart. Baron de Enzenberg.
- 11 François Charles Comte de Lodron.
- 12 Conrad de Buol.
- 13 Gaspar Comte de Brandis.
- 14 Joseph Comte de Wollenstein.
- 15 J. H. Baron de Enzenberg.
- 16 J. Népomucene Comte de Spaur.
- 17 Er.-François de Taxis.
- 18 Maximilien Comte de Wollenstein.

## COLOGNE.

CHANOINES. *Messieurs.*

- 1 J. Ch. C. de Truchsefs-Zey.-Wurzach, *Prévôt.*
- 2 Charles-Moy. Comte de Konigzet-Aulendorf, *Evêque de Myren.*
- 3 François-Guil. Comte de Dettingen, *Trésorier.*
- 4 Christ.-François Comte de Konigzet-Rottenfelz, *Chorévêque.*
- 5 Antoine-Ign. Comte de Fugger-Kirchberg, *Ecolâtre.*
- 6 Joseph-Christ. Prince de Hohenloe-Waldenbourg-Bartenstein.
- 7 Antoine-Euf. Comte de Konigzet-Aulendorf.
- 8 Philippe-Charles Comte de Dettingen-Baldern.
- 9 Christ.-Ernest Prince de Hohenloe-Waldenbourg-Bartenstein.
- 10 Dam.-François Comte de Leyen.

*Messieurs*

- 11 François-Charles Prince de Hohenloe-Waldenbourg-Schillingsfürth.
- 12 Meinrade Comte de Hohenzoltern.
- 13 Guillaume-Flor Prince de Salm-Salm, Evêque de Dornick.
- 14 Joseph Comte de Truchfefs-Zeyl-Wurzach.
- 15 Ernest Comte de Königzet-Rottenfelz.
- 16 Frédéric-Alexand. Comte de Dettingen-Wallerstein.
- 17 Je. Ernest Comte Schoenheim.
- 18 Maximilien-Henri de Gevr.
- 19 Frédéric-Louis de Scambar.
- 20 Clément-Auguste de Merle.
- 21 Jean Philippe de Horn-Goldſchmidt.
- 22 François-Charles de Hülſheim.
- 23 Ger.-Joseph de Herrestorff.
- 24 Jean Gab. de France.

DOMICELLAIRES. *Messieurs*

- 1 Ernest-Mar. Comte de Limbourg-Styrum.
- 2 Th. Comte de Truchfefs Zeyl-Wurzach.
- 3 L'Archevêque d'Ausbourg.
- 4 Christ. Prince de Hesse-Rottenbourg.
- 5 J. Seb. Comte de Fugger-Kirchberg.
- 6 Philippe-Charles Comte de Etteingheim-Wallerstein.
- 7 Maximilien Comte de Königzeg-Rottenfelz.
- 8 François-Xavier Comte de Salm-Reifferscheid.
- 9 Sigismond. Comte de Truchfefs-Zeyl.
- 10 Mar. Moy. Comte de Königzet-Aulendorf.
- 11 Moy. Herm. Comte de Königzet-Rottenfelz.
- 12 Frédéric-Max. Comte de Salm-Reifferscheid.
- 13 Charles-Joseph Prince de Hohenloe Bartenstein.
- 14 Guillaume-Flor. Prince de Salm-Salm.
- 15 Antoine Euf. Comte de Königzet Aulendorf.
- 16 Joseph Prince de Liechtenstein.
- 17 François-J. Comte de Fugger-Bobenhaufen.

## HILDESHEIM.

CHANOINES. *Messieurs*

- 1 François Baron de Furstenberg, *Vic. Général.*
- 2 Charles-Ph. de Bendt, *Chantre.*
- 3 François-Georges Baron de Boos.
- 4 J. Antoine Baron de Beroldingen.
- 5 Guillaume-Joseph Baron de Weichs.
- 6 Alexandre-Frédéric Baron de Elverfeld.
- 7 François-Guillaume Baron de Wenge.
- 8 Ferdinand-Guillaume Baron de Bochoholz.
- 9 François-Célestin de Beroldingen.
- 10 Charles-Louis de Aifcheberg.
- 11 François-Arn. Baron de Asbourg.
- 12 Ale. Prince-Evêque de Spire.
- 13 Maximilien-Ferdinand Comte de Merveld.
- 14 Clément Aug. Comte de Mengersen.
- 15 Edm. Maur Comte de Twickel.
- 16 Frédéric-Gaspar Baron de Harthausen.
- 17 Frédéric-Chr. Baron de Botelager.
- 18 Erm.-Gar. Baron de Brabect.
- 19 Frédéric M. Baron de Brabect.
- 20 Oton-Erm. Baron de Spiegel.
- 21 Ferdinand-J. Baron de Furstenberg.
- 22 Aug.-Antoine Baron de Harthausen.
- 23 The.-Joseph Baron de Brede.
- 24 Aug. M. Baron de Brede.
- 25 Alexandre-Hei. Baron de Merode.
- 26 François Ignace de Weichs.
- 27 François Guillaume Baron de Bochoholz.
- 28 Jean Ferdinand Baron de Elmendorf.
- 29 Clément-François de Heyden.
- 30 Guer.-Auguste Baron de Elverfeld.
- 31 Joseph-Ignace Baron de Beroldingen.
- 32 François Gaspar de Harthausen.
- 33 Charles-Frédéric de Bittinghoff.
- 34 Fr.-Guillaume de Spiegel.
- 35 Guillaume-Arn. de Ketteler.

DOMICELLAIRES. *Messieurs*

- 36 Léop. Edm. Bar n d' W i l h s
- 37 Ing-Aug. Baron de Weicns.
- 38 François-Charles Baron de Kesselstadt.
- 39 Clément-Auzille de Schorica mer.
- 40 Charles-Fredric d' Brantem.
- 41 François Guillaume de Bandt.
- 42 François-Joseph Baron de Burscheid.

## L I E G E.

CHANOINES. *Messieurs*

- 1 Michel-Walr. Comte de Borchgrave , *Prévôt & Archidia cre.*
- 2 Dam.-Charles Baron de Boos , *Doyen.*
- 3 Contr. Philippe Baron de Heyden , *Archidia cre.*
- 4 François Lamb. Baron de Stockhem , *Chantre & Archidia cre.*
- 5 P. L. de Jacquet , *Archidia cre.*
- 6 Alexandre-Comt. Comte de Rassau-Corron , *Archidia cre.*
- 7 Ferdinand Conrad Baron de Harbe , *Archidia cre.*
- 8 J. Adolphe Baron de Loe , *Archidia cre.*
- 9 Philippe Antoine de Fabri Bechters , *Archidia cre.*
- 10 Hyacinthe Baron de Harbe.
- 11 Charles-Joseph Comte d'Argenteau.
- 12 Maximilien-Henri Baron de Geyr.
- 13 Edm. Seb. de Stoupy , *Abbé de Airvaux en Poitou & de Saint-Pierre de Châlons sur-Saone.*
- 14 Georges-Alb Baron de Sluse.
- 15 L. Ignace Baron de Rougrave.
- 16 Jean-Mat. de Saroica.
- 17 Mar. Philippe-Alexandre Baron de Rougrave , *Vic. Général.*
- 18 Simon-Joseph de Harletz.
- 19 Henri de Stady.
- 20 Cef.-Const. Comte de Hoensbroeck.
- 21 Frédéric-François Baron de Freyfenclau.

*Messieurs*

- 22 Mat.-Joseph de Shequier.
- 23 Jean-P. Baron de Siuse.
- 24 Jacques-Michel Baron de Hayme.
- 25 Maximilien-Henri Comte de Liederkerke.
- 26 Gaspar Baron de Stockhem.
- 27 Charles-Jean Comte de Selves.
- 28 Maximilien-Henri de Libert.
- 29 P. François de Lantremange.
- 30 Maximilien-Henri Baron de Woot.
- 31 Guillaume-Flor. Prince de Salm-Salm, *Evêque de Dornick.*
- 32 Maximilien-Henri de Conne.
- 33 Jean-Jacques de Heusy.\*
- 34 P. Hern. Baron de Woot.
- 35 Jean-Leo. de Bonhome.
- 36 Charles-Arn. Baron de Hompesch.
- 37 Charles-Alexand. Comte de Arbeg, *Evêq. d'Amuzon.*
- 38 Antoine-Alb. de Libert.
- 39 François-Arno. de Thier, *Ecolâtre.*
- 40 Philippe Joseph Comte de Wacstenraedt.
- 41 Bart.-François Comte de Henricourt.
- 42 Joseph-Nic. de Shifels.
- 43 L. Hyacinthe de Heusy.
- 44 Théodor-Henri Comte d'Oultremont.
- 45 Adrien Florent Comte de Launoy.
- 46 P. François Comte de Mean.
- 47 Adrien-Fl. Comte de Lannoy.
- 48 Jacques-Leo. de Waremme.
- 49 Et. Joseph de Wafeige.
- 50 Joseph-Antoine de Pollard.
- 51 Jean-Henri de Bormanns.
- 52 Guillaume-Joseph de Harlez.
- 53 Jean-Antoine Baron de Fluse.
- 54 Arn-François de Thier.
- 55 François-Antoine Comte de Meau.
- 56 Charles-François Comte de Resselrade.



N O U V E A U X R E Ç U S. *Messieurs*

- 1 Lambert de Paets de Triple.
- 2 Alb. Comte d'Ilendoorm.
- 3 Ferdinand-M. Prince de Rohan-Guéméné, *Archevêque de Cambrai.*
- 4 Jean-Guillaume Lamb. de C'erk.

M A Y E N C E.

P R É L A T S - C H A N O I N E S. *Messieurs*

- 1 Dam.-Frédéric Comte de Leyen, *Prévôt.*
- 2 Ge. Ch. Baron de Fechenbach, *Doyen.*
- 3 Jean-Philippe Baron Zobel de Siebelstadt.
- 4 Ma Jos. Baron de Holkhausen, *Ecolâtre, & Vic. Général.*
- 5 Philippe-Charles Baron de Hoheneck, *Chantre.*
- 6 Loth. Fr. Comte de Ingelheim.
- 7 Jean-Philippe Comte de Stadian.
- 8 François Philippe Comte de Walderdorf.
- 9 François-Philippe Baron de Hutten.
- 10 Ch. Théodor Baron de Dalberg.
- 11 Philippe-Ja. Comte de Elz-Kempenich.
- 12 François-Christ. Baron de Frankenstein.
- 13 Charles Guillaume Baron de Hohenfeld.
- 14 François L. Baron de B'bra.
- 15 François-L. Comte de Kesselstadt.
- 16 Frédéric-François Baron de Harf.
- 17 Christ.-Charles Baron de Dienheim.
- 18 Dam.-Hug. Baron de Greiffenclau.
- 19 Const.-Ant. Baron de Ritter.
- 20 Frédéric-Philippe Baron de Boos.
- 21 Hug.-Fr.-Alex. Baron de Kerpen.
- 22 François-Antoine Baron de Hedefeld.
- 23 . . . . .
- 24 . . . . .

D O M I C E L L A I R E S. *Messieurs*

- 1 Emeric-François Comte de Beyffel.
- 2 François-Georges Baron de Fechenbach.

*Messieurs*

- 3 Emeric-Joseph Baron de Warsberg.
- 4 Frédéric Loth. Comte de Staßin.
- 5 François-Seb. Baron de Bettendorff.
- 6 Charles Frédéric Baron de Frankenstein-Octstadt.
- 7 Emeric-Joseph Comte de Staßin.
- 8 François Ch. Baron de Wambold.
- 9 Em.-Joseph Baron de Heerdtorf.
- 10 Charles-Léop. Baron de Trocten.
- 11 Em.-Joseph Baron de Bz-Kampmühl.
- 12 Maximilien-Frédéric Baron de Fintzfeld.
- 13 Frédéric-Joseph Baron de Bannigen.
- 14 Clément Vincent. Baron de Schurz.
- 15 Philippe-Antoine Comte de Schenect.
- 16 Em.-Joseph Baron de Daberg.
- 17 Charles-Joseph Baron de Horneck.

## R A T I S B O N N E.

C H A N O I N E S. *Messieurs*

- 1 . . . . ., *Présid.*
- 2 Joseph-Ben. Baron de Thurn.
- 3 Joseph-Charles Baron de Böhlen, *Senior.*
- 4 Marq Antoine Baron de Berolingen.
- 5 Maximilien-Charles Baron de Lutzelburg.
- 6 J. Adal. Baron de Bolmann, *Chapelier.*
- 7 Joseph Charles Comte de Lerchenfeld.
- 8 Val. Ant. Baron de Schneid, *Evêque de Corico ;*  
*Ecclésiaste.*
- 9 Max. Proc. Comte de Terring-Jettenbach.
- 10 L. Ad. Baron de Fintzendorf.
- 11 Charles-Max. Comte de Wolkenstein.
- 12 Joseph de Stubenberg.
- 13 J. Nép. de Wolf.
- 14 Leopold-Frédéric Baron de Hankleden.

D O M I C E L L A I R E S. *Messieurs*

- 15 J. Ch. Baron de Hallberg.
- 16 François-Xavier Comte de Kœnigl.

*Messieurs*

- 17 Clément-Auguste Baron de Harnmann.
- 18 Joseph-Moy. Baron de Waidkirch.
- 19 Clément-August. Baron de Waidkirch.
- 20 Charles-Ignace Comte de Tarring-Jettenbach.
- 21 Clément-François Baron de Asch.
- 22 Ignace M. Jol. Comte de Sauer.
- 23 Gaspar Comte de Sternberg.
- 24 François Baron de Freyberg.
- 25 J. Guillaume Comte de Sternberg.

SALTZBOURG.

CHANOINES. *Messieurs*

- 1 Erig.-Mar. Prince de Firmian, ancien Evêque de Lavamunde, *Prévôt & Archiprêtre.*
- 2 François-Xavier Prince de Breuner, ancien Evêque de Lavamunde, *Doyen.*
- 3 Léopold Ernest Cardinal de Firmian, *Evêque de Passau.*
- 4 Charles-Hann. Comte de Dietrichstein, *Oblatarius.*
- 5 P. Vig. Comte de Thun, *Prince-Evêque de Trente.*
- 6 Ferdinand-Christ. Comte de Truchess-Zeyl, *Prince-Evêque de Chiemsée.*
- 7 Joseph-Philippe Comte de Spaur, *Prince-Evêque de Brixen.*
- 8 Joseph-François Comte de Aversperg, *Prince-Evêque de Gurk.*
- 9 Ferdinand-Mar. Prince de Lobkowitz, *Evêque de Gand.*
- 10 Joseph Comte de Altems, *Ecolâtre.*
- 11 Charles-Joseph Comte de Daun.
- 12 Vincent-Joseph Comte de Schrattenbach, *Prince-Evêque de Lavamunde.*
- 13 Antoine Comte de Truchess-Wolfegg.
- 14 Frédéric-Guillaume Comte de Lodron.
- 15 Joseph-Ph. Comte de Strafolds.
- 16 Sang-Ernest Comte de Khunbourg.
- 17 François-Xavier Comte de Salm.

*Messieurs*

- 18 J. Nép. Comte de Stabremberg.
- 19 Herm. J. Comte de Atcms.
- 20 Philippe-Joſeph Comte de Thun.
- 21 Joſeph-Ad. Comte de Arco, *Prince-Evêque de Seckau*.
- 22 Sig. Chr. Comte de Truchſeil Zeyl.
- 23 Frédéric-Fernand Joſeph Comte de Spaur.
- 24 . . . . .

## S P I R E.

CHANOINES. *Messieurs*

- 1 Alexandre-François Baron de Wallenberg, *Prévôt*.
- 2 François-Philippe Baron de Hutten, *Doyen*.
- 3 Philippe Charles Comte de Dettingen-Baldern, *Senior*.
- 4 Charles-Adolphe Baron de Mirbach, *Ecolâtre*.
- 5 Philippe-Dam Marquis de Hoensbroeck, *Eveque de Ruremonde, Ecolâtre*.
- 6 Jean-Charles Comte de Stadian.
- 7 François-Charles Baron de Greiffentlau.
- 8 François-L. Baron de Mirbach.
- 9 Jean-Joſeph Baron de Beroldingen.
- 10 Philippe-François Comte de Waderdorf.
- 11 Chriſt.-François Baron de Hacke.
- 12 Chriſt. Philib. Baron de Hohenfeld.
- 13 Antoine Ferdinand Baron de Hankleden.
- 14 Jean-Philippe de Frankenſtein.
- 15 Léopold-L. Marquis de Hoensbroich.

DOMICELLAIRES. *Messieurs*

- 1 François-Charles Baron de Kerpen.
- 2 Anſ. François Baron de Kerpen.
- 3 Frédéric-Joſeph Baron de Hacke.
- 4 Chriſt.-Charles Baron de Dienheim.
- 5 Ignace-Joſeph Baron de Beroldingen.
- 6 Clément-Vincent de Heyden.
- 7 Lot.-François Baron de Schmidtburg.

*Messieurs*

- 8 Jean-Frédéric Baron de Dalberg.
- 9 Henri-Christ. Baron de Rottberg.
- 10 August.-Philib. Baron de Hacke.
- 11 Jean-Guillaume Baron de Hompesch.
- 12 François-Frédéric de Sturmfeeder.
- 13 Emeric-Joseph de Wambold.

## T R E V E S.

C H A N O I N E S. *Messieurs*

- 1 Philippe-François Comte de Walderdorf, *Prévôt.*
- 2 . . . . .
- 3 Lot. Ch. Baron de Schmidtburg, *Chorévêque.*
- 4 Jean-Hugues Baron de Boos, *Chorévêque.*
- 5 Christ. François Baron de Hacke, *Chorévêque.*
- 6 Christ.-Adol. Comte de Ingeheim, *Chorévêque.*
- 7 Charles-Guillaume Comte de Hoensbroech.
- 8 Charles-Gaspar Baron de Gymnich.
- 9 Jean-Antoine Comte de Stadian.
- 10 Dam.-Frédéric Comte de Leyen.
- 11 Alexandre-Herm. Baron de Merode, *Chantre.*
- 12 Anselme-François Baron de Kerpen, *Ecolâtre.*
- 13 François Comte de Leyen.
- 14 François-Philippe Comte de Walderdorf.
- 15 Frédéric-François Baron de Harff.
- 16 François-Philippe Baron de Frankenstein.

D O M I C E L L A I R E S. *Messieurs*

- 1 Frédéric-Philippe Baron de Boos.
- 2 Philippe Lot. Baron de Boos.
- 3 Joseph-Adolphe Comte de Hoensbroich.
- 4 Philippe-François Comte de Kesselstadt.
- 5 Jean-Frédéric Baron de Dalberg.
- 6 François-Lot. Baron de Beißel.
- 7 Lot-François Baron de Fechanbach.
- 8 Emeric-Joseph Baron de Beißel.
- 9 August.-Philippe Baron de Hacke.

*Messieurs*

- 10 Joseph-Christ. Baron de Hompesch.
- 11 Em. Joseph Baron de Warsberg.
- 12 Philippe-Antoine Baron de Beningen.
- 13 Em. Joseph Comte de Elz Kempenich.
- 14 Jean Philippe Baron de Heddesdorf.
- 15 Charles-Théodore Baron de Warsberg.
- 16 Joseph Clement Baron de Borst.
- 17 Charles-Théodore Baron de Dalberg.
- 18 Clément Vincelas Comte de Edier.
- 19 Clément Vincelas Comte de Kesselstadt.
- 20 M. François Baron de Biffel.
- 21 Em.-Joseph Baron de Fechanbach.
- 22 Adam Frédéric Baron de Stauffenberg.
- 23 Lot-Fr. Comte de Ingelheim.
- 24 Frédéric-August. Baron de Holzhausen.
- 25 François-Lot. Baron de Horneck.
- 26 Coult.-Antoine Baron de Grunstein.

## W O R M S.

C H A N O I N E S. *Messieurs*

- 1 Jean-Philippe Baron de Frankeinstein, *Prévôt.*
- 2 François-Antoine Baron de Rhein, *Doyen.*
- 3 Ferdinand-Christ. Baron de Sickingen, *Ecolâtre.*
- 4 Joseph-François Baron de Rolle, *Chantre.*
- 5 Jean Baptiste Baron de Martensec, *Senior & Archidiaque.*
- 6 Dam. Hugues Baron de Greiffenklau.
- 7 Jean-Conrad Baron de Ramfchwag.
- 8 Amant Frédéric Baron de Hankleden.
- 9 Alexandre-François Baron de Hampringen, *Vic: Général.*
- 10 Charles-Théodore Baron de Dalberg.
- 11 Chr.-Philippe Baron de Hohenfeld.
- 12 Hugues-François Comte de Hartzfeld-Wildenburg.
- 13 . . . . .

DOMICELLAIRES. *Messieurs*

- 1 Léopold-Christ. Baron de Basseck.
  - 2 Ferdinand-Antoine de Galem.
  - 3 François-Christ. Baron de Wambold.
  - 4 Jean-Frédéric Baron de Dalberg.
  - 5 Philippe-Charles Baron de Hoheneck.
  - 6 Léopold-Ad. Baron de Bongard.
  - 7 Hugues-François Baron de Kerpen.
  - 8 François-Fel. Baron de Martensec.
  - 9 François Michel Baron de Giebelstadt.
- 

CHAPITRES NOBLES DE DAMES.

B U C H A U.

A B B E S S E.

Madame Marie-Maximilienne Comtesse de Stadian.

C H A N O I N E S S E S *Mesdames*

- 1 Marie-An. Comtesse de Hohenzollern-Zigmaringen,  
*Doyenne.*
- 2 M. Jeanne de Hohenzollern-Zigmaringen.
- 3 M. Eleonore Comtesse de Truchseil Walfegg-Waldsee
- 4 M. Ernestine Comtesse de Kolowrat.
- 5 M. Feli. Comtesse de Truchsefs-Zeyl-Wurzach.
- 6 M. Jo. Comtesse de Fugger-Xinneberg.
- 7 M. An. Comtesse de Hohenzollern-Hechingen.
- 8 M. Elisabeth Comtesse de Fugger-Gloet.
- 9 M. Car. Comtesse de Fugger Norndorf.
- 10 M. Jos. Comtesse de Kynigseck-Aulendorf.
- 11 M. Jos. Comtesse de Fugger-Babenhausen

*Les Chanoinesses de ce Chapitre peuvent se marier ; il n'y a que l'Abbesse qui fasse vau de virginité.*

E S S E N.

A B B E S S E.

Madame Marie-Cunegonde Princesse de Pologne & de Saxe.

CHANOINESSES. *Mesdames*

- 1 Marie-Jos. Princesse de Ligne, *Prévôte.*
- 2 Mar. Chr. Comtesse de Harrach, *Chantre.*
- 3 M. Jos. Comtesse de Hatzfeld, *Ecolâtre.*
- 4 Jos. Comtesse de Salm-Reifferscheid-Bedbure, *Dis-  
crete.*
- 5 Ele. Comtesse de Aversperg.
- 6 Mar.-Ant. Princesse de Liechtenstein.
- 7 Th. Comtesse de Resselrode-Reichenstein.
- 8 Guillemine Princesse de Helle-Reinfels Rotenburg.
- 9 Louise-Hen. Comtesse de Manderscheid-Blanken-  
heim.
- 10 Mar. Princesse de Hohenloe-Waldenburg-Bartenstein.

GANDERSHEIM, *Protestantes.*

## ABBESSE.

Madame Aug.-Dorothee Princesse de Brunswick-  
Lunebourg.

CHANOINESSES. *Mesdames*

- 1 Mad.-Sib. Princesse de Schwarzburg-Rudolstadt ;  
*Loyenne.*
- 2 Charlotte-Amélie Princesse de Holstein-Ploen.
- 3 Christ. Frédérique Princesse de Schwarzburg-Rudol-  
stadt.
- 4 Ch.-Ulrique Princesse de Saxe-Cobourg.
- 5 M. Th. Comtesse de Solms-Laubach.
- 6 Alb.-Ch. Princesse de Schwarzbourg Sonders-Hausen.
- 7 Anguste-Frédérique Comtesse de Sayn.

HERFORDEN, *Protestantes.*

## ABBESSE.

Madame Frédérique-Charlotte Princesse de Prusse.

COADJUTRICES, *Mesdames*

- 1 Ch.-Ch. Princesse de Hesse-Cassel.
- 2 Hen.-Amélie Princesse de Hanhalt-Dessau.

CHANOINESSES.



CHANOINESSES. *Mesdames*

- 1 Henr.-Am. Princesse d'Hanhalt-Dellau, *Doyenne.*
- 2 Jeanne-Ch. Princesse de Hesse-Philippsthal, *Discrete.*
- 3 Sophie Ch. Comtesse de Solm-Tecklemburg.
- 4 Chr.-Sophie Princesse de Mecklemburg Stretitz.
- 5 Hed.-Hen. Princesse de Nassau-Saarbruk.
- 6 Guillemine-Hen. Princesse de Nassau-Saarbruk.
- 7 Ulrique-Sophie Princesse de Hesse-Hombourg.
- 8 Jul.-Guillemine Comtesse de Giannini.
- 9 Hen.-Ch. Comtesse de Lippe-Weiffenfeld.
- 10 Frédérique-Ch. } Princesses de Schwarzburg - Son-
- 11 Car.-Auguste, } dershausen.
- 12 Alb.-Guill. }
- 13 Ch. Princesse de Basschwitz.

L I N D A U.

A B B E S S E.

Madame M. Jos. Agat. Baronne d'Ulm.

C<sup>H</sup>A N O I N E S S E S. *Mesdames*

- 1 M. An. Princesse de Freyberg-Dippingen, *Doyenne.*
- 2 M. An. Baronne d'Ulm.
- 3 M. Sophie Baronne de Ungelter.
- 4 M. Elisabeth Baronne de Syrgenstein.
- 5 M. Cl. Baronne de Thurn.
- 6 M. Gen. Baronne de Schleithem.

D O M I C E L L A I R E.

Madame An. Baronne de Hornstein.

Q U E D L I M B O U R G, *Protestantes.*

A B B E S S E.

Madame An.-Amélie Princesse de Prusse.

C O A D J U T R I C E.

Madame Sophie-Albertine Princesse Royale de Suède

- 1 Ch. Princesse de Holstein-Beck, *Prévôte.*
- 2 Augustine-Dorothee Princesse de Brunswick-Lunebourg, *Doyenne.*

3 . . . . .

## T H O R N .

## A B B E S S E .

Madame Marie-Cunegonde Princesse de Pologne & de Saxe.

C H A N O I N E S S E S . *Mesdames*

- 1 Gab. M. Ch. Princesse de Salm-Anhalt, *Doyenne.*
- 2 Sophie-M. Comtesse de Dettingen-Baldern.
- 3 Feli. Comtesse de Merode-Westerloo.
- 4 M. Jos. Comtesse de Hatzfeld-Gleichen.
- 5 M. An. Princesse de Hohenloe-Schillingsfurst.
- 6 Cle.-Fran. Princesse de Hesse-Rheinfels-Rothenburg.
- 7 L. Comtesse de Rosenberg.
- 8 M. Chr. Comtesse de Harrach.
- 9 Ch.-Sophie Marquise de Hoensbroëk.
- 10 Max.-Fran. Comtesse de Salm-Reifferscheid.
- 11 M. Fran. Princesse de Aremburg.
- 12 M. Ant. Princesse de Hesse-Rheinfels-Rothenburg.
- 13 M. Fr. Léop. Princesse de Stahremberg.

*Les Abbesses de ces sept Chapitres que l'on vient de rapporter, sont Princesses de l'Empire, & ont voix, comme telles, à la Diète de Ratisbonne.*



FRANCE.

CHAPITRES D'HOMMES:

AINAY

DIGNITAIRES. *Messieurs*

De Jarente, *Abbé Commendataire.*  
Charrier de la Roche, *Prévôt-Curé.*

CHANOINOINES. *Messieurs*

|                            |                                |
|----------------------------|--------------------------------|
| de Rochefort de S. Didier. | Ferrari de Romans.             |
| de Gy.                     | Brossier de Bellenay.          |
| de Savarou.                | de Filicat.                    |
| de Rostaing.               | de Regnaud de la Richar-       |
| Yon de Jonage.             | die.                           |
| de Riviere de Saint-Jean.  | de Riviere de la Mouchon-      |
| de Noyel.                  | niere.                         |
| de Maubec.                 | Morel de Voleine.              |
| de Regnaud de la Richar-   | Borardier de Grezien.          |
| die.                       |                                |
| Maindestre de la Luyere.   | Deissal du Pral, <i>Honor.</i> |

S. MAX DE BAR, *Dioc. de Toul.*

*Messieurs*

|  |                                |
|--|--------------------------------|
| Mollet, <i>Doyen-Président né des Etats de la Province, &amp; premier Surintendant du Collège.</i> |                                |
| de Vendieres.  | de Vassimon, <i>Trésorier.</i> |
| de Vendieres, <i>Président.</i>  | Guerin de la Marche.           |
| de Poirson, <i>Syndic.</i>   | de Marne.                      |
| de Vassimon.   | Bertrand, <i>Official.</i>     |
| de la Marre, <i>Principal.</i>   |                                |

BAUME-LES-MESSIEURS. *Dioc. de Besançon.*

DIGNITAIRES. *Messieurs*

De la Fare, *Abbé Commendataire.*  
De Raincourt, *Doyen.*

CHANOINES. *Messieurs*

du Pequier la Villette.  
de Falletans.  
du Paquier-Varemont.  
de Grise-Perrigny.  
Buisson de Champdivers.  
de Montrichard.

de Montrichard Fronte-  
nayz.  
de Jaquot d'Andelare.  
de Cleimont-Mont-Saint-  
Jean.

## CHAPITRE DE BESANÇON, même Diocèse.

DIGNITAIRES. *Messieurs*

l'Evêque de Rosy, *H. Doyen.*

d'Autene,

*Grand-Archidiacre.*

de Audoigny,

*Grand-Chantre.*

de Chagey,

*Grand-Trésorier.*

PERSONNATS. *Messieurs*

de Charvazac,

*second Archidiacre.*

Marin,

*troisième Archidiacre;*

d'Agay,

*quatrième Archidiacre.*

de Rambey,

*cinquième Archidiacre.*

CHANOINES. *Messieurs*

Boudret.

Hugon.

d'Olivet.

Maréchal.

de Chamigny.

d'Esnaus.

Buretel.

Athalin.

de Camus.

de Pillot.

Talbert.

Galois.

d'Augirey.

Bailly.

de Delins.

d'Hurecourt.

de Rosol.

Grosjean.

de Poutier.

de Chasley.

de Faletans.

de Charmoille.

de Cholloy.

Petit Benoît.

de Ville-Franconi.

Durand.

d'Agay.

Seguin.

Clerc.

Tinseau.

Varin.

Dorival.

de Bourrières.

d'Aude.

CHANOINES-COADJUTEURS. *Messieurs*,

|                   |  |             |
|-------------------|--|-------------|
| de la Vernay.     |  | d'Auleux.   |
| de Ville-Francon. |  | Marin.      |
| le Maillet.       |  | de Nancray. |

B R I O U D E , *Dioc de S. Flour.*

Le Roi , *premier Chanoine.*

*Chanoines Comtes honoraires par leurs places.*

*Messieurs*

|                    |  |                           |
|--------------------|--|---------------------------|
| l'Evêque du Puy.   |  | l'Abbé de la Chaise-Dieu. |
| l'Evêque de Mende. |  | l'Abbé de Pebrac.         |

*Chanoines-Comtes honoraires qui ont appartenus au Chapitre.*

*Messieurs*

|                        |  |                             |
|------------------------|--|-----------------------------|
| le Cardinal de Bernis. |  | l'Abbé Pesteils la Majorie. |
| l'Evêque de Condom.    |  |                             |

*Comtes honoraires par lettres du Chapitre.*

*Messieurs.*

|                       |  |                                   |
|-----------------------|--|-----------------------------------|
| l'Evêque d'Orléans.   |  | l'Evêque de Saint-Flour.          |
| l'Evêque de Lodeve.   |  | l'Abbé de Mostuejols, <i>pre-</i> |
| l'Evêque de Clermont. |  | <i>mier Aumônier de Madame.</i>   |

*Chanoines-Comtes honoraires qui ont conservé cette qualité en quittant leurs Sieges.*

*Messieurs.*

L'Evêque de Vienne , *ancien Evêque du Puy.*

L'Evêque de Grenoble , *ancien Evêque de Saint-Flour*

*Chanoines-Comtes qui composent maintenant le Chapitre.*

*Messieurs*

|                                 |  |                          |
|---------------------------------|--|--------------------------|
| de Montat de Cotenge ,          |  | de la Rochette de Venet. |
| <i>Prévôt.</i>                  |  | de Pesteils.             |
| de Bourdeilles , <i>Poyen.</i>  |  | d'Anteroches.            |
| de Maillan , <i>Tre'sorier.</i> |  | de Mostuejols.           |
| de Combres.                     |  | de Massais.              |
| de Montal de Nozieres.          |  | de Fénelon.              |
| de la Rochette.                 |  | de Vaulx.                |

*Messieurs*

|                          |                    |
|--------------------------|--------------------|
| de Chavaval.             | de Beaufranchet.   |
| de Chavaval de Montgour. | du Peyroux.        |
| d'Entil.                 | de Dienne.         |
| d. Sigonnés.             | de Sainte-Hermine. |
| de la Roche-Aymon.       |                    |

SAINT-CLAUDE, *même Diocèse.*DIGNITAIRES. *Messieurs*

|                  |                     |
|------------------|---------------------|
| De Carbonnières, | Grand-Doyen.        |
| De Raincourt,    | Grand-Archidiacre.  |
| Descairal,       | second Archidiacre. |
| Demoiziac,       | Grand-Chantre.      |

CHANOINES. *Messieurs*

|                                |                          |
|--------------------------------|--------------------------|
| de Jouffroy d'Abans.           | Dagag.                   |
| de Maillol de Saint-Martin.    | de Reinach Fouchemaquet. |
| de la Carbonniere Saint-Brice. | de la Saderie.           |
| de Ros.                        | de Granvelles.           |
| de Mortel d'Hauterive.         | d'Hauterive.             |
| de Balattier-Lautage.          | Devassal.                |
| de Gourq.                      | d'Aliarde.               |
|                                | Goustin de Moñados.      |

CHANOINES HONORAIRES. *Messieurs*

|                 |            |
|-----------------|------------|
| Evêque du Mans. | de Gains.  |
| de Laubespain.  | de Lordon. |

CHANOINES NOMMÉS. *Messieurs*

|                       |             |
|-----------------------|-------------|
| d'Hauterive.          | de Moñados. |
| de Jouffroy Gouffans. |             |

SAINT-DIEZ, *même Diocèse.*DIGNITAIRES. *Messieurs*

|               |                |
|---------------|----------------|
| De Tonnois,   | Grand-Doyen.   |
| D. M. Abram,  | Grand-Chantre. |
| De Seychamps, | Ecolâtre.      |

CHANOINES. *Messieurs*

|                 |                 |
|-----------------|-----------------|
| de Serocourt.   | du Moncey.      |
| de Montauban.   | d'Huart.        |
| P. F. Abram.    | P. J. Gandin.   |
| de Thionville.  | Rovol.          |
| de Ranbervillé. | Alleaume.       |
| Heré.           | de la Chambre.  |
| de Metry.       | de Thumery.     |
| de Seré.        | de Saint-Privé. |
| Defriant.       | de Huvé.        |
| A. F. Raulin.   | J. G. Gandin.   |

JIGNY, *Diocèse de S. Claude.*

DIGNITAIRE:

M. de Falletans, *Grand-Doyen.*

CHANOINES. *Messieurs*

|                       |                     |
|-----------------------|---------------------|
| de Belot-Monbozon.    | de Moiria-Marlac.   |
| de Jouffroy-Gouffans. | de Menthon de Rofy. |
| de Lafcales.          | de Montfaucou.      |
| d'Esterno.            | de Montpezal.       |

CHAPITRE DE LESCAR, *même Diocèse.*

CHANOINES. *Messieurs*

|                       |             |
|-----------------------|-------------|
| L'Evêque.             | de Salha.   |
| Damon.                | Desquille.  |
| de la Motte.          | d'Ablade.   |
| de Hiton.             | Deviala.    |
| de Grave.             | de Tarride. |
| la Come, <i>Théo.</i> | de Serres.  |
| de Jallès.            | de Balette. |
| de Châvrîte.          | de Sape.    |

LURE ET MURBACK, *Diocèse de Besançon.*

DIGNITAIRE.

M. de Rathsamhausen, *Abbé-Prince des Abbayes de Lure & de Murback.*

## CHAPITRE DE LURE.

*Messieurs*  
d'Andlau, *Grand-Prévôt.*  
Girardi, *Trésorier.*

## CHANOINES.

*Messieurs*  
de Thurn.  
de Laubespain.  
de Reinach.

## CHAPITRE DE MURBACK.

*Messieurs*  
de Béroldingen, *G. Doyen.*  
de Reinach, *Chantre.*

## CHANOINES.

*Messieurs*  
de Bouzies de Rouvroy.  
de Rathsamhausen.  
de Beroaldingen.  
de Reuthner de Weill.

*Il ya cinq places vacantes.*

## ÉGLISE MÉTROPOLIT. DE LYON, même Diocèse.

## CHANOINES - COMTES DE LYON.

Le Roi, *premier Chanoine.*

*Messieurs*

De Castellas, *Doyen, Vicairc-Général de Comminges.*  
De Marevieux, *Archidiacre, Vic. Général de Lyon.*  
De Castellas de Nullarques, *Précenteur, Vic. Général de Vienne.*

De Cordon, *Chantre, Abbé de Fontmerigny, Vic. Général d'Embrun.*

De Pingon, *Chamarier, Vic. Général de Vienne.*

De Saint-Aulbin de Saligny, *Grand-Secrétaire.*

De Clugny, *Grand-Custode, Vic. Général de Vienne.*

Du Pac de Bellegarde, *Prévôt-Abbé de Montolieu, Vic. Général de Carcassonne.*

Barbier de l'Escoël, *Maître de Chœur, Abbé d'Ardozel, Vic. Général de Lyon.*

Defay de Maubourg, *Abbé de Beaulieu.*

Du Vivier de Lanfac, *Abbé de Relacq.*

De Gruel de Villars.

De Montjouvent, *ancien Doyen, Abbé d'Hermieres.*

De Poitiers de Chabans, *Vic. Général d'Autun.*

Le Cardinal de Bernis, *Archevêque d'Alby.*

Le Gain de Linars, *Abbé de Cendros.*



*Messieurs*

De Lezay de Marnizia , *Abbé d'Accey , Vic. Général de Lyon.*

De Chabannes , *Vic. Général de Clermont , Abbé de la Creste & de Benevent.*

De Beaumont de Saint Quentin , *Prieur de Bord.*

De Bernard de Ruilly , *Vic. Général de Châlons-sur-Saône.*

De Bertrand de Poligny.

De Gain , *Vic. Général de Riez.*

De la Magdelaine de Ragny.

De Sartiges de Sourniac , *Vic. Général de Lyon.*

De Clugny.

De Gourcy de Mainville.

De Cordon , *Vic. Général de Châlons.*

de Sartiges.

| de Montpezat.

de Mainville.

| de Boisboillel.

CHANOINES - COMTES HONORAIRES. *Messieurs*

De Farques , *Evêque de Saint-Claude.*

De Marnezia , *ancien Evêque d'Evreux.*

D'Osmond , *Evêque de Comminges.*

De Marbeuf , *Evêque d'Autun.*

De Clugny , *Evêque de Riez.*

Du Pac de Bellegarde.

Barbier de Kerné , *Chevalier de Saint-Louis.*

CUSTODES DE L'ÉGLISE DE LYON. *Messieurs*

de la Forêt.

| Bertrand.

de François.

| Virel.

SAINT-PIERRE DE MACON , *même Dioc.*

DIGNITAIRES. *Messieurs*

De Gouvernel , *Prévôt.*

| de Raincourt , *Trésorier.*

CHANOINES. *Messieurs*

|                            |                       |
|----------------------------|-----------------------|
| de Valetine.               | d'Améele.             |
| d'Abzac de Mayac.          | de Villiers la Faye.  |
| de Glanne.                 | Dugon.                |
| de Montz.                  | de Clermont-Tonnerre. |
| d'Amandre.                 | de Soran de Rafiere.  |
| de S. Quentin de Beaufort. |                       |

*M. l'Evêque de Mâcon est Chanoine-Comte honoraire.*

*De Scey-Montbéliard, Chanoine honoraire.*

SAINT - VICTOR DE MARSEILLE, *même Dioc.*

DIGNITAIRES. *Messieurs*

Louis-Camille, *Prince de Lorraine, Abbé.*

De Sade, *Vicaire-général de Marseille, Prévôt.*

De Villeneuve-Bargemont, *Chantre.*

Dorband de Châteauevieux, *Trésorier.*

CHANOINES-COMTES. *Messieurs*

de Laugier Beaucoufe.

Balthazar de Sabran.

de Blacas d'Aups.

de Thomasin de Peinier.

de Damian, *Prév. de Pignan*

de Glandevés.

d'Hostager.

de Villeneuve-Tourettes.

Arnulphe de Pontevés.

Alphonse - Constance de  
Pontevés.

de Villeneuve Saint-Auban.

de Beauffet de Roquefort.

de Fabre de Mazan.

de Barras de Vallecriche.

de Forbin-la-Barben.

de Raouffet-Seilhan.

## CHANOINES-COMTES HONORAIRES.

*Messieurs*

*Les Evêques d'Orléans, de Sisteron, de Frejus & de Marseille.*

*De Jarente la Bruyere, ancien Trésorier du Chapitre.*

PLACES NOBLES AMOVIBLES, OCCUPÉES PAR *Messieurs*

de Thomas de Gignac.

de Pontevés Gien.

de Clapiars.

ÉGLISE DE METZ, même Diocèse.

D I G N I T A I R E S. *Messieurs*

|                 |                       |
|-----------------|-----------------------|
| De Majainville, | <i>Princier.</i>      |
| De Montholon,   | <i>Grand-Doyen.</i>   |
| De Belle,       | <i>Grand-Chantre.</i> |
| De Saintignon,  | <i>Chancelier.</i>    |
| Devareilles,    | <i>Treſorier-</i>     |

O F F I C I E R S. *Messieurs*

|                |                        |
|----------------|------------------------|
| Dulau Candale, | <i>Ecolâtre.</i>       |
| Du Chilleau,   | <i>Grand-Aumônier.</i> |

C H A N O I N E S. *Messieurs*

|                 |                 |
|-----------------|-----------------|
| Befançon.       | Bertin.         |
| Deverône.       | Jobal.          |
| d'Aubigny.      | de Fremary.     |
| du Perier.      | de Beaurepaire. |
| de la Croix.    | de Fiequelmont. |
| de la Roquette. | de Finety.      |
| de Pagny.       | Rulland.        |
| Nioche.         | Vernier.        |
| Lalliat.        | Ravaul.         |
| du Puget.       | de Cuny.        |
| Nancy.          | d'Urgons.       |
| Faure.          | de Themines.    |
| Boulangier.     | de Bertrand.    |

NOTRE-DAME DE MONTREUIL - BELLAY ,  
*Diocèse de Poitiers.*

Ce Chapitre n'est pas d'institution noble ; mais les privilèges importans dont il jouit , l'usage ou il fut long-tems de ne recevoir que des Nobles parmi les Chanoines , & sur-tout l'honneur qu'a l'Auteur de cet Ouvrage d'appartenir à cette Compagnie , nous excuseront envers le Public de cette infraction à la loi que nous nous sommes imposée , de ne placer dans cet article que des Chapitres nobles.

DIGNITAIRES. *Messieurs*

Sestier de Champdelivau, *Doyen*, & réunissant à sa dignité les fonctions de Curé.

Calou, *Chantre*.

CHANOINES. *Messieurs.*

Gourion, *Hebdomadier*.

Demontgodin.

Jacquet.

Moreau, *Hebdomadier*.

Olivier, *Hebdomadier*.

Jouffelin.

Poncelin de la Roche-Tilhac, *Conseiller à la Table de Marbie*, & *Député du Chapitre à Paris*.

Fresnau, *Diacre d'Office*.

Gain, *Mineur*.

Molliet, *Sous-Diacre d'Off.*

Thouret.

Delpire, *Hebdomadier*.

## ÉGLISE DE NANCY, même Diocèse.

Le Roi, *premier Chanoine*.

M. de Sabran, *Chanoine d'honneur*, *Evêque de Laon*, ancien *Primat*.

DIGNITAIRES. *Messieurs*

De Luycourt,

De Vintimille,

De Brelley,

*Grand-Doyen*.

*Archidiacre de Luneville*.

*Ecclâtre*.

CHANOINES. *Messieurs*

Guilbert.

Deravinel.

de Ligniville.

de Gourcy.

Anthoine.

Saliet.

de Malvoisin.

de Dombasse.

Alliot.

de Bréchainville.

de Marcol.

de la Motte.

de Lort.

de Turique.

de Vulmont.

Barait.

Demoy.

d'Arret.

de Cueillet.

Thouvenel.

de Grandchamp.

ÉGLISE DE STRASBOURG, même Diocèse.

CHANOINES-PRELATS CAPITULAIRES. *Messieurs*

- 1 Ferdinand-Maximilien Mériadec, Prince de Rohan-Guéméné, Archevêque de Cambrai, *Grand-Doyen.*
- 2 François-Camille Prince de Lorraine, *Abbe' de Saint-Victor de Marseille.*
- 3 Joseph-Charles Truchfès, Comte de Zeil-Wurtzach, Grand Prévôt de Cologne, *Grand-Custode.*
- 4 Chrétien Comte de Kœnigsegg-Rothenfels, *Grand-Camerier.*
- 5 Joseph Chrétien Prince de Hohenloe-Bartenstein, *Grand-Ecolâtre.*
- 6 Meinrad-Charles Comte de Kœnigsegg-Aulendorff.
- 7 Chrétien Ernest Prince de Hohenloe-Waldenbourg-Bartenstein.
- 8 François-Joseph Prince de Hohenloe-Waldenbourg-Schillingsfürst.
- 9 Guillaume Prince de Salm-Salm, *Evêque de Tournai.*
- 10 Joseph Truchfès, Comte de Zeil-Wurtzach.
- 11 *Place Française.* . . . . .
- 12 *Place Française.* . . . . .

CHANOINES-PRÉLATS-DOMICELLAIRES. *Messieurs*

- 13 Ernest Comte de Kœnigsegg-Rothenfels.
- 14 Maximilien Comte de Kœnigsegg-Rothenfels.
- 15 Christian Prince de Hesse-Rheinfels.
- 16 Louis-Xavier Comte de Kœnigsegg-Aulendorff.
- 17 François-Xavier Comte de Salm-Reiterscheid.
- 18 Charles-Joseph Prince de Hohenloe-Waldenbourg-Bartenstein.
- 19 Louis-Camille Jules Prince de Rohan-Rochefort.
- 20 Charles-Godefroi-Auguste Prince de la Tremouille, Comte de Laval.
- 21 Antoine-Eusebe Comte de Kœnigsegg-Aulendorff.
- 22 Louis-Victor Mériadec, Prince de Rohan-Guéméné.
- 23 François-Guillaume Comte de Salm-Reiterscheid-Bedbur.
- 24 *Place Française.* . . . . .

Indépendamment de ce grand Chapitre, il y a dans la Cathédrale de Strasbourg un autre Corps de 20 Bénéficiers Prébendiers, appelé le *grand Chœur*. Celui qui au Chœur occupe la première place parmi eux, se nomme *le Roi du Chœur*, parce qu'il est titulaire de la Prébende Royale, fondée, en 1019, par l'Empereur Saint Henri. Ils sont soumis au grand Chapitre, comme les autres Corps du Diocèse le sont à l'Evêque.

### ÉGLISE DE TOUL, même Diocèse.

#### D I G N I T A I R E S . *Messieurs*

|                 |                               |
|-----------------|-------------------------------|
| De Ventoufc ,   | <i>Grand-Doyen.</i>           |
| De Huz ,        | <i>Grand-Archidiacre.</i>     |
| Tardif ,        | <i>second Archidiacre.</i>    |
| Rochard ,       | <i>troisième Archidiacre.</i> |
| Treveneue ,     | <i>quatrième Archidiacre.</i> |
| Rollin ,        | <i>cinquième Archidiacre.</i> |
| De Montal ,     | <i>sixième Archidiacre.</i>   |
| De Bouffley ,   | <i>Grand-Chantre.</i>         |
| De Bonneville , | <i>Grand-Trésorier.</i>       |
| Pallas ,        | <i>Ecolâtre.</i>              |
| De Bancourt ,   | <i>Théologal.</i>             |

#### C H A N O I N E S . *Messieurs*

|                    |                    |
|--------------------|--------------------|
| Roche.             | Beurard.           |
| du Betex.          | Sirejean.          |
| du Poirier         | d'Heudicourt.      |
| Montiquot.         | le Comte.          |
| Talon.             | de Saint-Beaufaac. |
| Pagel.             | Dessoffy.          |
| de Lacour.         | de Cholet.         |
| Ducrot.            | de Jumilhac.       |
| de la Roche Ennor. | Lenoir.            |
| Thiebault.         | de Manessy.        |
| Pallas.            | de Caffarelli.     |
| Hebert.            | de Soffy.          |
| Louis.             |                    |

C H A N O I N E S H O N O R A I R E S. *Messieurs*

Dandelau, *ancien Doyen.* | d'Ampus.  
de Luker.

SAINT-CHEF DE VIENNE, *même Diocèse.*

D I G N I T A I R E S. *Messieurs*

De Rachelais de Montlaron, *Doyen.*  
De Cordon de Vegrin, *Sous-Doyen.*

C H A N O I N E S. *Messieurs*

|                        |                         |
|------------------------|-------------------------|
| Dumas de Charconne.    | de Rachais.             |
| de Vavre de Bonce.     | de la Porte de Morlieu; |
| de Neyvieu de Domarin. | de Roche-Blave.         |
| d'Arces.               | de Saint-Ours.          |
| de Michalon.           | de Maréchal, L.         |
| de Moiria.             | de Maréchal, J.         |
| de l'Isle de Bonlieu.  | Dunaud de la Méric.     |
| de Dolomieu.           |                         |

H A B I T U É S. *Messieurs*

|                           |                      |
|---------------------------|----------------------|
| de Chivallet de la Garde. | de Morel d'Auterive; |
| de Chabon.                | de Montfaucon.       |
| de Vallier.               | de Bardonenche, J.   |
| de Bardonenche, L.        |                      |

C H A N O I N E S H O N O R A I R E S. *Messieurs*

De Bellefeisce, *Evêque de Saint-Brieux.*  
De Chambaran, *ancien Religieux de Saint-André.*  
Le Bas, *Chanoine honoraire & non aux honneurs.*  
De Leyssin, *Abbé de Boscaudon, Vic. Général d'Embrun.*

SAINT-PIERRE DE VIENNE, *même Diocèse.*

D I G N I T A I R E S. *Messieurs*

|  |                                |
|--|--------------------------------|
| De Regnauld de Bellefeisce, <i>Evêq. de S. Brieux, Abbé.</i> |                                |
| de Blacon, <i>Doyen.</i>                                     | de Vallier, <i>Resكتورier.</i> |
| de Chateiard, <i>Sacristain.</i>                             | de Messrey, <i>Capiscot.</i>   |
| de Saint-Romain, <i>Aumôn.</i>                               |                                |

C H A N O I N E S. *Messieurs*

de Pelloux.  
 Messirey de Césargé.  
 Chivallet de la Garde.  
 de Bouvet.  
 de Virieu.  
 de Rigaud de Serresin.

de Chambaran.  
 du Peloux.  
 du Peloux de la Terrasse.  
 de Vernone.  
 de Merord.

## C H A P I T R E S D E D A M E S.

A L I X, *Diocèse de Lyon.*D I G N I T A I R E S. *Mesdames*

De Cressia, *Abbesse.*  
 De Naturel de Valetine, *Sacristaine.*

C H A N O I N E S S E S. *Mesdames*

de Cressia.  
 de Cressia de la Tour.  
 de Chaponay.  
 de Beurville.  
 de Vincent de Panette.  
 de Rozieres d'Envezin.  
 de Bonhelier.  
 de Bar.  
 de la Porte.  
 de la Porte de Châteauevieux  
 de la Porte d'Eydoche.  
 de la Porte de Marlieux.  
 de la Porte.  
 de Chaponay de Beaulieu.  
 de Bocfozal.  
 de Bonhelier.  
 de Bernard de Sassenay.  
 de Bernard de Sassenay.  
 de Cheifche.

de Cohorn.  
 de Cohorn de Palun.  
 de Gratel de Dolomien.  
 de Bocfozal.  
 de Blacon.  
 de Neufchasse.  
 de l'Escalopier.  
 de Vincent de Panette.  
 de Vincent de Panette.  
 de Vincent de Panette.  
 de Meyran de la Goi.  
 Le Compassau.  
 de Rozieres d'Euvezin.  
 de Vincent de Mauléar.  
 de Ravel.  
 Delfid de Rivette.  
 de Roquigny.  
 de Gaulnier.  
 de Savelly.



## CHANOINESSE D'HONNEUR.

Madame de Reugny.

CHANOINESSES HONORAIRES. *Mesdames*

De Cluny, *Abbesse de Leignen.*

De Mouchet, *Abbesse de Crisimon.*

A N D L À U, *Diocèse de Strasbourg.*

## A B B E S S E.

Madame de Truchfels de Rheinfelden.

CHANOINESSES. *Mesdames*

de Schœnau.

de Schœnau Safenheim.

de Ferrette de Florimont.

de Reinach.

de Müllenheim.

Reitner de Weil.

Reich de Reichenstein.

de Rath amhaufen.

de Landerberg.

## CHANOINESSES - DOMICELLAIRES,

*Mesdames*

de Hornstein.

Truchfels de Rheinfelden.

de Schœnau.

A V E S N E, *Diocèse d'Arras.*

## A B B E S S E.

Madame de Ligny.

BAUME - LES - DAMES, *Diocèse de Besançon.*

Madame Mouchet de Laubepin, *Abbesse.*

*Quinze Prébendes.*

BOURBOURG, *Diocèse de Saint-Omer.*

DIGNITAIRES. *Mesdames*

De Coupigny d'Henu, *Abbesse.*

De Bachelaire, *Prieure.*

CHANOINESSES. *Mesdames*

|                              |                        |
|------------------------------|------------------------|
| de Baselaere de la Woestine. | Dedion.                |
| de Brak de la Coorenhuise.   | de Rety.               |
| de Nauvle.                   | de Comte.              |
| de Bental de Famal.          | Patras de Campagnouil. |
| de Saint-Mart.               | Longvilliers.          |
| de Haricourt.                | de Bernes.             |
| de Allignies.                | de Hemel.              |
| de Coupigny de Beaumets.     | de Torcy.              |

BOUZIERES, *Diocèse de Nancy.*

DIGNITAIRES. *Mesdames*

- De Meisley, *Abbesse.*
- De Bricy de Landre, *Doyenne.*
- Merh de Beltdof, *Trésoriere.*

DAMES CAPITULANTES. *Mesdames*

|                   |  |                        |
|-------------------|--|------------------------|
| de Glerefe.       |  | de Ligniville.         |
| de Bloy.          |  | de Boisgelin de Kerdu. |
| de Kalszambausen. |  |                        |

DAMES NIECES. *Mesdames*

|                 |  |                 |
|-----------------|--|-----------------|
| de Lort.        |  | de Schneulin.   |
| de Montesquiou. |  | de Saint Belin. |
| de Landenberg.  |  | de Bolchwiel.   |

SAINTE PERRINE DE CHAILLOT-LES-PARIS,  
*Diocèse de Paris.*

Cette Abbaye n'est pas d'institution noble; mais les privilèges éclatans qu'elle a reçus de nos Rois depuis sept cent cinquante ans, la qualité de Chanoineses que portent les Religieuses qui la composent, & l'usage où elle se tient de ne recevoir que des personnes nobles, nous permettent pas de la passer ici sous silence. Les profusions déplacées des précédentes Abbeses ont dérangé considérablement les finances de cette Maison; mais l'ordre & l'économie du Chef respectable qui la

gouverne, les bontés de M. l'Archevêque de Paris, & surtout l'intention où est le Ministère de conserver une Abbaye aussi importante, ne nous permettent pas de douter que, sous peu de tems, ses affaires ne soient entièrement rétablies.

D I G N I T A I R E S. *Mesdames*

- Angélique-Marie Bandon, *Abbesse.*  
 Anne-Renée-Françoise Gauthier, *Prieure.*  
 Marie-Jeanne Regnault, *Sous-Prieure.*  
 Marie-Fr. Dubois de Sainte-Victoire, *Dépositaire.*

C H A N O I N E S S E S. *Mesdames.*

- |                              |                             |
|------------------------------|-----------------------------|
| Medalon de Sainte-Constance. | Mogel de Saint-Augustin.    |
| Chevet de Sainte-Marie.      | Desobieux de Saint-Germain. |
| Mariol de Sainte-Monique.    | Durand de Saint-André.      |
| Frizon de Saint-Paul.        | Goujet de Saint-Mathurin.   |
| Mongeaux de Saint-Pierre.    | Rainteau de Saint-Martin.   |
| Jacquillon de Sainte-Anne.   |                             |

C H A T E A U - C H A L O N S , *Diocèse de Besançon.*

D I G N I T A I R E S. *Mesdames.*

- De Wattville, *Abbesse.*  
 De Secy, *Prieure.*

D A M E S C H A N O I N E S S E S. *Mesdames*

- |                            |                        |
|----------------------------|------------------------|
| de Broiffia.               | d'Arcemberg.           |
| de Faletins.               | de Moiria.             |
| de Chargere du Breul.      | de Mouchet Laubespain. |
| du Pasquier.               | de Belot d'Olaus.      |
| de la Poëpe Serrieres.     | de Stain.              |
| du Paquier de la Villette. | de la Balme.           |
| de Poutier.                | de Froillard.          |
| de Froillard Charmonset.   | de Moyria Montauge.    |

N O V I C E S. *Mesdemoiselles.*

- |              |                            |
|--------------|----------------------------|
| de Broiffia. | 3 Demoiselles de la Poëpe. |
| de Ternaux,  |                            |

COIRE ET L'ARGENTIERE , *Diocèse de Lyon*DIGNITAIRES. *Mesdames*De Gayardon de Fenoyl , *Abbesse.*De Roche-Monteix , *Prieure.*CHANOINESSES-COMTESSES *Mesdames.*

de Coignet.

de Charbonnel de Peloufac.

Desmars de Breteville.

de Thy.

de Morethon Chabrillan.

de Marnay.

de Marnay.

de Chavigné.

de Chavigné.

de Marnay.

de Morethon Chabrillan.

de Meauconvent.

de Vesc.

de Vesc de Beconne.

de Leusse.

de Mesnard.

de Mesnard.

de Bosfredont.

de Montiers Joufferans.

de Beaumont.

de Beaumont.

de Mollet de la Jorie.

de Guibert.

de Guibert de la Rostide.

de la Farre.

de Voisins d'Alzan.

de Voisins d'Alzan.

de Galléan.

de Lestouf de Pradines.

de Lestouf de Sirot.

de Pastourel de Baux.

de Marcel de Poët.

du Ligondès.

de Caitellas.

de Bosseul.

de Montiers-Mérinville.

de Moutiers-Mérinville.

de Lostanges.

de Lostanges.

de Mont d'Or.

de Laurancin.

de Leusse.

de Nieul de Perry.

de Nieul de Perry.

de Leusse.

de Marcel de Poët.

du Lan.

du Lan.

de Malivert.

de Nossay.

de Bosfredont.

de Turpin.

de Beauffiet de Roquefort.

## CHANOINESSES D'HONNÉUR.

*Mesdames*

de Gayardon de Fenoyl.

de Malvin de Montazet.

d'Abzac.

de Valory.

de Cambis.

CHAPITRE DE DENAIN, *Diocèse d'Arras.*

Madame du Châtel de Petrica, *Abbesse.*

CHANOINESSES AÎNÉES. *Mesdames*

|                 |                         |
|-----------------|-------------------------|
| du Châtel.      | d'Affignies.            |
| de Vander Bach. | d'Ailly de Verquignœul. |

DEMOISELLES CHANOINESSES. *Mesdames*

|                       |                           |
|-----------------------|---------------------------|
| de Beaufort.          | Dubois d'Esfordat.        |
| de Pont de Rennepont. | de Beaufort de Mondicourt |
| de Laffigna.          | de Ghislelles.            |
| de Croix.             | de Lannoy, L.             |
| de Croix de Bucquoy.  | de Lannoy, J.             |
| Dubois.               |                           |

ÉPINAL, *Diocèse de Saint-Diez.*

DIGNITAIRES. *Mesdames.*

La Marquise de Spada, *Abbesse.*  
 La Comtesse de Bacle, *Doyenne.*  
 La Comtesse de Montmorillon de Lucenier, *Secrete.*

CHANOINESSES. *Mesdames*

|                     |                        |
|---------------------|------------------------|
| le Bacle de Moulin. | de Flavigny.           |
| de Montmorillon.    | de Montmorillon, J.    |
| de Gourcy.          | de Boecklin.           |
| de Dobblesstein.    | de Bacle d'Argenteuil. |
| de Ferrette.        | d'Herlesheim.          |
| de Ficquelmont.     | le Bacle d'Epineuil.   |
| de Schanvembourg.   | de Pons de Rennepont.  |
| du Han.             | de Mitry.              |
| de Brunier.         | de Gourey, J.          |

ESTRUN, *Diocèse d'Arras.*

DIGNITAIRES. *Mesdames*

De Genevieve de Samette, *Abbesse.*

., *Prieure.*

*Dix-huit Chanoinesses.*

F O U S S E Y , *Diocèse de Toul.*Madame de Bassompierre , *Abbesse.*L A I G N E U , *Diocèse de Lyon.*D I G N I T A I R E S. *Mesdames*

|                   |                    |
|-------------------|--------------------|
| De Clugny ,       | <i>Abbesse.</i>    |
| De Chaillecourt , | <i>Prieure.</i>    |
| De Montjouvent ,  | <i>Sacristine.</i> |

C H A N O I N E S S E S. *Mesdames*

|                            |                            |
|----------------------------|----------------------------|
| de Luzy Couzan.            | de Damas.                  |
| le Bran de Champignolle.   | de Damas de Rouffet.       |
| Desjours.                  | d'Anstrude.                |
| Desjours de Monttermin.    | d'Anstrude de Chassenay.   |
| Desjours de Mazile.        | d'Anstrude de Fortelle.    |
| d'Anstrude de Tourpes.     | de Prevost.                |
| d'Anstrude des Tournelles. | de Prevost de Germancy.    |
| de Moreton.                | de Prevost de la Croix.    |
| de Moreton Chabrilan.      | de Prevost.                |
| d'Anstrude.                | de Gayardon de Fénoyl.     |
| de Prevost.                | de Certaines.              |
| de Moreton du Mein.        | de Certaines de Vilmolin.  |
| du Bourg de Saint-Polgne.  | de Certaines de Chaffagne. |
| de Gayardon de Tirange.    | de Certaines Duly.         |
| de Luzy.                   | de Ganay.                  |
| de Gayardon de Grezolle.   | de Ganay de Luzigny.       |
| Dubuisson de Douzon.       | J. Luce de Ganay.          |
| de Gayardon d'Aix.         | M. Th. de Ganay.           |
| de Thy.                    | Rose de Ganay.             |
| d'Agoult.                  | du Guaynait.               |
| d'Agoult de Beauplan.      |                            |

L O N S - L E S A U L N I E R , *Diocèse de Besançon.*D I G N I T A I R E S. *Mesdames*

|                 |                 |
|-----------------|-----------------|
| De Boutechoux , | <i>Abbesse.</i> |
| De Grivel ,     | <i>Doienne.</i> |

C H A N O I N E S S E S. *Mesdames*

|                            |                         |
|----------------------------|-------------------------|
| Grivel de Perrigny.        | de Bereur.              |
| de Vers de Vaudrey.        | de Poligny.             |
| de Vers de la Chateleine.  | de Bloife.              |
| de Balay.                  | de Bloife d'Hanonville. |
| de Balay de la Boffiere.   | du Roux.                |
| de Champagne.              | du Roux de Langelle.    |
| de Champagne d'Igny.       | de Belot.               |
| de Malibert.               | de Mignot de Bully.     |
| de Germigney.              | de Mignot du Chateaud.  |
| de Belot Lariam.           | de Chifflet.            |
| de Boutechoux des Arfares. | de Nomperc.             |
| de Vers.                   | de Bernay.              |

M A U B E U G E , *Diocèse de Cambrai.*

Madame de Lannoy , *Abbesse.*

C H A N O I N E S S E S. *Mesdames*

|                 |                  |
|-----------------|------------------|
| de Vrignacourt. | de Varenne.      |
| de Baregne.     | d'Ande'ot.       |
| de Lilaire.     | de Varenne.      |
| d'Yve.          | de Poilfont.     |
| de Soic.        | de l'odoant.     |
| de Fage.        | de Coucy.        |
| de Merodé.      | de Coucy.        |
| de Ghiftelle.   | de Hama.         |
| de Merodé.      | de Hamel.        |
| de Ghiftelle.   | de Vanderbrater. |
| de Hoiron.      | de Vanderbrater. |
| de Haultepenne. | de Berle.        |
| d'Oatremont.    | de Bethune.      |

S A I N T - L O U I S D E M E T Z , *même Diocèse.*

D I G N I T A I R E S. *Mesdames.*

La Comtesse de Choiseul , *Abbesse & Chanoine<sup>ne</sup>.*  
 La Baronne de Waldt , *Doyenne & Chanoine<sup>ne</sup>.*

*Mesdames*

de Hautoy.  
de Sivry.  
de Laubepin.  
de Jaucourt.  
de la Porte.  
d'Ars.  
de Choiseul-Meuse.  
de Beaujeu.  
de Levis.  
de Chatvigny.

*Mesdames.*

de Saillant la Steyrie.  
de Cherville.  
de Saillant.  
de Chastenay.  
de Choiseul.  
d. Bearn.  
de Choiseul-Sorey.  
de Beaumont.  
de Raigecourt.  
d'Andelot.

MIGNETTE, *Diocèse de Besançon.*

Madame de Franchet de Rans, *Abbesse.*

CHANOINESSES. *Mesdames*

de Poly Saint-Thiebaud.  
de Saint-Mauris.  
de Pillot-Chenecey.  
de Jouffroy-Gouffans.  
d'Hennezet de Beaujeu.  
de Franchet.  
de Franchet de Rans.  
de Germiney.  
de Montrichard.

de Montrichard S. Martin.  
de Magnis.  
Duc.  
de Bernard de Rully.  
de Goebriant.  
de Kerdolas.  
de Malange.  
de Crecy.  
de Chaffoy.

ASPIRANTES. *Mesdemoiselles*

Bernard de Montellias.  
de Jacquot d'Andelarr.  
de Châtelet-Chinon.  
de Chavardon.  
de la Vergne Treffan.

Bernard de Balois.  
de Fayette.  
de Chaffoy.  
de Crecy.  
de Comacre.

MONFLEURY, *Diocèse de Grenoble.*DIGNITAIRES. *Mesdames*

De Baudine de Charconne, *Abbesse.*  
De Beffin d'Argenton, *Sous-Prieure.*



C H A N O I N E S S E S. *Mesdames*

|   |  |
|---|--|
| Baron Cœli de Javon.<br>de Maubourg.<br>de Meffray.<br>de Boffin de Pusignieu.<br>de Temps de la Touviere.<br>de Beauregard de la Roche.<br>de Vellein de Ville<br>de Turnezien d'Artas.<br>de Vellein de St. Romain.<br>de Morand.<br>de Chalcon de Châteauneuf<br>de Corbeau. | de Guignard de Jous.<br>de Boctorel de Montgon-<br>tier.<br>de Bone.<br>de Ponnat.<br>de Roux de Bonniot.<br>de Malivert.<br>d'Helis.<br>de Buliévent.<br>de Mercy.<br>de l'Estange.<br>d'Antours. |
|---|--|

M O N T I G N Y, *Diocèse de Besançon.*

D I G N I T A I R E S. *Mesdames*

- De Tricornot du Tremblois, *Abbesse.*  
 De Tricornot, *Doyenne.*

C H A N O I N E S S E S. *Mesdames*

|  |   |
|--|---|
| de Balay.<br>de Latour.<br>de Foissy,<br>Montjustin d'Autrey.<br>le Brun de Bligny.<br>Montjustin de Velotte.<br>Richard de Chaumercenne.<br>le Brun de Denteville,<br>de Roll.<br>Kinglin d'Achstal.<br>Kinglin de Bilsheim.<br>de Bereur.<br>Guyot de Mancenans. | Tricornot de la Motte.<br>Chailloz.<br>de Montjustin.<br>de Brunet.<br>de Mongenet.<br>Petremand de Valay.<br>Chaillot de Dampierre.<br>de Sonnenberg.<br>Montgenet de Montaigu.<br>Broquard de la Vernayes.<br>du Poiroux.<br>Duvivier.<br>de Macheco, <i>Honoraire.</i> |
|--|---|

D E M O I S E L L E S. *Mesdemoiselles*

|  |  |
|--|--|
| de Chifflet.<br>Chifflet d'Orchans.<br>de Bouzies. | Dessiquet de Caraman.<br>Duvivier de Solignac. |
|--|--|

NEUVILLE EN BRESSE , *Diocèse de Lyon.*D I G N I T A I R E S . *Mesdames*De Beaurepaire , *Abbesse.*De Charbonnier Crangeac , *Grande-Chantre.*De la Rodde , *Secrete.*CHANOINESSES-COMTESSES PRÉBENDÉES. *Mesdames*

Espiard d'Auxanges.

Roddes de Saint-Romain.

Noblet de Serrieres.

de Foudras.

Froissard de Berfaillin.

Beaufort de Laurencin.

de Vallin.

de Vallin de Coppier.

de la Rodde.

de Charbonnier.

de Damas de Lugny.

la Rodde de Charnay.

la Rodde de Bellefond.

du Breuil de Sainte-Croix.

Terrier de Maillet.

le Bascle d'Argenteuil.

CHANOINESSES NON - PRÉBENDÉES. *Mesdames*

du Breuil.

de Chattenay Lanty.

de Menthon.

de Riscée.

de Bataille.

Menthon de Rosy.

du Breuil de Saconay.

du Breuil de Girieux.

du Breuil du Hautepierre.

la Rode du Chastel.

du Dressier.

de Buffevant.

CHANOINESSES EN EXPECTATIVE REÇUES. *Mesdames*

du Dressier de Montenot.

Damas de Carmaillon.

Damas de Corcelles.

Laurancin de Beaufort.

Elany de Beaufort.

le Goux de Saint-Segne.

de Bellegarde.

du Pac de Bellegarde.

Charpin de Feugerolles.

de Fontenoy.

de Varennes.

de Varenne.

de Varenne.

de Durfort.

de Durfort.

de Berulle.

de Berulle de Serilly.

de Berulle de Rigny.

CHANOINESSES HONORAIRES. *Mesdames*

de Damas Vallerot.

| Beaurepaire de Vincelles.

C H A N O I N E S S E S D' H O N N E U R. *Mesdames*

|                       |                         |
|-----------------------|-------------------------|
| Bernard de Montefons. | Chastenay de Vincelles. |
| Lorancin de Beautort. | de Meniel de Sommery.   |
| de Polignac.          | de Gamache.             |
| de Resnel de Léséu.   | d'Hautefort.            |
| Malvin de Montazer.   | de Ch vigné.            |

P O U L A N G Y , *Diocèse de Langres.*

D I G N I T A I R E S. *Mesdames*

|               |                 |
|---------------|-----------------|
| D'Anstrude ,  | <i>Abbesse.</i> |
| De Croisier ; | <i>Prieure.</i> |

C H A N O I N E S S E S. *Mesdames*

|                           |                           |
|---------------------------|---------------------------|
| de Rennepont.             | de Maucler.               |
| de Prud homme de Fontenoy | des Forges de Cauliere.   |
| de Macheco de Prémaux.    | de Mesley.                |
| de Bourville.             | de Rostaing.              |
| de Macheco de Villy.      | de Rostaing Vauchette.    |
| du Hautoy.                | de Rostaing Craintilleux. |
| d'Aros.                   | de Crey.                  |
| de Gourcy.                | de Saint-Belin.           |
| de Chastenay.             | de Gondrecourt d'Antigny. |
| de Villers la Faye.       | de Sagey.                 |

C H A N O I N E S S E D' H O N N E U R ;

Madame de Savary de Breves.

R E M I R E M O N T , *Diocèse de Saint-Diez.*

D I G N I T A I R E S. *Mesdames*

|                                |                                   |
|--------------------------------|-----------------------------------|
| S. A. R. la Princesse de Saxe, | <i>Abbesse.</i>                   |
| De Landres de Briey ,          | <i>Doyenne.</i>                   |
| De Lenoncourt ,                | <i>Secrete.</i>                   |
| De Montjye ,                   | <i>Censiere.</i>                  |
| De Muggenthal ,                | <i>Dame du d'Eus.</i>             |
| De Vangen ,                    | <i>Grande-Aumôniere.</i>          |
| De Lentilhac de Gimel ,        | <i>Grande-Aumôn. &amp; Chant.</i> |

*Mesdames*

|                              |                                      |
|------------------------------|--------------------------------------|
| De Berg ,                    | <i>Boursiere d'argent.</i>           |
| De Zurich ,                  | <i>Boursiere de grains.</i>          |
| De Ferrate ,                 | <i>Dame du Sceau.</i>                |
| D'Osmond ,                   | <i>Aumônier.</i>                     |
| De Melley de Bielle ,        | <i>Chantre.</i>                      |
| De Melley ,                  | <i>Trésoriere-Lettriere.</i>         |
| De Latour ,                  | <i>Consiere.</i>                     |
| De Latour de Jandclis ,      | <i>Chant. , Dame de la Fabrique.</i> |
| De Latour d'Hazeville ,      | <i>Chantre.</i>                      |
| Anne Charlotte de Lorraine , | <i>Coadjutrice.</i>                  |

C H A N O I N E S S E S. *Mesdames*

|                           |                             |
|---------------------------|-----------------------------|
| de Lentilhac.             | de Reinach.                 |
| de Vochan.                | de Stain.                   |
| de Ligne.                 | de Schocnau.                |
| Duc de Jodoch.            | de Monjoie d'Hirsinque.     |
| de Freyberg.              | de Raigecourt de Bitierberg |
| de Raigecourt.            | de Boisgelin de Plehedel.   |
| de Melley de Vengle.      | de Stadiam.                 |
| de Schauenbourg.          | de Monspey de Vallieres.    |
| de Raigecourt de Failly.  | de Montpey d'Arginy.        |
| de Raigecourt de Gournay. | d'Albert.                   |
| de Monspey.               | de Vangeh Vangenbourg.      |
| de Monspey de Vuty.       | de Rinch.                   |
| de Monspey d'Arma.        | de Monsbiejols.             |
| de Boisgelin.             | de Soran.                   |
| de Melley de Saudrecourt. | de Raigecourt de Bus.       |
| de Gournay Duc.           | de Rainach de Stainbrun.    |

SAINT-MARTIN DE SALLES , *Diocèse de Lyon.*

Madame de Richard de Ruffey , *Prieure.*

C H A N O I N E S S E S. *Mesdames*

|              |                |
|--------------|----------------|
| de Valetine. | Desgarets.     |
| de la Sale.  | de la Souche.  |
| de Fondras.  | de Guillermin. |
| de Naturel.  | de Prassin.    |

*Mesdames*

|                        |                        |
|------------------------|------------------------|
| de Pons.               | de Roys.               |
| de Vegle.              | de Siffredy.           |
| Dauxy.                 | de Siffredy de Mornas. |
| de Veny.               | de Foudras.            |
| de Pestalozzi.         | de Guillermin.         |
| de Pestalozzi.         | de Guillermin.         |
| de Lantage.            | d'Arbouze.             |
| de Balathier.          | de Billefort.          |
| de Villard.            | de Roys.               |
| de Montipin.           | de Sirvinges.          |
| de Joblot.             | de Sirvinges.          |
| de Saint-Belin.        | de Sirvinges.          |
| de Montbriant.         | de Sirvinges.          |
| de la Martiziere.      | d'Astorg.              |
| de Saint-Micaud.       | de la Falconniere.     |
| de Branges de Bourcia. | de la Falconniere.     |

P A Y S - B A S A U T R I C H I E N S .

S A I N T E - B E G G E , D ' A N D E N N E .

P R É V Ô T E .

Madame de Hoensbroeck-d'Oost.

D O Y E N N E .

Madame de Haultepenne.

D A M E S C H A N O I N E S S E S . *Mesdames*

|                                  |                           |
|----------------------------------|---------------------------|
| de Berlaimont.                   | de Colins-de Ham.         |
| de Ghistelles.                   | de Franckenberg.          |
| de Bentinck.                     | de Hinnisdael.            |
| de Hoen.                         | de Cobenzl.               |
| de Bentinck de Lembricht.        | de Loen-d'Enschede.       |
| de Nassau Corroy.                | d'Olmen-de Poederlé.      |
| de Hoen-Liebeeck , <i>Chant.</i> | de Clauwez-Briant.        |
| de Bentinck-d'Inhove.            | de Clauwez-Briant.        |
| de Woestenraedt.                 | de Spangen d'Uytterneffe. |
| de Tiribu.                       | de Loen d'Enschede.       |

## SAINTE-WAUDRU, DE MONS.

ABBÉ SÉCULIER, PATRON ET PROTECTEUR.

*S. M. l'Empereur & Roi, &c. en qualité de Comte de Hainaut.*DAMES CHANOINESSES. *Mesdames*

|   |   |
|---|---|
| de Mérode de Montfort,<br>Dame de l'Ordre de la<br>Croix-Etoilée. | de Swartzenberg.<br>de Nailau Corroy.<br>de Gavre-d'Ayseau.<br>d'Andelot. |
| d'Argenteau, Dame de<br>l'Ordre de la Croix-Etoi-<br>lée.         | de Rodoan de Fontaine.<br>d'Andelot.                                      |
| de Bournonville, Dame de<br>l'Ordre de la Croix-Etoi-<br>lée.     | d'Atthems.<br>d'Ulm.  |
| de Bournonville de Sart.<br>de Croix.                             | de Wurmbrand.<br>de Bost-du Pontdoye.<br>de Wrtbi.                        |
| de Croix-d'Heuchin.<br>de Ghistelles.                             | de Schönborn.<br>de Stolberg.   |
| de Harrach.<br>d'Argenteau de Roumiroir.                          | de Kaunitz.<br>de Wallenstein.  |
| de Renesse.<br>de Renesse.  | de Dam.<br>de Salm Reifferscheit.   |
| de Trautsmansdorff.   |   |

## SAINT PIERRE DE MOUTIER-SUR-SAMBRE.

Madame de Gourcy-Charey, *Abbesse.*DAMES CHANOINESSES. *Mesdames*

|   |                                   |
|---|-----------------------------------|
| Van der Linden-d'Hooghe-<br>vorst.          | Van den Berghe-de Lim-<br>minghe. |
| de Baudequin-de-Peuthy.<br>de Liedekercke.  | Van den Berghe-de Lim-<br>minghe. |
| de Liedekercke.<br>de Coppin-de Grinchamps. | d'Yves-de Soye.<br>d'Yves.        |
| de Coppin.<br>de Heusch-de la Zangrie.      | de Dam.<br>de Fusco de Mataloni.  |
| de Lannoy.                                  |                                   |

SAINTE-GERTRUDE DE NIVELLE.

Madame Van der Noot, Dame de l'Ordre de la Croix-Etoilée, *Abbesse.*

Madame de Geloës, *Prévôte.*

DAMES CHANOINESSES. *Mesdames*

|                           |                           |
|---------------------------|---------------------------|
| de Borluut-d'Hoogstracte. | de Franckenberg.          |
| de Boorluut.              | de Franckenberg.          |
| de Lannoy.                | de Thürrheim.             |
| de Berlo-d'Hozemont.      | de Lalaing.               |
| de Martigny.              | de Lalaing.               |
| d'Yves-de Soye.           | d'Overfchies de Neerysche |
| de Taye-de Wemmel.        | de Czernin.               |
| de Horriou.               | de Bylandt.               |
| d'Arberg.                 | de Martigny.              |
| d'Arberg-Neuchatel.       | de la Püente.             |
| de Leerodt.               | de Wüirden.               |
| de Blois.                 | de Rodoan de Bouffoit.    |
| Berghe-de Trips.          | de Woelmont.              |
| Van Grave.                | de Mettecoven.            |
| Van Grave.                | Berghe-de Trips.          |
| de Berlo.                 | de Claty.                 |
| Berghe-de Trips.          | d'Oimen-de Poederlé.      |
| Vander Gracht-de Rom-     | de la Tour-Taxis.         |
| merfwael.                 | de la Tour-Taxis.         |
| de Heerma.                |                           |



---

## A R T I C L E I X.

### COURS SOUVERAINES DE FRANCE.

---

#### C H A N C E L L E R I E D E F R A N C E.

**L**E Chancelier, dont la dignité est l'une des plus anciennes & des plus éminentes de France, est le Chef de la Justice. C'est dans les mains de ce Magistrat que nos Rois l'ont déposée toute entière, pour la rendre à leurs sujets avec la même autorité & la même puissance que s'ils la rendaient en personne. Il préside au Conseil du Roi, expose ses volontés lorsqu'il tient son Lit de Justice, & est assis devant lui à sa main gauche.

Dans les cérémonies publiques les Huissiers de la Chancellerie marchent devant lui, portant sur l'épaule leurs massés d'argent doré, accompagnés des autres Huissiers de la Chaîne. Tous les Gouverneurs des places prêtent serment entre les mains de ce Magistrat.

Il est le seul dans le Royaume qui ne porte jamais de deuil, pour quelque motif que ce puisse être.

1768 Messire René-Nicolas-Charles-Augustin de Meaupoix ; Chevalier, Commandeur des Ordres du Roi, *Chancelier de France.*

1774 Messire Armand-Thomas-Hue de Miromesnil ; Chevalier, *Garde des Sceaux de France.*

#### G R A N D - C O N S E I L.

Ce Tribunal, qui est un démembrement du Conseil du Roi, est unique dans le Royaume. Ce fut Charles VIII qui, en 1497, le rendit sédentaire d'ambulatoire qu'il était auparavant. Il est semestrier & juge en dernier ressort, des évocations, règlement des Juges, nullité & contrariétés d'Arrêts rendus en différentes Cours ; des bénéfices consistoriaux, des droits

de



de joyeux avènement, de serment de fidélité des Prélats, & des indults. Les causes concernant les personnes & les biens des Ordres de Clugny, Citeaux, Premontré, la Trinite, le Saint-Esprit, Fontevault, de Malte, &c. sont aussi du ressort de cette Cour.

1768 M. le Chancelier.

1774 M. le Garde des Sceaux.

## P R É S I D E N T S.

*Messieurs*

|                            |   |  |
|----------------------------|---|--|
| Semestre<br>de<br>Janvier. | } | 1776 Aymard-Charles-François de Nicolaï,<br>Chevalier, <i>premier.</i> |
|                            |   | 1774 Auguste-Félicite le Prêtre de Château-<br>Giron.                  |
| Semestre<br>de<br>Juillet. | } | 1774 Louis Basset de la Marelle.                                       |
|                            |   | 1774 Louis-Jacques Langelé.  |
| Semestre<br>de<br>Juillet. | } | 1774 Pierre-Arnaud de la Brière.                                       |
|                            |   | 1779 Andre Duval de Montmillan.  |
|                            |   | 1780 Nicolas Vernier.  |

*Vingt-quatre Conseillers pour le service des mois d'Octobre, Novembre, Décembre, Janvier, Février & Mars; & vingt-trois pour le service des mois d'Avril, Mai, Juin, Juillet, Août & Septembre.*

*Dix-huit Conseillers honoraires.*

## G E N S D U R O I.

*Messieurs*

1775 de Vaucreffon, *Avocat-général.*

1775 de Bonnaire, *Procureur-général.*

*Huit Substituts en exercice, & trois honoraires.*

## P A R L E M E N T S.

Les Parlements sont des Cours Souveraines, établies pour administrer la Justice, veiller à la police & au maintien des Loix, & faire respecter l'autorité royale par tous les ordres de l'Etat. Il y en a treize en France; savoir: ceux de Paris, Toulouse, Grenoble, Bor-

deaux, Dijon, Rouen, Aix, Rennes, Pau, Metz, Besançon, Douay & Nanci.

### PARLEMENT DE PARIS:

Cette Cour, long-tems ambulatoire, fut rendue sédentaire à Paris, en 1302, par Philippe le Bel. L'Ordonnance que ce Prince rendit alors, veut que deux Prélats & deux Barons ou Chevaliers y président; mais les Prélats en furent exclus, en 1320, par Philippe le Long, pour ne pas les distraire de la résidence à laquelle ils sont assujettis dans leurs diocèses.

Le Parlement de Paris, qui est le plus ancien & le plus étendu des Parlements du Royaume, s'appelle aussi *la Cour des Pairs*, parce qu'on y porte immédiatement les causes relatives à leur personne, à leur état & au droit de leurs pairies. Les princes du Sang y ont entrée, séance & voix délibérative à l'âge de 15 ans, & les Pairs de France, à 25. Les premiers y entrent de plein droit, & les autres, avant d'y entrer, sont obligés de prêter serment de rendre la Justice selon les Ordonnances, & de tenir les délibérations secrètes.

Le Parlement de Paris jouit encore du privilège de connaître seul, en la Grand-Chambre, de la régale & de ces affaires qui concernent le Domaine du Roi, en vertu de l'Ordonnance de Louis XI, du 19 Juin 1464.

La Jurisdiction de ce Parlement s'étend sur les Provinces de l'Île de France, la Beauce, la Sologne, le Berry, l'Auvergne, le Lyonnais, le Forest & le Beauvoisis, le Nivernais, le Bourbonnais, le Maconnais, la Champagne, la Picardie, la Brie, l'Anjou, le Maine, l'Angoumois, le Perche, la Touraine, le Poitou, le Pays d'Aunis & le Rochelais.

### GRAND' CHAMBRE.

#### PRÉSIDENTS.

*Messieurs*

- 1702 Etienne-François d'Angre, Chevalier, Commandeur des ordres du Roi, *premier*.  
 1775 Louis-François de Paul Lefevre d'Ormesson de Noisseau.

*Messieurs*

- 1755 Jean-Baptiste Gatpard Bochart de Saron.  
 1758 Chétien-François de Lamoignon.  
 1758 Anne-Louis Piron de Quincy.  
 1763 Armand-Guillaume-François de Gourgue.  
 1765 Louis le Pelletier de Rosambo.  
 1768 Omer Joly de Fleury.  
 1774 Pierre-Gilbert de Voilins.

## H O N O R A I R E .

- 1757 M. Mathieu-François Molé, Chevalier, *ci devant*  
*premier Président.*

## C O N S E I L L E R S D ' H O N N E U R N É S .

*Messieurs*

- 1759 Le Cardinal de la Rochefoucaud, Archevêque de  
 Rouen, *Abbé de Clugny.*  
 1781 Le Clerc de Juigné de Neuchelles, *Archevêque de*  
*Paris.*

## C O N S E I L L E R S D ' H O N N E U R .

*Messieurs*

- 1745 François-Guillaume Briçonnet, *ci-devant Prési-*  
*dent de la troisième des Enquêtes.*  
 1765 Clément-Charles-François de Laverdy, *Ministre*  
*d'Etat.*  
 1778 Jean-Baptiste-François de la Michodiere, *Conseil-*  
*ler d'Etat, ancien Prévôt des Marchands.*  
 1780 Antoine-Marie Barillon de Morangis.  
 1780 Jérôme-Frédéric Bignon, *Conseiller d'Etat.*  
*Trente-six Conseillers.*

PRÉSIDENTS *honoraires des Enquêtes & Requêtes ayant*  
*séance en la Grand-Chambre.*

*Messieurs.*

- 1728 Poncet de la Riviere, *ci-devant Président de la*  
*cinquième des Enquêtes.*  
 1731 Durey de Meinières, *ci-devant Président de la se-*  
*conde des Enquêtes.*

*Messieurs*

- 1738 De Frémont du Mazy, *ci devant Président de la seconde des Enquêtes.*  
 1739 Gaultier de Beligny, *ci-devant Président de la seconde des Enquêtes.*  
 1740 Maynon, *ci-devant Président de la quatrième des Enquêtes.*  
 1745 De Cotte, *ci-devant Président de la seconde des Requêtes.*  
 1746 Bernard de Boulainvillers, *ci-devant Président de la seconde des Enquêtes, Prévôt de Paris.*  
 1748 Thiroux d'Arconville, *ci-devant Président de la première des Enquêtes.*  
 1749 Hariague de Gumberville, *ci-devant Président de la première des Enquêtes.*

*Cinquante-quatre Conseillers honoraires, ayant séance en la Grand'Chambre.*

*Quatre Conseillers honoraires, ayant séance aux Enquêtes & Requêtes.*

## G E N S D U R O I.

*Messieurs*

- 1755 Seguiet, *Avocat-général.*  
 1740 Joly de Fleury, *Procureur-général.* A la charge de *Procureur-général* est unie celle de *Trésorier* Garde des chartres & papiers de la Couronne.  
 1778 Joly de Fleury, *Avocat-gén., Procur.-gén. en surviv.*  
 1774 D'Aguesseau de Fresne, *Avocat général.*  
 1775 Joly de Fleury, *Avocat-général.*

*Quatorze Substituts en exercice, & deux honoraires.*

## P R E M I E R E C H A M B R E D E S E N Q U Ê T E S.

## P R É S I D E N T S.

*Messieurs*

- 1751 Pierre-Daniel Bourrée de Corberon.  
 1780 Alexandre-Marie-François de Paul Dompierre d'Hornoy.

*Vingt-trois Conseillers.*

## D E U X I E M E C H A M B R E D E S E N Q U E T E S .

## P R E S I D E N T S .

*Messieurs*

1766 André-Charles-Louis Chabnat de Bonnetil.

1768 Claude Fuloge Anjoitant.

*Vingt-trois Conseillers.*

## T R O I S I E M E C H A M B R E D E S E N Q U E T E S .

## P R E S I D E N T S .

*Messieurs*

1758 Louis-Alexandre Angran.

*Vingt-trois Conseillers.*

## C H A M B R E D E S R E Q U E T E S .

## P R E S I D E N T S .

*Messieurs*

1765 Barthélemi-Gabriel Roland.

1778 Benigne-Joseph du Trouillet d'Héricourt.

*Onze Conseillers.*

## P A R L E M E N T D E T O U L O U S E .

Ce Parlement fut créé au mois de Décembre 1302, & supprimé dix ans après. Charles VI le rétablit par Edit du 20 Mars 1419. Il fut transféré à Beziers, par un autre Edit du 23 Septembre 1425, puis uni, par un autre du 24 Novembre 1429, au Parlement de Paris, séant à Poitiers.

Cette dernière Cour ayant été rétablie dans la Capitale du Royaume, par Edit du mois d'Août 1436, Charles VII érigea un nouveau Parlement pour le Languedoc, par Edit du 18 Août 1437; & ce Prince le rendit sédentaire à Toulouse par un dernier Edit du 11 Octobre 1443.

*Reut le 12 Novembre.*

## PRÉSIDENTS.

*Messieurs*

- 1770 Antoine-Joseph de Niquet, Chevalier, *premier*.  
 1759 de Senaux.  
 1759 Boyer de Sauveterre.  
 1759 de Sapte du Puget.  
 1755 de Mengaud, Baron de la Hage.

## PRÉSIDENTS-HONORAIRES.

*Messieurs*

- 1738 d'Aignan, Baron d'Orbessan.  
 1753 le Marquis de Pegueroles.

## CHEVALIERS D'HONNEUR.

*Messieurs*

- 1748 de Comere.                    à 1743 de Marmiesse.

## CONSEILLERS D'HONNEUR.

M. l'Archevêque de Toulouse, *Conseiller né*.

*Messieurs*

- 1733 de Cambon, Evêque de Mirepoix.  
 1738 le Franc de Pompignan.

*Vingt-un Conseillers en exercice, dont trois clercs  
 & dix-huit laïques, & quatorze honoraires.*

## CHAMBRE DE LA TOURNELLE.

## PRÉSIDENTS.

*Messieurs*

- 1775 Desinnocends de Maurens.  
 1775 de Capistran, Marquis de Maniban.  
 1778 de Dalpe, Baron de Fourcés.  
 1779 de Cambon de la Bastide.

*Dix-sept Conseillers.*

## PREMIERE CHAMBRE DES ENQUÊTES.

## PRÉSIDENTS.

*Messieurs*

- 1760 d'Aiguesvives.            à 1759 de Bellot de Laffarrade  
*Vingt-deux Conseillers.*

## DEUXIEME CHAMBRE DES ENQUÊTES.

P R É S I D E N T S .

*Messieurs*

1755 le Marquis de Portes. | 1759 Daguin.

*Vingt Conseillers.*

## CHAMBRE DES REQUÊTES.

P R É S I D E N T S .

*Messieurs*

1766 de Dolive. | 1775 de Cerat.

*Douze Conseillers en exercice , & deux Conseillers honoraires.*

G E N S D U R O I .

*Messieurs*1779 de Resseguier , Marquis de Miremont , *Avocat-général.*1743 le Comte , Marquis de Noë , *Procureur-général.*

. . . . .

G E N S D U R O I A U X R E Q U Ê T E S .

*Messieurs*1765 Chambal , *Avocat du Roi.*1766 de Lautar , *Procureur du Roi.*G E N S D U R O I A U X R E Q U Ê T E S , P O U R L E D É P . D E S  
E A U X E T F Ô R Ê T S .*Messieurs*1777 de Baron , *Avocat du Roi.*1777 de Guiringaud , *Procureur du Roi.**Cinq Substituts de M. le Procureur-général.*

## PARLEMENT DE GRENOBLE.

Humbert II ayant établi, par une Ordonnance du 22 Février 1337, un Conseil delphinal à Saint-Marcellin, ce Tribunal fut transféré à Grenoble le premier Août 1340. Louis XI, n'étant encore que Dauphin, l'érigea l'an 1451 en Parlement; & ses dispositions furent confirmées par un Edit de Charles VII, du 4 Août 1453. Cette Cour est distribuée en quatre Bureaux, qui tiennent lieu des Chambres qui sont établies dans les autres Parlements.

*Rentre le 26 Novembre.*

## P R É S I D E N T S.

*Messieurs*

- 1760 Amable - Pierre - Th. de Berulle, Chevalier, *premier.*  
 1779 Amab. - Pierre - Alb. de Berulle, fils, *en survivance.*  
 17 Jer.-Arthus de la Croix de Sayve d'Ornacieux.  
 17 François-Jean-Bap. de Barral.  
 17 Victor de Murat.  
 17 Pierre-Marie de Vaulx.  
 17 Joseph-Marie de Barral de Montferrat.  
 17 P. Fr. Laur. de la Coste de Bouqueron.  
 17 Barth.-Arthus de la Croix de Sayve d'Ornacieux, fils.

## C H E V A L I E R S D ' H O N N E U R.

*Messieurs*

- 17 Louis-François de Vachon.  
 17 François de Sales Pie de Roux Deagent de Morges.  
*Cinquante-huit Conseillers distribués en quatre Bureaux.*

## G E N S D U R O I.

*Messieurs*

- 1754 Colaud de la Salcette, *Avocat-général.*  
 1771 de Berger de Moydieu, fils, *Procureur-général.*



*Messieurs*

1771 J. B. de Reynaud , *Procureur-général en fonction avec exercice.*

1780 Savoie de Rollin , *Avocat-général.*

1781 Joseph - Louis de la Boissière , *Avocat - général.*

*Huit Substituts de M. le Procureur général.*

## PARLEMENT DE BORDEAUX.

Ce Parlement fut établi , en 1451 , par le traité de capitulation qui enleva Bordeaux & la Guyenne à la domination anglaise. Cependant les troubles qui survinrent dans la Province empêchèrent , pour quelque temps , l'entière exécution de cet établissement. La Guyenne ayant enfin été irrévocablement unie à la Couronne de France , Louis XI consumma , par ses Lettres Patentes , données à Chinon le 12 Juin 1462 , la fondation de ce Tribunal Souverain.

Le ressort du Parlement de Bordeaux renferme 30 Sénéchaussées , dont 13 ont été érigées en Sièges préfidiaux. Cette Cour suit en général le droit écrit ; cependant il y a dans son ressort plusieurs coutumes locales , qui font la loi particulière des cantons où elles sont établies.

*Rentre le 12 Novembre.*

## GRAND'CHAMBRE.

## PRÉSIDENTS.

*Messieurs*

1766 André-Jacques-Hyacinthe Leberthon , Chevalier ,  
*premier.*

1760 Nicolas-Pierre de Gicharl.

1768 Paul-Marie-Arnaud de Lavie.

1768 Jean Charles Daugeard.

1769 Jacques-Armand Henri Daugeard de Virazel.

1770 Jean-Baptiste-Morice d. Verthamon.

COURS SOUVERAINES  
CHEVALIERS D'HONNEUR:

*Messieurs*

1748 Joseph de Gombault de Rafac.

1763 Pierre-François de Brasch de Montuffan.

*Vingt-deux Conseillers en charge, & dix-huit hono-  
raires.*

T O U R N E L L E.

P R É S I D E N T S.

*Messieurs*

1777 André François-Benoît Elisabeth Leberthon.

1778 Pierre François-Mathieu de Spens.

1780 Charles-Mercier du Paty.

*Seize Conseillers.*

PREMIERE CHAMBRE DES ENQUÊTES.

P R É S I D E N T S.

*Messieurs*

1728 Jean - Paul de Loret.

1738 Michel - Joseph de Gourgue.

*Dix-huit Conseillers.*

SECONDE CHAMBRE DES ENQUÊTES.

P R É S I D E N T S.

*Messieurs*

1740 Martial de Verthamon d'Ambloy.

1763 Jean-François de Rolland.

*Dix-huit Conseillers.*

CHAMBRE DES REQUÊTES.

P R É S I D E N T S.

*Messieurs*

1759 Jean-Jacques-Maurice de Sentout.

1766 J. E. de Bienassis.

*Huit Conseillers.*

*Messieurs*

- 1779 Elie-Louis du Faure de Jarte, *Avocat-général au civil.*  
1764 Pierre-Jules Dudon, *Procureur-général.*  
1780 Jean-Raymond de la Lande, *Avocat-général à la Tournelle.*  
1780 François-Armand Saige, *honoraire.*  
*Trois Substituts de M. le Procureur-général.*
- 

PARLEMENT DE BOURGOGNE.

Les Ducs de Bourgogne de la seconde Race avaient établi un Parlement ambulatoire, qui tenait ses séances à Beaune pour le Duché, à Saint-Laurent pour les terres d'Outre-saône, & à Dôle pour le Comté. Louis XI ayant réuni à la Couronne le Duché de Bourgogne, établit, en Mars 1476, un Parlement sédentaire à Dijon pour ce Duché. La Cour des Aides est unie à ce Tribunal Souverain.

*Rentre le 12 Novembre.*

GRAND'CHAMBRE.

PRÉSIDENTS.

*Messieurs*

- 1777 le Gouz de Saint-Seine, Chevalier, *premier.*  
Joly de Bevy.  
Verchere d'Arcelot.  
1781 Perard.

CONSEILLER D'HONNEUR NE.

- 1776 M. de Vogué, *Evêque de Dijon.*

CONSEILLERS D'HONNEUR.

*Messieurs*

- D'Apchon, *ancien Evêque de Dijon, Archevêque d'Auch.*  
De Malvin de Montazet, *ancien Evêque d'Autun, Archevêque de Lyon.*

*Messieurs*

Cortois de Quincey, *Evêque de Bellay.*  
De Marbeuf, *Evêque d'Autun.*

PREMIER CONSEILLER NÉ.

M. l'Abbé de Citeaux.

CHEVALIERS D'HONNEUR.

*Messieurs*

17 de Senevoy.                    1 17 Fontette de Sommery-  
*Seize Conseillers en exercice, & cinq honoraires.*

TOURNELLE.

P R É S I D E N T S.

*Messieurs*

17 Chesnard de Lagé.  
17 Danthés de Longepierre.  
17 Richard de Ruffey.

*Seize Conseillers en exercice, & trois honoraires.*

E N Q U Ê T E S.

P R É S I D E N T S.

17 M. Jannon.                    1 17 . . . . .  
*Dix-huit Conseillers en exercice, & trois honoraires.*  
*Chaque année, à Pâques, les Conseillers de la*  
*Grand Chambre passent à la Tournelle, ceux de la Tour-*  
*nelle aux Enquêtes, & ceux des Enquêtes à la Grand-*  
*Chambre.*

REQUÊTES DU PALAIS,

P R É S I D E N T.

17 M. Fardel de Daix.

H O N O R A I R E.

17 M. Fardel.  
*Huit Conseillers en exercice, & un honoraire.*

*Messieurs*

- 1761 Colas, *Avocat-général.*  
1765 Perard, *Procureur-général.*  
1765 Guyton de Morveau, *Avocat-général.*

HONORAIRES.

- 1742 M. Toppin de Gemeaux, *ancien Avocat-général.*  
*Huit Substituts en exercice, & deux honoraires.*
- 

PARLEMENT DE NORMANDIE.

Les premiers Ducs de Normandie établirent à Rouen une Cour de l'Echiquier, composée d'Ecclésiastiques & de Nobles. Long-tems ce Tribunal fut ambulatoire; mais il fut rendu perpétuel & sédentaire à Rouen en 1499; & en 1515 François I l'érigea en Parlement.

*Reut le 15 Novembre.*

GRAND' CHAMBRE.

PRÉSIDENTS.

*Messieurs*

- |                                 |  |                    |
|---------------------------------|--|--------------------|
| 1782 de Pontcarré de Viar-      |  | 1745 Dumouce'.     |
| mes, Chevalier, <i>premier.</i> |  | 1775 de Sommesnil. |
| 1741 de Beéthomas.              |  |                    |

PRÉSIDENTS HONORAIRES.

*Messieurs*

- |                     |  |                  |
|---------------------|--|------------------|
| 1723 de Motteville. |  | 1741 d'Acquigny. |
| 1751 de la Londe.   |  |                  |

CONSEILLERS D'HONNEUR NÉS.

*Messieurs*

- Le Duc de Harcourt, *Gouverneur.*  
Le Cardinal de Rohan, *Archevêque de Rouen.*  
L'Abbé de Saint-Ouen.  
Le Marquis de Pont-Saint-Pierre.

1765 M. le Sens de Folleville.

*Quarante-deux Conseillers.*

## TOURNELLE.

## PRÉSIDENTS.

*Messieurs*

1751 Bigot.

I 1777 de Folleville.

*Six Conseillers de Grand Chambre, six de la première des Enquêtes, & six de la seconde.*

## PREMIERE DES ENQUÊTES.

## PRÉSIDENTS.

*Messieurs*

1770 d'Esneval.

I 1776 de Bailleul.

*Vingt-sept Conseillers.*

## SECONDE DES ENQUÊTES.

## PRÉSIDENTS.

*Messieurs*

1763 M. de Pommereu, Chevalier de Malte.

*Vingt-sept Conseillers.*

## REQUÊTES.

## PRÉSIDENTS.

*Messieurs.*

1781 de Bouville.

I 1771 de la Granderie.

*Huit Conseillers:*

## GENS DU ROI.

*Messieurs*1763 Grente de Grécourt, *Avocat-général.*1765 de Belbeuf, *Procureur-général.*1775 de Belbeuf, fils, *Procureur-général en survivance,*  
*Avocat-général.*1731 Fouchet, *Avocat du Roi, aux Requêtes.**Six Substituts de M. le Procureur-général.*

## P A R L E M E N T D' A I X.

Ce Parlement fut établi pour la Provence par un Edit de Louis XII, donné à Lyon le 10 Juillet 1501, & confirmé par une Déclaration donnée à Grenoble le 26 Juin 1502.

*Reuvre le premier Octobre.*

## G R A N D' C H A M B R E.

## P R É S I D E N T S.

*Messieurs*

- 1744 des Gallois de Latour de Glené, Chevalier, *premier Président & Intendant.*  
 17 de Thomassin de Peimier.  
 1782 J. B. R. Jos. Guill. Fr. de Bruny d'Entrecasteaux.  
 1782 J. Paul de Bruny d'Entrecasteaux, *en survivance,*  
*& reten. de serv. pendant 5 ans.*  
 17 d'Arbaud de Jouques.  
 17 de Cabre.

*Dix-sept Conseillers en exercice, & onze honoraires.*

## T O U R N E L L E.

## P R É S I D E N T S.

*Messieurs.*

- 1782 Alex. Jul. Ant. de Fauris de Saint-Vincent.  
 1782 Jules-François de Paul de Fauris de Saint-Vincent, *en survivance & ret. de serv. pendant 5 ans.*  
 17 d'Albert de Saint-Hypolythe.

*Dix-huit Conseillers.*

## E N Q U Ê T E S E T E A U X E T F O R Ê T S.

## P R É S I D E N T S.

*Messieurs*

- 17 d'Arlatan de Lauris.  
 17 de Bruny de la Tour d'Aigues.

*Dix-huit Conseillers.*

## R E Q U Ê T E S.

P R É S I D E N T.

17 M. d'Arlatan de Lauris.

*Huit Conseillers.*

P R É S I D E N T S H O N O R A I R E S.

*Messieurs*

De Grimaldi Regusse.

De Bruny d'Entrecasteaux.

De Thomassin de Peinier.

G E N S D U R O I.

*Messieurs*1775 de Maurel de Mons de Calissane, *Avocat-général.*1740 le Blanc de Castillon, *Procurer-général.*1775 d'Eymar de Monmeyan, *Avocat-général.*1776 de Magalon de Valdardenne, *Avocat-général.**Quatre Substituts de M. le Procurer-général.*

## P A R L E M E N T D E B R E T A G N E.

Charles VIII, par son Edit publié au mois de Novembre 1495, établit des grands jours dans le Duché de Bretagne. Henri II, par son Edit du mois de Mars 1553, registre le 4 Mai 1554, éleva ce Tribunal en Parlement. Charles IX, par un autre Edit du 4 Mars 1560, le rendit sédentaire à Rennes. La Tournelle fut créée en 1575, & la Chambre des Requêtes en 1581.

Les Présidents & les Conseillers de cette Cour ont entrée dans toutes les Cours Souveraines du Royaume, en vertu d'une Déclaration de Henri III, du 2 Mai 1576.

*Rentre le 12 Novembre.*

P R É S I D E N T S.

*Messieurs*1777 du Merdy de Catuelan, Chevalier, *premier.*

1750 de Rebien.

1756 de Farcy de Cuillé.

1775 le Vicomte de la Houffaye.

1775 de Merniere de Guer.



*Messieurs*

1776 de Talhouet de Bostohan.  
 1779 du Merdy de Catuelan, *fils*.

## C O N S E I L L E R S N É S.

*Messieurs*

M. l'Evêque de Rennes. — M. l'Evêque de Nantes.  
*Soixante-huit Conseillers qui forment la Grand Cham-  
 bre, la Tournelle, deux Chambres des Enquêtes, & une  
 des Requêtes.*

## G E N S D U R O I.

*Messieurs*

1775 de Bourblanc de Kermanach, *Avocat-général*.  
 1779 Loz de Beaucours, *Avocat-général*.  
 1764 de Caradeuc, *Procureur-général*.  
 1752 de Caradeuc de la Chalotais, *Procureur-général,  
 en concurrence & en survivance.*  
*Trois Substitués de M. le Procureur-général.*

## . P A R L E M E N T D E N A V A R R E.

Il y avait autrefois à Pau une Cour majeure. Henri II, d'Albret, Roi de Navarre, l'éleva en Conseil Souverain, vers l'an 1520. Ce Prince établit aussi une Chancellerie à Navarre, pour juger tant en matière civile que criminelle. Le Roi Louis XIII réunit ces deux Cours & les érigea en Parlement, sous le titre de Parlement de Navarre, par Edit du mois d'Octobre 1620. La Chambre des Comptes & la Cour des Aides & des Finances y sont réunies.

Le Parlement de Pau a quatre Chambres. La Grand'-Chambre qui a les memes fonctions que dans les autres Cours. Le second Bureau de la Grand'-Chambre qui connaît des matières sommaires, & du tiers des procès appointés qui se partagent au sort, de manière que le tiers appartient au second Bureau, & les deux tiers à la Grand'-Chambre. La Tournelle, qui

connaît du grand & petit criminel. La Chambre des Finances, qui remplit les fonctions des Chambres des Comptes & Bureaux des Finances, dans l'étendue de son ressort.

Le premier Président préside la Grand'Chambre, où servent avec lui les cinquième & sixième Présidents. Le second Président préside la Tournelle, & le septième y sert avec lui. Le troisième & le huitième Présidents sont à la Chambre des Finances. Le quatrième Président préside le second Bureau.

Le Doyen & le Sous-Doyen des Conseillers sont fixés à la Grand'Chambre. Les autres quarante-quatre Conseillers sont divisés en quatre colonnes égales, & servent une année alternativement dans chaque Chambre du Parlement, de manière qu'en quatre années chacun d'eux remplit les quatre services du Parlement.

Les Conseillers & Chevaliers d'honneur ne siègent qu'à la Grand'Chambre & à l'assemblée des Chambres.

Les Geus du Roi remplissent leurs fonctions auprès de toutes les Chambres.

*Rentre le 5 Novembre.*

#### P R É S I D E N T S.

##### *Messieurs*

- 1778 Gillet de la Case, Chevalier, *premier.*
- 1748 d'Esquille.
- 1751 du Plaa.
- 1751 de Mesplez.
- 1757 de Charute.
- 1763 d'Abbadie.
- 1776 de Jassés.
- 1781 de la Fitole.

#### C O N S E I L L E R S D'H O N N E U R N É S.

##### *Messieurs.*

- 1763 Marc-Antoine de Noé, *Evêque de Lescar.*
- 1742 François de Revol, *Evêque d'Cléron.*
- 1759 Michel-François Coëtet du Vivier de Lorry, *Evêque de Tarbes.*

*Messieurs.*

- 1758 de Nays , Marquis de Candau.  
1758 le Baron de Navailles Poeyferré.  
*Quarante-six Conseillers.*

G E N S D U R O I .

*Messieurs*

- 1768 Delissalde , *Avocat-général.*  
1778 de Bordenave , *Procurateur-général.*  
1776 Fajet de Baure , *Avocat-général.*

---

P A R L E M E N T D E M E T Z .

Ce Parlement a été établi par Edit du Roi Louis XIII , du mois de Janvier 1633. Il est en même tems Chambre des Comptes , Cour des Aides & Finances.

Cette Cour est distribuée par semestre , dont chacun est composé d'une Grand'Chambre & des Enquêtes-Tournelle. MM. de la Grand'Chambre du semestre de Février & d'Août , passent l'année suivante aux Enquêtes ; & MM. des Enquêtes à la Grand'Chambre.

*Rentre le 5 Novembre.*

P R É S I D E N T S .

*Messieurs*

- . . . . . , *Chevalier , premier.*  
1749 Antoine-Louis du Tertre.  
1754 Laurent de Chazelles.  
1755 Alexandre-Jacques Bongars.  
1776 Fr. Momy Hocart.  
1780 Et. Philb. Gouffaud.  
1780 Laur. Mar. la Salle.  
1781 Ben. George Raillard de Grandvelle.

C O N S E I L L E R S D ' H O N N E U R N É S :

*Messieurs*

- 1762 de Montmorenci-Laval , *Evêque de Metz.*  
1776 Desmichels de Champorcin , *Evêque de Toul.*

*Messieurs.*

- 1776 Desnos , *Evêque de Verdun.*  
 1779 le Comte de Fouquet , *Lieutenant de la Province.*  
 . . . . . , *Gouverneur.*  
 . . . . . , *Abbé de Gorze.*  
 . . . . . , *Abbé de Saint-Arnoult.*

## CONSEILLERS D'HONNEUR.

*Messieurs*

- 1765 Math. de Montholon.  
 1767 François de Montholon.  
 1781 Cl. Fr. Bart. de Boucheporn.

## CONSEILLERS-CHEVALIERS D'HONNEUR.

*Messieurs*

- 1728 Philippe-Ch. le Vayer  
 1776 Ch. Fr. du Pasquier , *de Fontenoy.*

*Quarantes-six charges de Conseillers , dont deux sont actuellement vacantes.*

## GENS DU ROI.

*Messieurs*

- 1780 Joseph Ignace Fossey , *Avocat-général.*  
 1770 Pierre-Philippe-Clément Lançon , *Procurer-gén.*  
 . . . . . , *Avocat-général.*

## CONSEILLERS - CORRECTEURS DES COMPTES.

*Messieurs*

- 1771 Remy - Pierre Menufier.  
 1779 L. Cl. de Lorme.

## CONSEILLERS-AUDITEURS.

*Messieurs*

- 1763 J. And. Reignier d'Araincourt.  
 1764 Cl. Laur. Chambrun de Dunloup.  
 1777 L. Grandjean.  
 1780 J. Fr. Joffrenot de Montlebert.

*Six Substituts de M. le Procurer-général.*

## PARLEMENT DE BESANÇON.

Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, établit, en 1422, un Parlement pour le Comté de Bourgogne, & le fixa à Dole. Après la mort de Charles le Hardi, son Fils, Louis XI, devenu maître des deux Bourgognes, réunit ce Parlement à celui de Dijon, & de cette disposition subsista jusqu'à la restitution du Comté de Bourgogne à l'Empereur Maximilien d'Autriche, & à son Fils Philippe le Beau. Ce dernier Prince fit de nouveau à Dole le Parlement pour la Franche-Comté, par Lettres-Patentes du dernier Septembre de l'an 1500. Enfin ce Tribunal fut transféré à Besançon, par Edit du 20 Mai 1676.

*Rentre le 12 Novembre.*

## G R A N D' C H A M B R E,

## P R E S I D E N T S.

*Messieurs.*

- 1761 J. Claude-Nic. Perrenay de Grosbois, Chevalier,  
*premier.*  
1779 Cl. Ir. Mar. Nic. Perrenay de Grosbois, fils, *en*  
*survivance.*  
1771 Jos. Luc. J. B. Hyp. Courte de Marshal-Veret.  
1771 Cl. Ant. Cath. de Bequet, Baron de Courbouren.

## P R E S I D E N T S H O N O R A I R E S.

*Messieurs.*

Denis-Ignace Comte de Mauret.  
P. Aug. Marquis de Chappuis.

## C H E V A L I E R S D' H O N N E U R S.

*Messieurs.*

- 17 Philippe-Mar. Fr. Comte d'Udrèsier.  
17 Charles-Rog. Prince de Bauffremont.  
17 Fl. Al. Esp. de la Baume, Comte de Montrevol.  
17 Mar. Ch. Hil. Fl. de Frontard de Pignoy, Mar-  
quis de Broissia.

## H O N O R A I R E .

M. le Marquis de Grammont.

*Sept Confeillers en exercice.*

## T O U R N E L L E .

## P R É S I D E N T S .

*Messieurs.*

1756 Beatrix-Antoine-Ignace Marquis de Camus.

1772 Christ. Cl. Mar. Marquis de Chaillot.

*Quatorze Confeillers.*

## E N Q U Ê T E S .

## P R É S I D E N T S .

*Messieurs.*

1760 Fr. Fel. Bern. de Santans-Terrier.

1782 Charles-Alexandre le Bas de Bouclans.

*Quinze Confeillers.*

## CHAMBRE SOUVERAINE DES EAUX ET FORÊTS.

## P R É S I D E N T S .

*Messieurs.*

1762 Gab. de Chappuis de Roziere.

1764 J. B. Mar. d'Olivet, Baron de Choix, Seigneur  
de Chamolle.

*Douze Confeillers.*

## G E N S D U R O I .

*Messieurs.*

1753 J. Fr. Bergeret, *Avocat-général.*

1768 Cl. Theop. Jos. Doroz, *Procureur-général.*

1778 Hyp. Bouthelier, *Avocat-général.*

1781 Nic. Ch. de Tallenay, *Avocat-général.*

## H O N O R A I R E .

1781 M. J. B. Rochet, Seigneur de Frasne.

*Quatre Substituts de M. le Procureur-général.*

## PARLEMENT DE FLANDRES.

Louis XIV , devenu maître d'une partie des Pays-Bas , établit par Edit du mois d'Avril 1668 , un Conseil Souverain à Tournai. Ce Monarque crut depuis ce Conseil en Parlement , par Edit de Février 1686 , regiftré le 22 du même mois. Il y unit par Edit de Septembre 1704 , la Table de Maibre qu'il avait créé au mois de Février précédent.

Après la prise de Tournai , en 1709 , il fut transféré à Cambrai ; & à la conclusion de la paix d'Utrecht , publiée en 1713 , il fut rendu fédentaire à Douay.

*Rentre le 5 Novembre.*

## P R É S I D E N T S .

*Messieurs.*

- 1781 de Polinchove , Chevalier , *premier.*
- 17 de Forest de Quardeville.
- 17 Lamoral.
- 17 Dupont de Castille.

## H O N O R A I R E .

- 17 M. Vernimmen.

## C H E V A L I E R S D'H O N E U R .

*Messieurs.*

- 17 le Marquis de Roisin.
- 17 de la Grange.
- 17 le Comte de Guellerie de Chanteraine.

## H O N O R A I R E .

- 17 M. le Baron de la Grange.

*Vingt-trois Conseillers en exercice , & un honoraire.*

## G E N S D U R O I .

*Messieurs.*

- 17 le Comte de la Chaussée , *Avocat-général.*
  - 17 de Franqueville d'Abancourt , *Procurcur-général.*
- Deux Substituts en exercice , & un honoraire.*

## PARLEMENT DE NANCI.

Ce Parlement, créé en Septembre 1775, a été formé de la Cour Souveraine, érigée en 1635, à la place du Parlement de Saint Mihel.

## GRAND' CHAMBRE.

## P R É S I D E N T S.

*Messieurs.*

|      |                                |    |                    |
|------|--------------------------------|----|--------------------|
| 1767 | Math. Jos. de Cœur-            | 17 | Doré de Crepy.     |
|      | deroy, Chevalier, <i>prem.</i> | 17 | de Perrin.         |
| 17   | de Vignerou.                   | 17 | de Vignerou de Lo- |
| 17   | Pierre de Sivry.               |    | zanne.             |

## H O N O R A I R E.

- 17 M. J. Ch. Labbé, Comte de Rouvois & de Coufley, *ci-devant premier Président.*

## C O N S E I L L E R S - P R É L A T S.

*Messieurs.*

De la Tour du Pin-Montauban, *Evêque de Nancy.*  
 Desmichels de Champorcin, *Evêque de Toul.*  
 De Chaumont de la Galaisiere, *Evêque de Saint-Dié.*  
 De Mahuet de Lupcours, *Grand-Doyen de l'Eglise de Nancy.*

## C H E V A L I E R S D' H O N N E U R.

*Messieurs.*

M. le Prince de Beauveau.

. . . . .

*Dix-sept Conseillers.*

## T O U R N E L L E.

M. de Vignerou, *Président.*

*Six Conseillers-Députés de Grand'Chambre, & quatre des Enquêtes.*



DE FRANCE.  
ENQUÊTES.

441

PRÉSIDENTS.

*Messieurs.*

De Sivry. I De Perrin.  
*Quatorze Conseillers.*

REQUÊTES.

PRÉSIDENT.

17 M. Simonin.  
*Quatre Conseillers.*

GENS DU ROI.

*Messieurs.*

- 1757 Pascal-Joseph de Marcol, *Procureur-général.*  
1778 Ch. J. B. Collenel, *Avocat-général.*  
1779 Alex. Ch. Hub. Charvet, *Avocat-général.*  
1780 Ant. de Chaumont de la Milliere, *Avocat-général*  
*honoraire.*

PARQUET DES REQUÊTES.

*Messieurs.*

- 17 Fr. Jos. Ch. de Varoncourt, *Avocat du Roi.*  
17 Ch. Guyot de Lorrey, *honoraire.*  
*Onze Substituts en titre, & deux surnuméraires.*



---

## CONSEILS SUPÉRIEURS.

---

### CONSEIL D'ALSACE.

**C**E Conseil supérieur fut créé au mois de Septembre 1657, & établi le 24 Novembre de l'année suivante, dans la ville d'Entisheim. Par Edit de Novembre 1661, il fut réduit en Conseil Provincial, ressortissant au Parlement de Metz. Transféré, en 1674, dans la ville de Brisflac en Brisgau, la supériorité lui fut rendue par Edit du mois de Novembre 1679. Au mois de Juin 1681, ce Conseil fut transféré dans l'Isle du Rhin, où se forma une petite Ville, appelée *la ville de Paille*. Cette Cité ayant été démolie en conséquence du Traité de Ryswick, le Conseil supérieur d'Alsace fut transféré, par Lettres-Patentes du 10 Mars 1698, à Colmar, où il est actuellement fixé.

*Rentre le 15 Novembre.*

#### P R É S I D E N T S.

*Messieurs.*

1776 François-Nicolas Baron de Spon, Chevalier,  
*premier.*

1768 Etienne-Ignace de Salomon.

#### H O N O R A I R E.

1747 M. Jean-Baptiste de Salomon, *ci-devant second  
Président, a donné sa démission en 1769.*

#### CONSEILLERS-CHEVALIERS D'HONNEUR D'ÉGLISE.

*Messieurs.*

1759 François-Xavier Bourste, *Abbé de Pairis.*

1778 Jean-Ignace-Xavier Dreux, *Abbé de Neubourg.*

## CONSEILLERS-CHEVALIERS D'HONNEUR D'ÉPÉE.

*Messieurs.*

- 1765 François-Joseph-Guillaume-Antoine-Eusebe Baron de Schavenbourg de Herlishem.  
 1765 Guillaume-Jacques-Maximilien-Antoine Baron de Reinach de Wert-Uttenheim.  
 1774 Jean-Baptiste-Eusebe Baron de Landenberg de Wagenbourg.  
 1777 Joseph Antoine-Charles Baron de Reinach de Hirtzbach.

## H O N O R A I R E .

- 1757 M. Louis François-Antoine-Sebastien-Ferdinand Baron de Landenberg d'Ilzach.

## CONSEILLERS DE LA PREMIERE CHAMBRE.

Dix.

## CONSEILLERS DE LA SECONDE CHAMBRE.

Neuf.

## CONSEILLERS honoraires ayant séance à la premiere Chambre.

*Messieurs.*

- 1752 François-Antoine-Joseph Müller.  
 1758 François-Antoine-Joseph Gobel.  
 1764 Joseph-Jacques-Antoine Scheppelin.  
 1766 François-Joseph de Regemorte.  
 1781 François-Antoine-Ulr. de Zegnelius.

## G E N S D U R O I .

*Messieurs.*

- 1759 Armand-Gaston-François-Xavier Loyson, *Avocat-général.*  
 1774 François-Antoine Hermand, *Procureur-général.*

## H O N O R A I R E .

- 1754 M. Jean-Baptiste-François-Ignace Néeff, *Procureur-général; a donné sa demission en 1774, honoraire en 1775.*

*Quatre Substituts de M. le Procureur-général.*

## CONSEIL DE ROUSSILLON.

Ce Conseil Souverain, dont les Charges ne sont pas vénales, a été créé par Edit du mois de Juin 1660, à la place du Conseil Royal, autrefois établi à Perpignan. Il n'est pas distribué, comme les autres Cours du Royaume, en différentes Chambres; il n'est composé que d'une seule, qui est toute-à-la-fois Chambre des Requêtes, des Enquêtes & de Tournelle. Ce Tribunal connaît de toutes les matieres attribuées aux différentes Chambres des autres Cours Souveraines du Royaume.

Dans les grandes cérémonies, au jour de l'ouverture des audiences après la Saint-Martin, le Gouverneur de la Province, ou son Lieutenant-Général-Commandant, se met en épée & en manteau à la tête du Conseil.

*Rentre le 12 Novembre.*

## P R E S I D E N T S.

*Messieurs.*

- 1774 Amable-Gab. L. Fran. Comte de Malartic, Chevalier, *premier.*  
 1751 Ig. Cairol de Madaillan.  
 1778 Jean-Baptiste d'Anglade.  
 1778 Jean-François-Antoine-Raimond de Copons-Delpor.

## C O N S E I L L E R S D ' H O N N E U R.

*Messieurs.*

- 1768 Ch. Fr. Alex. de Cardevac de Gouy-d'Havrincour, Evêque d'Elne, *Conseiller d'honneur né.*  
 1779 Jean-Pierre de la Combe de Monteil, Grand-Archidiacre en Roussillon.  
 1780 Jean-Gab. d'Agay, Evêque de Canop, & Coadjuteur de Perpignan.  
 1777 Michel de Pages de Copons, Chevalier d'honneur.  
 1777 Paul d'Ortassa, Chevalier d'honneur.  
 1777 Jean-Seb.-And. de Cappot, ci-devant Avocat-général.

*Neuf Conseillers en exercice, trois surnuméraires, & huit honoraires.*

## G E N S D U R O I.

*Messieurs.*

1765 Raphael de Lucia, *Avocat-général.*

1762 François-Michel-Bonav. Gilles Joseph de Villar, *Procureur-général.*

1779 Jean de Noguer d'Albert, *Avocat-général.*

## H O N O R A I R E.

1770 M. Antoine de Blay-Gispert, *Procureur-général du Roi en la Chambre du Domaine, & Avocat-général honoraire.*

*Deux Substituts en exercice, & un honoraire.*

## CONSEIL PROVINCIAL D'ARTOIS.

Ce Conseil a été établi à Arras par l'Empereur Charles-Quint, par Edit du 12 Mai 1530. Il a été confirmé successivement par les Rois Louis XIII & Louis XIV, par Déclarations des 15 Février 1641, & 16 Décembre 1651. Supprimé par Louis XV, il a été rétabli par Edit du mois d'Octobre 1774.

Le ressort de cette Cour Souveraine comprend l'Artois, les Châtellenies de Dunkerque, Bourbourg & Gravelines.

*Rentre le 2 Octobre.*

## P R É S I D E N T S.

*Messieurs.*

1752 François-Joseph Briois, Chevalier, *premier.*

17 Joseph-François Regis de Madre.

## C H E V A L I E R S D ' H O N N E U R.

*Messieurs.*

17 le Sergent d'Handecourt.

17 Pierre-François-Joseph-Felix Wanir, sieur d'Aubincheul.

*Dix-sept Conseillers en exercice, & six honoraires.*

*Messieurs.*

1761 Auguste-Joseph-Marie Foacier de Ruzé , *Avocat-général.*

1764 Gregoire-Joseph-Marie Enlart de Grandval , *Procureur-général.*

*Trois Substituts en exercice , & un honoraire.*

### CONSEIL SUPÉRIEUR DE CORSE.

Ce Conseil doit sa naissance à Louis XV , qui le créa par un Edit du mois de Juin 1768. Il tint sa première séance le 24 Décembre de la même année. Ce Tribunal fixé à Bastia , juge en dernier ressort tous les appels , interjetés des sentences émanées des différens Juges de l'Isle.

#### P R É S I D E N T.

1773 M. Dangé , *premier.*

*Dix Conseillers.*

#### G E N S D U R O I.

*Messieurs.*

1768 Guiot , *Avocat & Procureur-général.*

1775 Coster , *Avocat-général.*

*Un Greffier en Chef , un Substitut , un Interprete de la Cour , & quatre Huissiers.*



## CHAMBRES DES COMPTES.

**L**es Chambres des Comptes sont des Cours Souveraines, établies en France pour juger tous les comptes de ceux qui ont manié les deniers royaux. Ces Compagnies reçoivent chacune dans leur Département, les aveux & dénombremens des Fiefs qui relevent du Roi. Elles enregistrent les lettres de Noblesse, de naturalité, légitimation, & les amortillemens, & les gratifications faites par le Roi. C'est à elles aussi qu'il appartient d'enregistrer dans leur ressort, les créations des Duchés, Pairies, Principautés, Marquisats & autres titres héréditaires.

Il y a en France dix Chambres des Comptes; savoir: Paris, Dijon, Nevers, Rouen, Grenoble, Nantes, Aix, Montpellier, Nanci & Bar-le-Duc.

### P A R I S.

La Chambre des Comptes de Paris, aussi ancienne que la Monarchie, fut rendue sédentaire dans cette Capitale, sous le regne de Louis IX. Indépendamment des fonctions qui lui sont communes avec les autres Chambres des Comptes du Royaume, elle a le droit de recevoir la foi & hommage de tous ceux qui possèdent des Fiefs relevant de la Couronne, & de leur faire donner aveu & dénombrement. C'est à elle qu'il appartient d'enregistrer les Edits & Déclarations concernant les Finances; & c'est elle qui enregistre les sermens de fidélité que font au Roi tous les Prélats, sujets au droit de régale.

La Chambre des Comptes juge souverainement tout ce qui concerne la recette & la dépense des Finances, & toutes les contestations où le Domaine du Roi peut être intéressé. Comme les Officiers de cette Chambre sont réputés *canonniers*, ils touchent, à la mort des Rois, une somme d'argent pour les habits de

deuil, avec lesquels ils assistent à leurs funérailles. Les six anciens Maîtres ont le titre & les gages des Conseillers d'Etat.

*Reuvre le 10 Octobre.*

P R É S I D E N T S.

*Messieurs.*

- 1768 Aymard-Charles-Marie Nicolay, Chevalier, *prem.*
- 1745 Pierre-Nicolas-Florimont Fraguier.
- 1750 Charles-Victoire-François de Salaberry.
- 1762 Anne-François de Paris la Brosse.
- 1766 Jacques-François Mallet de Trumilly.
- 1768 Marc-Henri le Pileur de Brevannes.
- 1768 Jérôme-Pelagie Maffon des Meslay.
- 1768 Jacques-Julien de Vin de Fontenay.
- 1770 Jacques-Louis le Boulanger.
- 1772 Pierre-Guillaume de Chavaudon de Sainte-Maure.
- 1773 Antoine-Hilaire Laurent de Mairat.
- 1775 Angelique-Pierre Perrot.
- 1782 Bon. Alex. Bertin.

P R É S I D E N T S H O N O R A I R E S.

*Messieurs.*

- 1731 Aymard-Jean Nicolay, Chevalier, *premier Prêfid.*
- 1747 Claude-Gedeon-Denis du Metz de Rosnay.

C O N S E I L L E R S - M A Î T R E S.

Soixante-dix-huit.

C O N S E I L L E R S - M A Î T R E S H O N O R A I R E S.

*Messieurs.*

- 1746 Desalier d'Argenville.
- 1747 d'Aguin de Launac.
- 1748 d'Aguin de Vilette.
- 1753 Loillon de Guynaumont.
- 1761 Bertin de Saint-Martin.
- 1775 le Marié d'Aubigny, *Avocat-général.*

C O N S E I L L E R S



## CONSEILLERS-CORRECTEURS.

Trente-huit.

## CONSEILLER-CORRECTEUR HONORAIRE.

1749 M. de Fauras, *Président de la Cour des Aides,*

## CONSEILLERS-AUDITEURS.

Quatre-vingt-deux.

## CONSEILLERS-AUDITEURS HONORAIRES.

*Messieurs*

1735 Hélyot.

1736 Coquebert.

1748 Boulliette.

1750 Dudoyer, *Conseiller au Parlement.*

1750 Brochant.

1754 Choart, *Président à la Cour des Aides.*1756 Dupré de Saint-Maur, *Conseiller au Parlement.*1759 Denis, *premier Président du Bureau des Finances.*

## GENS DU ROI.

*Messieurs*1775 le Marié d'Aubigny, *Avocat-général.*1769 de Montholon, *Procureur-général.*1766 de Courchant, *Substitut.*

## D I J O N.

Il est impossible de fixer l'époque de la création de cette Cour. Plusieurs titres nous apprennent qu'elle subsistait sous la première race des Ducs de Bourgogne. Elle fut conservée par ceux de la seconde.

Philippe le Hardi, le premier de ceux-ci, l'établit à l'instar de celle de Paris; & l'on voit par les Lettres de ce Prince, du 11 Juillet 1386, que Charles V lui envoya deux Officiers de sa Chambre des Comptes, pour modeler la nouvelle Compagnie sur l'ancienne.

La Bourgogne ayant été réunie à la Couronne ; Louis XI confirma les privilèges de la Chambre des Comptes de Dijon, par ses Lettres-Patentes données à Atras au mois de Mars 1476.

*Reuvre le 12 Novembre.*

P R É S I D E N T S.

*Messieurs*

- 1771 de Pradier, Marquis d'Agrain, Chevalier, *premier.*  
 17 Brondeault.  
 17 Vaillant de Mixmoron.  
 17 Dirillon.  
 17 Choux de Busley.  
 17 Grossard de Virly.  
 17 Barbier de Reulle.

H O N O R A I R E.

- 17 M. Richard de Ruffey.

CHEVALIERS D'HONNEURS

*Messieurs*

- 17 Giraud de Montbillet.  
 17 le Febvre, Vicomte de la Maillardière.

*Vingt-huit Conseillers-Mâtres en exercice, & un honoraire ; neuf Conseillers correcteurs, treize Conseillers-auditeurs en exercice, & un honoraire.*

G E N S D U R O I.

*Messieurs.*

- 1762 Baron, *Avocat-général.*  
 1762 Bouillet, Baron d'Arloz, *Procureur-général.*  
 1782 Cl. Fr. Nic. Boutillon, *Avocat-général.*  
*Six Substituts de M. le Procureur-général.*



## M O N T P E L L I E R .

La Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier exerce, dans ce qui concerne sa compétence, une Jurisdiction Souveraine sur tout le Languedoc. Elle formait autrefois deux Corps séparés, dont l'un était composé de la Chambre des Comptes, & l'autre de la Cour des Aides. En 1437, Charles VII créa celle-ci à l'instar de la Cour des Aides de Paris; & Louis XI en 1467, la rendit sédentaire à Montpellier. Charles VIII, Louis XII, François I, Henri II, & la plupart de leurs successeurs ont confirmé les privilèges dont elle jouissait, & ont étendu les bornes de sa Jurisdiction.

Ce fut François I, qui, en 1522, fixa à Montpellier la Chambre des Comptes établie pour tout le Languedoc, avec les memes privilèges & la meme compétence que celle de Paris. Un Édit de Louis XIII, donné au mois de Juillet 1629, réunit ces deux Tribunaux. Ils ne comprenaient originaiement qu'un fort petit nombre d'Officiers; mais les besoins du service ont obligé le Gouvernement à l'augmenter successivement. Cette Cour est aujourd'hui composée d'un premier Président, de douze Présidents, de soixante Conseillers-Maitres, dix-huit Correcteurs, vingt-quatre Auditeurs; de trois Gens du Roi, de trois Substituts & d'un Greffier en Chef. Elle est partagée en deux semestres, comme la Chambre des Comptes de Paris.

Louis XI, en réglant sa compétence, voulut que le Gouverneur de la Province y présidât. De-là vient la qualité de premiers Présidents nés, que portent les Gouverneurs de Languedoc.

*Cette Cour ne vaque jamais.*

## P R E M I E R S P R É S I D E N T S N É S .

1778 M. L. Ant. de Gontaud, Duc de Biron, Maréchal de France, &c., Gouverneur & Lieutenant-général en la Province de Languedoc.

- 1771 M. Gabriel-Marie de Talleyrand, Comte de Périgord, &c., *Commandant en Chef en la Province de Languedoc*, préside en l'absence du Gouverneur.

## PRÉSIDENTS.

*Messieurs*

- 1772 Maurice de Claris, Chevalier, *premier*.  
 1779 P. Maur. Hil. de Claris, *en survivance*.  
 1743 Jacques-Thimot. de Tremolet.  
 1755 J. Fr. Gros, Seigneur de Besplas.  
 1755 P. J. de Lairolle, Vicomte de la Rivaldie.  
 1764 P. J. Jos. Expie de Liron.  
 1764 J. P. Ant. Monglas.  
 1765 P. Maur. Hil. Claris.  
 1770 Ange-Eliz. L. Ant. Bonnier d'Aler.  
 1775 Jacques Ribes de Gamby.  
 1776 J. Jacques Mouton de la Clotte.  
 1776 L. Jacques Puissant des Placelles.  
 1778 J. Pierre Aurès.  
 1780 J. Fr. Ant. Serres, *Chevalier de Saint-Louis*.

## PRÉSIDENTS-HONORAIRES.

*Messieurs.*

- 1777 Joseph-Philippe de Belleval.  
 1764 J. Laur. Rouzier de Souvignargues.

## CONSEILLERS D'HONNEUR.

*Messieurs*

- 17 le Comte de Caraman, *Lieutenant-général du Haut-Languedoc*.  
 17 le Comte de Bissy, *Lieutenant-général du Bas-Languedoc*.  
 17 le Duc de Gontaud, *Lieutenant-général des Cévennes*.  
 17 le Marquis de Castries, *Gouverneur de Montpellier*.  
 1774 de Malide, *Ev. de Montpellier*.  
 1746 le L. Pierre Saunier, *ancien Procureur Général*.  
 1777 Jac. Jos. Mar. Xav. Duché, *ancien Procureur-général*.

*Soixante Conseillers-Mâîtres en exercice . & quatre Honoraires , dix-huit Correcteurs en exercice & un honoraire ; vingt-quatre Auditeurs en exercice & un honoraire.*

## GENS DU ROI.

*Messieurs*

- 1766 Ch. René Pitot du Launay , *Avocat Général*  
 1776 Ch.-Mich.-J.-L.-Foull. d'Aigrefeuille , Seigneur de Caunelles, de la Fosse , &c. *Procureur-Général.*  
 1769 Jean-Baptiste Jouvome , *Avocat-Général.*  
*Trois Substituts de M. le Procureur-Général.*
- 

## ROUEN.

François I, par son Edit donné à la Fere , au mois d'Octobre 1543 , créa la Chambre des Comptes de Rouen pour toute la Normandie. Henri II la supprima en 1553 ; mais Henri III la rétablit par Edit donné à Saint-Maur-les-Fossés , au mois de Juillet 1580.

Louis XIV , par son Edit du mois d'Octobre 1705 , réunit cette Compagnie à la Cour des Aides de Rouen. Depuis cette époque , les Officiers se partagent tous les ans pour servir six mois dans le Bureau qui connoît des matieres des Comptes , & six autres dans celui qui décide de ce qui est de la compétence des Aides.

*Rentre le 25 Septembre.*

## P R É S I D E N T S.

*Messieurs*

- 1765 le Couteulx , Chevalier , *premier.*  
 1750 de Coqueromont,  
 1751 d'Hozier.  
 1765 de Saint-Victor.  
 1766 d'Oisse.  
 1769 de Bermonville.  
 1771 de Boutemont.  
 1776 de Pauville.

## P R É S I D E N T H O N O R A I R E.

- 1743 M. de Saint-Pierre.

*Soixante-quatre Conseillers-Mâîtres, treize-Conseillers-Correcteurs, & quarante Conseillers-Auditeurs.*

## G E N S D U R O I.

*Messieurs*

1745 de Maquerville, *Avocat-Général.*

1777 Marefcot, *Procureur-Général.*

1782 J. Jos. Yver de la Bucholliere, *Avocat-général.*  
trois Substituts pour les Aides, deux pour les Comptes.

## G R E N O B L E.

La Chambre des Comptes du Dauphiné était établie dès le regne des anciens Dauphins. Long-temps elle fut unie au Conseil Delphinal crigé en Parlement en 1453; mais cette union, qui a subsisté jusqu'en 1628, ayant occasionné plusieurs contestations entre les Officiers qui composaient les deux Compagnies, Louis XIII les sépara par son Edit du mois de Mars 1628.

*Rentre le 26 Novembre.*

## P R É S I D E N T S.

*Messieurs*

1558 de Bailly de Bourchenu, *Chevalier, premier.*

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 17 | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . |
| 17 | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . |
| 17 | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . |
| 17 | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . |
| 17 | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . |
| 17 | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . |

## C H E V A L I E R S D ' H O N N E U R :

*Messieurs*

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 17 | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . |
| 17 | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . |

*Vingt Conseillers-Mâîtres, cinq Conseillers-Correcteurs & six Conseillers-Auditeurs,*

## GENS DU ROI

*Messieurs*1747 de Lespinasse, *Avocat-Général.*1774 de la Grée, *Procureur-Général.*

## NANTES.

La Chambre des Comptes de Bretagne existait sous les anciens Ducs de cette Province. On voit par l'état de la maison du Duc Jean V, dressé le 13 Janvier 1403, par Philippe, Duc de Bourgogne, que l'Abbé de Saint Mahé était alors premier Président de cette Chambre. Elle est aujourd'hui partagée en deux Semestres, dont l'un commence le premier Mars, & l'autre le premier Septembre.

*Elle ne vaque jamais.*

## SÉANCE DE MARS.

## PRÉSIDENTS.

*Messieurs*1773 le Marquis de Beedelievre, Chevalier, *premier.*

17 Viard de Jullé.

17 Puidant, Seigneur de Saint-Servant.

17 Pascaud.

*Dix-sept Conseillers-Maitres, quatre Conseillers-Correc-teurs, & dix-sept Conseillers-Secrétaires-Auditeurs.*

## SÉANCE DE SEPTEMBRE.

## PRÉSIDENTS.

*Messieurs*1773 le Marquis de Beedelievre, *premier.*

17 Burot de Carcouet.

17 Chereil, Seigneur de la Riviere.

17 De Lavan, Seigneur de la Vincendiere;

17 Le Sainier-de-la-Ville Elliot.

*Seize Conseillers-Maitres, quatre Conseillers-Correcteurs, & seize Conseillers-Secretaires-Auditeurs.*

GENS DU ROI POUR LES DEUX SEANCES.

*Messieurs*

17 Budan, *Avocat-Général.*

1745 De la Tullaye, Marquis de Magnanne, *Procureur-Général.*

*Un Substitut de M. le Procureur-Général.*

## N A N C I.

La Chambre des Comptes de Lorraine, est aussi Cour des Aides, des Monnoies, du Domaine & des Eaux & Forêts domaniales. Cette Compagnie aussi ancienne que la Souveraineté des Ducs de Lorraine, a cela de particulier que les Conseillers-Maitres sont en même-tems Auditeurs & Correcteurs. Long-tems personne n'y put être admis sans faire preuve de noblesse, & cet usage s'est observé jusqu'au regne de Stanislas, Roi de Pologne & Duc de Lorraine.

Cette Chambre jouit de grands privileges, qui furent le prix de son attachement inviolable à ses Souverains.

*Elle rentre le 12 Novembre.*

P R É S I D E N T S.

*Messieurs*

1756 le Comte Dubois de Riocourt, Chevalier, *premier.*

17 le Febvre de Montjoye.

17 Léopold Charles de Montjoye.

*Dix-huit Conseillers.*

G E N S D U R O I.

*Messieurs*

1767 Dominique-Marc Antoine, *Procureur-Général.*

1777 Hubert de Maud'huy, *Avocat-Général.*

*Quatre Substituts de M. le Procureur-Général.*



## AIX EN PROVENCE.

## CHAMBRE DES COMPTES, AIDES ET FINANCES.

Cette Cour est à la place de la *Grand'Cour royale de Provence*, dont l'établissement est très ancien. Henri III, pour faire cesser le conflit de Juridiction qui regnait entre ce Tribunal Souverain & le Parlement créé à Aix en 1501, fit examiner les titres relatifs à la compétence de la Cour Royale, qui avait pour objet les matieres qui occupent aujourd'hui les Chambres des Cours des Aides du Royaume. L'issue de cet examen fut la confirmation des *Maîtres rationnaux*, par Edit du mois d'Août 1555, dans la juridiction qu'ils avaient exercée sous le regne des Comtes de Provence. Henri III ordonna, par le même Edit, que cette Cour des Maîtres Rationnaux, serait à l'avenir appelée *Cour des Comptes, Aides & Finances*, & que les Maîtres Rationnaux porteraient le titre de *Conseillers*.

## PREMIERE CHAMBRE.

## P R É S I D E N T S.

*Messieurs*

- 1745 d'Albertas, Chevalier, *premier*.  
 17 de Cortolis.  
 17 Duranti de la Calade.

## P R É S I D E N T H O N O R A I R E.

- 17 de Mazenod.  
*Vingt Conseillers.*

## SECONDE CHAMBRE

## P R É S I D E N T S.

*Messieurs*

- |    |                   |   |    |                      |
|----|-------------------|---|----|----------------------|
| 17 | d'Albert.         | } | 17 | de Boyer d'Eguilles. |
| 17 | de Mazenod, fils. |   |    |                      |
- Onze Conseillers.*

## TROISIEME CHAMBRE.

P R É S I D E N T.

; ; ; . . .

*Onze Conseillers.*

G E N S D U R O I.

*Messieurs*

- 1768 Joseph-Esprit d'Autheman, *Avocat-Général.*  
 1781 de Saqui de Sane, *Procureur-Général.*  
 1782 Aug. Laur. Remuzat, *Avocat-Général.*
- 

## B A R - L E - D U C.

La Chambre des Comptes de Bar remonte à la plus haute antiquité. Long-tems les Officiers qui la composaient furent appelés *Chambre aux deniers*, *Gens du Conseil & Bureau Monsr.* Ensuite vers le milieu du quatorzieme siecle, ces mêmes Officiers furent désignés en ces termes par le Duc Robert : *les Gens de notre Conseil & des Comptes de notre Duché de Bar*; & depuis cette époque ce Tribunal Souverain a toujours porté le titre de *Chambre du Conseil & des Comptes du Duché de Bar.* De tems immémorial cette Compagnie a été composée de personnes nobles à l'exception d'un très-petit nombre, qu'il a plu aux Princes d'y admettre, en reconnaissance de leurs services.

*Elle rentre le 12 Novembre.*

P R É S I D E N T S.

- 1774 M. Gabriel de la Marre de Savonnieres, Chevalier.

*Treize Conseillers.*

*Messieurs*

- 1770 Pierre de Romecourt , *Procureur-Général.*  
1771 Sebaltien de Cheppe de Morville , *Avocat-Général.*
- 

CHAMBRE DUCALE DE NEVERS

La création de cette Cour est de l'an 1404  
*Renue le 12 Novembre.*

P R É S I D E N T S .

*Messieurs*

- 1763 Dubois , *premier , & Garde-Scel général du Duché.*  
1768 Ruby.  
*Trois Maîtres.*

G E N S D U R O I .

- 1778 M. Parmentier , *Avocat-Procureur-Général , & Maître des Archives.*



## COUR DES AIDES DE FRANCE.

LES Cours des Aides sont des Tribunaux qui connaissent des affaires relatives aux Tailles, Aides, Gabelles, Impositions & autres droits établis par la Couronne. C'est-là que sont portés les appels des Elections, Greniers à Sel & Traités-Foraines.

Il y a en France quatre Cours des Aides, qui sont celles de Paris, Bordeaux, Clermont-Ferrand & Montauban.

### P A R I S.

L'établissement de la Cour des Aides de Paris remonte au 28 Décembre 1355. C'est à cette époque que le Roi Jean publia une Ordonnance par laquelle il chargeait les Etats-Généraux de nommer neuf personnes, trois de chaque Etat, pour juger des contestations relatives à la perception d'un droit d'Aide, que ce Prince venait d'établir sur toutes les marchandises vendues dans l'étendue du Royaume.

Indépendamment des fonctions qui sont communes à toutes les Cours des Aides de France, celles de Paris a seule le droit de recevoir dans son Greffe, l'enregistrement des Etats des Maisons Royales, & celui du premier Prince du Sang. Tous les Officiers compris dans ces Etats, n'ont pour Juges en dernier ressort, sur le fait des Aides, & pour leurs exemptions, que ceux de cette Cour, quoiqu'ils soient domiciliés dans l'étendue des autres Cours des Aides.

*Rentre le 12 Novembre.*

### P R E M I E R E C H A M B R E.

#### P R É S I D E N T S.

*Messieurs*

- 1776 Ch.-Louis Fr.-de-Paule Barentin, Chev. *premier.*
- 1754 Jacques Charpentier de Boisgibault.
- 1759 Henri-Guy Sallier.
- 1762 Gabriel Choart.

H O N O R A I R E S. *Messieurs*

- 1749 Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes, Chevalier, *ci-devant premier Président*, Ministre d'Etat.  
 1743 Claude-René Cordier de Montreuil.

C O N S E I L L E R S D ' H O N N E U R. *Messieurs*

- 1776 Antoine-Louis Bellanger, Conseiller d'Etat, *ancien Avocat-Général*.  
 1779 Alexandre-Jean Boula de Mareuil, *ancien Avocat-général*.  
*Dix-huit Conseillers en exercice, & huit Honoraires.*

## S E C O N D E C H A M B R E.

P R É S I D E N T S. *Messieurs*

- 1766 Benjamin-Jacques de Fautras.  
 1775 Antoine-Nicolas Perrot.  
 1779 Alexandre-Théophile Petit de Leude.  
*Dix-sept Conseillers en exercice, & deux Honoraires.*

## T R O I S I E M E C H A M B R E.

P R É S I D E N T S. *Messieurs*

- 1767 Jean-Joseph de la Selle-d'Echuilly.  
 1770 Ange-François-Charles Bernard.  
 1779 Louis-Marie Pomponne Pinson de Menerville.  
*Quinze Conseillers en exercice, & un Honoraire.*

## G E N S D U R O I

*Messieurs*

- 1752 Clement de Barville, *Avocat-Général*.  
 1778 Hocquart, *Procureur-Général*.  
 1776 Dufaure de Rochefort, *Avocat-Général*.  
 1749 Dambray, *Avocat-Général*.  
*Quatre Substitués en exercice & un Honoraire.*

## B O R D E A U X.

Le Roi Henri II créa, au mois de Mars 1550, une Cour des Aides à Périgueux, pour les Généralités d'Agen, Riom & Poitiers, sous le titre de *Cour des Aides de Guienne, Auvergne & Poitou*: ce Prince, par Edit de Mai 1557, la supprima, & rendit à la Cour des Aides de Paris l'Auvergne & le Poitou, & donna au Parlement de Bordeaux l'appel des Elections qui se trouvoient dans son Ressort, ce qui subsista jusqu'au mois de Décembre 1629, que Louis XIII, par un Edit donné à Paris, créa la Cour des Aides & Finances de Guienne, qu'il établit à Agen, & qu'il transféra à Bordeaux en 1637. Elle fut composée, à sa création, de quatre Présidens (le Premier compris), de vingt Conseillers Généraux des Aides, de deux Avocats Généraux & d'un Procureur Général. Louis XIV, par Edit donné en Novembre 1647, la transféra à Saintes, & ordonna qu'elle seroit tenue & exercée dans ladite Ville par deux *Séances & Semestres* de six mois chacune, & créa le même nombre de Présidens & Conseillers pour exercer le premier Semestre, qu'il y en avait déjà de créés, & qu'il fixa au second Semestre. Le même Souverain la rétablit à Bordeaux en Juillet 1659; la transféra à Libourne en Novembre 1675; & enfin, rétablie à Bordeaux par Edit de Septembre 1690, ordonna qu'elle ne tiendrait qu'une seule & même Séance. Son Ressort est égal à celui du Parlement, à l'exception de la *Saintonge*, qui ressortit à la Cour des Aides de Paris, & du *Limousin*, qui ressortit à celle de Clermont.

*Reuvre le 13 Novembre.*

## P R É S I D E N T S.

*Messieurs.*

- 1778 Jean du Roi, *premier Président.*
- 1739 Nicolas Delmas de Bon-Repos.
- 1764 Joseph-François Duluc.
- 1769 Guy Menoire de Beaujeau.

*Messieurs.*

- 1775 Jean Courtade de Salis.  
 1779 Jean-Marie Moreau de Saint-Martial.  
 1780 Jean de Groc.  
 1780 Philippe-Marie de Larose.

PRÉSIDENTS HONORAIRES.

*Messieurs*

- Pierre Pascal, *premier Président.*  
 1749 Jean-Baptiste de Balterot.

CHEVALIERS D'HONNEUR.

*Messieurs.*

- 1754 Jean de Lagrange,  
 1776 Leonard-Majance de Camiran.

CONSEILLER D'HONNEUR.

- 1725 M. François d'Arche, *ancien Procureur-général.*  
*Trente-quatre Conseillers en exercice, & quatorze*  
*honoraires.*

GENS DU ROI.

*Messieurs.*

- 1768 Pierre Cayla, *Avocat-général.*  
 1775 Etienne Maignol, *Procureur-général.*  
 1768 Martin Douat, *Avocat-général.*  
*Trois Substituts de M. le Procureur-général.*

## CLERMONT-FERRAND.

Cette Cour a été établie par Henri II, au mois  
 d'Août 1557, à la requisition des Sujets taillables de  
 la Province d'Auvergne qui, depuis la suppression de  
 la Cour des Aides de Périgueux, étaient extrêmement  
 incommodés d'aller plaider à celle de Paris.

*Rentre le 12 Novembre.*PRÉSIDENTS. *Messieurs*

- 1754 Ch. Ant. Cl. de Chazerat, Chevalier, *premier,*  
*Intendant.*  
 7 Jean-Charles de Clary.

*Messieurs*

- 17 Jof. Nic. Gaucherel.  
 17 Benoit Domat.  
 17 Gerard-Gab. Verdier Dubarrat.  
*Vingt Confeillers en exercice, & un Honoraire.*

GENS DU ROI. *Messieurs*

- 1778 Dijon, *Avocat-Général.*  
 1780 Champflour de Joffrand, *Procureur-Général.*  
 1780 Caillot de Begon, *Avocat-Général.*  
*Deux Substituts de M. le Procureur-Général.*

## MONTAUBAN.

La Cour des Aides de Montauban fut établie à Cahors, par Edit du mois de Juillet 1642, puis transférée à Montauban, par Edit du mois d'Octobre 1659. Mais cette Compagnie & les Habitans de la ville de Cahors ayant fait à ce sujet des remontrances au Roi, la translation n'eut lieu qu'au mois d'Octobre 1664.  
*Rentre le 12 Novembre.*

P R É S I D E N T S. *Messieurs*

- 1775 Dom. Ant. de Pullignieu, Chevalier, *premier.*  
 1737 Jof. Duval de Varaire.  
 1759 Jean-Ant. Louis de Savignac.  
 1778 Pierre Nolasque Leblanc de Verneuil.  
 1781 Pierre-André Tursan Despagnet.

C H E V A L I E R S D' H O N N E U R. *Messieurs*

- 1738 Alexis-Etienne Laporte de Larnagol.

*Vingt-deux Confeillers.*

GENS DU ROI. *Messieurs*

- 1767 Bernard de Boillon, *Avocat-Général.*  
 1767 Jean-Louis de Parouty, *Procureur-Général.*  
 1767 Nicolas Carabonne de la Jonquiere, *Avocat-Gén.*  
*Deux Substituts de M. le Procureur-Général.*



## COUR DES MONNOIES.

**I**L n'y a plus en France qu'une seule Cour des Monnoies. Cette Jurisdiction, dont les Officiers portaient autrefois le nom de *Généraux-Maîtres des Monnoies*, fut érigée en Cour Souveraine, par Edit du mois de Janvier 1551.

Cette Cour connaît, exclusivement à tout autre Juge, du travail de toutes les Monnoies qui sont dans l'étendue de son ressort, ainsi que de la fabrication, prix & cours de toutes les espèces. Elle connaît encore, en première instance & en dernier ressort, des délits & malversations en matière de monnoies, & de tout ce qui concerne les charges & vacations des Officiers & des Ouvriers qui travaillent dans toutes les Monnoies du Royaume.

Les Réglements défendent à tous Particuliers de travailler en chymie, & d'avoir des fourneaux, sans une permission expresse du Roi, enregistrée en la Cour des Monnoies.

*Reutre le 12 Novembre.*

## P R É S I D E N T S.

*Messieurs*

- 1781 Etienne-Jean-Benoit Thevenin, Marquis de Tanlay, Chevalier, *premier*.
- 1767 Andre Louis-Sulpice d'Albert.
- 1769 Christophe-François Gailliet de Bouffret.
- 1770 Felix-Nicolas Vallery Blondin de Baizieux.
- 1773 Charles-Michel Chantier de Brainville.
- 1781 Jacques-Ezechiel de Tremoilles.
- 1782 L. Arnaud de la Viville.

## P R E S I D E N T S H O N O R A I R E S.

*Messieurs*

- 1738 Robert Sulpice.
- 1755 Antoine Tiboicher de Brezé.
- 1766 Claude-Henri Doin de Saint-Leu.

## CONSEILLERS D'HONNEUR.

*Messieurs*

- 1771 Charles Brochet de Saint-Prest, *Maître des Re-  
quêtes.*  
 1771 François Veron de Fortbonais, *Conseiller hono-  
raire au Parlement de Metz.*  
*Trente Conseillers en exercice, & vingt-deux Honoraires.*

## GENS DU ROI.

*Messieurs*

- 1746 Herault, *Avocat-Général.*  
 1762 de Gouve, *Procureur-Général.*  
 1763 de Lignac, *Avocat-Général.*  
 1748 le Febvre, *Avocat-Général Honoraire.*  
*Deux Substituts de M. le Procureur-Général.*

*Villes de France où il y a Jurisdiction des Monnoies,  
& où l'on bat Monnoie.*

*Directeurs, MM.**Directeurs, MM.*

|   |                           |
|---|---------------------------|
| Paris, A. Duperron. Du-<br>perron, fils, <i>Adjoint</i> | Montpellier, N. Bernard.  |
| Rouen, B. Pantin.                                       | Perpignan, Q. Ribes.      |
| Lyon, D. Millanois.                                     | Orléans, R. Combret.      |
| La Rochelle, H. Beaupier de<br>Clermont.                | Nantes, T. Tatin.         |
| Limoges, I. Naurissart.                                 | Aix, & Pecoul.            |
| Bordeaux, K. Dutemple.                                  | Metz, A A, Barbet.        |
| Bryonne, L. de Casaux.                                  | Strasbourg, B B. Beyerlé. |
| Touloufè, M. La Burthe.                                 | Lille, W. Lepage.         |
|   | Pau, ( Vache ) Souton.    |

*Villes où il n'y a que Jurisdiction des Monnoies.*

|          |           |           |
|----------|-----------|-----------|
| Amiens.  | Belançon. | Tours.    |
| Angers.  | Grenoble. | Poitiers. |
| Caen.    | Troyes.   | Riom.     |
| Dijon.   | Rennes.   | Rennes.   |
| Eourges. |           |           |

## SUPPLEMENT

*A l'Article de Lubeck , page 225.*

La Ville de Lubeck , la premiere des soixante-douze Villes confédérées sous le nom de *Ligzè* , est le berceau de leur Association , le dépôt de leurs Archives & du Trésor commun ; le théâtre de leurs Assemblées qu'on pourrait appeller le *Congrès des grands Commerçans de l'Europe*. Cette Ville a fait , avec la Cour de France , depuis Louis XI , conjointement avec Brème & Hambourg , plusieurs Traités de Commerce & de Marine , sur-tout en 1655 & 1716 , époque à laquelle les Maréchaux d'Estrees , d'Auxelles , & M. Amelot , trois hommes d'une supériorité reconnue , furent nommés par M. le Duc d'Orléans Régent , pour rédiger le Traité conclu avec les sieurs Brosseau , Anderson & Stocketh , Députés des Villes Anscatiques.

## RÉSIDENTS DE LA VILLE DE LUBECK.

*Messieurs.*

*Vienne.* Jean-Frédéric de Fischer , Noble d'Essenback , & Agent du Conseil Aulique.

*Ratisbonne.* Jean-Frédéric Heberle , Conseiller de ladite Ville , & Député pour elle à la Diète de l'Empire.

*Vetzlar.* Jean-Jacques Vickh , Jurisconsulte , & Procureur de la Chambre Impériale.

*Paris.* M. d'Hugier , Député en 1753 à la Cour de France , par la République de Hambourg , & admis avec l'agrément du feu Roi , dans le Sénat de cette Ville.

*Bordeaux.* Jean-Philippe Weltner , chargé des affaires.

*Stockholm.* Guillaume Seele.

*Berlin.* le Conseiller Waver.

# TABLE

## DES MATIERES.

|                                |                                       |
|--------------------------------|---------------------------------------|
| <b>A</b> MBASSADEURS de France | Archevêques & Evêques du              |
| dans les Cours étrang. page 10 | Milanès, page 356                     |
| _____ d'Espagne, 27            | _____ de Genes, 357                   |
| _____ de Portugal, 40          | _____ de Lucques, <i>ibid.</i>        |
| _____ des deux Siciles, 55     | _____ de Sardaigne, <i>ibid.</i>      |
| _____ de Sarjaigne, 62         | _____ de Savoie, <i>ibid.</i>         |
| _____ d'Angleterre, 72         | _____ de Piemont, 358                 |
| _____ d'Empire, 90             | _____ d'Avignon, <i>ibid.</i>         |
| _____ de Russie, 101           | _____ de France, <i>ibid.</i>         |
| _____ de Suede, 114            | _____ d'Espagne, 365                  |
| _____ de Danemarck, 225        | _____ de Portugal, 366                |
| _____ de Prusse, 138           | _____ d'Allemagne, 367                |
| _____ de Pologne, 151          | _____ de Boheme, 368                  |
| _____ de Venise, 168           | _____ de Hongrie, <i>ibid.</i>        |
| _____ de Genes, 172            | _____ de Pologne, <i>ibid.</i>        |
| _____ de Malte, 181            | _____ des Pays - Bas                  |
| _____ des Etats-Général. 219   | Autrichiens, 369                      |
| _____ des villes Anf. 226      | _____ des Etats du Sult. <i>ibid.</i> |
| _____ de Parme, 250            | _____ de Moscovie, <i>ibid.</i>       |
| _____ de Modene, 252           | Archiduché d'Autriche, 228            |
| _____ de Maïence, 256          | Assemblée du Clergé de                |
| _____ de Treves, 258           | France, 363                           |
| _____ de Cologne, 263          | Ausbourg, 282                         |
| _____ de Saxe, 269             | Bade, 198                             |
| _____ de Baviere, 275          | Bâle, 194, 285                        |
| _____ de Hanovre, 278          | Bamberg, 280                          |
| Amirautés de France, 18        | Baviere, 270                          |
| Angleterre, 63                 | Berne, 187                            |
| Villes Anféatiques, 220        | Biene, 205                            |
| Appenzel, 197                  | Brême, 224                            |
| Archevêques & Evêq. d'Eur. 349 | Brixen, 284                           |
| _____ des Etats du             | Cardinaux, 44                         |
| Pape, <i>ibid.</i>             | Castellan de Pologne, 148             |
| _____ des deux Sicil. 351      | Chambres des Comptes de               |
| _____ de Venise, 354           | France, 447                           |
| _____ de Toscane, 356          | _____ de Paris, <i>ibid.</i>          |
|                                | _____ de Dijon, 449                   |

|                                   |                                 |
|-----------------------------------|---------------------------------|
| Chambre de Montpell. page 451     | Chapitres de Lyon, page 392     |
| — de Rouen, 453                   | — de Maçon, 393                 |
| — de Grenoble, 454                | — de Marseille, 394             |
| — de Nantes, 455                  | — de Metz, 395                  |
| — de Nanci, 456                   | — de Montrenil-Del-             |
| — d'Aix, 457                      | lay, <i>ibid.</i>               |
| — de Bar, 458                     | — de Nancy, 396                 |
| — de Nevers, 459                  | — de Strasbourg, 397            |
| Chapitres nobles de l'Europ. 370  | — de Toul, 396                  |
| — en Allemagne, 370               | — de Saint-Chef de              |
| — d'hommes, <i>ibid.</i>          | Vienne, 397                     |
| — d'Ausboug, <i>ibid.</i>         | — de Saint-Pierre de            |
| — de Bâle, 371                    | Vienne, <i>ibid.</i>            |
| — de Brixen, 372                  | Chapitres de Dames, 400         |
| — de Cologne, <i>ibid.</i>        | — d'Alix, <i>ibid.</i>          |
| — de Hildesheim, 374              | — d'Anselau, 401                |
| — de Liege, 375                   | — d'Avessne, <i>ibid.</i>       |
| — de Maïence, 377                 | — de Beaume les D. <i>ibid.</i> |
| — de Ratisbonne, 378              | — de Bourbourg, <i>ibid.</i>    |
| — de Saltsbourg, 379              | — de Boulières, 402             |
| — de Spire, 380                   | — de Chaillot, <i>ibid.</i>     |
| — de Treves, 381                  | — de Château Châl. 403          |
| — de Worms, 382                   | — de Coire, 404                 |
| Chapitres de Dames, 383           | — de Denain, 405                |
| — de Bachau, <i>ibid.</i>         | — d'Espinal, <i>ibid.</i>       |
| — de Effen, <i>ibid.</i>          | — d'Eltron, <i>ibid.</i>        |
| — de Gandersheim, 384             | — de Fontfey, 406               |
| — de Herforden, <i>ibid.</i>      | — de Laignen, <i>ibid.</i>      |
| — de Liudau, 385                  | — de Lons le Saun. <i>ibid.</i> |
| — de Quedlimbourg <i>ibid.</i>    | — de Maubeuge, 407              |
| — de Thorn, 386                   | — de Metz, <i>ibid.</i>         |
| Chapitres nobles de France, 387   | — de Mignette, 408              |
| Chapitres d'hommes, <i>ibid.</i>  | — de Montheuri, <i>ibid.</i>    |
| — d'Ainay, <i>ibid.</i>           | — de Montigni, 409              |
| — de Bar, <i>ibid.</i>            | — de Neuville, 410              |
| — de Beaume les                   | — de Pouilly, 411               |
| messieurs, <i>ibid.</i>           | — de Remtemont, <i>ibid.</i>    |
| — de Befançon, 388                | — de S. Mart. de Sal. 412       |
| — de Brioule, 389                 | — de Mons, 414                  |
| — de St. Claude, 390              | — d'Andenne, 415                |
| — de St. Diez, <i>ibid.</i>       | — de Moutiers-sur-              |
| — de Jigny, 391                   | Sambre, 414                     |
| — de Lefcar, <i>ibid.</i>         | — de Nivelles, 415              |
| — de Lure & Muirbak, <i>ibid.</i> | Coire, 287                      |

|                              |              |                              |          |
|------------------------------|--------------|------------------------------|----------|
| Cologne ,                    | page 259     | Etat de l'Eglise ,           | page 41  |
| Comtes de l'Empire ,         | 300          | Evêques , voyez Archevêques. |          |
| Conseils d'Etat de France ,  | 9            | <i>France</i> ,              | 3        |
| — d'Espagne ,                | 26           | Freylingen ,                 | 283      |
| — de Portugal ,              | 37           | Fribourg ,                   | 195      |
| — des Deux Siciles ,         | 53           | Fulde ,                      | 288      |
| — de Sardaigne ,             | 61           | <i>Gaster</i> ,              | 201      |
| — d'Angleterre ,             | 69           | Gennes ,                     | 169      |
| — d'Irlande ,                | 76           | Geneve ,                     | 208      |
| — d'Autriche ,               | 86, 229      | Glaris ,                     | 293      |
| — de Russie ,                | 97, 99       | Griffons ,                   | 206      |
| — de Suede ,                 | 312          | <i>Hambourg</i> ,            | 220      |
| — de Danemarck ,             | 120          | Hanovre ,                    | 276      |
| — de Prusse ,                | 130          | Hildesheim ,                 | 282      |
| — de Hongrie ,               | 165          | Hongrie ,                    | 152      |
| — de Bohême ,                | 159          | <i>Irlande</i> ,             | 75       |
| — des Pays-Bas Autrich.      | 235          | <i>Légats</i> ,              | 48       |
| — de Saxe ,                  | 267          | Liege ,                      | 285      |
| — de Baviere ,               | 273          | Lubeck ,                     | 225, 285 |
| Conseil souverain d'Alsace , | 444          | Lucerne ,                    | 188      |
| — du Roussillon ,            | 443          | Lucques ,                    | 173      |
| — de Corse ,                 | 446          | Maience ,                    | 254      |
| — d'Artois ,                 | 445          | Malte ,                      | 178      |
| Corinthe ,                   | 282          | Milanes ,                    | 242      |
| Consuls de France ,          | 12           | Ministres d'Etat de France , | 9        |
| — d'Espagne ,                | 21           | — d'Espagne ,                | 26       |
| — de Sardaigne ,             | 62           | — de Portugal ,              | 59       |
| — d'Angleterre ,             | 73           | — du Pape ,                  | 47       |
| — de Venise ,                | 168          | — des Deux Siciles ,         | 54       |
| Cours souver. de France ,    | 416          | — de Sardaigne ,             | 61       |
| Cours des Aides de France ,  | 460          | — d'Angleterre ,             | 68       |
| — de Paris ,                 | <i>ibid.</i> | — de Turquie ,               | 107      |
| — de Bordeaux ,              | 462          | — de Pologne .               | 147      |
| — de Clermont Ferrand .      | 463          | — des Pays-Bas Autri-        |          |
| — de Montauban ,             | 464          | chiens ,                     | 235      |
| Cour des Monnoies ,          | 465          | — de Parme ,                 | 250      |
| <i>Danemarck</i> ,           | 115          | — de Maience ,               | 256      |
| Députés du commerce de Fr.   | 17           | — de Cologne ,               | 262      |
| — des Villes Anseatiq.       | 226          | — d'Hanovre ,                | 277      |
| Description de l'Europe ,    | 1            | Modene ,                     | 251      |
| <i>Fisherie</i> ,            | 281          | Mouances de France ,         | 5        |
| Electeur d'Allemagne ,       | 255          | — d'Espagne ,                | 23       |
| Empire d'Allemagne ,         | 79           | — de Portugal ,              | 36       |
| Espagne ,                    | 21           | — du Pape ,                  | 45       |

Monnoies des deux Sicil. page 52  
 — de Sardaigne , 58  
 — d'Angleterre , 66  
 — d'Allemagne , 83  
 — de Russie 96  
 — de Taurie , 105  
 — de Suede , 110  
 — de Danemarck , 119  
 — de Prusse , 128  
 — de Pologne ; 144  
 — de Bohême , 159  
 — de Venise , 167  
 — de Gênes , 170  
 — de Lucques , 175  
 — de Malthe , 180  
 — de Zurich , 186  
 — de Berne , 188  
 — de Bâle , 194  
 — de Hollande , 214  
 — de Hambourg , 223  
 — de Brème , 224  
 — du Milanès , 243  
 — de Toscane , 247  
 — de Parme , 250  
 — de Mayence , 255  
 — de Cologne , 261  
 — de Saxe , 265  
 — de Baviere . 272  
 Mulhausen , 204  
 Munster , 286  
 Neufchâtel , 209  
 Nonces , 48  
 Officiers de la Couronne  
 d'Irlande , 78  
 — de Hongrie , 156  
 — des Etats-Généraux , 217  
 — d'Autriche , 230  
 — de Cologne , 262  
 Ordres de Chevalerie établis  
 en Europe , 301  
 Osnabruck , 286  
 Paderborn , 283  
 Parlements de France 417  
 — de Paris , 418

Parlement de Toulouse, page 421  
 — de Grenoble , 424  
 — de Bordeaux , 425  
 — de Dijon , 427  
 — de Rouen , 428  
 — de Provence , 431  
 — de Navarre , 433  
 — de Bretagne , 432  
 — de Metz , 435  
 — de Belançon , 437  
 — de Flandres , 439  
 — de Nanci , 440  
 Raguse , 176  
 Rhental , 200  
 Ripperitwyl , 201  
 Ratisbonne , 283  
 Républiques de l'Europe , 165  
 Rote de Rome , 49  
 Russie , 93  
 Saint-Marin , 177  
 Saint-Gall , 203  
 Sardaigne , 56  
 Sargans , 200  
 Saltzbourg , 279  
 Saxe . 264  
 Schaffouse , 197  
 Schwitz , 190  
 Sénateurs de Pologne , 145  
 Siciles , 50  
 Soleure , 196  
 Spire , 281  
 Strasbourg , *ibid.*  
 Suede , 108  
 Suisse , 181  
 Alliés des Suisses , 203  
 Sujets des Suisses , 198 , 201  
 Swartzbourg , 201  
 Table de Marbre , 18  
 Toscane , 246  
 Tourgaw , 200  
 Transilvanie , 154  
 Trente , 284  
 Treves , 257

|                               |         |                               |              |
|-------------------------------|---------|-------------------------------|--------------|
| Tribunaux supremes d'Irlande, | page 78 | Tribunaux de Bohême, page 159 |              |
| — d'Autriche,                 | 89      | — de Prusse,                  | 154          |
| — de Suede,                   | 114     | Turquie,                      | 103          |
| — de Dannemarck,              | 124     | <i>Undervalde</i> ,           | 191          |
| — des Pays-Bas Autrichiens,   | 238     | Uri,                          | 189          |
| — de Baviere,                 | 273     | Valais,                       | 207          |
| — d'Hanovre,                  | 277     | Venise,                       | 165          |
| — de Silésie,                 | 261     | Wormes,                       | 280          |
| — de Hongrie,                 | 156     | Wurzbourg,                    | <i>ibid.</i> |
|                               |         | Zug,                          | 192          |
|                               |         | Zurich,                       | 186          |

FIN,

---



---

### APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un Manuscrit qui a pour titre : *Etat des Cours de l'Europe*, par M. *Poncelin de la Roche-Tilhac*, & je n'y ai rien trouvé qui puisse empêcher l'impression. Aux Bergeries, ce 26 Juillet 1782.

TERRASSON.

---

### PRIVILEGE DU ROI.

**L**OUIS, par la grace de Dieu, Roi de France, &c. A tous ceux qui ces Présentes verront, &c. Notre amé le sieur PONCELIN Nous ayant fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public ses Œuvres, Nous lui avons permis par ces Présentes, de les faire imprimer, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pour en jouir par lui & ses ayant-causes, à perpétuité, pourvu qu'il ne les retrocede à personne, sinon que la durée du Privilège sera réduite à celle de la vie de l'exposant, &c. Fait dévotion de les contrefaire à peine de six mille livres d'amende, &c. Car tel est notre plaisir. Donné à Paris, le 13 Mars 1782.

*Registré sur le Registre XXI de la Chambre Syndicale de Paris, N<sup>o</sup>. 2602, le 18 Mars 1782.*

Signé LE CLERC, Syndic.

---

De l'Imprimerie de GUEFFIER, rue de la Harpe.











1112 1 19

295  
105

Monnaie de la France -  
Tilhac, Jean Marie de  
Etat les cours de  
l'Europe

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

